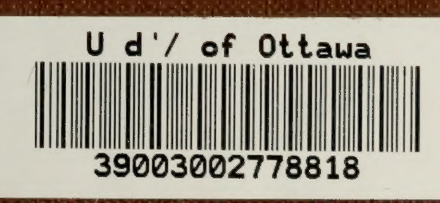

U d'/ of Ottawa
39003002778818

DICTIONNAIRE

DES

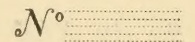
FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

A la fin du XIXe siècle

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

200 exemplaires seulement, non mis dans le commerce.



Chaix d'Est-Ange,

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

ANCIENNES OU NOTABLES

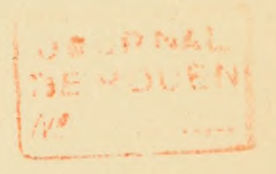
A la fin du XIXe siècle

PAR

C. d'E.-A.

TOME ONZIÈME

CIB-COR



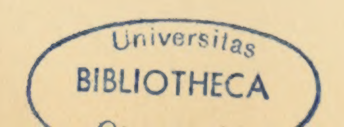
ÉVREUX

IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY

PAUL HÉRISSEY, SUCCr

4, RUE DE LA BANQUE, 4

1912



DICTIONNAIRE

DES

Mme Chaix d'Est-Ange
château de Lascombes, Margaux (Gironde)

DICTIONNAIRE

DES

FAMILLES FRANÇAISES

C

CIBEINS (Cholier de). Voyez : CHOLIER DE CIBEINS.

CIBIEL.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Villefranche-de-Rouergue.

Vincent CIBIEL, né à Villefranche en 1797, élu en 1837 député de l'Aveyron, décédé en 1871 dans sa ville natale, réalisa dans le commerce une très grosse fortune. Il avait épousé Mlle Barbet dont le père fut pair de France sous la monarchie de Juillet. Il en eut un fils, M. Louis-Alfred Cibiel, né à Rouen en 1841, député et conseiller général de l'Aveyron, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Béranger, petite-fille du grand industriel Darblay. Vincent Cibiel eut, en outre, trois filles, Mme Darcel, la vicomtesse de Rémusat, remariée plus tard au docteur Lannelongue, membre de l'Institut et sénateur, et la vicomtesse de Marsay, aujourd'hui toutes trois décédées.

CIBON (de). Armes : d'*or à l'aigle d'Empire de sable, nimbée, armée et lampassée de gueules, chargée sur l'estomac d'un écusson de gueules à la bande échiquetée d'argent et d'azur de trois tires.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DE CIBON, actuellement fixée en Bretagne, est originaire de la Provence. Ses premiers auteurs portaient indistinctement le nom de Cibon ou celui de Sibon. Elle n'est mentionnée dans aucun nobiliaire de Provence ; mais M. de Mailhol lui a consacré une assez

longue notice dans son *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française*.

D'après cet auteur ses représentants actuels descendraient d'un Pierre Sibon, officier de la marine royale, qui se serait marié à Toulon vers 1690. Ce Pierre Sibon, baptisé à Toulon le 31 octobre 1639, était fils de Jean Sibon, marchand de cette ville, et de Marguerite Guillet, ou Grellet. Peut-être était-il parent d'un Jean Sibon, ou Sibou, marchand corroyeur en la ville de Toulon, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696. Pierre Sibon épousa d'abord Anne Mourche, par contrat passé à Toulon le 17 janvier 1664, puis Thérèse Aguillon. Il laissa deux fils : 1° Joseph Sibon, né du premier lit à Toulon le 9 janvier 1672 ; 2° Joseph-César Sibon, né du second lit à Toulon le 17 janvier 1699. Le second de ces deux frères, Joseph-César Sibon, était capitaine de vaisseau et chevalier de Saint-Louis quand il mourut à Toulon le 8 juilet 1770. Il avait épousé successivement le 23 octobre 1721 Marguerite Vidal et le 18 janvier 1724 Victorine Toulousan. Il eut de sa seconde union cinq fils dont plusieurs servirent avec distinction dans la marine ; l'un de ces fils, Jean-Baptiste Sibon, né en 1735, enseigne de vaisseau, épousa à Marseille en 1771 Marie-Jeanne Robert et en eut lui-même un fils, Pierre-Joseph, né à Toulon en 1772 [1].

On ne connaît pas à la famille de Sibon, ou de Cibon, de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. On trouve cependant qu'un Jean-François-Éléazar-Paul de Cibon fut admis en 1792 dans l'Ordre de Malte, probablement à la faveur du désarroi amené par la Révolution française.

La famille de Cibon alla après la Révolution se fixer en Bretagne où elle subsiste avec beaucoup de distinction.

Un de ses représentants figure avec le titre de comte sur un brevet de pension qui lui fut délivré le 5 novembre 1816 au nom du roi Louis XVIII. Ce titre a depuis lors été conservé par le chef de la famille.

La famille de Cibon a fourni de nombreux officiers de terre et de mer, des chevaliers de Saint-Louis, un zouave pontifical (Louis, comte de Cibon, né à Brest en 1830), etc.

Principales alliances : de Kersauson, Collas de la Motte, du Beaudiez, le Bihannic de Tromenec 1889, de Cramezel de Kerhué, etc.

Les noms de Cibon et de Sibon sont assez répandus en Provence. On ignore si la famille dont il vient d'être parlé est la même que celle d'un Gaspard Cibon, marié à Anne Roux, qui était en 1667 un des

[1] C'est grâce à une aimable communication de M. le baron du Roure que l'on a pu donner ces quelques renseignements sur les Sibon de Toulon.

trois consuls de la ville d'Aix. Le fils de ce magistrat, Honoré Cibon, né en 1625, marié à Jeanne Longis, décédé en 1686, fut pourvu en 1678 de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Provence en remplacement de son oncle, Pierre de Roux.

On trouve encore qu'un Nicolas Sibon fut nommé en 1676 deuxième consul de Sisteron. Un François Cibon, né à Sisteron en 1672, fils de François et de Claire de Coustans, marié successivement à Marguerite de Bonnet et à Anne-Marquise de Moustiers, fut reçu en 1700 lieutenant général en la sénéchaussée générale de Provence. Il paraît devoir être identifié avec un François Sibon, avocat au Parlement de Provence, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 ses armoiries telles que les portent les représentants actuels de la famille de Cibon.

CIDEVILLE (le Cornier de). Voyez : le Cornier de Cideville.

CILLART de la VILLENEUVE, de KERMAINGUY et de SUVILLE (de). Armes : *de gueules à un greslier d'argent, enguiché de même en sautoir.* — Aliàs (d'après l'Armorial de Guy le Borgne) : d'*argent à un cor de chasse de sable*, *enguiché de même en sautoir.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Mon cor et mon sang.*

La famille de Cillart appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. On en trouvera dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1855 une généalogie très complète qui est l'œuvre de M. Anatole de Barthélemy, de l'Institut.

Les premiers auteurs connus de la famille de Cillart étaient possessionnés dans les paroisses de Plourhan et de Plérin, au diocèse de Saint-Brieuc. Kerviler mentionne un Cillart, chevalier, appelé aussi le Sénéchal, ou propositus de Kérity, qui, en 1271, fut témoin d'une donation faite à l'abbaye de Beauport. Noble homme Henri Cillart de Kérilly fit en 1312 donation à la même abbaye d'une terre appelée la terre Cillart. Jean Cillart était abbé de Beauport en 1390. Eudes Cillart, chevalier de la paroisse de Plérin, âgé de 25 ans, fut témoin dans l'enquête faite à Angers en 1371 pour la canonisation de Charles de Blois, duc de Bretagne.

La famille de Cillart figure de 1423 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Plourhan et de Plérin, au diocèse de Saint-Brieuc, et de celle de Lanloup, au diocèse de Dol. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêts de la chambre de réformation du 8 novembre 1668, des 7 et 28 juin et du 27 août 1669.

Le travail de M. de Barthélemy, d'accord avec les jugements de

maintenue de noblesse du XVIIe siècle, fait remonter la filiation suivie à un Jean Cillart, Sgr de la Villehélio, en la paroisse de Plourhan, et du Hancanaff, en la paroisse de Pleubihan, au diocèse de Tréguier, qui avait épousé vers 1400 Catherine de Lalande de Restmeur. Pierre Cillart, écuyer, Sgr de la Villehélio et du Hancanaff, fils des précédents, épousa vers 1430 Catherine de Keranprost. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Olivier et Prigent, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Olivier Cillart, mourut jeune laissant de son mariage avec Jeanne le Forestier un fils unique, Jean, Sgr de la Villehélio et du Hancanaff, qui épousa, par contrat du 8 juillet 1501, Perrine Couffon, fille du seigneur de Kerdreux. Olivier Cillart, Sgr des mêmes domaines, fils de Jean, épousa, par contrat du 6 août 1543, Marguerite de la Villeneuve, héritière de la seigneurie de son nom, en la paroisse de Lanmondez, au diocèse de Tréguier. Il fut père de Geoffroy Cillart, Sgr de la Villeneuve, de la Villehélio et du Hancanaff, qui épousa en 1569 Françoise de Kermel, et grand-père d'Étienne et de François Cillart, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau de la branche aînée, Étienne Cillart, né en 1576, fut seigneur de la Villeneuve, de la Villehélio et du Hancanaff et épousa en 1613 Isabeau Gicquel, héritière de la seigneurie de Kérantrez. Un de ses descendants, Louis Cillart, né à Lanmondez en 1729, décédé à Ploërmel le 20 germinal an XIII sans laisser de postérité masculine, fut brigadier des armées du Roi, commandant au Havre en 1784 et premier veneur du comte d'Artois. Il était connu sous le titre de comte de la Villeneuve qui depuis lors a été conservé par le chef de ce rameau. Son frère cadet, Jean Cillart, chevalier de la Villeneuve, capitaine des vaisseaux du Roi, et ses deux neveux, Étienne et Armand Cillart de la Villeneuve, fils de son frère aîné, Jacques, furent du nombre des victimes de Quiberon, en 1795. Étienne de la Villeneuve avait épousé en 1779 Mlle de Rosmorduc. Il en laissa quatre fils dont l'aîné, Jean Cillart, comte de la Villeneuve, épousa Mlle de Forsanz et continua la descendance et dont le second, Étienne de la Villeneuve, officier de cavalerie, périt à la bataille de Wilna, pendant la campagne de Russie, en 1812. Ce rameau compte encore des représentants.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, François Cillart, baptisé en 1593, marié à Aliette le Saint, décédé en 1658, posséda la seigneurie de Kermainguy, en la paroisse de Pleumeur-Gautier. Cette seigneurie, sous le nom de laquelle ses descendants ont été à peu près exclusivement connus, ne doit pas être confondue avec une seigneurie de Kermenguy, située en la paroisse de Cléder, au pays de

Léon, qui a donné son nom à une famille de Kermenguy, encore existante. Un représentant de ce rameau, Joseph-François Cillart de Kérannio, fut reçu en 1771 conseiller au Parlement de Bretagne; il mourut en 1821 sans avoir été marié. Joseph Cillart, neveu de ce magistrat, marié vers 1805 à Mlle de Gourden de Locmaria, fut connu le premier sous le titre de comte de Kermainguy. Il eut quatre fils dont l'aîné, Léonce-André de Cillart, comte de Kermainguy, a eu postérité de son mariage avec Mlle Fleuriot de Langle, dont le second, Auguste, né en 1809, décédé sans alliance en 1854, a publié plusieurs romans et dont le troisième, Edmond, né en 1814, marié à Mme de Milhau, décédé à Castres en 1894, a été colonel de gendarmerie et commandeur de la Légion d'honneur.

Prigent Cillart, auteur de la seconde branche, fut seigneur de Kergonez et de Kérarzol et épousa Jeanne de Ploesquellec. Sa descendance a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Suville, en la paroisse de Trémeloir. Armand de Cillart, connu sous le titre de comte de Suville, né en 1730 à Séglien, au diocèse de Vannes, marié en 1763 à Mlle de Parcevaux, décédé dans l'île de Jersey en 1801, fut un officier de marine des plus distingués, arriva en 1786 au grade de chef d'escadre et obtint le cordon rouge. Il fut le dernier représentant mâle de sa branche, ayant survécu à son fils unique, et ne laissa que des filles ; deux de celles-ci se marièrent dans les familles de Lesguern et de Kéranflech.

Étienne Cillart de la Villeneuve, Jean Cillart et Joseph Cillart, chevalier de Kergrist, signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux.

La famille Cillart a fourni, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de terre et de mer distingués. Mais c'est par erreur que la plupart des biographes lui ont attribué le vicomte de Kermenguy qui fut député royaliste du Finistère à l'Assemblée nationale de 1871.

Principales alliances : de Parcevaux au xve siècle et en 1763, le Forestier, Couffon 1501, de la Villeneuve 1541, 1543, de Kermel 1569, de Trogoff 1614, de Cresolles, de Montfort 1590, du Buc de Bonnefond 1773, de la Boessière-Lennuic, du Breil de Rays, Artur de Kéralio 1812, 1829, de Ploesquellec 1790 et vers 1810, le Gentil de Rosmorduc 1779, Rogon de Carcaradec, du Chastel de Trémazan, de Roquefeuil 1831, de Forsanz, Jegou du Laz, Péan, de Gourden de Locmaria, de Fleuriot de Langle, de Bizien du Lézard, de Lesguern, du Hamel de la Bothelière, de Méhérenc de Saint-Pierre 1896, etc.

Il a existé en Bretagne d'autres familles Cillart.

Celle des seigneurs de la Cillardière, en la paroisse d'Amanlis,

au diocèse de Rennes, portait pour armes : d'*hermines à trois chevrons de gueules*. Elle était connue dès le XIVe siècle, figura de 1427 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Rennes et s'éteignit antérieurement à la grande recherche commencée en 1666.

Une famille Cillart, qui possédait la seigneurie de Kérampoul, en la paroisse de Sarzeau, au diocèse de Rennes, et dont un représentant fut maire de Vannes en 1589, dut, le 10 octobre 1668, se désister de ses prétentions nobiliaires et payer, comme usurpatrice, une amende de cent livres. Jacques Cillart de Kérampoul fut sénéchal de Rhuis en 1670. Son fils, François, lui succéda en 1692. Claude-Vincent Cillart de Kérampoul, fils de celui-ci, né à Sarzeau en 1686, recteur d'Arradon, puis de Grandchamp, décédé en 1749, fut un celtiste distingué.

Toussaint Cillart, né en 1667, d'une famille bourgeoise différente de celles dont il vient d'être parlé, fut reçu en 1719 greffier en chef garde-sacs au Parlement de Rennes. Il eut pour successeur, en 1720, son fils, Jean-Toussaint Cillart. Celui-ci mourut en 1780 laissant une fille unique, Mme Gardin de la Glestière.

CILLEULS (Lambert des). Voyez : LAMBERT DES CILLEULS.

CIMIER (Falcon de). Voyez : FALCON DE CIMIER.

CINGLANT de CRÈVECŒUR.

M. Léon-Joseph-Henri-Valentin CINGLANT, ou CINGLANT DE CRÈVECOEUR, né à Cambrai en 1827, fils de Fidèle-Joseph Cinglant et d'Alice-Octavie Mollière, marié en 1862 à Mlle de Montaignac, avait demandé en octobre 1864 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la famille Bardin de Damoiseau de Crèvecœur sous lequel il était connu.

Principales alliances : Bardin de Damoiseau de Crèvecœur, de Montaignac de Chauvance 1862.

CINTRÉ (Huchet de). Voyez : HUCHET DE LA BÉDOYÈRE, DE CINTRÉ ET DE QUÉNÉTAIN.

CIPIÈRES (de), en Provence. Armes : d'*or à trois pattes d'ours de sable, 2 et 1*.

La famille DE CIPIÈRES a occupé un rang distingué dans la noblesse de Provence. Artefeuil en a donné au XVIIIe siècle une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois.

La famille de Cipières paraît avoir eu pour berceau la ville de Draguignan. Son premier auteur connu, Raymond Cipières, bourgeois de Draguignan, est mentionné dans une délibération du Conseil de ville

de Draguignan du 29 octobre 1481. Il laissa trois fils, Vincent, Guillaume et Antoine.

M. Villain croit que Guillaume, le second de ces fils, doit être identifié avec un sage et discret homme Guillaume Cipières, ou Cypières, bourgeois de Cébazan, en Languedoc, qui fit son testament le 20 décembre 1545. Celui-ci fut l'auteur d'une famille Cipière, puis Sipière, qui subsiste avec distinction à Toulouse et à Paris. Il sera consacré, en son lieu, une notice à la famille Sipière dont M. Villain a donné une intéressante généalogie dans le tome III de sa *France moderne*

Discret homme Vincent de Cipière, fils aîné de Raymond, est mentionné dans des actes de novembre 1506 et du 28 décembre 1510. Il paraît avoir été père d'un noble homme Lazare de Cipières à partir duquel seulement la filiation est rigoureusement établie. Benoît de Cipières, fils de Lazare, résidait à Aix en 1530 ; il avait épousé N... de Peyras. Il en eut trois fils, Jean, Cyprien et Paul, pour lesquels leur oncle et tuteur Jean de Peyras, docteur en médecine, acquit, par acte passé à Aix le 11 février 1550, la terre de Montauroux, en la viguerie de Fréjus. Le second de ces trois frères, Cyprien, investi de la terre de Montauroux le 18 avril 1550 (aliàs 1551), prit dès lors rang dans la noblesse du pays. Il épousa le 3 juin 1559 Françoise de Fabre de Mazan et en eut deux fils, Jean, demeurant à Aix, marié à Louise de Cabanes, et Joseph, fixé à Marseille, marié le 10 novembre 1597 à Françoise de la Cépède, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'éteignit avec Nicolas Cipières, reçu en 1694 trésorier de France en la généralité de Provence, décédé sans postérité en 1730, et avec son neveu, Claude de Cipières, qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1735, avec Marguerite d'Aiglun. Joseph de Cipières, né en 1634, capitaine d'infanterie, petit-fils de Joseph et chef de la seconde branche, fut maintenu dans sa noblesse le 11 janvier 1669 par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Son petit-fils, Louis-Antoine, connu sous le titre de marquis de Cipières, né à Marseille en 1729, maire de cette ville en 1774, fut élu député de la noblesse de Provence aux États généraux de 1789 ; il dut se cacher pendant la Terreur et fut trouvé mort en octobre 1793 dans les montagnes de la Sainte-Baume. La famille provençale de Cipières paraît s'être éteinte en la personne de Sophie de Cipières, née à Parme en 1811, qui épousa à Toulon en 1839 François-Joseph Prudhomme de Borre et qui mourut dans la même ville en 1876.

Principales alliances : de Fabre de Mazan, de Bausset-Roquefort 1653, etc.

CIPRIANI. Armes primitives (portées au XVe siècle par les Cipriani de Toscane) : d'*or à six boules d'azur.* — Cimier : *une couleuvre couronnée en engloutissant une autre plus petite.* — Armes portées aux XVIIe et XVIIIe siècles par les Cipriani de Provence et enregistrées à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à trois triangles* (ou *pointes de diamant*) *d'or*, 2 *et* 1. — Un Armorial municipal de la ville de Marseille, conservé à la bibliothèque de cette ville, attribue à Orsosanto Cipriani, corse fixé à Marseille au XVIe siècle, les armes suivantes : d'*azur à un lion d'or armé et lampassé de gueules, accompagné de trois triangles.* — Armes actuelles (d'après l'*Armorial corse* du comte Colonna de Césari-Rocca : *coupé : au* 1 *parti d'or à six boules d'azur,* 3, 2, 1, *et d'azur à trois chevrons d'or ; au chef d'argent brochant sur ce parti et chargé d'une croix de Jérusalem d'or ; au* 2 *parti d'argent à une couleuvre au naturel* (aliàs *de sinople*), *couronnée d'or, ondoyante en pal en engloutissant une autre, plus petite, du même et d'azur à trois triangles d'or.* — Devise : *Semper idem.*

Il existait en Provence aux XVIIe et XVIIIe siècles une famille Cipriani, fort distinguée, dont Artefeuil a donné une généalogie reproduite plus tard par la Chesnaye des Bois. Cette famille croyait avoir eu pour berceau la Toscane et revendiquait une origine commune avec une famille Cipriani qui au XVe siècle appartenait à la noblesse de Florence. Le travail d'Artefeuil en fait remonter la filiation à un Juvénal Cipriani, gentilhomme florentin, dont le fils, Simon Cipriani, serait venu en 1457 se fixer en Corse.

Orsosanto et Fornélio Cipriani, descendants de Juvénal, vinrent, dans la seconde moitié du siècle suivant, fixer leur résidence à Marseille. La descendance de Fornélio Cipriani, le plus jeune de ces deux frères, posséda en Provence la seigneurie de Saint-Savournin et s'éteignit après quelques générations. Orsosanto Cipriani acquit de la maison de Vintimille les terres de Cabriès et de Trébillane, obtint en janvier 1599 du roi Henri IV des lettres de noblesse, qu'il fit enregistrer et vérifier le 12 juin suivant aux archives de Sa Majesté en Provence, et fut élu cette même année consul de Marseille. De son mariage avec Claire Séguier, il laissa deux fils : 1° Balthazar Cipriani, premier consul de Marseille en 1635, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Blanche de Vento ; 2° Jean-Paul Cipriani, Sgr de Trébillane, qui épousa en 1610 Honorade de Forbin-Gardanne et qui continua la descendance. La famille Cipriani fut maintenue dans sa noblesse en 1668 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Jean-Paul de Cipriani, Sgr de Cabriès et de Trébillane, et son frère Antoine, petits-fils de Jean-Paul et d'Honorade de Forbin, furent encore maintenus dans leur noblesse le 10 mai 1701

par jugement du premier président Cardin le Bret. La famille provençale de Cipriani s'éteignit avec Joseph de Cipriani, décédé prématurément à Marseille le 3 octobre 1772, et avec sa sœur Élisabeth, mariée en 1781 à Honoré de Cabrières, divorcée en 1794.

Jean-Paul de Cipriani, écuyer, Sgr de Cabriès, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Marseille).

Une famille Cipriani, venue de Corse se fixer en Italie au cours du XIXe siècle, croit être une branche, détachée à une époque très reculée et demeurée fixée en Corse, de la vieille famille dont il vient d'être parlé. Cette famille ne figure, en tout cas, ni au nombre de celles qui furent maintenues nobles lors de la grande recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île, ni au nombre de celles qui, en 1789, prirent part aux assemblées de la noblesse. Un de ses représentants, Léonetto Cipriani, né en 1812 à Centuri, en Corse, joua en Italie un rôle politique important. Il reçut le titre héréditaire de comte, en 1864, par lettres patentes du roi Victor-Emmanuel.

Principales alliances françaises : Séguier, de Vento, de Forbin, de Ruffi, de Guiran, etc.

CIRCÉ (Foucher de). Voyez : FOUCHER DE BRANDOIS ET DE CIRCÉ.

CIRCOURT (de). Armes : *parti : au 1 coupé, le chef de gueules au franc-quartier d'argent chargé d'une tête de chèvre de sable, la pointe palée d'argent et de gueules de six pièces ; au 2 d'argent à une branche de rosier de sinople chargée de deux roses au naturel et surmontée d'un merle de sable perché au haut de ladite branche.*

La famille DE CIRCOURT a occupé un rang distingué dans la noblesse de Lorraine. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres.

La filiation suivie remonte à Médard de Circourt, écuyer, Sgr de Viller-la-Chièvre, gouverneur du château de Sedan, dont la veuve, demoiselle Alix du Haultoy, fit dans le dernier quart du XVIe siècle une donation à son fils, Henri. Celui-ci épousa demoiselle Hélène de la Cour, fille de feu Jean, écuyer, Sgr de la Ville-sur-Iton, par contrat du 29 août 1580 dans lequel il est appelé honoré seigneur Henri de Circourt, chevalier, Sgr de Viller-la-Chièvre. Il fut père de Jean de Circourt, qui épousa le 24 mars 1624 Hélène des Jobards, et grand-père de Jean de Circourt, écuyer, Sgr d'Abienville, d'Orville et de Tourailles, qui épousa le 21 janvier 1665 demoiselle Yolande de Four. Les trois fils de ce dernier, Robert, Henri-Joseph et Claude de Circourt, reçurent le titre de baron le 4 juillet 1725 par lettres patentes de Léopold, duc de Lorraine. L'aîné de ces trois frères, messire Robert de Circourt,

chevalier, Sgr d'Ozerailles, plus tard lieutenant-colonel au régiment des gardes de S.A., épousa le 30 janvier 1723 Marguerite du Houx de Dombasle. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il fit en 1739 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille Jeanne-Cécile, née à Nancy en 1730. Le baron Robert de Circourt eut aussi plusieurs fils dont l'aîné, Charles, connu sous le titre de comte de Circourt, né à Nancy en 1728, épousa en 1762 Élisabeth de Perdiguier de Saint-Martin, fille d'un brigadier des armées du Roi, et dont un cadet, Jean-Baptiste, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1740. On trouvera, toujours dans le *Nouveau d'Hozier*, les preuves de noblesse que Jean-Baptiste de Circourt, fils de Charles, né à Nancy en 1767, fit en 1778 pour être admis à l'École militaire. Jean de Circourt fut admis en 1767 dans l'Ordre de Malte.

La famille de Circourt était représentée dans les dernières années du XIX[e] siècle par deux frères. L'aîné de ceux-ci, Aimé-Joseph-Albert, comte de Circourt, décédé en 1895 à l'âge de 77 ans, n'a laissé qu'une fille, M[me] Tixier de la Pommeraie.

Principales alliances : de Pouilly, du Houx de Dombasle, etc.

CIRESME, ou CYRESME, ou SIRESME, (de). Voyez : CYRESME (DE).

CIROT et CIROT de la VILLE. Armes de la famille de la Ville de Mirmont, adoptées par Mgr Cirot de la Ville : d'*or à un mont de sable mouvant de la pointe de l'écu ; au chef d'azur chargé de deux yeux au naturel.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire du Maine.

Jean-Pierre-Albert Cirot, né à Ancône en 1811, doyen de la faculté de théologie de Bordeaux, prélat de la maison de S. S. en 1875, chanoine évêque de Lorette en 1886, décédé à Bordeaux dans les dernières années du XIX[e] siècle, était connu sous le nom de CIROT DE LA VILLE. Ce nom de la Ville venait de la famille de la Ville de Mirmont, originaire des Landes, anoblie en 1769, à laquelle appartenait sa mère. Il sera consacré en son lieu une notice à cette famille.

CISSEY (Courtot de). Voyez : COURTOT DE CISSEY [1].

[1] Il a existé, dans le Perche, une famille de Cissey qui portait pour armes : d'*azur à trois bandes d'argent et une étoile d'or posée au canton sénestre du chef de l'écu.* Cette famille fut maintenue dans sa noblesse le 20 avril 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1697 pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de Marie-Anne de Cissey, née en 1686 au Pin (Orne). Marie-Angélique de Cissey de la Courtinière, née au même lieu en 1751, fut également admise à Saint-Cyr en 1761. Une branche de cette famille vint au XVII[e] siècle se fixer en Poitou où elle fut maintenue dans sa noblesse le 2 avril 1699 et en 1715 par jugements des intendants Maupeou et Quentin de Richebourg.

CISTERNES de l'ORME et de VINZELLES (de). Armes : d'*or à une citerne de sable, maçonnée du champ et chargée en cœur d'une étoile de même*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions d'or*.

La famille DE CISTERNES, anciennement et honorablement connue en Auvergne, appartient à cette haute bourgeoisie qui vivait noblement avant la Révolution et qui aujourd'hui s'est tout à fait confondue avec la noblesse. Saint-Allais en a donné dans son *Nobiliaire Universel de France* une généalogie que M. Villain a reproduite et continuée jusqu'à nos jours dans le premier volume de sa *France Moderne*. On trouvera aussi sur les Cisternes beaucoup de renseignements intéressants dans les manuscrits de Chérin et dans les *Nobiliaires d'Auvergne* de Lainé et de Bouillet.

D'après une tradition, qui naturellement ne s'appuie sur aucune preuve, la famille de Cisternes serait venue d'Italie se fixer en Auvergne au XIVe siècle et aurait eu dans le passé une origine commune avec la puissante maison des princes de la Cisterna, alliée de nos jours à la maison de Savoie.

Bouillet mentionne au nombre des premiers auteurs connus de la famille de Cisternes un Pierre de Cisternes, prêtre, notaire de la Cour de Montferrand, puis chancelier garde des sceaux de Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, qui paraît avec ces deux qualités dans un grand nombre d'actes passés entre 1432 et 1458 ; un N... de Cisternes, qui était juge à Issoire en 1575 ; et un Antoine Cisternes, qui fut député de la même ville auprès du roi Henri III, en 1577, et qui revint de sa mission pourvu de la charge d'élu royal.

Un membre de la famille de Cisternes sollicita en 1788 des lettres patentes de confirmation de noblesse portant relief d'omission de qualifications nobles et anoblissement en tant que besoin. Il dut produire à l'appui de sa demande au Cabinet des Ordres du Roi un certain nombre de titres ; le plus ancien de ces titres était un acte par lequel noble Guillaume-Miet de Cisternes, Sgr en partie de Chéry, vendit le 20 juin 1451 diverses rentes au curé et aux prêtres de Saint-Jean-de l'Herm. M. de Cisternes ne put produire qu'une copie de cet acte signifiée par huissier le 16 mars 1764. Il ne put davantage établir aucune liaison entre ce Guillaume de Cisternes et un certain Gonon Cisternes qui vivait sous Henri IV et auquel seulement il put faire remonter la filiation suivie de sa famille. D'après le travail de Saint-Allais ce Gonon de Cisternes aurait épousé le 2 janvier 1583 une demoiselle Mauzac et aurait été fils d'un Pierre de Cisternes qui résidait à Issoire en 1540. Il est mentionné comme défunt dans le contrat de mariage, passé le 20 novembre 1618, de son fils Pierre Cisternes et de Marie Vachier. Dans ce contrat, produit en 1788 au

Cabinet des Ordres, il est qualifié *vivant noblement à Issoire;* mais une note de Chérin apprend que l'acte a été altéré et que l'on y a substitué le mot *noblement* au mot *marchand.* Dans ce même contrat le marié, Pierre Cisternes, est qualifié *noble et demeurant à Issoire;* une note de Chérin apprend que là encore l'acte a été altéré et que le mot *demeurant* a été substitué au mot *marchand.* Pierre Cisternes figure avec les qualifications de noble, seigneur de Vinzelles, conseiller du Roi élu en l'élection de Clermont, dans huit actes, ceux-là authentiques, passés entre les années 1623 et 1655. Il eut quatre fils dont deux, Étienne et Joseph, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, éteinte au XVIIIe siècle, arriva à la noblesse à la faveur des charges dont ses membres furent revêtus. Son auteur, Étienne Cisternes, acquit le 11 août 1651 l'office de conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Paris ; il était conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé quand il épousa Françoise Ribeyre, le 10 février 1657. Il fut père de Pierre de Cisternes, Sgr de Beaussac et de Vinzelles, baron de Theix, marié en 1691 à Henriette le Verrier, qui fut président en la Cour des aides de Clermont, et grand-père de Nicolas de Cisternes de Vinzelles, décédé sans postérité, qui fut pourvu de la même charge en 1731.

L'auteur de la seconde branche, Joseph Cisternes, sieur de Lorme, épousa le 18 août 1682 Marie Bonnefoy, fille d'un avocat. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Pierre et Hugues, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, maître Pierre Cisternes, bourgeois du lieu de Lauvagnat, épousa le 13 juin 1704 Marguerite Luilier, fille d'un bourgeois de Saint-Flour. Ce fut son petit-fils, Michel-Joseph Cisternes de Lorme, né en 1735, avocat en Parlement, habitant de Clermont-Ferrand, marié en 1762 à Jeanne Tixier de Brolac, qui demanda en 1788 à faire reconnaître sa noblesse. Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner cette demande, envoya en juillet 1788 au baron de Breteuil un rapport fort défavorable qui commence en ces termes : « Les titres de M. de Cisternes de Lorme « ne font point présumer que sa famille ait eu une origine noble. Ils « en démontrent tout au contraire la roture à l'époque de 1618 « dans les personnes de ses trisaïeul et quatrième aïeul. Divisés en « deux branches, l'aînée s'est anoblie par la possession de charges de « magistrature..... La branche cadette, dont est sortie le suppliant, « paraît être maintenue constamment dans l'état de roture. On « ne voit à ses sujets d'autres qualifications que celles qui sont pro- « pres aux bourgeois. Il semblerait donc entièrement contraire aux « principes d'accorder au suppliant des lettres de confirmation de

« noblesse, puisque cette production même ne la prouve point. « Quant aux lettres d'anoblissement auxquelles il se restreint, c'est « à Sa Majesté à prononcer si le mérite des services de la branche « aînée, qui n'est plus dans les fonctions de la magistrature, et les « siens propres sont des motifs assez puissants pour déterminer la « concession de cette grâce. Les services de la branche aînée ont « pu être suffisamment récompensés par l'attribution du privilège de « noblesse dont elle a joui. » On ne voit pas que la requête de Michel-Joseph de Cisternes de Lorme ait été agréée et aucun membre de la famille de Cisternes ne prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Michel-Joseph laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Blaise, marié en 1789 à Mlle Aulteroche, dont la descendance subsiste sous le nom de Cisternes de Lorme ; 2° Pierre, officier à l'armée des Princes, marié en 1801 à Mlle d'Aragonnès de Laval, dont la descendance subsiste sous le nom de Cisternes de Vinzelles.

Hugues Cisternes, auteur du second rameau, épousa en 1709 Mlle Chabas. Un de ses descendants, Balthazar-Antoine Cisternes, né en 1804, notaire, puis juge de paix, révoqué en 1870, avait vainement demandé le 12 mars 1867 l'autorisation de substituer à son nom celui de : de Cisternes de Lorme. Il a laissé deux fils, Stéphane, percepteur à Clermont, et Joseph, né en 1834, ancien notaire à Brioude, qui ont eu l'un et l'autre postérité masculine.

La famille de Cisternes a fourni de nombreux officiers, dont l'un périt à Quiberon en 1795, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Tixier de Brolac 1762, Carmantrand de la Roussille, d'Aragonnès de Laval 1801, du Vernin, Paulze d'Ivoy 1741, Boyer du Moncel, de la Roque, Bravard, de Laire, Chamerlat, de Barton de Montbas 1835, etc.

La vieille famille d'Auvergne dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille Cisterne de Courtiras qui a occupé un rang distingué dans la bourgeoisie du Vendomois. C'est à cette dernière famille qu'appartenait la vicomtesse de Poilloüe de Saint-Mars, décédée en 1872, qui fut si connue comme romancière sous le pseudonyme de comtesse Dash.

CITOYS (de). Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois pommes de pin d'azur* (aliàs *de trois mûres de pourpre tigées de sinople*), 2 *et* 1.

La famille de Citoys, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse poitevine. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et Beauchet-Filleau en a donné une généalogie

dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

La famille de Citoys a pour premier auteur connu Pierre Citoys qui était en 1465 papetier à Poitiers. Jean Citoys était en 1567 libraire rue de l'Aiguillerie, à Poitiers. André Citoys, marchand libraire, fut nommé en 1593 consul des marchands de Poitiers.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu le 28 mai 1715 par M. de Richebourg, intendant, en faveur de la famille de Citoys, fait remonter la filiation de cette famille au 26 juin 1534, date à laquelle Pierre Citoys, écuyer, fils de Gérard Citoys et de damoiselle Olympe Giraud, aurait épousé Marie de Bougy. Mais les premier degrés de cette filiation paraissent fantaisistes.

François Citoys, né à Poitiers en 1572, fut un des plus célèbres médecins de son temps et fut honoré de la confiance spéciale du roi Louis XIII et du cardinal de Richelieu. Dans sa vieillesse il se retira dans sa ville natale, dont il avait été nommé échevin en 1652. Il avait eu au moins un fils, François Citoys, écuyer, sieur de Fief-Vaillant, décédé en 1648, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité. François Citoys eut plusieurs frères dont deux, Antoine et Mathieu, furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Antoine Citoys, écuyer, Sgr de Vaurais, décédé en 1646, fut professeur de droit en l'Université de Poitiers. Son fils, Pierre Citoys, Sgr de la Touche-au-Blanc; baptisé à Poitiers en 1601, avocat au présidial de cette ville, marié à Renée Gordien par contrat passé en 1634 devant notaires à Luçon, fut nommé en 1643 échevin de Niort et fit au greffe la déclaration de vouloir vivre noblement, ayant été anobli par ses fonctions d'échevin. C'est par erreur que Beauchet-Filleau a avancé que sa veuve, alors fixée dans l'élection des Sables, avait été maintenue dans sa noblesse en 1667 par M. de Barentin, intendant de Poitiers. On peut voir dans les manuscrits de Chérin que Mme Citoys fut, au contraire, condamnée à 500 livres d'amende comme usurpatrice de noblesse par jugement du 12 août 1669 du même M. de Barentin. Elle paya alors avec son fils Pierre, le 20 août 1669, une somme de 1.500 livres pour être maintenue dans les privilèges de la noblesse acquis par l'échevinage de Niort. Son fils, Pierre Citoys, épousa en 1668 Catherine du Breuil, veuve de Pierre Harpedanne de Belleville. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants, le 27 novembre 1699, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers. Son fils, Charles Citoys, Sgr de la Touche-au-Blanc, baptisé en 1672, marié en 1715 à Marie-Charlotte Yongues, fut encore maintenu dans sa noblesse le 28 mai 1715 par jugement de Quentin de Richebourg,

successeur de M. de Maupeou. Il fut le grand-père de Charles-Alexis de Citoys, chevalier, Sgr de Biron, de la Pagerie et du fief du Petit-Château-Guibert, baptisé à Luçon en 1760, décédé en 1830, qui fit en 1781 des preuves de noblesse pour être promu au grade de sous-lieutenant et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. La famille de Citoys s'est éteinte dans les mâles avec le fils du précédent, Armand-Philippe de Citoys, né en 1802, qui est décédé en 1879 ne laissant de son mariage, en 1833, avec Mlle Gorin de Ponsay que trois filles, Mmes de Buor, de Poutier et de Goué.

Mathieu Citoys, auteur de la seconde branche, était en 1644 doyen des conseillers en l'élection de Poitiers. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, René, fut maire de Poitiers. Cette branche s'éteignit vers le milieu du XVIIIe siècle.

Mathieu Citoys, écuyer, prêtre, chanoine de l'église de Poitiers ; Renée de Citoys, femme de René de Choisy ; N... Citois, sous-chantre de l'église collégiale de Poitiers ; Charles Citois, écuyer, sieur de la Touche ; et Jeanne Citois, femme de Christophe Mesnard, écuyer, sieur de la Claye, firent enregistrer leur blason ou l'eurent enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : du Breuil 1666, 1668, de Maynard (ou Mesnard) de la Claye 1695, de Buor 1862, de Goullard 1785, Jaillard de la Maronnière 1791, d'Aubenton 1800, Lévesque de Puiberneau 1810, de Surineau, de Goué 1865, Clabat, de Béchillon 1711, d'Argence 1748, Goudon de l'Héraudière 1675, de Choisy, Filleau, etc.

CITRES (Dufaure de). Voyez : DUFAURE DE CITRES.

CIVELLI de BOSCH.

La famille DE BOSCH dont le nom a été relevé de nos jours par les familles CIVELLI et Estève, appartenait à la noblesse du Roussillon.

André Bosch, avocat à Perpignan, juge des premières appellations de la Gubernacio et des secondes pour le comté de Cerdagne, auteur de divers ouvrages de jurisprudence, fut inscrit le 16 juin 1628 au nombre des bourgeois de matricule de Perpignan qui jouissaient des privilèges de la noblesse.

André de Bosch, Sgr de Garrius et de Nidolères, citoyen noble de Perpignan, prit part en 1789, en qualité de commissaire, aux assemblées de la noblesse du Roussillon ; il fut sous la Restauration conseiller général des Pyrénées-Orientales et mourut à Ille-sur-Tet en 1845.

M. Xavier Civelli de Bosch a épousé en 1901 Mlle des Cordes.

CIVILLE **(Poret de)**. Voyez : PORET DE CIVILLE ET DE BLOSSEVILLE [1].

CIVRAC **(de Durfort-)**. Voyez : DURFORT-CIVRAC DE LORGE (DE).

CIVRIEUX **(Larreguy de)**. Voyez : LARREGUY DE CIVRIEUX.

CIVRY **(Collin de Bar de)**. Voyez : COLLIN DE BAR DE CIVRY.

CIZANCOURT **(Méniolle de)**. Voyez : MÉNIOLLE DE CIZANCOURT.

CIZE de GRÉSY (de). Armes : d'*azur à trois bandes d'or, au lion de gueules, armé d'argent, brochant sur le tout; le champ chargé de six étoiles d'argent, mises en orle.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un lion issant de gueules.* — Devise : *Crescit in adversis virtus.*

La famille DE CIZE DE GRÉSY appartient à la noblesse savoisienne. Le comte de Foras en a donné une généalogie dans son *Armorial de Savoie.*

Elle avait pour nom primitif celui de Guaragna. Son auteur, Jean-Dominique Guaragna, prit dans la seconde moitié du XVIe siècle le nom de Cize qui était celui de la famille de sa mère et de son oncle maternel, Jean-Antoine Cize, riche marchand de Quieri fixé à Chambéry. Il fut anobli par lettres patentes du 17 décembre 1591. Il acquit l'année suivante de la comtesse de Tende les seigneurie, château et mandement de Grésy dont sa descendance a conservé le nom. Il acquit encore en 1609 la maison forte du Bonet, près de Chambéry. Il avait épousé le 16 janvier 1577 Gabrielle Pic, ou Pict, fille d'un bourgeois de Chambéry. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Louis Cize, qui épousa en 1626 Claudine de Bracorens et dont la descendance s'éteignit avec Pauline de Cize, mariée en 1818 à M. Paernat de la Pallud ; 2° Jean-Antoine Cize, dont il va être parlé. Jean-Antoine Cize, Sgr de Grésy, auditeur aux Comptes en 1607, puis sénateur de Savoie, épousa en 1605 Théodora Louys. Il fut père de Benoît de Cize, ambassadeur en Suisse, conseiller d'État, marié à Violente Asinari, comtesse de Peceto, qui fut créé baron de Grésy par lettres du 15 mai 1648, puis marquis par

[1] La famille Poret de Blosseville, d'honorable noblesse de Normandie, ne doit pas être confondue avec une famille de Civille, de la même province, dont une de ses branches a relevé le nom. Cette famille de Civille, dont la Chesnaye des Bois a donné la généalogie, portait pour armes : d'*argent à un chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or accostée de deux molettes de même.* Elle avait pour auteur Alonce de Civille, décédé en 1524, qui, étant venu se fixer en France, obtint en 1518 des lettres de naturalisation et d'agrégation à la noblesse française. La souche se partagea en plusieurs branches qui furent maintenues dans leur noblesse, le 11 février 1667, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Marie de Civille, héritière d'une de ces branches, épousa en 1774 le marquis de Bailleul, président au Parlement de Normandie. Pierre, marquis de Civille, chef d'une autre branche, page du duc d'Orléans en 1731, épousa en 1740 une fille du maréchal de Puységur. Il en eut un fils, qui paraît être mort sans postérité, et une fille qui épousa le vicomte de Poret de Blosseville.

nouvelles lettres du 29 décembre 1669, et grand-père d'Antoine-Emmanuel, marquis de Cize de Grésy, dont la descendance subsiste en Piémont avec distinction.

La famille de Cize a fourni un grand nombre d'officiers de mérite au service des rois de Sardaigne.

Principales alliances : Asinari, de Bracorens, Bogetto de Lachelle, Falletti del Castellazzo, Giriodi, etc.

Il a existé en Franche-Comté une famille de Cise, ou de Cize, qui portait pour armes : d'*argent à un sautoir noueux de gueules*. Cette famille avait pour auteur Gérard de Cize, conseiller maître des requêtes de l'hôtel du duc de Bourgogne, bailli d'Aval de 1472 à 1477, qui fut anobli par lettres patentes données à Anvers en 1467 et enregistrées à Dijon. Pierre de Cize, frère du précédent, était en 1464 prud'homme et échevin d'Arbois. La famille de Cize tomba en déchéance au XVIIe siècle. Elle s'éteignit en 1700 dans la personne de Françoise de Cize, veuve de Jacques Buchin, procureur postulant au bailliage de Salins.

CLABAT (de). Armes : d'*argent à un loup de sable rampant et une cotice d'or en bande, chargée en cœur d'un écusson d'azur au croissant d'argent*. — La branche des seigneurs de Puyterra portait : d'*argent à un loup de sable rampant, armé d'or, et une fasce de gueules, chargée d'un croissant d'argent, brochant sur le tout*. — La branche des seigneurs de la Route portait : *de gueules à un cormoran d'argent et à la bordure d'or chargée de seize tourteaux de sable*. — Devise : *Scit tantum pergere recta*.

La famille DE CLABAT, peut-être éteinte aujourd'hui, a occupé un rang distingué dans la noblesse du Poitou. On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Jacques Clabat, bourgeois de Saint-Loup, auquel remonte la filiation, fit une acquisition de rentes par acte de 5 novembre 1476. Il avait épousé Catherine Verdoys et en eut plusieurs fils. Deux de ces fils, Antoine Clabat, Sgr de Saint-Martin-la-Rivière, juge châtelain de la baronnie de Saint-Loup, près de Bressuire, mentionné dans des actes de 1518, 1539, 1546 et 1549, et Nicolas Clabat, Sgr de la Route, en la paroisse de Saint-Loup, licencié ès lois, anobli par la mairie de Poitiers qu'il exerça en 1532, furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette embrassa le protestantisme et s'éteignit avec Gabrielle Clabat, dame de la Route, qui épousa en 1666 Charles d'Aloigny, Sgr des Bordes.

Le chef de la branche aînée, Antoine Clabat, sieur de la Maisonneuve, avocat à Poitiers, sénéchal et juge ordinaire du duché de Thouars, fut élu maire de Poitiers le 25 juin 1635 et fit le 20 juillet suivant la déclaration de vouloir vivre noblement. Ses fils, Antoine Clabat et Jean Clabat, bailli du duché de la Meilleraie, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de l'intendant Chamillart comme fils d'un ancien maire de Poitiers. Armand Clabat, Sgr du Chillou, fils de Jean, fut encore maintenu dans sa noblesse le 4 juin 1707 par jugement de l'intendant Doujat. Deux de ses fils, Jean Clabat, Sgr du Chillou, capitaine au régiment de Dampierre, marié à Suzanne de Kervéno, et Joseph-René Clabat, marié à Cognac en 1725 à Catherine le Bouché, dame du Breuil, furent les auteurs de deux rameaux.

Les représentants du premier rameau, Jean-Gabriel-Armand de Clabat, chevalier, ci-devant mousquetaire de la première compagnie, servant dans la garde ordinaire du Roi, Sgr de Chillou, la Mairé, Clostre et la Poupardière, et son frère, Jean-Félix de Clabat de Borytière, lieutenant en premier au régiment de Foix, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Emmanuel de Clabat du Chillou, connu sous le titre de baron de Kervéno, fils de Jean-Félix, prit part à l'insurrection légitimiste de la Vendée, en 1832, puis à l'insurrection carliste d'Espagne, fut fait prisonnier et fusillé. Armand de Clabat du Chillou, frère du précédent, fut le dernier représentant de son rameau et mourut en 1871, à l'âge de 68 ans, sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de la Buharaye.

Le second rameau était représenté dans la première moitié du XIXe siécle par Léon Clabat, né en 1805, qui épousa une fille du général espagnol don Juan Valéro et qui en eut peut-être postérité.

Jacques Clabat, Sgr de Puyterra, issu d'une branche dont le point de jonction avec la souche est mal connu, fut anobli par la mairie de Poitiers en 1587 ; sa descendance ne tarda pas à s'éteindre.

La famille de Clabat a fourni des officiers.

Principales alliances : de Citoys, de Richeteau, de Béchillon 1701, de Poix 1695, de la Porte 1649, Irland 1680, d'Hugonneau de Chastenet 1769, de Jouslard d'Yversay 1778, de Guignard de Germond 1777, Blanchard de la Buharaye, de Sapinaud, de Pindray, de Lestang 1652, etc.

CLAIRAMBAULT, ou **CLÉREMBAULT**, (de). Voyez : Clérembault (de).

CLAIRBOIS (de Finance de). Voyez : Finance de Clairbois (de).

CLAIRON, ou **CLÉRON**, **d'HAUSSONVILLE** (de). Voyez : Cléron d'Haussonville (de).

CLAIRVAL, ou **CLERVAL**, (**des Ayettes, ou Dessayettes, de**). Voyez : AYETTES DE CLAIRVAL (DES) au tome II et aux Additions du tome V.

CLAMAGERAN.

Famille de haute bourgeoisie protestante, anciennement connue dans les environs de Clairac, en Agenais, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Pierre-Hippolyte CLAMAGERAN, né à Bordeaux en 1761, alla se fixer à la Louisiane. Il a été père de Jean-Jules Clamageran, né en 1827 à la Nouvelle-Orléans, nommé sénateur inamovible en 1882.

CLAMECY (**Callande de**). Voyez : CALLANDE DE CLAMECY.

CLAMORGAN (**de**). Armes : d'*argent à une aigle éployée de sable, languée, becquée et membrée d'or*.

La famille DE CLAMORGAN appartient à la noblesse de la Basse-Normandie. Elle est plus distinguée par son ancienneté que par son illustration et on n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements.

M. de Magny mentionne dans son *Nobiliaire de Normandie* un Thomas de Clamorgan, qui était chevalier banneret à l'époque des Croisades ; un Thomas de Clamorgan, chevalier, marié à Catherine d'Argouges, qui vivait en 1400 ; et, enfin, un Thomas de Clamorgan qui vers le milieu du XVIe siècle se qualifiait vicomte de Coutances et de Valognes.

Guillaume de Clamorgan, de l'élection de Carentan, fut du nombre des gentilhommes normands qui firent reconnaître leur noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463. Sa descendance se partagea en trois branches dont les représentants, répandus dans les élections de Valognes et de Carentan, furent maintenus dans leur ancienne noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Bon-Francois de Clamorgan, chevalier, Sgr de Taillefer, marié le 11 septembre 1764 à Geneviève le Mouton, fit en 1786 pour obtenir la nomination d'un de ses fils au grade de sous-lieutenant.

Jean-Charles-Claude de Clamorgan prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Coutances.

La famille de Clamorgan a fourni des officiers.

Principales alliances : le Forestier, Cabart-Danneville, d'Auxais 1654, Davy 1526, de Camprond 1570, le Mouton 1766, de la Lande de Calan 1884, etc.

CLAPARÈDE (**Hallez-**). Voyez : HALLEZ-CLAPARÈDE.

CLAPARÈDE. Armes de la branche française (d'après le règlement d'armoiries du 28 mars 1816) : *coupé : au 1 parti d'azur à une épée haute en pal d'argent, montée d'or, et de gueules à trois étoiles d'argent rangées en pal ; au 2 d'or à deux branches de laurier de sinople, croisées en sautoir par la tige et chargées d'un casque de sable, rehaussé d'or, doublé et panaché de gueules.* — Armes de la branche fixée à Genève : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux roses, tigées et feuillées d'argent, et en pointe d'un oiseau posé sur une montagne de trois coupeaux de même ; au chef de gueules chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille Claparède est originaire du lieu de Pompignan, situé près de Saint-Hippolyte, dans le département actuel du Gard. Elle occupait dans sa région dès le xviie siècle une brillante situation commerciale. Elle était déjà partagée à cette époque en deux branches principales dont on ne connaît pas le point de jonction, mais qui se sont toujours reconnues comme parentes. L'une de ces branches, aujourd'hui éteinte, demeura française. L'autre branche quitta la France lors de la révocation de l'Édit de Nantes et alla se fixer à Genève.

Le chef de la branche française, Jean-Baptiste Claparède, était sous Louis XV procureur en la viguerie de Gignac (Hérault). Il eut deux fils : 1° Michel, dont il va être parlé ; 2° Nicolas, homme de loi, qui fut lui-même père de Jacques-Fulcrand-Nicolas Claparède, né à Montpellier en 1795, président à la Cour d'appel de cette ville en 1838, décédé en 1845, et d'Édouard Claparède, chef de bataillon. Michel Claparède, né à Gignac en 1770, s'engagea comme volontaire en 1792, passa successivement par tous les grades, fut promu le 8 octobre 1808 à celui de général de division, fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 29 juin de cette même année, fut sous la Restauration inspecteur général d'infanterie et gouverneur du château de Strasbourg, fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre de comte par lettres-patentes du 28 mars 1816, obtint en même temps le règlement de ses armoiries, fut appelé en 1819 à la pairie de France héréditaire, se rallia à Louis-Philippe après la Révolution de 1830 et mourut à Montpellier en 1842. Il n'avait eu que deux filles : 1° la baronne Hallez, décédée en 1835, dont le mari fut substitué au titre de comte de son beau-père par lettres-patentes du 18 janvier 1843 et dont les deux fils furent autorisés à joindre à leur nom celui de Claparède par ordonnance royale du 11 août 1841 ; 2° Mme Lafontan.

On trouvera dans la *France protestante* de Haag de nombreux renseignements sur la branche suisse de la famille Claparède. Galiffe a donné une généalogie complète de cette branche dans le tome III de

ses *Notices généalogiques sur les familles génevoises*. Le travail de Haag fait remonter la filiation à un Antoine Claparède dont le fils, Fulcrand, épousa au temple de Montpellier, le 12 mai 1585, sa parente, Louise, fille de Guillaume Claparède et veuve d'un protestant d'Avignon nommé Dufour. Claude Claparède, né en 1623, petit-fils de Fulcrand, fut un des plus riches négociants de Nîmes, fut nommé deuxième consul de cette ville en 1672 et reçut, en récompense de ses services, don d'une paire de flambeaux d'argent. Il laissa un fils, Claude Claparède. Celui-ci dut s'expatrier lors de la révocation de l'Édit de Nantes, vint se fixer à Genéve en 1691, y épousa en 1692 Catherine Dubois, originaire d'Orange, et fut nommé peu de temps après conseiller de l'élection de Brandebourg. Jacques-Claude Claparède, né en 1696, fils du précédent, pasteur de l'Église réformée, fut reçu le 24 juin 1724 bourgeois de Genève et épousa en 1726 Anne-Madeleine Guainier, proche parente de Necker, le célèbre ministre de Louis XVI. Sa descendance s'est perpétuée à Genève avec beaucoup de distinction et a donné un grand nombre de pasteurs de l'Église réformée.

Principales alliances : de Lullin, de Gallatin, Galiffe, des Arts-Turrettini, de Fernex, Hallez, etc.

CLAPIERS de COLLONGUES, de VAUVENARGUES et de SAINT-TROPEZ (de). Armes : *fascé d'azur et d'argent de six pièces ; au chef d'or*. — La branche de Vauvenargues, aujourd'hui éteinte, écartelait ces armes de celles de la famille de Séguiran : *d'azur au cerf issant d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux aigles au naturel couronnés d'or* (aliàs, pour le rameau de Vauvenargues, *deux cerfs d'or*). — Cimier : *un aiglon couronné d'or*. — Devise : *Ab alto ad altum*.

La maison DE CLAPIERS, à laquelle appartenait l'illustre Vauvenargues, est considérée à juste titre comme une des plus distinguées de la noblesse de Provence. Artefeuil en a donné une généalogie incomplète, et souvent erronée, qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. Barcilon, dans sa célèbre *Critique du Nobiliaire de Provence de Robert de Briançon*, la range au nombre des familles nobles de sang et d'origine et fait observer que Jacques et Honoré Clapiers possédaient le fief de Pierrefeu pour les comtes de Provence dans la première moitié du XVe siècle, c'est-à-dire *dans le temps qu'il n'était permis qu'aux seuls nobles d'en posséder*.

C'est sans aucune preuve que les généalogistes du XVIIIe siècle ont avancé que la famille de Clapiers était originaire d'Andalousie. Hugues de Clapiers, premier auteur connu de cette famille, est men-

tionné dans plusieurs actes du début du XIVe siècle et figure notamment comme témoin, en 1318, au testament de Bertrand de Flotte, son parent. Une généalogie manuscrite du XVIIIe siècle lui attribue pour fils un Jean de Clapiers auquel Artefeuil et les historiens qui l'ont copié font remonter la filiation suivie. Ces divers auteurs disent que ce Jean épousa Marguerite de Castellane et qu'il fit le 2 août 1330, devant notaire à Hyères, un testament dans lequel il se qualifie lieutenant général des armées du roi Robert, premier écuyer de ce prince et gouverneur de la ville et citadelle d'Hyères. Dans la réalité on ignore le nom de la femme de Jean de Clapiers et le testament de 1330 est manifestement l'œuvre d'un faussaire. On attribue à Jean de Clapiers deux fils : 1° Etienne, qui continua la lignée, 2° Hugues dont Artefeuil prétend que le sort est ignoré, mais qui figure dans de très nombreux actes, qui fit ériger à Hyères, en 139..., la chapelle des Clapiers, aujourd'hui paroisse Saint-Louis, qui épousa Aycarde de Jérusalem et qui fit son testament le 16 mars 1417, devant notaire à Hyères, en faveur de ses petits-neveux, Jacques, Honoré et Pierre. Etienne de Clapiers épousa Clémence de Laidet, mentionnée dans un acte du 14 décembre 1399. Il vivait encore quand son fils, Bermont de Clapiers, Cogr de Pierrefeu, épousa Amilhette du Puget, fille du seigneur de Roquebrune, par contrat passé le 21 décembre 1393 devant notaire à Roquebrune. Bermont reçut le 21 décembre 1395 une donation de son oncle Hugues et mourut en 1414. Il laissait trois fils dont le plus jeune, Pierre, fut nommé évêque de Toulon par bulle du 13 des calendes d'octobre 1440. La *Critique de la Critique du Nobiliaire de Provence de Robert de Briançon* prétend que Jacques et Honoré de Clapiers, fils aînés de Bermont, furent anoblis par lettres de 1437. On ne trouve nulle part ailleurs trace de ce prétendu anoblissement qu'avec sa sévérité habituelle Barcilon n'eût pas manqué de signaler. L'aîné de ces deux frères, Jacques, continua la descendance. Le puîné, Honoré, a été donné à tort par Artefeuil comme l'auteur de la branche des seigneurs du Puget et de Saint-Tropez ; il était en 1445 secrétaire du roi René et eut deux fils qui ne laissèrent pas de postérité. Jacques de Clapiers, Cogr de Pierrefeu, Sgr de Villepeys, Turris, etc., fut honoré de l'amitié du roi René qui lui accorda des droits importants sur les salines d'Hyères. Il arma à ses frais plusieurs navires lors de l'expédition que ce prince fit en 1438 pour reconquérir le royaume de Naples. Il épousa à une date inconnue Catherine Jassaud qui fit son testament le 6 août 1474 et dont il eut un grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, Nicolas et Antoine, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Nicolas de Clapiers, Cogr de Pierrefeu, fut nommé le 10 janvier 1469 conseiller du Roi et avocat des pauvres à l'Eminent Conseil, épousa le 4 octobre 1470 None de Guiran, veuve de Fabrice, Sgr de Gayetta, au royaume de Naples, puis le 20 mai 1482 Catherine de Néria et mourut en 1505. Son fils, Jean de Clapiers, Sgr de Pierrefeu, épousa le 22 novembre 1509 Marguerite d'Agoult, fille du baron d'Ollières ; il en eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine, Sgr de Pierrefeu, marié le 8 février 1545 à Jeanne de Cabanes, héritière en partie des seigneuries de Collongues et de Venel, et François, marié le 19 novembre 1548 à Marguerite de Séguiran, héritière de la seigneurie de Vauvenargues, qui furent les auteurs des deux grands rameaux de la branche aînée de la maison de Clapiers.

Charles de Clapiers, dit le chevalier de Collongues, issu du premier de ces rameaux, fut admis en 1640 dans l'Ordre de Malte, devint un marin renommé et reçut le surnom de *fléau des pirates*. Son frère, Jacques de Clapiers, connu le premier sous le titre de baron de Collongues, marié successivement en 1641 à Marguerite d'Augustine, en 1660 à Lucrèce de Bourguignon de la Mure et en 1666 à Louise de Fabre de Baumes, fut maintenu dans sa noblesse le 23 mars 1668 par jugement des commissaires chargés de la recherche des faux nobles. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Esprit, Sgr de Collongues, né du premier lit, marié à Marseille en 1676 à Anne de Curet, et Lazare, Sgr de Venel-Figueirolles, de Salles, etc., né du troisième lit, marié en 1693 à Françoise de Maurel de Volonne, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants.

Esprit de Clapiers, Sgr de Collongues, auteur du premier sous-rameau, laissa à son tour trois fils : 1° Jacques, Sgr de Collongues, capitaine au régiment du Maine, puis conseiller maître en la Chambre des comptes de Provence, marié en 1704 à Polixène de Gras de Prégentil, dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils, Jacques-Auguste, né à la Martinique en 1750, connu sous le titre de marquis de Clapiers, fils adoptif de son cousin le marquis de Vauvenargues, blessé mortellement à l'ennemi en 1794, et avec ses deux arrière-petits-fils, Jacques-Joseph, marquis de Clapiers, mort sans postérité en 1822 à Vienne, en Autriche, et Joseph-Camille, chevalier de Malte, fusillé à Aix en 1801 ; 2° Alexandre, dont il va être parlé ; 3° Charles, dit le chevalier de Collongues, Sgr d'Aubenas, marié en 1727 à Mlle de Saboulin, dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils, Charles-François-Xavier, connu sous le titre de marquis de Clapiers-Collongues, guillotiné à Marseille le 6 germinal

an II. Alexandre de Clapiers, né à Aix en 1685, second fils d'Esprit et d'Anne de Curet, passa après le traité d'Utrecht au service du czar Pierre le Grand, devint lieutenant général des armées de ce prince et chevalier de Saint-Stanislas Newsky, acquit en Esthonie de vastes domaines et mourut en 1743. Il avait épousé en Mecklembourg, en 1713, Anne-Sophie de Caden, luthérienne. Il en eut quatre fils : 1° Alexandre de Clapiers-Collongue, né en 1715, marié à Anne-Hélène, baronne Wrangel, dont la descendance subsiste avec distinction en Esthonie et en Livonie sous le nom de Clapiers de Collongue ; 2° Jean, lieutenant général, gouverneur général de la Sibérie orientale, décédé sans postérité en 1789 ; 3° Jacques, général d'infanterie au service de la Prusse, directeur des Invalides, décédé sans alliance en 1805 ; 4° Frédéric, lieutenant général au service de Russie, décédé en 1764[1].

Lazare de Clapiers, Sgr de Venel-Figueirolles, auteur du second sous-rameau actuel, fut père de Jacques de Clapiers-Collongues, Sgr des Roques et de Figueirolles, capitaine au régiment de Champagne, qui épousa en 1735 Gabrielle-Thérèse d'André. Un des fils de celui-ci, Balthazar de Clapiers, connu sous le titre de chevalier de Collongues, né en 1737, décédé sans postérité en 1819, fut l'auteur d'une *Chronologie des offices des Cours souveraines de Provence* et d'un immense travail sur l'état civil d'Aix et de ses environs qui est conservé à la Bibliothèque Méjanes et qui est connu sous le nom de *Tables de Clapiers*. Lazare-Alfred, marquis de Clapiers-Collongues, petit-neveu du précédent, né en 1823, conseiller général des Bouches-du-Rhône, décédé en 1887, fut un bibliophile distingué. Il a été père de Luc, aujourd'hui marquis de Clapiers, membre de la Société des Bibliophiles français, qui a plusieurs enfants de son mariage, en 1903, avec Mlle de Brossin de Méré.

François de Clapiers, auteur du second rameau de la branche aînée, d'abord lieutenant particulier au siège d'Aix, fut reçu en 1556 conseiller en la Cour des comptes de Provence. Il fut un des plus savants magistrats de son temps et écrivit plusieurs ouvrages d'histoire et de jurisprudence. Il laissa deux fils, Boniface, Sgr de Vauvenargues, marié en 1586 à Marguerite de Barthélemy de Sainte-Croix, et Jean, Sgr de Sambuc, reçu en 1576 conseiller en la Cour des comptes de Provence, marié en 1593 à sa cousine Catherine de Clapiers-Collongues, qui furent les auteurs de deux sous-rameaux.

Le chef du premier sous-rameau, Joseph de Clapiers, né en 1691, premier consul d'Aix et procureur du pays, se signala par son

[1] C'est grâce à une aimable communication de M. le marquis de Clapiers que l'on a pu avoir ces renseignements sur ce rameau fixé en Russie.

dévouement lors de la peste qui ravagea la Provence. En récompense de ses services, il obtint, par lettres patentes de mars 1722, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Vauvenargues. Il laissa trois fils qui moururent sans postérité et qui furent les derniers représentants de leur sous-rameau. L'aîné de ces fils fut le célèbre moraliste Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, né en 1715, auteur de l'*Introduction à la connaissance de l'Esprit humain*, prématurément décédé en 1747. Le second, Antoine, fut assassiné en Corse en 1741. Le plus jeune, Nicolas-Xavier, marquis de Vauvenargues, né en 1719, premier consul d'Aix, procureur du pays, décédé en 1801, avait adopté son cousin, Jacques-Auguste de Clapiers-Collongues, né à la Martinique en 1750, dont il a été parlé plus haut. Il vendit en 1791 sa terre de Vauvenargues à Mme veuve Isoard, née Pin. On sait que le petit-fils de celle-ci s'est cru en droit de relever le titre de marquis de Vauvenargues.

Le second sous-rameau posséda, entre autres biens, la seigneurie de Cabris et la baronnie de Gréoux. Il s'est éteint avec Jean-Paul, connu sous le titre de marquis de Clapiers-Cabris, qui épousa en 1769 Mlle de Mirabeau, sœur du grand orateur, et qui mourut en 1813 laissant une fille unique, la comtesse de Navailles-Labatut, décédée en 1836.

Antoine de Clapiers, auteur de la seconde branche, fut seigneur du Puget et épousa successivement Dauphine de Rochas d'Aiglun et Perrine de Castellane. Jean-François de Clapiers, Sgr du Puget, né de cette seconde union, fut capitaine viguier d'Hyères et épousa le 15 avril 1526 Anne de Glandevès. Sa descendance posséda, entre autres biens, la seigneurie de Saint-Tropez et s'éteignit avec Joseph-Fortuné de Clapiers de Saint-Tropez, né à Toulon en 1781, qui mourut en 1852 sans avoir été marié.

La famille de Clapiers a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre de magistrats, des officiers distingués, dont plusieurs furent tués à l'ennemi, onze chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, trois chanoines comtes de Saint-Victor-les-Marseille, un député de la noblesse de la sénéchaussée de Marseille aux États généraux de 1789 (Louis-Félix, chevalier de Clapiers, né en 1739, grand'oncle des représentants actuels), etc.

On trouvera dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au XVIIIe siècle pour être admis à l'École militaire.

Principales alliances : de Laidet, d'Amalric, des Porcellets, de Candolle, d'Agoult 1509, de Thomas de Sainte-Marguerite 1574, de

Pontevés 1602, 1605, 1680, d'Albert de Roquevaux 1629, de Bourguignon de la Mure 1660, Pothuau 1723, de Laugier de Beaurecueil 1772, de Wendel 1814, de Fabry-Fabrègues 1738, de Demandolx 1791, d'André 1735, de Foresta 1586, 1688, 1881, de Carné 1876, de Brossin de Méré 1903, de Séguiran, de Gallifet 1643, d'Autric de Vintimille 1667, de Vintimille 1612, de Rascas, de Grasse 1655, d'Arcussia 1710, de Meyronnet 1724, de Gras de Prégentil, de Riquetti de Mirabeau 1643, 1769, de Navailles 1788, de Rochas d'Aiglun, de Castellane, de Laugier-Villars 1535, de Glandevès 1526, 1624, de Tressemanes, de Réquiston 1707, Wrangel, de Brevern, d'Uexkull, de Stackelberg, etc.

CLAPPIER (de). Armes (d'après le *Nobiliaire des Bouches-du-Rhône*) : *de gueules au clappier croisé d'argent.*

Il a existé en Provence un certain nombre de familles Clapier, ou Clappier, ou Clappiers, de conditions sociales très variées, qui n'avaient aucun rapport avec la puissante famille dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles a eu pour berceau la petite ville d'Aulps où elle occupait un rang distingué dès les premières années du XVIe siècle. Isnard de Clappier était en 1501 prévôt de cette ville. La descendance de son frère, Antoine de Clappier, mari d'Anne de Tende, s'agrégea à la noblesse au cours du XVIIe siècle, mais ne put faire reconnaître ses prétentions lors de la grande recherche commencée en 1666. On trouve, en effet, qu'à cette époque Balthazar, Étienne et Pierre Clapiers, de la ville d'Aulps, durent se désister de leur noblesse et payer une amende pour avoir usurpé la qualification d'écuyer. Depuis cette époque la famille de Clappier demeura non noble. Elle était représentée au XIXe siècle par deux branches.

Le chef de la branche aînée, Joseph de Clappier, né à Aulps en 1800, vint se fixer à Marseille après le mariage qu'il contracta en 1830 avec Mlle de Roubaud ; il laissa quatre fils, nés en 1841, 1842, 1843 et 1854.

La branche cadette alla se fixer à Digne. Son chef, Joseph-Alexandre de Clappier, né à Digne le 4 pluviôse an II, juge à Marseille, chevalier de la Légion d'honneur, épousa en 1824 Mlle de Roux. Il fut père d'Alexandre de Clappier, né à Digne en 1825, conseiller général des Basses-Alpes, marié en 1855 à Mlle Demoulin.

CLAPPIERS (de). Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *de sinople à un lapin d'argent.*

Cette famille, distincte de la précédente, a eu pour berceau la petite ville de Brignoles, en Provence.

Un jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1700 en fait remonter la filiation à André DE CLAPPIERS, écuyer, Cosgr du Revest, dont le fils, Barthélemy de Clappiers, épousa Catherine de Reverdier par contrat passé le 1er septembre 1544 devant notaire à Brignoles, dont le petit-fils, Pierre de Clappiers, docteur en droit, avocat à la Cour, épousa Catherine de Marcadier par contrat du 20 novembre 1594 et dont l'arrière-petit-fils, Jacques de Clappiers, avocat du Roi au siège de Brignoles, épousa Madeleine Eyssautier par contrat du 21 avril 1630. Les deux fils de ce dernier, Jean de Clappiers, avocat en la Cour, et Jacques de Clappiers, furent maintenus dans leur noblesse le 12 juin 1700 par jugement rendu à Aix du premier président Cardin le Bret. Noble Jacques de Clappiers, fils de l'aîné de ces deux frères, fut lieutenant général à Brignoles et épousa Madeleine de Chabert. Il fut père de Jacques de Clappiers, qui épousa à Marseille le 21 juillet 1745 Geneviève de Cabrières, fille d'un notaire à Cassis, et de François de Clappiers qui épousa dans la même ville, en 1749, Louise Janin.

Jean Clapier, conseiller du roi, lieutenant particulier en l'élection de Brignoles ; Pierre de Clapier, sieur de Laval, viguier de la ville de Brignoles ; et Madeleine de Clapier, veuve de Jacques de Meynier, bourgeois de la ville de Saint-Maximin, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Brignoles).

Esprit-Toussaint de Clapiers, écuyer, et Louis-François de Clapiers, écuyer, avocat en la Cour, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Brignoles.

Ildefonse de Clappiers, ancien magistrat, est décédé à Brignoles en 1883 laissant deux filles, Mmes de Forcade de la Grézère et de Clérissy de Roumoules.

CLARAC. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 11 novembre 1814) : *parti : au 1 de sable, chargé en pointe d'un vol ouvert d'or, surmonté de deux étoiles d'argent, rangées en bande; au 2 coupé de gueules, à l'épée haute en pal d'argent, et d'azur à la fasce d'or accompagnée de trois étoiles à six rais d'argent, 2 et 1.*

Cette famille est originaire de Tarbes, en Bigorre. Son auteur, Louis-Antoine CLARAC, né dans cette ville en 1772, fils de Simon Clarac et de Louise Duco, intendant militaire, député des Hautes-Pyrénées de 1815 à 1820, intendant de la maison militaire du Roi en 1822, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Arles en 1854, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 3 mars 1809, puis baron par nouvelles lettres du 15 mars 1810 et fut enfin confirmé dans la possession héréditaire de

ce dernier titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 11 novembre 1814 avec règlement d'armoiries. Il avait épousé en 1809 Mlle du Verdier de la Carbonnière; il en laissa une fille, Mme de Bécays de la Caussade, décédée en 1897, et un fils, Charles-Henri, baron Clarac, né en 1830, qui est décédé à Bagnères en 1879.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille de Clarac qui appartenait à l'ancienne noblesse chevaleresque de la même région. Cette dernière famille portait pour armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un lion rampant d'or; aux 2 et 3 de gueules à la cloche d'argent.* On trouvera sur elle un volumineux dossier dans les *Dossiers bleus;* on en trouvera aussi une généalogie complète dans les manuscrits de Chérin. Othon de Clarac, damoiseau, rendit un hommage en 1319. Pierre de Clarac, habitant de Tilhio, au comté de l'Isle-Jourdain, rendit un hommage le 23 mars 1348. Bernard de Clarac, habitant du même lieu de Tilhio, rendit à son tour un hommage le 2 janvier 1422. Il fut vraisemblablement père de noble Jean de Clarac, de la paroisse del Thil, qui fut nommé tuteur de son petit-fils Bertrand par le testament de son fils Jean, daté du 11 février 1451, et auquel la généalogie mentionnée plus haut fait remonter la filiation suivie. François de Clarac, baron de Roqueserrière, baptisé en 1637, demeurant au château de Mirepoix, diocèse du Bas-Montauban, fut maintenu dans sa noblesse le 8 juillet 1669, sur preuves remontant à 1506, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. La famille de Clarac fut admise en 1767 aux honneurs de la Cour. Elle s'est éteinte en la personne de Charles-Othon-Frédéric, comte de Clarac, né à Paris en 1778, célèbre archéologue, membre libre de l'Académie des Beaux-Arts en 1838, décédé en 1847.

CLARENS de PEYRAILLES (de). Armes : d'*or à trois étoiles à six rais de gueules.* — Timbre : *un heaume d'azur, taré de profil.* — Cimier : *une tête et un col de lévrier au naturel, colleté de gueules, à l'anneau d'or.*

La famille DE CLARENS est originaire de l'Astarac où elle a possédé, dans les environs de Mirande, un fief de son nom. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement; on ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Un de ses représentants, N... de Clarens, Sgr dudit lieu, aïeul des représentants actuels, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Mirande) les armes suivantes, aujourd'hui tombées en désuétude : *de sinople à l'aigle d'argent, éclairé de gueules.* N... Clarens, demeurant à Tarascon, fit enregistrer au même Armorial

(registre de Pamiers) des armoiries à peu près semblables : d'*azur à l'aigle d'or, éclairé de gueules.*

La famille de Clarens acquit par mariage en 1769 la terre de Peyrailles dont elle a conservé le nom.

Elle n'est pas titrée.

Principale alliance : de Brémond d'Ars 1911.

La famille dont il vient d'être parlé est distincte d'une famille de Clarens, originaire d'Espagne, fixée en Périgord et à Paris au cours du XIXe siècle, dont les membres sont connus sous les titres de marquis et de comte.

Il avait existé en Périgord au moyen âge une famille de Clarens qui est éteinte depuis plusieurs siècles.

Haag mentionne dans sa *France protestante* une famille de Clarens, originaire de Lyon, répandue en Dauphiné, à laquelle il attribue les armoiries enregistrées à l'Armorial de 1696 par les Clarens de Gascogne. Claude de Clarens épousa vers 1550 Marguerite Pérouse, dame du Valgodemar. Il fut père de Balthazar de Clarens, capitaine protestant, qui dans les dernières années du XVIe siècle acquit divers domaines dans le Trièves et dans les Baronnies, et grand-père de René de Clarens, Sgr de Pragautier.

CLARENS (de Chanceaulme de). Voyez : Chanceaulme de Fonrose, de Clarens, de Saint-Martin et de Sainte-Croix (de).

CLARET de FLEURIEU. Armes : d'*argent à une bande d'azur chargée d'un soleil d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux aigles.* — Devise : *Claret, non nocet.*

La famille Claret de Fleurieu occupe un rang brillant dans l'aristocratie du Lyonnais. Le comte H. de Jouvencel en a donné une généalogie complète dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1893. On trouvera, enfin, dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1783 pour être promu au grade de sous-lieutenant.

Pierre Claret, citoyen de Lyon, auquel remonte la filiation, était originaire de Nantua. Il épousa d'abord vers 1575 Jeanne Giroud, dont il eut un grand nombre d'enfants, puis, par contrat du 27 décembre 1607, Jeanne Foillet dont il ne paraît pas avoir eu de postérité. Son fils, Claude Claret, citoyen de Lyon, baptisé le 10 janvier 1590, marié le 7 mars 1613 à Marguerite Millotet, réalisa dans le commerce une grosse fortune. Il laissa lui-même deux fils : 1° Blaise, baptisé à Lyon en 1614, marchand canabassier, marié en 1642 à Anne Jobert, qui fut anobli en 1686 par l'échevinage de Lyon et dont la descendance s'é-

teignit au XVIIIe siècle; 2° Jean, Sgr de la Clarette, né en 1620, qui continua la lignée. Jean Claret, Sgr de la Tourette, occupa une situation commerciale particulièrement brillante. Il fut nommé en 1689 échevin de la ville et communauté de Lyon et fit, le vendredi 22 décembre 1690, en présence de messieurs les prévôts et échevins, la déclaration qu'ayant été honoré de la dignité consulaire pendant les années 1689 et 1690, il entendait continuer à vivre noblement et jouir des privilèges de noblesse attribués par les rois de France aux échevins de Lyon. Il avait épousé en 1647 Marguerite Vial et mourut à Lyon le 10 septembre 1704. Il fut père de Jacques Claret, écuyer, Sgr de la Tourette, puis de Fleurieu, baptisé à Lyon en 1656, conseiller du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de cette ville, puis conseiller du Roi en ses Conseils, président en la Cour des monnaies de Lyon en 1706, décédé en 1741, qui épousa le 29 juin 1690 Bonne Michon, fille d'un ancien receveur des deniers communs, dons et octrois de la ville et communauté de Lyon, et grand-père de Jacques-Annibal Claret, chevalier, Sgr de Fleurieu, dit le président de Fleurieu, né à Lyon en 1692, conseiller du Roi en ses Conseils, président en la Cour des monnaies de Lyon, prévôt des marchands de Lyon en 1740, secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville, décédé en 1776 au château de la Tourette, qui épousa en 1722 Anne Gaultier de Pusignan. Ce dernier laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Camille-Annibal-Gaspard Claret de Fleurieu, né à Lyon en 1727, qui continua la descendance ; 2° Marc-Antoine-Louis Claret de la Tourette, savant botaniste, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville et qui mourut sans postérité en 1793; 3° Charles-Pierre Claret de Fleurieu, né en 1738, directeur général des postes et arsenaux de la marine en 1770, ministre de la marine de 1790 à 1791, gouverneur du Dauphin, député de la Seine au Conseil des Cinq-Cents, conseiller d'État après le 18 brumaire, ministre plénipotentiaire, gouverneur des Tuileries, sénateur, membre de l'Académie des sciences, qui fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808 et qui mourut en 1810 ne laissant qu'une fille, Mme de Saint-Ouen. Camille-Annibal-Gaspard Claret de Fleurieu fut nommé en 1752 premier président au bureau des finances de Lyon, épousa en 1763 Mlle Fayard des Avenières, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon et mourut en 1796. Son petit-fils, Alphonse-Annibal, né à Paris en 1792, officier de la garde royale, marié en 1821 à Mlle Clapeyron du Milieu, releva le titre de comte qui avait été conféré en 1808 à son grand-oncle et fut connu sous le titre de comte de Fleurieu, conservé par ses descendants. Il est

décédé à Lyon en 1845 laissant cinq fils qui ont été les auteurs d'autant de rameaux.

La famille Claret de Fleurieu a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un grand nombre d'officiers de mérite. Un de ses représentants, le comte Arthur de Fleurieu, décédé en 1898, avait été élu en 1892 conseiller général de la Sarthe.

Principales alliances : Gayot de la Bussière de Châteauvieux 1719, Gaultier de Pusignan 1722, Baconnière de Salverte, Basset 1741, Sanson de Sansal 1791, Clapeyron du Milieu 1821, de Seguins-Pazzis 1853, Desplaces de Charmasse 1883, Garnier de Falletans 1886, Dryer de la Forte 1881, Fromentin de Saint-Charles 1887, de Forton 1858, de Cadolle 1885, de Carbonnier de Marzac 1864, de Monspey 1901, de Galway 1870, de Froissard-Broissia 1900, de la Roche-Nully 1863, de Vassinhac d'Imécourt 1905, Copin de Miribel 1883, Henrys d'Aubigny d'Esmyards 1848, 1889, Bissuel de Saint-Victor 1855, de Colbert-Turgis 1860, etc.

CLARET de la TOUCHE. Armes : d'*azur à un lion d'argent*, *armé, lampassé et couronné de gueules.*

La famille Claret de la Touche est anciennement et honorablement connue dans les environs de Vannes, en Bretagne. On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1859, dans le tome IV du *Nobiliaire universel* de M. de Magny et dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

M. de Magny la fait descendre d'un Yvon-François Claret de la Touche qui aurait figuré en 1512 à la réformation de la noblesse du diocèse de Vannes et qui, en 1536, aurait été ambassadeur du Duc en Angleterre, Cet historien paraît ignorer qu'en 1536 la famille des ducs de Bretagne était éteinte.

Dans la réalité la famille Claret de la Touche appartenait simplement avant la Révolution à la haute bourgeoisie de sa région. On ne voit pas qu'elle ait été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse, ni que ses représentants aient jamais porté de qualifications nobiliaires.

L'aïeul des représentants actuels, Pierre Claret, né à Allaire en 1750, avocat au Parlement de Bretagne, domicilié à Redon, fut en 1792 et 1793 président du tribunal du district de la Roche-Bernard. Il mourut à Vannes en 1819 laissant trois fils : 1° Magloire Claret, décédé à Vannes en 1853, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Brossard ; 2° Pierre-Aimé-Julien Claret, conseiller à la Cour de Rennes en 1834, qui a laissé plusieurs enfants ; 3° Prosper-Joseph Claret, né à Rieux en 1785, médecin en chef de l'hôpital de

Vannes, décédé en 1866, qui a également laissé plusieurs enfants. Un des fils de ce dernier, Prosper Claret de la Touche, né à Vannes en 1820, a été colonel d'artillerie et officier de la Légion d'honneur.

Les divers membres de la famille Claret ont été autorisés par décrets du 9 septembre 1868 et de 1869 à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE LA TOUCHE.

Principales alliances : de Brossard, de la Haye de Silz, Besuchet, Gerbier de Vologé 1825, Delavau de Treffort de la Massardière 1886, etc.

CLARION de BEAUVAL.

Famille de haute bourgeoisie sur laquelle les renseignements font défaut.

Haag mentionne dans sa *France protestante* une famille CLARION, originaire d'Alais, dans les Cévennes, qui dut s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes et dont les divers représentants étaient au XVIIIe siècle fixés en Suisse et en Hollande.

CLARKE et CLARKE de FELTRE. Armes : d'*or à une bande dentelée* (aliàs *engreslée) d'azur, chargée d'une étoile d'argent et accompagnée en chef et en pointe de deux besants d'or.* — Cimier : *un dextrochère armé d'une lance et chargé d'une étoile d'argent.* — Devise : *Omnia nobis prospera.* — La branche aujourd'hui éteinte des ducs de Feltre reçut sous le Premier Empire les armoiries suivantes qu'elle conserva après le rétablissement de Louis XVIII : *de gueules à trois épées hautes et rangées d'argent; au chef des ducs de l'Empire.*

La famille CLARKE appartenait au XVIIe siècle à la noblesse de l'Irlande. Elle paraît être éteinte dans ce pays et n'est pas mentionnée dans les divers ouvrages de Burke : *Peerage and Baronetage of the English Empire; Landed gentry of Ireland*, etc.

Deux branches de la famille Clarke vinrent au cours du XVIIIe siècle se fixer en France. Faute de renseignements suffisants on ne peut indiquer ici le point de jonction de ces deux branches.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin d'intéressants renseignements sur celle de ces branches qui subsiste en Bordelais. Cette branche descend d'un Jacques Clarke, capitaine d'une compagnie de cavalerie au service du roi Jacques II, qui servit en 1690 et 1691 au siège de Limerick et qui épousa vers 1680 Anne Shiell. Quand les descendants de Jacques Clarke voulurent faire reconnaître leur noblesse en France, ils présentèrent, en 1761, au Cabinet des Ordres du Roi un tableau généalogique dont ils firent certifier l'exactitude par Charles Townley, roi d'armes d'Angleterre. Ce tableau, comme

tous ceux qui furent délivrés à cette époque par les rois d'armes d'Angleterre, n'est malheureusement accompagné d'aucune preuve, ni même d'aucune date. Il fait de Jacques Clarke le fils d'un Thomas Clarke, qualifié *armiger*, et de Maria Brabazon, le petit-fils d'un Thomas Clarke, qualifié *centurio*, et de Marguerite Lewis et l'arrière-petit-fils d'un Thomas Clarke de Dromentines, qualifié chevalier doré (*eques auratus*), qui avait épousé Anna Jones et qui vivait dans le comté de Down au milieu du XVIe siècle. Jacques Clarke eut d'Anne Shiell cinq fils nommés Luc, Augustin, Tobie, Jacques et Jean. Les deux plus jeunes de ces fils, Jacques, baptisé à Dublin en 1686, et Jean, vinrent se fixer en France et furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier d'entre eux, Jacques Clarke, obtint en 1716 des lettres de naturalisation, passa l'année suivante à la Martinique, y exerça le commerce en gros, y épousa en 1722 Charlotte Banchereau et y mourut en 1754. Il laissa deux fils, Charles Clarke, né en 1726, conseiller au Conseil supérieur de la Martinique, et Jean-Louis-Clarke. né en 1744, officier de milices, qui demandèrent en 1778 à se faire reconnaître comme nobles et qui obtinrent en 1781 l'enregistrement de leurs titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île. Ce rameau s'éteignit vers le milieu du XIXe siècle.

Jean Clarke, le plus jeune des fils de Jacques et d'Anne Shiell, vint se fixer à Bordeaux et obtint en février 1718 des lettres de naturalisation. Il avait épousé en 1716 Anne-Jeanne Walsh dont il eut un grand nombre d'enfants. Un de ses fils, Tobie Clarke, fixé à Nantes, produisit en 1761 le tableau généalogique dont il a été parlé plus haut et, sur le vu de ce tableau et du certificat du héraut d'armes de la Grande-Bretagne qui l'accompagnait, obtint en décembre 1766 des lettres patentes de reconnaissance de noblesse rapportées tout au long dans les manuscrits de Chérin. Un autre, Jacques Clarke, demeurant à Bordeaux, sollicitait la même faveur quelques années plus tard. Luc-Tobie Clarke prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux. Ce rameau se perpétue très honorablement en Bordelais. Il a donné son nom à un important domaine situé à Listrac, en Médoc.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* des renseignements sur l'autre branche de la famille Clarke. Le chef de cette branche, monsieur Thomas Clarke, originaire de Kilkenny, en Irlande, fils de monsieur Jacques Clarke et de dame Marie Huisch, était capitaine aide-major du régiment de Bulkeley et âgé de 36 ans quand il épousa, par contrat passé le 17 janvier 1764 à Landrecies, en Hainaut, Marie-Louise Shée, âgée de 24 ans, fille de monsieur Guillaume Shée et de

demoiselle Marie-Thérèse Préponnier. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'État rendu à Versailles le 12 février 1774. Cet arrêt, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, constate que Guillaume Clarke, trisaïeul de l'obtenteur, était originaire du comté de Kent, en Angleterre, qu'il portait la qualification d'*armiger* et qu'il avait épousé Élisabeth Crips, de la maison de Northons, qu'il fut père de Jean Clarke, écuyer, marié à Marie Russel, de la maison des ducs de Bedford, grand-père de Thomas Clarke, marié à Élisabeth Murry, d'une famille noble d'Écosse, et bisaïeul de Jacques Clarke, marié à Marie Huisch, lequel dut s'expatrier, le tout prouvé par une généalogie dressée et certifiée par le sieur Thomas Hawkins, roi d'armes d'Angleterre. Henri-Guillaume Clarke, fils de Thomas, né à Landrecies le 17 octobre 1765, fit des preuves de noblesse en 1774 pour être admis à l'École militaire de la Flèche ; il fut nommé général de division en 1795, ambassadeur en Toscane en 1801, conseiller d'État et secrétaire de l'Empereur en 1804, ministre de la guerre en 1807 et fut créé comte d'Hunebourg par lettres patentes du 24 avril 1808, puis duc de Feltre par nouvelles lettres du 15 août 1809. Le duc de Feltre se rallia à Louis XVIII qui le créa pair de France par ordonnance du 4 juin 1814 et qui l'appela au ministère de la guerre lors du retour de Napoléon, en mars 1815; il suivit ce prince à Gand, fut chargé par lui d'une mission auprès du Prince régent d'Angleterre, reprit en septembre 1815 le portefeuille de la guerre, obtint l'année suivante le bâton de maréchal de France et mourut en 1818. Il avait épousé à Londres, en 1790, Élisabeth Alexander, dont il divorça en 1797 et qui mourut en Angleterre vers 1840. Il se remaria en 1799 à M[lle] de Zœpfell, fille d'un député du Bas-Rhin, qui lui survécut jusqu'en 1838. Il eut de sa première union une fille qui épousa en 1808 le duc de Fezensac, pair de France, et qui en eut plusieurs enfants. Il eut de la seconde union plusieurs fils dont les cadets moururent jeunes et dont l'aîné, Edgar, deuxième duc de Feltre, pair de France par droit héréditaire, mourut sans alliance en 1852.

Par décret impérial du 2 juillet 1856, confirmé par lettres patentes du 21 septembre 1864, Charles-Michel, comte de Goyon, né en 1844, un des petits-fils de la duchesse de Fezensac, fut autorisé à relever le titre de duc de Feltre conféré en 1809 à son bisaïeul.

Il subsiste de nos jours dans la noblesse d'Irlande une famille Clarke qui n'a aucun rapport avec celle dont il vient d'être parlé. Cette famille porte pour armes : d'*argent à une bande coticée de gueules chargée d'une couronne orientale d'or et de deux cygnes de pourpre*. Elle descend de William Clarke, riche marchand de Cork,

dont le fils aîné, William Clarke, major général, fut créé baronnet le 23 juin 1804 en récompense des services qu'il avait rendus aux Indes.

CLARY (**Bretonneau-**) Voyez Bretonneau-Clary.

CLARY. Armes (d'après les règlements d'armoiries du 20 juillet 1829 et du 27 janvier 1870) : d'*azur à un vol d'argent, chargé d'une épée haute du même, montée d'or, surmontée de deux étoiles aussi d'or ; au chef de même chargé de deux roses tigées et feuillées au naturel.*

La famille Clary, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend, appartenait sous Louis XIV à la haute bourgeoisie commerciale de Marseille.

Son auteur, François Clary, était marchand chaussetier à Marseille quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*or à une aigle, le vol abaissé de sable, becquée et membrée de gueules ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or que l'aigle regarde*. Il fut plus tard échevin à Marseille. On a dit, sans pouvoir le prouver, que ce négociant avait été anobli par lettres de Louis XIV. On ne trouve nulle trace de cet anoblissement et la famille Clary n'était pas considérée avant la Révolution comme appartenant à la noblesse de sa région. Les armes que François Clary fit enregistrer à l'Armorial de 1696 sont celles d'une famille de Clary dont il sera parlé plus bas et qui a appartenu à la noblesse de robe toulousaine. On a dit, mais toujours sans preuves, que la famille Clary était une branche de cette famille qui se serait détachée de la souche à une époque inconnue.

François Clary, né à Marseille en 1725, petit-fils du précédent, décédé dans la même ville en 1794, était sous Louis XVI un des commerçants les plus considérés de sa région. Il avait épousé d'abord en 1751 Mlle Fléchon ; il en eut deux filles, qui se marièrent dans la famille le Jeans, et un fils, Etienne-François, né à Marseille en 1757, qui fut l'auteur de la branche aînée, aujourd'hui seule existante. Etant devenu veuf en 1758, il se remaria l'année suivante à Rose Somis, fille d'un chevalier de Saint-Louis et sœur d'un général du Premier Empire. Il eut de cette seconde union un fils, Nicolas-Joseph, né à Marseille en 1760, qui fut l'auteur de la branche cadette, aujourd'hui éteinte, et quatre filles. L'aînée de ces filles épousa en 1786 Antoine-Ignace Anthoine, plus tard maire de Marseille et baron de Saint-Joseph ; la seconde épousa M. Blait de Villeneuve ; la troisième, Julie, épousa en 1794 Joseph Bonaparte,

plus tard roi d'Espagne ; la quatrième, enfin, Désirée, épousa en 1798 le général Bernadotte, plus tard maréchal de France, puis roi de Suède. Ces deux derniers mariages, considérés alors comme fort modestes, furent après l'établissement de l'Empire une cause d'élévation pour la famille Clary.

L'auteur de la branche aînée, Étienne-François Clary, était négociant à Marseille quand il fut élu, en 1800, député au Corps Législatif. Il mourut en 1823 laissant deux fils. L'aîné de ces fils, François-Joseph, né à Marseille en 1786, maréchal de camp en 1814, décédé sans alliance en 1841, reçut le titre personnel de comte par lettres patentes du roi Charles X du 20 juillet 1829 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Le puîné, Joachim-Napoléon Clary, né à Marseille en 1803, décédé en 1856, fut père d'Adolphe Clary, né en 1837, officier d'ordonnance de Napoléon III, décédé en 1877, qui reçut le titre héréditaire de comte par décret impérial du 27 janvier 1870. Le comte Adolphe Clary avait épousé quelques mois auparavant Mlle Marion, lectrice de l'Impératrice ; il en laissa une fille, la baronne de Beauverger, et un fils, Joachim-Henri, aujourd'hui comte Clary, né en 1875.

L'auteur de la seconde branche, Nicolas-Joseph Clary, ingénieur, fut créé pair de France à l'époque des Cent Jours. Il reçut le titre de comte de l'Empire par décret impérial du 4 juin 1815, décret qui, par suite des événements politiques, ne put être suivi de lettres patentes. Il mourut à Paris en 1823 laissant une fille, mariée au prince de Wagram, et trois fils : 1° François-Jean, comte Clary, sénateur sous le Second Empire, décédé en 1869, qui n'eut que des filles ; 2° Justinien, comte Clary, qui épousa d'abord Mlle Berthier, puis en 1883 Mme Bretonneau, née Moreau, et qui mourut sans postérité après avoir adopté MM. Bretonneau, fils de sa femme ; 3° Nicolas Clary, conseiller général du Calvados, décédé en 1868, qui laissa une fille, Mme le Roy de la Tournelle. On a eu occasion d'expliquer dans la notice consacrée à la famille Bretonneau-Clary comment un jugement du tribunal civil de la Seine du 13 janvier 1891 avait fait défense aux fils adoptifs du comte Justinien Clary de porter le nom de Clary sans le faire précéder de celui de Bretonneau.

Principales alliances : Bonaparte 1794, Bernadotte 1798, Berthier de Wagram 1831, 1849, 1857, le Jeans 1775, 1781, d'Anthoine de Saint-Joseph 1786, Blait de Villeneuve 1791, 1833, de Tascher de la Pagerie 1811, Lejeune 1821, Marion 1870, Petit de Beauverger, Talabot 1846, Piscatory de Vaufreland 1867, Duffour de Raymond 1878, Niel 1878, Boussin de la Croix-Laval 1885, le Roy de la Tournelle 1868, etc.

On a vu plus haut que le blason enregistré par François Clary à l'Armorial général de 1696 était celui d'une famille de Clary qui avait appartenu à la noblesse de robe toulousaine. Cette famille était originaire du lieu de Cordes, en Albigeois. Elle descendait de Jean Clary qui fut vers le milieu du xvi[e] siècle trésorier de France en la généralité de Guyenne et qui fut vraisemblablement anobli par sa charge. François de Clary, un des fils du précédent, décédé en 1616 sans laisser de postérité masculine, fut premier président au Parlement de Toulouse. Son arrière-petit-neveu, Jacques de Clary, Sgr de la Capelle et de Vindrac, au diocèse d'Albi, fut maintenu dans sa noblesse le 21 août 1669 (aliàs le 15 janvier 1671) par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. La famille de Clary produisit plusieurs conseillers au Parlement de Toulouse. Elle paraît s'être éteinte avec Jeanne-Gabrielle de Clary, mariée en 1772 au vicomte de Solages et décédée en 1807.

La famille languedocienne de Clary avait vraisemblablement eu dans un passé éloigné une origine commune avec la famille DE CLARIS DE FLORIAN qui portait identiquement les mêmes armoiries et qui, comme elle, était originaire de Cordes, en Albigeois. Cette famille remontait par filiation à François de Claris, habitant de Cordes, dont le fils Antoine épousa le 4 janvier 1505 Marie de Lorme. La descendance d'Antoine de Claris se partagea en plusieurs rameaux qui furent maintenus dans leur noblesse le 27 mai 1723, sur preuves remontant à 1505, par arrêt de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. La famille de Claris donna à cette Cour plusieurs magistrats éminents; elle produisit aussi des officiers de grand mérite. Son nom a été illustré par un de ses derniers représentants, Jean-Pierre de Claris, chevalier de Florian, décédé à Sceaux en 1794, qui fut un des meilleurs poètes de la seconde moitié du xviii[e] siècle.

Il a aussi existé en Limousin et en Auvergne une famille de Clary qui portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de deux clés d'argent et d'un croissant de même en chef et d'un soleil d'or en pointe*. L'auteur de cette famille, Charles de Clary, baron de Saint-Angel, près d'Ussel, décédé à Uzerche en 1679 à l'âge de 70 ans, était trésorier de France au bureau des finances de Limoges et fut vraisemblablement anobli par sa charge. Il avait épousé Catherine de Maleden et fut père de Martial de Clary, baron de Saint-Angel, conseiller à la Cour des aides de Clermont en 1682. La famille de Clary a donné dans la suite plusieurs conseillers et un président à la Cour des aides de Clermont. Un de ses représentants, Jean-Pierre de Clary, né à Clermont en 1720, décédé dans la même ville en 1808, fut nommé en 1780 brigadier des armées du Roi.

CLASSUN (de Lucmau de). Voyez : Lucmau de Classun (de).

CLAUDET. Armes : d'*azur à une badelaire en pal d'or, la pointe haute, et à la balance d'argent brochant ; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires*.

La famille Claudet est originaire de Pontarlier, en Franche-Comté, où, dès le xviii[e] siècle, elle occupait un rang distingué dans la bourgeoisie.

François-Xavier Claudet, procureur au bailliage et échevin au magistrat de cette ville, épousa vers 1750 Jeanne-Claudine Ballanche. Leur fils, Antide Claudet, né à Pontarlier en 1753, conseiller au bailliage de Salins, reçu bourgeois de cette ville en 1783, en fut nommé maire en 1793. Il fut plus tard président à la Cour criminelle du Jura et conseiller à la Cour de Besançon, fut élu en 1804 député du Jura au Corps législatif, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 janvier 1809 et mourut en 1812. Il avait épousé M[lle] Marguerite-Benoîte Morel. Leur fils, Narcisse, chevalier Claudet, né à Salins en 1793, a été père de M. Max Claudet, né en 1840, statuaire de talent, décédé à Salins en 1894, et grand-père de M. Georges Claudet, céramiste, qui a épousé en 1905 M[lle] Beaufort-Châtillon[1].

CLAUSADE de SAINT-AMARAND (de). Armes (d'après les règlements d'armoiries de 1825 et de 1826) : d'*argent à trois grenades ouvertes de gueules, 2 et 1*. — Aliàs : *écartelé aux 1 et 4 de gueules à deux clés d'or mises en pal, ayant leur anneau l'une en haut, l'autre en bas ; aux 2 et 3 d'argent à trois grenades ouvertes de gueules, 2 et 1*.

La famille Clausade, ou de Clausade, occupait au milieu du xviii[e] siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de l'Albigeois. Elle paraît être distincte d'une famille de Clauzade (ou de Clausade) de Mazieux et de Scalibert, rapportée plus loin, qui appartient à la noblesse de la même région.

Pierre Clausade, fils de Jean, Sgr de la Gachée et de la Roquette, avocat en Parlement, était en 1741 conseiller du Roi, juge de la ville et viguerie d'Albi. Son frère, Antoine Clausade, docteur en médecine, premier consul de Rabasteins, épousa vers 1765 Antoinette de Falguières. Il en eut, le 17 mai 1768, deux fils jumeaux, Pierre-Amarand Clausade, sieur de Saint-Amarand, garde du corps du roi Louis XVI, et Georges-Antoine-François Clausade, capitaine de cavalerie, membre du Collège électoral du Tarn et du Conseil municipal de Rabasteins, qui furent anoblis l'un le 19 novembre 1825, l'autre le 9 mars 1826, par lettres patentes du roi Charles X.

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. H. de la Perrière.

Le premier de ces deux frères, bien qu'encore non noble, avait été convoqué en 1789, à cause de son fief de la Gachée, aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. Il épousa Mlle de Toulza et en eut un fils, Georges-Amédée de Clausade, né à Rabasteins en 1809, docteur en médecine et en droit, décédé en 1847, qui ne paraît pas avoir laissé de postérité.

Le second, Georges-Antoine-François, épousa Mlle d'Ouvrier de Bruniquel et mourut à Toulouse en 1852. Son fils, Pierre-Gustave de Clausade, né à Rabasteins en 1815, conseiller général du Tarn, demanda le 29 décembre 1878 et obtint, par décret du 8 janvier 1883, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE SAINT-AMARAND. Il mourut à Toulouse en 1888 sans laisser de postérité de son mariage avec Mlle de Fleury de Blanchefort.

M. Henri-Ludovic de Gouze de Saint-Martin, né à Montauban en 1867, officier d'infanterie, petit-fils de Mme de Gouze de Saint-Martin, née d'Ouvrier de Bruniquel, et petit-neveu de Mme Georges-Antoine-François de Clausade, avait vainement demandé le 19 juillet 1891 l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE CLAUSADE DE SAINT-AMARAND.

CLAUSADE (ou CLAUZADE) de MAZIÈUX, de RIOLS, de SCALIBERT (de). Voyez : CLAUZADE DE MAZIEUX, DE RIOLS, DE SCALIBERT (de).

CLAUSEL (Lavit de). Voyez : LAVIT DE CLAUSEL.

CLAUSEL de COUSSERGUES. Armes : *parti : au 1 d'azur à un lion rampant d'argent, accompagné à dextre de deux clés d'or, passées en sautoir; au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur,* qui est de Clausel; *au 2 de gueules à une tour crénelée d'argent,* qui est de Rey de Salacroup.

La famille CLAUSEL DE COUSSERGUES appartient à la noblesse du Rouergue. On trouvera sur elle des renseignements dans le tome III des *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue* de M. de Barrau, dans les *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue* du vicomte de Bonald, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1890, etc.

La famille Clausel est originaire du bourg de Coussergues dont elle acquit la seigneurie dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Son auteur, Jean Clausel, épousa dans les dernières années du XVIIe siècle Catherine de Rey qui lui apporta la terre et le château de Salacroup, près de Saint-Chély, et divers biens à Saint-Côme. Il eut de cette alliance plusieurs fils. L'un de ces fils, M. Clausel de Gages, propriétaire du domaine de la Graturelle, n'eut que deux filles, Mmes de Fajole et de Longevialle. Un autre, l'aîné de tous, François-Amable Clausel, marié à Mlle Rose de Besplas, fut pourvu en 1754 de

la charge anoblissante de conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Ce fut lui qui acquit dans les dernières années de sa vie la seigneurie du bourg de Coussergues dont sa descendance a conservé le nom. Il laissa lui-même plusieurs fils dont l'aîné, Jean-Claude, né en 1759, continua la descendance, dont le second, Claude-Hippolyte Clausel de Montal, né en 1769, décédé en 1857, fut aumônier de Mme la duchesse d'Angoulême et évêque de Chartres et dont le troisième, Michel, décédé en 1835, fut vicaire général d'Amiens et de Beauvais et chanoine de Saint-Denis. Jean-Claude Clausel de Coussergues fut député de l'Aveyron sous le Premier Empire et sous la Restauration et fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 27 septembre 1810. Il se rendit célèbre en demandant à la Chambre des députés, en 1820, des poursuites contre le duc Decazes qu'il croyait responsable de l'assassinat du duc de Berry. M. Clausel de Coussergues était conseiller à la Cour de cassation lors de la Révolution de 1830; il donna sa démission pour ne pas prêter serment au nouveau Roi, se retira à Coussergues et y mourut en 1846 à l'âge de 87 ans. Il avait épousé Mlle Cassan de Floyrac. Son fils, Claude-Charles Clausel de Coussergues, né en 1801, membre du Conseil général de l'Aveyron, a lui-même laissé plusieurs fils dont l'un, décédé en 1896, a été président du Conseil général et député de l'Aveyron.

Principales alliances : de Fajole, de Rey de Salacroup, Falcon de Longevialle, Gros de Besplas, de Cassan-Floyrac, de Moly, du Plessis-Grénédan 1835, de Mostuéjouls 1884, de Brébisson, etc.

Une famille Clausel, différente de celle dont il vient d'être parlé, a occupé au XVIIe siècle un rang brillant à la Cour des comptes de Montpellier. Dans son *Armorial de Languedoc,* M. de la Roque lui attribue les armes suivantes : *écartelé : au* 1 *d'argent à un lion de sable chargé de besants d'or ; au* 2 *d'azur à une louve passant portant une clochette bataillée de gueules; au* 3 *d'azur à trois filets d'argent posés en bande et accompagnés de deux étoiles d'or, à la bordure dentelée de gueules ; au* 4 *d'argent à deux lions affrontés de sable soutenant une bague d'or, à la bordure d'azur chargée de neuf fleurs de lys d'or ; sur le tout de gueules au besant d'or accompagné de trois larmes d'argent, deux en chef, une en pointe.* Pierre Clausel fut nommé le 18 juin 1602 président en la Cour des comptes de Montpellier. Il laissa deux fils : 1° Guillaume, qui lui succéda dans sa charge de président en la Cour des comptes ; 2° Jean, Sgr de Sériès, qui épousa en 1634 Marie Hébrard, dame de la Lause, fille de Jean, consul de Montpellier en 1616. Guillaume Clausel laissa lui-même trois fils, Jean, Sgr de Fontfrède, conseiller en la Cour des comptes,

marié à Olympe de Garisson, Louis, officier, et Guillaume, officier, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse, le 31 octobre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant. L'aîné de ces trois frères fut enfermé au château d'Angers après la révocation de l'édit de Nantes et y était encore détenu en 1699.

Il a existé aux environs d'Uzès, en Languedoc, une famille Clausel qui portait pour armes : d'*azur à une bande d'or accompagnée en pointe d'une étoile de même ; à la bordure aussi d'or*. Cette famille remontait par filation à Guiraud de Clausel dont le fils, François, épousa en 1518 Cécile Verras et dont le petit-fils, Jacques, Sgr d'Airoles, épousa en 1565 Segondine d'Arnaud. Un des petits-fils de ce dernier, Paul de Clausel, gentilhomme verrier, demeurant à Euzet, au diocèse d'Uzès, fut maintenu dans sa noblesse le 13 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Un autre, noble Charles de Clausel, gentilhomme, maître verrier, épousa en 1664 Jeanne de Castelviel et fut père de Charles des Clauzels, sieur d'Airolles, demeurant à Châteauneuf-de-Mazenc, qui fut maintenu dans sa noblesse le 30 mai 1702 par jugement de Bouchu, intendant de Grenoble. Ce Charles d'Esclausel, Sgr d'Eyrolles, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montélimar) : d'*azur à une bande d'or accostée en chef d'une autre bande retraite mouvant du flanc sénestre et en pointe d'une étoile aussi d'or*, *l'écu avec une bordure du même*.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* des renseignements sur une famille Clauzel, fixée en Vivarais, qui au XVIIIe siècle revendiquait une origine commune avec celle dont il vient d'être parlé. Un membre de cette famille, Alexandre-Henri Clauzel, né le 25 septembre 1741 à Saint-Saturnin-de-Vallon, au diocèse de Viviers, mousquetaire, produisit en 1766 ses titres devant d'Hozier. Ces titres, tous plus ou moins falsifiés, établissaient qu'il était fils de noble Jean-Louis Clauzel, avocat en Parlement, baptisé le 11 mai 1713, et de dame Marie-Thérèse de Gigord, petit-fils de noble Samson Clauzel, du lieu de Vallon, qui fit son testament le 29 octobre 1738, et arrière-petit-fils de noble Louis Clauzel, qui épousa en avril 1670 Marie Maltieux, fille d'un notaire royal du lieu de Vallon, et qui était lui-même fils de noble Claude Clauzel, du diocèse d'Uzès.

CLAUSELLES de BOURGES (Fornier de). Voyez : FORNIER DE CLAUSELLES DE BOURGES, DE CLAUSONNE, DE VIOLET.

CLAUSONNE (Fornier de). Voyez : FORNIER DE CLAUSELLES DE BOURGES, DE CLAUSONNE, DE VIOLET.

CLAUSONNETTE (Roques de). Voyez : ROQUES DE CLAUSONNETTE.

CLAUSTRES (Bonnet des). Voyez : Bonnet des Claustres.

CLAUX de LESCAR (des). Voyez : Desclaux de Lescar de Dombidau de Crouseilles.

CLAUX (ou CLOS) de l'ESTOILLE (du). Armes : d'*azur à une fasce d'argent accompagnée en chef de deux coquilles du même et en pointe d'une aigle d'or au vol éployé.*

Originaire de l'Auvergne, passée plus tard en Bourgogne, la famille du Claux, anciennement du Clos, de l'Estoille a occupé un rang distingué dans la noblesse de ces deux provinces. On en trouvera une généalogie détaillée dans l'*Armorial général de d'Hozier* (registre complémentaire), publié de nos jours par la maison Firmin-Didot. On trouvera aussi dans les *Carrés d'Hozier*, au Cabinet des Titres, les preuves de noblesse que Maximilien du Clos de l'Estoille fit en 1756 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie du roi Louis XV. Ce travail a été reproduit par le docteur de Ribier dans ses *Preuves de noblesse des pages auvergnats.*

Bouillet mentionne dans son *Nobiliaire d'Auvergne* un Bernard du Claux qui figurait parmi les nobles tenant fief en Combrailles lors du partage de ce pays en 1249 ; un Philippe du Claux, fils de feu Guy, chevalier, Sgr du Claux, qui fit foi hommage au duc de Bourbon en 1357 et 1366 ; et un Bernard du Claux qui fut convoqué au ban de 1543. Mais il n'est pas prouvé que ces divers personnages aient appartenu à la famille qui donne lieu à cette notice.

Les preuves de noblesse faites par celle-ci en 1756 en font remonter la filiation au dernier janvier 1544, date à laquelle Henri, roi de Navarre, lieutenant général du Roi, gouverneur et amiral de Guienne, donna commission à son amé et féal Jean du Clos, capitaine sur mer, pour se transporter en la ville et havre de la Rochelle et faire rendre compte aux officiers de ce prince des droits qui appartenaient à l'amirauté. Le travail publié dans l'*Armorial général de d'Hozier* mentionne que le 23 mai 1545 ce même Jean du Clos, écuyer, Sgr de Martillac, reçut du même prince commission d'armer en équipage de guerre trois navires du havre de la Rochelle. D'après une sentence de maintenue de noblesse rendue en 1611 par l'élection de Gannat en faveur de son petit-fils, il aurait été fils d'un Michel du Clos qui figure avec la qualification d'écuyer dans des actes du 20 août 1509 et du 20 mars 1531. Il laissa d'une alliance inconnue un fils, autre Jean du Clos, écuyer, Sgr de Martillat, commissaire ordinaire des guerres, qui épousa Jeanne de Veiny, de la famille des seigneurs d'Arbouze. D'après le *Dictionnaire des anciennes familles d'Auvergne* de Tardieu, ce Jean du Clos aurait été nommé vers 1570 procureur

général près la Cour des aides de Clermont-Ferrand. Il était décédé quand son fils, noble Jacques du Clos, épousa du consentement de sa mère, par contrat post-nuptial du 13 septembre 1593, demoiselle Catherine Ossandon, fille de Pierre, écuyer, Sgr de Lolière et des Horts. Toujours d'après Tardieu, ce Jacques du Clos aurait été de 1592 à 1602 procureur général près la Cour des aides de Clermont et aurait vendu en 1587 sa seigneurie de Martillat à son beau-frère, Guillaume Enjobert, receveur général des finances en Auvergne. Il était seigneur de Fontnoble quand il fut maintenu dans sa noblesse le 12 novembre 1611, sur preuves remontant à 1509, par sentence des président, lieutenant et élus de l'élection de Gannat, sentence qu'il fit confirmer le 27 novembre 1613 par arrêt de la Cour des aides de Clermont. Il fut père de Gabriel du Claux, écuyer, Sgr de Fontnoble, mestre de camp d'infanterie, qui, ayant été attaqué dans sa noblesse au cours d'un procès par son adversaire, Marc de Fradel, fit reconnaître cette noblesse le 11 mars 1623 par arrêt du Parlement de Paris et qui ne laissa qu'une fille, et de Jacques du Clos, écuyer, capitaine dans un régiment entretenu pour le service du Roi, qui épousa, par contrat passé le 13 août 1633 devant notaire en Bourbonnais, Marguerite de Saint-Georges, héritière de la seigneurie de l'Estoille, en Mâconnais. Jacques du Clos, écuyer, Sgr de l'Estoille, de Fromentalet, etc., et sa femme, Marguerite de Saint-Georges, firent leur testament le 3 novembre 1657 devant notaire à Châteauneuf, en Mâconnais. Ils eurent deux fils, Aimé du Clos, Sgr de l'Estoille, capitaine au régiment d'infanterie de Lyonnais, et Armand du Clos, lieutenant-colonel audit régiment, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 13 janvier 1670 par arrêt du Conseil d'État. L'aîné de ces deux frères mourut en 1677 des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Cassel. Il eut deux filles qui furent admises en 1683 au chapitre noble de Neuville-les-Dames, en Bresse. Il eut aussi un fils, Camille du Clos, chevalier, Sgr de l'Estoille, baron de la Tour-Fromental, capitaine et maréchal des logis des gendarmes de la Reine, qui épousa Marie-Gabrielle de Sommyèvre par contrat du 25 avril 1693 et qui continua la descendance. Maximilien du Clos, Sgr de l'Estoille, baron de la Tour, fils de celui-ci, fut admis en 1724 aux États de Bourgogne. Il épousa Marguerite Guérin par contrat passé en 1736 devant notaire à Billom et fut père de Maximilien du Clos de l'Estoille, né en 1741 en la paroisse de Saint-Martin-de-Brousse, au diocèse de Clermont, qui fut admis en 1756 parmi les pages de la Grande Écurie. Celui-ci épousa dans la suite Mlle de la Roche du Ronzet et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom. Il est l'aïeul des représentants actuels.

Camille Duclos, Sgr de l'Estoile, et Marie-Gabrielle de Sommyèvre, sa femme, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Mâcon).

La famille du Claux de l'Estoille a fourni de nombreux officiers.

Elle était représentée de nos jours par Maximilien-Louis du Claux, connu sous le titre de comte de l'Estoille, officier démissionnaire en 1830, puis receveur des établissements de bienfaisance de Moulins, marié en 1835 à M[lle] de Barthelats, et par son fils, Antoine-Louis, comte de l'Estoille, qui a eu plusieurs fils de son mariage en 1870 avec M[lle] Roy de l'Écluse.

Principales alliances : de Veyny d'Arbouze, de Sommyèvre 1693, de Barthelats 1835, de Reclesne 1615, d'Escrots d'Estrées, de la Roche du Ronzet, de Courtilhe, Hugon de Givry, etc.

CLAUX (ou **DUCLAUX**) de **MARVILLE** et de **BÉSIGNAN** (du). Armes : d'*azur à deux clés d'or* (aliàs d'*argent à deux clés de sable*), *passées en sautoir; au chef cousu de gueules* (aliàs *d'azur*) *chargé de trois étoiles d'or* (aliàs *d'argent*).

La famille Duclaux de Marville et de Bésignan a eu pour berceau la ville de Nyons, en Dauphiné, où elle était honorablement connue dès le xvi[e] siècle. M. de Rivoire de la Batie mentionne dans son *Armorial de Dauphiné* un Antoine Duclaux qui en 1585 était marchand à Nyons.

Martin Duclaux fut premier consul de Nyons dans la seconde moitié au xvi[e] siècle. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Jean et Justin Duclaux, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Jean Duclaux, premier consul de Nyons, décédé en 1642, avait épousé Alice Bernard. Deux de ses fils, tous deux appelés Étienne, furent les auteurs de deux rameaux. L'un de ces deux Étienne Duclaux fut pourvu en 1632 du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon, grade qui conférait à ses titulaires la noblesse au premier degré.

L'auteur du premier rameau de la branche aînée, Étienne Duclaux, fut nommé en 1635 président en l'élection de Montélimar. Son fils, Jean du Claux, exerçait les mêmes fonctions quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Jean-François Duclaux, Sgr de la Mésangère, petit-fils de Jean, né en 1709, président en l'élection de Montélimar, puis au présidial de Valence, fut définitivement anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi. Il avait épousé en 1748 M[lle] Bouillet de Marville, dernière héritière d'une vieille famille dont il sera dit quelques mots plus bas. Il en eut plusieurs filles dont l'une épousa en 1780 son cousin, Josephdu Claux, marquis

de Bésignan. Il eut aussi un fils, Jean-Louis, Sgr de la Mésangère, qui joignit à son nom celui de la famille de sa mère et qui fut connu le premier sous le nom de Duclaux de Marville. Jean-Louis épousa en 1779 Mlle Boveron-Desplaces. Il en eut un fils qui demeura célibataire, et deux filles dont l'une épousa en 1811 son cousin, André-Jacques Duclaux, chef du second rameau.

Le chef de ce second rameau, Jacques Duclaux, était lieutenant de la châtellenie de Nyons dans la seconde moitié du xviiie siècle. Son fils, André-Jacques Duclaux, né en 1761, conservateur des hypothèques à Valence, épousa en 1811 sa cousine, Mlle Duclaux de Marville. Il en eut un fils, Louis-Martin, décédé en 1889, qui reprit le nom de Marville. Celui-ci a été père de Louis-Jean Duclaux de Marville, né en 1845, colonel d'infanterie de marine, qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1885, avec Mlle d'Hugues.

La branche cadette posséda les seigneuries de Molestre et de Bésignan, donna une série de châtelains de Mirabel et s'agrégea à la noblesse au cours du xviiie siècle. Un de ses membres, Pierre du Claux, chatelain royal de Mirabel, aux Duronnes, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, Pierre-Joseph du Claux, né en 1759, fut connu sous le titre de marquis de Bésignan. Il prit part sous ce titre, dans les rangs de la noblesse, à l'assemblée des trois ordres du Dauphiné tenue à Romans en 1788. Il eut à soutenir au mois d'août 1792 un véritable siège dans son château de Bésignan, parvint à gagner l'étranger et mourut à Naples en 1806. Il avait épousé en 1780 sa cousine, Mlle du Claux de la Mésangère. Leur fils, Louis du Claux, marquis de Bésignan, receveur principal des contributions indirectes, marié en 1811 à Mlle Taxil du Pont, en eut un fils qui fut le dernier représentant mâle de sa branche et qui mourut vers 1865 sans avoir été marié.

La famille Duclaux a fourni des présidents en l'élection de Montélimar, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des prévôts généraux du Dauphiné, un chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, etc.

Principales alliances : de Coston 1736, Bouillet de Marville 1748, d'Hugues 1885, de Crozet 1734, de Blosset 1748, de Joannis-Nicou vers 1830, de Planta 1780, etc.

La famille Bouillet de Marville, dont la famille Duclaux a relevé le nom, portait pour armes : d'*azur à trois membres d'aigle d'argent, onglés de gueules, tenant chacun un globe d'or*, avec pour devise : *Facere benè et laetari*. Son auteur, Claude Bouillet, sieur de Marville et de Vignemont, était dans la première moitié du xviie siècle secrétaire et greffier au bureau des finances d'Amiens. Antoine de Marville,

fils de Claude, était professeur de droit en l'Université de Valence à l'époque de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666. Il obtint le 17 novembre 1667 un arrêt du Conseil d'État interdisant de le troubler dans l'exercice de ses droits nobiliaires. Il fut père de Marc-Antoine de Marville, conseiller et chevalier d'honneur au siège présidial de Valence, décédé en 1744 à l'âge de 85 ans, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

CLAUZADE (ou **CLAUSADE**) de **MAZIEUX**, de **RIOLS**, de **SCALIBERT** (de). Armes : *de gueules à un chevron d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines de sable et accompagné de trois clés d'argent, posées deux en chef et une en pointe, l'anneau en bas ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

La famille DE CLAUZADE appartient à la noblesse toulousaine. Son nom est souvent écrit Clausade et elle ne doit pas être confondue avec la famille de Clausade de Saint-Amarand, de la même région, récemment éteinte, à laquelle il a été plus haut consacré une notice. On trouvera sur elle un très court article dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1900.

François Clauzade, marchand, bourgeois de Toulouse, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Armand Clauzade-Garouste, Sgr de Riols, fut anobli par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1693. Il fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *de gueules à une bande engreslée d'or accompagnée de trois molettes de même, 2 et* 1. Sa descendancese partagea en un certain nombre de rameaux qui se distinguèrent par les surnoms terriens de Mazieux, de Riols et de Scalibert.

MM. Clauzade de Riols de Scalibert et Clauzade de Mazieux prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

Paul de Clauzade de Mazieux, né à Toulouse en 1841, fut nommé général de brigade en 1899. Il est décédé en 1902 laissant plusieurs fils de son mariage avec Mlle de Lastours.

La famille de Clauzade n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : Dor de Lastours 1872, de Lafutsun de Lacarre, de Raymond de Cahusac, Prudhomme de Saint-Maur, d'Exéa, de Bertrand de Molleville, etc.

CLAUZEL. Armes : *écartelé : au* 1 *d'azur à trois étoiles d'argent, 2 et* 1 ; *aux 2 et 3 d'azur à deux chevrons d'or accompagnés de trois mains appaumées d'argent ; au 4 d'or à trois crabes de gueules, 2 et* 1.

La famille Clauzel, originaire de Lavelanet, dans le comté de Foix, descend de Jacques Clauzel qui avait épousé vers 1740 Jeanne Verdier et qui en eut trois fils. Le plus jeune de ces fils entra dans les ordres ; les deux aînés, Jean-Baptiste et Gabriel, furent les auteurs de deux branches.

Jean-Baptiste Clauzel, né à Lavelanet en 1746, était maire de sa ville natale quand il fut élu en 1791 député de l'Ariège à l'Assemblée législative. Il fut élu l'année suivante député du même département à la Convention, y siégea parmi les plus ardents Montagnards, vota la mort de Louis XVI, réclama la confiscation des biens de Mme du Barry et approuva l'arrestation des Girondins. Après le 9 thermidor Clauzel changea brusquement d'opinion, demanda l'arrestation de Barère, de Collot d'Herbois et de Billaud-Varennes et après l'insurrection de prairial an III demanda la condamnation à mort des derniers Jacobins. Il fit partie du Conseil des Cinq-Cents, se rallia à Bonaparte après le 18 brumaire et mourut à Paris en 1803 laissant postérité.

L'auteur de la seconde branche, Gabriel Clauzel, fut marchand à Mirepoix et épousa Blanche Castel. Le nom de la famille Clauzel a été illustré par leur fils, Bertrand Clauzel, né à Mirepoix en 1772, général de division en 1802, pair de France pendant les Cent Jours, député de l'Ariège en 1827, puis des Ardennes en 1831, maréchal de France en 1831, grand-croix de la Légion d'honneur, décédé en 1842 au château de Secourieu (Haute-Garonne). Le maréchal Clauzel avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 11 juin 1810, puis comte par décret impérial de 1813 ; il fut confirmé dans la possession de ce dernier titre par ordonnance du roi Louis XVIII du 31 décembre 1814. Il laissa deux fils jumeaux, Gabriel-Henri et Gabriel-Henri-Bertrand, nés à Mirepoix en 1803. Le premier de ces fils mourut en 1862 laissant une fille, la comtesse de Pierres. La descendance du second subsiste.

CLAUZEL de SAINT-MARTIN-VALOGNE. Armes de la famille Vaissière de Saint-Martin-Valogne (d'après l'*Annuaire de la Noblesse* de 1894) : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un coudrier d'or, à la bande de gueules brochant sur l'arbre,* qui est de la Vaissière de Cantoinet ; *aux 2 et 3 de gueules à un vaisseau d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or,* qui est de Seguin de Saint-Martin.

M. Léon Clauzel épousa vers 1840 Mlle Louise Vaissière de Saint-Martin-Valogne, petite-fille du conventionnel du même nom. Leur fils, Maurice Clauzel, élu en 1892 conseiller général du Gard, joint régulièrement à son nom celui de la famille de sa mère, ayant été

adopté par son oncle maternel, M. Camille de Saint-Martin-Valogne. Il a eu un fils, Pierre-Léon, admis à Saint-Cyr en 1892.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille Vaissière de Saint-Martin-Valogne qui compte encore des représentants.

CLAUZEL, aux Antilles et en Bordelais.

La famille Clauzel, très honorablement connue aux Antilles et en Bordelais, est originaire de Montpellier où dès la fin du XVIe siècle elle occupait un rang distingué.

Joseph Clauzel vint dans les premières années du XVIIIe siècle se fixer à la Martinique ; il mourut fort âgé à Saint-Pierre le 22 octobre 1777. Son fils, Nicolas-Sainte-Claire Clauzel épousa à la Martinique le 3 mai 1774 une assez proche parente de l'impératrice Joséphine, Mlle Hugonenc, fille de Joseph Hugonenc et de Rose-Élisabeth Leblanc-Nouguès, qui lui apporta des domaines en Bordelais. Il laissa de cette alliance un grand nombre d'enfants. Le plus jeune de ses fils, Benjamin Clauzel, marié à Porto-Rico en 1821 à Mlle de Boyrie, d'une ancienne famille noble des Landes, se fixa définitivement en Médoc et y acquit en 1832 de la famille de la Rochejaquelein la belle terre de Citran que sa descendance possède encore. Il eut quatre fils dont l'aîné, Félix, né à Porto-Rico, marié à Mlle de Laage, décédé à Bordeaux en 1886, a été longtemps conseiller général de la Gironde.

Principales alliances : Deville (aujourd'hui Sainte-Claire-Deville) 1771, Cornette de Venancourt 1822, 1846, du Quesne, de Boyrie, de Laage, Vallet de Payraud, Guillot de Suduiraut, de Forcade, le Saulnier de la Villehélio, de Sarrau 1895, Bourdillon, Castaing, etc.

CLAVEL de VEYRAN. Armes inconnues.

La famille Clavel de Veyran est anciennement et honorablement connue en Vivarais. M. Villain en a donné un tableau généalogique dans le tome II de sa *France moderne*.

Cet auteur mentionne un noble Pierre de Clavel (Clavelli) dont les héritiers tenaient en 1457 et 1458 des fonds au mandement d'Arzon et directe du prieur d'Éclassan ; un Claude de Clavel, marié à Gabrielle de Corsas, qui résidait à Saint-Victor en 1537 ; et un capitaine Clavel qui, en 1574, servait dans les rangs des huguenots.

La filiation suivie remonte à Christophe de Clavel, sieur de la Maisonneuve, en la paroisse de Saint-Félicien, dont le fils, Henri de Clavel, habitant du lieu de la Maisonneuve, marié à Suzanne de Burin, est mentionné dans divers actes de 1598 à 1613 et dont le petit-fils, Antoine de Clavel, sieur de Maisonneuve, épousa, par contrat du 22 février 1635, Isabeau des Boscs, du lieu de Veyran, ou Veyrans,

en la paroisse de Bozas. Henri de Clavel de Veyran, petit-fils d'Antoine, était en 1697 avocat en Parlement, juge et châtelain du marquisat de Bozas ; il épousa Marie-Anne Fourrel par contrat du 29 janvier 1714 et en eut un grand nombre d'enfants. La famille Clavel de Veyran paraît n'avoir eu jusqu'à cette époque aucune prétention nobiliaire. Elle ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles qui se firent maintenir nobles lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Alexandre-Henri de Clavel de Veyran, Sgr des Prés, né le 2 janvier 1724, fils d'Henri, paraît le premier dans plusieurs actes avec la qualification d'écuyer sans toutefois qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier. Il doit vraisemblablement être identifié avec un M. Clavel de Veyran qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Annonay. Il avait épousé en 1777 Mlle de Chalendar dont il eut plusieurs enfants. Un de ses descendants, Louis-Eugène Clavel de Veyran, notaire, est décédé à Tournon en 1896 à l'âge de 58 ans.

Principales alliances : des Boscs 1635, de Chalendar 1777, de Burine, etc.

La plupart des auteurs attribuent à la famille Clavel de Veyran les armes suivantes : d'*azur à un chevron d'or* (aliàs d'*argent à un chevron de gueules*) *accompagné de trois mouchetures d'hermines*. Ces armes sont celles d'une famille Clavel qui dans la première moitié du XVIe siècle vint de Toulouse se fixer dans la vallée du Graisivaudan, en Dauphiné, et qui se perpétua dans ce pays avec distinction pendant plusieurs générations.

CLAVEL (de). Armes (d'après Saint-Allais) : d'*argent à une bande de gueules chargée d'un crapaud empalé d'un clou, le tout d'or, le clou accosté en chef d'une étoile du même ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*.

Saint-Allais a donné dans son *Nobiliaire Universel* une généalogie de la famille DE CLAVEL. On trouvera aussi sur cette famille d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin. D'après Saint-Allais les Clavel seraient originaires de Lyon. Peut-être descendent-ils d'un honorable homme Guillaume Clavel, marchand, citoyen de Lyon, dont la veuve, honorable femme dame Nye Millot, fit son testament le 15 septembre 1564.

François Clavel, à partir duquel Saint-Allais donne la filiation, était capitaine de flute du Roi, entretenu à la marine, quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Toulon) : d'*or à une barre d'azur chargée en chef d'une étoile cométée d'argent et en pointe d'une tortue du même, la queue de*

l'étoile en haut. Il obtint dans la suite la croix de Saint-Louis et mourut en 1724. Il laissa deux fils, François-Antoine et Antoine de Clavel, qui furent tous deux chevaliers de Saint-Louis et officiers de marine distingués.

Sébastien de Clavel, fils de François-Antoine, était lieutenant de vaisseau au département de Brest quand il demanda, en 1783, des lettres de confirmation de noblesse. Chérin, chargé d'examiner sa requête, envoya au mois de juin de cette même année un rapport très défavorable dans lequel il constate que la famille Clavel mérite beaucoup de considération, mais n'a aucune noblesse. Sébastien de Clavel n'en portait pas moins le titre de comte dans les dernières années de sa vie ; il ne laissa qu'une fille.

Son oncle, Antoine de Clavel, mourut en 1765 ; il avait eu quatre fils de son mariage avec Françoise Martin : 1° Pierre-Antoine de Clavel, brigadier des armées navales, chevalier de Saint-Louis, décédé à la Ciotat en 1797, qui laissa deux fils ; 2° Antoine-Sauveur de Clavel, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, décédé à la Ciotat en 1803, qui laissa trois fils ; 3° Joseph de Clavel, religieux ; 4° François de Clavel, officier de marine, tué dans un combat naval. Cette branche de la famille de Clavel se trouva anoblie par le fait d'avoir fourni trois générations de chevaliers de Saint-Louis. On ne voit pas cependant que ses membres aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Urbain de Clavel, né en 1792, le plus jeune des fils d'Antoine-Sauveur, épousa très jeune Mlle Guion ; il en eut en 1817 un fils nommé François-Urbain. On ignore si la famille de Clavel compte encore des représentants.

CLAVERIE de PRADAL (Bonnel de). Voyez : BONNEL DE CLAVERIE DE PRADAL.

CLAVIÈRE (Bollon de). Voyez : BOLLON DE CLAVIÈRE.

CLAVIÈRE (de). Armes : d'*azur à un lion d'argent tenant une clé de même, à la fasce de gueules brochante.* — La famille de Clavière écartèle généralement ses armes de celles des Clavières du Vivarais : *de gueules à une main d'argent tenant deux faucons d'or, longés de sable.* — Couronne : *de Comte.*

Une famille DE CLAVIÈRES, dont la principale branche s'est éteinte dans les mâles en 1827, a occupé un rang particulièrement distingué dans la noblesse du Vivarais. Il existe un certain nombre de généalogies de cette famille. La plus complète est celle que M. Villain a donnée dans le tome II de la *France moderne.*

La famille de Clavières possédait dès la première moitié du

XVIe siècle un fief de son nom, situé dans la paroisse de Saint-Agrève, en Vivarais. On admet d'ordinaire qu'elle avait donné son nom à ce fief et qu'elle était originaire de la Chaise-Dieu, en Auvergne.

M. Villain fait remonter la filiation à un noble Vital de Clavières, Sgr dudit lieu et de Devesset, marié en 1445 à Catherine de Laborie, qui fut convoqué à l'arrière-ban de la sénéchaussée de Nîmes. Noble Bernard de Clavières, né à la Chaise-Dieu, fils du précédent, épousa, par contrat du 15 janvier 1470, Catherine, fille de Vincent Yrissat et de noble Philippe de Crussolier. Il en eut plusieurs fils dont l'aîné, Jean de Clavières, écuyer, Sgr du fief de son nom, en la paroisse de Saint-Agrève, écuyer de la Grande Écurie du Roi, épousa, par contrat du 30 août 1523, Jeanne de Sahune, dite de Villeneuve, fille de Jean, Sgr de Villeneuve, et fit son testament le 4 septembre 1556. C'est à ce contrat de mariage de 1523 que le jugement de maintenue de noblesse de 1668 fait remonter la filiation suivie. Toutefois ce jugement n'est pas tout à fait d'accord avec le travail de M. Villain puisqu'il appelle le marié Bernard au lieu de Jean et lui attribue pour père un Vital de Clavières qui, d'après M. Villain, n'aurait été que son grand-père. Jean (aliàs Bernard) de Clavières laissa plusieurs fils. Un de ces fils, Jean, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1554. Un autre, l'aîné, Annet de Clavières, Sgr du fief et château de Clavières, nommé le 1er août 1577 commandant pour le Roi de la citadelle et du château de Devesset, épousa, par contrat du 6 mars 1573, Antoinette de Truchet, fille du seigneur de Chambarlhac, et continua la lignée. Un des fils de celui-ci, Antoine, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1605. Un autre, Nicolas, fut père de Claude de Clavières, marié en 1653 à Madeleine de Motier de Champetières, et de Jules-Gabriel de Clavières, marié en 1659 à Anne du Bessé, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 12 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. L'aîné de ces deux frères, Claude, fut encore maintenu dans sa noblesse le 22 mai 1698 par jugement de M. de Lamoignon, successeur de M. de Bezons; ce fut lui qui acquit en 1731 de la maison de Lévis-Ventadour la terre et baronnie de Saint-Agrève; sa descendance s'éteignit avec ses deux petits-fils, Maximilien, connu sous le titre de comte de Clavières, qui périt en 1734 à la bataille de Parme, et Léopold, qui périt la même année à la bataille de Guastalla, et avec sa petite-fille mariée en 1725 au marquis de Bouillé du Chariol. Jules-Gabriel, le second des deux frères maintenus en 1668, fut le bisaïeul de René-Jean-Antoine de Clavières, né en 1726, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Annonay. Celui-ci laissa deux enfants, un fils et une fille, qui furent les derniers représentants de la famille de Cla-

vières du Vivarais. Le fils, Louis-René, mourut en 1827 sans laisser d'enfants de son mariage avec Mlle Malleval, qui se remaria au comte de Dienne et qui ne mourut qu'en 1866 ; la fille, Marie-Thérèse, épousa en 1812 Jean-Athanase (Blachier) du Rouchet de Chazotte dont les descendants ont relevé le nom de la famille de Clavières.

La famille de Clavières du Vivarais avait fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, deux chevaliers de Malte, etc.

Elle s'était alliée aux familles de Motier de Champetières 1653, de Hamal, de Bouillé 1725, du Peloux 1657, de Chambarlhac 1686, de Chastillon, etc.

D'après une tradition constante la famille DE CLAVIÈRE qui appartient de nos jours à la noblesse du Lyonnais aurait eu dans un passé reculé une origine commune avec la vieille famille vivaraise dont il vient d'être parlé. Elle obtint, du reste, de cette famille, en 1778, une reconnaissance formelle de parenté. Mais, par suite de la perte de ses papiers, elle ne peut prouver par titres cette communauté d'origine. Le comte de Jouvencel a donné une généalogie très complète des Clavière du Lyonnais dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789. Jean-François Clavière, à partir duquel seulement cet auteur donne la filiation, appartenait dans la première moitié du XVIIIe siècle au grand commerce de Lyon. Il laissa deux fils, François et Jean-François Clavière, qui régularisèrent leur situation nobiliaire en se faisant élire échevins de Lyon le premier en 1754, le second en 1770. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux.

François Clavière, auteur du premier rameau, épousa en 1743 Marie-Louise Gesse de Poisieux. Ce fut son fils, Gabriel de Clavière, Sgr de Grave, né en 1747, conseiller du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, qui acquit en Beaujolais la terre et le beau château de Jarnioux que sa descendance a conservés jusqu'à nos jours. Ce fut également lui qui, le 29 décembre 1778, obtint de René-Jean-Antoine de Clavières un acte le reconnaissant comme *descendant en bonne, vraie et légitime lignée d'une branche cadette de sa maison.* Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Lyonnais et mourut en 1824. Il avait épousé en 1779 Mlle Sahuc de Planhol ; il en eut deux fils, François-Gabriel de Clavière, marié en 1821 à Mlle de Béost, dont la descendance subsiste avec distinction, et Annet-Michel de Clavière de Grave, marié en 1819 à Mlle de Contenson, qui n'eut que des filles.

Jean-François Clavière, auteur du rameau cadet, fut père de Louis-François Clavière, né en 1746, qui prit part en 1789 aux assemblées

de la noblesse tenues à Lyon. Ce rameau s'est éteint avec M. Jean-François Clavière, fils du précédent, directeur du Mont-de-Piété de Lyon, décédé en 1852, et avec son fils, Cléonice-César, décédé sans alliance en 1874.

La famille de Clavière n'est pas titrée.

Principales alliances : Muguet (de Varange) 1736, Gesse de Poisieux 1743, Passerat de la Chapelle 1772, Sahuc de Planhol 1779, du Bessey de Contenson 1819, de la Chapelle 1842, Bernard de la Vernette-Saint-Maurice 1849, Audras de Béost 1821, Cellard du Sordet 1858, de Boisset 1884, Munet 1887, Chastelain d'Essertines de Belleroche 1844, de Farconnet 1857, Courbon de Saint-Genest 1853, de Mazenod 1854, de Vignet de Vendeuil 1895, de Brinon 1904, etc.

Il a existé dans la noblesse du centre de la France plusieurs familles de Clavières, ou de Clavière. L'une de ces familles, fixée en Auvergne, portait pour armes : *de gueules à une clé d'argent mise en pal ; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Son chef, Annet de Clavières, sieur de Coulomiergues, en la prévôté de Maurs, marié à Delphine de Passefons, fut maintenu dans sa noblesse le 27 décembre 1666 par jugement de M. de Fortia, intendant, après avoir prouvé sa descendance de Pierre de Clavières qui rendit un un hommage en 1507.

On trouvera dans le tome VI des *Notices généalogiques sur les familles genevoises* l'histoire d'une famille Clavière, de très honorable bourgeoisie, qui portait pour armes : *parti : au* 1 *d'argent à une tour de sable ; au* 2 *de gueules à une tour d'argent ; sur le* 2 *du parti un chef d'or chargé d'une aiglette éployée de sable.* Cette famille était originaire de Serres, dans le Haut-Dauphiné. Jean-Jacques Clavière vint s'établir à Genève et se fit recevoir bourgeois de cette ville le 5 février 1735. Son fils, Étienne Clavière, né en 1735, banquier à Genève, ayant dû quitter cette ville pour des motifs politiques, vint se fixer à Paris, fut élu député de cette ville à la Législative, devint en mars 1792 ministre du roi Louis XVI, fut proscrit avec les Girondins et se suicida le 8 décembre 1793. Il ne laissait qu'une fille, Mme Vieusseux, décédée en 1851. La famille Clavière s'est complètement éteinte avec les quatre nièces du ministre, Mlle Jeanne-Isaline Clavière, décédée en 1859, Mme Pallard, décédée en 1849, Mme Bovard, décédée en 1857, et Mlle Suzanne Clavière, décédée à Nyon en 1876.

CLAVIÈRES (du Rouchet de Chazotte de). Voyez : BLACHIER ET BLACHIER DU ROUCHET, DU ROUCHET DE CHAZOTTE ET DU ROUCHET DE CHAZOTTE DE CLAVIÈRES aux Additions du tome IX.

CLAVIÈRES (Salvage de). Voyez : SALVAGE DE CLAVIÈRES.

CLAVIERS (**Baron de**). Voyez : BARON D'ESCLANDS ET DE CLAVIERS.

CLAYBROOKE (**de Hanmer de**). Voyez : HANMER DE CLAYBROOKE (DE).

CLAYE (**le Bas de Girangy de**). Voyez : LE BAS DE GIRANGY DE CLAYE, DE BOUCLANS ET DE COURMONT.

CLAYE (**de Maynard de la**). Voyez : MESNARD, OU MAYNARD, (DE).

CLEBSATTEL (**de**). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'or à un sapin de sinople posé sur une terrasse de même ; aux* 2 *et* 3 *de gueules à une chèvre contournée d'argent grimpant sur des rochers de même mouvant de la pointe de l'écu.* — La branche fixée à Dunkerque remplace la chèvre des deuxième et troisième quartiers par *une tête de bouquetin d'argent.*

La famille DE CLEBSATTEL appartenait sous Louis XIV à la haute bourgeoisie de l'Alsace. Elle s'est partagée en deux grandes branches principales dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction. L'une de ces branches demeura en Alsace tandis que l'autre alla se fixer en Flandre.

La branche d'Alsace descend de noble et savant sieur François Clebsattel, licencié en droit, avocat au Conseil souverain d'Alsace, bailli de la ville et seigneurie de Thann, qui fut anobli en août 1697 par lettres patentes du roi Louis XIV. Ce François Clebsattel avait épousé, par contrat du 5 janvier 1688, Élisabeth Hag de Landser dont la mère appartenait à l'illustre maison d'Andlau. Ils firent l'un et l'autre enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Brisach). Un de leur parents, Sébastien Clebsattel, prévôt du chapitre de Saint-Thiébaud de la ville de Thann, eut également son blason enregistré au même Armorial (registre de Brisach et Colmar). On trouve aussi que Georges-Louis Clebsattell, maître apothicaire à Thann, eut son blason enregistré d'office au même Armorial: *d'or à trois pommes de pin de sable*, 2 *et* 1. François de Clebsattel, né à Thann le 1er avril 1689, fils de François, fut grand veneur des terres du duc de la Meilleraie et épousa en 1714 Marie de Gesslering de Dornbourg. Les lettres de noblesse obtenues par son père en 1697 se trouvant rentrer dans la catégorie de celles qui furent révoquées par l'édit d'août 1715, il s'adressa au Conseil d'État et en obtint le 16 mai 1718 un arrêt qui le maintenait dans sa noblesse et qui exceptait de cette révocation lesdites lettres de noblesse. Il fut père de François de Clebsattel, sgr de Cernay, qui fut chevalier de Saint-Louis et commandant pour le Roi de la ville de Belfort, et grand-père de Charles de Clebsattel, né en 1775, qui fit en 1784 ses preuves de

noblesse pour être admis à l'École militaire. M. de Clebsattel, grand bailli de Thann, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Thann et d'Huningue. On ignore si cette branche subsiste.

La branche fixée de nos jours en Flandre obtint du roi Louis XIV en 1693 des lettres patentes de réhabilitation et en 1710 des lettres de confirmation de noblesse. On trouvera sur cette branche quelques renseignements dans le tome IV du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais. François de Clebsattel, officier au régiment de cavalerie d'Ancezune, marié à Marguerite Félix de Rey, fut tué à l'affaire de l'Assiette, en Italie. Son fils, Jean-Baptiste Clebsattel, écuyer, avocat en la Cour, épousa le 10 novembre 1745 à Cadenet, en Provence, Ursule Laugier, fille d'un bourgeois de cette ville. Il fut père de François-Dominique de Clebsattel, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Adélaïde du Bellay, et grand-père de Joseph de Clebsattel, qui vint s'établir à Dunkerque. Étienne-Alfred de Clebsattel, né à Dunkerque en 1807, fut sous Napoléon III député du Nord au Corps législatif. Son fils, Marcel de Clebsattel, a épousé en 1883 Mlle de Courson de la Villeneuve.

La famille de Clebsattel n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, des chanoinesses du chapitre noble de Migette, en Franche-Comté, etc.

Principales alliances : Poncet des Nouailles 1807, de Courson 1883, d'Arras, etc.

CLÉDAT (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de novembre 1819) : d'*or à une fasce d'azur, chargée d'une épée d'argent et accompagnée en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'une porte de sable ouverte du champ et soutenue d'un croissant d'azur.*

La famille de Clédat est originaire de la ville d'Uzerche, en Bas-Limousin, où, dès le XVII[e] siècle, elle occupait dans la bourgeoisie un rang fort distingué.

Antoine Clédat, sieur de Laborie, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, lieutenant criminel de robe courte à Uzerche, épousa vers 1640 Michelette de Pradel ; il en eut deux fils, Jean, né à Uzerche en 1646, et François, baptisé en 1651.

N... Clédat, conseiller du Roi au siège d'Uzerche, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Brives) : *de sinople à une fasce componnée d'argent et de sable.*

La souche se partagea en plusieurs branches.

Le chef d'une de ces branches, M. de Clédat, fut pourvu en 1784

de l'office anoblissant de secrétaire du Roi près la Cour des aides de Montauban et le conserva jusqu'à sa suppression, lors de la Révolution,

Le chef d'une autre branche, Henri-Victor Clédat, épousa vers 1755 Marie-Thérèse Grandchamp. Il en eut trois fils qui moururent tous sans postérité. Le plus jeune de ces fils, Martial-Gabriel de Clédat, né en 1764 à Uzerche, avait épousé en 1792 M[lle] Moreau, fille d'un conseiller en la Cour des comptes de Provence, bibliothécaire de la Reine ; il reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes de novembre 1819 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries.

La famille de Clédat a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Certain 1809, Juge de la Ferrière, Dutheillet, de Sanzillon 1697, Decoux 1778, de Saint-Félix 1886, etc.

CLEENEWERCK et CLEENEWERCK de CRAYENCOURT. Armes : d'*azur à trois étoiles d'argent 2 et 1 ; au chef d'argent chargé de trois merlettes de sable.*

La famille CLEENEWERCK appartient à l'ancienne bourgeoisie des Flandres.

Un de ses membres, Jean Cleenewerck, greffier de la ville d'Hazebrouck, fit enregistrer ses armoiries à l'Armorial général de 1696 : d'*argent à trois merlettes de sable.*

La souche était représentée de nos jours par deux branches.

La branche aînée est connue sous le nom de Cleenewerck de Crayencourt. Un de ses membres, Michel Cleenewerck de Crayencourt était en 1789 conseiller et receveur des épices au bailliage et siège présidial de Flandre à Bailleul. D'après Borel d'Hauterive (*Annuaire de la noblesse* de 1885, page 348), son chef avait vainement demandé sous le Second Empire à être confirmé dans la possession du titre de vicomte. On se demande sur quoi il pouvait baser son instance, la famille Cleenewercke n'ayant aucun principe d'anoblissement connu.

La branche cadette ne porte d'autre nom que celui de Cleenewerck. Un de ses représentants, Henri Cleenewerck, né à Hazebrouck en 1791, a été maire de cette ville.

Principales alliances : Massiet (du Biest) 1587 et vers 1724, de Clercq 1776, de Ghéus 1802, van Pradelles de Palmaert 1753, Plichon 1840, de Coussemaker 1845, Louys de la Grange 1884, etc.

CLEMANCEAU (ou **CLÉMENCEAU**) de la **LANDE**.

Famille de haute bourgeoisie d'Anjou.

René-Mathurin Clemanceau de la Lande, né en 1755 à Montjean, en Anjou, était avocat à Paris quand il fut élu en 1791 député du Maine-et-Loire à l'Assemblée législative ; il fut encore élu le 25 germinal an VI député du même département au Conseil des Cinq-Cents, se retira en Anjou après le 18 brumaire, fut juge de paix du canton de Montjean et mourut en 1821.

CLEMANSIN du MAINE.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Bretagne, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Répertoire de Biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Un Clemansin du Demaine (*sic*) était en 1720 receveur des devoirs à Paimpol. Gervais-François Clemansin-Dumaine, ancien commissaire de la Marine, chevalier de la Légion d'honneur, fut de 1837 à 1848 adjoint au maire de Nantes. Georges Clémansin du Maine, né à Nantes en 1853, a exposé plusieurs fois avec succès depuis 1879 ses tableaux au Salon de peinture de Paris.

Le chef de la famille Clémansin du Maine est connu depuis quelques années sous le titre de comte, dont on ignore l'origine.

CLÉMENCEAU et CLÉMENCEAU de la LOCQUERIE et de la SERRIE.

La famille Clémenceau est une des plus anciennes de la bourgeoisie du Bas-Poitou. Elle s'est partagée à une époque très reculée en un certain nombre de branches dont on ne connaît pas le point de jonction. On trouvera la généalogie de plusieurs de ces branches dans le *Dictionnaire historique et généaloqique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

La branche des seigneurs de la Maisonneuve s'agrégea à la noblesse au cours du xvii[e] siècle. Son chef, René Clémenceau, Sgr de la Maisonneuve, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 2 septembre 1668 de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Il fut plus tard maintenu noble par jugement du 24 mai 1698 de M. de Maupeou, successeur de M. de Barentin. Il eut deux fils, René, baptisé en 1681, et Nestor-René, baptisé en 1685, qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur branche.

La seule branche de la famille Clémenceau qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours remonte par filiation à un Pierre Clémenceau qui, par acte du 12 décembre 1521, acquit la maison noble de la Morinière. Mathurin Clémenceau, sieur de la Morinière, fils de Pierre, rendit un hommage le 4 décembre 1549. Son fils, Jean-Baptiste Clémenceau, Sgr de la Morinière et de la Fontaine, épousa successivement Marguerite Payraud, dont les enfants partagèrent la succes-

sion par acte de février 1601, et Judith Simonnet ; il eut de ces deux alliances un grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, René Clémenceau, sieur de la Mérichonnerie, en la paroisse de Chantonnay, né du premier lit, et Paul Clémenceau, sieur du Pasty et de la Serrie, né du second lit, maître apothicaire à Mareuil, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Un troisième, Benjamin Clémenceau, également né du second lit, était greffier des rôles de la paroisse de Saint-Laurent de Solies quand il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Fontenay-le-Comte) : *de gueules à une clé d'argent, coupé d'argent à un seau de gueules.*

Le premier rameau de cette branche est connu sous le nom de Clémenceau de la Locquerie. Il était représenté de nos jours par Armand-Frédéric Clémenceau de la Locquerie, né en 1817, notaire à Niort, et par son fils, Georges-Henri Clémenceau de la Locquerie, né en 1850, docteur en médecine, qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Chaigneau.

Le second rameau était représenté au xviiie siècle par deux frères, Daniel-Louis Clémenceau de la Serrie, né en 1704, et Pierre-Benjamin Clémenceau, sieur du Colombier, né en 1707, licencié ès lois, avocat en Parlement. La descendance de l'aîné de ces deux frères s'est éteinte en la personne de son arrière-petite-fille, Mlle Marie-Angèle Clémenceau de la Serrie, décédée dans un âge avancé en 1891 au château de la Serrie. Le puîné fut père de Pierre-Paul Clémenceau du Colombier, né en 1749, docteur en médecine à Mouchamps (Vendée), qui fut sous-préfet de Montaigu sous le Consulat et député de la Vendée sous le Premier Empire. Celui-ci a été le bisaïeul de M. Georges Clémenceau, né en 1841 à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), docteur en médecine, ancien ministre, ancien président du Conseil, qui est une des personnalités les plus en vue du parti radical.

Principales alliances : Rampillon, Veillon de Boismartin, Biaille, Marchegay, Querqui, Bastard, Angibaud, de la Douespe 1694, Girard de Villars 1791, Godet 1735, Bouquet 1748, 1754, Bouin 1819, etc.

CLÉMENCEAU de SAINT-JULIEN.

Famille de haute bourgeoisie.

Louis Clémenceau, né à Bordeaux le 4 février 1819, demanda le 29 juin 1858 et obtint par décret du 16 avril 1859 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Saint-Julien sous lequel il était connu et qu'avait déjà porté son père.

CLÉMENS de la PALUN de TOURVILLE (de).

Famille noble du Comtat-Venaissin sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Pierre-Henri-Edouard DE CLÉMENS DE LA PALUN, né à Valréas en 1792, fils de Pierre et de Catherine-Ursule du Roure, épousa à Avignon en 1821 Antoinette-Élisabeth Gautier de Saint-Paulet. Leur fils, Louis-Henri-Ferdinand Clémens de la Palun, né à Valréas en 1822, capitaine d'infanterie, demanda le 19 mai 1860 et obtint par décret du 4 mai 1861 l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE TOURVILLE sous lequel il était connu. Il a été le dernier représentant mâle de sa famille et n'a eu qu'une fille, Mme de Bermond de Vaulx.

CLÉMENS de GRAVESON (de). Armes : d'*argent à trois pals de gueules*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille CLÉMENS DE GRAVESON, complètement éteinte dans la seconde moitié du XIXe siècle, appartenait à la noblesse de Provence.

Artefeuil en a donné une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres, Charles-Louis, né à Tarascon en 1722, fit pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Ces preuves sont accompagnées de la curieuse note suivante de d'Hozier : « La famille de Clémens n'a aucun titre ancien, ni pri-« mordial de noblesse. Je trouve le nom des Clémens dans les « registres de cette ville (Tarascon) ou des environs au nombre des « notaires ou des négociants. Il est vrai que divers actes du XVIe siècle « les qualifient nobles. Leurs grandes alliances leur ont fait soutenir « cette qualité sans titre et elles leur ont fait faire des chevaliers « de Malte. Le peuple, qui voit des croix de Malte à leurs enfants, les « croit aussi nobles que le Roi. Il est vrai que l'on trouve encore dans « les chartes de Louis II d'Anjou, comte de Provence, qu'un nommé « Clémens était un de ses écuyers. Louis Clémens était un des « secrétaires du roi René. Les Clémens de Tarascon ne sont pas de « leur famille. Ce secrétaire et cet écuyer de nos comtes de Provence « étaient de la famille des Clémens de Manosque éteinte depuis plus « d'un siècle. Celle de Tarascon a quelques qualifications qui ne « sont pas suffisantes pour effacer la roture originaire de notaire et de « négociant. Sa nombreuse chevalerie de Malte ne lui donne pas la « noblesse en France. Elle trompe le peuple... »

Le travail d'Artefeuil fait remonter la filiation à Raymond de Clémens, dont le fils, Jacques de Clémens, fut nommé premier consul de Tarascon en 1485 et fit son testament le 1er décembre 1505, dont le petit-fils, Thomas de Clémens, Sgr de Graveson, du Castellet, etc., épousa Catherine du Puy-Montbrun par contrat du

10 novembre 1516 et dont l'arrière petit-fils, Jean Clémens, Sgr des mêmes terres, épousa, par contrat du 9 mai 1556, Anne de Quiqueran, fille du seigneur de Ventabren. Charles de Clémens, Sgr de Graveson, du Castellet, de Ventabren, fils du précédent, eut de deux alliances successives trois fils dont les deux aînés, Alphonse et Antoine, furent les auteurs de deux branches et dont le plus jeune, André, admis dans l'Ordre de Malte en 1620, devint dans la suite commandeur et bailli à Manosque. Les deux branches de la famille de Clémens furent maintenues dans leur noblesse le 2 mars 1668 par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

La branche aînée fut encore maintenue dans sa noblesse le 24 mars 1711, sur le vu du jugement de 1668, par un nouveau jugement du président Cardin le Bret. Elle paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du xviii° siècle.

Le chef de la branche cadette, François de Clémens, Sgr de Graveson, du Castellet et de Ventabren, marié en 1664 à Marguerite de Gras de Preigne, fut aussi maintenu dans sa noblesse, à cause de sa terre du Castellet, par jugement des commissaires des francs-fiefs en Languedoc. Il fut père de Jacques de Clémens, marié en 1689 à Marie-Thérèse d'Icard, qui obtint, par lettres patentes d'août 1718, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Graveson, et grand-père d'André de Clémens, marquis de Graveson, élu en 1731 premier consul d'Aix, procureur du pays, qui épousa en 1718 Angélique-Charlotte du Deffand. Ce fut le fils de celui-ci, Charles-Louis de Clémens, marquis de Graveson, né en 1722, qui demanda à être admis parmi les pages du roi Louis XV. Il ne semble pas que la requête de ce jenne homme ait été agréée. Charles-Louis épousa dans la suite, en 1751, Marie-Catherine de Vogüé. La famille de Clémens de Graveson paraît s'être éteinte dans les males avec son fils, Jacques-Joseph, marquis de Graveson, né à Tarascon en 1759. Celui-ci épousa successivement Mlle Catherine de Longpré et Mlle d'Eyragues. Il eut de cette seconde union deux filles : 1° Angélique, mariée à M. de Perrochel; 2° Louise-Adine, née à Lyon en 1808, mariée à Tarascon en 1832 à M. Jean-Ernest de Jean de Montval.

La famille de Clémens de Graveson a fourni un très grand nombre de chevaliers de Malte.

Principales alliances : du Puy-Montbrun 1516, de Quiqueran 1556, de Gérente 1598, de Léautaud 1615, de Vincens de Causans 1627, de Gras de Preignes 1664, du Deffand 1718, de Bionneau d'Eyragues, de Perrochel, etc.

CLÉMENT d'AERZEN. Armes : *écartelé : au 1 d'azur à la montagne d'argent surmontée d'une tête de cheval coupée d'or ; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires , *au 3 de gueules à trois épées en sautoir d'argent, montées d'or et surmontées au deuxième point du chef d'une étoile d'argent ; au 4 d'or à deux palmiers, le feuillage enlacé, de sinople soutenus du même ; sur le tout de sable au cœur d'argent enflammé de gueules.*

On trouvera une intéressante généalogie de la famille Clément d'Aerzen dans les *Titres et confirmations de titres de la Monarchie de juillet, du Second Empire et de la Troisième République* du vicomte Révérend. L'auteur de cette famille, Gabriel-Joseph Clément, né en 1768 à Catillon (Nord), était fils de Jean-Baptiste Clément et de Marie-Anne Bruneau. Engagé dans les gardes françaises en 1782, il passa successivement par tous les grades, fut nommé général de brigade en 1799, puis officier de la Légion d'honneur, fut créé baron de l'Empire par décret impérial du 25 mars 1813, reçut en même temps une dotation située au bailliage d'Aerzen, en Hanovre, mais mourut sur ces entrefaites à Barcelone, avant l'expédition des lettres patentes. Il avait épousé à Perpignan, le 29 décembre 1793, Mlle Geneviève-Félicité Bernard, dite Dorville, comédienne, dont il eut deux enfants. Il se remaria du vivant de celle-ci, le 19 janvier 1800, avec Mlle Adélaïde-Arsène Arnoux, fille d'un maître de poste. Il en eut une fille, qui épousa dans la suite M. Flourens, pair de France, et un fils, Charles-Jean-Baptiste-Claude. Par jugement du tribunal civil de la Seine du 11 juin 1813, le premier mariage du général Clément fut déclaré nul et Adélaïde-Arsène Arnoux, sa seconde femme, fut maintenue dans ses droits d'épouse légitime. Le fils de celle-ci, Charles-Jean-Baptiste-Claude Clément, ou Clément d'Aerzen, né à Ypres en 1804, obtint le 26 novembre 1813 des lettres patentes qui le confirmaient dans la possession héréditaire du titre de baron accordé à son père. Il fut dans la suite préfet, receveur général des finances et officier de la Légion d'honneur, épousa en 1852 une fille du comte Ordener et mourut en 1871. Il laissait, outre plusieurs filles, un fils unique, Charles-Michel, baron Clément d'Aerzen, né en 1855, officier supérieur d'infanterie, qui a été confirmé dans la possession héréditaire de son titre de baron par arrêté ministériel du 19 juin 1874 et qui a eu lui-même des enfants de son mariage, en 1888, avec Mlle Carteron.

C'est vraisemblablement à la descendance du premier mariage du général Clément qu'appartenait un baron Hugues-Claude-Joseph Clément, marié à Mlle Moet, dont le fils, Joseph-Émile-Anatole, baron Clément, a épousé en 1861 Mlle de Béville de Vicque.

CLÉMENT de GRANDPREY. Armes : d'*argent à un chevron d'azur accompagné en chef à sénestre d'une palme de sinople et en pointe d'une tête de maure de sable, tortillée d'argent ; à la champagne de gueules chargée d'une croix d'honneur d'argent* (signe des chevaliers légionnaires).

La famille Clément de Grandprey est originaire du village de Bauffremont, dans le département des Vosges. Le vicomte Révérend lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1909.

Nicolas Clément, né à Bauffremont en 1756, fils de Dominique Clément et d'Élisabeth Colnet, fut d'abord gendarme de la garde du comte d'Artois, puis garde du corps de Monsieur, comte de Provence. Il était chef d'escadron de gendarmerie et chevalier de la Légion d'honneur quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 27 octobre 1809. Il mourut à Neufchâteau en 1827. Il était connu sous le nom de Clément de Grandprey depuis le mariage qu'il avait contracté avec Mlle Poullain de Grandprey, fille d'un ancien conventionnel. Son fils, Nicolas-Joseph Clément, né en 1793, membre du Conseil général des Vosges, puis juge de paix à Coussey, demanda le 10 janvier 1860 et obtint par décret impérial du 25 juin suivant l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Grandprey. Il mourut cette même année. Il fut père de Joseph Clément de Grandprey, né en 1820, inspecteur général et administrateur des forêts, marié en 1850 à Mlle de Baudel, et grand-père de Léon-Nicolas-Prosper Clément de Grandprey, né en 1851, marié en 1891 à une fille du général de Coatpont, qui a été nommé en 1908 général de brigade.

Principales alliances : Poullain de Grandprey, de Baudel, Mangin d'Hermatin 1885, le Bescond de Coatpont 1891, etc.

La famille Poullain appartenait avant la Révolution à la bourgeoisie des environs de Neufchâteau, en Lorraine. Joseph-Clément Poullain de Grandprey, né en 1744 à Lignéville, fils du sieur Poullain, résidant au château de Lignéville, était à l'époque de la Révolution prévôt de Bulgnéville. Élu député des Vosges à la Convention, il siégea parmi les modérés, fut déporté après le 18 fructidor aux îles de la Charente-Inférieure, fut plus tard président du tribunal civil de Neufchâteau et mourut en 1826.

CLÉMENT de RIS, de la RONCIÈRE et de la RONCIÈRE-le-NOURRY. Armes de la branche de Ris (d'après le règlement d'armoiries du 13 mars 1820) : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de deux étoiles de même et en pointe d'une colombe, également d'argent,*

portant dans son bec un rameau d'olivier de sinople. — Armes de la branche de la Roncière (d'après le règlement d'armoiries du 12 octobre 1815) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une colombe tenant dans son bec un rameau d'olivier, le tout de même; au chef de gueules chargé d'un sénestrochère coupé de carnation, adextré d'une épée haute et sénestré d'un casque, le tout d'argent.*

La famille Clément de Ris et de la Roncière est originaire de Langres, en Champagne, où au commencement du xviiie siècle elle occupait un rang honorable dans la bourgeoisie. On en trouvera une généalogie dans les *Anoblissements, titres et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Un de ses représentants, Louis Clément de Malleran, professeur royal de droit, exerçait dans la première moitié du xviiie siècle l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Le frère de ce magistrat, Nicolas Clément, bourgeois de Langres, épousa vers 1710 Marie-Marguerite Frécard. Il en eut deux fils, Louis Clément de Ris, né à Langres en 1714, et François-Nicolas Clément de la Roncière, qui vinrent l'un et l'autre se fixer à Paris et qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Louis Clément de Ris, fut reçu en 1739 procureur au Parlement de Paris; il fut pourvu dans la suite, le 29 janvier 1782, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie du même Parlement. Son fils, Dominique Clément de Ris, né à Paris en 1750, gentilhomme du duc d'Orléans, maître d'hôtel de la Reine, fut nommé le 2 février 1781 receveur des décimes du diocèse de Tréguier, en Bretagne. Appelé au Sénat sous le Consulat, il fut très peu de temps après enlevé dans son château de Beauvais, en Touraine, par des inconnus qui, pendant dix-neuf jours, le tinrent captif dans un souterrain. Cette aventure extraordinaire, que l'opinion publique attribua généralement aux chouans, eut à cette époque un retentissement considérable. Clément de Ris fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, obtint, par nouvelles lettres du 21 novembre 1810, l'érection en majorat de sa terre de Mauny, devint pair de France héréditaire sous la Restauration, fut autorisé, par lettres du 13 mars 1820, à constituer un majorat de pairie au titre de baron et mourut en 1827. Il avait épousé à Tréguier en 1777 Mlle Chevreux de Miny. Il en eut plusieurs fils dont l'un fut tué en 1809 à la bataille de Friedland. L'aîné de ces fils, Athanase, comte Clément de Ris, né à Tréguier en 1782, colonel de cavalerie, créé chevalier de l'Empire par lettres du 27 juillet 1808, devint pair de France par droit héréditaire après la mort de son père. Il fut le

dernier représentant de sa branche et mourut en 1837 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle le Jeans. Mais il adopta les trois enfants de Mlle Marguerite-Thérèse Torterat : 1° Athanase-Louis, né à Paris en 1820, connu sous le titre de comte Clément de Ris, conservateur du musée de Versailles, décédé en 1882, qui n'eut qu'une fille ; 2° Catherine-Clémentine, mariée à l'amiral Clément de la Roncière-le-Nourry ; 3° Dominique-Paulin, né en 1825.

L'auteur de la seconde branche, François-Nicolas Clément de la Roncière, d'abord procureur au Parlement de Paris, fut nommé plus tard receveur général des aides à Amiens. Son fils, François Clément de la Roncière, né à Amiens en 1773, général de division en 1809, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1854, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 28 juillet 1808 et fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 12 octobre 1815. Il avait épousé à Bréda en 1799 Mlle von Metting. Il divorça en 1810 et se remaria d'abord à Mlle le Nourry de la Grinardière, puis en 1845 à Mlle Vasselin-Desfossés qui lui survécut jusqu'en 1895. Il laissa trois enfants : 1° Émile, baron de la Roncière, né du premier lit à Bréda, en 1803, dont il va être parlé ; 2° Camille, baron de la Roncière-le-Nourry, né du second lit à Turin en 1813, vice-amiral, député de l'Eure, sénateur du même département en 1876, grand-croix de la Légion d'honneur, décédé en 1881, qui n'eut qu'une fille de son mariage, en 1843, avec Catherine-Clémentine Torterat-Clément de Ris ; 3° Louise, également née du second lit, qui épousa M. Muron. Le baron Émile de la Roncière était lieutenant au premier régiment de lanciers quand, ayant été accusé d'attentat sur la personne de la fille de son général, il fut en 1835 le héros d'un procès criminel qui passionna la France entière. Il fut plus tard commandant supérieur des possessions françaises d'Océanie et chevalier de la Légion d'honneur et mourut en 1874 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1868, avec Mlle de Tomecovitch.

CLÉMENT. Armes : *écartelé* : *au* 1 *d'azur à un soleil d'or en chef et à deux étoiles du même posées en fasce et en pointe ; au* 2 *de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au* 3 *de gueules à une cuirasse d'argent, frangée et ourlée d'or, traversée en barre d'une épée d'argent ; au* 4 *d'azur à un cheval ailé d'argent, galopant et contourné*.

Jacques-Valère Clément, né à Châteaudun en 1765, intendant de la maison du prince Borghèse, retraité maréchal de camp honoraire, fut créé baron de l'Empire par lettres du 30 juillet 1808. Il mourut

en 1839 laissant un fils, Gustave-Alexandre, baron Clément, né en 1823.

Quatre familles Clément, distinctes de celles dont il vient d'être parlé, furent anoblies sous le Premier Empire.

Étienne-Jean Clément, dit Lacoste, né en 1773 à Romans, en Dauphiné, fils d'un simple peigneur de chanvre, général de brigade, commandeur de la Légion d'honneur, décédé sans alliance en 1814, fut créé baron de l'Empire par lettres du 15 août 1809.

Charles-Louis Clément, né à Besançon en 1768, fils de Claude Clément, agent général des fermes à Besançon, et de Claude-Marguerite Vernerey, député du Doubs de 1810 à 1815, de 1819 à 1820 et de 1827 à 1848, conseiller général du même département, décédé à Paris en 1857, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 19 juin 1813.

Louis Clément, né en 1765 à Choiselles (Seine-et-Marne), chef d'escadron aux grenadiers à cheval de la garde impériale, officier de la Légion d'honneur, décédé à Versailles en 1822, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 septembre 1808.

Jean-François Clément, né en 1767 à Varley-Baillon (Somme), chef de bataillon, retraité major d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en août 1812, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 22 novembre 1811.

CLÉMENT.

La famille Clément, originaire de Romans, en Dauphiné, appartient à la haute bourgeoisie de sa région. Elle peut être la même que celle de Scipion Clément, prêtre, prieur et curé de Cherpey, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Valence) : *de gueules à un croissant d'or, au chef d'azur chargé d'une colombe contournée d'argent, accostée de deux étoiles d'or.*

M. Villain a donné une généalogie de la famille Clément dans le tome II de sa *France moderne* (Drôme et Ardèche). Il en fait remonter la filiation à Barthélemy Clément, bourgeois de Romans, qui avait épousé vers 1720 Claudine Carra, d'une famille aujourd'hui connue sous le nom de Carra de Vaux, et dont le fils, Jean-Baptiste Clément, épousa le 30 mai 1755 Claudine Sablière. Un des petits-fils de celui-ci, M. Pierre Clément, né en 1804, marié en 1834 à Mlle Allier, a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Valence.

C'est par erreur que M. Villain attribue à la famille Clément les armes suivantes : d'*or à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné de huit tourteaux de même.* Ces armes sont celles d'une famille Clément, dite de Montclément, aujourd'hui éteinte,

qui a appartenu à la noblesse de la même province. Pierre Clément, du lieu d'Avalon, épousa en 1542 Huguette de Bressieu. Leur descendant, Adrien de Clément, Sgr de Bressieu, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Grenoble).

CLÉMENT de GIVRY et de BLAVETTE. Armes : *de gueules à une fasce d'or surmontée d'un soleil du même et à un écu d'azur à la fleur de lys d'or posé en abîme.* — Couronne : *de Marquis* (aliàs *de Comte*). — Cimier : *une main tenant une épée transperçant un casque de chevalier sur lequel court un lézard de sinople.* — Supports : *deux lions, la tête contournée.* — Devise : *Si regnare cupis, regnat clementia tecum.*

La famille Clément de Givry et de Blavette a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne. On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres et Beauchet-Filleau en a donné une généalogie complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

Le travail de Beauchet-Filleau fait remonter la filiation à Antoine Clément qui épousa en 1640 à Arles, en Provence, Marguerite-Madeleine Bonnaud. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus*, cet Antoine Clément était marchand apothicaire à Arles. Il eut un fils, Antoine-Julien, qui continua la descendance, et deux filles dont l'aînée, Anne, épousa François Savérion, commissaire enquesteur à Arles, et dont la seconde, Jeanne, fut carmélite à Arles. Antoine-Julien Clément, né à Arles en 1648, vint se fixer à Paris, fut un des plus célèbres accoucheurs de son temps et fut nommé chirurgien du Roi et premier valet de chambre de Madame la Dauphine. Il obtint en août 1711 des lettres patentes d'anoblissement, conçues dans les termes les plus flatteurs, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*, obtint en même temps l'autorisation de charger ses armoiries d'*une fleur de lys d'or en champ d'azur* et mourut en octobre 1728. Il avait épousé à Paris, le 10 janvier 1682, Élisabeth Clément. Leur fils, Alexandre-Julien Clément, né le 29 août 1685, eut l'honneur d'être filleul du roi Louis XIV; il devint dans la suite conseiller au Parlement de Paris, épousa en 1714 Catherine Gaudin de la Poterie et mourut en 1747. Ce fut lui qui acquit la terre de Blavette que sa descendance possède encore dans le département de l'Orne et dont la branche cadette a conservé le nom. Alexandre-Julien Clément, Sgr de Blavette, laissa quatre fils dont les deux aînés, Ambroise-Julien et Athanase-Alexandre, furent les auteurs de deux branches, dont le troisième, Augustin-Charles, né en 1717, fut élu en 1791 évêque constitutionnel du Morbihan et

dont le plus jeune, Jean-Antoine, avocat général à la Cour des aides, n'eut qu'une fille, Mme le Rebours.

L'auteur de la branche aînée, Ambroise-Julien Clément, épousa en 1743 Marie Auvray de Grandville. Sa descendance, connue sous le nom de Clément de Givry, s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction. Elle n'est pas titrée.

L'auteur de la seconde branche, Athanase-Alexandre Clément, Sgr de Blavette, né à Créteil en 1716, épousa en 1744 Marie-Marguerite Brochant du Breuil, fut reçu l'année suivante conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, conserva sa charge jusqu'à l'époque de sa suppression, en 1790, et mourut en 1793 en son château de Sainte-Pallaye, près d'Auxerre, victime des violences révolutionnaires. Il avait eu trois fils dont le dernier mourut jeune. L'aîné de ces fils, Athanase-Alexandre Clément de Blavette, né en 1745, conseiller au Parlement de Paris en 1767, épousa en 1769 sa cousine, Mlle Brochant de Villiers, et continua la descendance. Le second, Athanase Clément, dit le chevalier de Sainte-Pallaye, conseiller en la Chambre des comptes de Paris, marié à Mlle d'Aguin de Launac, massacré en septembre 1792, eut un fils, Athanase, chevalier de Sainte-Pallaye, décédé en 1846, qui ne laissa que des filles. Alexandre-Jacques Clément de Blavette, né en 1781, fils unique d'Athanase-Alexandre, fut conseiller général de l'Orne. Il épousa en 1807 Mlle de Perthuis de Laillevault et en eut cinq fils dont l'aîné, Alexandre-Ernest, décédé en 1891, a été conseiller général de l'Aisne et dont le troisième, Paul, décédé en 1871, a été conseiller général de l'Orne. Le chef de cette branche est connu de nos jours sous le titre de comte de Blavette.

Principales alliances : Brochant 1744, 1747, 1769, Gars de Courcelles 1775, le Rebours 1768, de Comminges, le Clerc de Lesseville 1808, Chrestien de Lihus 1823, Quatresols de Marolles 1872, d'Aguin de Launac, Aulas de la Bruyère 1806, de la Fons des Essarts 1811, Viénot de Vaublanc 1840, de Perthuis de Laillevault 1807, de la Ville de Baugé 1856, Héricart de Thury 1836, de Frézals 1858, de Brossard, Lambot de Fougères 1878, Baconnière de Salverte 1861, Baudelet de Livois 1881, de Vélard 1901, Joly de Sailly 1906, etc.

CLERBOUT de COMBREMONT.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Henri Clerbout, alors directeur des contributions indirectes à Blois, et ses deux fils, Gaston-Joseph Clerbout, alors sous-inspecteur des contributions indirectes, et Henri-Auguste Clerbout, demandèrent le 7 juillet 1854 l'autorisation de joindre régulièrement à leur

nom celui de : DE COMBREMONT, sous lequel ils étaient connus. On ne voit pas que leur demande ait été agréée.

CLERC de FRANCALMONT et de LANDRESSE. Armes : d'*azur à deux jumelles d'or.* — Dans sa *Galerie héraldo-nobiliaire de Franche-Comté*, M. Suchaux attribue à la branche de Landresse les armes d'une famille Clerc qui fut anoblie en 1634 : *d'or à l'écrevisse de gueules.*

La famille CLERC appartenait dès le XVI[e] siècle à la haute bourgeoisie de Vesoul, en Franche-Comté.

Elle s'est partagée en plusieurs branches.

Une de ces branches descendait de Claude Clerc, conseiller de ville à Vesoul en 1598, maïeur de cette ville en 1607, qui fut nommé en 1618 conseiller au Parlement de Dôle et qui fut anobli par cette charge. Cette branche donna au Parlement de Besançon plusieurs magistrats distingués. Elle a eu pour dernier représentant l'abbé Clerc de Francalmont qui est décédé à Vesoul en 1845, à l'âge de 82 ans.

La seule branche qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours descend de Nicolas Clerc, né à Vesoul vers 1670, qui fut prévôt royal de Montjustin. Cette branche alla plus tard se fixer à Baume-les-Dames. Bien qu'on ne lui connaisse pas de principe d'anoblissement régulier ses représentants prenaient souvent au XVIII[e] siècle les qualifications nobiliaires. L'un deux, Claude-Louis Clerc, maître des eaux et forêts, acquit en 1768 la terre de Landresse dont sa descendance a conservé le nom. Ernest-Xavier Clerc de Landresse, décédé en 1862 à l'âge de 62 ans, fut chevalier de la Légion-d'honneur et membre de l'Institut. Charles-César Clerc, né à Baume-les-Dames en 1801, avocat à Besançon, demanda le 28 février 1860 et obtint par décret du 16 août de la même année l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : DE LANDRESSE sous lequel il était connu et que ses ancêtres portaient avant la Révolution.

Antoine Clerc, ci-devant conseiller au Parlement, Jean-Claude Clerc et Nicolas Clerc, bourgeois de Luxeuil, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Besançon et de Vesoul).

Principales alliances : Pavans de Ceccatty, Huot de Charmoille, Broch d'Hotelans, de Cordemoy, Damédor, le Vert, etc.

Il a existé à Gray, dans la même province, une famille Clerc qui portait pour armes : d'*argent à trois têtes d'aigle arrachées de sable, 2 et 1, tenant chacune en son bec un flambeau de sable, posé en pal et allumé par les deux bouts.* Charles-Henri Clerc, avocat, et Anne

Clerc de Montereux, femme de M. de Vallay, chevalier d'honneur en la Chambre et Cour des comptes de Dôle, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Marie Clerc, de Gray, fut maintenue dans sa noblesse en 1741 par arrêt de la Chambre des comptes de Dôle après avoir justifié sa descendance de Jean Clerc, docteur ès droits, maïeur de Gray en 1635, qualifié noble dans plusieurs actes. Cette famille disparut lors de la Révolution. Elle s'était alliée aux familles Dunod de Charnage, Aubert de Résie, Balahu, de Tricornot, Grignet, etc.

Jean Clerc, banquier à Besançon, cogouverneur de la cité, fut anobli par lettres de 1634 pour avoir pendant plus de trente ans rendu service à Sa Majesté dans les poudres et salpêtres. Il survécut à son fils et ne laissa qu'une fille, Mme Varin de Noidans. Il portait pour armes : d'*or à l'écrevisse de gueules mise en pal.*

CLERC. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1818) : *coupé : au* 1 *d'or à une cuirasse de sable posée sur deux épées d'azur passées en sautoir, surmontées de trois étoiles de gueules rangées en chef; au* 2 *d'azur à un lion d'or tenant de la dextre un sabre d'argent.*

Antoine-Marguerite Clerc, né à Lyon en 1774 d'une famille de condition modeste, maréchal de camp en 1814, grand-officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1846, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1808, puis baron par nouvelles lettres du 4 juin 1810. Il reçut enfin le titre de vicomte héréditaire, avec règlement d'armoiries, par lettres patentes du roi Louis XVIII du 20 mars 1818. Le général Clerc laissa deux filles, Mmes Hennecart et Ducamp, et deux fils : 1° Amédée, vicomte Clerc, chef d'escadron, officier d'ordonnance du prince Napoléon, décédé sans alliance en 1860 ; 2° Alexandre-Gustave vicomte Clerc, né en 1815, chef de bureau au ministère de l'intérieur.

Deux autres familles Clerc furent anoblies sous le Premier Empire.

Jean-François Clerc, né à Belfort en 1751, colonel, officier de la Légion d'honneur, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 29 septembre 1809.

Jean-Baptiste Clerc de Montpie, né en 1771 à la Barbauche (Ain), adjudant commandant, décédé sans postérité en 1812, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 avril 1811. Il laissa un frère, César-Auguste Clerc de Montpie, qui recueillit en 1821 l'indemnité de sa dotation.

CLERC de la DEVÈZE (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or chargé*

de trois tourteaux de gueules et accompagné de trois pommes de pin d'or, deux en chef et une en pointe. — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Virtute clara.*

La famille DE CLERC DE LA DEVÈZE, éteinte dans la seconde moitié du XIXe siècle, était originaire du diocèse de Saint-Pons, en Languedoc. On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres.

Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* fait remonter la filiation à maître Philippe de Clerc, Sgr de la Salle, viguier d'Olargues, qui avait épousé Catherine de Passieu, sœur de Jean, sieur de Lesties. Philippe de Clerc et sa femme étaient morts quand leur fils, monsieur maître Bernard de Clerc, viguier d'Olargues, épousa, par contrat du 11 décembre 1560, demoiselle Louise de Venès, ou de Benès. Bernard de Clerc, viguier d'Olargues, passa une reconnaissance féodale en 1609; il fit son testament le 20 février 1614. Noble Guillaume de Clerc, fils de monsieur maître Bernard de Clerc, viguier du lieu d'Olargues, épousa, par contrat du 4 novembre 1610, demoiselle Catherine de Cabrol, fille de noble Jean de Cabrol, sieur de Rieumajou. Noble Jean de Clerc, fils du précédent, épousa, par contrat du 20 mai 1663, demoiselle Anne de Siména, fille de Pierre Siména, bourgeois de Saint-Pons. Lors de la grande recherche des faux nobles, commencée en 1666, il reconnut de lui-même ne pas appartenir à la noblesse et paya une amende pour avoir pris indûment dans plusieurs actes la qualification d'écuyer. Il fit son testament le 1er novembre 1686 et laissa plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Joseph, figura en 1689 au ban et à l'arrière-ban des gentilshommes, nobles et autres personnes vivant noblement. Un des puînés, Pierre-Paul de Clerc, sieur de la Devèze, était capitaine au régiment de Picardie quand il épousa, par contrat passé à Béziers le 6 mars 1697, demoiselle Madeleine de Portes, fille de François, Sgr de Pardaillan. Il eut dans l'armée une brillante carrière, fut nommé successivement mestre de camp de cavalerie, commandant particulier du Bourbonnais, colonel et enfin lieutenant général des armées du Roi et commandeur de Saint-Louis ; il mourut en 1747. Il avait pu se faire maintenir dans sa noblesse le 19 avril 1715, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc, après avoir produit un certain nombre de titres dont le plus ancien était la reconnaissance féodale de 1609, mentionnée plus haut. Son fils, Jean-François de Clerc de la Devèze, figure dans tousles actes avec la qualification de haut et puissant seigneur : il fut, lui aussi, un officier très distingué, arriva très

jeune au grade de brigadier des armées du Roi et mourut prématurément à 34 ans, en 1748, des suites des fatigues qu'il avait éprouvées pendant le siège de Berg-op-Zoom. Il s'était brillamment apparenté par le mariage qu'il avait contracté en 1733 avec Marie-Renée-Lucrèce de la Tour du Pin. Il laissa de cette union plusieurs enfants. L'aîné de ses fils, Pierre-François de Clerc, né en 1736, fut admis en 1750 parmi les pages de la Petite Ecurie, prit à son entrée dans le monde le titre de marquis de la Devèze et épousa en 1763 sa cousine germaine, Marie-Angélique de la Tour du Pin-Montauban.

Cependant, malgré le jugement de maintenue de noblesse de 1715, malgré ses grandes alliances et les hauts grades militaires de plusieurs de ses membres, la situation nobiliaire de la famille de Clerc de la Devèze demeurait contestée. Quand, sous Louis XVI, le marquis de la Devèze demanda pour un de ses fils une place d'élève de la marine, Chérin refusa d'accorder le certificat de noblesse indispensable. On trouvera dans ses manuscrits la lettre suivante qu'il adressa en 1787 au maréchal de Castries et dans laquelle il explique les motifs de son refus : « D'après l'examen attentif que j'ai fait de l'édit « du Roi du mois de novembre 1750 portant création d'une noblesse « militaire et l'application que j'en ai fait à l'état de la famille de « M. le Clerc de la Devèze, aspirant à une place d'élève de la marine, « j'ai vérifié que, quoiqu'il soit fils de chevalier de l'ordre de Saint-« Louis, petit-fils de brigadier des armées du Roi et arrière-petit-fils « de lieutenant général, il ne peut se prévaloir pour l'obtention du « certificat de noblesse qu'il demande du bénéfice de cet édit. Les « articles II et III portent que le grade d'officier général conférera la « noblesse héréditaire de droit. Les articles X et XI portent en subs-« tance que tout officier reçu chevalier de Saint-Louis dont le père « et l'aieul auront eu une noblesse personnelle aux termes des « articles IV, V et VI acquerront la noblesse transmissible à leur « postérité. Mais l'avantage présenté par les articles II et III, X et XI « est anéanti par l'article XIV, conçu en ces termes : *n'entendons « néanmoins accorder auxdits officiers d'autre avantage rétroactif « que le droit de remplir le premier degré. Défendons à nos Cours « et à toutes autres juridictions qui ont droit d'en connaître de les « admetttre à la preuve des services de leur père ou aïeul, retirés ou « morts à notre service avant la publication du présent édit.* M. de la « Devèze ne peut donc bénéficier que pour le degré de son père, « puisque son aïeul, brigadier des armées du Roi, était mort en 1748 « et son bisaïeul, lieutenant général, en 1747. »

Le marquis de Clerc de la Devèze prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montélimard, en Dauphiné.

Après la Révolution la famille de Clerc de la Devèze alla se fixer dans le département de l'Aisne. Émilien-Tancrède, marquis de la Devèze, né à Château-Thierry en 1804, décédé à Paris en 1870, fut élu en 1849 député de ce département. Antoine-Gabriel de Clerc, marquis de la Devèze, marié vers 1835 à Mlle de Coucquault d'Avelon, décédée en 1892, a eu deux filles, la baronne de Livois et la marquise de Viennay, qui ont été les dernières représentantes de leur famille.

Principales alliances : de la Tour du Pin, de Coucquault d'Avelon, Baudelet de Livois 1857, Pineau de Viennay 1861, etc.

CLERCQ (de).

Le nom de : DE CLERCQ, ou DECLERCQ, est très répandu dans la Flandre française. Quelques-unes des familles qui le portent sont arrivées au cours du XIXe siècle à une situation très distinguée sans toutefois qu'on connaisse à aucune d'elles de principe d'anoblissement.

La plus en vue de ces familles, récemment éteinte, descendait de Louis Declercq qui fut chargé pendant l'émigration des affaires de la maison de Rohan. Louis-François-Xavier de Clercq, ou Declercq, épousa vers 1830 Mlle Henriette-Ghislaine Crombez. Il en eut deux enfants qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur famille : 1° Berthe-Marie, mariée en 1855 au comte Alexandre de Boisgelin ; 2° Louis de Clercq, né en 1839, député et conseiller général du Pas-de-Calais, président du comité royaliste du même département, qui n'a pas laissé de postérité de ses deux mariages successifs avec sa cousine Mlle Crombez (1863) et avec Mlle Rémond de Montmort (1872).

On attribue d'ordinaire à cette famille les armes suivantes : d'*azur à deux palmes d'or, passées en sautoir, enfilées dans une couronne et cantonnées de quatre étoiles aussi d'or*. Ces armes sont celles que Jean-Baptiste le Clercq, écuyer, ancien greffier civil de Valenciennes, et feu Dorothé le Clercq, écuyer, suivant la déclaration de Marie-Josèphe le Just, sa veuve, firent enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Valenciennes).

Une autre famille de Clercq a fourni de nos jours un ministre plénipotentiaire. Elle a contracté des alliances avec les familles Hicks-la-Beaume de Tarteron, Mabon de Beaulieu de Bricqueville 1887, Vignon 1876, de Dorlodot des Essarts, etc. Ses divers représentants sont connus, depuis les dernières années du XIXe siècle, sous le titre de comte dont on ignore l'origine.

CLERCY (de). Armes : *de sinople à une fleur de lys d'or.*

La famille DE CLERCY appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de la Haute-Normandie. Elle a eu pour berceau la terre de

son nom, plein fief de haubert, situé dans la paroisse de Bornambusc, près de Goderville, dans le pays de Caux. Un de ses membres, Pierre de Clercy, périt à la journée d'Azincourt, en 1415; un autre, également appelé Pierre, périt à celle de Verneuil, en 1424.

Un vieux tableau généalogique, conservé dans le *Cabinet d'Hozier*, fait remonter la filiation à un Pierre de Clercy, écuyer, Sgr dudit lieu, qui passa un contrat en 1331.

On trouvera d'autre part dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que la famille de Clercy fit en 1744 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Petite Écurie. Ce travail fait remonter la filiation au 25 juillet 1440, date d'une ordonnance dans laquelle sont mentionnés Guillaume de Clercy, écuyer, commis par le Roi à la capitainerie de Beauvais, et sa femme, Jeanne d'Esneval. D'après un tableau généalogique, qui n'est malheureusement accompagné d'aucune preuve, ce Guillaume de Clercy aurait été fils d'un Pierre de Clercy et celui-ci aurait été lui-même fils d'un autre Pierre de Clercy, petit-fils d'un Robert de Clercy et arrière-petit-fils d'un Pierre de Clercy. Il fut père de noble personne Guillaume de Clercy, écuyer, qui fut accordé à noble personne demoiselle Jeanne Nugues par acte sous seings privés du 20 juin 1479 et qui à l'occasion de son mariage reçut de son frère aîné, noble homme Mgr Charles de Clercy, chevalier, Sgr dudit lieu et de Flainville, donation de deux petits fiefs nobles, situés dans les paroisses de la Chapelle-sur-Dun et de Fontaine-de-Dun, et de 25 acres de terres situés dans les paroisses de Saint-Aubin-sur-Mer et de Flainville. Noble personne maître Vivien de Clercy, Sgr de Silleron, petit-fils de Guillaume et de Jeanne Nugues, épousa, par contrat du 19 août 1565, demoiselle Suzanne du Val, fille du seigneur de Baigneville et de Vertot, et continua la lignée.

Jacques de Clercy, Sgr et patron d'Angiens, en l'élection de Caudebec, y demeurant, marié en 1642 à Antoinette de la Rue de Bernapré, fille d'un lieutenant pour le Roi en la ville et gouvernement de Montreuil, et son cousin germain, Jean de Clercy, Sgr et patron de Vauville, furent maintenus dans leur noblesse le 15 juillet 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. La descendance du second de ces deux gentilshommes s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Celle de son cousin, Jacques, donna en 1744 le page de la Petite Écurie dont il a été parlé plus haut (Charles-Hippolyte de Clercy, né en 1730), et s'éteignit avec Marie-Charlotte de Clercy, mariée vers 1758 à Jean-Casimir de Toustain, marquis de Limésy.

M. de Clercy prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du

bailliage de Cany tant en son nom que comme chargé de la procuration de M. de Clercy de Veauville.

Jules de Clercy fut admis dans l'Ordre de Malte en 1792.

Le chef de la famille de Clercy a été honoré du titre de comte romain par bref pontifical de septembre 1893.

Principales alliances : de Becdelièvre 1610, de Pardieu 1683, de Toustain de Limésy, de Maurès de Malartic 1843, de Brigode, de Beaunay 1879, de Caumont, d'Esneval, de Saint-Ouen de Pierrecourt 1626, de Gruchy 1681, etc.

CLÈRE. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'une épée en pal du même, montée d'or.*

Jean-François Clère, né à Belfort en 1761, colonel d'infanterie, décédé en 1827, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 29 septembre 1809. Il fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du roi Louis XVIII du 30 mars 1816. Il avait épousé Mlle Crespin, décédée en 1859. Il en eut un fils unique, Jean-François, chevalier Clère, qui épousa vers 1840 Mlle Saulnier.

CLÉREL de TOCQUEVILLE. Armes : d'*argent à une fasce de sable accompagnée en chef de trois merlettes du même, rangées en fasce, et en pointe de trois tourteaux de gueules.* — L'écu entouré d'un manteau de pair de France.

La famille Clérel appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie.

Un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier* en fait remonter la filiation à Guillaume Clérel, chevalier, qui, en 1315, échangea une terre avec l'évêque de Bayeux. Autre Guillaume Clérel, écuyer, fils de ce gentilhomme, est mentionné dans un acte de 1357. Il fut père de Thomas Clérel, écuyer, qui épousa dans les dernières années du xive siècle Henriette, fille de Renoult, Sgr de Rampan. Celle-ci lui apporta l'importante seigneurie de Rampan, située dans l'élection de Bayeux, qui fut pendant plusieurs siècles la principale résidence de ses descendants. C'est depuis cette alliance que la famille Clérel charge son blason des trois merlettes que portaient dans le leur les seigneurs de Rampan.

On ne considère d'ordinaire la filiation comme rigoureusement établie qu'à partir de Robert Clérel, écuyer, Sgr de Rampan, fils des précédents. Ce gentilhomme épousa, par contrat du 3 juillet 1425, Perrette d'Arclais, fille de Jean d'Arclais, panetier du Roi. Il fut père de Lô Clérel, écuyer, Sgr de Rampan, qui épousa en 1460 Jeanne de Parfouru, grand-père de Guillaume Clérel, écuyer, qui épousa le

10 novembre 1498 Anne de Meurdrac et qui rendit hommage le 4 février 1510 à Adrien Gouffier, évêque de Coutances, pour sa seigneurie de Rampan, mouvante de la baronnie de Saint-Lô, bisaïeul d'André Clérel, Sgr de Rampan, qui épousa en avril 1525 Jeanne du Mesnildot et auquel le jugement de maintenue de 1666 fait remonter la filiation suivie, et trisaïeul de Michel Clérel, écuyer, Sgr de Rampan, de Lignerolles, du Breuil, etc., qui épousa le 23 janvier 1546 Louise le Roy, fille du seigneur d'Amigny. Michel Clérel laissa de cette union plusieurs fils. Le plus jeune de ces fils, Michel, fut grand archidiacre de Coutances. Les deux aînés, André, Sgr de Rampan et de Lignerolles, conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Normandie, marié le 11 novembre 1578 à Anne de Beuzeville, et Pierre, Sgr de la Roque, marié en 1590 à Jacqueline le Roux, dame d'Anville, furent les auteurs des deux grandes branches principales de la famille Clérel.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de la généralité de Caen, comme issus d'une vieille souche déjà maintenue noble lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463.

Par le même jugement fut maintenue une troisième branche, domiciliée à Rampan, dont le point de jonction avec la souche est mal connu. Cette troisième branche, qui paraît s'être éteinte peu de temps après, justifia sa descendance de Nicole Clérel, marié en 1535 à Marthe Gaultier.

L'auteur de la branche aînée, André, laissa deux fils : 1° Jacques Clérel, Sgr de Rampan, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, décédé sans postérité, qui obtint, par lettres patentes vérifiées en 1633 en la Cour des aides de Rouen, d'être relevé d'une dérogeance encourue par son grand-père ; 2° Guillaume Clérel, Sgr du Breuil et de Saint-Cosme, conseiller en la Cour des aides de Rouen, qui épousa en 1625 Jeanne Colas. François Clérel, Sgr de Rampan, fils de ce dernier, fut conseiller au Parlement de Normandie et épousa en 1655 Marie du Rouil. Il en eut quatre fils qui paraissent avoir été les derniers représentants mâles de leur branche : 1° Jacques-François, Sgr de Rampan, conseiller en la grand-chambre du Parlement de Normandie, encore célibataire en 1719 ; 2° Guillaume, page de la Grande Écurie, marié en 1716 ; 3° François ; 4° André, marié à Mlle de Thieuville et père de la baronne d'Esneval.

La seconde branche, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours, est aujourd'hui à peu près exclusivement connue sous le nom de la seigneurie de Tocqueville qu'elle a possédée dans l'élection de Valognes. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de

noblesse qu'un de ses membres, Georges-Charles Clérel de Tocqueville d'Anville, né à Valognes le 31 octobre 1703, fit en 1719 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* celles que Georges-René Clérel de Tocqueville, baptisé en 1725, fils aîné du précédent, fit en 1742 pour être admis parmi les pages de la même Écurie. Bernard-Bonaventure Clérel, second fils de Georges-Charles, fut mestre de camp de cavalerie; il fut connu le premier sous le titre de comte de Tocqueville, conservé depuis lors par le chef de la famille. Il épousa en 1769 Mlle de Damas-Crux et mourut dès 1776 laissant un fils en bas âge, Hervé-Bonaventure, né en 1772 au château de Menou, en Nivernais. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que celui-ci fit en 1787 pour être promu au grade de sous-lieutenant. Hervé-Bonaventure de Tocqueville épousa en 1796 Mlle de Rosanbo, petite-fille de l'illustre Malesherbes, fut sous la Restauration préfet et gentilhomme de la chambre du Roi, reçut le titre héréditaire de comte, sur institution en majorat de sa terre de Tocqueville, par lettres patentes du roi Louis XVIII du 3 mars et du 10 mai 1820, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 5 novembre 1827, institua l'année suivante un majorat de pairie au titre de baron et mourut en 1856. Il laissait trois fils : 1° François-Hippolyte, comte de Tocqueville, député de la Manche, sénateur inamovible en 1875, décédé sans alliance en 1877 ; 2° Louis-Édouard, vicomte de Tocqueville, conseiller général de l'Oise, marié en 1830 à Mlle Ollivier, décédé en 1874 au château de Baugy, de qui descendent les représentants actuels; 3° Alexis, vicomte de Tocqueville, un des plus éminents littérateurs de son temps, député de la Manche, membre de l'Académie francaise, ministre des Affaires étrangères en 1849, décédé sans postérité en 1852.

La famille Clérel a fourni dans ses diverses branches des officiers de mérite, un chevalier de Malte en 1683 (André Clérel), etc.,

Elle ne doit pas être confondue avec une famille de Tocqueville, de la même province, qui ne paraît pas appartenir à la noblesse et dont le chef n'en est pas moins connu de nos jours sous le titre de comte de Tocqueville.

Principales alliances : d'Arclais 1425, de Partouru 1460, de Meurdrac 1498, de Beuzeville 1578, du Chemin 1659, de Faudoas 1755, de Damas-Crux 1769, le Pelletier de Rosanbo 1795, de la Bourdonnaye 1856, de Goujon de Thuisy 1858, de Chastenet de Puységur 1894, de Roquefeuil 1884, de Bragelongne 1696, d'Avenel 1549, Davy, de Chaumontel, le Roux d'Esneval 1742, etc.

CLÉREMBAULT (**Gatian de**). Voyez : Gatian de Clérembault.

CLÉREMBAULT, anciennement **CLAIRAMBAULT**, (**de**). Armes : d'*argent à un arbre arraché de sinople.* — Les derniers représentants de la famille de Clérembault écartelaient leurs armes de celles des Clérembault d'Anjou auxquels ils prétendaient se rattacher : *burelé d'argent et de sable, à la bande de gueules brochant sur le tout.*

Il a existé une famille de Clérembault, fort ancienne et fort puissante, qui avait eu pour berceau la seigneurie du Plessis-Clérembault, située au diocèse d'Angers. Moréri et le Père Anselme font remonter au XI[e] siècle la filiation de cette famille ; mais leur travail ne paraît être rigoureusement établi qu'à partir du XIII[e] siècle. Jacques Clérembault, Sgr de Chantebuzain et de la Gourdouère, chevalier de l'Ordre du Roi, décédé en 1631, acquit du duc de Roannais la baronnie de Palluau, en Champagne. Son fils, Philippe de Clérembault, comte de Palluau, maréchal de France en 1653, gouverneur du Berry, chevalier des Ordres du Roi, décédé à Paris en 1665 à l'âge de 59 ans, fut un des plus brillants officiers généraux de son nom. Le maréchal de Clérembault avait épousé en 1654 Louise-Françoise Bouthillier de Chavigny, décédée fort âgée en 1722, qui fut gouvernante des enfants de Monsieur, frère de Louis XIV, puis dame d'honneur de la reine d'Espagne. Il en eut deux fils qui furent les derniers représentants de leur famille : 1° Jules de Clérembault, abbé de Saint-Taurin d'Évreux, décédé en 1714, qui fut le successeur de la Fontaine à l'Académie française ; 2° Philippe, comte de Palluau, lieutenant général des armées du Roi, qui se noya à la bataille d'Hochstedt, en 1704.

Plusieurs généalogistes modernes, particulièrement Saint-Allais, ont cherché à rattacher à cette puissante maison une famille de Clérembault, originaire de la Brie, dont le dernier rejeton mâle est décédé en 1878. Cette famille avait pour nom primitif celui de Clairambault. On en trouvera une généalogie détaillée dans les manuscrits de Chérin.

Maître Pierre Clairambault, auquel ce travail fait remonter la filiation suivie, était receveur au grenier à sel de Pouilly quand il fut pourvu, le 13 avril 1685, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances en la chancellerie de la Chambre de l'Édit du Languedoc. Pierre Clairambault avait épousé Jeanne le Bouetteux ; il fit son testament le 28 septembre 1689, mourut le 24 août 1695 et fut inhumé le lendemain à Vitteaux. Il laissait trois fils : Nicolas, conseiller au Conseil de marine, décédé sans alliance en 1730, Charles et Pierre, qui furent

maintenus dans leur noblesse, le 17 décembre 1699, par jugement des commissaires du Conseil députés par le Roi pour l'exécution de ses déclarations et arrêts. Le plus jeune de ces trois frères, Pierre Clairambault, décédé en 1740 sans avoir été marié, fut pourvu le 26 août 1698, sur la démission de M. Cotignon de Chauvry, de la charge de généalogiste des Ordres du Roi ; il était chevalier de Saint-Michel. Son frère, Charles Clairambault, contrôleur général de la marine à Brest, décédé au Port-Louis en 1720, se fixa définitivement en Bretagne par le mariage qu'il contracta le 3 mars 1695 avec Mlle de Penfétenyo de Cheffontaines, issue d'une des plus anciennes familles nobles de cette province. Il laissa de cette alliance deux fils dont l'aîné, Nicolas-Pascal de Clairambault, né en 1698, décédé sans postérité en 1758, succéda à son oncle dans sa charge de généalogiste des Ordres du Roi et dont le second, Charles-Alexis de Clairambault, né à Brest en 1701, commissaire général de la marine au Port-Louis en 1742, marié en 1731 à Hyacinthe de Chappedelaine, continua la lignée. Charles-Alexis laissa un grand nombre d'enfants. Une de ses filles épousa le comte de Frotté et fut la mère du célèbre Louis de Frotté, général en chef de l'armée des Chouans, fusillé à Verneuil en 1801. Charles-Raymond, né en 1733, l'aîné des fils de Charles-Alexis, fut connu sous le titre de comte de Clérembault, sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris ; il paraît avoir le premier revendiqué une origine commune avec la famille du maréchal de Clérembault. Il épousa en 1766 Mlle de Lescoet et fut père de Louis-François, comte de Clérembault, né à Morlaix en 1769, consul général de Russie à Kœnigsberg, qui épousa en 1805 Mlle du Coetlosquet, décédée à Vannes en 1870. La famille de Clérembault s'est éteinte avec les deux fils de celui-ci : 1° Charles, comte de Clérembault, né en 1807, page de Louis XVIII, général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1878 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mme de Valicourt, née Boussemart de Thienne ; 2° Jehan-Adolphe, vicomte de Clérembault, né en 1810, marié à Mlle Desoer, proche parente de l'impératrice Eugénie, décédé en 1860, dont la fille unique a épousé successivement en 1864 le comte de Gontaut et en 1885 M. de Péralta, ministre plénipotentiaire de la république de Costa-Rica.

Marguerite de Clairambault, veuve de Nicolas de Budier, écuyer, avait fait enregistrer son blason : d'*or à un chêne de sinople* à l'Armorial général de 1696 (registre de Semur-en-Auxois).

Principales alliances : de Penfétenyo de Cheffontaines 1695, d'Aché 1739, de Chappedelaine 1731, de Frotté, de Barbier de Lescoet 1766, du Coetlosquet 1805, Conte du Bois des Cours de la Mai-

sonfort, Mieulet de Ricaumont, de Gontaut-Saint-Blancard 1864, de Péralta 1885, etc.

Une famille de Vendeuil, d'ancienne noblesse de l'Ile-de-France, éteinte dans les mâles en 1832 et complètement avec Mme de Longeville, décédée en 1886, commença vers le milieu du XVIIIe siècle à substituer à son nom celui de CLÉREMBAULT DE VENDEUIL, transformant en nom patronymique le prénom que plusieurs de ses auteurs avaient porté au moyen âge. Il sera parlé plus longuement de cette famille dans la notice consacrée à la famille de Vignet qui a été autorisée à en relever le nom.

CLÉRET de LANGAVANT. Armes : d'*or à un chêne arraché de sinople, accompagné en chef de deux étoiles de sable, le tronc accosté de deux merlettes du même*.

Famille d'honorable bourgeoisie, originaire de Pontorson, en Basse-Normandie.

Jean-Baptiste CLÉRET fut de 1743 à 1773 médecin dans cette ville. Il avait épousé en 1761 Cécile Garnier du Plessis. Leur fils, Raphaël-Hyacinthe Cléret, d'abord procureur général à Sainte-Lucie, aux Antilles, vint plus tard se fixer à Ancenis et fut maire de cette ville. Il épousa en 1802 Mlle Crosnier de Langavant et en eut trois fils qui joignirent à leur nom celui de : DE LANGAVANT appartenant à la famille de leur mère. Le plus jeune de ces fils, Jean-Jacques Cléret, ou Cléret de Langavant, décédé à Angers en 1878, a été général de brigade et commandeur de la Légion d'honneur.

Joseph-Jean Cléret-Langavant, né en 1859, capitaine d'infanterie, avait demandé le 23 juillet 1895 l'autorisation de substituer à son nom celui de CLÉRET-CROSNIER DE LANGAVANT.

Principales alliances : de Bonijol 1872, du Laurens de la Barre 1888, Crosnier 1802, des Salles, Bonin de la Bonninière de Beaumont 1883, etc.

Il a existé autrefois plusieurs familles distinguées du nom de Cléret. La plus en vue de ces familles, fixée sur les confins du Poitou, de la Marche et de la Touraine, portait pour armes : d'*or à deux fasces ondées* (aliàs *endenchées*) *de sable*. Elle se partagea en deux branches principales dont le point de jonction est mal connu. L'une de ces branches s'éteignit avec Jean Cléret, chevalier, Sgr de Méré-le-Gaulier, sur les bords de la Creuse, premier maître d'hôtel du roi Charles VIII, ambassadeur à Rome, en Angleterre et en Espagne, qui épousa vers 1470 Marguerite de Rochechouart et dont la fille unique, Madeleine, dame de Méré, épousa successivement Alain Gouyon de Matignon, grand-chambellan de France, et Olivier Brossin,

auteur de la famille de Brossin de Méré. La branche des seigneurs de Saint-Julien, plus obscure, se perpétua jusque dans la seconde moitié du XVIIe siècle.

CLERGET de SAINT-LÉGER. Armes : *de sinople à une fontaine jaillissante d'argent accompagnée en chef d'un soleil d'or.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : d'*azur à trois bandes d'or*.

La famille Clerget est originaire de Bourgogne. Claude-François Clerget vint de ce pays, en 1653, fixer sa résidence à Lons-le-Saulnier, en Franche-Comté, où sa descendance se perpétua.

Claude Clerget, lieutenant de la maréchaussée au département du bailliage d'Aval, et Anne Clerget, veuve de Dominique Sirebon, procureur au Parlement de Besançon, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Lons-le-Saulnier et de Besançon).

Au XVIIIe siècle la famille Clerget acquit le fief de Mont-Saint-Légier et s'agrégea à la noblesse sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement bien régulier. Guillaume-Denis Clerget de Mont-Saint-Légier, Sgr de la prévôté de Saint-Laurent, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lons-le-Saulnier. M. Clerget de Saint-Léger prit part cette même année à celles tenues à Moulins.

La famille Clerget de Mont-Saint-Légier (aujourd'hui de Saint-Léger) n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers dont un chevalier de Saint-Lou.

Principales alliances : Masson, Jeannin de l'Étoile, Quégain de Vorey, François d'Arçon, etc.

CLÉRIC (de). Armes (d'après l'*Annuaire de la Noblesse* de 1900) : d'*or à une fasce de sable accompagnée en chef d'une aigle et en pointe d'un chevron ployé, le tout de même.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *une aigle.*

On n'a pu se procurer sur la famille de Cléric que des renseignement très insuffisants. Le vicomte Révérend, qui lui a consacré une courte notice dans son *Annuaire de la noblesse* de 1900, la croit issue d'une famille de Clérici qui a appartenu à la noblesse milanaise, qui portait les armes décrites en tête de cet article et que tous les nobiliaires italiens donnent comme complètement éteinte, au moins dans ses branches légitimes.

Cette famille de Clérici avait eu pour berceau la ville de Côme où, dès 1357, elle était honorablement connue dans la bourgeoisie. Un de ses représentants, Georges Clérici, riche marchand de soie, vint

au cours du XVIe siècle établir sa résidence à Milan où sa descendance se perpétua brillamment. Pierre-Antoine Clérici obtint en 1667 l'érection en marquisat de son fief de Cavenago. Georges-Vitalien Clérici, écuyer de la Maison royale d'Italie, fut créé comte de l'Empire français par décret de Napoléon Ier de 1810. La famille milanaise de Clérici a encore fourni un vicaire général des États de Milan, des sénateurs, des décurions, etc.

Une branche de la famille de Clérici alla se fixer dans la Valteline, au nord de la Lombardie. C'est probablement par erreur que le vicomte Révérend a avancé que le chef de cette branche avait été créé comte palatin par l'empereur Charles IV, décédé en 1378.

La famille de Cléric qui existe de nos jours en France croit être un rameau qui se serait détaché de cette branche et qui serait venu au cours du XVIIIe siècle se fixer dans la principauté de Montbéliard. On ne voit pas qu'elle ait jamais fait régulariser en France sa situation nobiliaire, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Mais elle a fourni des officiers de grand mérite et plusieurs chevaliers de Saint-Louis. L'un de ceux-ci, Nicolas de Cléric, né en 1738, fut capitaine au régiment suisse des Grisons. Alfred-Louis de Cléric, descendant du précédent, officier supérieur, officier de la Légion d'honneur, épousa à Tours, en 1840, Mlle Scourion de Beaufort. Il en eut une fille, Mme Dividis de la Noue, et deux fils : 1° Alfred-Edgar de Cléric, né en 1841, général de brigade en 1899, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Belin de Chantemêle ; 2° Alfred-Mériadec, né en 1845, colonel de cavalerie, décédé sans alliance en 1898.

Une famille de Clérici a appartenu à la noblesse de la ville de Mondovi, en Piémont. Cette famille se partagea en deux branches. L'une de ces branches, dont le chef porte le titre de comte de Roccaforte par inféodation de 1722, subsiste à Turin. Un de ses représentants, Laurent-Joseph Clérici de Roccaforte, né à Mondovi en 1754, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes de Napoléon Ier du 9 mars 1810 et reçut en même temps les armes suivantes : d'*or à un clerc vêtu d'argent, vu par derrière, au comble d'azur chargé de trois étoiles d'argent; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires*. L'autre branche, récemment éteinte, demeura fixé à Mondovi; son chef possédait le titre de comte de Prazzo par inféodation de 1752.

CLÉRICO (de). Armes : *bandé d'azur et d'or de sept pièces*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*.

La famille DE CLÉRICO est originaire du Piémont. On n'a pu se pro-

curer aucun renseignement sur son histoire antérieurement à son établissement en France, au commencement du XIXe siècle.

François-Louis de Clérico prit du service en France, fut garde du corps du roi Louis XVIII et fit partie de la maison militaire du roi Charles X. Il obtint pendant la guerre d'Espagne la croix de Saint-Ferdinand, fut chevalier des Saints-Maurice et Lazare et mourut en 1876 au château de Saint-Germain, près du Puy, en Velay. Il avait épousé à Paris Mlle Rosalie Roux. Il fut père de Charles, connu sous le titre de comte de Clérico, qui épousa en 1865 Mme Barbon du Cluzel, née Morgues de Saint-Germain, et grand-père d'Adrien, comte de Clérico, qui épousa à Lyon en 1905 Mlle Rambaud.

Principale alliance : de Morgues de Saint-Germain 1865.

La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte d'une famille Clérico qui avait eu pour berceau la ville de Mondovi, en Piémont. Cette famille portait pour armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné d'un clergeon de même ; au chef d'or chargé d'une aigle de sable*. Jean Clérico vint se fixer en Lyonnais, y acquit, entre autres domaines, la seigneurie de Janzé, épousa à Lyon le 30 août 1729 Mlle Cizeron et fut pourvu, le 4 avril 1750, de la charge anoblissante de secrétaire du Roi près le Conseil souverain d'Alsace. Son fils, Pierre-Gabriel Clérico de Janzé, né en 1743, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il fut fusillé le 13 décembre 1793 avec les deux fils qu'il avait eus de son mariage, en 1770, avec Mlle Dareste de Saconay, décédée à Lyon en 1832.

CLÉRISSE. Armes : d'*or à trois clefs d'azur*, 2 *et* 1.

La famille Clérisse occupe depuis le milieu du XVIIe siècle un rang distingué en Béarn.

Son auteur, Gilles Clérisse, originaire de la Ferté-Macé, en Normandie, négociant en laines à Oloron, épousa par contrat du 20 avril 1653 Catherine de Lahope, fille d'un marchand de cette ville. Il entra dans la noblesse de Navarre par l'acquisition qu'il fit, le 3 juillet 1692, de la salle d'Ilharre de Larribar qui donnait à ses propriétaires l'entrée aux États du pays. Mais dès le 7 novembre 1697 son fils aîné, Jean-Gilles, revendit cette maison noble à Menaud d'Arisgoity, praticien à Saint-Palais, et depuis lors la famille Clérisse est demeurée non noble. Jean et Pierre Clérisse, frères cadets de Jean-Gilles, vinrent se fixer à Bayonne. Le second d'entre eux, Pierre, épousa en 1705 Marie Couronneau ; il fut l'aïeul de Barthélemy-Pierre Clérisse, né à Bayonne en 1776, député des Landes en 1816, dont la descendance subsiste.

La famille Clérisse a encore fourni un président du tribunal civil de Dax de 1838 à 1873.

Un de ses membres, Arnaud Clérisse, bourgeois du lieu d'Auriébat avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Auch).

Principales alliances : de Lafaurie d'Etchepare 1834, d'Aleman 1836, Diriart 1879, Labrouche 1857, de Bertier, d'Andurain 1911, etc.

CLÉRISSY de ROUMOULES (de). Armes (d'après l'*Annuaire de la noblesse* de 1864 et le *Nobiliaire des Bouches-du-Rhône*) : d'*argent à trois chandeliers de sable, 2 et 1 ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or.* — Aliàs (d'après Rietstapp) : d'*argent à trois clarinettes de gueules, posées en pal, 2 et 1, l'embouchure en haut ; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or mouvant du bord inférieur du chef.*

La famille DE CLÉRISSY appartenait à la noblesse de Provence.

Elle a pour auteur Pierre Clérici, Sgr de Trevans et de Saint-Martin-d'Alignos, qui fut pourvu le 11 août 1747 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Provence. Pierre Cléricy avait épousé Catherine Sallier; il en laissa une fille, Augustine, qui épousa Charles-Pierre de Villeneuve, Sgr de Saint-Laurent, par contrat passé à Moustiers le 6 février 1763, et deux fils, Antoine-Elzéar et Pierre-Joseph de Clérissy-Trevans. Ce dernier épousa vers 1775 Cécile-Thérèse de Tressemanes.

La famille de Clérissy a eu pour derniers représentants Adélaïde de Clérissy, mariée à Toulon en 1849 au vicomte de Villeneuve-Flayosc, et son frère, Édouard, connu sous le titre de baron de Clérissy de Roumoules, décédé à la Garde en 1905, âgé de 84 ans, qui n'a eu que deux filles de son mariage avec Mlle de Clappiers.

Principales alliances : de Villeneuve 1763, 1803, 1849, de Tressemanes, de Beaussier, de Clappiers, de Lubac, de Brunet vers 1810, etc.

CLERMONT-LODÈVE (Castanier de). Voyez : CASTANIER DE CLERMONT-LODÈVE.

CLERMONT-TOUCHEBŒUF (de). Voyez : TOUCHEBŒUF DE CLERMONT ET DE BEAUMONT (DE).

CLERMONT (Rouet-Paillard de). Voyez : ROUET-PAILLARD DE CLERMONT.

CLERMONT-TONNERRE (Tillette de Mautort de). Voyez : TILLETTE DE MAUTORT, DE MAUTORT DE CLERMONT-TONNERRE, D'ACHEUX ET DE BUIGNY.

CLERMONT-TONNERRE (de). Armes : *de gueules à deux clés d'argent*

passées en sautoir, les pannetons en haut. — La branche de Montoison a quelquefois pris comme brisure *un diamant d'argent en chef.* — La branche de Chaste portait comme brisure, par concession du roi Henri II, *un écusson d'azur en chef chargé d'une fleur de lys d'or.* — Couronne : *de Duc.* — Supports : *deux lions tenant chacun une bannière, l'une aux armes de France, l'autre à celles de Dauphiné.* — Cimier (par concession pontificale de 1120 et pour l'aîné seulement) : *une tiare pontificale surmontée d'un buste de saint Pierre.* — Devise : *Si omnes, ego non.* — Aliàs : *Si omnes te negaverint, ego te nunquam negabo.* — Cri de guerre : *Clermont!* — Aliàs, pour la branche de Montoison : *A la rescousse, Montoison!* (cri poussé par le roi Charles VIII à la bataille de Fornoue. — L'écu entouré *d'un manteau de gueules, fourré d'hermines, chargé à dextre et à sénestre de deux clés d'argent passées en sautoir et sommé d'une couronne ducale.*

La maison DE CLERMONT-TONNERRE tient un des premiers rangs parmi celles qui constituent la haute noblesse française. Elle est originaire du Dauphiné et a eu pour berceau l'importante baronnie de Clermont, située en Viennois, à peu de distance des confins de la Savoie. Cette baronnie avait pour chef-lieu un château-fort, érigé sur les bords du lac de Paladru, dont les ruines sont encore la propriété du duc de Clermont-Tonnerre. Les sires, ou barons, de Clermont possédèrent leur domaine en toute souveraineté jusqu'en 1203, date à laquelle ils rendirent hommage à l'archevêque de Vienne. Par traité du 13 juin 1340 Aynard II, sire de Clermont, se reconnut vassal du dauphin Humbert II qui de son côté lui fit don de la vicomté de Clermont, en Trièves, distincte de la baronnie de Clermont, en Viennois, le nomma connétable et grand-maître héréditaire du Dauphiné et lui reconnut le titre de premier baron-pair de la province.

On considère la filiation comme régulièrement établie depuis Sibeud, sire de Clermont et de Saint-Jeoire, qui est mentionné dans un titre de l'abbaye de Silvebénite de l'année 1080. Sibeud II, fils du précédent et seigneur des mêmes domaines, fit en 1139 une donation à l'abbaye de Hautecombe, en Savoie.

D'après la tradition ce serait ce seigneur qui, en 1119, aurait chassé de Rome l'antipape Grégoire VIII pour y établir le pape Calixte II ; en récompense de ce service, ce pontife aurait autorisé le sire de Clermont, par bulle du 23 juin 1120, à substituer à ses armoiries, *une montagne surmontée d'un soleil*, celles que ses descendants n'ont depuis lors cessé de porter. Mais, dans son savant *Armorial du Dauphiné*, M. de Rivoire de la Batie déclare « qu'il est aujourd'hui prouvé que la bulle de concession des deux clés par le

pape Calixte II n'a aucune authenticité et que de plus elle pèche par des erreurs historiques et chronologiques évidentes ».

Sibeud II fut père de Guillaume Ier, sire de Clermont, de Saint-Jeoire et de Crespol, bienfaiteur de l'abbaye de Hautecombe en 1181, qui continua la lignée. On lui attribue aussi pour fils cadet un Geoffroy de Clermont qui fut l'auteur de la branche de Clermont-Chaste, rapportée plus bas. Guillaume II, sire de Clermont, fils de Guillaume Ier, passa en 1218 un traité avec son cousin, Amédée de Clermont, Sgr de Chaste, qui lui céda ses droits sur les châteaux et mandements de Clermont et de Saint-Jeoire, et fit en 1234 une donation à l'abbaye de Hautecombe. Le sceau apposé au bas de l'acte de cette donation le représente à cheval tenant son écu chargé de deux clefs. Il fut père de Sibeud, Sgr de Clermont et de Saint-Jeoire, qui épousa Béatrix de Virieu par contrat d'avril 1220 et qui continua la lignée. On lui attribue aussi pour fils cadet un Amédée de Clermont, Sgr de Hauterive, qui fut l'auteur de la maison savoisienne de Clermont-Mont-Saint-Jean, éteinte de nos jours, à laquelle il sera consacré une notice spéciale. Aynard II, sire de Clermont, arrière-petit-fils de Sibeud et de Béatrix de Virieu, marié à Agathe de Poitiers, fille du comte de Valentinois et de Diois, et décédé en 1349, signa en 1340 avec le Dauphin le traité dont il a été parlé plus haut. Il fut père de Geoffroy, baron de Clermont, en Viennois, vicomte de Clermont, en Trièves, mari d'Isabelle, dame de Montoison, qui reçut du comte de Savoie, le 8 juillet 1351, l'investiture de tous les fiefs donnés à ses ancêtres et qui fit son testament en 1371. Aynard, baron de Clermont, en Viennois, vicomte de Clermont, en Trièves, fils du précédent, épousa en troisièmes noces Alix de Seyssel par contrat du 5 septembre 1421. Il en eut deux fils, Antoine, baron de Clermont, vicomte de Clermont, en Trièves, chambellan du roi Louis XI, marié en 1439 à Françoise de Sassenage, et Claude de Clermont, Sgr de Montoison, marié en 1451 à Jeanne de Grolée de Virville, qui furent les auteurs des deux grandes branches de la maison de Clermont.

L'auteur de la branche aînée, Antoine, laissa trois fils : 1° Louis, baron de Clermont, vicomte de Clermont, en Trièves, dont la descendance masculine s'éteignit en 1540 ; 2° Bernardin, dont il va être parlé ; 3° Antoine, archevêque de Vienne, décédé en 1507. Bernardin de Clermont, second fils d'Antoine et aïeul de tous les représentants actuels de la maison de Clermont, fut écuyer d'écurie du Roi et épousa, par contrat du 10 février 1496, Anne de Husson, fille du comte de Tonnerre, en Bourgogne. Il en eut plusieurs fils dont deux, Antoine et Julien, furent les auteurs de deux grands rameaux actuel-

lement existants. Il eut aussi plusieurs filles dont l'une, Louise, mariée successivement à François du Bellay et en 1556 au duc d'Uzès et décédée sans postérité en 1596, recueillit par héritage le comté de Tonnerre et le légua à son petit-neveu, Charles-Henri, comte de Clermont, chef du premier rameau.

Antoine de Clermont, auteur du premier rameau de la branche aînée, fut gouverneur du Dauphiné et lieutenant général pour le Roi en Savoie et fut pourvu en 1551 de la charge de grand-maître et général réformateur des eaux et forêts de France, charge dont il se démit en 1554. Il recueillit en 1540, par héritage de son cousin, toutes les terres de la maison de Clermont et obtint en 1547 l'érection en comté de sa baronnie de Clermont par lettres patentes du roi Henri II dans lesquelles ce prince le qualifie cousin. Ces lettres furent enregistrées le 24 décembre de cette même année en la Chambre des comptes de Grenoble. Antoine de Clermont possédait aussi en Bourgogne la belle terre d'Ancy-le-Franc qui est encore aujourd'hui la propriété du duc de Clermont-Tonnerre. Il avait épousé Françoise de Poitiers, sœur puînée de la célèbre Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, et mourut en 1578. Son fils, Henri de Clermont, gouverneur du Bourbonnais et d'Auvergne, colonel de l'infanterie de Piémont, marié en 1570 à Diane de la Marck, fille du duc de Bouillon et veuve du duc de Nevers, fut créé duc de Clermont par lettres du 1er mai 1571. Comme son père vivait encore et refusait de se dessaisir de son comté de Clermont, Henri obtint le 15 mai 1572 de nouvelles lettres qui, avec l'assentissement de sa tante, la duchesse d'Uzès, propriétaire du comté de Tonnerre, transportaient le titre ducal sur ce comté dont il devait hériter dans l'avenir. Mais il fut tué au siège de la Rochelle au mois d'avril 1573, avant d'avoir eu le temps de faire enregistrer ces lettres, et par suite son titre s'éteignit avec lui. Il laissait un fils, Charles-Henri, comte de Clermont, chevalier des Ordres du Roi, son lieutenant-général en Bourgogne, qui épousa en 1597 Catherine de Sourdis et qui mourut en octobre 1640 au château d'Ancy-le-Franc. Ce fils fut l'héritier de sa grand-tante, la duchesse d'Uzès, propriétaire du comté de Tonnerre, décédée en 1596; il refusa la succession, mais racheta le 8 mars 1603 le comté de Tonnerre. Il fut dès lors connu sous le nom de Clermont-Tonnerre qui a été conservé par ses descendants. Il laissa plusieurs fils dont les deux aînés, François et Roger, furent les auteurs de deux sous-rameaux ; un troisième fils, Charles-Henri, devenu duc de Luxembourg et de Piney par son mariage avec Marguerite-Charlotte de Luxembourg, eut une fille unique, héritière du duché de Luxembourg, qui épousa en 1661 François-Henri de Montmorency, comte de Bouteville.

L'auteur du premier sous-rameau, François, comte de Clermont et de Tonnerre, premier baron, connétable et grand-maître héréditaire du Dauphiné, lieutenant-général pour le Roi en Bourgogne, chevalier de ses Ordres, mourut à Ancy-le-Franc en 1679. Un de ses fils cadets, François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, décédé en 1701, fut membre de l'Académie française. Le neveu de ce prélat, François-Joseph, comte de Clermont, premier baron et grand-maître héréditaire du Dauphiné, décédé à Paris en 1705, vendit en 1684 son comté de Tonnerre au marquis de Louvois. Il n'en garda pas moins le nom de Clermont-Tonnerre qui est aujourd'hui porté par tous les membres de la maison de Clermont. Il laissa deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur sous-rameau. L'aîné de ces fils, Philippe-Aynard, comte de Clermont-Tonnerre, décédé en 1751, avait épousé en 1708 Mlle de la Rochefoucauld ; il en eut deux filles dont l'aînée, décédée en 1774, épousa le comte de Lannion et dont la cadette, décédée sans postérité en 1752, épousa le marquis de Clermont-Montoison.

L'auteur du second sous-rameau, Roger de Clermont-Tonnerre, lieutenant-général des armées du Roi, marié à Gabrielle de Pernes de Rochefort, obtint l'érection en marquisat de sa seigneurie de Cruzy. Son petit-fils, Gaspard de Clermont-Tonnerre, né en 1698, fut un des plus brillants officiers généraux de son temps et obtint en 1747 le bâton de maréchal de France ; il fut créé duc héréditaire de Clermont-Tonnerre et pair de France par lettres patentes de septembre 1775 et mourut à Paris, fort âgé, en 1781. La descendance de deux de ses fils, Charles-Jules, duc de Clermont-Tonnerre, pair de France, lieutenant-général des armées du Roi, chevalier du Saint-Esprit, marié en 1741 à Mlle de Breteuil, décédé à Paris en 1794, et Joseph-François, connu sous le titre de marquis de Clermont-Tonnerre, Sgr d'Hamonville, en Lorraine, maréchal de camp, marié successivement à Mlle de Lentilhac et à Mlle de Montussan, s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction. L'aîné de ces deux frères laissa lui-même quatre fils : 1° Charles-Gaspard, maréchal de camp, marié à Mlle de Durfort-Civrac, fusillé à Lyon en 1794, dont le fils unique, Jules-Aynard, duc de Clermont-Tonnerre et pair de France, maréchal de camp, mourut sans postérité en 1837 ; 2° Anne-Jules, évêque de Châlons en 1782, député du clergé aux États généraux de 1789, pair de France en 1817, archevêque de Toulouse en 1820, cardinal en 1822, créé duc par ordonnance du 23 janvier 1823, décédé à Toulouse en 1830 ; 3° Gaspard-Paulin, lieutenant-général des armées du Roi en 1814, grand-croix de Saint-Louis, créé prince romain par bref pontifical de 1825, devenu en 1837 duc de

Clermont-Tonnerre et chef de sa maison, marié à Mlle de Boulainvilliers, décédé en 1842, qui continua la lignée ; 4° Anne-Jules, chevalier de Malte. Aimé-Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, né en 1779, fils de Gaspard-Paulin, fut créé pair de France héréditaire en 1815, fut nommé lieutenant-général des armées du Roi en 1822, fut appelé en 1821 au ministère de la Marine, puis en 1824 à celui de la Guerre et mourut en 1865 au château de Glisolles (Eure). Il était chevalier du Saint-Esprit et de la Toison d'Or. Il laissa lui-même quatre fils dont l'aîné, Gaspard, duc de Clermont-Tonnerre, pair de France, né en 1812 vice-président du Conseil général de l'Eure, marié successivement en 1834 à Mlle de Clermont-Montoison, dernière représentante de la branche cadette de la maison de Clermont, et en 1857 à Mlle de Nettancourt, décédé en 1889, a été le grand-père du duc actuel de Clermont-Tonnerre, né à Glisolles en 1871, et dont le plus jeune, Aynard-Aimé, né en 1827, marié en 1856 à Mlle de la Tour du Pin, décédé en 1884, fut nommé général de brigade en 1879. C'est l'aîné des petits-fils du général de Clermont-Tonnerre, Aynard, né en 1884, qui porte aujourd'hui le titre de prince romain conféré en 1825 à son trisaïeul. Stanislas, comte de Clermont-Tonnerre, fils du premier lit du comte Joseph-François, fut élu député de la noblesse de Paris aux États généraux de 1789 ; il joua un rôle politique important et fut massacré le 10 août 1792 ; il avait épousé Mlle de Rosières-Sorans, qui se remaria au marquis de Talaru, et n'en laissa qu'une fille, la marquise de Lancosme.

Julien de Clermont, auteur du second rameau de la branche aînée, vint se fixer en Sologne après le mariage qu'il contracta le 15 janvier 1541 avec Claude de Rohan, héritière de la seigneurie de Thoury. Il fut père de Gabriel de Clermont, Sgr de Thoury, gentilhomme de la chambre du roi Henri III, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé, qui épousa en 1575 Françoise de Noailles, et grand-père de Jacques de Clermont qui obtint, par lettres patentes du 30 novembre 1629, l'érection en comté de sa seigneurie de Thoury. Ce dernier avait épousé, par contrat du 11 septembre 1611, Gabrielle de Glizy, héritière de la terre importante de Bertangles, près d'Amiens, qui est encore aujourd'hui la principale résidence du chef de ce rameau. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une de ses arrière-petites-filles, Marie-Gabrielle de Clermont, née à Paris en 1678, fit en 1687 pour être admise à Saint-Cyr. Vers le milieu du XVIIIe siècle, le chef de ce rameau, Louis-Joseph de Clermont, comte de Thoury, marié en 1717 à Mlle de Lannion, commença à joindre à son nom de Clermont celui de Tonnerre porté par les membres du rameau aîné. Son fils, Charles-Joseph, marié en 1750 à

Mlle de Lameth, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Amiens avec les qualifications de marquis de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, Sgr de Bertangles. Il fut père de Charles-Nicolas de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury qui épousa en 1777 Mlle d'Estourmel, et grand-père d'Amédée de Clermont-Tonnerre, comte de Thoury, marié en 1804 à Mlle d'Imécourt, décédé à Bertangles en 1859, qui, par lettres patentes du 4 août 1829, reçut le titre héréditaire de marquis, avec institution en majorat de la terre et du château de Bertangles. C'est de ce dernier que descendent tous les représentants actuels de ce rameau. Son oncle à la mode de Bretagne, Louis de Clermont-Tonnerre, né en 1761, lieutenant-général des armées du Roi, fut autorisé, par jugements du 16 août 1816 et du 24 décembre 1817, à adopter ses deux neveux, Prosper et Eugène Tillette de Mautort, dont les descendants se trouvent ainsi en possession régulière du nom de Clermont-Tonnerre.

La prise de possession du nom de Tonnerre par le rameau des comtes de Thoury amena vers le milieu du XIXe siècle un procès entre les représentants de ce rameau et ceux du rameau aîné. Ceux-ci soutenaient que le rameau de Thoury n'avait aucun droit au nom de Tonnerre, puisqu'il s'était séparé du tronc avant l'acquisition du comté de Tonnerre, et voulaient le contraindre à le quitter. Ils furent déboutés de leur demande par jugement du tribunal civil de la Seine du 21 mai 1856.

Claude de Clermont, Sgr de Montoison, auteur de la branche cadette, fut père de Philibert, dit le brave Montoison, chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, décédé sans postérité en 1510, qui se couvrit de gloire à la bataille de Fornoue, et d'Antoine, baron de Montoison, gentilhomme de la chambre du Roi, qui épousa en 1498 Catherine Adhémar et qui continua la lignée. Cette branche, après avoir joui d'un vif éclat, s'éteignit avec Charles, marquis de Clermont-Montoison, né en 1773, maréchal de camp, marié à Mlle d'Haussonville, qui mourut en 1856 survivant à sa fille unique, la duchesse de Clermont-Tonnerre, décédée en 1846.

On admet généralement, mais sans preuves bien certaines, que la branche des seigneurs de Chaste avait pour auteur un Geoffroy de Clermont qui épousa Gertrude de la Tour par contrat de 1190 et qui aurait été un fils cadet de Sibeud II, Sgr de Clermont et de Saint-Jeoire. Cette branche occupa en Dauphiné un rang distingué, fut maintenue dans sa noblesse le 22 juillet 1667 par jugement de l'intendant Dugué et s'éteignit avec François de Clermont, comte de Chaste, maréchal de camp, décédé à Paris en 1751. Elle avait été illustrée par Aimar de Clermont-Chaste, chevalier de Malte, vice-

amiral de France, maréchal de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, ambassadeur de France en Angleterre et de son Ordre en France, décédé en 1603, et par Annet de Clermont-Chaste, grand-maître de l'ordre de Malte en 1660, décédé cette même année. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses représentantes firent en 1705 pour être admises à Saint-Cyr.

La maison de Clermont à fourni dans ses diverses branches, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, un nombre considérable d'officiers généraux, d'évêques, de gouverneurs de provinces, etc.

On a inscrit aux Salles des croisades du musée de Versailles avec les armes de la maison de Clermont, en Dauphiné, le nom d'un Geoffroy de Clermont qui se croisa en 1245.

Principales alliances : de Virieu 1220, de Montbel, de Bocsozel, de Roussillon, de Savoie 1301, Artaud de Claveson, de Poitiers, de Seyssel, de Grolée de Virville, de Sassenage 1439, 1527, de Castellane, de Montchenu, de Montauban, de Moyria, de Beauvilliers de Saint-Aignan 1540, d'Ancezune 1546, de Polignac 1553, de la Baume d'Hostun 1516, du Bellay 1538, de Crussol d'Uzès 1556, 1568, de Pérusse des Cars 1561, d'Agoult, d'O, de la Marck de Bouillon 1570, d'Escoubleau de Sourdis 1597, de Luxembourg, de Montmorency 1661, 1701, de Beauvau, d'Apchon, de la Rochefoucauld 1708, 1911, de Lannion, Potier de Novion 1714, de Bourbon-Busset 1743, le Tonnelier de Breteuil 1741, de Lentilhac, de Rosières-Sorans 1782, Savary de Lancosme, de Durfort-Civrac, de Bruc, du Bosc de Radepont 1802, de Carvoisin 1811, de Berton des Balbes de Crillon 1842, Guignard de Saint-Priest 1845, d'Ursel 1873, de la Tour du Pin 1856, 1883, de Cossé-Brissac 1883, de Nettancourt 1857, de Lur-Saluces 1870, de Moustier 1868, de Gramont 1896, de Mérode 1908, de Rohan, de Noailles 1575, de Razilly, de Glizy 1611, de Runes, de la Ferté-Meun, de Lameth 1750, d'Estourmel 1777, de Vassinhac d'Imécourt 1804, de Biencourt 1864, 1877, de Broglie 1877, de Rigaud de Vaudreuil 1853, de Hédouville 1881, de Maillart-Landreville 1841, de Gestas de l'Esperoux 1846, de Wignacourt 1834, de Tramecourt 1861, de Nicolay 1890, le Clerc de Juigné 1895, de Kergorlay 1905, Emé de Marcieu 1889, de Pomereu 1891, de Talaru, Alleman, de Saint-Priest, de Dreux 1501, Adhémar 1498, de Rouvroy (de Saint-Simon) 1551, de Moreton de Chabrillan, de Budos de Portes 1571, de Simiane 1576, de la Chambre, Gratet du Bouchage, de Hostun, de la Croix de Chevrières 1677, d'Amboise, de Vivonne, d'Annebaut, de Gondi, de Lévis, Bataille de Mandelot 1772, de la Guiche 1777, de Drée, du Tillet 1768, de Cléron d'Haussonville 1801, d'Albon, de Joyeuse 1544, de Mont-

morin 1588, de Villers-la-Faye 1655, de Caillebot de la Salle 1683, 1750, de Murinais, de Barral 1621, etc.

CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN (de). Armes : *de gueules à deux clés d'argent passées en sautoir, les pannetons en haut.*

La maison de Clermont-Mont-Saint-Jean, éteinte dans les mâles en 1868, était une des plus distinguées de l'ancienne noblesse de Savoie. Elle a toujours été considérée comme une branche détachée à une époque très reculée de l'illustre maison de Clermont-Tonnerre dont elle n'a jamais cessé de porter les armoiries.

Le comte de Foras a donné dans son *Armorial de Savoie* une généalogie complète de la maison de Clermont-Mont-Saint-Jean. Cet auteur commence son travail par les réflexions suivantes : « Les « généalogistes sont unanimes à affirmer que les Clermont-Mont-« Saint-Jean, de Savoie, sortent des Clermont-Tonnerre, premiers « barons du Dauphiné, une des plus anciennes et des plus consi-« dérables maisons de France. Parmi les nombreuses branches « fournies par cette famille, celle de nos Clermont n'est certainement « pas une des moins distinguées. Guichenon, dans son *Histoire de « la maison de Savoie,* donne une filiation par laquelle il réunit les « deux branches de Clermont-Tonnerre et de Clermont-Mont-Saint-« Jean. Il ne m'a pas été donné de pouvoir contrôler cette version « dont je suspecte l'exactitude, ni celles d'autres auteurs qui ne sont « même pas d'accord entre eux. Mais, aucun document ne con-« tredisant cette origine commune, des inductions sérieuses et la « parité du blason semblant l'établir, je puis, indépendammnet de « l'opinion de mes devanciers, l'adopter en principe tout en regret-« tant de n'avoir pas été à même de fixer le point d'attache. Sauf la « mention isolée de l'achat d'une maison à Chambéry en 1241 par « Jacques de Clermont on ne trouve rien dans nos documents « savoyards sur cette maison antérieurement à la première moitié « du XIVe siècle ; mais dès le moment de son apparition elle pos-« sédait des fiefs importants, elle est alliée aux Miolans, aux Mont-« mayeur, les plus puissantes maisons du comté. Ainsi elle se trou-« vait, par son origine, dans son pays d'adoption sur les rangs de la « plus illustre noblesse... »

La plupart des auteurs font descendre la maison de Clermont-Mont-Saint-Jean d'un Amédée de Clermont, vivant en 1180 et 1203, qui aurait été un fils cadet de Guillaume II, sire de Clermont, Sgr de Saint-Jeoire, un des auteurs de la maison de Clermont-Tonnerre. Ils croient que ce gentilhomme fut père d'un Humbert de Clermont et aïeul d'un autre Humbert de Clermont, marié à Ainarde de la Ravoire, que

le comte de Savoie investit le 13 mars 1329 de la seigneurie de la Bastie d'Albanais et qui fit son testament le 23 septembre 1337. Ces premiers degrés paraissent être fantaisistes.

Le travail, très sérieux, du comte de Foras, ne fait remonter la filiation qu'à un Antoine de Clermont, rappelé comme défunt dans un acte de 1303, qui avait épousé une sœur d'Aymon de Miolans d'Urtières, évêque de Maurienne. Ce gentilhomme laissa au moins deux fils dont le plus jeune, Antelme, d'abord prieur de Chamonix, fut évêque de Maurienne de 1335 à 1349 et dont l'aîné, Antoine, fut investi en 1327 par le comte de Savoie des seigneuries de la Batie d'Albanais et de Saint-Pierre de Soucy. Cet Antoine de Clermont est mentionné dans des actes du 7 mars 1337 et du 13 octobre 1340. Il eut deux femmes dont l'une se nommait Ainarde de la Ravoire. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Antoine, qui rendit hommage pour son fief de la Batie d'Albanais le 13 novembre 1329 et le 30 juillet 1343 et dont le petit-fils, également appelé Antoine, mourut sans postérité ; 2° Jacques, Sgr de Saint-Pierre-de-Soucy et de Sainte-Hélène-du-Lac, marié à une dame nommée Catherine, qui rendit hommage au comte de Savoie le 7 janvier 1337, qui fit son testament le 24 décembre 1348, qui demanda dans cet acte à être inhumé dans l'église des Frères prêcheurs de Chambéry et qui continua la lignée. Jean de Clermont, arrière-petit-fils de ce dernier, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique ; il rentra dans le monde après la mort de ses frères et épousa Renaude de Luyrieu par contrat du 25 juin 1486. Il survécut à son fils, Odon de Clermont. Celui-ci figure le premier avec la qualification de seigneur de Mont-Saint-Jean ; il épousa Françoise de Dhérée par contrat du 23 avril 1512 et fut le trisaïeul de François de Clermont, conseiller d'État du duc de Savoie, chevalier de l'Annonciade, lieutenant-général de la cavalerie de Savoie, marié en 1625 à Péronne de Sacconay, qui obtint, par lettres du 27 septembre 1681, l'érection en marquisat de sa seigneurie de la Batie d'Albanais.

Jacques de Clermont, marquis de Mont-Saint-Jean et de la Batie d'Albanais, descendant du précédent, né en 1752 au château de Vissargent (Ain), fut député de la noblesse du bailliage de Bugey et de Valromey aux États généraux de 1789 ; il fut sous la Restauration maréchal de camp et député de Seine et Marne et mourut à Vichy en 1827. Son fils, Joseph, marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, né en 1782, décédé en 1846, épousa la dernière héritière de l'illustre maison de Coucy. Il en eut deux fils. L'aîné de ces fils, Jacques, mourut dès 1834, le jour même de son mariage avec M[lle] du Tillet, décédée en 1899. Le puîné, Joseph, marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, né en 1809, fut autorisé, par ordonnance du 3 décembre 1817, à

joindre à son nom celui de la famille de Coucy ; il fut le dernier représentant mâle de sa maison et mourut en 1868 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mme Subercasaux, née de Mellet de Bonas, qui lui survécut de longues années.

La maison de Clermont-Mont-Saint-Jean a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un lieutenant-général des armées du roi de Sardaigne, décédé en 1746, des chanoinesses de chapitres nobles, etc.

Principales alliances : de Menthon, de Seyssel 1573, de Montfalcon 1605, de Sacconay 1625, de Roussillon, de Brancion 1749, de Morand 1724, de Croizier de Saint-Segraux 1781, de Mascrany 1780, de Coucy, Mouchet de Battefort de Laubespin 1826, de Liedekerke, du Tillet 1834, de Mellet de Bonas, d'Iselin 1908, de Prunelé, le Compasseur de Courtivron 1841, etc.

CLERMONT-GALLERANDE (de). Armes : d'*azur à trois chevrons d'or, celui du chef brisé.* — La branche des Clermont d'Amboise écartelait ses armes de celles de la maison d'Amboise : *palé d'or et de gueules de six pièces.* — Supports : *deux lions d'or.*

La maison DE CLERMONT-GALLERANDE, bien distincte de celle de Clermont-Tonnerre, qui précède, est originaire des confins du Maine et de l'Anjou et est une des plus brillantes de l'ancienne noblesse de cette région. Elle a eu pour berceau le bourg de Clermont, situé près de la Flèche. Elle est connue de toute ancienneté et le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1670 par l'intendant Caumartin en fait remonter la filiation à l'an 1100.

Rémy, Sgr de Clermont, vivait en 1073. On lui attribue pour fils un Pierre, Sgr de Clermont, qui vivait en 1113, et pour petit-fils un Robin, Sgr de Clermont, qui épousa l'héritière de l'importante seigneurie de Gallerande. La filiation est à peu près établie depuis Hubert, Sgr de Clermont et de Gallerande, fils présumé du précédent, qui épousa Aubérie de Lonray par contrat de novembre 1265. Un des petits-fils de celui-ci, Robin de Clermont, maréchal du dauphin Charles, duc de Normandie, son lieutenant général au bailliage de Caen, fut assassiné le 12 février 1357 par ordre d'Étienne Marcel. Louis, Sgr de Clermont, petit-neveu de Robin, fut chambellan du roi René, fut nommé en 1448 chevalier de l'Ordre du Croissant et mourut en 1477. Il avait épousé Anne Malet de Graville qui se remaria à Antoine de Beaumont, Sgr de Bury. Leur fils, René de Clermont, Sgr dudit lieu et de Gallerande, marié à Perrette d'Estouteville, puis à Jeanne de Toulongeon, décédé en 1523, fut vice-amiral de France et gouverneur d'Honfleur. Il laissa un très grand

nombre d'enfants. Deux de ses fils, Louis et René, tous deux nés de sa première union, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Louis de Clermont, Sgr dudit lieu et de Gallerande, fut maître d'hôtel du roi François Ier; il épousa Renée d'Amboise, fille aînée de Jean d'Amboise, Sgr de Bussy, en Touraine, et de Renel, en Champagne, et sœur de Georges d'Amboise, archevêque de Rouen. Il eut lui-même quatre fils, dont deux, Georges et Jacques, furent les auteurs de deux rameaux.

L'auteur du premier de ces rameaux, Georges, Sgr de Clermont, de Gallerande, etc., épousa successivement Perrenelle de Blanchefort, Anne d'Alègre, veuve d'Antoine du Prat, baron de Nantouillet, et Anne de Savoie-Tende, veuve de Jacques de Saluces, comte de Cardé, et d'Antoine de Clermont, marquis de Renel. Il obtint par lettres patentes d'août 1578, enregistrées au Parlement, la réunion de sa seigneurie de Clermont à un certain nombre d'autres domaines et son érection en marquisat. Il laissa du premier lit un fils, Georges, marquis de Clermont-Gallerande, qui continua la lignée. Un des descendants de celui-ci, Georges-Henri de Clermont, Sgr de Saint-Aignan, fut nommé maréchal de camp en 1702 ; il mourut cette même année laissant un fils unique, Georges-Jacques, connu sous le titre de comte de Clermont, inspecteur général d'infanterie, qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1728, avec sa cousine, Louise-Françoise de Clermont-Gallerande, dame d'honneur de la Dauphine, remariée dans la suite au duc de Villars. Charles-Léonor, marquis de Clermont-Gallerande, cousin germain de Georges-Henri, épousa en 1681 Mlle de Mormes. Il en eut trois fils, dont l'aîné, Pierre-Gaspard, et le troisième, Armand-Henri, furent les auteurs de deux sous-rameaux et dont le second, Georges, décédé sans alliance en 1758, fut nommé maréchal de camp en 1743.

L'auteur du premier sous-rameau, Pierre-Gaspard, marquis de Clermont-Gallerande, né en 1682, lieutenant-général des armées du Roi en 1738, décédé en 1756, avait épousé en 1706 Mlle d'O. Il en eut une fille, Louise-Françoise, qui épousa d'abord en 1728 son cousin, Georges-Jacques, comte de Clermont de Saint-Aignan, puis en 1738 Louis de Brancas, duc de Villars. Arrivé à un âge avancé, Pierre-Gaspard eut un fils naturel, Louis-Joseph, né le 17 avril 1744 à Andolsheim, en Alsace, qui recueillit une partie de ses biens. Ce fils, que la plupart des généalogistes ont passé sous silence, épousa le 3 mai 1785 Élisabeth Lorfébure et mourut fort âgé, le 28 mai 1837, au château de la Piltière, dans le Maine. Il fut père de Théodore-Ernest, comte de Clermont-Gallerande, né au Mans le 1er octobre 1793, décédé au château de la Piltière en 1878, qui épousa Mme Puissant de

Suzainnecourt, née Quillard, et grand-père d'Adhémar-Gaspard, comte de Clermont-Gallerande, né en 1857, peintre distingué, décédé en 1895, qui a laissé des enfants de son mariage avec Mlle de Schaller.

L'auteur du second sous-rameau, Armand-Henri, épousa en 1740 Mlle de Bragelongne. Leur fils, Charles-Georges, marquis de Clermont-Gallerande, né à Paris en 1744, lieutenant général des armées du Roi en 1814, grand-croix de Saint-Louis, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 4 juin 1814, confirmée par nouvelle ordonnance de 19 août 1815. Il mourut à Paris en 1823 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1771, avec Mlle de la Tour du Pin-Montauban. Il avait été chargé par Louis XVIII exilé de plusieurs missions importantes. Il a laissé des *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Révolution*, publiés en 1825.

Jacques de Clermont, auteur du second rameau de la branche aînée, reçut de son oncle, le cardinal d'Amboise, donation des seigneuries de Bussy et de Saxe-Fontaine à charge de relever le nom et les armes de la famille d'Amboise. Il laissa de son mariage avec Catherine de Beauvau une fille, qui épousa le maréchal de Montluc, et plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Louis de Clermont d'Amboise, Sgr de Bussy, dit le brave Bussy, gouverneur d'Anjou, tué en 1579 par le comte de Montsoreau, a été un des héros de la *Dame de Montsoreau*, le célèbre roman d'Alexandre Dumas. Il fut le grand-oncle d'Henri de Clermont d'Amboise, baron de Bussy, qui en 1627 fut tué en duel, sur la place Royale, à Paris, par François de Rosmadec, comte des Chapelles. Ce rameau s'éteignit en 1727.

L'auteur de la seconde branche, René de Clermont, Sgr de Saint-Georges, fut chevalier de l'Ordre du Roi et un des cent gentilhommes de sa Maison. Il épousa d'abord en 1517 Philiberte de Goux, fille du baron de Rupt, puis Françoise d'Amboise, dame de Renel, qui se remaria à Charles de Croÿ, comte de Porcien. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Thomas, né du premier lit, et Antoine, né du second lit, qui furent les auteurs des deux rameaux de la branche cadette.

Thomas de Clermont, Sgr de Saint-Georges et de Rupt, auteur du premier rameau, fut père d'Hardouin de Clermont, Sgr des mêmes domaines, qui épousa le 13 octobre 1598 Jeanne de Harlay, baronne de Montglat, dame d'honneur de la duchesse de Savoie, puis de la reine d'Angleterre, toutes deux filles du roi Henri IV, et grand-père de François de Clermont, marquis de Montglat, baptisé à Turin en 1620, grand-maître de la garde-robe du Roi, chevalier de ses Ordres, marié en 1645 à Cécile-Elisabeth Hurault de Cheverny, décédé en 1675, qui a laissé des *Mémoires* estimés. Le fils de ce

dernier, Louis de Clermont, marquis de Montglat, né en 1645, envoyé extraordinaire à Vienne, ambassadeur en Danemark, appelé en 1715 au Conseil des affaires étrangères, fut le dernier représentant de son rameau et mourut en 1722 sans laisser de postérité.

Antoine de Clermont d'Amboise, auteur du second rameau de la branche cadette, périt dans la nuit de la Saint-Barthélemy, en 1572. Il avait recueilli la seigneurie de Renel, en Champagne, par héritage de son frère utérin, Antoine de Croÿ, prince de Porcien, lequel en avait obtenu du roi François Ier l'érection en marquisat. Il fut le bisaïeul de Clériadus de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, maréchal de camp, tué à Valenciennes en 1656, et de Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, lieutenant-général des armées du Roi, tué au siège de Cambrai en 1677, qui, en 1670, fut maintenu dans sa noblesse, sur preuves remontant à 1100, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Jean-Baptiste de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, petit-fils de Louis, fut nommé en 1744 lieutenant général des armées du Roi. Il épousa d'abord en 1722 Mlle de Fitz-James, dame du Palais de la Reine, puis en 1749 Mlle de Rohan-Chabot, qui se remaria au prince de Beauvau-Craon, et mourut en 1761. Il avait eu deux fils. L'aîné de ces fils mourut avant lui, en 1746, laissant une fille posthume qui épousa en 1761 le comte de Choiseul-Stainville. Le puîné, Jean-François, marquis de Clermont d'Amboise, né en 1728, ambassadeur à Naples en 1775, maréchal de camp en 1780, député suppléant de la noblesse du bailliage de Provins aux États généraux de 1789, périt en défendant la Famille Royale à la journée du 10 août 1792. Il fut le dernier représentant mâle de son rameau et n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1769, avec Mlle de Moustier, décédée en 1775, qui lui légua tous ses biens.

Le marquis de Clermont d'Amboise et le marquis de Clermont-Gallerande furent admis aux honneurs de la Cour l'un en 1747, l'autre le 8 mai 1762.

Principales alliances : de la Jaille vers 1370, Malet de Graville, d'Estouteville, de Toulongeon, de Pellevé, Gouffier 1570, d'Aure de Gramont, de Vienne, d'Amboise, de Blanchefort, d'Alègre, de Savoie-Tende, de Saint-Simon-Courtomer, de Pardieu, de Croismares, de Chabot, de Caumont la Force, de Polignac, de Champagne de la Suze, d'O 1706, de Brancas de Villars 1738, de Bragelongne 1740, de la Tour du Pin-Montauban 1771, de Beauvau, de Montluc, de Chastellux, de Harlay 1598, Hurault de Cheverny 1645, de Johanne de Saumery 1685, de Flotte de Montauban, Colbert de Croissy 1701, de Fitz-James 1722, de Rohan-Chabot 1749, de Choiseul-Stainville 1761, de Moustier 1769, de Goyon de Gacé 1753, Zamoyski 1896, etc.

CLERMONT (de). Armes (d'après le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol) : d'*azur à un château d'argent, lampardé de gueules, à trois tours.* — Cimier : *un heaume ouvert, taré de face, surmonté d'une couronne de Marquis.* — Lambrequins d'*argent et d'or pour une partie et d'or et de sable pour l'autre partie.*

Une famille DE CLERMONT, appartenant au culte protestant, est venue de Hollande vers 1830 se fixer en France. On n'a pu se procurer sur cette famille que des renseignements très insuffisants. M. de Mailhol, qui dans son *Dictionnaire* lui a consacré un court article, croit, malgré la différence des armoiries, qu'elle est une branche de la puissante famille de Clermont de Gallerande et d'Amboise à laquelle a été consacrée la précédente notice; il la fait descendre d'Antoine de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, qui périt en 1572 dans le massacre de la Saint-Barthélemy et dont un fils serait venu, à la suite de cet événement, se réfugier en Hollande. Cette prétendue branche de la maison de Clermont-Gallerande n'est mentionnée par aucun généalogiste ancien.

La souche est représentée de nos jours par deux rameaux fixés l'un en Angleterre, l'autre en France.

Principales alliances : von der Mosel 1861, Dietz-Monnin 1875, etc.

Il a existé dans la noblesse française un certain nombre de familles de Clermont qui étaient distinctes de celles auxquelles il vient d'être consacré des notices. Une de ces familles, celle des seigneurs de Piles, en Périgord, s'est perpétuée jusqu'au commencement du XIXe siècle. Elle portait pour armes : d'*azur à un soleil d'or.* Elle avait pour premier auteur connu Raymond, dit Mondonnet, de Clermont, vivant vers l'an 1400, qui, croit-on, était natif du lieu de Longa, près de Sainte-Foy, en Bordelais. Ce Raymond de Clermont peut avoir été le même personnage qu'un Raymond de Clermont, écuyer, qui, en 1365, rendit hommage au comte de Périgord pour ce qu'il possédait dans la justice de Vergt. Son fils, Guillaume de Clermont, vint se fixer à Bergerac et épousa Marguerite de Paleyrac; il fut père de Mathurin de Clermont, connu par des actes de 1467 et 1483, qui épousa Marguerite de la Baume, et grand-père de Bertrand de Caumont, Sgr de Piles. Armand de Clermont, baron de Piles, vaillant chef protestant, périt dans le massacre de la Saint-Barthélemy, en 1572. De son mariage avec Jeanne de Durfort il laissa deux fils qui servirent le cause du roi Henri IV et qui périrent tous deux au siège de Rouen, en 1594. Lors de la grande recherche de 1666, Hector de Clermont, Sgr de Piles, et François de Clermont, habitant de Piles, près de Bergerac, furent main-

tenus dans leur noblesse par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux.

CLERMONT d'AURIAC (de), anciennement **DAURIAC de CLERMONT**. Armes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef de trois besants de même et en pointe d'un croissant d'argent.* — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696) : d'*azur à deux lions affrontés d'or, armés et lampassés de gueules, portant deux lances d'argent, la pointe en haut.*

La famille Dauriac, ou d'Auriac, aujourd'hui de Clermont d'Auriac, est originaire du lieu de Seissan, en Gascogne.

Sire Dominique Dauriac, auquel remonte la filiation, était marchand à Seissan dans les premières années du xviie siècle. Il avait épousé Jeanne de Vigneaux et en eut un fils, sire Spens Dauriac, bourgeois de Seissan, qui épousa Hilaire de Fousseries. Pierre Dauriac, fils de Spens, prit la qualification de noble après le mariage qu'il contracta le 20 février 1669 avec Jeanne de Lavay. Celle-ci lui apporta la seigneurie de Clermont, située près de Masseube (Gers) ; elle mourut sans postérité après quelques années de mariage laissant tous ses biens à son mari. Pierre Dauriac, Sgr de Clermont, se remaria alors à Jeanne de Lapasse. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Mirande). Il laissa de sa seconde union un fils, François Dauriac, Sgr de Clermont, de la Barthe, etc., marié à Agnès de Montaut, qui fit son testament le 1er avril 1770 et qui continua la lignée. La famille Dauriac s'agrégea définitivement à la noblesse au cours du xviiie siècle. Jean-Jacques Dauriac, fils aîné de François, marié en 1789 à Céleste de Buisson, paraît avoir porté le premier le nom de Clermont d'Auriac, sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges. Il figure dans quelques actes avec le titre de baron de Clermont qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Il fut père d'Eugène-Maurice, baron de Clermont d'Auriac, qui épousa en 1834 Antoinette de France, et grand-père d'Anatole-Ernest, baron de Clermont d'Auriac, décédé en 1888 au château de la Barthe (Gers), qui a laissé deux enfants de son mariage, en 1872, avec Mlle de Guiraudez de Saind-Mézard.

C'est à cette famille qu'appartenait la mère de M. Batbie, qui fut ministre du maréchal de Mac-Mahon.

Principales alliances : de Lapasse, de Montaut, Batbie, de Descallar, de Guiraudez de Saint-Mézard, d'Izarn de Villefort, de Poyféré de Cère, etc.

CLÉRON (ou **CLAIRON**) **d'HAUSSONVILLE** (de). Armes : *de gueules à une croix d'argent, cantonnée de quatre croix de même, tréflées et cou-*

ronnées d'or; sur le tout de gueules chargé à dextre de trois besants d'argent et à sénestre de cinq aiglettes de même, posées en sautoir, qui est de Saffres. — Couronne : *de Comte.* — Manteau de *pair de France.* — Devise : *Sonne haut, clairon, pour l'honneur de la maison.* — Adage : *Franchise de Clèron.*

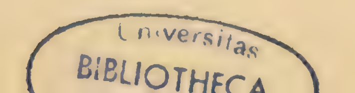
Originaire de Franche-Comté, fixée plus tard en Lorraine, la maison DE CLÉRON, OU CLAIRON, D'HAUSSONVILLE est une des plus illustres de la noblesse de ces deux provinces.

On conserve dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres, une lettre que Chérin fils adressa à Madame Victoire le jour de la Chandeleur 1789 et dans laquelle il s'exprime en ces termes : « La maison « de Clairon d'Haussonville, originaire des duché et comté de Bour- « gogne et établie aujourd'hui en Lorraine, est d'ancienne chevalerie. « Elle a donné un chambellan du roi Louis XI et un grand-louvetier « de France, un général d'artillerie au service de ses anciens souve- « rains, un grand-louvetier et un grand-maître d'artillerie des ducs « de Lorraine. Elle a été admise dans la confrérie noble de Saint- « Georges, en Franche-Comté, dans le chapitre de Saint-Claude et « dans celui de Remiremont. Deux généalogies manuscrites du « Cabinet des Ordres du Roi, dont l'une a été dressée par le savant « abbé Le Laboureur, remontent la connaissance du nom de Clairon « à Hugues de Clairon, chevalier, mentionné dans une charte de « l'an 1088, et la filiation seulement à Jean de Clairon, chevalier, Sgr « du même lieu, qui épousa Marguerite de Scey suivant un acte de « l'année 1291. Les titres originaux produits au Cabinet du Saint- « Esprit par M. le comte d'Haussonville, chevalier des Ordres du « Roi, font connaître au nombre de ses auteurs les mêmes sujets que « ceux qui sont employés dans les deux généalogies dont on vient de « parler, mais ils n'établissent rigoureusement la filiation que depuis « l'an 1408... »

La maison de Cléron d'Haussonville a eu pour berceau le village de son nom situé près d'Ornans, dans la haute vallée de la Loue, en Franche-Comté.

On a inscrit avec ses armes aux Salles des croisades du musée de Versailles le nom d'un Hugues de Clairon, vassal du comte de Bar, qui se croisa en 1190.

La filiation est à peu près régulièrement établie depuis messire Jehan de Claron, chevalier, qui avait épousé dame Marguerite de Ceys, d'une famille aujourd'hui connue sous le nom de Scey, et qui, par acte du 2 des nones de juillet 1291, acquit un moulin de son beau-frère, Girard de Ceys, damoiseau. D'après un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier,* le mariage de ce gentil-



homme avec Marguerite de Ceys aurait été célébré en 1250. Ce même Jehan de Claron est rappelé dans le testament de son fils Othenin, daté du 24 avril 1338. Girard de Clairon, fils ou frère d'Othenin, eut d'une alliance inconnue deux fils, Antoine et Humbert, qui partagèrent sa succession en 1397. Othenin de Cléron, fils d'Humbert et d'Isabelle de Livron, était en 1421 attaché au service de Jean de Fribourg ; il épousa Antoinette Bourgeois et fit son testament le 23 avril 1454. Son fils, Simon de Cléron, chevalier, décédé en 1488, fut un actif serviteur du duc Charles le Téméraire et devint dans la suite chambellan du roi Louis XI. Le fils de celui-ci, Othenin, chevalier, Sgr de Cléron, nommé en 1497 gouverneur des ville et château du Taillant, épousa, par contrat du 18 septembre 1487, Marie de Saigny, héritière de l'importante seigneurie de Saffres, en Bourgogne. C'est depuis cette alliance que la famille de Cléron joint à ses armes celles des anciens seigneurs de Saffres. Othenin de Cléron obtint en 1500 des lettres patentes de naturalisation. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Claude et Guy, Cogrs de Saffres, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée, éteinte au xviiie siècle, fut assez obscure et a été passée sous silence par un certain nombre de généalogistes. Son auteur, Claude de Cléron, avait épousé Anne de Grandmont qui fit son testament le 21 décembre 1563. Il fut père d'Ardier de Cléron, écuyer, Sgr de Cléron et de Saffres, qui épousa Catherine de Vaudrey le 24 juin 1551, grand-père de François de Cléron, qui épousa Françoise d'Andelot, bisaïeul d'Ardier de Cléron, Sgr de Pousanges, qui épousa Philiberte d'Orsan, et trisaïeul de Gabriel de Cléron, premier capitaine au régiment de Bourgogne, qui épousa, le 19 novembre 1670, Catherine Marchant, fille d'un maréchal de camp. Antoine-François de Cléron-Saffre, chevalier, Sgr de Meullié, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon). Bernarde de Cléron, femme de Michel de Chaugy, écuyer, Sgr en partie d'Anot, et Marguerite de Cléron, femme de Pierre Berbis, écuyer, Sgr de Drapey, bailli d'épée d'Autun, firent enregistrer leur blason au même Armorial (registre d'Autun). On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Barbe de Cléron, petite-fille de Gabriel et de Catherine Marchant, née en 1719 à Saint-Thibaut, en Auxois, fit pour être admise à Saint-Cyr.

L'auteur de la branche cadette, Guy de Cléron, Sgr de Belmont, Cogr de Saffres, mourut le 1er janvier 1543. Il avait épousé, le 22 décembre 1533, Philiberte de Moisy. Celle-ci fit son testament le 24 juillet 1571. Dans cet acte elle demanda à son petit-fils, Antoine, de relever le nom et les armes de la famille de Moisy. Antoine de Cléron

de Moisy, Sgr de Saffres, épousa en 1588 Philiberte de Damas. Son fils, Claude de Cléron, qualifié baron de Saffres, vint se fixer en Lorraine après le mariage qu'il contracta, en 1620, avec Gabrielle d'Averhoult, héritière de la baronnie d'Haussonville, située à quatre lieues de Nancy, sous le nom de laquelle sa postérité a été à peu près exclusivement connue. Il fut père d'Antoine de Cléron, baron de Saffres et d'Haussonville, grand-maître de l'artillerie de Lorraine, qui épousa en 1645 Agnès-Anne de Raigecourt, et grand-père de Jean-Ignace de Cléron, connu le premier sous le titre de comte d'Haussonville, grand-maître de l'artillerie de Lorraine, conseiller d'État du duc Léopold, qui épousa en 1692 Marie-Louise du Hautoy. Les deux fils de celui-ci, Charles-Bernard et Albert, ont été les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours.

L'auteur du premier rameau, Charles-Bernard, comte d'Haussonville, maréchal de camp des armées du roi de France et grand-louvetier du roi Stanislas, duc de Lorraine, mourut à Nancy en 1754. Son fils, Joseph-Bernard de Cléron, comte d'Haussonville, marié en 1768 à M[lle] de Guerchy, lieutenant général des armées du Roi en 1784, chevalier de ses Ordres en 1786, fut nommé en 1780 grand-louvetier de France. Il prit part en 1789 aux assemblée de la noblesse tenues à Dijon et mourut en 1806 au château de Gurcy-en-Brie. Il laissait un fils, Charles-Bernard, comte d'Haussonville, né à Paris en 1770, colonel d'État-major, chambellan de Napoléon I[er], qui fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 27 septembre 1810. Le comte d'Haussonville fut nommé pair de France héréditaire par ordonnance du 27 août 1815 et fut confirmé dans la possession de son titre de comte par lettres patentes du 30 avril 1822 ; il mourut au château de Gurcy en 1846. Il avait épousé en 1802 M[lle] de la Blache. Leur fils unique, Joseph-Bernard, comte d'Haussonville, né à Paris en 1809, député de l'Oise en 1842, membre de l'Académie française en 1869, sénateur inamovible en 1874, marié en 1836 à la princesse Louise-Albertine de Broglie, décédé en 1884, a été le père d'Othenin de Cléron, comte d'Haussonville, né à Gurcy en 1843, député de Seine-et-Marne en 1871, membre de l'Académie française en 1888, chef du bureau politique de M. le comte de Paris, qui est le dernier représentant mâle de son rameau et qui n'a eu que quatre filles de son mariage, en 1865, avec M[lle] d'Harcourt.

Le rameau cadet porte le nom de Clairon d'Haussonville. Son auteur, Albert de Clairon d'Haussonville, né en 1703, connu sous le titre de comte de Marcossey, alla se fixer en Silésie et s'y maria ; il fut admis en avril 1740 à l'incolat bohémien avec le titre de comte. Sa descendance se perpétue en Allemagne avec beaucoup de distinction.

La maison de Cléron d'Haussonville a donné plusieurs chevaliers de Malte depuis Claude de Cléron, admis dans l'Ordre en 1578, des chanoinesses de Remiremont et d'autres chapitres nobles, etc.

Elle a été maintenue dans sa noblesse par jugements de 1669 et de 1697 et admise en 1588 aux États de Bourgogne.

Deux de ses membres furent admis aux honneurs de la Cour le 20 octobre 1756 et le 13 février 1789.

Principales alliances : de Scey, de Grammont, de Vaudrey 1551, de Pracomtal 1561, d'Averhoult 1620, de Raigecourt 1645, du Hautoy 1692, de Lénoncourt 1749, de Régnier de Guerchy 1768, de Clermont-Montoison 1801, de Rosières-Sorans 1803, de la Guiche 1803, de Falcoz de la Blache 1802, de Broglie 1836, d'Harcourt-Olonde 1865, le Marois 1892, du Val de Bonneval 1897, de Maillé 1900, de Damas, d'Andlau, d'Haraucourt, d'Amandre, de Ficquelmont, de Marmier, de Zuckmantel, etc.

CLERVAL (Massieu de). Voyez : MASSIEU DE CLERVAL.

CLERVAL, ou CLAIRVAL, (des Ayettes, ou Dessayettes, de). Voyez : AYETTES DE CLERVAL (DES) au tome II et aux Additions du tome V.

CLERVAUX (de). Armes : *de gueules à une croix pattée et alaisée de vair.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE CLERVAUX appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque du Poitou. Elle paraît avoir eu pour berceau une terre de son nom située sur la rive gauche de la Vienne à deux lieues au nord de Chatellerault. Cette terre, qu'en tout cas elle ne possédait déjà plus au XIV[e] siècle, fut érigée en marquisat, par lettres de février 1620, en faveur d'un cadet de la maison d'Aumont.

On trouvera des généalogies de la famille de Clervaux dans les manuscrits de Chérin, dans le tome III des *Archives de la noblesse* de Lainé et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. Le comte Jules de Clervaux fit, en outre, paraître sur sa famille, en 1865, une très intéressante brochure qu'il intitula : *Le château et la seigneurie de Clervaux, en Poitou, et l'abbaye de Clairvaux, en Champagne.* Dans ce travail, il essaie de démontrer que la célèbre abbaye de Clairvaux, en Champagne, fondée par saint Bernard en 1115 sur un vaste domaine concédé par le comte de Troyes, fut édifiée en partie grâce aux libéralités d'un seigneur de Clervaux, en Poitou.

Jean de Clervaux se croisa en 1190, d'après un titre de la collection Courtois. Son nom a été inscrit aux Salles des Croisades du musée

de Versailles avec les armes de la famille qui donne lieu à cette notice.

Le nom de la famille de Clervaux est mentionné dans un assez grand nombre de chartes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles sans que l'on puisse relier entre eux les divers personnages qui l'ont porté à cette époque reculée. C'est ainsi que Payen de Clervaux fut en 1115 témoin d'une donation faite par Foulques d'Anjou; Guillaume de Clervaux est mentionné dans des actes de 1156, 1164 et 1165; Maurice de Clervaux est mentionné dans une charte de 1172.

Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin ne donne la filiation comme rigoureusement établie qu'à partir d'un noble homme Mérigot de Clervaux, écuyer, qui épousa Simone de l'Espinatz par contrat du 14 août 1437. Lainé et Beauchet-Filleau paraissent avoir ignoré ce contrat de mariage et ne font remonter la filiation suivie qu'à un contrat d'emprunt passé le 7 mai 1461 par ce même Mérigot de Clervaux, écuyer, Sgr du Pin, mari de Simone de Lespinay. Beauchet-Filleau croit que ce Mérigot était un neveu d'Héliot de Clervaux, écuyer, qui, le 1er janvier 1419, rendit hommage du fief du Grand-Mauduit au nom de son père, Aimery. Celui-ci avait déjà rendu aveu du même fief le 1er mai 1404 et le 28 juin 1411. Il était vraisemblablement fils d'un Jean de Clairvaux, varlet, Sgr du Grand-Mauduit, qui fit aveu au château de Chizé, le 17 mai 1374, pour son droit d'usage dans la forêt de Chizé à cause de son hôtel du Grand-Mauduit. Mérigot laissa deux fils, Jean de Clervaux, Sgr du Pin, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre, et Louis de Clervaux, Sgr de l'Houmelière, marié à Marie Gaudin, qui servit aux bans de 1491 et 1492 et qui continua la lignée. Claude de Clervaux, écuyer, Sgr de l'Houmelière et du Breuil-Carthais, petit-fils de Louis, épousa le 4 septembre 1544 Catherine d'Orfeuille. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Joachim, Sgr de l'Houmelière, et Claude, Sgr de Vanzay et du Breuil, qui furent les auteurs de deux grandes branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 22 août 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers.

La branche aînée professait au XVIIe siècle la religion réformée. Son chef, Antoine de Clervaux, Sgr de l'Houmelière et du Breuil-Carthais, arrière-petit-fils de Joachim, épousa en 1665 Angélique Gourdeau. Il en eut deux fils, Auguste, Sgr de l'Houmelière, marié en 1699 à Anne Adam de Puynavault, et Cyrus, Sgr de Saint-Christophe-du-Roc, marié en 1717 à Marie-Renée de la Chaussée, qui furent les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

L'aîné de ces deux frères, Auguste, laissa lui-même deux fils :

1° Hercule, Sgr de l'Houmelière, qui se convertit au catholicisme et dont la descendance est sur le point de s'éteindre; 2° Louis-César, né en 1714, qui épousa en 1753 Marie Pandin, dame de Châteauneuf, et dont la descendance, demeurée protestante, subsiste. Madeleine Tourton de Fleury, veuve d'Auguste de Clervaux, Sgr de l'Houmelière, chef de ce rameau, fut admise en 1777 aux honneurs de la Cour sous le titre de marquise de Clervaux. C'est depuis cette époque que le chef de ce rameau est connu sous le titre de marquis.

L'auteur du second rameau, Cyrus, fut père d'Antoine de Clervaux, Sgr de Fontvilliers, qui épousa en 1783 Mlle Brossard et dont la descendance s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours.

La branche cadette s'est éteinte avec François-Daniel de Clervaux, né en 1768, chevalier de Saint-Louis, décédé à Poitiers en 1839, qui de son mariage, en 1823, avec Mlle de la Sayette laissa une fille unique, mariée successivement au baron Dujon et au comte de Touchimbert et décédée à Poitiers en 1885.

Louis et Charles de Clervaux furent admis dans l'Ordre de Malte en 1771 et 1775.

La famille de Clervaux a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, deux pages du prince de Condé sous Louis XVI, etc.

Plusieurs de ses représentants prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Poitou et de la Saintonge.

Principales alliances : de Lespinay 1437, Jousseaume 1600, le Bault 1592, d'Orfeuille 1544, de Machecoul, de Chateigner, de Goulaine, d'Auzy, de Falloux 1806, de Meynard 1869, Aymer de la Chevalerie 1827, de Villebois-Mareuil 1856, Pandin 1753, Guyot du Repaire, de Moré du Rail 1787, d'Ounous 1812, 1872, de Voyer d'Argenson 1852, d'Adhémar de Saint-Maurice 1883, de la Chaussée 1717, de la Sayette 1823, Dujon 1847, Prévost-Sansac de Touchimbert 1852, du Pin de la Guérivière, etc.

CLERVILLE (Jollan de). Voyez : JOLLAN DE CLERVILLE.

CLÉRY (Cochin de). — Voyez : COCHIN DE CLÉRY.

CLÉRY (Robinet de). Voyez : ROBINET DE CLÉRY.

CLÉSIEUX (Latimier du). Voyez : LATIMIER DU CLÉSIEUX.

CLEUZIOU (Raison du). Voyez : RAISON DU CLEUZIOU.

CLICQUOT de MENTQUE. Armes anciennes (d'après le *Bulletin héraldique de France* d'avril 1898) : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de quatre fleurs de lys d'or posées 2 et 2*. — Les repré-

sentants actuels portent les armes de la famille Martin de Mentque et de Boulancy : d'*argent à trois martinets* (aliàs *trois aiglettes) de sable, accompagnés en chef d'un soleil de gueules.*

M. Clicquot, ou Clicquot de Saint-Charles, colonel de cavalerie, avait épousé vers 1812 Mlle Caroline-Pauline Martin de Mentque qui mourut à Vichy en 1871 à l'âge de 78 ans. Leur fille, Caroline-Louise-Eugénie Clicquot, épousa son oncle, Pierre-Paul-Édouard Martin de Mentque, sénateur du Second Empire, décédé sans postérité en 1878. Le colonel Clicquot eut aussi deux fils, Louis-Henri Clicquot, né à Vernon le 14 mai 1817, colonel du 1er chasseurs d'Afrique, et Charles-Eugène Clicquot, né à Vernon le 1er janvier 1829, colonel de cavalerie, marié à Mlle Henriette de Chaumont-Quitry, décédé en 1894. Ceux-ci demandèrent le 3 mai 1869 et obtinrent, par décret impérial du 15 septembre de la même année, l'autorisation de joindre à leur nom de Clicquot celui de : de Mentque appartenant à la famille de leur mère. Ils ont l'un et l'autre laissé postérité masculine.

Le chef de la famille Clicquot de Mentque est connu de nos jours sous le titre de vicomte qui avait souvent été attribué à M. de Mentque, sénateur du Second Empire.

Principales alliances : Martin de Mentque, de Chaumont-Quitry, Mégret de Devise 1898, Pépin-Lehalleur 1884, Conte-Roy de Puyfontaine, etc.

Il sera consacré une notice spéciale à la famille Martin de Mentque et de Boulancy.

CLICQUOT de TOUSSICOURT. Armes : d'*argent à une tige de coquelicot de sinople, fleurie de gueules, mouvante d'une terrasse de sinople ; au chef d'azur chargé de deux étoiles d'argent.*

La famille Clicquot de Toussicourt est originaire de Reims. On trouvera sur elle de curieux détails dans les *Dossiers bleus* et Saint-Allais en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel de France.*

Jean Clicquot, ancien échevin, marié à Hélène Lallemant, était en 1745 marchand à Reims à l'enseigne du Roi d'Espagne. Son fils, Jean-Baptiste Clicquot, marié à Épernay le 22 novembre 1745 à Marie-Louise Quatresoux de la Motte, était conseiller au bailliage de Reims, directeur de la Monnaie et échevin de cette ville, quand il obtint en juin 1765 des lettres patentes d'anoblissement, conçues dans les termes les plus flatteurs, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il fut connu depuis lors sous le nom de Clicquot de Toussicourt qui a été conservé par ses descendants. D'après les *Dossiers bleus* il aurait

été, quelques années plus tard, déclaré en banqueroute. Son fils, Jean-Nicolas Clicquot de Toussicourt, marié à Mlle Mathieu, de Sainte-Menehould, est vraisemblablement le même personnage qu'un M. Clicquot de Toussicourt qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims. Jean-Baptiste Clicquot de Toussicourt, fils du précédent, épousa en 1801 Mlle Danré de Loupeigne. Il en eut deux enfants : 1° Eléonore, née en 1803, dame du Sacré-Cœur, décédée à Saint-Acheul en 1867 ; 2° Charles-Denis, né en 1811, inspecteur des domaines. La famille Clicquot de Toussicourt subsistait il y a peu d'années.

Le nom de Clicquot est assez répandu à Reims.

Victor Clicquot, marchand, ci-devant consul en la ville de Reims, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à trois fers de pique d'argent, 2 et 1*.

Simon Clicquot de Blervache, né à Reims en 1723, procureur du Roi en l'hôtel commun de cette ville, député du commerce près du Roi, auteur de plusieurs ouvrages d'économie politique, décédé en 1796, obtint en juin 1765 des lettres patentes d'anoblissement dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le règlement de ses armoiries : d'*azur à trois besants d'or, 2 et 1 ; au chef d'argent chargé de deux branches de chêne de sinople posées en forme de cercle*. Ses descendants occupèrent à Reims une situation commerciale très importante. L'un d'eux, François Clicquot, décédé en 1815, épousa en 1794 Mlle Barbe-Nicole Ponsardin, la célèbre veuve Clicquot, qui lui survécut jusqu'en 1866. Il en eut une fille unique, héritière d'une fortune considérable, qui épousa le comte de Chevigné, l'auteur des *Contes Rémois*.

CLIMENS (Roborel de). Voyez : Roborel de Climens.

CLINCHAMP (Dupuy de). Voyez : Dupuy de Clinchamp.

CLINCHAMPS, ou CLINCHAMP (de), en Normandie. Armes : d'*argent à un gonfanon à trois pendants de gueules, bordé et frangé de sinople*. — La branche cadette, dite des seigneurs de Robie-Lury charge le gonfanon *de six annelets de gueules rangés 3 et 3*. — La branche fixée dans l'Avranchin porte trois gonfanons au lieu d'un. — Couronne : *de Marquis* : — Supports : *deux griffons*. — Devise : *Pro Deo et Rege*.

Le nom de Clinchamps est porté de nos jours en France par deux familles d'ancienne noblesse. L'une de ces familles appartient au Maine ; l'autre à la Normandie. C'est à la famille normande de Clinchamps qu'est consacrée la présente notice.

La Chesnaye des Bois et Saint-Allais ont donné des généalogies de

cette famille ; ces travaux sont malheureusement très incomplets. On trouvera aussi sur les Clinchamps de Normandie un certain nombre de renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres. Enfin, M. Noulens a publié en 1884 une *Généalogie de la maison de Clinchamps*.

La famille de Clinchamps a vraisemblablement eu pour berceau un fief de son nom, situé dans la vicomté de Falaise, que son premier auteur connu, Gautier de Clinchamps, possédait dès l'an 1098. Cependant la Chesnaye des Bois et les auteurs qui l'ont copié ont avancé que ce gentilhomme avait donné son nom à ce fief et qu'il appartenait à la famille des seigneurs de Clinchamps, en Touraine. Plus récemment, Saint-Allais le fait venir de Champagne.

Un Alain de Clinchamps prit part à la première croisade ; on admet d'ordinaire, sans en avoir, du reste, aucune preuve, que ce gentilhomme appartenait à la famille de Clinchamps du Maine.

On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* la note suivante de d'Hozier qui rectifie un certain nombre d'erreurs commises par la Chesnaye des Bois et par Saint-Allais : « La maison de Clinchamps est une des « plus anciennes de la noblesse de Normandie qui prend son nom de « la terre de Clinchamps, située au bailliage de Caen, vicomté de Fa- « laise. La maison de Clinchamps est connue dès l'an 1098 que vivait « Gautier de Clinchamps, chevalier, Sgr de Clinchamps. Hugues « de Clinchamps, chevalier, tenait les fiefs des Maiserets et du « Rosel, comme nous l'apprennent les registres de la Chambre des « comptes sous le règne de Philippe-Auguste, en 1210 et 1226. Il « donna à l'hôpital de Caen, au mois d'octobre 1227, le droit de patro- « nage qu'il avait dans l'église Sainte-Marie de Clinchamps [1]. Il eut « deux fils, savoir Raoul et Philippe, premier du nom. Ce dernier fut « marié à Pauline de la Mare, puis à Robine Patry, dont il n'eut pas « d'enfants. Raoul de Clinchamps, chevalier, frère aîné de Philippe, « fut père d'Alain de Clinchamps, premier du nom. Alain de Clin- « champs, premier du nom, fut fait chevalier l'an 1313 par le roi Phi- « lippe IV, surnommé le Bel, avec Raoul d'Harcourt, Guillaume de « Meulan et autres grands du royaume. Il fut père d'Alain de Clin- « champs, deuxième du nom. Alain de Clinchamps, deuxième du nom, « chevalier, fut en procès pour des tenures, comme nous l'apprennent « les Archives du Parlement de Paris faites en l'an 1424, longtemps « après sa mort... Son fils, Philippe de Clinchamps, deuxième du « nom, chevalier, est compris dans des arrêts de l'échiquier de Nor- « mandie des années 1456, 1463, 1487, 1489 et 1497... »

[1] La Chesnaye des Bois et Saint-Allais font, contre toute vraisemblance, de ce gentilhomme un fils de Gautier vivant en 1098.

Philippe de Clinchamps, dont il vient d'être parlé, fut père de Vigor de Clinchamps, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, qui épousa Jeanne de Bricqueville, et de Richard de Clinchamps, Sgr de Daneville, un des 119 gentilshommes qui, en 1423, défendirent le Mont Saint-Michel contre les Anglais. Philippe de Clinchamps, fils aîné de Vigor, fut nommé le 14 septembre 1469 chambellan du roi Louis XI, vicomte de Vire et élu et capitaine de Lisieux. Il n'eut pas d'enfants et ce fut son frère cadet, Olivier Sgr des Méserets et de la Chapelle, marié en 1431 à Jeanne, dame de Caudecoste, qui continua la descendance de la branche aînée encore existante.

La branche cadette de la maison de Clinchamps a eu pour auteur un Pierre de Clinchamp, Sgr de Rebie, vivant en 1321, qui était un frère puîné d'Alain de Clinchamps, armé chevalier en 1313, dont il a été parlé plus haut. Cette branche se partagea, comme la branche aînée, en un très grand nombre de rameaux. Un de ces rameaux subsiste. On ne connaît pas le point de jonction avec la souche d'une troisième branche qui s'est fixée dans l'Avranchin dès une époque très reculée et qui s'est également perpétuée jusqu'à nos jours. Cette troisième branche, que M. Noulens rattache à celle des seigneurs de Robie, a été passée sous silence par la Chesnaye des Bois et par Saint-Allais.

Les représentants de ces trois branches furent maintenus dans leur noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463. Ils furent également maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugements de Chamillart, intendant de Caen, de Marle, intendant d'Alençon, et de Barrin de la Gallissonniére, intendant de Rouen. La famille de Clinchamps a aussi fait des preuves de noblesse au XVIII[e] siècle pour obtenir l'admission de plusieurs de ses membres soit aux Écoles militaires, soit à Saint-Cyr. Elle a pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vire et à Avranches.

Simon et Marin de Clinchamps-Caudecoste furent admis dans l'ordre de Malte en 1560 et 1598 ; Claude et René de Clinchamps-Bellegarde furent admis dans le même ordre en 1645 et 1668.

Antoine de Clinchamps-Bellegarde fut admis en 1667 parmi les pages de l'écurie du roi Louis XIV.

La maison de Clinchamps a, en outre, fourni un très grand nombre d'officiers distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi et dont l'un, Odet, fut lieutenant général des armées du roi Louis XIV.

La branche aînée était représentée de nos jours par deux rameaux. Ces deux rameaux avaient pour auteurs François de Clinchamps,

[1] D'après la Chesnaye des Bois ce Philippe de Clinchamps aurait été grand chambellan et grand panetier de France.

Sgr de Tranchevilliers, marié le 27 août 1670 à Françoise Nadeau, fille d'un marchand de la Rochelle, et Jacques de Clinchamps, Sgr du grand et du petit Moucel, marié à Ypres en 1671 à Jeanne de Rodoan, qui étaient fils de Jean de Clinchamps, marié à Paris en 1645 à Marie Bréant. Le chef du premier rameau, Charles-François-René, né à Dreux en 1757, se fixa en Provence après le mariage qu'il contracta à Toulon avec Mlle Bonnefoy; il fut père de François-Victor, connu sous le titre de marquis de Clinchamps, peintre distingué, qui épousa en 1820 Mlle Cretté de Palluel et dont le fils unique est demeuré célibataire. Le second rameau est connu sous le nom de Clinchamps-Bellegarde ; son chef porte également le titre de marquis.

La seconde branche, dite des seigneurs de Bobie-Lury, n'est pas titrée.

La branche de l'Avranchin a adopté l'orthographe Clinchamp ; son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : Patry, de Bricqueville, de Vipart 1483, 1554, d'Anisy 1529, du Pontbellanger, le Veneur, de Mornay 1610, de Lombelon 1649, de Nollent 1567, de Tilly, de Courcy, de Rodoan 1671, de Postel des Minières 1851, d'André 1861, de Cathelineau 1878, Douézy, Archdeacon, de Guitton-Villeberge 1586, 1768, de la Bigne 1559, de Livet de Barville 1594, de Campou 1891, de la Mariouze 1738, de Salignac-Fénelon 1836, de Saint-Germain du Houlme, de Banville 1598, de Massol 1906, de Monthiers 1694, de Pracontal 1833, de Malfilatre, etc...

CLINCHAMPS (de), dans le Maine. Armes : d'*argent à une bande ondée de gueules, accompagnée de six merlettes du même posées dans le sens de la bande, trois en chef et trois en pointe.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise (moderne) : *Noli me tangere.*

Cette seconde famille de Clinchamps appartient à la noblesse chevaleresque du Maine. Elle paraît être distincte de celle des Clinchamps de Normandie à laquelle a été consacrée la précédente notice. Cependant quelques auteurs, notamment M. Noulens, ont avancé, mais sans preuves certaines à l'appui, que les deux familles de Clinchamps étaient deux branches détachées au XIe siècle d'une souche commune. En tout cas elles paraissent ne s'être considérées comme parentes que de nos jours.

On trouvera des généalogies des Clinchamps du Maine dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans le *Chartrier français* (1869-1870) et dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1894.

La famille de Clinchamps du Maine paraît avoir eu pour berceau

une terre et un château de Clinchamps situés dans le Perche, à une lieue de Mamers, sur les confins du Bellesmois. Odeline de Clinchamps, héritière de cette seigneurie de Clinchamps, épousa Patrix de Chaourses dans les dernières années du XII[e] siècle. La terre de Clinchamps fut érigée en comté par lettres de décembre 1565 en faveur de François le Roy. Elle appartenait sous Louis XVI à François de Nogué qui se qualifiait comte de Clinchamps.

Le nom de gentilshommes du nom de Clinchamps est mentionné dans un assez grand nombre de chartes des XII[e], XIII[e] et XIV[e] siècles ; mais plusieurs de ces gentilshommes peuvent avoir appartenu à d'autres familles de Clinchamps qui à cette époque existaient dans la même région.

Un Alain de Clinchamps figure au nombre des chevaliers bannerets du Maine qui prirent part à la première croisade, en 1096 ; c'est sans preuves certaines qu'on l'attribue d'ordinaire à la famille qui donne lieu à cette notice. M. Noulens croit qu'il eut deux frères : 1° Odon, mentionné dans des actes de 1086 et de 1089, qui serait l'auteur des Clinchamps du Maine ; 2° Gauthier, vivant en 1098, auteur des Clinchamps de Normandie.

La filiation suivie remonte à un Ambroise de Clinchamps, écuyer, qui rendit hommage vers le milieu du XV[e] siècle pour sa seigneurie de la Buzardière et dont la veuve, Jeanne de Buignon, dame de Meursé, rendit deux aveux les 8 février 1461 et 15 juillet 1465. On a voulu, mais sans preuves à l'appui, faire de cet Ambroise de Clinchamps le fils d'un Jean de Clinchamps qui périt en 1415 à la bataille d'Azincourt, où périt aussi un Clinchamps de Normandie. En tout cas il descendait vraisemblablement d'un Jean de Clinchamps, Sgr de la Buzardière, mentionné dans un acte de 1342, qui était lui-même fils de Jehannot de Clinchamps, marié à Jeanne Morin, et petit-fils de Gervaise de Clinchamps, écuyer, cité dans un contrat d'acquisition de 1302. Ambroise de Clinchamps laissa deux fils : 1° Guyon, écuyer, qualifié baron haut-justicier de la Buzardière dans un aveu de 1453, qui épousa Jeanne d'Andigné et qui fut vraisemblablement l'auteur de la branche des seigneurs de la Buzardière, éteinte dans la première moitié du XVII[e] siècle ; 2° Jean de Clinchamps, Sgr en partie de la Buzardière, de la Royère et de Saint-Marceau, qui épousa, par traité du 26 juillet 1463, Jeanne de Tellaye, fille de Pierre, Sgr d'Argenson et de la Cesnerie, et qui signa en 1508 les procès-verbaux de la coutume du Maine. Jean de Clinchamps laissa trois fils qui partagèrent sa succession par acte du 16 mai 1515. L'aîné de ces fils, Mathurin de Clinchamps, Sgr de Saint-Marceau et de la Cesnerie, épousa Jacquine de Saint-Hilaire, dame du Bois-Ragot, et continua la lignée.

Son arrière-petit-fils, Louis de Clinchamps, sieur de Saint-Marceau, demeurant en ladite paroisse de Saint-Marceau, élection du Mans, sénéchaussée de la Flèche, marié en 1623 à Françoise du Bouchet, fut maintenu dans sa noblesse le 16 juillet 1667, sur preuves remontant à 1463, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Il fut lui-même le grand-père de Louis-François de Clinchamps, Sgr de la Ménardière et de Saint-Marceau, dont la veuve, Gabrielle Pavée de Villarceau, fut maintenue dans sa noblesse le 18 janvier 1716 par jugement de M. de Chauvelin, intendant de Tours, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*, et de Claude de Clinchamps, Sgr de Régneville, en Gâtinais, marié en 1702 à Suzanne de la Taille, domicilié à Pithiviers, qui fut maintenu dans sa noblesse le 20 juillet 1719 par arrêt de la Cour des aides de Paris. Ces deux frères, Louis-François et Claude, furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau est aujourd'hui éteint. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses représentantes, Gabrielle-Louise et Renée, nées à Montbijot en 1740 et 1742, firent en 1750 pour être admises à Saint-Cyr. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Jacques-René-Bernard de Clinchamps, neveu des précédentes, né en 1774 à Beaumont-le-Vicomte, fit en 1784 pour être admis à l'Ecole militaire ; ce jeune homme prit part en 1795 à la fatale expédition de Quiberon et, ayant été fait prisonnier, fut condamné à mort le 8 vendémiaire an IV par jugement du tribunal révolutionnaire séant à Vannes. Louis-Alexandre-Jean de Clinchamps, né en 1769, cousin germain du précédent, fut page de Monsieur, comte de Provence. Il épousa sa parente, Augustine-Anne de Clinchamps, et mourut en 1835 laissant deux fils qui ont été les derniers représentants de leur rameau : 1° Auguste-Alexandre, connu sous le titre de comte de Clinchamps, né à Mons en 1792, pendant l'émigration, dont la fille unique épousa en 1837 M. Devaulx de Chambord ; 2° Jules, connu sous le titre de vicomte de Clinchamps, né en 1795, qui mourut en 1855 survivant à son fils unique.

Le rameau cadet subsiste. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses représentants, Louis-François, né à Orléans en 1767, fit en 1778 pour être admis à l'Ecole militaire. La comtesse Berthe-Charlotte de Clinchamps, née en 1833, petite-nièce du précédent, ancienne dame d'honneur de L. A. R. la duchesse d'Aumale et la princesse de Salernes, a été nommée en 1881 dame de la Croix-Étoilée.

Robert-Giancolet de Clinchamps, officier au régiment royal cravate,

et Jacques-René de Clinchamps, chevalier, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Mans.

Principales alliances : d'Andigné, de Cahideuc, du Bouchet, de Maillé, de Carnazet 1712, Hurault de Saint-Denys 1771, Gaudin de Saint-Rémy 1798, de Brunet du Molant 1768, de Luker 1802, de Reinach-Foussemagne 1826, de Cambrai-Digny 1699, de la Taille-Trétinville 1702, de Selve 1718., de Toustain-Frontebosc 1757, d'Orléans 1766, Foucher de Careil 1874, de Bougy, etc.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* des renseignements sur une famille DE CLINCHANT D'AUBIGNY qui portait pour armes : d'*argent à une fasce vivrée d'azur, accompagnée de trois merlettes de gueules, 2 et* 1. Bertrand Clinchant était au XVIIe siècle chef de fruiterie de la maison du Roi, porte-table et chaise-bouche du Roi. Son fils, Pierre Clinchant, marié en 1653 à Marie Hugerot, fut nommé cette même année porte-table-bouche du Roi, puis, en 1660, concierge garde-clefs de la Salle des comédies et ballets du Palais des Tuileries. Il fut père de Jacques de Clinchant d'Aubigny, commandant pour le Roi au gouvernement de Verdun, concierge des tentes et pavillons du Roi, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Mlle Cornille, sœur d'un trésorier de France à Metz, et grand-père de Jean-Baptiste-Pierre de Clinchant d'Aubigny, capitaine au régiment de cavalerie de Choiseul, chevalier de Saint-Louis, concierge du Palais des Tuileries, et de Jean de Clinchant d'Aubigny, maréchal de camp, marié en 1758 à Mlle Bourdelois, décédé en 1788, qui furent simultanément anoblis par lettres de septembre 1719. Benoit-Auguste de Clinchant d'Aubigny, né en 1741, fils de Jean-Baptiste-Pierre, fit en 1754 des preuves de noblesse pour être admis au régiment des gardes.

CLISSON (Poirier de). Voyez : POIRIER DE CLISSON.

CLOCK de LONGUEVILLE (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries du 18 juillet 1865) : d'*azur à trois cloches d'argent, 2 et 1, surmontées de trois flanchis de même, 2 et* 1. — Couronne : *de Baron*. — Supports : *deux cigognes*.

La famille DE CLOCK, originaire de Hollande, vint se fixer à Bordeaux dans les dernières années du XVIIe siècle.

Sara Baumgarten, veuve de Jean Clock, marchand et bourgeois de la ville de Bordeaux, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Jean-Baptiste Clock, fils de Thomas et de Marie-Anne van den Branden, fut au XVIIIe siècle un des plus riches négociants de Bordeaux. Il acquit de la famille de Pichon l'importante baronnie de Longue-

ville, en Agenais, dont sa descendance a conservé le nom. Il fut pourvu le 16 juillet 1777 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bordeaux. Il avait épousé Mlle de Paty, fille d'un conseiller au même Parlement. Leur fils, David-Jacob Clock, né en 1771, officier au régiment Royal-Pologne cavalerie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen, à cause de sa baronnie de Longueville, et à celles tenues à Bordeaux, à cause de sa seigneurie du Burcq. Il alla plus tard se fixer en Poitou après son mariage avec Mlle de Sainte-Hermine et mourut en 1850 à Saint-Germain-en-Laye. Il laissa deux fils dont l'aîné, Jean-Baptiste-Philadelphe, marié à Poitiers à Mlle Pelletier de Montigny, demeura fixé en Poitou tandis que le cadet, Jean-Léon, né à Versailles en 1803, marié en 1833 à Mlle d'Aubigny d'Assy, décédé à Falaise en 1886, allait faire souche en Normandie. Louis-Raoul de Clock, né à Poitiers en 1833, fils de Jean-Baptiste-Philadelphe, marié en 1864 à Mlle de Coulaine, fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de baron de Longueville par lettres patentes de Napoléon III du 18 juillet 1865; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries.

Le vicomte Révérend a donné une généalogie de la famille de Clock dans les *Titres et confirmations de titres de la Monarchie de Juillet et du Second Empire.*

Principales alliances : de Paty, de Sainte-Hermine, Pelletier de Montigny, de Morell d'Aubigny d'Assy, Quirit de Coulaine 1864, Pichard du Page 1898, de Laulanié de Sainte-Croix 1885, de Suyrot 1890, Marquier d'Aubonne 1900, de Lascous 1907, etc.

CLOIZEAUX (Legrand des). Voyez : Legrand des Cloizeaux.

CLOQUET. Armes : *écartelé : au 1 d'argent à un palmier de sinople, terrassé du même; au 2 d'azur à une ancre d'or accompagnée en chef et à dextre d'une étoile du même; au 3 d'azur à une ruche d'or, entourée d'abeilles du même; au 4 d'argent à un lion de gueules; au franc quartier brochant de gueules à une palme d'argent,* qui est des barons tirés des corps savants.

Jean-Baptiste-Nicolas Cloquet, dessinateur de la marine, avait épousa vers 1785 Claude Lajude. Leur fils cadet, Jules-Germain Cloquet, né à Paris en 1790, chirurgien célèbre, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1883, reçut le titre héréditaire de baron par décret de Napoléon III du 8 mai 1867 et par lettres patentes du même prince du 8 janvier 1868. Il avait épousé Mlle Coxney, décédée en 1889, dont il eut deux filles, Mmes Levêque et

Marin. Hippolyte Cloquet (1787-1840), frère aîné du baron Cloquet, fut un professeur d'anatomie particulièrement distingué. Il laissa un fils, le docteur Ernest Cloquet, né en 1818, mort prématurément en 1855, qui fut ministre de France en Perse.

CLOS (Amidieu du). Voyez : Amidieu du Clos aux Additions du tome IX.

CLOS (Tournyol du). Voyez : Tournyol du Clos.

CLOS (ou CLAUX) de L'ESTOILLE (du). Voyez : Claux (ou Clos) de l'Estoille (de).

CLOS de la FONCHAIS (des). Armes : d'*argent à un chevron brisé d'azur, accompagné en pointe d'une ancre de sable; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Devise : *Salus in adversis.*

La famille des Clos de la Fonchais appartient à la noblesse de Bretagne. La tradition la fait descendre d'un baron de Closen, gentilhomme allemand, qui, après avoir été capitaine de reîtres du roi Henri IV, serait venu se fixer en Bretagne et s'y serait adonné au commerce.

Jacques Desclos, sieur de la Fonchais, banquier à Rennes, fut nommé en 1701 connétable de cette ville; il fut pourvu en 1711 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne et obtint des lettres de noblesse le 11 août de cette même année. Son fils, Jacques des Clos de la Fonchais, reçu en 1712 secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne, acquit en 1718 la terre de la Mollière, en la paroisse de Saint-Senaux, et y fit construire en 1728 un château qui appartient aujourd'hui à la famille Huchet de Quénétain. René-Bonabes des Clos de la Fonchais, fils du précédent, épousa Marie Cottineau; il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Roland des Clos, chevalier de la Fonchais, né à Nantes, qui épousa en 1787 Mlle Desilles et dont la descendance subsiste; 2° François-Victor des Clos de la Fonchais dont la fille unique épousa en 1802 M. Guy de Quénétain.

Le chef de la famille des Clos de la Fonchais est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Méhérenc de Saint-Pierre 1735, Huchet de Quénétain 1802, de Rorthays 1780, Brillet de Villemorge, le Mintier 1860, de la Rue du Can 1891, de Roquefeuil 1893, de Trogoff 1899, etc.

CLOSEL (Barbat du). Voyez : Barbat du Closel.

CLOSIÈRES (Joret des). Voyez : Joret des Closières.

CLOSMADEUC (Thomas de). Voyez : THOMAS DE CLOSMADEUC.

CLOSMADEUC (Urvoy de). Voyez : URVOY DE CLOSMADEUC, DE SAINT-BEDAN ET DE PORTZAMPARC.

CLOSSMANN.

La famille CLOSSMANN était originaire d'Allemagne ; elle vint dans la seconde moitié du XVIIIe siècle se fixer à Bordeaux où elle ne tarda pas à acquérir une brillante situation commerciale.

Philippe-Frédéric Clossmann, originaire de Manheim, fils de feu Jean-Melchior, bourgeois, et de feu Anne-Marie Weber, épousa à Bordeaux le 23 février 1791 Suzanne-Catherine de Tauzia. Son petit-fils, Fritz-Philippe Clossmann, né à Bordeaux en 1817, négociant dans cette ville, et son arrière-petit-fils, Paul Clossmann, décédé en 1912, ont possédé des écuries de courses célèbres dans le Sud-Ouest.

La famille Clossmann appartenait au culte protestant.

Principales alliances : de Tauzia, d'Escayrac de Lauture 1873, Oberkampff 1866, etc.

CLOT (du). Armes : d'*argent* (aliàs d'*or*) *à trois flammes de gueules, chacune de trois pointes.*

Très ancienne famille du pays de Trièves, en Dauphiné, sur laquelle on trouvera des renseignements dans l'*Armorial de Dauphiné* de M. de Rivoire de la Batie.

Il est dit dans la procédure faite par les commissaires du Dauphin pour la recherche de ses droits, en 1262, que Guigues du Clot tenait dudit Dauphin tout ce qu'il avait en la paroisse de Roissard pour sa maison et fief du Clos et tout ce qu'il avait en la paroisse de Saint-Paul depuis la Chéza jusqu'à l'Ébron et au Drac. Lancin et Jean du Clot combattirent en Bourgogne, en 1417, au service d'Amé, comte de Savoie. Chorier rapporte qu'Arnaud et Berton du Clot possédaient en 1426 la maison forte du Clot dont hommage fut rendu, en 1490, au vicomte de Clermont, en Trièves.

Guillaume du Clot, procureur au Parlement, aides et finances du Dauphiné; Antoine du Clos, avocat au Parlement de Dauphiné, juge des terres de M. le duc de Lesdiguières, second capitaine de la milice bourgeoise de Grenoble; Claude du Clot, avocat consistorial au Parlement de Grenoble; et Claude du Clot de Beaulieu, conseiller du Roi au Parlement de Dauphiné, marié dans la suite, en 1708, à Mlle de Pélisson, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Antoine du Clot du Vernay exerçait dans la première moitié du XVIIIe siècle la charge de trésorier de France.

Pierre du Clot, cousin du précédent et du conseiller au Parlement

mentionné plus haut, fut pourvu en 1742 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Grenoble. Il fut père de Benoît-Bruno du Clot, qui fut nommé en 1776 conseiller maître en la Chambre des comptes du Dauphiné, et grand-père d'Hippolyte du Clot qui épousa en deuxièmes noces, vers 1835, Mlle de Dijon de Cumane et qui en eut trois enfants.

CLOT-BEY. Armes : *de gueules à un croissant d'argent, surmonté de deux étoiles aussi d'argent ; au chef parti d'azur à une pyramide d'argent, chargé à sénestre d'un palmier arraché de sinople, tortillé d'un serpent d'or, et d'or à une croix potencée de gueules, cantonnée de quatre croisettes du même.*

Antoine-Barthélemy Clot, né à Grenoble en 1793, fils de Louis Clot, sergent-major de la Compagnie des mineurs travaillant à la redoute de Voreppe, et de Marie Bérard, médecin du vice-roi d'Égypte, commandeur de la Légion d'honneur, fut créé bey par le Vice-Roi, reçut le titre de comte romain par bref pontifical du 23 décembre 1851 et fut autorisé, à titre personnel, à porter ce titre en France par décret impérial du 4 mars 1860. Clot-Bey mourut à Marseille en 1868 laissant un fils de son mariage avec Mlle Gavoty.

CLOTTE (Roy de). Voyez : ROY DE CLOTTE.

CLOUET de PIETTRE de la FERNANDINA. Armes : *écartelé : au 1 d'or à une tour fermée et maçonnée de sable ; au 2 d'azur à un chêne d'or ; au 3 d'azur à un canon d'or ; au 4 d'or à un lion de carnation, armé et lampassé de gueules,* qui est de Clouet ; *sur le tout de sinople à une tente d'argent, ouverte de sable,* qui est de la Fernandina. — Devise : *Frangi potius quam flecte.*

La famille CLOUET est originaire de Flandre. On ne voit pas qu'elle ait jamais appartenu à la noblesse de cette province ; on ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Elle alla au cours du XVIIIe siècle se fixer à la Nouvelle-Orléans où elle était représentée de nos jours par Alexandre-Étienne Clouet de Piettre, né en 1812, général de division, député et sénateur de la Louisiane, marié en 1835 à Mlle de Saint-Clair, et par ses deux fils.

Une branche de la famille Clouet, ou Clouet de Piettre, revint en France dans la première moitié du XIXe siècle et alla s'établir à Bordeaux. Un membre de cette branche, général au service de l'Espagne, ayant fondé un établissement important au lieu de la Fernandina, sur la côte d'Espagne, fut, en récompense de ses services, créé par la reine d'Espagne, le 12 juillet 1840, comte de la Fer-

nandina et vicomte de Jagua. Cette branche était représentée de nos jours à Bordeaux par M. Bernard-Auguste Clouet de Piettre, comte de la Fernandina, né en 1841, marié en 1885 à Mlle Le Quellec, et par son frère, Louis, connu sous le titre de vicomte de Clouet de Piettre, né en 1856, qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1883, avec Mlle Grossard.

Principale alliance : Journu.

CLOUET des PESRUCHES.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du nord de la France, sur laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

Principales alliances : Poulle, Panon-Desbassyns de Richemont 1870, Ramolino de Coll'Alto, Thomas de Bojano 1899, Foubert de Pallières, de Buxeuil de Roujoux 1898, de Rouvrois, Titelouze de Gournay 1905, etc.

CLOUET d'ORVAL.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

M. Édouard-Gédéon Clouet d'Orval avait épousé Mlle du Homme ; leur fils, Edgard-Louis, demeurant à Bayeux, épousa en 1878 Mlle Debladis.

Principales alliances : André du Homme, Lévesque d'Avril 1895.

On ignore si la famille Clouet d'Orval a quelque rapport avec celle d'un André Clouet, sieur du Ramier, exempt des gardes du corps de Mgr le duc d'Orléans, chevalier de Saint-Louis, qui obtint, le 22 avril 1720, des lettres patentes d'anoblissement et qui les fit enregistrer à la Cour des aides de Normandie. La famille Clouet du Ramier portait pour armes : d'*argent à un sautoir de gueules accompagné de quatre fers de pique de même*.

CLOUET. Armes : d'*argent à quatre fasces d'azur et dessus un losange parti d'argent et d'or ; sur le tout un tourteau de sable*.

Famille originaire de Lorraine.

Jean Clouet, du bailliage d'Autrecourt, fut anobli le 27 février 1512 par lettres patentes du duc de Lorraine. Il fut père de Jean Clouet qui prit le surnom de Souilly du lieu de la résidence de son père.

La famille Clouet perdit bientôt sa noblesse par dérogeance. Mais Louis Clouet, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, agrégé au collège des médecins de Nancy, demeurant en cette ville, et son cousin, Charles-François Clouet, ancien conseiller au bailliage de Verdun et procureur du Roi de la maréchaussée de cette ville, demeurant à Étain, obtinrent en 1765 un arrêt du Conseil et des lettres patentes reconnaissant leur descendance de Jean

Clouet, anobli en 1511, et les relevant de la dérogeance de leurs ascendants.

François-Léonor de Clouet, major de cavalerie, servant en qualité de maréchal des logis dans la première compagnie des gardes du Roi, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Étain.

Louis-Antoine Clouet, né à Créteil en 1782, fils de Jean-Baptiste-Paul, régisseur des poudres et salpêtres, décédé en 1862 au château de la Lignière, en Bordelais, fut nommé maréchal de camp en 1823. Il fut plus tard lieutenant-général des armées de dom Miguel. Le général Clouet avait, paraît-il, été créé baron de l'Empire par décret du 10 août 1813. Son nom ne figure pas dans l'ouvrage que le vicomte Révérend a consacré aux familles titrées sous le Premier Empire. Il avait épousé M[lle] de Fromont; il fut père de Louis-Charles, baron Clouet, qui épousa M[lle] Pichot de la Graverie, décédée à Mayenne en 1894, et grand-père d'Henri-Joseph, baron Clouet, qui épousa M[lle] de Buchère de l'Épinois.

Principales alliances : de Fromont, Pichot de la Graverie 1851, de Brochard de la Rochebrochard 1879, de Buchère de l'Épinois 1891, etc.

Une famille de Clouet appartenait au XVIII[e] siècle à la noblesse de Champagne. Elle portait pour armes : *de gueules à un chevron d'argent accompagné de deux clous d'or posés en sautoir*. Son auteur, Nicolas de Clouet, écuyer, Sgr de Saint-Martin et en partie de Grandchamp, fils de Jean de Clouet, écuyer, Sgr des mêmes domaines, marié en 1660 à Marie Gruslet, fille d'un marchand de Saint-Ferjeux, au bailliage de Vitry-le-Francois, était garde du corps quand il obtint en 1676 des lettres patentes de confirmation de noblesse. Ces lettres furent enregistrées le 5 août 1681 à la Cour des aides et l'année suivante en l'élection de Reims. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que deux représentants de cette famille, Pierre-Jean-Baptiste-Nicolas et Pierre-Jean de Clouet, nés en 1751 à Magneux, au diocèse de Reims, firent en 1762 pour être admis à l'École militaire. Pierre-Jean-Baptiste-Nicolas de Clouet, vicomte de Grandchamp, chevalier de Saint-Lazare, capitaine de cavalerie, Sgr de Grandchamp, Taillefontaine, etc., prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Sézanne et de Châtillon.

Ces diverses familles n'ont aucun rapport avec celle des célèbres peintres, Jean Clouet, né à Bruxelles vers 1450, autre Jean Clouet, né vers 1480, décédé en 1545 et François Clouet, né vers 1510, décédé en 1572.

CLOYS (le Blanc de). Voyez : le BLANC DE CLOYS.

CLUGNY (de) et **CLUGNY de NARD** (de). Armes : d'*azur à deux clés antiques d'or, adossées et posées en pal, les anneaux en losange pommetés et entrelacés.* — Couronne : *de Marquis.* — Cimier : *un casque de face d'où sort une tête de daim aux ramures herminées portant sur le toupet un globe sur lequel est un lion assis.* — Supports : *deux daims à la tête contournée, les ramures herminées.*

La famille DE CLUGNY a occupé un rang très distingué dans la noblesse de Bourgogne. La Chesnaye des Bois et Saint-Allais en ont donné des généalogies malheureusement très incomplètes. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements, mais également incomplets et trop souvent contradictoires, dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les *Dossiers bleus* et dans les manuscrits de Chérin.

Les généalogistes lui ont attribué un Symphorien qui, en 1083, fit hommage de sa maison de Clugny à l'autel de Saint-Symphorien d'Autun, et un Huguenin de Clugny qui se serait croisé en 1230. On trouve d'autre part qu'un Clugny fut anobli par lettres de 1363, qu'un Pierre de Clugny fut anobli par lettres de 1390 et qu'un Nicolas de Clugny fut anobli par lettres de 1402. Ces trois personnages résidaient dans les environs d'Autun comme les premiers auteurs de la famille qui donne lieu à cette notice.

D'après un tableau généalogique très détaillé, qui est conservé dans les *Dossiers bleus*, celle-ci aurait pour premier auteur authentique connu un Guillaume de Clugny, citoyen d'Autun, mentionné dans deux actes passés après sa mort le 4 janvier 1398 et le 29 mars 1399. Guillaume de Clugny laissa quatre fils. L'un de ces fils, Hugues, fut l'auteur de la branche aînée, actuellement existante. Un second, Guillaume, appelé maître Guillaume de Clugny, d'Autun, licencié ès lois, dans un hommage qu'il rendit le 3 septembre 1368, fut bailli d'Auxois, puis de Dijon [1] et fut inhumé dans l'église des Pères de l'Oratoire de cette ville ; il possédait la seigneurie de Meneserre qui après sa mort passa à ses neveux, fils de son frère Hugues. On admet d'ordinaire que Jean de Clugny, troisième fils de Guillaume, fut l'auteur de la branche cadette de la famille de Clugny.

Hugues de Clugny, citoyen d'Autun, auteur de la branche que l'on considère comme l'aînée, fut un des députés du Tiers-État des sept principales villes de Bourgogne qui furent caution de la somme de 200.000 deniers d'or au mouton promise par le duc Philippe au roi d'Angleterre Édouard VI pour l'obliger à lever le siège de Flavigny. Ce même Hugues de Clugny, bourgeois d'Autun, est cité dans

1 D'après le travail conservé dans les *Dossiers bleus* on ne sait s'il était titulaire ou fermier de cet office.

le testament du duc Philippe, du 21 novembre 1361 ; il fit en 1366 une donation aux religieux de Saint-Martin d'Autun et est mentionné dans des actes des années 1361, 1370 et 1377. Il laissa deux fils tous deux appelés Guillaume. Cette branche compte au nombre de ses illustrations Ferry de Clugny, décédé en 1483, qui fut évêque de Tournay, chancelier de la Toison d'Or et cardinal. Elle se partagea en un certain nombre de rameaux. Le rameau des seigneurs de Thénissey subsistait seul au XVIII[e] siècle. Il avait pour chef à cette époque Charles-Antoine de Clugny, Sgr de l'Espervière, connu sous le titre de marquis de Clugny, qui avait épousé le 22 novembre 1722 Marie de Choiseul-Bussières. François-Victor de Clugny, fils aîné de Charles-Antoine, mourut avant son père, en 1762. Il avait épousé en 1752 sa cousine, Claudine-Jacquette de Choiseul-Bussières, décédée en 1773. Marie-Charlotte de Lannoy, veuve du marquis de Clugny de Thénissey, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châtillon-sur-Seine. Elle se remaria en 1793 au marquis de Villefranche et lui porta la terre de Thénissey que la famille de Tulle de Villefranche possède encore dans le département de la Côte-d'Or. Cette branche était représentée au XIX[e] siècle par Charles-Léopold, marquis de Clugny, qui épousa en 1855 M[lle] Démétrief-Arsénieff et qui en laissa deux fils.

Jean de Clugny, troisième fils de Guillaume, était citoyen d'Autun et licencié ès lois quand il épousa, le 3 janvier 1382, Guiotte de Bèze, fils de Garnier de Bèze, bourgeois de Dijon. Il fut pourvu, par lettres du Duc du 18 août 1400, de l'office de garde des sceaux aux contrats de la chancellerie du duché de Bourgogne au siège d'Autun, puis, le 9 décembre 1404, de l'office de conseiller du Duc aux bailliages d'Autun et de Montcenis; il mourut le 7 août 1412 laissant cinq enfants; ceux-ci sont nommés dans des lettres patentes de Jean, duc de Bourgogne, données en juillet 1414. On admet d'ordinaire que ce Jean de Clugny eut pour plus jeune fils un autre Jean de Clugny qui épousa en 1441 Philippée de la Boutière et qui continua la descendance de la branche cadette. Cependant, d'après des découvertes récentes, dont on n'a pu vérifier l'exactitude, ce système de filiation serait erroné. Jean de Clugny, marié en 1441 à Philippée de la Boutière et auteur certain de la branche que l'on considère comme la cadette, aurait été fils d'un Pierre de Clugny, bailli de Vézelay, Donzy, Lormes, vivant en 1390 et 1424, qui avait épousé Marie, fille d'Oudard Douay, maître des comptes en 1389, vicomte maieur de Dijon en 1401, petit-fils d'un Jacques de Clugny, bailli de Vézelay et d'Auxerre, inhumé dans la basilique de la Madeleine à Vézelay, qui épousa d'abord Sibylle Barrault, inhumée au même lieu en 1380, puis

Jeanne de Clugny, fille d'Hugues, Sgr de Mennesserre, et arrière-petit-fils de Jacques de Clugny, bailli de Vézelay, vivant en 1339 et 1348. Cette branche était représentée sous Louis XIV par Jacques de Clugny, Sgr de Pancy, conseiller du Roi en ses Conseils, lieutenant général au bailliage de Dijon, décédé en 1684. Étienne de Clugny, fils de celui-ci, reçu en 1689 conseiller au Parlement de Bourgogne, décédé à Dijon en 1741, recueillit en 1667, par héritage de son oncle Jérome Chenu, la baronnie de Nuits-sur-Armançon. Il eut à soutenir un long procès contre les représentants de l'autre branche qui lui déniaient le droit d'écrire son nom avec un G et de porter leurs armoiries. Il fut maintenu dans ses droits par arrêt de la Chambre des requêtes du Palais rendu à Dijon le 26 juillet 1725. Étienne de Clugny laissa deux fils : 1° Antoine, né en 1689, reçu en 1712 conseiller clerc au Parlement de Bourgogne, décédé à Dijon en 1750 ; 2° Étienne, baron de Nuits, né en 1691, reçu en 1718 conseiller au Parlement de Bourgogne, marié en 1724 à Mlle Gilbert de Voisins, décédé en 1746. Jean-Bernard de Clugny, baron de Nuits, né en 1729, fils de ce dernier, marié en 1753 à Mlle de Maleissye, fut conseiller au Parlement de Bourgogne en 1749, intendant de justice, police, finances, guerre et marine à Saint-Domingue, conseiller du Roi en ses Conseils, intendant de la marine en Bretagne, intendant général de la marine et des colonies en 1770 et enfin contrôleur général des finances en 1776 ; il mourut cette même année. Son fils unique, Antoine-Bernard, connu sous le titre de marquis de Clugny, né à Dijon en 1759, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes ordinaire de son hôtel, alla se réfugier aux États-Unis pendant la Révolution et périt dans un naufrage à son retour en Europe, en 1802. Il avait épousé à Nuits une demoiselle Jably ; il en eut une fille, Marie, née à Bordeaux en 1778, qui fut la dernière représentante de sa branche et qui épousa aux États-Unis, en 1796, Jean-Baptiste de Nard.

Mme de Nard eut deux fils, Charles-Daniel, né à la Guadeloupe en 1803, et Stanislas-Henri, né dans la même île en 1805, qui, pour se conformer aux désirs testamentaires de leur aïeul maternel, relevèrent le nom et les armes de la famille de Clugny et furent connus sous le nom de : DE CLUGNY DE NARD. Le second de ces deux frères, Stanislas de Clugny de Nard, épousa en 1830 Mlle Marin. Il en eut une fille, héritière du château de Nuits, qui épousa M. Robit, receveur des finances, et un fils, Henri, qui a eu lui-même deux fils de son mariage, en 1865, avec Mlle Himenez de la Granja.

La famille de Clugny a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, un évêque de Poitiers, des chefs du Conseil des ducs de Bourgogne et du roi Louis XI, des ambassadeurs

des ducs de Bourgogne, des conseillers au Parlement de Dijon, deux trésoriers de France, un maréchal de camp, etc.

Dix de ses membres ont été admis dans l'Ordre de Malte depuis Jacques et Charles de Clugny reçus en 1610.

Ses divers représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1669, 1697 et 1698 par jugements des intendants de Bourgogne.

Principales alliances : de Busseul, de Drée 1515, de Damas, de Pracomtal, de Saint-Phalle, de Choiseul 1722, 1752, de Jaucourt, de Brancion, Tardieu de Maleissye, Gilbert de Voisins 1724, de Coetlogon 1805, de Bèze 1382, des Vergers de Maupertuis 1764, de Lohéac, de Lescale, de Lannoy, etc.

La famille de Nard, aujourd'hui de Clugny de Nard, croit être une branche de la puissante famille parlementaire de Bragelongne. On a dit ce que l'on savait de son origine dans la notice consacrée à cette dernière famille.

CLUZEAU de CLÉRANS (Martin du). Voyez MARTIN DU CLUZEAU DE CLÉRANS.

CLUZEAU (Pasquy du). Voyez : PASQUY DU CLUZEAU.

COATGOUREDEN (Phélippes de). Voyez : PHÉLIPPES DE COATGOUREDEN.

COATGOUREDEN (de). Armes : *de gueules à une croix dentelée* (aliàs *engreslée*) *d'argent*. — Supports : *deux cygnes* (aliàs *deux lions*, ou *un lion et un griffon*). — Cimier : *un buste de femme* (aliàs *un col de cygne*). — Casque *couronné à l'antique, le couvre-nuque aux armes de l'écu*. — Devise : *Je me contente*. — Autre devise : *In cruce spes et munimen*.

La famille DE COATGOUREDEN appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. Le vicomte de la Messelière en a donné dans son *Recueil généalogigue* une généalogie très intéressante et très complète.

Elle possédait dès le XIVe siècle dans la paroisse de Pestivien le fief de Coatgoureden dont elle a conservé le nom. Ce fief passa par mariage vers l'an 1400 dans la famille de Kérimel. Après bien des vicissitudes le domaine de Coatgoureden, composé d'un moulin, d'un étang et de quelques terres, est actuellement la propriété du marquis de Kérouartz. Il dépend du département des Côtes-du-Nord.

Les premiers auteurs de la famille de Coatgoureden portèrent pendant plusieurs générations consécutives le prénom de Philippe, ou Phélippes. Ce prénom finit par être considéré comme un nom patronymique et, par lettres patentes de 1485. Olivier, sieur de Kérauffret,

mentionné plus bas, fut autorisé à quitter le nom de Phélippes pour ne garder que celui de Coatgoureden.

Les travaux de M. de la Messelière et de M. Potier de Courcy, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle, font remonter la filiation à un Nicolas-Philippe qui était, dès 1300, seigneur de Coatgoureden. Roland, ou Roland-Philippe, Sgr de Coatgoureden, fils du précédent, juge et sénéchal universel de Charles de Blois en Bretagne, fut fait prisonnier lors du sac de Lannion par les Anglais en 1346. Il mourut vers 1370 et fut inhumé dans la collégiale de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Guingamp, où on peut encore admirer son mausolée. L'épitaphe de ce monument l'appelle Roland de Coatgoureden, Sgr de Locmaria ; mais elle paraît être postérieure aux lettres de 1485 autorisant ses descendants à ne plus porter le nom de Phélippes. Roland eut plusieurs fils. L'aîné de ces fils, Henri, Sgr de Coatgoureden, eut une fille unique, héritière de la seigneurie de Coatgoureden, qui se maria vers l'an 1400 dans la famille de Kérimel. Jean, ou Jean-Phélippes, de Coatgoureden, Sgr de Kerninon, de Kéranrouel et du Mur, que l'on croit avoir été un des fils cadets de Roland, est mentionné dans plusieurs actes de la seconde moitié du XIVe siècle. Il avait épousé Isabeau Provost, héritière de la seigneurie de Locmaria, en la paroisse de Ploumagoar, au diocèse de Tréguier. Il fut père de Philippe (aliàs Henri, ou Henri-Philippe,) de Coatgoureden, chevalier, Sgr de Locmaria, qui ratifia à Guingamp le 30 avril 1381 le traité passé à Guérande le 15 janvier précédent entre le duc de Bretagne et le roi de France et dont la descendance s'éteignit en la personne de son arrière-petite-fille, Jeanne, dame de Locmaria, femme de Guillaume du Parc, décédé en 1484. Jean de Coatgoureden, que l'on croit avoir été un fils cadet de Jean-Phélippes, Sgr de Kerninon, et d'Isabeau Provost, dame de Locmaria, épousa dans les dernières années du XIVe siècle Jeanne du Vieuxchatel, héritière de la seigneurie de Kérauffret, en la paroisse de Mael-Pestivien, au diocèse de Cornouailles. Son petit-fils, Alain de Coatgoureden, Sgr de Kérauffret et autres lieux, marié vers 1450 à Anne de Kergorlay, était en 1489 un des écuyers de la duchesse Anne qui, cette même année, le chargea d'une mission auprès du roi d'Angleterre. Ce fut le fils de celui-ci, Olivier, Sgr de Kérauffret, marié à Marie de Cabournais, qui obtint en 1485 les lettres de mutation de nom dont il a été parlé plus haut. Olivier laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Henri de Coatgoureden, Sgr de Kérauffret, décédé en 1521, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre : 2° Olivier de Coatgoureden, Sgr de Crec'hamblay, en la paroisse de Mael-Pestivien, qui épousa Marie de Kergoat et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La famille de Coatgoureden figure de 1427 à 1562 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Cornouailles et de Tréguier. Son chef, Gilles de Coatgoureden, Sgr de Kermateman, en la paroisse de Duault-Quélen, au diocèse de Cornouailles, ressort de Carhaix, décédé, à l'âge de 67 ans, en 1670, fut maintenu dans sa noblesse d'ancienne extraction le 16 juillet de cette même année, par arrêt des commissaires de la réformation, avec ses fils, François, marié à Alanette le Bouédec, et Mathurin.

François-Sébastien de Coatgoureden, Sgr de Kermateman, né en 1659, fils de François, épousa successivement en 1688 Marie-Anne de Launay et en 1705 Marguerite le Toux, veuve de Pierre le Gonidec. Deux de ses fils, Yves-Gilles de Coatgoureden, Sgr de Kermathéan et de Lespoul, né du premier lit en 1689, marié à Marie-Jacquette le Roux, et Sébastien-Hyacinthe de Coatgoureden, né du second lit en 1709, notaire et procureur de la juridiction ducale de Quintin, marié dans cette ville en 1735 à Yvonne-Françoise des Mazures, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

La famille de Coatgoureden a fourni de nombreux officiers.

Son chef est connu sous le titre de comte depuis le règne de Louis XVI.

Principales alliances : du Chastel, de Robien vers 1397, d'Avaugour, du Parc, de Kergorlay, Euzenou (de Kersalaün) 1545, le Gonidec vers 1600, 1722 et vers 1740, Bahezre 1690, du Bot 1773, de Chabre, de Poulpiquet de Brescanvel 1881, de Bodinat 1868, de Kermenguy 1823, de Kermerchou de Kérautem 1832, de Fontenay 1863, Frotier de la Messelière 1903, de Forsanz 1840, de Vaucouleurs de Lanjamet 1874, de Carné 1911, du Vergier de Kerhorlay 1898, Blanchard de la Buharaye 1908, Grimaudet de Rochebouet 1908, etc.

Il existe en Bretagne une famille Philippe, ou Phélippes, qui joint à son nom celui de la famille de Coatgoureden avec laquelle elle croit avoir eu une origine commune dans un passé très reculé. Il sera consacré une notice spéciale à cette famille qui n'a jamais été considérée comme appartenant à la noblesse.

COATPARQUET (Fraval de). Voyez : FRAVAL DE COATPARQUET.

COATPONT (le Bescond de). Voyez : LE BESCOND DE COATPONT.

COATTAREL (de). Armes : d'*azur à trois fasces d'argent*. — Aliàs : d'*argent à trois fasces d'azur*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille de Coattarel appartient à la vieille noblesse de l'ancien

diocèse de Tréguier, en Basse-Bretagne. Elle a eu pour berceau une seigneurie de son nom située dans la paroisse de Ploubezre.

Un de ses membres, Rolland de Coattarel, se serait croisé en 1248 d'après un titre de la collection Courtois. Toutefois le nom de ce gentilhomme n'a pas été inscrit aux Salles des croisades du musée de Versailles.

Jean Quoattarel figure comme noble de la paroisse de Ploubezre à la réformation de la noblesse du diocèse de Tréguier, en 1427, et au serment de 1437. Raoul Coattarel figure comme noble de la paroisse de Ploubezre à la réformation du diocèse de Tréguier, en 1463. La famille de Coattarel fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction par arrêts des commissaires de la réformation en date des 23 juillet 1669, 22 mai et 5 septembre 1670. Elle justifia alors sa descendance de Louis Coattarel, sieur de Kervérau, en la paroisse de Coetrevan, décédé en 1555, qui avait épousé vers 1481 Catherine le Rouge et dont le fils, noble homme Yvon de Coattarel, Sgr de Kervérault, épousa Marguerite Poulart. Guillaume de Coattarel, sieur de Kernaudour, fils d'Yves, épousa en 1567 Louise du Halgouet.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Gabriel-Jean-René de Coattarel, né le 6 novembre 1722, fils de messire Claude-François de Coattarel, chevalier, Sgr de Kernaudour, de Kercadiou, etc., chef de nom et d'armes, et de Mathurine-Armande de Bouvens, mariés le 31 décembre 1721, fit en 1741 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

Joseph de Coattarel et François-Malachie de Coattarel signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux. Le second de ces deux gentilshommes, François-Malachie, Sgr de la Soraye, était né en 1749 à Plouha (Côtes-du-Nord). Il épousa en 1799 Mlle de Gouyon des Briands, chanoinesse de l'Argentière. Leur fils unique, Auguste de Coattarel, né à Quintin en 1802, marié à Dinan en 1835 à Mlle Cohan, a été père de M. Henri-Hippolyte de Coattarel, né à Lamballe en 1843, qui a eu plusieurs enfants de son mariage, en 1877, avec Mlle du Plessis-Grénédan.

La famille de Coattarel a fourni des officiers.

Elle n'est pas titrée. Cependant un de ses membres, Joseph-François de Coattarel, marié à Mlle de Penfézényo de Cheffontaines, figure dans un acte de 1779 avec la qualification de baron du Bois de la Roche (en breton de Coatanroch).

Principales alliances : de Courson, de Lancrau de Bréon 1805, de Boisgelin, de Trogoff, de Penfézényo de Cheffontaines, de Gouyon des Briands 1799, du Plessis-Grénédan 1877, du Halgouet, le Saige de la Villesbrune 1808, etc,.

COCHE.

Famille de haute bourgeoisie dont un représentant est connu de nos jours sous le titre de baron Coche de la Ferté.

COCHET de SAVIGNY et de la MOTHE. Armes : d'*argent à un coq hardi de gueules, crêté, becqué, barbé et membré d'or.* — Aliàs (d'après le réglement d'armoiries du 15 février 1821) : *écartelé : au* 1 *d'azur à trois gerbes d'or,* 2 *et* 1 ; *au* 2 *d'azur à un chef d'argent chargé de trois tourteaux de gueules ; au* 3 *de gueules à une fasce d'argent surmontée de trois casques du même, tarés de front, grillés de gueules ; au* 4 *d'argent à une tête de maure de sable, tortillée d'argent, accompagnée de trois étoiles de gueules,* 2 *et* 1 *; sur le tout : d'argent au coq de gueules, barbé, crêté, et membré d'or.*

La famille Cochet de Savigny, originaire de Mont-Cenis, en Bourgogne, a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe. Saint-Allais, qui en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel*, en fait remonter la filiation à un Raoul Cochet qui, en 1326, était veneur de Philippe, comte de Valois, plus tard roi de France, et dont le fils, Guillaume Cochet était en 1372 lieutenant du grand forestier de France. Ce travail est une œuvre de pure imagination, au moins pour les premiers degrés.

Lazare Cochet, ou Couchet, sieur d'Avoisotte, né à Montcenis le 28 mars 1587, marié le 5 août 1607 à Chrétienne Potillon, fut procureur du Roi dans sa ville natale. Son fils, Melchior Cochet, ou Couchet, Sgr de Saint-Vallier, né à Montcenis en 1612, figure dans plusieurs actes avec la qualification d'écuyer. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Hugues et Charles Cochet, qui furent les auteurs de deux branches.

Le plus jeune de ces deux frères, Charles Cochet, Sgr d'Avoisotte, né à Montcenis en 1638, fut anobli par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Metz. Il avait épousé en 1663 Bernarde Bourrée. Celle-ci était veuve quand elle fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon) : d'*argent à un coq d'azur, le pied droit levé.* Leur fils unique, Melchior Cochet de Saint-Vallier, né à Beaune en 1664, d'abord secrétaire ordinaire du duc d'Orléans, fut nommé en 1695 conseiller au Parlement de Paris, puis en 1701 président en la seconde Chambre des requêtes du Palais. Il mourut en 1738 sans avoir été marié. Jurisconsulte distingué, il avait fait paraître en 1703 un *Traité de l'indult.* Il avait été maintenu dans sa noblesse le 12 février 1699 par arrêt des commissaires généraux députés par le Roi pour la recherche des faux nobles. On trouvera le texte de cet arrêt dans le *Nouveau d'Hozier.*

Hugues-Charles Cochet, Sgr de Savigny, né à Montcenis en 1635, fils aîné de Melchior, fut reçu en 1682 conseiller au Parlement de Metz et fut anobli par ses fonctions. Il fut maintenu dans sa noblesse le 18 janvier 1711 par arrêt rendu à Dijon des commissaires généraux députés pour la recherche des faux nobles. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Melchior-François, marié en 1747 à Mlle Decret, continua la descendance et dont le second, Claude-Bernard, conseiller au Parlement de Metz, fut père du chanoine Cochet du Magny, conseiller clerc au Parlement de Dijon, décédé en 1792. Melchior-François Cochet de Savigny laissa à son tour trois fils qui furent les auteurs d'autant de rameaux : 1° Antoine-Melchior Cochet, dont le fils, Pierre-Melchior Cochet, né à Autun en 1781, fut autorisé, par ordonnance du 12 mars 1819, à joindre à son nom celui de : DE SAVIGNY DE SAINT-VALLIER, fut reconnu noble en tant que besoin et reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 16 février 1821, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut en 1855, sans laisser de postérité de son mariage, en 1853, avec Mlle Bourasset, remariée en 1861 au docteur Edmond ; 2° Philibert-Xavier Cochet de Savigny, qui laissa un fils, né en 1786 ; 3° Denis Cochet de la Motte, qui laissa deux fils jumeaux, Félix et Hugues, nés en 1804.

Antoine-Michel-Melchior Cochet, Cogr de Trélague, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse à Autun.

La famille Cochet de Savigny et de la Motte comptait encore des représentants il y a peu d'années.

Principales alliances : Bourrée (de Corberon) 1663, Grignet, de Lavenne de Saint-Sauge, Séguin de Broin vers 1780, de Reclesne, Chrestien de Poly vers 1840, etc.

Il a existé en Champagne et en Haute-Picardie une famille de Cochet sur laquelle on trouvera des renseignements dans le *Cabinet d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*. Cette famille portait pour armes : *de gueules à un chevron d'argent chargé de cinq hermines de sable et accompagné en chef de deux molettes à huit pointes d'or et en pointe d'une hure de sanglier de sable, défendue d'argent, surmontée d'une molette à huit pointes d'or*. Elle remontait par filiation à N... de Cochet, écuyer, marié à Jacqueline de Brion, dame de Largny, qui était en 1532 seigneur du four d'Enhaut. Christophe Cochet, fils du précédent, obtint du Roi en 1544 des lettres le confirmant dans l'usage de la forêt de Cuise ; il fit son testament en 1572. Sa descendance posséda les seigneuries de la Javages, de Gillocourt, de Russon, etc. Elle fut maintenue dans sa noblesse, en 1668, par jugement de Caumartin, intendant de Champagne, sur preuves remontant aux lettres de 1544 mentionnées plus haut.

COCHET d'HATTECOURT

Famille honorablement connue dans le nord de la France sur l'origine de laquelle on n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants.

La famille Cochet d'Hattecourt ne figure pas, en tout cas, au nombre de celles qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Louis-François-Joseph Cochet d'Hattecourt avait épousé Mlle Ferrant de Fillancourt dans les premières années du xixe siècle. Leur fils, Louis-Benjamin, a épousé le 20 juin 1843 Mlle de Puisieux.

Principales alliances : le Roux de Puisieux 1843, Boguais de la Boissière, Poujol d'Acqueville 1877, le Riche de Breuilpont 1902, Danzel d'Aumont 1902, de Tinseau, etc.

Il a existé en Artois une famille Cochet de Corbeaumont qui portait pour armes : d'*azur échiqueté de gueules*. Cette famille, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans les manuscrits de Chérin, avait pour auteur Jean Cochet, né à Béthune, conseiller au Conseil d'Artois, décédé en 1659, qui fut anobli par lettres de 1654. Jean-Charles Cochet, écuyer, Sgr de Corbeaumont, fils du précédent, né à Béthune le 20 juin 1621, épousa en 1661 Anne-Brigitte Fouquier. Son descendant, Adelard-François-Gabriel Cochet de Corbeaumont, né le 22 juin 1768 à Saint-Paul-en-Busnes, au diocèse de Saint-Omer, fit en 1784 des preuves de noblesse pour être promu au grade de sous-lieutenant.

Henri-Louis-Joseph Cochet, né en 1748 au Cateau (Nord), d'une famille d'honorable bourgeoisie, fut député du Nord à la Législative, puis à la Convention, où il vota la mort du Roi, et enfin au Conseil des Cinq-Cents.

COCHETIÈRE (Lenoir de la). Voyez : Lenoir de la Cochetière.

COCHIN et COCHIN de la HOUSSAYE. Armes portées par la branche existante : d'*azur à un coq d'or posé sur une montagne d'argent et surmonté de trois étoiles d'argent rangées en chef*. — Aliàs (armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 et portées par Denys Cochin, échevin de Paris en 1748) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux coqs d'or et en pointe d'une tour d'argent*.

La famille Cochin, qui depuis deux siècles a fourni tant d'hommes éminents, est originaire de Paris où, dès le xvie siècle, elle occupait dans la bourgeoisie un rang distingué. Un de ses membres, Charles Cochin, sieur de Combreulx, marchand bourgeois et juge-consul de Paris, fut nommé échevin de cette ville en 1560.

N... Cauchin, procureur au Grand Conseil, et Pierre Cochin, mar-

chand épicier et bourgeois de Paris, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696[1].

La souche était représentée au XVIIIe siècle par trois branches.

Le chef d'une de ces branches, Jean Cochin, procureur au Grand Conseil, avait épousé vers 1685 Louise David. Leur fils, Henri Cochin, né à Paris le 10 juin 1687, célèbre avocat au Parlement de cette ville, administrateur de l'Hôtel-Dieu et des Incurables, marié à Jeanne Renard, décédé en 1747, fut pourvu le 17 avril 1739 de l'office anoblissant de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il laissa un fils, Augustin-Henri Cochin, Sgr d'Épinay, qui épousa Marie-Élisabeth Germain et qui en eut, outre un fils mort jeune, une fille mariée en 1778 à Claude-Gabriel, vicomte de Vaulx, maréchal de camp.

Le vicomte Révérend a donné dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* la généalogie d'une seconde branche, la seule qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours. Le chef de cette branche, Cyr-Claude-Denis Cochin, né en 1698, botaniste réputé, décédé le 17 août 1786, fut anobli par l'échevinage de Paris qu'il exerça en 1748. Il laissa plusieurs fils. Le plus jeune de ces fils fut l'abbé Jacques-Denis Cochin, né en 1726, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, décédé en 1783, qui s'illustra par sa charité et qui fut le fondateur de l'hôpital Cochin, inauguré en 1782. Jacques-Denys Cochin, né en 1757, neveu de l'abbé Cochin, marié en 1788 à Mlle Martigny de la Boissière, décédé en 1837, fut sous la Restauration député de la Seine et maire du XIIe arrondissement de Paris. Il avait reçu le titre héréditaire de baron, sur promesse d'institution de majorat, par ordonnance du roi Louis XVIII du 10 mars 1820. Mais il négligea d'instituer son majorat et les lettres patentes ne furent jamais délivrées. Il fut père de Jacques-Denys Cochin, né en 1789, avocat général à la Cour de cassation, maire de Paris, député de la Seine en 1837, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1841, qui fut le fondateur des salles d'asile de Paris. Celui-ci avait épousé Melle Benoist. Il fut père de Pierre-Augustin Cochin, né en 1823, maire du Xe arrondissement de Paris, préfet de Seine-et-Oise, membre correspondant de l'Académie des sciences morales, décédé en 1865, qui épousa en 1849 sa cousine, Mlle Benoist d'Azy. Pierre-Augustin Cochin a lui-même laissé trois fils : 1° Denys Cochin, né en 1851, député de la Seine, membre de l'Académie française ; 2° Henri Cochin, né en 1854, député du Nord ; 3° Pierre Cochin, né en 1858, colonel de cavalerie.

[1] On sait qu'au XVIIe siècle le terme de marchand épicier n'avait pas la même signification que de nos jours.

Une troisième branche de la famille Cochin était connue sous le nom de Cochin de la Houssaye. Denis Cochin de la Houssaye avait épousé Mlle Héreau de Précy qui mourut en 1873, âgée de 80 ans, au château de Beaurecueil, en Auvergne. Leur fils, Adolphe Cochin de la Houssaye, magistrat, n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Badin d'Hurtebise, décédée en 1866.

Principales alliances : Benoist d'Azy, Péan de Saint-Gilles, de Vaulx, Firmin-Didot, de Ghaisne de Bourmont 1906, de la Mothe-Saint-Pierre 1907, de Guéhenneuc de Boishue, Nau de Beauregard, Carron (de la Carrière) 1816, d'Astorg 1905, Quenault de la Groudière 1909, Morisson de la Bassetière, 1912, etc.

La famille dont il vient d'être parlé paraît être distincte de celle des trois célèbres graveurs du même nom, Noël Cochin, né à Troyes, décédé à Venise en 1695, Charles-Nicolas Cochin, né à Paris en 1688, décédé dans la même ville en 1754, et Charles-Nicolas Cochin, né à Paris en 1715, chevalier de Saint-Michel, décédé en 1790.

COCHIN de CLÉRY. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1816) : *coupé : au* 1 *d'hermines, au franc quartier de gueules chargé de trois fermaux d'or,* 2 *et* 1 ; *au* 2 *d'azur à un étendard d'argent portant les mots :* PRO DEO ET REGE.

Jean-Baptiste-André Cochin, avocat, né à Paris le 29 décembre 1768, fils d'Achille-André Cochin, avocat au Parlement, épousa Adélaïde-Charlotte Cléry. Leur fils, Achille-Charles-Jean-Baptiste Cochin, né en 1795 à Magny-en-Vexin, fut autorisé, par ordonnance royale du 25 octobre 1814, à joindre à son nom celui de Cléry, fut anobli par lettres patentes du 3 août 1816 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries.

Tout le monde connaît le dévouement de Jean-Baptiste Cant-Hanet-Cléry, le célèbre valet de chambre du roi Louis XVI, né à Marnes en 1759, décédé en Autriche en 1809.

La famille Cochin de Cléry subsiste à la Rochelle.

COCHON de LAPPARENT. Armes anciennes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois hures de sanglier de même.* — Armes enregistrées à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un chevron d'argent accompagné de trois hures d'or et surmonté d'un croissant d'argent.* — Armes concédées en 1809 à la branches des comtes de Lapparent : d'*or à un chevron de gueules accompagné de trois têtes de sanglier arrachées de sable,* 2 *et* 1 ; *au franc-quartier d'azur chargé d'un miroir d'or en pal après lequel se tortille et se mire un serpent d'argent,* qui est des sénateurs comtes de l'Empire.

La famille Cochon, originaire de la Rochelle, occupait dès le

XVI[e] siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de cette ville. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

François Cochon, auquel cet auteur fait remonter la filiation, fut, d'après les *Annales de la Rochelle*, envoyé en 1532 auprès du roi François I[er] pour les affaires de la ville en considération de la position honorable que tenait sa famille ; en 1548 il fut encore, d'après Moréri, député auprès du roi Henri II. Il embrassa le protestantisme dans les dernières années de sa vie. Son fils, Guillaume Cochon, quitta la Rochelle pour aller habiter Coulonges-les-Royaux, en Poitou, où il exerça le commerce. Il mourut dans cette ville vers 1600. Isaac Cochon, fils de Guillaume, marchand à Coulonges, puis en 1617 à Ardin, fermier général de la terre de Bois-Ratault, figure le premier dans plusieurs actes avec la qualification de sieur de Lapparent, du nom d'un domaine qu'il possédait à Surin, en Poitou. Il laissa plusieurs fils dont trois, Pierre, baptisé à Coulonges en 1607, Isaac, baptisé au même lieu en 1616, et Jacques, né à Ardin vers 1617, furent les auteurs de trois grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Pierre Cochon, sieur de la Combe, fut père de Philippe Cochon, sieur du Puy, né à Niort en 1645, médecin ordinaire du Roi dans cette ville, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Le fils de celui-ci, Jean Cochon du Puy, né à Niort en 1674, premier médecin de la marine à Rochefort, décédé en 1757, fut anobli en 1753 par lettres patentes dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il fut père de Gaspard Cochon du Puy, né à Rochefort en 1710, médecin distingué, chevalier de Saint-Michel en 1758, décédé dans sa ville natale en 1787, dont la fille épousa successivement le marquis de Poléon et le comte d'Hanaches et dont le fils mourut sans postérité.

La seconde branche, aujourd'hui seule existante, avait pour chef à l'époque où éclata la Révolution Charles Cochon, sieur de Lapparent, sénéchal, puis juge de paix de Champdeniers. Charles Cochon, fils du précédent, né à Champdeniers en 1750, était conseiller au siège royal de Fontenay-le-Comte quand il fut élu député suppléant du Tiers État du Poitou aux États-généraux de 1789. Charles Cochon fut admis à siéger dans cette assemblée dès le mois de novembre de cette même année en remplacement de Dabbaye, démissionnaire. Il fut élu en 1792 député des Deux-Sèvres à la Convention, où il vota la mort du Roi, fut nommé ministre de la police en 1796, se rallia après le coup d'État de brumaire à Bonaparte qui l'appela à la préfecture de la Vienne, fut plus tard préfet des Deux-Néthes, puis de la Seine-Inférieure pendant les Cents-Jours, devint sénateur de l'Empire en

1809, fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 10 septembre 1808, puis comte de Lapparent par nouvelles lettres du 28 mai 1809, fut exilé comme régicide en 1816, fut autorisé à rentrer en France en 1819 et mourut à Poitiers en 1825. Son fils, Emmanuel Cochon, né à Fontenay-le-Comte en 1777, préfet du Cher de 1830 à 1840, décédé en 1870, fut confirmé, par décret impérial du 22 mars 1862, dans la possession du titre de comte de Lapparent conféré à son père en 1808. Il avait eu trois fils, Charles, comte de Lapparent, né en 1804, maire d'Issoudun, Henri de Lapparent, né en 1807, directeur des constructions navales, commandeur de la Légion d'honneur, et Félix-Rémy de Lapparent, né en 1809, commandant du génie, officier de la Légion d'honneur, qui ont été les auteurs de trois rameaux.

La troisième branche a eu pour dernier représentant Pierre-Thomas Cochon du Vivier, né en 1731, chirurgien à Rochefort, député de la Charente-Inférieure en 1799, décédé sans alliance en 1813.

Principales alliances : des Herbiers de l'Étenduère 1753, Pascault de Poléon 1771, Alexandre d'Hanaches, Prieur-Chauveau des Roches 1801, Viollet du Breil 1885, Chaudru de Raynal, Lucas, Boucher de Morlaincourt, Sainte-Claire-Deville 1906, Chenest, etc.

COCHON d'AUBIGNY.

Famille bourgeoise.

M. Charles-Fursy Cochon, né en 1803, demanda le 22 octobre 1858 et obtint par décret du 12 mars 1859, pour lui et pour son fils, Gaston-Fursy, né en 1845, l'autorisation de substituer au nom de Cochon celui de : d'Aubigny.

Les familles de Morell d'Aubigny et Henrys d'Aubigny, se considérant comme lésées par ce décret, demandèrent au Conseil d'État de l'annuler. Elles furent déboutées de leur demande par arrêt de 1861 attendu que le décret attaqué ne pouvait leur porter aucun préjudice.

COCHY de MONCAN.

Famille de haute bourgeoisie du Rouergue.

M. Cochy-Moncan, du lieu des Vios, avait épousé en 1817 Mlle Ursule de Cassan-Floyrac, décédée en 1858. Leur petit-fils, Louis Cochy de Moncan, marié à Mlle Henriette Pomairols-Pujol, a été élu en 1901 conseiller général du canton de Saint-Sernin (Aveyron).

COCKBORNE (de). Armes : d'*azur à trois coqs de gueules, 2 et 1.*

La maison de Cockburn est une des plus anciennes de la noblesse de l'Écosse. On peut voir dans les Peerages anglais que dès les temps les plus reculés du moyen âge ses premiers auteurs figuraient au

nombre des barons écossais. Elle a eu pour berceau la terre de son nom située dans le comté de Berwick. Alexandre de Cockburn reçut du roi David II, en 1358, donation de la baronnie de Corriden. Il acquit la baronnie de Langton, qui fut depuis lors la principale résidence de la famille, par le mariage qu'il contracta avec Mary de Veteri Ponte dont le père avait été tué en 1314 à la bataille de Bannockburn. La famille Cockburn de Langton jouit d'un vif éclat sous le règne des Bruce. Elle est encore représentée dans la Grande-Bretagne par plusieurs branches. Les chefs de deux de ces branches ont été honorés du titre de baronnet en 1627 et en 1628.

Plusieurs représentants de la famille Cockburn vinrent au cours des XV[e] et XVI[e] siècles prendre du service dans la garde écossaise des rois de France. C'est ainsi que Lainé mentionne dans son *Nobiliaire de Champagne* un Georges Cockborne, archer de la garde écossaise du Roi, qui fut naturalisé par lettres de mai 1481 et à qui le roi Louis XI fit don, par nouvelles lettres du 4 août 1482, du revenu de Moulin-le-Roi, dans la vicomté de Conches.

La famille DE COCKBORNE qui appartient à la noblesse française depuis le milieu du XVI[e] siècle a toujours porté le blason de la famille écossaise de Cockburn et a toujours été considérée comme en étant une branche. On en trouvera des généalogies dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les manuscrits de Chérin et dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais. Le vicomte de Varax a donné les derniers degrés de la filiation dans sa *Généalogie des Rivérieulx*.

Adam de Cockborne, auteur des Cockborne de France, fut maréchal des logis de la compagnie des gardes écossais et servit sous les rois François II, Charles IX, Henri III et Henri IV. Il est appelé egregius vir Adam de Cockborne dans une procuration qu'il reçut en 1570 de son oncle, Regnard de Cockborne. Il épousa, par contrat du 27 avril 1578, Gabrielle de Fontaine, veuve de Jacques Menisson et héritière de la seigneurie de Villeneuve-au-Chemin, en Champagne. D'après le jugement de maintenue de noblesse obtenu par ses descendants en 1668, il aurait été fils de Guillaume, petit-fils de Christophe et arrière-petit-fils de Guillaume de Cockburn qui vivait en 1500. Tous les nobiliaires anglais mentionnent un sir William Cockburn, knight, baron of Langton, qui périt en 1513 à la bataille de Flodden-field et qui de son mariage avec Anna, fille du comte de Home, laissa deux fils, Jean, continuateur de la ligne écossaise, et Christophe. Daniel de Cockborne, baron de Villeneuve, fils d'Adam et de Gabrielle de Fontaine, épousa en troisièmes noces Anne le Mire par contrat du 23 janvier 1628. Il fut père d'Edme-Eléonor de Cockborne, Sgr de Villeneuve, demeurant au bailliage de Chau-

mont, dans l'élection de Joigny, qui épousa successivement le 20 juillet 1655 Angélique-Eléonor Regnard et le 18 juin 1685 Louise de Richebourg[1] et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 16 juillet 1668, par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, et grand-père de Jean-Baptiste-Louis de Cockborne, né en 1687, qui épousa Catherine du Bourg de Blives par contrat passé à Troyes le 5 avril 1710. Deux des filles de ce dernier, Jeanne-Catherine et Charlotte-Eugénie de Cockburn de Villeneuve, nées en 1721 et 1728 à Villeneuve-au-Chemin (Aube), firent des preuves de noblesse remontant à 1578 pour être admises à Saint-Cyr. Jean-Baptiste-Louis eut aussi deux fils : 1° Edme-Jean-Baptiste, baptisé en 1716, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1748 Mlle de Palluau et qui continua la descendance ; 2° Timothée, capitaine au régiment de Foix-infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa à Saint-Domingue, le 3 octobre 1763, Marie-Renée de Lange et qui en eut un fils, Guillaume-René-Hyacinthe, né dans cette colonie en 1764. Jean-Baptiste-Charles de Cockborne de Villeneuve, né le 21 juillet 1751, fils d'Edme-Jean-Baptiste, fit en 1767 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Dauphine ; après la mort de cette princesse il devint page de la reine Marie Leczinska. Il fut dans la suite capitaine de cavalerie et chevalier de Saint-Louis et épousa, le 2 janvier 1787, Mlle des Courtils de Bessy. Il fut père de Léopold, baron de Cockborne, né en 1799, qui épousa en 1836 Mlle d'Armand de Châteauvieux, et grand-père d'Henri, baron de Cockborne, qui a eu trois fils de son mariage, en 1872, avec Mlle Henriette Boisselet de Fabert.

Une branche de la famille de Cockborne, détachée de la souche à une époque inconnue, résida longtemps en Berry. La Thaumassière a donné une généalogie de cette branche dans son *Histoire de Berry*. Il en fait remonter la filiation à un Jean de Coqueborne, archer de la garde écossaise, qui épousa vers 1530 Guillemette Bastard, héritière de la seigneurie de Fussy, en Berry. Ce Jean de Coqueborne, ou Cockburn, obtint en 1507 des lettres de naturalisation. D'après Lainé (*Nobiliaire de Champagne*), il descendait d'Alexandre Cockburn, archer de la garde écossaise du roi Charles VI en 1407. Il fut père de Mathieu de Cockborne, Sgr vicomte de Fussy, qui épousa Gilberte de Fouchier le dernier novem-

1. D'après le travail de Saint-Allais, Edme-Eléonor de Cockborne, marié en 1655 à Angélique-Eléonor Regnard, aurait été père d'autre Edme-Eléonor de Cockborne marié en 1685 à Louise de Richebourg, tandis que d'après les preuves de noblesse faites au XVIIIe siècle pour Saint-Cyr et pour les pages de la Dauphine, ces deux Edme-Eléonor seraient un seul et même personnage qui se serait marié deux fois.

bre 1554. Le petit-fils de celui-ci, René Cocqueborne, vicomte de Fussy, gentilhomme ordinaire de défunt Mgr le duc d'Orléans, fut maintenu dans sa noblesse le 24 février 1667 par jugement de l'intendant de Bourges. Il eut un fils, Gaspard de Cocqueborne, écuyer, vicomte de Fussy, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges). Les quatre enfants de celui-ci, Claude, Marie, René et Anne, vivaient en 1723. Cette branche s'éteignit dans la seconde moitié du XVIIIe siècle ; une de ses dernières représentantes épousa le marquis de Sailly.

Les branches françaises de la famille de Cockborne ont fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, une chanoinesse de Poulangy, née en 1750, etc.

Principales alliances : de Longeville, de Richebourg, du Bourg de Blives 1710, d'Haranguier, de Palluau, Girardot de la Salle, des Courtils de Bessy, d'Armand de Châteauvieux, Boisselet, de Bastard, de Sailly, etc.

COCQUART (de). Armes : d'*azur à un coq d'or; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or.*

La famille DE COCQUART, ou DE COQUARD, est anciennement et honorablement connue en Agenais. Elle possédait dans ce pays avant la Révolution les seigneuries de Saint-Loup et de Saint-Jean. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement ; on ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Il n'en est pas moins vrai qu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, si plusieurs de ses membres se contentaient des qualifications de marchand et de bourgeois, d'autres prenaient celle de noble et même parfois celle d'écuyer ou celle de chevalier.

N... Coquard, écuyer, sieur du Loup, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen) ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Noble Louis de Cocquard, fils de feu noble Jean de Cocquard, épousa à Villeneuve-d'Agen, en 1676, demoiselle Anne de Ménoire. Noble Pierre de Cocquard, sieur de Saint-Loup, épousa en 1732 Louise de la Borie de Saint-Sulpice.

Principales alliances : de Ménoire 1676, de la Borie de Saint-Sulpice, Delmas, de Reillac, de Monpezat 1763, d'Abzac 1803, etc.

Une famille de Cocquard appartenait au XVIIIe siècle à la noblesse de robe bourguignonne. Elle portait pour armes : d'*azur à un coq d'argent et un soleil d'or posé au premier canton.* Bernard Cocquard, avocat, fut premier échevin de Dijon. Il eut deux fils : 1° Jean-

Bernard Cocquard, avocat distingué, membre de l'Académie de Dijon, dont le fils, Bernard Cocquard, fut de 1757 à 1769 conseiller maître en la Chambre des comptes de cette ville ; 2° Simon Cocquard, chauffe-cire, scelleur héréditaire en la chancellerie du Parlement de Bourgogne en 1732, dont le fils, Jean-Bernard Cocquard, fut de 1772 à l'époque de la Révolution conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon.

CODERC de LACAM de SAINT-LOUP. Armes (d'après la *Science du blason* de M. de Magny) : d'*azur à une épée d'argent garnie d'or, soutenue de deux lions de même affrontés et accompagnée en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant du même.* — Casque : *de Chevalier*.

La famille Coderc est anciennement connue en Bas-Quercy et en Agenais. Elle possédait dès le XVI[e] siècle des biens au village de Lacalm, ou Lacan, dans la paroisse de Massolez, près de Penne.

Noble Jean Coderc, écuyer, fils de maître Jean Coderc, avocat à Montauban, épousa Anne de Garrissoles par contrat du 19 mai 1640.

Jean Couderc, sieur de Brugnac, jurat de la ville de Penne, fils de Jean Coderc, bourgeois de Penne, épousa le 20 mars 1655 noble Jeanne de Foissac. Jean Coderc, sieur de Lacan, de la paroisse Sainte-Quitterie, épousa le 15 juillet 1690 Thérèse Laclaverie.

On ne connaît pas à la famille Coderc de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

On ne sait si on doit lui attribuer un Guillaume Coderc, bourgeois d'Auvillars, qui eut son blason, *de sable à trois besants d'or*, enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Mirande).

D'après une liste publiée par Borel d'Hauterive dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1885, la famille Coderc était en instance auprès du Conseil du sceau pour se faire confirmer dans la possession du nom de : de Lacam, sous lequel elle était connue, quand éclata la révolution du 4 septembre 1870. Elle ajoute aujourd'hui à son nom celui du château de Saint-Loup qu'elle possède près de Nérac.

Clodomir Coderc de Lacam, connu sous le titre de baron de Saint-Loup, épousa M[lle] Julia de Sambucy, née en 1836. Leur fils, Roger, né en 1859, a épousé en 1885 M[lle] de Castillon-Saint-Victor.

Principales alliances : de Sambucy de Sorgue, de Castillon-Saint-Victor, de Ginisty 1881, de l'Estoile 1895, de Godailh, Limayrac 1846, Cornette de Saint-Cyr 1863, etc.

CODET de BOISSE, ou CODET-BOISSE.

Famille de haute bourgeoisie du Limousin.
Principale alliance : d'Alés de Corbet 1898.

CODRE de BEAUBREUIL et de MONTPANSIN (de la) et **CAUDRE de la GRILLIÈRE** (de la). Armes : d'*azur à trois trèfles d'argent, posés en pal à dextre, et à deux demi-fleurs de lys défaillantes à sénestre*; *à la champagne d'argent chargée d'une branche de coudrier au naturel.* — Aliàs : *coupé : au 1 d'azur à cinq coquerelles posées en pal sur deux rangs ; au 2 d'argent à une branche de coudrier de sinople.* — Le rameau de la Codre de Beaubreuil portait : d'*azur à une croix haute d'or accompagnée en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même.*

La famille de la Codre, ou de la Caudre, est très anciennement connue en Bourbonnais.

Bien qu'elle n'ait jamais été maintenue noble par jugement, qu'elle n'ait pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa province et que ses membres n'aient pas habituellement porté les qualifications nobiliaires avant la Révolution, il ne serait pas impossible qu'elle soit une branche, depuis longtemps tombée en dérogeance, d'une famille de la Codre qui au moyen âge appartenait à la noblesse de la même région.

La souche s'est partagée en plusieurs branches à aucune desquelles on ne connaît de principe d'anoblissement.

Une de ces branches possédait au XVIIIe siècle le fief et seigneurie de la Grillière, en la paroisse de Monestay-sur-Allier. Dom Bétencourt mentionne dans ses *Noms Féodaux* que François de la Codre, mari de Catherine de Rive, rendit hommage pour ce fief en 1724 et 1733. Cette branche paraît avoir adopté de nos jours l'orthographe la Caudre. Un de ses représentants, M. Jean-Félix de la Caudre de la Grillière de Boisjoly, a épousé à Moulins en 1863 Mlle des Brochers des Loges.

Borel d'Hauterive a donné dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1863 les derniers degrés de la filiation de la branche des seigneurs de Beaubreuil et de Montpansin. Jean de la Codre, Sgr des Héraults, auquel commence ce travail, était avocat au Parlement, châtelain pour le Roi de Briolles, du Tel, de Monfort, etc., et subdélégué de l'intendant. Il épousa Catherine Panay, acquit le 14 mai 1703 le fief de Puyréal et mourut le 8 avril 1705. Son fils, Pierre de la Codre, Sgr de Montpansin et des Héraults, avait épousé à Saint-Pourçain le 2 mars 1699 Marie Desroline. Il fut père de Jean-Baptiste de la Codre, Sgr de Montpansin, né le 10 mai 1700, avocat au Parlement, subdélégué de l'intendant, bailli, châtelain, juge ordinaire civil et

criminel et de police de la ville et du bailliage de Saint-Pourçain, décédé en 1769, qui épousa le 3 juillet 1725 Gilberte Chabrol. Celle-ci appartenait à une famille de haute bourgeoisie de Riom qui fut anoblie peu de temps après et qui a produit depuis la fin du XVIIIe siècle toute une série d'hommes éminents. De cette alliance naquirent plusieurs fils dont deux, Pierre-Pourçain de la Codre de Beaubreuil, né en 1727, marié en 1761 à Madeleine Foucher, et Nicolas-Jean-Baptiste de la Codre, sieur de Montpansin et des Guénégauds, bailli de Saint-Pourçain, subdélégué de l'intendant, marié à Mlle Parent, décédé en 1794, furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau, dit de Beaubreuil, paraît avoir eu pour dernier représentant M. Joseph-Michel de la Codre de Beaubreuil, né en 1798, notaire, marié en 1831 à Mlle Mezaire. Le second rameau, dit de Montpansin, subsiste.

Principales alliances : Chabrol, Demalet de Lavédrine 1852, des Brochers des Loges, des Ligneris 1909, etc.

COEFFARD DE MAZEROLLES (de). Armes : *de gueules à trois croissants d'argent*, 2 *et* 1 ; *au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

La famille DE COEFFARD appartient à la noblesse du Bordelais. Plusieurs de ses membres furent reçus bourgeois de Bordeaux en 1588, 1663 et 1764.

Jacques de Coeffard de Mazerolles fut maintenu dans sa noblesse le 17 juillet 1697 par jugement de M. de Bezons, intendant de Bordeaux. Ce même Jacques Coiffard, écuyer, Sgr de Mazerolles, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Bordeaux) ses armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

Jacques Coeffard de Mazerolles, Sgr de Castaing, et Pierre de Coeffard, Sgr d'Anquey, marié à Bordeaux en 1776 à Marie de Bordes, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

Louis-André de Coeffard de Mazerolles, né à Bordeaux en 1818, décédé en 1887, a été un sculpteur distingué.

Principales alliances : de Bordes de Fortage 1776, 1780, de Cursol, de Bourran, de Brémond d'Ars 1876, etc.

C'est par erreur qu'un certain nombre d'Armoriaux modernes ont attribué à la famille de Coeffard les armes suivantes : d'*azur à un faucon d'or, grilleté du même et longé de gueules*. Ces armes sont celles que fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Saintes) Pierre Coeffard, juge de Cressac, vraisemblablement issu d'une famille tout à fait différente et non noble.

COEHORN (**de Girard de**). Voyez : GIRARD DE COEHORN, DE CHATEAUVIEUX, DU LAC, etc. (DE).

COEHORN (de). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'or à quatre pals d'azur; aux* 2 *et* 3 *de sable à un cor de chasse d'or.* — La branche alsacienne porte les armes suivantes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à un ours grimpant de sable, lampassé de gueules, allumé d'argent; aux* 2 *et* 3 *d'or à deux cors de chasse d'azur posés en pal.* — Supports : *deux ours.*

La maison DE COEHORN, ou COHORN, dont deux branches sont venues à des époques différentes se fixer en France, l'une au Comtat Venaissin, l'autre en Alsace, est à la fois une des plus anciennes et une des plus illustres de la noblesse suédoise.

Elle revendique pour auteur Eric Cohorn qui aurait été un des courtisans d'Olaüs, roi de Suède, et qui aurait reçu le baptême en même temps que ce prince, en 1012. La filiation est à peu près établie depuis Éric-Christian Coehorn, mari de Marguerite Broderson, qui assista aux États tenus à Stockholm en 1300. Eric-Christian fut père de Frédéric-Toussaint Coehorn, conseiller au Conseil royal des finances de Suède, et grand-père de Toussaint Coehorn, général de la cavalerie suédoise, citoyen d'Upsal en 1400. Ce dernier avait épousé Yolande Munck. Il eut trois fils : 1° Christian-Frédéric Coehorn, gouverneur d'Upsal en 1443, qui continua la lignée en Suède ; 2° Pierre Coehorn, qui vint se réfugier à Avignon après avoir tué en duel le comte de Schulenberg, favori du Roi, et qui fut l'auteur de la branche du Comtat Venaissin, rapportée plus bas ; 3° Jean Coehorn, chanoine d'Upsal.

Christian-Frédéric, l'aîné de ces trois frères, se rendit célèbre dans l'histoire de Suède par son attachement au parti de Stenon-Sture, administrateur du royaume. Il avait épousé Suzanne Folkingen. Leur fils, Jean-Frédéric Coehorn, nommé en 1473 gouverneur de Lincoping, fut père d'Eral Coehorn, gentilhomme de la chambre du roi Jean II, qui épousa en 1518 Madeleine Schonstrom. Frédéric-Charles Coehorn, petit-fils d'Eral, fut nommé en 1621 membre du Conseil privé du roi Gustave-Adolphe. Un de ses petits-fils, Menno-Charles Coehorn, décédé en 1704, alla se fixer dans les Pays-Bas et devint grand-maître de l'artillerie et lieutenant-général des armées de ce pays; il s'acquit une telle réputation comme ingénieur qu'il mérita le surnom de Vauban hollandais ; ce fut lui qui, en 1698, dirigea avec une habileté consommée la défense de Namur contre les armées du roi Louis XIV et qui, en 1700, fut chargé d'édifier les fortifications réputées de la ville de Berg-Op-Zoom ; il eut deux fils qui ne laissèrent pas de postérité masculine. Menno-Charles Coehorn avait eu un frère aîné nommé Pierre. Plusieurs des fils de celui-ci restèrent

fixés en Suède et y continuèrent la descendance de la maison de Coehorn. Un des cadets, Menno Coehorn, vint servir en Hollande sous les ordres de son oncle Menno-Charles et fut l'auteur de la branche qui subsiste en Alsace.

On trouvera des renseignements sur la branche alsacienne de la maison de Coehorn dans l'*Alsace noble* de Lehr et dans *l'Armorial du Premier Empire* du vicomte Révérend. Le chef de cette branche, Conrad de Coehorn, fils de Menno, fut major d'infanterie au service des Pays-Bas et gouverneur de Wilhemstadt. Il laissa, entre autres enfants, un fils, Jean-Jacques de Coehorn, dont il va être parlé, et une fille, Aldegonde-Petronella, qui épousa le 28 septembre 1761 Victor de Girard de Mielet et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous nom de Girard de Coehorn. Jean-Jacques de Coehorn, né à Maëstricht en 1734, prit du service en France, arriva au grade de mestre de camp, obtint la décoration du Mérite militaire, réservée aux protestants, et mourut en 1781. Il laissait deux fils dont l'aîné, Gédéon, périt à Quiberon en 1795. Louis-Jacques Coehorn, né à Strasbourg en 1771, second fils de Jean-Jacques, fut un officier du plus grand mérite, fut nommé général de brigade en 1807 et mourut le 29 octobre 1813 des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Leipzick. Il était commandeur de la Légion d'honneur et avait été créé baron de l'Empire par lettres patentes du 27 décembre 1808. Il laissa un fils, Eugène-Louis, baron de Coehorn, né en 1801, conseiller général et député du-Bas-Rhin sous Napoléon III, dont la descendance subsiste.

La branche du Comtat Venaissin est aujourd'hui éteinte. On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Histoire de la noblesse du Comtat Venaissin* de Pithon Curt et dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que ses représentants firent au XVIIIe siècle pour obtenir les honneurs de la Cour. MM. de Coehorn produisirent dans cette circonstance au Cabinet des Ordres du Roi le procès-verbal d'une délibération tenue en 1700 par les députés de la noblesse de la ville d'Upsal, en Suède, à la requête de Charles de Coehorn, ingénieur général des armées des Etats généraux de Hollande, délibération à la suite de laquelle fut établie la jonction de la branche du Comtat Venaissin. Ils produisirent aussi le testament que l'auteur de leur branche, Pierre de Coehorn, fit à Avignon le 10 janvier 1479. Dans cette acte Pierre Coehorn se qualifie chevalier, général commandant les troupes de Suède et chambellan de Christian Ier, roi de Danemark et de Suède; il se dit, en outre, fils de feu noble et puissant homme messire Tous-

saint de Coehorn et de noble dame Yolande Munck. Ce testament, après avoir été sérieusement examiné par le généalogiste des Ordres du Roi, fut reconnu d'une authenticité indéniable. Pierre de Coehorn mourut en 1479 et fut inhumé dans l'église de Montfavet, près d'Avignon, où son tombeau existe encore. Ce tombeau porte une épitaphe latine qui peut se traduire ainsi : *Ci-gît noble et illustre Pierre de Cohorn, suédois, partisan de l'évêque d'Upsal pour l'élection de Christian Ier et par sa faveur son chambellan et maréchal de camp, lequel, après la victoire de Stenonsture, se retira en Danemark, accompagna ensuite le roi Christian dans son voyage à Rome où il défit son rival dans un combat singulier ; ensuite, étant exilé, il vint en France accompagné de Jean, son fils, favorisé de la protection de Julien de la Rovère; il vécut pieusement et mourut près d'Avignon le* 10 *juillet de l'an* 1479. *Et Jean de Coehorn, son fils, rétablit la mémoire de ce bon père après la tempête et lui dressa ce tombeau seulement en l'année* 1486. Pierre de Coehorn fut père de noble Jean de Coehorn, habitant du lieu des Montils, qui épousa noble Agnès de Rotis par contrat du 1er avril 1485, et grand-père de noble et puissant homme Pierre de Coehorn, chevalier, qui épousa Jeanne de Fresne par contrat du 25 janvier 1520. Antoine de Coehorn, fils de ce dernier, épousa Hélène de Gardanne par contrat du 30 octobre 1562. Il paraît avoir eu à subir les vicissitude de la fortune et avoir perdu sa noblesse par dérogeance ; il est simplement appelé dans son contrat de mariage noble et spectable homme Antoine de Coehorn, habitant de Carpentras. Il fut père de Toussaint Coehorn, qualifié notaire dans quelques actes, qui fut troisième consul de Carpentras en 1598 et 1607, et de Thomas Coehorn, docteur ès droits, nommé vice-recteur du Comtat Venaissin par bref pontifical du 5 janvier 1622, qui fut premier consul de la même ville en 1605. On sait qu'à Carpentras le deuxième consul seulement était choisi parmi les gentilshommes et que le premier et le troisième consuls appartenaient toujours à la classe des marchands et des bourgeois. Toussaint et Thomas Coehorn n'étaient donc pas considérés comme appartenant à la noblesse. Ils furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants ne tardèrent pas à reprendre le rang qui leur était dû dans l'aristocratie de leur région.

Claude, fils de l'aîné d'entre eux, épousa Hélène Siffrédy par contrat du 31 octobre 1617 ; il est appelé dans cet acte noble et illustre seigneur Claude de Cohorn, citoyen d'Avignon. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son descendant, François-Gabriel-Joseph de Cohorn de la Palun, fit en 1739 pour être admis parmi les pages de la Reine. François-Gabriel-Joseph fut plus

tard officier au régiment de Conti. Il fut le dernier représentant de son rameau avec son frère, Louis-François, dit l'abbé de la Palun, né en 1726.

L'auteur du second rameau, Thomas de Cohorn, laissa plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Joseph, né à Carpentras en 1634, décédé dans la même ville en 1715, fut un officier de marine du plus grand mérite, se signala par son courage en 1664 à l'attaque de Djigelli, en Algérie, et trouva moyen, en 1676, de traverser la flotte espagnole qui bloquait Messine et de ravitailler la ville. Joseph-Louis de Coehorn de la Palun, neveu du précédent, né à Carpentras en 1670, fut sacré évêque de Vaison en 1725. Joseph-Louis de Coehorn, marquis de la Palun, neveu de ce prélat, décédé sans postérité en 1779, fut admis en 1756 aux honneurs de la Cour. Ce rameau a eu pour dernier représentant mâle Alexandre de Coehorn, baron de la Palun, né vers 1730, brigadier des armées navales, qui de son mariage avec Anne Dupont eut une fille unique, Flavie, mariée en 1803 au marquis de Séguins-Vassieux. La famille de Séguins-Vassieux releva le nom de Coehorn.

Principales alliances des branches françaises : de Cambis d'Orsan 1699, de Siffrédy, de l'Eglise 1609, de Bernardy de Sigoyer, Hennequin, de Chaussande, de Noé 1752, de Séguins-Vassieux 1803, de Turckeim 1838, Zorn de Bulach, de Waldner-Freundstein 1872, Renouard de Bussière 1825, de Mullenheim 1871, de Dunten 1827, 1860, de Méneval, de Béthune-Sully 1902, de Dallwigt 1839, etc.

COESSIN de la FOSSE.

Famille de haute bourgeoisie fixée dans les environs de Lisieux, en Normandie.

COETAUDON, ou COATAUDON, (de). Armes : d'*or à un lion de gueules armé, lampassé et couronné d'azur*, qui est de Pont-l'Abbé, *à la bordure componée d'argent et de gueules*. — Devise : *Tout à souhait.*

La famille de Coetaudon, ou de Coataudon, plus distinguée par son ancienneté que par son illustration, appartient à la vieille noblesse de Bretagne. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus* et M. Régis de l'Estourbeillon lui a consacré une courte notice dans sa *Noblesse de Bretagne.*

La famille de Coetaudon tire son nom d'une terre qu'elle a possédée jusqu'à nos jours dans la paroisse de Guipavas, près de Brest, au diocèse de Léon. Elle a toujours été considérée comme une branche détachée au moyen âge de la maison des barons de Pont-l'Abbé, éteinte au XVIe siècle, qui a occupé un rang brillant dans la noblesse du pays de Cornouailles.

La famille de Coataudon figure de 1427 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse du pays de Léon. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction le 9 août 1669, sur preuves d'onze générations, par arrêt de la Chambre de réformation. Ce jugement fait remonter la filiation à Olivier de Coetaudon, mari de Catherine Touronce, qui figura en 1427 à la réformation de la noblesse du pays de Léon. Olivier de Coetaudon fut père de Basile, grand-père de Guillaume, bisaïeul de Tanneguy, vivant en 1481, qui épousa une Penfétenyo, et trisaïeul d'Henri qui épousa en 1509 Catherine de Kerguélen et qui figura à la réformation de 1513.

François de Coetaudon, décédé à Guipavas en 1707, était en 1698 capitaine général des garde-côtes du diocèse de Léon. Jean-Baptiste de Coetaudon, né à Guipavas en 1759, décédé au même lieu en 1825, fut reçu en 1781, avec dispense d'âge, conseiller au Parlement de Bretagne ; il épousa en 1789 Mlle le Deist, fille d'un secrétaire du Roi et sœur d'un député à la Constituante, dont il eut au moins deux fils. Il fut connu le premier sous le titre de comte de Coetaudon. Deux de ses frères prirent part en 1795 à l'expédition de Quiberon ; l'un d'eux. François-Vincent, fut fait prisonnier et fusillé ; l'autre, François, put s'échapper, bien que blessé, et épousa à Jersey en 1799 Mlle de Cintré. Plus récemment la famille de Coetaudon a donné un volontaire pontifical en 1860. L'abbé de Coetaudon était dans les dernières années du XIXe siècle recteur de la paroisse du Guilvinec dont il construisit l'église en 1887.

D'après le *Parlement de Bretagne*, le bel ouvrage publié en 1909 par M. le Saulnier, la famille de Coetaudon serait actuellement éteinte.

Elle avait fourni des officiers de mérite dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Penfétenyo, de Kerguélen, de Kermenguy, de Kersauson 1818, Huchet de Cintré 1799, le Forestier de la Villegourio, Lézart de Chefdubon, de Gouzillon, etc.

COETLOGON (de). Armes : *de gueules à trois écussons d'hermines, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise *: De tout temps Coetlogon !*

La châtellenie de Coetlogon, située dans la paroisse de Plumieux, au diocèse de Saint-Brieuc, a donné son nom à une des plus illustres maisons de la Bretagne. Le Père Anselme, la Chesnaye des Bois, Saint-Allais, etc., ont donné des généalogies de la famille DE COETLOGON. On trouvera aussi sur les Coetlogon beaucoup de renseignements dans les différents recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, particulièrement dans les *Dossiers bleus*.

La famille de Coetlogon figura de 1426 à 1543 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Saint-Brieuc, de Tréguier et de Saint-Malo ; mais elle ne jugea pas à propos, probablement en raison de sa grande situation, de faire reconnaître sa noblesse lors de la grande recherche commencée en 1666. Ce fut aussi sans avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements qu'elle fut admise aux honneurs de la Cour en 1781 et 1784. On sait que les familles ayant produit des maréchaux de France étaient dispensées de ces preuves.

On croit, mais sans en avoir de preuves certaines, que la maison de Coetlogon est un ramage de la maison de Porrhoet. On invoque à l'appui de cette opinion l'acte de partage de la succession d'Eon, fils du comte de Porrhoet, approuvé en février 1248 par lettres de Jean, duc de Bretagne ; dans cet acte, qui a été publié aux preuves de dom Morice, apparaît, pour son aisnage, l'hoir de monseigneur Henri de Coetlogon.

La plupart des auteurs font remonter la filiation suivie à Eudes de Coetlogon, chevalier, qui, en 1180, fonda avec sa femme, Agnès de Derval, un service annuel dans la chapelle de Sainte-Marguerite, située dans les bois de Coetlogon, et qui, en 1207, fut témoin d'une donation faite à l'abbaye de Paimpont. Henri de Coetlogon, fils d'Eudes, est cité dans l'acte de partage de 1248 mentionné plus haut ; il épousa Marguerite d'Espeaux par contrat passé la veille de la Chandeleur de l'an 1239. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Jean, chevalier, Sgr de Coetlogon, marié à Angélique de Montauban, et Pierre, Sgr du Gué-de-l'Isle et du Gué-au-Duc, marié à une dame nommée Alix, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

Le chef de la branche aînée, François, Sgr de Coetlogon et de Kerbério, marié en 1555 à Gillette de Coetquen, fut gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, chevalier de son Ordre et lieutenant d'une compagnie d'hommes d'armes de ses ordonnances. Son petit-fils, René, marié en 1605 à Gillette de Ruellan, obtint, par lettres patentes de mai 1622, la réunion de sa seigneurie de Coetlogon à plusieurs autres domaines et son érection en marquisat. Il ne laissa que des filles dont l'aînée, Philippe, héritière du marquisat de Coetlogon, épousa en 1643 son cousin, René de Coetlogon, chef de la branche cadette. Jean de Coetlogon, Sgr de la Lande, frère cadet du premier marquis de Coetlogon, fut grand prévôt de Bretagne ; sa descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Françoise, née en 1643, mariée à Eustache du Han, conseiller au Parlement. Vincent de Coetlogon, Sgr de Kerbério, second fils de François et de Gillette de Coetquen, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV et chevalier de

Saint-Michel; sa descendance s'éteignit avec Louise-Hermine de Coetlogon, mariée en 1748 à Yves-Louis, comte de Trogoff.

La branche cadette s'est seule perpétuée jusqu'à nos jours. Un de ses représentants, Olivier de Coetlogon, procureur général de Bretagne en 1487, fut chargé de plusieurs ambassades en Angleterre, en France et en Hongrie. Un autre Olivier de Coetlogon, Sgr du Gué-au-Duc, oncle du précédent, plusieurs fois ambassadeur en France, chevalier de l'Hermine en 1454, fut nommé en 1460 premier président en la Chambre des comptes de Bretagne. Il avait épousé en 1442 Jeanne le Bart, héritière de la seigneurie de Méjusseaume, qui fut dans la suite dame d'honneur de la duchesse de Bretagne. Leur descendant, Yves de Coetlogon, chevalier de l'Ordre du Roi, obtint, par lettres patentes de 1570, l'érection en vicomté de sa seigneurie de Méjusseaume; il ne laissa pas de postérité masculine. Noël de Coetlogon, Sgr d'Ancrenel, de Kervéguen, etc., frère puiné d'Yves, fut gouverneur des ville et château de Morlaix. Il épousa en 1562 Marie de Goesbriand dont il eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, François de Coetlogon, chevalier, Sgr des mêmes domaines, chevalier de l'Ordre du Roi, marié en 1595 à Marie de la Lande, recueillit la vicomté de Méjusseaume après la mort de René de Tournemire, petit-fils de son oncle Yves. Louis de Coetlogon, vicomte de Méjusseaume, fils du précédent, reçu en 1623 conseiller au Parlement de Bretagne, décédé au château de Coetlogon en 1657 et inhumé dans la chapelle qu'il avait fondée aux Capucins de Rennes, était fort jeune quand il épousa, en 1613, Louise le Meneust, fille d'un président à mortier au Parlement. Il laissa sept fils : 1° René, lieutenant du Roi en Haute-Bretagne, gouverneur de Rennes, conseiller d'État d'épée, qui recueillit le marquisat de Coetlogon par son mariage, en 1643, avec sa cousine, Philippe de Coetlogon, fille et héritière du premier marquis de Coetlogon, et dont la descendance directe s'éteignit avec sa petite-fille, Suzanne, marquise de Coetlogon, mariée à son cousin, Philippe de Coetlogon; 2° Sébastien, qui eut en partage la vicomté de Méjusseaume et dont les fils moururent sans postérité; 3° François, évêque de Quimper, décédé en 1706; 4° Guy, qui continua la lignée et dont il sera parlé plus bas; 5° Louis, dont la descendance s'éteignit en la personne de son petit-fils, Louis, comte de Coetlogon, lieutenant général des armées du Roi en 1749, commandeur de Saint-Louis en 1755; 6° Jean, grand vicaire de Quimper; 7° Alain-Emmanuel, né en 1646, principale illustration de la famille, qui fut successivement lieutenant général des armées navales en 1701, vice-amiral du Levant en 1716, grand-croix de Saint-Louis, chevalier des Ordres du Roi et qui mourut sans alliance en 1730 quelques mois après avoir obtenu le bâton de maré-

chal de France. Guy de Coetlogon, conseiller au Parlement de Bretagne, le seul des fils de Louis dont la postérité se soit perpétuée, épousa en 1664 Louise Gatechair, fille d'un secrétaire du Roi. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Philippe-Guy, né en 1669, conseiller au Parlement de Bretagne, décédé en 1709, qui devint marquis de Coetlogon par son mariage, en 1694, avec sa nièce â la mode de Bretagne, Suzanne de Coetlogon, dont les fils moururent sans postérité et dont la fille, Catherine, héritière du marquisat de Coetlogon, décédée en 1772, épousa Gilles de Carné, comte de Trécesson ; 2° Charles-Elisabeth, Sgr de Romilli, qui épousa en 1722 Marie-Françoise de Véteris du Revest et qui continua la descendance. Alain de Coetlogon, fils de Charles-Elisabeth, se crut en droit de relever le titre de marquis de Coetlogon quand il fut devenu chef de nom et d'armes de sa maison. Il s'était fixé à Arles, en Provence, par le mariage qu'il contracta en 1764 avec Mlle de Roy de Vacquières et fut nommé en 1789 grand sénéchal de cette ville. Sa femme fut pendant de longues années dame pour accompagner Madame la comtesse d'Artois et ferma les yeux de cette princesse à Gratz en 1807. C'est de leur second fils, Jean-Baptiste, comte de Coetlogon, sous-gouverneur de Rambouillet, marié en 1805 à Mlle de Clugny, décédé en 1827, que descendent tous les représentants actuels de la maison de Coetlogon. Le fils aîné de celui-ci, Hippolyte, marquis de Coetlogon, né à Florence en 1807, marié en 1833 à Mlle du Plessix-Quenquis, fut longtemps conseiller général du Finisière.

On a vu plus haut que Catherine-Marie de Coetlogon, héritière du marquisat de Coetlogon, décédée en 1772, avait épousé Gilles de Carné, comte de Trécesson. César-René, comte de Carné-Trécesson, fils des précédents, décédé en 1825, se crut en droit de prendre le titre de marquis de Coetlogon qui après sa mort fut porté par son fils. Sur les réclamations de la famille de Coetlogon, un jugement du tribunal civil de Pontoise du 22 février 1861 a interdit à MM. de Carné de Trécesson de joindre à leur nom celui de Coetlogon.

La maison de Coetlogon a fourni, en dehors des personnages mentionnés au cours de cette notice, des officiers généraux, un évêque de Saint-Brieuc, puis de Tournay, décédé en 1707, des gentilhommes de la chambre et des pages des rois de France, un préfet sous le Second Empire, des littérateurs, un chevalier de Malte en 1701, etc.

Principales alliances : de Derval, du Cambout, de Montauban, d'Acigné, de Beaumanoir, de la Moussaye 1455, du Parc de Locmaria, de Coetmen 1505, le Rouge 1513, 1536, de Coetquen 1555, de Botherel d'Apigné, de Parcevaux, de Ruellan 1605, le Mintier 1650, de Per-

rien 1615, de Rohan, de Quélen, de Bréhan, de Chateaubriand, de Rosnivinen, de Mathefélon, de Tournemire 1583, de Goesbriand 1562, du Boberil 1582, de Boisgelin 1621, de Fleuriot, le Gualès de Mésaubran 1626, de la Villéon 1663, Ogier de Cavoye, Johanne de la Carre de Saumery, de Ségur, de Carné-Trecesson, de Sabran, de Clugny 1805, de Hamel-Bellenglise vers 1830, du Plessix-Quenquis 1833, d'Artois 1882, de Laage, de Bahuno du Liscoet, etc.

COETLOSQUET (du.) Armes : *de sable, semé de billettes d'argent, au lion morné de même brochant sur le tout.* — Devise : *Franc et loyal.*

La maison du Coetlosquet, aujourd'hui fixée en Lorraine, est une des plus distinguées de l'ancienne noblesse de Bretagne. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin, dans les ouvrages de la Chesnaye des Bois, de Saint-Allais, de M. de Magny, etc. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

Elle a eu pour berceau la terre du Coetlosquet (en français du Bois-Brulé), située en la paroisse de Plounéour, au diocèse de Léon, à cinq lieues au sud de Morlaix. Elle conserva cette terre jusqu'aux dernières années du XVIIIe siècle, époque à laquelle elle la vendit à la famille le Dall de Tromelin.

Pierre-Jehan du Coetlosquet figure sur une liste, publiée en 1888 dans l'*Annuaire du Collège héraldique de France*, des seigneurs bretons qui, en 1185, auraient signé l'assise du comte Geoffroy. Mais cette liste a été dressée au XVIIIe siècle par le généalogiste Delvincourt qui jouit de la réputation de faussaire.

Bertrand du Coetlosquet, chevalier croisé, donna une procuration en avril 1249, lors de son passage à Limisso, d'après une charte qui est conservée dans les archives de la famille. Son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

Olivier du Coetlosquet fut un des 30 écuyers de la compagnie d'Alain de Rohan, sire de Léon, dont la montre fut faite à Thérouanne le 18 septembre 1383.

La famille du Coetlosquet figure de 1443 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse du pays de Léon. Elle a été maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction le 26 juin 1669, sur preuves de huit générations, par jugement de la chambre de réformation. Le comte et le baron du Coetlosquet furent admis aux honneurs de la Cour, le premier le 14 octobre 1767, le second le 10 janvier 1774.

Noble Jehan du Coetlosquet, écuyer, Sgr dudit lieu, auquel seulement les travaux mentionnés plus haut et le jugement de maintenue de 1669 font remonter la filiation suivie, rendit un aveu en 1417, fut

nommé en 1426 à un rôle de la réformation du diocèse de Quimper et figura le 11 février 1443 à la réformation du diocèse de Léon parmi les nobles des paroisses de Plouguerneau et de Plouvorn. Il avait épousé Constance de Penhoadic avec laquelle il fut nommé, le 26 novembre 1458, au contrat de mariage de sa fille Constance et de Guéguen Estienne. Il fut père de noble homme Olivier du Coetlosquet, Sgr dudit lieu, qui épousa Margélie de Measgoetz par contrat du 17 juillet 1464, qui comparut avec deux chevaux, le 8 juillet 1479, à la montre générale des nobles du diocèse de Léon et qui continua la lignée. Jean du Coetlosquet, petit-fils de celui-ci, accompagna à Malte son cousin, Philippe de Kerléau, grand-prieur de France, et fut admis en 1543 dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem à condition que dans le cours de deux ans il ferait les preuves de noblesse nécessaires. Mais, soit que son admission n'ait pas été définitive, soit qu'il ait été relevé de ses vœux après la mort de son frère Olivier, il ne tarda pas à abandonner l'Ordre pour épouser Marie de Brézal. Il fut père de noble et puissant messire Olivier du Coetlosquet, Sgr dudit lieu, de Kérouarec, etc., qui épousa le 16 avril 1597 Anne de Kersauson, et grand-père de noble et puissant messire Guillaume du Coetlosquet, Sgr dudit lieu, de la Salle, de Kerdu, etc., chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1647, qui épousa en 1636 Louise Simon, dame de Kérannot. Ce dernier laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Guy, Sgr du Coetlosquet, de la Salle, etc., qui épousa en 1662 Françoise le Ségaler, fille d'un bailli de Morlaix et héritière du manoir de Penvern, et qui continua la lignée ; 2° Robert, Sgr de Kérannot, dont la descendance s'éteignit avec François-Magloire et Louis-Fortuné du Coetlosquet, faits prisonniers lors de l'expédition de Quiberon et fusillés à Vannes le 2 août 1795, et avec leur sœur, Mme de Bahuno de Kérolain. Les deux fils de Guy du Coetlosquet et de Françoise le Ségaler, Charles-Louis, né à Morlaix en 1662, et Alain-François, Sgr des Isles, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée a fourni deux pages du roi Louis XV et un page de la dauphine Marie-Antoinette. Elle s'est éteinte en la personne de Charles-Yves-Cyr, connu sous le titre de comte du Coetlosquet, né à Morlaix en 1783, lieutenant général des armées du Roi et directeur du personnel au ministère de la Guerre en 1821, qui mourut en 1836 sans avoir été marié. Le général du Coetlosquet avait eu deux sœurs, la comtesse de Clérembault, décédée en 1870, et Mme de Sérionne.

La branche cadette a été illustrée par un vertueux prélat, Jean-Gilles du Coetlosquet, né à Saint-Pol de Léon en 1700, évêque de Limoges en 1740, démissionnaire en 1758, précepteur des Enfants de France, membre de l'Académie française en 1761, commandeur de l'Ordre

du Saint-Esprit en 1775, décédé à Paris en 1784. Jean-Baptiste-Gilles, baron du Coetlosquet, neveu du précédent, né à Morlaix en 1751, maréchal de camp en 1791, décédé à Metz en 1813, se fixa en Lorraine par le mariage qu'il contracta à Metz, en 1781, avec Charlotte-Eugénie de Lasalle, dame de Distroff, fille d'un secrétaire du Roi près le Parlement de cette ville. Il laissa trois fils : 1° Charles-Paul, comte du Coetlosquet, né en 1794, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles X, député de la Moselle en 1849, décédé sans postérité à Jérusalem en 1852 ; 2° Léon, comte du Coetlosquet, né en 1804, administrateur des hospices de Metz, décédé dans cette ville en 1888, qui de son mariage, en 1833, avec Mlle Durand de Villers a laissé un fils, Gaston, né en 1840, marié en 1876 à Mlle d'Aboncourt ; 3° Maurice, vicomte du Coetlosquet, né à Metz en 1808, décédé à Nancy en 1893, qui épousa successivement en 1835 Mlle de Wendel et en 1844 Mlle de Maillier, dont le fils aîné, Joseph-Maurice, né du premier lit, n'a pas eu de postérité masculine et dont les deux fils cadets, nés du second lit, sont entrés en religion.

La famille du Coetlosquet a fourni des officiers de grand mérite, plusieurs commandeurs et chevaliers de Saint-Lazare, etc.

Son chef est connu sous le titre de comte depuis la première moitié du XVIIIe siècle.

Principales alliances : de Kermenguy 1538, de Kerhoent 1543, de Kersaint-Gilly 1589, de Penfétenyo de Cheffontaines 1623, 1643, 1750, de Kersauson 1597, 1678, de Quélen 1631, le Borgne 1640, 1691, du Dresnay 1664, 1766, de Lauzanne, le Bihan de Pennelé 1741, le Normand de Lourmel, du Bois des Cours de la Maisonfort 1780, de Clérembault 1805, Accarias de Sérionne, de Kergu 1692, le Gac de Lansalut, de Bédée 1764, Rogon de Carcaradec 1756, de Farcy 1767, de Bahuno de Kérolain, Chicoyneau de la Valette 1866, de Wendel 1835, Richard d'Aboncourt 1876, etc.

COETNEMPREN de KERDOURNANT et de KERSAINT (de). Armes : d'*argent à trois tours crénelées de gueules*, 2 *et* 1. — La branche des seigneurs de Penancoët et du Prédic portait : *losangé d'argent et de sable à la fasce en divise de gueules chargée d'un oiseau de sinople.* — La branche des seigneurs du Rouazle adopta le blason de l'ancienne famille du Rouazle : d'*or à trois merlettes de sable*, 2 *et* 1. — Devise : *Et abundantia in turribus tuis.*

La maison DE COETNEMPREN appartient à l'ancienne noblesse du pays de Léon, en Bretagne. Elle a eu pour berceau la seigneurie de son nom, située dans la paroisse de Tréflaouénan. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus.*

Elle a pour premier auteur connu un Raoul de Coetnempren qui, en 1248, accompagna Pierre de Dreux, dit Mauclerc, à la première croisade de saint Louis et qui, étant à Limisso, dans l'île de Chypre, traita avec un marinier de Nantes pour son passage en Égypte, d'après un titre de la collection Courtois. Le nom et les armes de ce gentilhomme ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

M. de Fourmont mentionne dans l'*Ouest aux Croisades*, d'après dom Lobineau, un Prigent de Coetnempren qui figura, en qualité d'homme d'armes, avec un coustilleur et un page, à la montre des gens de guerre de l'ordonnance du Duc tenue à Nantes par M. de Rieux, maréchal de Bretagne, le 9 juillet 1374; et un Jacques de Coetnempren, un des gens de la retenue du maréchal de 1414 à 1421, qui fut compagnon d'armes de Richard de Bretagne. Les preuves de dom Morice mentionnent un Yves de Coetnempren qui, en 1418, était écuyer d'une montre de Tanneguy de Coetmenec, et un Thomas de Coetnempren qui, en 1420, était homme d'armes de la retenue de Jean de Penhouët. La famille de Coetnempren figura de 1426 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Léon, de Tréguier et de Saint-Malo.

La souche se partagea dès une époque très reculée en un certain nombre de branches dont on connaît mal le point de jonction.

La branche aînée se fondit au XVI[e] siècle dans la famille le Veyer.

La branche des seigneurs de Penancoët et du Prédic se fondit vers la fin du XVI[e] siècle dans la famille de Kéranraiz, puis dans la famille de Coetelez qui, lors de la recherche commencée en 1666, possédait la seigneurie de Coetnempren.

La branche des seigneurs de Trépompé, près de Morlaix, se fondit dans la famille du Parc.

Une branche recueillit la seigneurie du Rouazle, en la paroisse de Dirinon, par le mariage que son chef contracta en 1505 avec la dernière héritière de la famille du Rouazle; elle s'éteignit avec Marguerite de Coetnempren, dame du Rouazle, qui épousa d'abord Guy de Kéraldanet, Sgr du Rascol, puis Charles, marquis de Sévigné, Sgr des Rochers, décédé en 1635, et enfin Honorat d'Acigné, comte de Grandbois et de la Roche-Jagu.

Lors de la grande recherche des faux-nobles commencée en 1666, la famille de Coetnempren n'était plus représentée que par deux branches, celles des seigneurs de Crech'hengar et celle des seigneurs de Kerdournant.

La branche des seigneurs de Crech'hengar, en la paroisse de Trefflaouénan, fut maintenue dans sa noblesse de simple extraction

par arrêt de la chambre de réformation du 28 mai 1669. Elle prouva dans cette circonstance sa descendance de Jehan de Coetnempren, vivant à la fin du XIVe siècle, qui avait épousé Mahotte de Penanech et qui fut père de Jean de Coetnempren, marié à Marie Kourfil, et aieul de Mahotte de Coetnempren, mariée en 1451 à écuyer Prigent Guillon, et d'Yvon de Coetnempren marié à Isabelle de Crechmorvan. Cette branche ne tarda pas à se fondre dans les familles le Floch et de l'Estang.

La branche des seigneurs de Kerdournant, aujourd'hui seule existante, descend de Jacques de Coetnempren, Sgr de Kergoularn, qui vivait dans la seconde moitié du XVe siècle et qui avait épousé Catherine de Pentéfényo. Tanneguy de Coetnempren, arrière-petit-fils des précédents, prit part aux guerres de la Ligue, fut fait prisonnier par les troupes royales et dut payer pour sa rançon une somme de 225 écus. Il fut père de Jacques de Coetnempren, Sgr de Kerdournant, en la paroisse de Trefflaouénan, né en 1565, marié en 1584 à Marguerite de Kersauson, qui, en 1594, signa à Lesneven la capitulation des ligueurs de Léon avec Sourdéac, gouverneur de Brest et lieutenant pour le Roi en Basse-Bretagne, et grand-père de Tanneguy de Coetnempren, Sgr de Kerdournant, qui épousa en 1623 Catherine le Cilleur. Les trois fils de ce dernier, François, Sgr de Kerdournant, Tanneguy, Sgr de Kersaint, en la paroisse de Pléder, et Jacques, Sgr de Kérouc'hant, furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction par arrêt de la Chambre de réformation du 16 juin 1669. Deux de ces trois frères, François et Jacques, furent les auteurs de deux rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours.

Le premier rameau, connu sous le nom de Coetnempren de Kerdournant, est aujourd'hui tombé dans l'obscurité. Joseph de Coetnempren de Kerdournant, capitaine de vaisseau, marié au Port-Louis en 1784 à Mlle Dufilhol, fut guillotiné à Paris le 16 janvier 1794. Il laissait six enfants. Un de ses fils, Joseph de Coetnempren de Kerdournant, né au Port-Louis en 1788, fut nommé en 1822 lieutenant de vaisseau. Plus récemment Mlle de Coetnempren de Kerdournant était en 1900 directrice des postes à Saint-Jean-de-Mont (Vendée).

Jacques de Coetnempren, Sgr de Kerouc'hant, auteur du second rameau, fut père d'autre Jacques de Coetnempren, marié en 1700 à Yvonne-Catherine de Pentrez, qui recueillit la seigneurie de Kersaint par héritage de son cousin germain René, fils de son oncle Tanneguy de Coetnempren. Ce rameau a depuis lors été à peu près exclusivement connu sous le nom de Kersaint auquel il a donné une grande illustration. La famille de Coetnempren de Kersaint ne doit pas être confondue avec la famille de Kersaint-Gilly, également existante, qui appartient

à l'ancienne noblesse de la même province. Guy-François de Coetnempren, chevalier, Sgr de Kersaint, né en 1707, fils de Jacques et d'Yvonne-Catherine de Pentrez, fut un officier de marine du plus grand mérite ; il fut nommé chef d'escadre en 1756 et périt avec deux de ses fils, en novembre 1759, dans un combat naval livré près de l'embouchure de la Vilaine. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il avait faites en1756 pour obtenir l'admission à l'École militaire de deux autres de ses fils, Joseph et Guy-Pierre. Il avait épousé au Havre, en 1742, Jeanne-Marie Eustache, fille d'un échevin de cette ville. Il en laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Armand-Guy-Simon, dont il sera parlé plus bas ; 2° Joseph, connu sous le titre de vicomte de Kersaint, lieutenant de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, qui alla se fixer à l'Ile-de-France et qui laissa un fils, Jacques-Joseph, né en 1784 ; 3° Guy-Pierre, dont il sera parlé plus bas.

Armand-Guy-Simon de Coetnempren, connu sous le titre de comte de Kersaint, né à Paris en 1742, officier de marine distingué, nommé vice-amiral le 1er janvier 1793, joua à l'époque de la Révolution un rôle politique important, fut élu député de Paris à la Législative, puis député de Seine-et-Oise à la Convention, se signala dans cette assemblée par sa modération, donna sa démission, après la condamnation du Roi, par une lettre fortement motivée et fut condamné à mort le 4 décembre suivant par le tribunal révolutionnaire. Kersaint laissait une fille unique, Claire, née à Brest en 1777, décédée à Nice en 1828, qui épousa en 1797 le duc de Duras et qui fut une des femmes de lettres les plus distinguées de son temps.

Guy-Pierre de Coetnempren, comte de Kersaint, né à Brest en 1747, le plus jeune des fils de Guy-François, eut, lui aussi, dans la marine une brillante carrière, fut contre-amiral, préfet maritime d'Anvers en 1812, préfet de la Meurthe en 1815, commandeur de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 25 février 1811 et mourut à Suresnes en 1822. Il avait épousé à Brest, en 1790, Mlle Halna du Fretay dont il laissa une fille, Mme de Gourcuff, et un fils, Armand-Guy, né à Paris en 1792. Celui-ci fut sous la Restauration préfet de l'Orne et maître des requêtes au Conseil d'État, fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de comte de Kersaint par ordonnance du 21 avril 1830, qui, par suite des événements politiques, ne put être suivie de lettres patentes, et mourut en 1871 au château de Dampont (Seine-et-Oise). Il laissait deux fils : 1° Guy-Léon, comte de Kersaint, né en 1827, conseiller général de l'Orne, décédé à Nice en 1891, qui n'a pas laissé d'enfants de son mariage avec Mlle de Louvencourt ; 2° Guy-Henri, vicomte de Kersaint, né en 1829, député du Puy-de-Dôme sous le Second Empire, décédé à

Menton en 1860, qui épousa en 1856 Mlle de Pennautier. Le fils de celui-ci, Guy-Raoul, comte de Kersaint, né en 1857, conseiller général de l'Oise, a un fils et trois filles de son mariage, en 1880, avec Mlle de Mailly-Nesle.

La famille de Coetnempren de Kerdournant et de Kersaint a fourni un nombre considérable d'officiers de terre et de mer distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Penfétenyo, de Kermenguy, de Kersauson 1583, 1659, de Kérouartz, Potier de Courcy 1772, Aubé de Bracquemont, de Bernard de Marigny 1782, de la Landelle, Halna du Fretay 1790, de Gourcuff 1814, d'Alesso d'Eragny, de Durfort de Duras 1797, de Robien 1853, de Louvencourt 1852, de Beynaguet de Pennautier 1856, de Mailly-Nesle 1880, de Marmier 1902, de Saporta 1906, de Foucaud 1907, etc.

CŒURDOUX (de).

La famille de Cœurdoux, originaire des confins de la Normandie et du Maine, est fort anciennement connue dans sa région. Cependant on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. On ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Nicolas de Cœurdoux était en 1642 bailli de Vire.

Claude de Cœurdoux, prieur de la paroisse de Dozuley, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Pont-l'Évêque) les armes suivantes : d'*azur à un cœur d'or accompagné de trois abeilles de même, deux en chef et une en pointe.*

Jean-Emmanuel de Cœurdoux, ancien officier, servit d'abord à l'armée des Princes, puis vint en Basse-Normandie où il fut de 1797 à 1800 un des auxiliaires du général de Frotté. Il résidait en 1815 à Saint-Denis-de-Gastines.

Louise de Cœurdoux épousa en 1859 le comte Raoul de Quatrebarbes.

Des armoriaux contemporains attribuent à la famille de Cœurdoux les armes suivantes : d'*argent à trois palmes de sinople.* Ces armes sont celles que fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges) un Pierre Cœurdoux, avocat au Parlement.

CŒURET (Fabre de). Voyez : Fabre de Cœuret.

CŒURET de NESLE. Armes : d'*argent à trois cœurs de gueules, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux sauvages.*

La famille Cœuret de Nesle, aujourd'hui éteinte, a occupé un rang

distingué dans la noblesse du Vexin. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les *Carrés d'Hozier*.

Jacques Cœuret, Sgr de Nesle et de Vaumartin, épousa Louise le Pelletier par contrat du 19 août 1569. D'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, il aurait été maréchal des logis de la compagnie du Dauphin, fils du roi François Ier. Son fils, Geoffroy de Cœuret, écuyer, Sgr de Vaumartin, était enseigne de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi quand il épousa, par contrat du 25 janvier 1589, demoiselle Jacqueline de la Salle, fille d'un écuyer ordinaire de l'écurie du Roi, capitaine des châteaux de Saint-Germain et de la Muette. Ce même Geoffroy de Cœuret, Sgr de Nesle et de Vaumartin, fut déclaré noble et issu de noble race le 11 août 1599 par arrêt de la Cour des aides de Paris.

Cet arrêt de 1599 fait remonter la filiation de la famille Cœuret à un Guillaume Cœuret qui vivait en 1460. Celui-ci aurait été père d'un Jean Cœuret, Sgr de Lossy, qui épousa Marguerite de Crosille, grand-père d'un Jacques (aliàs Pierre) Cœuret, Sgr de Caulmont, qui épousa Jeanne de Bracque et qui, d'après M. de Magny, aurait été maître queux du roi Louis XI, et arrière-grand-père d'un Mathieu Cœuret qui épousa Marie Cossart et qui fut lui-même père de Jacques, marié en 1569, dont il a été parlé plus haut.

Sébastien de Cœuret, né en 1602 au château de Nesle, fils de Geoffroy, rendit hommage le 23 décembre 1639 à François de Saint-Chamans, Sgr de Méry, pour sa terre et seigneurie de Nesle, en Vexin français, relevant en plein fief dudit seigneur de Méry à cause de son fief de Poix. Il était gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et résidait au château de Nesle quand il épousa Anne de Postel par contrat du 14 décembre 1643. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 27 février 1669, par arrêt du Conseil d'État. Son fils aîné, Louis de Cœuret, chevalier, Sgr de Nesle et de Verville, capitaine de cavalerie commandant le régiment de Saint-Germain-Beaupré, épousa Henriette de Bruc de Montplaisir par contrat passé le 27 janvier 1684 devant notaires au Chatelet de Paris ; il n'en eut que trois filles. Ce Louis de Cœuret fut connu le premier sous le titre de marquis de Nesle qui depuis lors fut conservé par le chef de la famille. Son petit-neveu, Pierre-Nicolas de Cœuret, marquis de Nesle, né en 1727, fut brigadier des gardes du corps, capitaine des chasses et gentilhomme de la chambre du Roi; il n'eut qu'un fils, qui fut tué à l'ennemi en 1796, et une fille qui épousa en 1802 son cousin germain, Jean-Nicolas, marquis de Nesle, né le 22 février 1780, lieutenant-colonel, décédé en 1866. Celui-ci eut deux fils qui furent les derniers représentants mâles de leur famille : 1° Louis-Armand,

marquis de Nesle, conseiller général et député du Cher, décédé à Bourges en 1872, qui n'eut qu'une fille de son mariage, en 1837, avec Mlle de Grandmaison ; 2° Armand-Emile, comte de Nesle, page de Charles X.

Principales alliances : Testu de Balincourt 1715, de Bruc de Montplaisir 1684, du Tillet 1723, de Flahaut 1723, de la Cropte de Chantérac 1843, etc.

La plupart des généalogistes ont confondu la famille de Cœuret de Nesle avec une famille de Cœuret qui a appartenu à la noblesse de Normandie. Il est fort possible, du reste, que ces deux familles de Cœuret, dont les armes étaient identiques, aient été deux branches détachées d'une même souche à une époque inconnue. La famille normande de Cœuret avait pour auteur Jean Cœuret qui épousa en 1518 demoiselle du Bois et qui fut anobli par lettres de 1520. Plusieurs de ses représentants, Jean Cœuret, sieur de la Grisellière, demeurant en la sergenterie de Tinchebray, élection de Vire ; Jacques Cœuret, sieur de Plémont et des Mesnils, demeurant en l'élection de Caen, et Jean et Charles Cœuret, sieurs d'Estry, en l'élection de Vire, furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. D'autres, domiciliés en l'élection de Pont-l'Évêque, furent maintenus à la même époque par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Henri de Cœuret, écuyer, sieur des Collombiers, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pont-l'Évêque). Cette famille paraît s'être éteinte, au moins en Normandie, antérieurement à la Révolution et on ne voit pas qu'elle ait été représentée en 1789 aux assemblées de la noblesse de cette province.

CŒURET de SAINT-GEORGES.

On n'a pu se procurer que des renseignements insuffisants sur la famille Cœuret de Saint-Georges, fixée de nos jours en Quercy.

Le vicomte Révérend, qui lui a consacré une courte notice dans l'*Annuaire de la Noblesse* de 1891, se demande si elle ne serait pas un rameau d'une famille Cœuret qui a possédé la seigneurie des Groiseilliers, en Normandie, et dont il a été dit quelques mots à la fin de la précédente notice.

On ne voit pas, en tout cas, que la famille Cœuret de Saint-Georges ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse française.

Révérend mentionne un N... Cœuret, sieur de Saint-Georges, qui était en 1702 maréchal des logis dans une compagnie d'ordonnances.

Charles-Auguste-Joseph Cœuret de Saint-Georges avait épousé

vers 1820 Mlle Héloïse Masson qui se remaria à M. Disserin. Leur fils, Charles-Eugène Cœuret de Saint-Georges, décédé en 1893, fut promu en 1890 au grade de général de brigade. Il avait épousé en 1859 Mlle Charlotte-Amélie Barrot, fille du ministre de Napoléon III. Il en a eu, entre autres enfants, une fille, Mme Zentz d'Alnois.

COFFINHAL-DUNOYER de NOIRMONT. Armes (d'après le réglement d'armoiries de 1816) : d'*argent à un noyer arraché de sinople, surmonté d'un coq de gueules*.

La famille qui est aujourd'hui exclusivement connue sous le nom de Dunoyer de Noirmont avait pour nom primitif celui de Coffinhal. Elle est originaire de la petite ville de Vic-en-Carladés, en Auvergne, où elle occupait avant la Révolution un rang très honorable.

Bouillet lui a consacré une courte notice dans son *Nobiliaire d'Auvergne* et le vicomte Révérend a donné un abrégé de sa généalogie dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1890.

Maître Joseph-Annet Coffinhal, né le 22 septembre 1705 à Pailherols, en Haute-Auvergne, avocat en Parlement, décédé à Vic en 1767, avait épousé à Aurillac, le 18 mai 1745, Jeanne-Françoise Dunoyer. Il en eut plusieurs fils qui, pour se distinguer les uns des autres, joignirent à leur nom, suivant l'usage du temps, les uns celui de la famille de leur mère, les autres celui de quelque petit domaine.

L'un de ces fils, Pierre-André Coffinhal du Bail, né en 1762 à Vic-sur-Cère (aliàs en 1754 à Aurillac), donna à son nom une bien triste illustration. Procureur au Parlement de Paris, il fut nommé en août 1792 vice-président du tribunal révolutionnaire et fut le principal auxiliaire de Fouquier-Tinville. On lui attribue la célèbre réponse qui fut faite à Lavoisier lors de sa condamnation : *la République n'a pas besoin de savants*. Décrété d'accusation après la chute de Robespierre, il fut guillotiné à Paris le 6 août 1794. Il ne laissa pas de postérité.

Jean-Baptiste Coffinhal du Noyer, né à Raulhac en 1747, fils aîné de Joseph-Annet, était avocat en Parlement quand il fut nommé, le 21 avril 1773, conseiller et avocat du Roi au bailliage de Vic. Il fut sous le Directoire procureur général syndic et accusateur public du département du Cantal, fut élu en 1807 député au Corps législatif et mourut à Aurillac en 1818. Il laissait une fille unique mariée en 1799 au général comte de Murat-Sistrières.

Joseph Coffinhal du Noyer, frère des précédents, né à Vic-sur-Cère le 11 février 1757, ne partagea pas les erreurs de son frère Pierre-André et fut un magistrat de la plus grande respectabilité. Il était avocat aux Conseils du Roi quand il fut pourvu, en 1786, de la charge

anoblissante de secrétaire du Roi. Plus tard Napoléon lui témoigna sa confiance en l'appelant à la Cour de cassation, puis au Conseil d'Etat et en le nommant successivement président du Collège électoral du Cantal et commissaire général de justice dans les provinces illyriennes. Il avait épousé à Paris, en 1786, Mlle Penot-Lombard, sœur de M. Lombard de Noirmont, lieutenant-colonel au régiment Royal-Roussillon et chevalier de Saint-Louis, qui fut une des victimes des massacres de septembre 1792. Il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808, puis baron par nouvelles lettres du 2 mai 1811, fut confirmé dans la possession héréditaire de son titre par lettres patentes du roi Louis XVIII du 4 mai 1816, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et mourut à Paris en 1841. Il était commandeur de la Légion d'honneur. Son fils unique, Jean-Baptiste-Joseph, né à Paris en 1787, officier supérieur du génie, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1837, laissa tomber en désuétude le nom patronymique de Coffinhal et fut autorisé, par ordonnance du 4 septembre 1816, à joindre au nom de Dunoyer celui de : DE NOIRMONT, qu'avait porté son oncle maternel. Il fut lui-même père de Joseph-Émile, baron Dunoyer de Noirmont, né en 1816, maître des requêtes au Conseil d'État, décédé en 1896, qui épousa en 1843 Mlle de Berthois, petite-fille du comte Lanjuinais, et grand-père de Gaston Dunoyer de Noirmont, né en 1844, décédé en 1891, qui a laissé plusieurs fils de son mariage, en 1870, avec Mlle Martell.

On croit qu'il subsiste des branches collatérales, demeurées non nobles, de la famille Coffinhal.

Principales alliances : de Murat-Sistrières, Penot-Lombard de Noirmont, de Berthois, de Castelbajac 1910, etc.

COFFINIÈRES de NORDECK.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Castelnaudary, en Languedoc.

Antoine-Gabriel COFFINIÈRES, né en 1786 à Castelnaudary, où son père exerçait la profession de médecin, se fit une place distinguée au barreau de Paris.

Grégoire-Félix Coffinières, né à Castelnaudary le 3 septembre 1811, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1887, demanda le 4 mars 1864 et obtint, par décret du 2 novembre de la même année, pour lui et pour ses enfants, l'autorisation de joindre à son nom celui de : DE NORDECK qui appartenait à la famille de sa mère. Il avait épousé Mlle Sarrau dont il a laissé plusieurs enfants.

Principales alliances : Martin de Bonsonge 1876, Guyot du Repaire.

COGNET, ou **COIGNET**, des **GOUTTES** (du). Voyez : Coignet des Gouttes (du).

COGNET de la ROUE, de CHAPPUIS de MAUBOU et de la FALCONNIÈRE. Armes de la famille de Baudrand de Pradel de la Roue : d'*azur à une bande d'or accompagnée de trois molettes d'éperon de même, une en chef et une à chaque flanc, et d'un croissant d'argent à la pointe de l'écu.* — Le rameau de la famille Cognet qui a relevé le nom de la famille de Chappuis de Maubou porte les armes de cette dernière famille : d'*azur à une fasce d'or accompagnée de trois roses d'argent, deux en chef et une en pointe.* — Couronne : *de Marquis.* —Devise : *Dulcedine, fortitudine.*

La famille Cognet appartenait dans les premières années du xixe siècle à la haute bourgeoisie commerciale du Lyonnais. Un de ses représentants, Jean-Jacques-Esprit Cognet, négociant à Lyon, ayant épousé vers 1830 Mlle de Baudrand de Pradel de la Roue, se crut en droit de prendre le nom de Cognet de la Roue. Cependant la famille de Baudrand de Pradel de la Roue, actuellement éteinte, comptait encore à cette époque des représentants. Ceux-ci, après avoir vainement protesté contre l'usurpation de leur nom, se décidèrent à porter l'affaire devant les tribunaux. Ils obtinrent le 28 mars 1860 du tribunal civil de Lyon un jugement qui interdisait à M. Cognet et et à ses fils de continuer à joindre à leur nom celui de : de la Roue. Ce jugement ne fut jamais exécuté. Jean-Jacques-Esprit Cognet, ou Cognet de la Roue, laissa deux fils. Le plus jeune de ceux-ci, Gabriel Cognet de la Roue, a eu plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Berthe de Villers. Son frère aîné, Albin Cognet de la Roue, né à Lyon en 1833, épousa en 1859 Mlle Marie de Chappuis de Maubou et en eut trois fils. Il demanda le 4 février 1876, tant pour lui que pour ses fils mineurs, et obtint par décret du 14 septembre 1877 l'autorisation de joindre régulièrement au nom de Cognet celui de la famille de Chappuis de Maubou à laquelle appartenait sa femme. Ses fils ont été connus sous le titre de comte de Maubou. Le second d'entre eux, le comte Henri de Maubou, a épousé en 1883 la princesse Maria-Thérésa Ruspoli. Il a été consacré en son lieu une notice à la famille de Chappuis de Maubou.

La famille Cognet, ou Cognet de la Roue, possède le château de la Roue, dans le département de l'Ain.

M. Gabriel Cognet, issu d'une autre branche de la même famille, marié à Mlle Pauline-Henriette Frère de la Falconnière, domicilié à Chalamont (Ain), avait vainement demandé, le 4 janvier 1861, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de la Fal,

CONNIÈRE sous lequel il était connu. Il sera consacré une notice à la famille Frère de la Falconnière.

Principales alliances : de Baudrand de Pradel de la Roue, de Chappuis de Maubou 1859, Berthe de Villers, Ruspoli 1883, le Peinturier de Guillerville 1889, Frère de la Falconnière, de la Poix de Fréminville 1873, etc.

La famille DE BAUDRAND appartenait à la noblesse du Lyonnais. Par testament du 9 juin 1719, Benoit Baudrand, écuyer, fut institué héritier universel de son oncle maternel, Jean-François de Pradel, Sgr de la Roue, dans la principauté de Dombes, à charge de relever le nom et les armes de la famille de Pradel. Il fut maintenu dans sa noblesse le 1er septembre 1736 après avoir justifié sa filiation depuis 1445. Henri et Donat Baudrand de Pradel, Sgrs de la Roue, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse des Dombes.

COGNETS de CORREC (de). Armes : *de sable à une croix potencée et contrepotencée d'argent, cantonnée de quatre molettes d'éperon* (aliàs *de quatre merlettes*) *du même.*

La famille DES COGNETS, ou DES COUGNETS, de vieille noblesse de Bretagne, a eu pour berceau la terre seigneuriale de son nom, située sur le territoire de la paroisse de Plurien, dans l'ancien diocése de Saint-Brieuc. On en trouvera un tableau généalogique dans les *Dossiers bleus.*

Guillaume de Cogneriis, premier auteur connu de la famille, fut témoin d'une donation faite en 1160 par le duc Conan IV à l'abbaye de Savigné. Bertrand des Cognets possédait en 1400 la maison noble de la Ville-Salou, en la paroisse de Saint-Germain-de-la-Mer. La famille des Cognets a figuré de 1423 à 1535 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Plurien, de Saint-Potan et de Pléboulle, toutes situées au diocèse de Saint-Brieuc.

La souche se partagea au moyen âge en un certain nombre de branches dont on connaît mal le point de jonction. La branche aînée s'éteignit dans la famille du Parc. La branche des seigneurs de Galinée, en la paroisse de Saint-Potan, se fondit en 1732 dans la maison de Bréhan. Le jugement de maintenue de noblesse de 1668 fait remonter la filiation de la branche subsistante à Jean des Cognets, vivant en 1488, qui avait épousé Jeanne Oury et dont le fils, noble écuyer Charles des Cognets, décédé en 1525, avait épousé Robine de Saint-Méloir. Jean des Cognets, Sgr de la Roncière, en la paroisse de Matignon, fils de Charles, épousa successivement Claude de Saint-Denoual, Jeanne de Saint-Guédas et Catherine Rouxel. Quatre de ses fils, Georges, sieur de la Roncière, François, sieur de la

Touche et de l'Hôpital, Roland, sieur du Courroux, nés du second lit, et Gilles, sieur du Tertre et de la Ville, né du troisième lit, furent les auteurs de quatre rameaux dont les représentants furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, le 14 décembre 1668, par arrêt des commissaires de la réformation. La famille des Cognets fut encore maintenue dans sa noblesse en 1702 par jugement de l'intendant. Le rameau des seigneurs de la Roncière, puis de Correc, s'est seul perpétué jusqu'à nos jours.

Hélène des Cognets fonda en 1705 une maison de retraite à Bécherel. Georges des Cognets de Carnais. fut condamné à mort pour un meurtre en 1708; après une nouvelle enquête il fut mis hors d'accusation. René-Sébastien des Cognets de Correc, né en 1723 au château de Correc, en Laniscat, grand archidiacre du diocèse de Cornouailles, abbé de Saint-Méen, décédé à Quimperlé en 1791, fut nommé en 1768 conseiller au Parlement de Bretagne. Deux de ses cousins germains, Louis-Olivier et Joseph-Jean des Cognets de Correc, furent pourvus de la même charge en 1771. Plus récemment M. Louis des Cognets de Correc, marié en 1893 à Mlle O'Rorké, a été bâtonnier de l'ordre des avocats de Saint-Brieuc.

La famille des Cognets de Correc n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers et des magistrats distingués.

Principales alliances : de Saint-Denoual, de la Moussaye 1772, de Geslin 1613, de la Villéon 1656, de Kergu, Nouel, de Kerémar 1783, de Trémereuc, de la Bouexière, de Bertho 1676, de la Motte-Rouge 1724, Boscal de Réals 1906, le Forestier de Quillien, etc.

COGOLIN (de Cuers de). Voyez : CUERS DE COGOLIN (DE).

COGOLUENHER de MARTELLE.

Une ordonnance du 14 août 1816 a autorisé Jean-Jacques-Dominique Camboulas, comptable de l'enregistrement d'Eure-et-Loir, à substituer à son nom celui de COGOLUENHER DE MARTELLE.

L'obtenteur de cette ordonnance appartenait à une vieille famille bourgeoise du Rouergue à laquelle il a été consacré une courte notice dans le tome VIII de cet ouvrage.

COHORN, ou COEHORN (de). Voyez : COEHORN (DE).

COIGNET, ou COGNET, des GOUTTES (de, aujourd'hui du). Armes : *de gueules à un sautoir d'or*.

La famille COGNET, aujourd'hui DU COIGNET, appartient à la noblesse du Forez. Le comte H. de Jouvencel en a donné une généalogie très complète dans son *Assemblée de la noblesse du bailliage de Forez en* 1789. On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans les

Notes historiques sur les familles nobles du Forez de M. Broutin et dans l'*Essai d'un Nobiliaire lyonnais* de M. de Valous. On en trouvera, enfin, un tableau généalogique dans les *Carrés d'Hozier*.

La famille Cognet est vraisemblablement la même que celle d'un Jean Cognet, docteur ès lois, qui, en 1376, résidait à Saint-Galmier, en Forez. Cependant elle croit être originaire de Bourgogne, descendre d'une famille Cognet, de ce pays, qui fut anoblie en 1387, et n'être venue se fixer en Forez que par le mariage qu'un de ses auteurs, Jacques Cognet, écuyer, capitaine sous les ordres du duc d'Anjou, aurait contracté vers 1550 avec Marguerite des Gouttes, héritière du fief de son nom, en la paroisse de Saint-Martin-Lestra.

La famille des Gouttes était une des plus anciennes de la ville de Feurs, capitale du Forez, où plusieurs de ses membres exercèrent aux xv[e] et xvi[e] siècles la profession de notaire. Elle comptait encore des représentants au milieu du xvii[e] siècle. Le domaine des Gouttes, auquel elle avait donné son nom, est encore la propriété de la famille du Coignet qui a fait édifier au xviii[e] siècle le château actuel.

Pierre Cognet, auquel remonte la filiation suivie, était gendarme de la compagnie d'ordonnances de Mgr d'Halincourt, gouverneur de Lyon. Sa veuve, Antoinette Javogues, est mentionnée dans le testament de son fils Jacques, daté du 28 février 1641. D'après un travail publié par M. d'Auriac dans son *Armorial de la noblesse de France*, ce Pierre Cognet aurait été un fils de Jacques, mentionné plus haut, décédé avant 1582, qui avait épousé Marguerite des Gouttes, et un petit-fils de Mathieu Cognet, Sgr de la Thuillerie, qui avait épousé Marie Poirier, de la paroisse de Saint-Cyr-les-Vignes. Jacques Cognet sieur des Gouttes, fils de Pierre et d'Antoinette Javogues, fut capitaine au régiment Lyonnais ; il se signala par sa bravoure dans plusieurs circonstances et obtint en mai 1653 des lettres patentes d'anoblissement qu'il fit enregistrer le 19 juillet 1658 à la Cour des aides de Paris. Il avait acquis le 7 février 1646 de Jacques Oyssel, écuyer, le château de la Maison-Forte, à Marclop. Étant veuf de Madeleine de la Chaize, il se remaria le 12 septembre 1650 à Louise-Pierrette de Saint-Georges ; il laissa de ces deux alliances une nombreuse postérité. Marc Cognet, Sgr des Gouttes et de Marclop, né du premier lit, épousa le 11 février 1676 Marguerite de Tricaud du Monceau et continua la descendance. Un des petit-fils de celui-ci, Marc-Antoine Coignet des Gouttes, Sgr dudit lieu, baptisé en 1731, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Forez. Un autre, Claude du Coignet des Gouttes, baptisé en 1738, marié à Feurs en 1787 à M[lle] de Boubée, a été l'aïeul des représentants actuels.

Claude Cognet, écuyer, Sgr de la Maison-Forte de Marclop, avait

fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à un sautoir d'or, écartelé d'argent à la croix de gueules.*

La famille du Coignet des Gouttes n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de mérite, des gardes du corps, une chanoinesse de Largentière, des chanoines de Saint-Nizier de Lyon, etc.

Principales alliances : des Gouttes, de la Chaize, de Saint-Georges 1650, Ramey (de Sugny) 1714, de Rochefort, de Harenc de la Condamine 1725, de Tricaud 1676, de la Mure 1785, de Chalvet de Rochemonteix, de Boubée 1787, de Rivérieulx de Chambost, de Brosse 1850, Domet de Mont 1876, de Benoist de Lostende 1785, etc.

La famille Coignet de la Tuilerie, sur laquelle on a voulu greffer la famille du Coignet des Gouttes, portait pour armes : d'*azur à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en haut, les poignées et les gardes d'or, accostées de quatre croissants d'argent.* On a vu plus haut qu'elle avait été anoblie en 1387. Un tableau généalogique conservé dans le *Cabinet d'Hozier* en donne la filiation depuis Mathieu Coignet, Sgr de Croissy et de la Tuilerie, près de Dammartin, qui épousa en 1507 Marie du Poirier et dont le fils, Mathieu Coignet, fut en 1559 procureur général au Parlement de Savoie et en 1561 ambassadeur du roi François Ier en Suisse. La famille Coignet fut admise en 1608 aux États de Bourgogne. Gaspard Coignet de la Tuilerie, conseiller d'État, intendant de justice et de la marine en Poitou, Aunis et Saintonge de 1627 à 1632, ambassadeur auprès de diverses Cours étrangères, décédé en 1653, obtint, par lettres de mai 1650, l'érection en comté de sa terre de Courson, en Auxerrois. Sa descendance s'éteignit avec Henri Coignet, comte de Courson, grand-bailli d'Auxerre, qui épousa en 1725 Mlle Colbert de Villacerf et dont les deux fils moururent jeunes, sans avoir été mariés.

COIGNON (de). Armes (d'après le *Dictionnaire historique et généalogique de la noblesse française* de M. de Mailhol) : d'*azur à trois bandes d'or.* — Couronne : *de Comte.*

Famille originaire de Normandie, fixée de nos jours dans le Maine, sur l'origine de laquelle il a été impossible de se procurer aucun renseignement.

Claude de Coignon, prêtre, curé de Beaufort, en Anjou, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre d'Angers) ses armes telles qu'elles sont décrites en tête de cet article.

On ne voit pas que la famille de Coignon ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse et son nom ne figure dans aucun nobiliaire de Normandie.

Il a existé en Lorraine une famille DE COGNON dont l'auteur, honorable homme Jean Cognon, marchand bourgeois de Verdun, fut anobli par lettres du 26 juin 1617. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Marthe-Louise de Cognon fit en 1751 pour être admise à Saint-Cyr et celles que son frère, François-Henri, né en 1746, fit en 1754 pour être admis à l'École militaire. Ce dernier était chevalier de Saint-Lazare et capitaine commandant au corps des mineurs quand il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Verdun.

COIGNY (de Franquetot de). Voyez : FRANQUETOT DE COIGNY (DE) [1].

COINCY (Cornut de la Fontaine de). Voyez : CORNUT DE LA FONTAINE DE COINCY.

COINTET (de). Armes : *de sable au sautoir d'argent, au chef d'or.* — Cimier : *un vol éployé de sable issant d'un bourrelet bandé de sable et d'argent.*

La famille DE COINTET appartient à la noblesse de l'Alsace où elle vint de Franche-Comté s'établir dans la seconde moitié du XVIIe siècle. On en trouvera une généalogie dans l'*Alsace noble* de Lehr. Le vicomte Révérend a donné les derniers degrés de la filiation dans les *Titres et confirmations de titres de la Monarchie de Juillet et du Second Empire.*

D'après une tradition, la famille de Cointet serait originaire du Nivernais où elle aurait possédé de temps immémorial une terre de Chateauvert. Labbey de Billy la fait descendre d'un Jean de Cointet, écuyer, Sgr de Chateauvert, en Nivernais, qui, en 1361, serait venu se fixer dans les bailliages de Baume et d'Amont, en Franche-Comté. D'après Droz, la famille Cointet résidait à la Rivière en 1475. D'après le même auteur, un de ses représentants, noble Jean Coinctet, écuyer, capitaine de la Rivière en 1551, originaire de Bletterans, aurait

[1] La puissante maison des ducs de Coigny, du nom de Franquetot, ne doit pas être confondue avec une famille DE COIGNY DE BRÉAUTÉ qui a appartenu à la noblesse de l'Ile-de-France. Cette famille portait pour armes : *d'argent à trois loups de sable, 2 et 1, les deux du chef affrontés; à la fleur de lys de gueules en abime, accostée de deux pattes de griffon d'azur.* Elle fut maintenue dans sa noblesse le 19 janvier 1700 par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Geneviève de Coigny, née en 1674 à Barquet, au diocèse d'Evreux, fit en 1686 pour être admise à Saint-Cyr. Ces preuves font remonter la filiation à Guillaume de Coigny, Sgr de Loré, dont le fils Guillot passa un bail à ferme le 27 novembre 1433. Marie-Marguerite de Coigny de Bréauté, née en 1691 à Maurepas, au diocèse de Chartres, fut encore admise à Saint-Cyr en 1700. Un M. de Coigny prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Breteuil.

été anobli par lettres patentes de l'empereur Charles-Quint, mais aurait négligé de faire enregistrer ces lettres. M. de Lurion mentionne dans son *Nobiliaire de Franche-Comté* un Pierre Coinctet, de Baume, qui, en 1505, reçut concession de la continuation du bail précédent de la forge de Pont-les-Moulins, en considération de ce qu'il l'avait rebâtie quand la ville de Baume fut incendiée vers 1480. Un Louis Cointet fut créé chevalier en 1626 ; d'après M. de Lurion, il serait l'aïeul des représentants actuels.

Charles (alias Ferdinand) Cointet vint se fixer en Alsace par le mariage qu'il contracta vers 1680 avec Elisabeth, fille de Jean-Georges Kempff d'Angreth et d'Anastasie de Ruost. D'après le travail de Lehr ce Charles Cointet aurait été fils de Ferdinand (aliàs Luc) Cointet et d'Antoinette d'Aubonne, petit-fils de Jean-Claude Cointet et de Guillemette de Vissemal et arrière-petit-fils de Pierre de Cointet de Filain et de Claudine de la Tour-Saint-Quentin. Mais Lehr ne donne pour ces trois derniers degrés aucune preuve, ni même aucune date. Mme Cointet, née Kempff, mentionnée plus haut, obtint en 1682 l'investiture des fiefs de François d'Andlau qui avait été condamné à mort par contumace pour s'être rendu coupable d'un meurtre. Son fils, Charles-Ferdinand-Emmanuel de Cointet, lieutenant-colonel du régiment de Rosen-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, marié à Marie-Anne de Baratin de Peschery, fut investi en 1735 de la prêture royale héréditaire d'Ensisheim. Il fut père d'Henri-François de Cointet, né à Cernay en 1720, lieutenant-colonel, mestre de camp du régiment de Wurtemberg-cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1793, qui épousa en 1756 Louise-Françoise de Beurville. Henri-François de Cointet fut connu le premier sous le titre de baron sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Colmar. Son arrière-petit-fils, Edouard-Henri de Cointet, né à Auxonne en 1830, général de division en 1890, commandeur de la Légion d'honneur, fut confirmé dans la possession héréditaire du titre de baron par décret impérial du 21 juillet 1866. Il épousa cette même année Mlle Mairet dont il a eu plusieurs enfants.

Angélique de Cointet, née d'Andlau, dame de Morvillars, avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Brisach) : *de gueules à une cotice d'or accompagnée de deux moutons rampants d'argent, parti de sable à un sautoir d'argent, à un chef d'or.*

Principales alliances : de Chaffoy-Mugnans, Bourgeois de la Tour de Saint-Quentin, Mairet, de Saint-Mauris-Chastenois, de Schauenbourg, de Flaschlanden, de Gail, de Watrigant 1823, 1825, Demont de la Valette 1898, etc.

COISLIN (du Cambout de). Voyez : Cambout de Coislin (du).

COLAS des FRANCS, de BROUVILLE, de BROUVILLE de MALMUSSE, de la NOUE, de la NOUE-BILLAULT. Armes : d'*or à un chêne de sinople, terrassé de même, au sanglier de sable passant.* — Supports : *deux lévriers.* — Cimier : *un sanglier issant de sable.* — Devise : *Ulteriùs ardet.* — L'écu timbré d'*un casque taré de front, grillé, orné de ses lambrequins et sommé d'une couronne de comte.*

Bien qu'on ne connaisse pas à la branche actuellement existante de principe d'anoblissement bien régulier, la famille Colas est une des plus anciennes et une des plus justement considérées de l'Orléanais. Le chevalier de Courcelles en a donné en 1822 une généalogie complète dans le tome II de son *Histoire généalogique des pairs de France.* On trouvera une reproduction de ce travail dans le *Nouveau d'Hozier.* Saint-Allais a aussi donné une généalogie des Colas dans le tome VII de son *Nobiliaire universel de France.* Enfin il a été publié à Orléans, en 1883, une très consciencieuse *Histoire généalogique de la famille Colas.*

Nicolas Colas, auquel ces divers travaux font remonter la filiation, était né à Paris ; il vint se fixer en Orléanais, dans la seconde moitié du xive siècle, en qualité de conseiller de Philippe de France, duc d'Orléans. Son fils, Jean Colas, décédé en 1410, fut également conseiller du duc d'Orléans ; il rendit aveu à ce prince le 25 juin 1389 pour des terres mouvantes en plein fief de la tour et châtellenie de Janville. Il avait épousé en 1380 Jeanne de Marolles, héritière du fief de son nom, situé dans la paroisse de Taucrainville, en Beauce. Jean Colas eut de cette alliance deux fils dont l'aîné, Jean II Colas, Sgr de Marolles, continua la descendance et dont le second, Pierre Colas, fut l'auteur de la branche des seigneurs d'Orme et de Pontournoi, éteinte dès le xvie siècle. Jean II Colas, Sgr de Marolles, était conseiller au Parlement de Paris en 1436, à une époque où ces fonctions n'étaient pas encore anoblissantes ; il fut un des commissaires nommés le 20 avril 1458 pour le procès du duc d'Alençon. De son mariage avec Marie de la Salle il laissa deux fils. L'aîné de ceux-ci, Colin, continua la descendance ; le second, Gilles, alla se fixer à Montélimar, en Dauphiné, et fut l'auteur d'une branche, aujourd'hui éteinte, dont il sera parlé plus bas. Colin, ou Nicolas, Colin, fils aîné de Jean et de Marie de la Salle, fut échevin d'Orléans en 1479 et 1480. Il épousa Marguerite Laurens, fille d'un lieutenant général du gouverneur et bailli d'Orléans et héritière de la terre des Francs dont sa descendance a conservé le nom. Il fut père de François Colas, Sgr de la Borde et des Francs, plusieurs fois échevin d'Orléans de 1503 à 1532, qui épousa le 21 janvier 1511

Madeleine Bourgoing, fille d'un bailli de de Beaugency, et grand-père de François Colas, Sgr des Francs, de Malmusse, etc., maire d'Orléans en 1575, 1580 et 1581, qui épousa le 16 juillet 1530 Jeanne Durant et qui mourut dans un âge très avancé le 26 octobre 1598. Ce dernier fut un magistrat éminent; il fut honoré de la confiance du roi Charles IX et reçut des rois Henri III et Henri IV plusieurs lettres conçues dans les termes les plus flatteurs. Il eut six fils : 1° Robert, Sgr de Chanterenne, mort avant lui, qui fut l'auteur de la branche aînée, aujourd'hui seule existante ; 2° Michel, Sgr de la Borde, échevin d'Orléans en 1584 et 1585, dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petits-fils ; 3° François, qui épousa le 19 mai 1573 Marie Paulmier, dame de Marolles, et qui fut l'auteur de la seconde branche, dite des seigneurs de Marolles, d'Anjouan et de Rocheplatte ; 4° Claude, Sgr de Malmusse, qui fut l'auteur de la troisième branche, dite des seigneurs de Malmusse ; 5° Jacques, Sgr de Jouy, maire d'Orléans en 1622 et 1623, dont les fils n'eurent pas de postérité masculine ; 6° Gilles, Sgr de Senneville, conseiller en la Cour des aides de Paris, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, dont le fils, Regnaud, Sgr de Senneville, conseiller au Parlement de Paris en 1618, mourut dès 1621 et dont le petit-fils, Antoine, mourut en bas âge.

Robert Colas, Sgr de Chanterenne, auteur de la branche aînée, seule subsistante, avait épousé le 6 mars 1563 Anne Martin. Il en eut deux fils : 1° Mathurin, Sgr des Francs, qui épousa en 1600 Michelle le Masne et qui continua la descendance ; 2° Robert, Sgr de Poinville, dont la descendance, connue sous le nom de Colas de Mondru, s'éteignit avec Pierre-Edouard Colas de Mondru, maire d'Orléans en 1745, 1746 et 1747, décédé sans postérité en 1753. Jacques Colas, Sgr des Francs, petit-fils de Mathurin, fut maire d'Orléans en 1695 et 1696 ; il épousa le 10 janvier 1661 Catherine de Saint-Mesmin et mourut en 1698. Deux de ses fils, Robert Colas, sieur des Francs et de Puchesse, échevin d'Orléans en 1719 et 1720, marié en 1693 à Claude-Madeleine Foucault, et Jacques Colas, Sgr de Brouville et de Lumeau, marié en 1695 à Elisabeth Vandebergue, furent les auteurs de deux grands rameaux. Ces deux rameaux se sont perpétués jusqu'à nos jours, l'un sous le nom de Colas des Francs, l'autre sous les noms de Colas de Brouville et de Colas de la Noue. Leurs représentants s'agrégèrent à la noblesse au cours du XVIIIe siècle. Louis Colas, sieur de Brouville-Malmusse, né en 1715, chef du second rameau, marié en 1743 à sa cousine Claude Vandebergue, obtint le 23 juillet 1776 un arrêt du Conseil d'Etat faisant défense de le soumettre à la taille. Cinq de ses fils, Louis Colas de Brouville, né en 1744, marié en 1769 à sa cousine germaine, Marie-Catherine Colas de Brouville ; Pierre Colas, sieur de

Brouville-Malmusse, marié en 1784 à Marie-Catherine Chancerel d'Ardaine; Charles Colas de Brouville, sieur des Ormeaux, marié en 1779 à Julie Boillève ; Etienne Colas de Brouville, sieur de la Noue, marié en 1786 à Marie-Anne Seurrat; et Robert Colas de Brouville, marié en 1786 à Anne-Geneviève Jogues, furent les auteurs d'autant de sous-rameaux. Un des représentants du quatrième sous-rameau, François-Henri Colas de la Noue, né en 1828, conseiller d'Etat, vice-président du Conseil général de la Loire-Inférieure, joignit à son nom celui de Billault après le mariage qu'il contracta, en 1855, avec Mlle Billault, fille du ministre de Napoléon III et sœur de Mme Busson-Billault; il s'est remarié à Nice, en 1889, à Mlle O'Connor.

L'auteur de la seconde branche, François, laissa deux fils, François Colas, Sgr de Marolles, auditeur en la Chambre des comptes de Paris, décédé en 1631, et Antoine Colas, Sgr d'Anjouan, conseiller au présidial d'Orléans, échevin de cette ville en 1641 et 1642, décédé en 1655, qui furent les auteurs de deux rameaux. L'aîné de ces deux frères, François, laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Thomas Colas, Sgr de Marolles, pourvu en 1654 de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances d'Orléans, maintenu dans sa noblesse le 27 avril 1667 par jugement de M. de Machault, intendant d'Orléans, dont le fils, Henri, fut également trésorier de France en 1685 et dont les petits-fils moururent sans postérité; 2° Pierre Colas, Sgr de Rocheplatte, dont le fils Pierre, brigadier des armées du Roi, décédé sans postérité en 1754, obtint, par lettres de juillet 1724, l'érection en comté de sa seigneurie de Rocheplatte. Le second rameau de cette branche s'éteignit avec Charles Colas d'Anjouan, conseiller au présidial d'Orléans, décédé en 1746, et avec sa sœur, Mme de Champvallins ; ses représentants s'étaient agrégés à la noblesse au xviie siècle et avaient été maintenus nobles le 27 avril 1667 par jugement de l'intendant Machault.

L'auteur de la troisième branche, Claude Colas, Sgr de Malmusse, fut prévôt des maréchaux de France au bailliage d'Orléans et épousa en 1594 Claude de la Place. Il fut père de Claude Colas, Sgr de Malmusse, professeur en l'Université d'Orléans, décédé en 1667, qui épousa en 1630 Françoise Morisset, et grand-père d'autre Claude Colas, Sgr de Marolles, avocat en Parlement, qui épousa, en 1666, Mlle Gallibourg et qui, s'étant agrégé à la noblesse, fut maintenu noble le 30 juillet 1668 par arrêt contradictoire du Conseil d'État. Cette branche s'éteignit avec Julien-Nicolas Colas de Malmusse, petit-fils du précédent, dont la fille épousa M. de Marescot.

On a vu plus haut que Gilles Colas, second fils de Jean Colas, Sgr de Marolles, conseiller au Parlement de Paris en 1436, était venu

faire souche à Montélimar, en Dauphiné. Jean (aliàs Jacques) Colas, vice-sénéchal de Montélimar, petit-fils de Gilles, se signala dans les guerres de la Ligue et se fit nommer gouverneur de la Fère par le duc de Mayenne ; il passa plus tard dans le parti des Espagnols qui le récompensèrent par le titre de comte de la Fère ; il fut blessé mortellement en 1600 à la bataille de Nieuport sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Antoinette d'Angennes. Cette branche de la famille Colas se perpétua honorablement à Montélimar jusque vers le milieu du XVIIIe siècle et s'allia en 1678 à la puissante famille d'Urre. On ne sait si on doit lui attribuer un Jacques Colas, avocat de Montélimar, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de sable à un lion d'or, lampassé et armé de gueules; au chef d'azur chargé d'une colombe d'argent s'essorant à sénestre.*

Henri Colas de Marolles, écuyer, conseiller du Roi, trésorier de France général des finances au bureau des finances d'Orléans, et Charles Colas d'Anjouan, conseiller du Roi, doyen au bailliage et siège présidial d'Orléans, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Louis Colas de Brouville-Malmusse, écuyer, Sgr de Feuchet ; Louis Colas de Brouville, écuyer ; Pierre Colas de Brouville, écuyer, Sgr de Lumeau ; Étienne Colas de Brouville de la Noue, écuyer ; Charles Colas des Ormeaux ; Robert Colas de Brouville, chevalier, procureur du Roi aux eaux et forêts du duché d'Orléans ; et Pierre-François Colas des Francs, écuyer, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans.

La famille Colas a fourni un nombre considérable de maires et d'échevins d'Orléans, des trésoriers de France, des officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Aucune de ses branches n'est titrée.

Principales alliances : Le Normant 1688, de Saint-Mesmin 1661, Sarrebourse 1687, Baguenault 1721, Levassor 1725, Tassin, Germon 1760, d'Archambault 1766, Miron 1786, Raguenet 1713, Lamyrault, de Fages, d'Angennes, d'Urre 1678, de Féra de Rouville 1611, du Gaigneau de Champvallins 1739, de Goujon de Gasville 1733, de Parseval 1726, du Plessis-Chatillon 1749, de Brachet 1750, de Marescot, Guyon 1633, Jacque de Mainville 1776, Mingre de Noras 1799, Crignon 1808, de Loynes 1793, 1803, Seurrat 1786, Haudry 1725, Patas 1778, Lambert 1786, de Montaudouin 1798, d'Alés, de Calignon 1887, Bigot de la Touanne, de Luzy, de la Cropte de Chantérac vers 1865, de Polignac 1849, de l'Estoile, de Brochard de Rochebrochard, de Larminat 1881, Billault, Budan de Russé, Huet de la Tour du Breuil, de Cullon de Troisbrioux, de Rolland du Roscoat 1824, de Chérisey 1895, de Pen-

fétenyo de Cheffontaines 1896, de Laage de Meux, de Turenne d'Aubepeyre 1901, de Capéle 1902, de Moncuit de Boiscuillé 1903, etc.

Il a existé en Beauce une autre famille Colas, celle des seigneurs de Cintré, qui portait pour armes : d'*azur à trois fasces d'or*. Richard Colas, Sgr du Coudray, fils de Jean, était fauconnier du Roi en 1503 et 1515. Il fut père de Pierre Colas, Sgr de Chazay, qui fut convoqué en 1540 à l'arrière-ban du bailliage de Chartres, et grand-père de Charles de Colas, Sgr de Cintré, marié en 1596, qui fut maintenu dans sa noblesse le 9 mars 1595 par arrêt de la Cour des aides. Le petit-fils de celui-ci, Jacques de Colas, chevalier, Sgr de Cintré, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Brest, fut maintenu dans sa noblesse le 19 avril 1700 par jugement rendu à Orléans de M. de Bouville, intendant. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que sa fille, Louise, née en 1699 à Champrond, au diocèse de Chartres, fit en 1705 pour être admise à Saint-Cyr.

COLAS, ou COLLAS, de la BARONNAIS et de la MOTTE. Armes : *d'argent à une aigle impériale de sable, becquée, membrée et couronnée de gueules*. — Devise : *De tout temps immémorial*. — Autre devise : *Capiam aut mergor*.

La famille Colas, ou Collas, appartient à la vieille noblesse de l'ancien diocèse de Saint-Brieuc, en Bretagne. On trouvera sur elle des renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres.

Elle peut être la même que celle d'un Roland Colas, qui, conjointement avec son fils Olivier, fit en 1260 donation à l'abbaye de Saint-Aubin-des-Bois de diverses dîmes en la paroisse de Pléherel. Un Jehan Colas était en 1417 un des écuyers de la duchesse de Bretagne.

La famille Colas figure de 1469 à 1535 aux réformations et montres des paroisses de Pléboulle, de Plurien et de Ruca, toutes situées au diocèse de Saint-Brieuc. Ses représentants ont été maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, le 5 janvier 1669, sur preuves de huit générations, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne. Pierre Colas, auquel cet arrêt fait remonter la filiation, était seigneur du Tertre, en la paroisse de Pléboulle, et avait épousé Jeanne Michel dans les premières années du XVe siècle. Il peut avoir été le même personnage qu'un Pierre Collas, du diocèse de Saint-Brieuc, qui, en 1490, reçut une indemnité pour les vivres fournis aux Allemands de la compagnie de la Duchesse. Il fut père de Bertrand Colas, Sgr du Tertre-Baron, qui était en 1483 le mari de Marie Gouyon, grand-père de Lancelot Colas, Sgr du même domaine, qui épousa en 1506 Richarde de la Choue et qui comparut en 1513 à

la réformation du diocèse de Saint-Malo pour la paroisse d'Evran, et bisaïeul de Gilles Colas, Sgr du même domaine, qui épousa Catherine des Noes. Deux des fils de ce dernier, Julien Colas, sieur du Tertre et de la Verdière, marié à Françoise de Bédée de Levinaye, et Jean Colas, sieur de l'Espine, marié à Jeanne de la Motte, furent les auteurs de deux branches qui se perpétuées jusqu'à nos jours, la première sous le nom de Colas de la Baronnais, la seconde sous le nom de Colas de la Motte.

Le chef de la branche aînée, François-Pierre Colas, Sgr de la Baronnais, en la paroisse de Saint-Enogat, né en 1726 au diocèse de Saint-Brieuc, épousa le 16 août 1750 Renée de Kergu de Cargray. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs de ses enfants firent pour être admis soit à l'École militaire, soit à la maison de Saint-Cyr. Un de ses fils, Joseph-Sébastien Colas de la Baronnais, né à Saint-Enogat en 1757, étant allé se fixer à Saint-Domingue, fit en 1776 enregistrer ses titres de noblesse au Conseil supérieur de l'île. François et René Colas de la Baronnais signèrent en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des Etats généraux. Armand-Fidèle Colas de la Baronnais, né en 1765, émigré, fut tué en 1792 au siège de Thionville. Malo Colas de la Baronnais, frère du précédent, né en 1769, prit part à l'insurrection de la chouannerie et fut tué dans un combat en 1795. Louis Colas de la Baronnais, frère des précédents, né en 1767, décédé en 1846, fut sous la Restauration maire de Lamballe et conseiller général des Côtes-du-Nord.

Un représentant de la seconde branche, Pierre Colas de la Motte, signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne. Jean-Adolphe Colas de la Motte, né à Plouguen en 1815, conseiller général du Finistère, fut élu en 1849 député de ce département à l'Assemblée législative. Il est mort en 1896 laissant une fille, Mme Halna du Fretay, de son mariage avec Mlle de Cibon. Il était connu dans les dernières années de sa vie sous le titre de comte.

La famille Colas de la Baronnais et de la Motte a fourni de nombreux officiers, un chevalier de Saint-Lazare en 1783, etc.

Elle ne doit pas être confondue avec les familles le Restif de la Motte-Colas et Peltier de la Motte-Colas, de la même province.

Principales alliances : de Montalembert 1630, de Lorgeril vers 1665, de Kergu 1750, de la Choue, de Bédée, Gouyon, Halna du Fretay 1892, Gesril du Papeu, etc.

COLAUD de la SALCETTE. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à une fasce d'argent chargée de trois étoiles de sable et accompagnée*

de cinq besants d'or, 2 *et* 3, qui est de Colaud ; *aux* 2 *et* 3 *d'argent à un chevron de sinople, au chef d'azur chargé d'une croisette d'argent,* qui est d'Alloïs. — Armes concédées en 1808 au général comte Colaud, sénateur : *de gueules à un dauphin d'argent, posé en chef à sénestre, et à un sabre et une épée d'or posés en sautoir en pointe ; au franc quartier des comtes sénateurs.*

La famille Colaud est originaire du Briançonnais, dans le Haut-Dauphiné, où dès la fin du xviie siècle elle était honorablement connue dans la bourgeoisie. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

On ignore si elle est la même que celle d'un Laurent Colaud, maître apothicaire à Grenoble, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*argent au bélier sautant d'azur.*

Antoine Colaud, notaire à Briançon, épousa dans les premières années du xviiie siècle une demoiselle Alloïs qui lui apporta la terre de la Salcette. Deux de leurs fils, Joseph Colaud, receveur général des bois et domaines du Roi, marié vers 1730 à Marie-Anne-Agnès Desgeneys, et Claude Colaud, marchand à Briançon, marié vers 1750 à Marie-Anne Anel, furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ces deux frères, Joseph, laissa lui-même trois fils : 1° Jacques-Bernardin Colaud de la Salcette, né à Briançon en 1733, chanoine de l'église cathédrale de Die, député du clergé du Dauphiné aux Etats généraux de 1789, député de la Drôme à la Convention, où il siégea parmi les modérés, puis au Conseil des Cinq-Cents, décédé à Paris en 1796 ; 2° Claude Colaud de la Salcette, vicaire général d'Embrun ; 3° Antoine-François Colaud de la Salcette, conseiller du Roi en ses Conseils, avocat général au Parlement de Grenoble en 1786, qui fut anobli par ses fonctions. Ce dernier avait épousé une demoiselle Bonnet de Lachal. Il en laissa à son tour deux fils : 1° Joseph-Louis-Claude Colaud de la Salcette, né en 1758 à Saint-Georges de Commiers, reçu en 1781 conseiller au Parlement de Grenoble, plus tard préfet de la Creuse et député au Corps législatif, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 janvier 1809 et qui mourut en 1832 dans sa ville natale sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Virieu de Faverges ; 2° Jean-Jacques-Bernardin Colaud de la Salcette, né à Grenoble en 1759, général de division, commandeur de la Légion d'honneur, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 18 mai 1811, décédé en 1834, qui épousa en 1798 Mlle Quartano, décédée en 1857, et dont la descendance subsiste.

Claude Colaud, auteur du second rameau, fut père de Claude-Sylvestre Colaud, né à Briançon en 1754, général de division, sénateur en 1801, pair de France héréditaire sous la Restauration, grand

officier de la Légion d'honneur, qui fut créé comte de l'Empire par lettres patentes du 26 avril 1808 et qui mourut à Paris en 1819 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Gerty. Françoise-Fanny Colaud, nièce et fille adoptive du général comte Colaud, épousa en 1820 Jean-François Carcenac de Bourran.

Principales alliances : Alloïs, de Virieu-Faverges, Carcenac de Bourran 1820, Flury, Ferri-Pisani-Jourdan de Saint-Anastase 1893, de Montluisant, Taupinart de Tilières 1855, etc.

COLBERT de SEIGNELAY, de CROISSY, de TORCY, de MAULÉVRIER, de CHABANAIS, de LAPLACE, du CANNET et de TURGIS (de). Armes : d'*or à une bisse* (ou *couleuvre*) *ondoyante d'azur, posée en pal.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux licornes.* — Cimier : *une main tenant une branche d'olivier.* — Devise : *Perite et recté.* — Autre devise : *Servat et obstinet.* — L'écu entouré d'un manteau de pair de France.

La famille Colbert, qui a donné un des plus grands ministres dont la France s'honore, s'est élevée aux premiers rangs de l'aristocratie française par l'éclat de ses services et de ses alliances. Elle est originaire de Reims et appartenait au XVIe siècle à la haute bourgeoisie commerciale de cette ville. Quand les Colbert furent devenus puissants, les généalogistes leur cherchèrent une origine plus reculée et les rattachèrent tant bien que mal à une famille Colbert de Castle-Hill, d'ancienne noblesse d'Écosse, dont un membre, Édouard Colbert, serait venu se fixer à Reims en 1285 et y aurait fait souche. Il convient d'ajouter qu'au XVIIe siècle les Colbert de Castle-Hill d'Écosse acceptèrent le ministre Colbert comme leur parent et que la communauté d'origine des deux familles fut attestée d'abord le 15 juin 1686 par arrêt du Parlement d'Écosse, puis en mai 1687 par lettres patentes du roi Jacques II. On trouvera sur l'origine des Colbert un intéressant article dans le *Bulletin de la Société héraldique* d'octobre 1882.

Il est aujourd'hui établi que la famille Colbert descend d'un Gérald, ou Gérard, Colbert qui, en 1550, était marchand serger à Reims à l'enseigne du *Long Vestu.* Odart Colbert, fils de Gérard, fut également marchand serger à Reims. Il épousa Marie Coquebert, d'une vieille famille bourgeoise de Reims, anoblie dans la suite, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il laissa de cette union trois fils dont l'aîné, Gérald Colbert, marié à Marie Pingré, fut marchand orfèvre à Paris et dont les deux plus jeunes, Jean et Oudart, furent les auteurs de deux grandes branches. D'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus,* ces deux frères auraient

été fils de Jean Colbert, docteur ès lois, bailli de Reims, lieutenant civil à Reims en 1566, garde des sceaux du Vermandois en 1581, décédé en 1583, qui aurait été fils de Gérard Colbert, mentionné plus haut, et petit-fils de Jean Colbert, bourgeois de Reims.

L'auteur de la branche aînée, Jean Colbert, sieur du Terron, d'abord marchand à Reims, fut plus tard contrôleur des gabelles de Bourgogne et de Picardie ; d'après le tableau généalogique des *Dossiers bleus*, mentionné plus haut, il aurait été aussi en 1580 lieutenant général civil et criminel au présidial de Reims. Il mourut le 22 juillet 1596. Il avait épousé Marie Bachelier en 1580 (aliàs le 2 janvier 1585 d'après une généalogie publiée par Lainé dans ses *Archives de la noblesse*). Il en laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Jean Colbert, sieur du Terron, marié en 1616 à Marie de Bignicourt, dont le fils, Charles, Sgr du Terron, intendant de la marine, conseiller d'État, décédé en 1684, ne laissa que quatre filles ; 2° Charles Colbert, Sgr de Saint-Mars, lieutenant général au présidial de Reims, marié à Marguerite de Mesvilliers, dont le fils aîné, François de Colbert de Saint-Mars, eut, outre trois filles, un fils qui mourut sans postérité en 1722 et dont le second fils, André, décédé en 1704, fut évêque d'Auxerre ; 3° Nicolas Colbert, sieur de Vendières, qui continua la descendance. Ce dernier, d'abord marchand bourgeois de Reims, fut plus tard payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris, fut pourvu le 7 janvier 1630 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, fut nommé conseiller d'État en 1652 et mourut le 20 décembre 1661. Il avait épousé Marie Pussort par contrat du 25 septembre 1614. Il en laissa, entre autres enfants, trois fils, Jean-Baptiste, Charles et Édouard-François Colbert, qui furent les auteurs de trois grands rameaux.

L'aîné de ces trois frères, Jean-Baptiste Colbert, né à Paris en 1619, contrôleur général des finances en 1661, décédé en 1683, est celui que l'histoire appelle le grand Colbert. Son rôle politique est trop connu pour qu'il soit utile de le rappeler dans cet ouvrage et tout le monde sait que cet illustre ministre fut le principal collaborateur du roi Louis XIV. Ce prince le créa marquis de Seignelay par lettres patentes de 1668, puis marquis de Châteauneuf-sur-Cher par nouvelles lettres de 1681. Colbert avait épousé Marie Charon. Il en eut trois filles qui épousèrent les ducs de Chevreuse, de Saint-Aignan et de Mortemart. Il eut aussi cinq fils : 1° Jean-Baptiste, marquis de Seignelay, né en 1651, ministre d'État, marié successivement à Mlle d'Alègre et à Mlle de Gouyon-Matignon, décédé prématurément en 1690, dont la descendance s'éteignit avec son petit-fils, Jean-Baptiste-Antonin, marquis de Seignelay, né en 1731, décédé sans

postérité ; 2° Jacques-Nicolas, archevêque de Rouen, membre de l'Académie française, décédé en 1707 ; 3° Antoine-Martin, bailli et grand-croix de Malte, général des galères de cet Ordre, brigadier des armées du Roi, blessé mortellement au combat de Valcourt en 1689 ; 4° Armand, marquis de Blainville, né en 1664, surintendant des bâtiments du Roi, lieutenant général de ses armées, grand-maître des cérémonies de France, blessé mortellement à la bataille d'Hochstett, en 1704, dont la fille unique épousa en 1706 Jean-Baptiste de Rochechouart-Mortemart, comte de Maure ; 5° Louis, comte de Linières, marié en 1694 à Mlle du Bouchet de Sourches, dont le fils, Louis, maréchal de camp, mourut en 1761 sans avoir été marié.

Charles Colbert, auteur du second rameau, naquit en 1619, fut créé marquis de Croissy par lettres patentes de 1676, fut chargé de plusieurs ambassades importantes, fut nommé en 1679 ministre secrétaire d'État et mourut en 1696. Il avait épousé Françoise Béraud. Il en eut trois fils : 1° Jean-Baptiste, connu sous le titre de marquis de Torcy, né en 1665, ministre et ambassadeur du roi Louis XIV, membre du Conseil de régence pendant la minorité de Louis XV, président de l'Académie des Sciences, marié à Mlle Arnaud de Pomponne, décédé en 1746, dont le fils, Jean-Joachim de Colbert, marquis de Croissy et de Torcy, né en 1703, lieutenant général des armées du Roi en 1744, marié en 1726 à Mlle de Coigny, eut plusieurs fils qui moururent tous sans postérité ; 2° Charles-Joachim, évêque de Montpellier, décédé en 1738 ; 3° Louis-Henri, connu sous le titre de chevalier, puis sous celui de comte de Croissy, né en 1677, lieutenant général des armées du Roi en 1710, ambassadeur extraordinaire en Suède, dont le fils unique fut tué en 1743 à la bataille de Dettingen et dont la fille épousa en 1731 François Colbert, marquis de Chabanais, chef de la seconde branche.

L'auteur du troisième rameau de la branche aînée, François Colbert, né en 1634, acquit sur les confins du Poitou et de l'Anjou l'importante seigneurie de Maulévrier et fut dès lors connu sous le titre de comte de Maulévrier. Il eut une belle carrière militaire, fut nommé en 1676 lieutenant général des armées du Roi, fut créé en 1688 chevalier des Ordres du Roi et mourut en 1693. Il eut plusieurs fils dont l'aîné fut tué à l'ennemi en 1695, dont le second, François de Colbert, comte de Maulévrier, brigadier des armées du Roi, décédé en 1706, épousa Mlle de Froullay de Tessé et continua la descendance et dont le troisième, Henri, chevalier de Maulévrier, décédé sans alliance en 1711, fut nommé en 1710 lieutenant général des armées du Roi. François de Colbert, comte de Maulévrier, décédé en 1706, dont il vient d'être parlé, laissa deux fils dont l'aîné, Louis-Édouard Colbert,

comte de Maulévrier, né en 1699, lieutenant-général des armées du Roi en 1745, mourut en 1750, survivant à son fils unique, décédé en 1747. René-Henri, comte de Maulévrier, né en 1706, second fils d'Édouard, épousa en 1754 Mlle de Manneville. Il fut père d'Édouard-René de Colbert, né à Paris en 1754, maréchal de camp, ministre plénipotentiaire, décédé au château de Maulévrier en 1839, qui, par ordonnance du 28 décembre 1818, fut autorisé à constituer un majorat au titre de marquis de Maulévrier. René-Victurnien, marquis de Colbert-Maulévrier, né en 1813, fils du précédent, fut le dernier représentant mâle de la branche aînée de la maison de Colbert ; il est décédé en 1891 ne laissant de son mariage avec Mlle de Durfort, fille du duc de Lorge, décédée en 1895, que deux filles, la vicomtesse Raymond de Chabot et la marquise de Guerry de Beauregard. Un de ses petits-fils, Jean de Chabot, né en 1862, avait relevé le titre de marquis de Maulévrier. Il est décédé en 1910 ne laissant qu'une fille de son mariage, en 1899, avec Mlle du Hamel.

L'auteur de la seconde branche, Oudard Colbert, marchand à Troyes, puis à Paris, donna à sa maison de commerce un développement considérable et établit des comptoirs jusqu'en Allemagne et en Italie. Il fut anobli par lettres patentes d'août 1603 pour avoir introduit en France la manufacture d'or et de soie battue et filée. Il fut, en outre, pourvu le 30 janvier 1612 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Il avait épousé en 1585 Marie Fouret, héritière des seigneuries de Saint-Pouange et de Villacerf. Il laissa de cette union quatre fils : 1° Oudart Colbert, Sgr de Villacerf, conseiller au Parlement de Paris en 1614, dont le fils, Michel, conseiller, puis maître des requêtes au même Parlement, décédé en 1694, n'eut que des filles ; 2° Jean-Baptiste Colbert, Sgr de Saint-Pouange et de Villacerf, qui fut l'auteur du premier rameau actuel ; 3° Simon Colbert, conseiller au Parlement de Paris en 1638 et aumônier du Roi ; 4° Nicolas Colbert, Sgr de Turgis, qui fut l'auteur du second rameau actuel.

Jean-Baptiste Colbert, Sgr de Saint-Pouange et de Villacerf, auteur du premier rameau, fut conseiller maître en la Chambre des comptes de Paris, intendant de justice en Lorraine et conseiller d'État et mourut en 1663 ; il avait épousé, le 16 mars 1628, Claudine le Tellier, fille d'un conseiller en la Cour des aides et sœur de Michel le Tellier, chancelier de France. Il laissa cinq fils : 1° Édouard, marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel de la Reine en 1666, surintendant et ordonnateur général des bâtiments et jardins du Roi et manufactures de France en 1691, dont la descendance s'éteignit en la personne de ses petites-filles ; 2° Michel, évêque de Mâcon en 1666, décédé en

1676 ; 3° Gabriel, chevalier de Malte ; 4° Jean-Baptiste-Michel, évêque de Montauban en 1675, archevêque de Toulouse en 1687, décédé en 1710 ; 5° Gilbert, Sgr de Saint-Pouange, commandeur et grand trésorier des Ordres du Roi en 1701, décédé en 1706, qui épousa en 1675 Marie-Renée de Berthemet et qui continua la descendance. Le fils unique de ce dernier, François-Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouange, maréchal de camp en 1719, décédé la même année, fut connu sous le titre de marquis de Colbert-Chabanais après le mariage qu'il contracta, en 1702, avec Angélique d'Escoubleau de Sourdis, héritière de l'importante seigneurie de Chabanais, en Angoumois. Il fut père de François-Gilbert, marquis de Colbert-Chabanais, né en 1705, maréchal de camp, décédé en 1765, qui épousa en 1731 sa cousine Marie-Jeanne Colbert, fille du comte de Croissy, et qui en eut deux fils, Claude-Gilbert, marquis de Colbert-Chabanais, maréchal de camp en 1780, décédé en 1789, et Louis-François, comte de Colbert-Chabanais, colonel d'infanterie, décédé en 1789. Alexandre-Gilbert, marquis de Colbert-Chabanais, né en 1781, fils unique de Claude-Gilbert, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut créé pair de France héréditaire par ordonnance de 1827 et mourut en 1857 sans laisser de postérité. Son oncle, Louis-François, avait épousé en 1771 Mlle David, fille d'un gouverneur des îles de France et Bourbon. Il en eut quatre fils : 1° Ambroise-Joseph, né en 1773, dont le fils unique, Joseph-Théobald, marquis de Colbert-Chabanais, mourut sans postérité en 1860 ; 2° Édouard, né à Paris en 1774, général de division en 1813, pair de France en 1838, grand-croix de la Légion d'honneur, créé baron de l'Empire par lettres du 28 mai 1809, qui mourut sans postérité en 1853 ; 3° Louis-Alphonse, né en 1776, lieutenant général des armées du Roi en 1837, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1843, qui n'eut que des filles ; 4° Auguste-François, né en 1777, général de cavalerie, officier de la Légion d'honneur, créé baron de l'Empire par lettres du 2 juillet 1808, tué à l'ennemi en 1809, qui continua la lignée. Ce dernier avait épousé en 1803 Mlle de Canclaux qui se remaria au marquis de la Briffe. Son fils unique, Auguste-Joseph, marquis de Colbert-Chabanais, né en 1804, marié en 1835 à Mlle de Portes, décédé en 1883, fut député du Calvados sous le Second Empire. Il laissa une fille, madame la duchesse douairière de Doudeauville, et deux fils : 1° Pierre-Édouard, marquis de Colbert-Chabanais, général de brigade, décédé en 1905, qui a laissé quatre enfants de son mariage, en 1877, avec Mlle de Berckeim ; 2° Jean, comte de Colbert-Laplace, né en 1843, ancien député du Calvados, qui fut autorisé à ajouter à son nom celui du marquis de Laplace, pair de France, son aïeul maternel, et qui a eu plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Renault.

Nicolas Colbert, Sgr de Turgis, auteur du second rameau de la branche cadette, fut conseiller en la Chambre des comptes de Paris et épousa en 1655 Madeleine Grasseteau, fille d'un conseiller au Parlement. Il fut père de Jean-Baptiste Colbert, Sgr de Turgis, capitaine de vaisseau, qui se fixa en Provence après le mariage qu'il contracta à Toulon, en 1698, avec Lucrèce de Gaudemar, grand-père de Michel, connu sous le titre de marquis de Colbert-Turgis, chef d'escadre, qui épousa en 1754 Mlle de Rascas, héritière de l'importante seigneurie du Cannet, en Provence, et bisaïeul d'Étienne-Louis, connu sous le titre de marquis de Colbert du Cannet, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1789 Mlle d'Albert de Rions. Les deux fils de ce dernier, Édouard-François, marquis de Colbert du Cannet, né en 1792, marié en 1827 à Mlle de Saporta, décédé en 1879, et Albert-Henri, comte de Colbert-Turgis, né en 1794, marié en 1828 à Mlle de Colbert-Chabanais, une des filles de Louis-Alphonse, ont été les auteurs de deux sous-rameaux actuellement existants.

Plusieurs représentants de la maison de Colbert furent admis aux honneurs de la Cour au cours du xviiie siècle.

Principales alliances : de Gassion 1670, de Bourdeille 1675, du Prat de Barbançon, de Noé, de Luppé, Desmarets, de Rochechouart-Mortemart 1682, 1706, 1679, d'Albert de Luynes 1667, de Beauvilliers de Saint-Aignan 1671, Charon de Ménars, d'Alègre 1675, de Goyon-Matignon 1679, de Furstenberg 1708, de Montmorency 1724, de la Tour et Taxis, de Gontaut-Biron 1726, d'Esparbès de Lussan 1736, de Lordat 1757, du Bouchet de Sourches 1674, de Maridor, de Montagu de Bouzols 1696, de Clermont d'Amboise 1701, Spinola 1704, Arnauld de Pomponne 1696, d'Ancezune 1715, du Plessis-Châtillon 1718, de Mailly d'Haucourt 1732, de Franquetot de Coigny 1726, de la Rochefontenilles 1763, de la Porte de Riantz 1746, Bautru de Serrant, Rouxel de Médavy 1685, de Froullay-Tessé 1698, d'Estaing 1722, 1723, de Chauvelin 1747, de Montboissier, de Brancas 1824, de Leusse, du Quengo de Crenoble 1782, Leclerc de Juigné 1812, de Moreton de Chabrillan 1829, le Pelletier d'Aunay 1803, de Durfort-Civrac de Lorge 1837, de Chabot 1859, de Guerry de Beauregard 1861, d'Anglure, le Tellier (de Louvois) 1628, de Montlezun 1688, de Montsaulnin 1705, de Crussol 1714, de Veyny d'Arbouse 1716, Desfriches-Doria 1722, de Grollier, d'Escoubleau de Sourdis 1702, de Lantivy, de Portes 1835, de la Rochefoucauld 1853, 1901, de Berckeim 1877, des Acres de l'Aigle 1902, de Bourbon-Busset 1911, Bautru de Nogent, de Rascas 1754, d'Albert de Rions 1789, de Saporta, de Villeneuve-Bargemont 1879, de Rougé 1880, Claret de Fleurieu 1860, de Monti de la Musse 1874, le Gentil de Paroy 1888, Amelot 1902, de Froissard 1898, etc.

La famille Colbert, ou Cuthbert, d'Écosse, portait pour armes : d'*or à une bisse,* ou *couleuvre, d'azur ondoyante en pal, abaissée sous une fasce d'azur,* avec pour cimier *une main gantée de fer tenant une flèche* et pour devise : *Nec minus fortiter.* Elle occupait dès les temps les plus reculés du moyen âge un rang brillant dans la noblesse de son pays et son chef fut appelé à la pairie d'Écosse sous le titre de baron de Castle-Hill. Elle paraît être aujourd'hui éteinte et son nom ne figure pas dans les Peerages anglais. Elle se signala au xviii[e] siècle par son attachement au parti des Stuarts. Plusieurs de ses membres vinrent à cette époque se fixer en France. L'un d'eux, Seignelay Colbert de Castle-Hill, né en 1736 au château de Castle-Hill, mort à Londres en 1813 pendant l'émigration, fut nommé évêque de Rodez en 1781 et fut élu député du clergé de son diocèse aux États généraux de 1789. Un autre, Lachlar Colbert, baron de Castle-Hill, passé en France après la bataille de Culloden, épousa Marguerite Herreford, petite-fille de Roger Herreford, bourgmestre de Dunkerque, et héritière de la terre de la Rochère, en Artois. Son fils, Alexandre, baron de Colbert-Castle-Hill, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Calais. Sa descendance s'est éteinte avec Louis-Roger, baron de Colbert-Castle-Hill, qui épousa en 1835 M[lle] de Sandelin, décédée en 1879, et qui n'en eut que trois filles mariées dans les familles du Boberil, de Hauteclocque et de Bertoult.

COLCHEN (Baudon de Mony-). Voyez : Baudon de Mony et de Mony-Colchen au tome III et aux Additions des tomes VI et VIII.

COLIGNY-CHATILLON (de Pillot de Chenecey de). Voyez : Pillot de Chenecey de Coligny-Chatillon et de Chantrans (de).

COLIN, ou COLLIN, de la BIOCHAYE. Voyez : Collin de la Biochaye.

COLIN de VERDIÈRE.

D'après un article de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* de février 1908, la famille Colin de Verdière tire sa noblesse de la charge de secrétaire du Roi qu'un de ses auteurs exerçait sous Louis XVI. On trouve, en effet, que Jacques-Pierre Colin, décédé en 1778 à Thiais près de Choisy-le-Roi, fut secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Ce magistrat laissa deux fils dont le plus jeune, connu sous le nom de Colin de Cancey, fut conseiller auditeur en la Chambre des comptes. Un M. Colin, secrétaire du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris.

La famille Colin de Verdière a fourni au xix[e] siècle plusieurs offi-

ciers généraux de grand mérite. Elle a aussi donné sous Napoléon III un président du tribunal civil de la Seine.

Principales alliances : Cornudet, de la Hougue, etc.

COLIN de la BRUNERIE. Armes : d'*azur à trois colonnes d'or rangées en fasce*. — Couronne : *de Marquis*.

Il a existé dans la noblesse de robe de Bourgogne une famille Colin qui portait les armoiries décrites en tête de cet article. On trouvera des renseignements sur cette famille dans l'*Armorial de la Chambre des comptes de Dijon* de M. d'Arbaumont. Cet auteur en fait remonter la filiation à un Philibert Colin, né à Chailly en 1507, qui possédait en Auxois la seigneurie de Chenault et qui fut pendant 37 ans conseiller au Parlement de Bourgogne. Philibert Colin avait épousé Guyette Millière. Il en eut deux fils dont l'aîné, Bénigne, Sgr de Chenault, conseiller maître en la chambre des comptes de Dijon de 1573 à 1604, épousa Philippe Demanche, de Châtillon-sur-Seine, et continua la descendance, et dont le second, Philippe, avocat au Parlement, épousa Guillemette Chauloyer. Bernard Colin, praticien, fils unique de Bénigne, perdit sa noblesse par dérogeance. Il fut père de Claude Colin, avocat au Parlement, greffier de la mairie de Dijon, et de Bénigne Colin, homme d'armes. Jean Colin, Sgr de Flavignerot, avocat au Parlement, fils de Claude, obtint en 1673 des lettres patentes le relevant de la dérogeance encourue par son père et par son aïeul. Il eut trois fils qui furent admis aux États de Bourgogne en 1677. Michel Colin, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon). La famille Colin fut maintenue dans sa noblesse par jugement de 1698.

La famille Colin de la Brunerie, qui donne lieu à cette notice, paraît être une branche de celle dont il vient d'être parlé et en a toujours porté les armoiries. Elle descend de Balthazar Colin, conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Grenoble, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Ce magistrat avait épousé Jeanne Dupré ; il fut père de Jacques Colin de la Brunerie dont les articles de mariage furent convenus le 16 septembre 1720. André-Victor Colin de la Brunerie, fils de Jacques, fut de 1769 à 1775 commissaire des guerres à Brest, Saint-Malo et Belle-Isle. Il alla plus tard exercer les mêmes fonctions à Poitiers. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Dorat, dans la Marche, avec les qualifications de chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Brie, chevalier, Sgr de la baronnie d'Azac-le-Ris, de la châtellenie de la Bazeuge et du fief de la Peyrière. Il avait épousé en 1762 Marie Gérard du Demaine; il se remaria,

le 17 février 1778, à Pélagie Pitard, veuve de Joseph de la Fitte.

Plus récemment, Armand Colin, baron de la Brunerie, chevalier de la Légion d'honneur, ancien trésorier payeur de la Couronne, est décédé à Compiègne en 1878 à l'âge de 75 ans.

Il a existé en Franche-Comté et en Bourgogne une famille DE COLIN qui portait pour armes : d'*or à trois têtes d'aigle arrachées de sable, posées* 2 *et* 1. Cette famille, bien distincte de celle dont il vient d'être parlé, établissait sa filiation depuis Henri Colin, qualifié écuyer, qui résidait à Pontarlier en 1349. M. de Lurion a avancé, dans son *Nobiliaire de Franche-Comté,* que ce personnage était fils d'un Pierre Colin, vivant en 1314, qui avait épousé Marguerite d'Epinoy, et petit-fils d'un Gudot Colin, de Pontarlier, qui reprit de fief en 1286. Deux représentants de cette famille, Henri et Guillaume Colin, reçurent des lettres d'anoblissement, le premier en 1535, le second en 1592. Henri Colin, Sgr de Valoreille, fut nommé en 1535 vice-président au Parlement de Dole. La souche se partagea en plusieurs branches. La branche aînée, éteinte dans les dernières années du XVIIIe siècle, possédait la seigneurie de Valoreille. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres, Jean-Baptiste de Colin de Valoreille, né en 1710 à Dalle, au diocèse de Besançon, fit en 1724 pour être admis au collège Mazarin. Ces preuves font remonter la filiation à un François Colin, Sgr de Valoreille, capitaine châtelain de Pontarlier, qui avait épousé Antoinette de Cueuve et dont le fils, Jérôme, fut baptisé le 20 novembre 1568 à Chaux-les-Châtillon, au diocèse de Besançon. Une seconde branche possédait les seigneuries de Cambaron et de Champagne; ses représentants, Charles-François et Prosper de Colin, frères, furent maintenus dans leur noblesse en 1686 par arrêt de la Chambre des comptes de Dôle ; cette branche alla plus tard s'établir dans le département de l'Yonne et ne s'éteignit que dans la seconde moitié du XIXe siècle. Une autre branche, éteinte vers 1740, possédait les seigneuries d'Arçon et de Chaffoy ; un de ses membres, Jérôme de Colin, sieur d'Arçon, fut nommé en 1587 conseiller au Parlement de Dôle; deux autres furent maires de Pontarlier en 1664 et 1695. Cette branche paraît avoir porté les armes suivantes : *de gueules à la bande d'argent accompagnée en chef d'une cloche de même,* qu'un de ses membres, Philippe, écuyer, sieur de Chaffoy, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que Claudine-Françoise de Colin de Montigny, issue de cette famille, fit en 1745 pour être admise à Saint-Cyr.

COLINCOURT, ou CAULAINCOURT, (de). Voyez : CAULAINCOURT DE VICENCE (DE)[1].

COLINET, ou COLLINET, de LABEAU. Voyez : COLLINET DE LABEAU.

COLLA de PRADINES (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 contre-écartelé de sable et d'argent*, qui est de Colla ; *aux 2 et 3 d'argent à trois bandes de gueules chargées chacune d'une étoile d'or ; au chef d'azur à un lion naissant d'or, adextré d'une étoile de même*, qui est de Pradines.

La famille DE COLLA DE PRADINES a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe de Provence. Artefeuil en a donné au XVIIIe siècle, dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence*, une généalogie qui a été reproduite dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin une généalogie très complète des Colla de Pradines.

Benoit Colla, bourgeois du lieu de Boulbon, près de Tarascon, auquel remonte la filiation, fit son testament à Arles le 29 septembre 1579. Il avait épousé successivement Jeanne Frédière et Madeleine Tuèche. Il eut de sa première union un fils, Antoine, qui continua la descendance. Il eut du second lit un autre fils, Raymond Colla, bourgeois d'Arles, qui épousa en 1575 Lucquette Pellin et qui n'en eut que des filles. L'une de celles-ci, Isabeau, épousa en 1614 François Fournier de Carles, lieutenant des gens d'armes du maréchal de Vitry, gouverneur de Provence, dont la postérité fut connue sous le nom de Fournier de Carles de Pradines.

Monsieur maître Antoine de Colla, Sgr de la Madeleine, fils aîné de Benoit, fut maître des requêtes du Roi au royaume de Navarre et fut nommé le 27 août 1573 premier président au Parlement d'Orange. Il fut un magistrat éminent et se rendit fameux dans la principauté d'Orange par la sagesse de ses règlements. Il rendit hommage au Roi en sa ville de Nîmes le 28 août 1586, fit son testament dans la même ville le 28 mai 1600 et mourut quelques mois plus tard. Il avait épousé, d'après Artefeuil, d'abord le 13 juillet 1568 Antoinette Burnet, de la ville de Toulouse, puis le 16 septembre 1592 Claudine de Gianes de la Roche, de la ville d'Uzès. Son fils du second lit, monsieur maître Barthélemy de Colla, docteur ès droits, avocat en la souveraine Cour du Parlement de Provence, originaire d'Orange, domicilié à Arles, épousa Catherine Jacquin par contrat du 22 novembre 1626 dans lequel il est ainsi qualifié. Il fut lui-même père de monsieur maître

1. Une branche de l'illustre maison de Caulaincourt alla se fixer en Saintonge où elle fut connue exclusivement sous le nom de Colincourt.

Guillaume de Colla, avocat en la Cour du Parlement, demeurant à Arles, qui épousa à Orgon, le 1er octobre 1669, Anne de Fassin, fille de feu Barthélemy Fassin, et grand-père de monsieur maître Barthélemy de Colla, célèbre avocat en la Cour du Parlement de Provence, qui épousa à Arles, le 4 août 1696, Alice, fille de sieur Jean Fauchier. Ces divers personnages ne portaient point de qualifications nobiliaires et ne firent point reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches des faux nobles ordonnées par Louis XIV. Barthélemy de Colla, mentionné plus haut, était encore simple procureur et assesseur au Parlement de Provence quand il assista, le 19 mars 1723, au mariage de son fils, Xavier-André Colla, né le 25 septembre 1700. Il s'agrégea à la noblesse dans les années qui suivirent ce mariage et se fit reconnaître comme noble le 8 mars 1732 par arrêt du Conseil d'État. Son fils, Xavier-André Colla, marié en 1723 à Anne Turc, fille d'un viguier de Martigues. fut pourvu en 1724 de la charge anoblissante de trésorier de France, puis en 1736 de celle de conseiller maître en la Chambre des comptes, aides et finances de Provence; il recueillit une partie de la seigneurie de Pradines qui lui fut léguée par son cousin, noble Charles de Fournier de Carles, Sgr de Pradines, citoyen d'Orange, et mourut en 1780. Il laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Barthélemy, sieur de Pradines, né à Aix en 1724, marié en 1758 à Mlle de Cymon de Beauval, décédé en 1796, qui lui succéda en 1757 dans son office de conseiller en la Chambre des comptes et dont le fils aîné, Théodore-Xavier-Rambaud, décédé sans alliance en 1791, fut reçu en 1782 conseiller au Parlement de Provence; 2° Henri-Xavier-Antoine, officier de marine, chevalier de Saint-Louis, maintenu dans sa noblesse par arrêt du 31 janvier 1771, qui épousa à Saint-Domingue, en 1768, Mlle Boyer de la Gautraye et qui continua la descendance ; 3° Louis-Auguste, officier de marine, qui épousa à Saint-Domingue, en 1776, Mlle le Carpentier et dont le fils, Victor-Xavier, né dans cette colonie en 1778, fit en 1789 des preuves de noblesse pour entrer dans la marine et ne paraît pas avoir laissé de postérité. Henri-Xavier-Antoine Colla de Pradines laissa lui-même trois fils :1° Camille, décédé à Aix en 1837, qui survécut à son fils unique; 2° Henri-Casimir, connu sous le titre de comte de Pradines, marié en 1803 à Mlle de Raymond de Sallegourde, décédé à Marseille en 1860; 3° Eutrope, né en 1776, marié en 1809 à Mlle de Grasse de Briançon, qui eut deux enfants.

Barthélémy de Colla de Pradines, conseiller aux comptes, ancien intendant de la Corse, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Aix.

La famille de Colla de Pradines paraît être aujourd'hui éteinte.

Principales alliances : de Fournier de Carles de Pradines, Cymon

de Beauval, de Grasse, Martin de Boudard, de Raymond de Sallegourde, d'Abel de Libran 1831, Autran, de Barrigue de Fontainieu, etc.

COLLADON. Armes : *de sinople à une main droite pliée, l'index étendu, avec son avant-bras vêtu d'une large manche d'argent, posée en bande, mouvant du côté sénestre de la pointe* — La branche des sirs Colladon, en Angleterre, portait : *coupé de ... au mouton passant de ... et de ... à trois étoiles de ...*

Très ancienne famille protestante sur laquelle on trouvera des renseignements dans la *France protestante* de Haag et dans les *Notices généalogiques sur les familles génevoises* de Galiffe.

La famille Colladon est originaire de la Châtre, en Berry. Haag en fait remonter la filiation à un Philippe Colladon qui, dès la fin du xve siècle, était juge et garde de cette ville et de sa forteresse. Honorable maître Germain Colladon, juge et garde de la Châtre, fils du précédent, marié à Guillemette Bretonnier, ou de la Bretonnière, embrassa le protestantisme et vint en 1550 se réfugier à Genève. Deux de ses fils, Léon et Germain, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'aîné de ces deux frères, honorable et sage maître Léon Colladon, de la Châtre, docteur en droit, avocat à Bourges, marié à Guinemonde Bigot des Fontaines, mourut à Genève dès le 31 août 1552. Il laissa deux fils : 1° Nicolas Colladon, reçu en 1557 bourgeois de Genève, savant pasteur protestant qui, en 1566, fut appelé à remplacer Calvin dans sa chaire de théologie, mais que ses hardiesses de langage firent déposer dès 1571 ; 2° Germain Colladon, pasteur à Morges, qui épousa en 1584 Suzanne Bret et qui continua la lignée. Cette branche a eu pour derniers représentants M. Daniel Colladon, né en 1802, professeur de mécanique à Paris, puis à l'Université de Genève, et son fils, Pierre-Henri, né en 1841.

L'auteur de la branche cadette, Germain Colladon, reçu en 1555 bourgeois de Genève, fut un jurisconsulte éminent, fut admis aux Conseils de la République, conclut en 1570 un traité entre Genève et la Savoie et mourut en 1594. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Jean, marié à Loudun en 1580, fut pasteur à Château-du-Loir, dont le second, François, alla se fixer en Agenais, dont le troisième, Claude, secrétaire du prince de Condé en 1583, fut maître des requêtes du roi Henri IV en 1599 et dont les deux plus jeunes, David, baptisé en 1556, membre du Conseil d'État de Genève en 1604, décédé en 1635, et Ésaïe, baptisé en 1562, professeur de philosophie, furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau était représenté de nos jours par Eugène Colladon, né en 1805, président de la Chambre de cassation de Genève, décédé en 1880, et par ses trois fils. Jean de Col-

ladon, né en 1608, chef du second rameau, épousa à Charenton, en 1637, Aimée de Frotté, passa plus tard en Angleterre, y fut nommé médecin du Roi et fut honoré en 1664 du titre de baronnet. Son fils, sir Théodore Colladon, médecin en chef de l'hôpital de Chelsea, mourut en 1707 sans laisser de postérité masculine.

Des branches collatérales de la famille Colladon subsistèrent longtemps en Berry. Pierre Colladon, conseiller du Roi, docteur régent en la faculté de médecine de l'Université de Bourges, et N... Colladon, veuve de N... Ragueau, sieur des Boulleaux, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à trois têtes et cols de licorne d'argent, 2 et* 1.

Principales alliances : Bigot des Fontaines, Ador 1837, Odier 1869, Cottier 1629, Revilliod 1677, de Tudert 1633, de Frotté 1637, Thurneyssen 1713, de la Rive 1719, Gallatin 1750, Bordier 1722, Naville 1783, Mallet du Pan 1803, des Gouttes 1831, Koch 1885, Saladin 1666, de Constant de Rebecque, etc.

COLL'ALTO (Ramolino de). Voyez : RAMOLINO DE COLL'ALTO.

COLLARD du TILLEUL, ou DUTILLEUL.

Famille de haute bourgeoisie.

MM. Collard du Tilleul, père et fils, étaient en 1778 attachés aux bureaux de M. Lenoir, lieutenant général de police.

Georges Collard-Dutilleul était de nos jours conseiller maître à la Cour des comptes.

Principales alliances : Ackermann, Mollien, Saint-Olive 1889, Dupuytren 1867, Maignon des Roques, Petit de Bantel vers 1800, du Commun du Locle vers 1830, etc.

COLLARDS des HOMMES (des). Armes : d'*azur à un sautoir d'argent accompagné d'une étoile d'or en chef et de trois losanges*, ou *fuseaux, d'argent, posés deux en flanc et un en pointe, l'écu entouré d'une bordure d'argent*.

La famille DES COLLARDS, ou D'ESCOLLARDS, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse des confins du Poitou et du Berry. On en trouvera des généalogies dans l'*Histoire de Berry* de la Thaumassière et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. On trouvera, enfin, dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une demoiselle des Collards des Hommes fit en 1752 pour être admise à Saint-Cyr.

La filiation suivie remonte à noble homme Guillaume de Croslart, écuyer, Sgr du Bois-des-Perches, archer de la garde du Roi, qui épousa demoiselle Antoinette Mathieu, fille de noble personne

Georges Mathieu, écuyer, Sgr des Osmes et du Cluseau, par contrat passé le 26 mars 1514 au lieu des Osmes devant Gilbert Fauconnier, notaire de la chancellerie de la Marche. Beauchet-Filleau mentionne un échange que ce Guillaume des Collards, ou de Croslart, fit le 10 janvier 1504 conjointement avec sa première femme, Jeanne du Bois. Le 26 août 1532 le même Guillaume reçut de son frère Eustache quittance de la somme de 1 300 livres provenant de l'héritage de ses père et mère, non nommés dans l'acte. Son fils, André de Collard, Sgr du Bois des Perches, recueillit dans la succession de sa mère la seigneurie des Hommes dont il rendit hommage au Roi, à cause de son château de Montmorillon, en 1524 et le 18 juin 1548. Il épousa demoiselle Françoise Richard, assistée de son frère Jean, écuyer, Sgr de la Tour, par contrat passé au château de la Tour, le 6 octobre 1545, devant notaire de la vicomté de Brosse. Il fut père de Pierre des Collards, écuyer, Sgr des Hommes, en la paroisse de Leignat, au ressort de Montmorillon, qui épousa le 27 juillet 1572 Jeanne Estourneau, fille du seigneur de Tersannes, et qui continua la descendance. Louis des Collards, Sgr des Hommes, petit-fils du précédent, épousa en 1633 Jeanne Bonneau ; il demeurait en la paroisse de Lignac, dans l'élection du Blanc, quand il fut maintenu dans sa noblesse avec ses enfants, le 8 août 1669, par jugement de Lambert d'Herbigny, intendant de Bourges. Il fut le grand-père de Louis des Collards, Sgr des Hommes, marié successivement en 1693 à Marguerite de Nollet et en 1720 à Dorothée de Boislinards, qui fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 (registre du Blanc) les armes suivantes : *de gueules à trois annelets d'or, 2 et 1*, et qui fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 14 décembre 1714, par jugement de Tubeuf, intendant de Bourges. Ce fut le fils unique de celui-ci, Pierre-François des Collards, Sgr des Hommes, né à Lignac en 1724, marié en 1742 à Mlle de la Faire, qui fit en 1754 les preuves de noblesse dont il a été parlé plus haut pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Rose-Pélagie, née en 1742. Deux de ses fils, Jacques-Léonard, Sgr des Hommes, marié en 1783 à Mlle Scourion de Boismorand, décédé en Russie pendant l'émigration, et Pierre-François, Sgr du Bouchaud, colonel de cavalerie, gentilhomme du duc de Berry, marié en 1789 à Mlle Bernardeau, furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau s'est éteint avec M. Ernest des Collards des Hommes, né en 1810, décédé en 1874 sans avoir été marié, et avec sa sœur, Mme de Milon. Le second rameau a eu pour dernière représentante Louise-Hermine, mariée en 1853 au marquis de Cugnac et décédée en 1900.

Pierre Décollard, Sgr des Hommes ; Léonard Décollard, Sgr des Hommes et de Leffe ; et François-Guillaume Descolard, chevalier, Sgr

de Leffe, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Montmorillon.

La famille des Collards avait fourni de nombreux officiers dont plusieurs chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Saint-Georges de Vérac, Richard de la Tour 1545, Estourneau de Tersannes 1572, de Boislinards 1720, de la Faire 1742, 1789, Scourion de Boismorand 1783, de Savatte 1809, Bernardeau 1789, de la Châtre 1827, de Grimouard, de Cugnac 1853, etc.

COLLART (Hulot de). Voyez Hulot de Collart.

COLLAS, ou COLAS, de la BARONNAIS et de la MOTTE. Voyez : Colas de la Baronnais et de la Motte.

COLLAS de CHATELPERRON. Armes (d'après le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à deux bandes d'or; aux* 2 *et* 3 *d'azur à une bande d'or.*

M. de Mailhol a consacré, dans son *Dictionnaire héraldique et historique de la noblesse française,* une assez longue notice à la famille Collas de Chatelperron. Cette famille appartenait dès le xviie siècle à la haute bourgeoisie du Bourbonnais. Elle résidait déjà à cette époque sur le territoire de la baronnie de Châtelperron, alors propriété de la famille de Charry. En 1684 elle refusa de rendre à M. de Charry hommage et devoir, alléguant qu'elle en était exempte depuis l'an 1521. En 1693 Louise Collas fit inhumer son mari, Jacques Bourguignon, Sgr de Coulon, dans le chœur de l'église paroissiale de Châtelperron, bien que ce droit fût exclusivement réservé aux Charry, en leur qualité de barons de Châtelperron. Ceux-ci ayant protesté, l'affaire fut portée devant le sénéchal du Bourbonnais, puis devant le Parlement de Paris qui, en 1704, donna raison aux Charry. Marc-Antoine Collas, Sgr de Chassignoles, avocat au présidial de Moulins, soutint de 1718 à 1740 plusieurs procès contre François, marquis de Charry des Gouttes, seigneur de la baronnie de Châtelperron. Sa petite-fille, Marie Collas, épousa Jean-Baptiste Heulhard-Fabrice, alors conseiller du Roi au présidial de Moulins, plus tard, en 1802, maire de cette ville. Le cinquième jour complémentaire de l'an XI, Jean-Baptiste Collas, frère de Mme Heulhard-Fabrice, acquit des héritiers de la marquise de Charry des Gouttes l'ancienne baronnie de Châtelperron. Il fut connu dès lors sous le nom de Collas de Châtelperron qui a été conservé par ses descendants. Il fut père de Jacques-Philippe Collas de Châtelperron, né en 1790, chevalier de la Légion d'honneur, décédé en 1877, qui continua la descendance.

Principales alliances : Guyon de Montlivault 1868, de Frévol d'Au-

bignac de Ribains 1879, Brugière de Barante 1880, de Ligniville 1904, etc.

COLLAS de la GRILLIÈRE, de GOURNAY, de COURVAL. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à trois fasces d'or ; aux 2 et 3 d'azur à une bande échiquetée d'or et d'azur.*

La famille qui donne lieu à cette notice est originaire d'Argentan, en Normandie, où elle occupait au XVIIIe siècle un rang honorable dans la bourgeoisie. Le vicomte Révérend lui a consacré un article assez court dans son *Annuaire de la noblesse* de 1897. La souche s'est partagée en deux branches principales qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours, l'une sous le nom de COLLAS DE LA GRILLIÈRE ET DE GOURNAY, l'autre sous le nom de COLLAS DE COURVAL.

Jacques Collas, chef de la première branche, épousa en 1726 Anne-Françoise de Grandrue. Il en eut une fille, Mme Challemel de la Rivière, et deux fils : 1° maître Laurent-Jacques Collas, sieur de la Grillière, avocat au Parlement de Paris et aux juridictions royales d'Argentan, qui épousa en 1766 Rosalie-Jeanne Belzais de Courmesnil; 2° Jacques-André Collas, sieur de la Barbottière, qui épousa le 19 mai 1759 Anne-Françoise Pellerin. L'aîné de ces deux frères eut plusieurs filles dont l'une épousa son cousin Jean-Jérôme Collas de Courval, député. Il eut aussi un fils, Charles-Laurent Collas de la Grillière, président du tribunal d'Argentan, chevalier de la Légion d'honneur, qui épousa en 1802 Mlle Lallement de Prébois et qui fut père de M. Ernest Collas, président honoraire de la Cour d'appel de Caen, chevalier de la Légion d'honneur. La descendance de Jacques-André Collas, sieur de la Barbottière, et d'Anne-Françoise Pellerin joint à son nom celui du château de Gournay qu'elle possède près de Rugles, dans le département de l'Eure. Laurent Collas de Gournay, décédé en 1893 au château de Gournay, fut longtemps maire de Rugles; il a été père de Mme Valpinçon et de M. André de Gournay, attaché d'ambassade, marié en 1881 à Mlle Chenest de Montaudin. Son parent, Lionel Collas de Gournay, ingénieur, directeur des mines de Blanzy, marié en 1887 à Marguerite Franquet de Franqueville, a été élu en 1895 conseiller général du canton de Montceau-les-Mines (Saône-et-Loire). Il est connu sous le titre de comte que l'on croit lui avoir conféré par le Saint-Siège.

On trouvera dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1865 quelques renseignements sur la branche des Collas de Courval. Le chef de cette branche, Jean-François-Hiérosme Collas de Courval, officier de paneterie, épousa vers 1760 Anne-Éléonor de Billeheust. Son fils, Jean-François-Hiérosme Collas-Courval, né à Argentan le 30 août 1765,

décédé dans la même ville le 30 janvier 1816, était procureur impérial quand il fut élu en 1815 député de l'arrondissement d'Argentan à la Chambre des Cent-jours. Il avait épousé sa cousine, Madeleine-Perrine Collas de la Grillière. Il en eut deux fils, Jean-Laurent-Adrien, né le 30 avril 1797, et Léon, colonel du génie, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, qui, par jugement du tribunal civil d'Argentan du 17 mars 1859, furent autorisés à substituer au nom de Collas-Courval celui de Collas de Courval porté par leurs ascendants avant la Révolution.

Principales alliances : de Billeheust, Révérend du Mesnil 1799, Challemel de la Rivière, Chenest de Montaudin 1881, Pinczon de Valpinçon, etc.

Il a existé en Normandie plusieurs familles nobles du nom de Collas.

L'une de ces familles, celle des seigneurs du Longprey, portait pour armes : d'*argent à une givre*, ou *couleuvre, de sable, issante de gueules; au chef de gueules chargé de trois roses d'argent au pied péri*. Elle avait pour auteur Guillaume Collas, demeurant en la paroisse de Quettehou, dans la sergenterie de Valognes, qui, en récompense de ses services, fut anobli par lettres patentes de décembre 1576 et dont le fils, noble homme François Collas, lieutenant en l'amirauté de France pour le siège de la Hogue et de Quiéneville, épousa le 24 février 1596 Françoise Adam. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse le 17 mars 1671 par jugement de Chamillart, intendant de Caen. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une de ses représentantes, Marthe-Françoise Collas du Longpré, née en 1742 à Besneville, au diocèse de Coutances, morte en 1763 novice au couvent des Visitandines de la rue du Bac, à Paris, fit en 1749 pour être admise à Saint-Cyr. Le chevalier Jean-Jérôme Collas de Gassé prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Valognes.

Une famille Collas, qui possédait la seigneurie de Baronval, dans l'élection de Verneuil, fut maintenue dans sa noblesse le 7 septembre 1667 par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Les armoiries de cette famille étaient les mêmes que celles qui sont attribuées de nos jours à la famille Collas de Gournay et de Courval.

COLLASSEAU (de). Armes : d'*argent à trois molettes de sable*, 2 *et* 1, *et une rose de gueules posée en cœur*.

La famille DE COLLASSEAU, OU DE COLASSEAU, appartenait à la noblesse des confins de l'Anjou et du Poitou. Beauchet-Filleau en a

donné, dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou,* une généalogie qui s'arrête à la seconde moitié du XVIIIe siècle. On trouvera aussi des renseignements sur les Collasseau dans le *Nouveau d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus*.

Beauchet-Filleau mentionne un Guillaume de Collasseau qui, en 1461, possédait des terres relevant du domaine des Mées. Des preuves de noblesse faites au XVIIIe siècle pour la maison de Saint-Cyr et conservées dans les *Carrés d'Hozier* font remonter la filiation à un Georges de Collasseau qui avait épousé Julienne Prieur et dont le fils, François de Collasseau, Sgr du Gritay, épousa Jeanne Joubert par contrat du 28 décembre 1494. Maurice de Collasseau, écuyer, fils des précédents, épousa le 26 avril 1526 Marie Richard. Il fut dans la suite sénéchal de la seigneurie du Sep et reçut en cette qualité, le 27 juin 1537, divers aveux et hommages. Ses deux fils, Hilaire de Collasseau, écuyer, Sgr du Houx, marié le 9 mars 1570 à Françoise Gaudelier, ou le Godelier, maintenu dans sa noblesse avec ses enfants le 20 août 1607 par sentence des élus de Montreuil-Bellay, et François de Collasseau, écuyer, Cosgr du Houx, en la paroisse du Puy de la Garde, en Anjou, marié vers 1580 à une dame dont on ignore le nom, furent les auteurs de deux grandes branches qui subsistaient dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Le chef de la branche aînée, Prosper de Collasseau, Sgr de Briacé, au diocèse de Nantes, marié en 1653 à Marguerite de Racapé, fut maintenu dans sa noblesse le 20 mars 1658 par arrêt de la Chambre souveraine établie par le Roi sur le fait des francs-fiefs. Il paraît devoir être identifié avec un Prosper Collasseau, marié en 1660 à Marguerite Fumée, qui possédait des biens au ressort de Lannion et qui, en 1670, fut débouté de ses prétentions nobiliaires et condamné à l'amende comme usurpateur par jugement des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne. Prosper de Collasseau eut de Marguerite de Racapé plusieurs fils. L'un de ces fils, René Collasseau, Sgr de Briacé, Bouille, etc., épousa en 1677 Charlotte de Lespinay qui, étant veuve, fut maintenue dans sa noblesse avec ses enfants mineurs, le 31 mai 1699, par jugement de M. de Maupeou, intendant de Poitiers, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier;* sa descendance s'éteignit au XVIIIe siècle dans les familles de Rouault et de la Béraudière. Louis-Michel de Collasseau, fils puiné de Prosper et de Marguerite de Racapé, fut capitaine de vaisseau et épousa en 1700 Marie-Françoise Petit. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, Henri-Prosper-Augustin de Collasseau de la

Machefolière, né en 1732 à Tiercé, en Anjou, fit en 1744 pour être admis parmi les pages du duc d'Orléans et celles que la sœur de ce jeune homme, Françoise-Gabrielle de Collasseau, née en 1734, fit en 1742 pour être admise à Saint-Cyr. L'héritière des biens de cette branche, Pauline-Claude de Collasseau, née en 1785, décédée en 1845, épousa à Angers en 1804 le marquis de Coislin. Elle était vraisemblablement la nièce d'un François de Collasseau qui épousa vers 1785 Angélique Billot. Le fils de celui-ci, François de Collasseau, né en 1788 à Fort-Louis, en Alsace, décédé en 1850, fut père d'Henri-Victor de Collasseau, lieutenant-colonel, tué en 1870 au combat de Châtillon, qui paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

Le chef de la branche cadette, Marc-Antoine Collasseau, sieur des Roches, demeurant au Houx, en l'élection de Montreuil-Bellay, fut maintenu dans sa noblesse le 19 mai 1669 par jugement de Voysin de la Noiraye, intendant de Tours. Sa descendance était représentée sous Louis XV par René de Collasseau, Sgr de la Chabiraudière, qui épousa en 1724 Elisabeth de Chessé et qui paraît n'en avoir eu qu'un fils, mort en bas âge, et deux filles.

Plusieurs représentants de la branche aînée, Prosper-François-Luc-Annibal-Armand de Collasseau, Sgr de Montalacé, chevalier de Saint-Louis ; Marie-Eugénie de Collasseau, veuve de M. de la Béraudière, dame de Monceaux ; Prosper-Louis-René-François de Collasseau, Sgr de Martigné, chevalier de Saint-Louis ; et Henri-Prosper-Augustin de Collasseau, Sgr de la Besnerie, chevalier de Saint-Louis, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers.

Principales alliances : de Lespinay 1677, de Terves 1704, 1729, de la Béraudière 1732, de Rouault, Thibault de la Carte 1650, de la Haye-Montbault vers 1716, de Chessé 1724, du Cambout de Coislin 1804, Gilles de la Bérardière 1771, etc.

COLLASSON (de). Armes (d'après l'*Armorial du Bourbonnais* du comte de Soultrait) : d'*azur à une rose d'argent, posée au flanc dextre de l'écu, surmontée d'une étoile d'or, posée au canton dextre du chef, et accompagnée de deux autres étoiles de même, posées une à chaque canton de la pointe, et une patte de lion du second émail posée en fasce, mouvant du flanc sénestre de l'écu.* — On attribue aussi à la famille de Collasson les armes suivantes : d'*azur à un gobelet d'or, mis en fasce, accompagné de trois trèfles du même.*

La famille DE COLLASSON appartient à la noblesse de l'ancienne châtellenie de Montluçon, en Bourbonnais.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie qu'elle produisit en 1788 au Cabinet des Ordres du Roi. Ce travail en fait

remonter la filiation au 17 mai 1520, date à laquelle Pierre Collasson écuyer, Sgr dudit lieu et de Locquevelande, et sa femme, Honorine Hesmal, auraient été témoins du contrat de mariage de leur fils, Etienne, et d'Anne Polin, ou Potin ; mais il fut reconnu que la grosse de ce contrat de mariage était fausse. Pierre Collasson, écuyer, fils d'Etienne et d'Anne Polin, épousa Gilberte des Fontis par contrat du 6 mai 1584. Il fut père de Jacques Collasson, écuyer, qui épousa le 28 avril 1611 Catherine de la Garde, et grand-père de Toussaint Collasson, écuyer, Sgr des Fontis, baptisé le 12 avril 1616, qui épousa le 11 février 1651 Madeleine de Châteaubodeau.

Lors de la grande recherche des faux nobles commencée en 1666, Toussaint Collasson ne put faire reconnaître sa noblesse et fut condamné à l'amende comme usurpateur par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny. On ne voit pas que la famille de Collasson ait jamais interjeté appel de cette condamnation, ni qu'elle ait jamais cherché à régulariser sa situation nobiliaire. Il n'en est pas moins certain que depuis le milieu du xvi[e] siècle jusqu'à l'époque de la Révolution ses membres ont toujours porté les qualifications de la noblesse.

Jean-Louis de Collasson, écuyer, fils de Toussaint, marié le 20 mars 1692 à Marie-Madeleine de la Louère, fit enregister son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Autun). Il fut père de Pierre de Collasson, écuyer, qui épousa en 1730 Marguerite de Bressolles, grand-père de Louis-Aimé de Collasson, écuyer, né en 1737, capitaine de cavalerie, qui épousa en 1778 Marie-Ursule Chaumel, et bisaïeul d'Alexandre de Collasson, né en 1780.

M. de Collasson prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de la châtellenie de Murat, en Bourbonnais.

La famille de Collasson n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Châteaubodeau, de Bressolles, de la Saigne de Saint-Georges vers 1840 et 1896, Leroy de Chavigny 1867, de la Celle 1837, de Vélard 1904, etc.

COLLAVIER d'ALBISSY. Armes de la famille d'Albissy : *de gueules* (aliàs *de sable*) *à deux vires concentriques d'or ; au chef d'argent chargé d'une croix de sable.*

Famille de Provence.

François-Jean-Baptiste Collavier, né à Marseille en 1772, et Auguste-Nicolas Collavier, né à Montpellier en 1793, officier, furent autorisés, le premier par ordonnance du 2 juillet 1817, le second par ordonnance du 12 décembre 1818, à relever le nom de la famille d'Albissy.

Principale alliance : Ducup de Saint-Paul 1907.

La famille d'Albissy, ou Lialbissi, était originaire de Florence. Artefeuil, qui lui a consacré une courte notice dans son *Histoire héroïque de la noblesse de Provence,* dit qu'elle tenait dans cette ville un rang honorable ainsi qu'il conste par les certificats qu'elle en a apportés. Elle vint s'établir à Cassis, en Provence, dans la première moitié du xvii[e] siècle.

On trouve que, lors de la recherche de 1666, Antoine, Pierre et Nicolas de Lialbis, demeurant à Marseille, payèrent volontairement une amende de 50 livres pour avoir usurpé la qualification d'écuyer.

Jean-François de Lialbissy de Leure fut nommé le 27 avril 1685 un des cent gentilshommes de Sa Majesté ; il fut pourvu à la même date de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France. En vertu de cette charge il fut maintenu dans sa noblesse, le 11 juin 1698, par arrêt rendu à Aix de Cardin le Bret, premier président au Parlement; son fils, Louis d'Albissy épousa à Marseille une demoiselle de Garnier et n'en eut qu'une fille. Lors de la même recherche, Antoine d'Albissy, de Marseille, fut condamné par défaut comme usurpateur par jugement du même magistrat du 17 juillet 1697; Antoine Lialbissy, prêtre, docteur en théologie, et Joseph de Lialbissy, conseiller et procureur du Roi à Cassis, neveux de Jean-François, ayant été assignés, déclarèrent repousser la qualité de noble qui ne leur avait été donnée qu'à leur insu et, en conséquence, furent renvoyés de la poursuite par jugement du même magistrat du 11 juin 1698.

Antoine de Lialbissi, prêtre, docteur en théologie, et Jean d'Albissy, bourgeois du lieu de Marseille, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Marseille) : *de sable à deux vires d'or l'une dans l'autre.*

COLLET de la MADELÈNE. Armes : *de gueules à un lion d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'argent, brochant sur le tout.*

La famille Collet de la Madelène, complètement éteinte en 1900, appartenait à la noblesse du Comtat Venaissin. Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration.*

La famille Collet a eu pour berceau la petite ville de Camaret. Son auteur, Joseph-Pierre-Bernard-Elzéar Collet, né dans cette ville en 1754, était fils de Bernard Collet et d'Angélique Gasparin ; il fut pourvu en 1774 du grade de docteur en droit civil de l'Université d'Avignon qui, au Comtat Venaissin, conférait la noblesse au premier degré ; il fut nommé en 1783 premier consul de Carpentras et en 1789 trésorier

général de la province du Comtat Venaissin. Il était vice-président du tribunal civil de Carpentras quand il fut définitivement anobli, le 9 novembre 1816, par lettres patentes du roi Louis XVIII. Son fils aîné, Jules Collet, capitaine d'artillerie, fut tué en 1811 au siège de Saragosse. Le puîné, Joseph-François-Xavier Collet, né à Carpentras en 1775, colonel d'infanterie en 1821, maire de Carpentras, commandeur de la Légion d'honneur, marié à Mlle d'Olivier du Rouret, décédé en 1849, fut autorisé, par ordonnance royale du 21 août 1816, à joindre à son nom celui de : DE LA MADELÈNE, puis reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du roi Charles X du 7 juillet 1825. Il eut plusieurs fils qui moururent tous sans postérité. Deux de ces fils, Jules-Elzéar de la Madelène, né à Versailles en 1820, décédé en 1859, et Henri de la Madelène, né à Toulouse en 1825, décédé à la Madelène en 1887, furent des littérateurs distingués. La famille Collet de la Madelène s'est complètement éteinte avec leur sœur, Mme Barjavel, décédée à Carpentras en 1900.

COLLET de MESSINE. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1825) : d'*or à un cœur de gueules, posé en pointe, sommé de trois pensées au naturel et accompagné de quatre étoiles d'azur*.

La famille COLLET, ou COLLET DE MESSINE, appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie d'Issoudun, en Berry.

Jean Collet de Messine, prévôt de la prévôté royale d'Issoudun, épousa vers 1740 Florentine Marché. Leur fils, Jean-Baptiste Collet de Messine, né à Issoudun en 1741, fut anobli par lettres patentes en 1789 ; il fut dans la suite député de l'Indre à la Législative, en 1791, puis juge au tribunal civil de Bourges. Il avait épousé vers 1790 Mlle Tailhandier du Plaix. Il en eut un fils, Baptiste-Louis-Edme Collet de Messine, né en 1791, officier de la garde royale sous la Restauration, décédé à Bourges en 1870, qui fut maintenu dans sa noblesse par lettres patentes du 26 février 1825 et qui obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Celui-ci n'eut qu'une fille, Marie-Agathe, née à Paris en 1820, qui épousa en 1839 le vicomte Amys du Ponceau, décédé en 1878, frère de la duchesse de Luynes.

COLLET de LONGCHAMPS. Armes : d'*azur à une bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules*.

La famille COLLET DE LONGCHAMPS est originaire de Champagne. On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Dossiers bleus*.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par Caumartin, en 1667, en fait remonter la filiation à un Jean Collet,

écuyer, sieur de la Havetière et du Clos, qui avait épousé Catherine de Fochers et dont le fils, Eustache Collet, Sgr des mêmes domaines, épousa à Ouarque, en 1504, Jeanne de Pauru. Eustache Collet fut père de Jean Collet, sieur de la Havetière et du Clos, homme d'armes du Roi sous le duc de Bouillon, qui se maria en 1540, et grand-père de Noël Collet, Sgr des mêmes domaines, qui acquit en 1594 la seigneurie des Aulnois et qui épousa en 1593 Perrinne Barbin. Un M. Collet de la Havetière, de Caudebec, en Normandie, fut capitaine des gardes du cardinal de Richelieu. Vincent Collet, sieur de la Marre, lieutenant de Roi à Donchéry, Noël Collet, sieur de Morinville et du Ru, aide de camp du Roi, et Pierre Collet, sieur de Longchamps, capitaine des portes du Havre-de-Grâce, en Normandie, tous trois fils de Noël et de Perrinne Barbin, furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Le plus jeune de ces trois frères, Pierre, sieur de Longchamps, demeurant au Havre, fut encore maintenu dans sa noblesse le 21 septembre de la même année, sur preuves de quatre degrés, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Il fut vraisemblablement père d'un Pierre Collet, sieur de Longchamps, qui eut son blason enregistré à l'Armorial général de 1696 (registre de Montivilliers, en Normandie) : d'*azur à une tour d'argent sur un mont de même.*

Il a existé en Champagne des familles Collet, fort notables, qui protaient identiquement le blason de celle dont il vient d'être parlé et qui en étaient vraisemblablement des branches détachées à une époque inconnue.

L'une de ces familles, sur laquelle on trouvera des renseignements dans les *Dossiers bleus*, descendait de Nicolas Collet, bourgeois de Châlons en 1570 et 1584, dont le fils, Claude Collet, était en 1623 conseiller de la maréchaussée de Châlons. Pierre Collet, petit-fils de Claude, était en 1730 fixé aux colonies.

Antoine Collet, sieur du Quesnay, issu d'une autre famille, ou branche, fut anobli en mai 1668 pour services militaires. Sa veuve, Nicole Bergeot, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Reims) : d'*azur à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules.* Leurs enfants furent maintenus dans leur noblesse en 1698 par jugement de Larcher, intendant de Champagne.

Une famille Collet de Charmoy a appartenu à la haute bourgeoisie des environs de Joigny. N... Collet, Sgr de Charmoy, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à trois têtes et cols de lévrier d'argent, accolés de gueules, rangés en fasce et accompagnés de deux lambels d'argent, l'un en chef, l'autre en pointe.*

Charles-Louis Collet de Charmoy, Sgr de Richebourg, Malesherbes, etc., était au XVIIIe siècle conseiller du Roi, seul receveur des tailles de l'élection de Joigny. Son fils, Charles-Alphonse Collet de Charmoy, né à Joigny en 1756, mort dans la même ville en 1837, fut député de l'Yonne au Conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif.

COLLET de CANTELOU. Armes (d'après le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny et d'après les ouvrages contemporains de Rietstapp et de Bachelin-Deflorenne) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux molettes du même et en pointe d'une main d'argent.*

Famille de Normandie sur laquelle les renseignements font défaut.

Principale alliance : des Champs de Boishébert 1861.

La famille COLLET DE CANTELOU paraît être la même qu'une famille Collet, de la même province, qui portait les armoiries décrites en tête de cet article et qui a possédé la seigneurie des Bonnes, en l'élection de Falaise, et celles de la Ruaudière et de Boismont, en l'élection de Pont-l'Evêque. Cette famille fut maintenue dans sa noblesse le 24 août 1666 par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Elle descendait vraisemblablement d'un Guillaume Collet, de l'élection de Lisieux, que l'on trouve avoir été maintenu noble lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463.

Jean-Baptiste-Adrien de Collet, écuyer, sieur des Boves, fit enre-son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pont-l'Evêque).

Il a existé en Normandie plusieurs autres familles distinguées du nom de Collet.

L'une de ces familles a possédé, dans l'élection de Mortagne, les seigneuries d'Avillières, du Cormier, de la Touche, etc. Elle portait pour armes : d'*azur à trois fasces d'argent.* On trouvera sur elle quelques renseignements dans les *Dossiers bleus.* Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse, le 17 avril 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon. Ce jugement en fait remonter la filiation à un René Collet, écuyer, qui épousa Anne de Jacquelin par contrat du 8 septembre 1564 et dont le fils, Jacques, évidemment né d'un premier lit, épousa Marie de Leuré par contrat du 26 juin 1570. Louis, Jean-Antoine et Pierre Collet de la Davillière prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Perche.

Jean Collet des Costils, né en 1740 à Cheux (Calvados), d'une famille d'honorable bourgeoisie, était juge de paix à Valognes quand il fut élu député de la Manche au Conseil des Cinq-Cents. Il fut nommé préfet de la Manche après le 18 brumaire et mourut à Yvetot en 1827. Alphonse-Victor Collet des Costils, né à Caen en 1773, décédé en 1815, fut un chimiste distingué.

Une famille Collet était honorablement connue dès le XVII[e] siècle dans la haute bourgeoisie d'Alençon. Un de ses représentants, Joseph-Antoine Collet de Beauvais, fils de Gabriel Collet, sieur de la Berterie, Sgr haut justicier de la paroisse de Semallé, et d'Elisabeth Taillarda, fut pourvu vers le milieu du XVIII[e] siècle de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances. Il épousa à Alençon en 1761 Jeanne-Antoinette Clouet et mourut dans la même ville en 1765 à l'âge de 53 ans.

Louis-Jean-François Collet, chevalier de Saint-Michel, secrétaire du cabinet de la duchesse de Parme, fille du Roi, fut anobli par lettres patentes en avril 1756. Il portait les armes suivantes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de gueules à une bande d'argent chargée de trois roses de gueules ; aux* 2 *et* 3 *d'argent à une fasce de gueules accompagnée de trois croissants de même.*

COLLETTE de BAUDICOUR. Armes : *de gueules à dix losanges d'argent, posés* 3. 3. 3. 1, *et un lambel d'argent brochant sur les trois premiers losanges.*

Cette très honorable famille est originaire de Franche-Comté d'où elle vint au XVII[e] siècle se fixer dans l'Ile-de-France.

François COLLETTE, bourgeois de Versailles, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*or à un myrte terrassé de sinople, accosté en pal de dix abeilles d'azur, cinq de chaque côté; au chef de gueules chargé de deux colombes affrontées d'argent.*

M. Collette de Baudicour était en 1789 avocat au Parlement de Paris. Bien que non noble, il fut convoqué, à cause de son fief de la Grange du Veau, aux assemblées de la noblesse tenues à Meaux, mais ne s'y rendit pas.

Jean-Baptiste-Jacques Collette, né le 21 avril 1784, juge honoraire au tribunal de la Seine, et Louis-Joseph Collette, né à Paris le 2 février 1815, furent autorisés, l'un le 8 février 1860, l'autre le 21 août 1866 à joindre régulièrement à leur nom celui de : DE BAUDICOUR sous lequel leur famille était connue depuis plus d'un siècle.

Plus récement, M. Théodule Collette de Baudicour, marié vers 1865 à M[lle] de Pillon de Saint-Philbert, était conseiller à la Cour de Paris.

Principales alliances : de Ponton d'Amécourt, de Guestiers 1885, de Carheil 1891, de Pillon de Saint-Philbert, André de la Fresnaye, etc.

Un Jean Collette, de Gray, en Franche-Comté, fut anobli en 1605. Dans son *Nobiliaire de Franche-Comté,* M. de Lurion lui attribue les armoiries suivantes : d'*azur à trois étoiles d'or en chef et une montagne d'or en pointe surmontée d'une aigle du même.*

COLLEVILLE (de). Armes : *de gueules à un sautoir d'argent accompagné de quatre coquilles d'or.* — La famille de Colleville écartèle souvent ces armes des suivantes : d'*or à une fasce de gueules*[1]. — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE COLLEVILLE appartient à la noblesse de la Basse-Normandie. Elle ne doit pas être confondue avec la famille Lesueur de Colleville, de la même région, qui fut anoblie en 1594. On n'a pu se procurer sur elle que des renseignements insuffisants.

La famille de Colleville avait pour nom primitif celui d'Estienne qu'elle ne laissa tomber en désuétude qu'au XVIIIe siècle.

Collin Estienne, du lieu d'Anqueteville, et Jean Estienne de Heucqueville, tous deux domiciliés dans la sergenterie de Coutances, firent reconnaître leur noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463.

Jacques Estienne, âgé de 24 ans, ses frères mineurs, Charles et Alexis Estienne, demeurant avec lui à Heugueville, dans l'élection de Coutances, et leurs cousins, Georges et Guillaume Estienne, fils mineurs de Richard, marié en 1640 à Isabeau le François, demeurant à Vesly, en la sergenterie de Lessay, furent maintenus dans leur noblesse, le 17 avril 1667, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, comme issus d'une famille déjà maintenue par Montfaut en 1463.

Georges Estienne, écuyer, sieur de Longchamps ; Pierre Estienne, prêtre, curé de Monchaton ; et Charles Estienne, écuyer, sieur de la Carbonnière, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Carentan et de Coutances). Des messieurs de Colleville prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse des bailliages de Pont-Audemer, de Caudebec et de Montivilliers ; mais ils peuvent avoir appartenu à la famille le Sueur de Colleville.

Pierre-Laurent de Colleville, maréchal de camp, épousa vers 1840 Mlle Michel de Tharon.

[1] D'après le *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française* de M. de Mailhol, ces armoiries seraient celles d'une famille COLVILLE qui appartient à la noblesse d'Angleterre. On trouvera sur cette famille Colville beaucoup de renseignements dans les ouvrages de Burke. Cet auteur la fait descendre d'un Gilbert de Colleville, gentilhomme normand, qui accompagna Guillaume le Conquérant à la conquête de l'Angleterre. La souche est représentée par plusieurs branches. L'une de ces branches porte : d'*azur au lion rampant d'argent, chargé d'un lambel de gueules.* Son chef, sir Henry-Edward Colville, de Lulington, dans le comté de Derby, a épousé en 1886 une française, Mlle Richard de Préville.

Une autre famille Colville appartient à la noblesse écossaise. Elle porte pour armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent à une croix de sable,* qui est de Colville ; *aux* 2 *et* 3 *de gueules à la fasce échiquetée d'argent et de sable,* qui est de Lindsay. Son chef fut créé pair d'Ecosse en 1609 sous le titre de baron de Culross.

Estienne-Charles-Ferdinand, né en 1821, paraît avoir été connu le premier sous le titre de comte de Colleville. Il a été père de Ludovic, comte de Colleville, né en 1855, écrivain distingué, camérier de S.S., qui a eu plusieurs fils de son mariage avec Mlle d'Osmoy.

Principales alliances : de Brindejonc de Birmingham 1869, de Costalin, le Bœuf d'Osmoy 1881, etc.

Il avait existé en Normandie plusieurs familles distinguées du nom d'Estienne. L'une de ces familles avait pour auteur Jean Estienne, contrôleur des aides et tailles en l'élection d'Argentan, qui fut anobli par lettres de juillet 1588.

COLLIER (aujourd'hui **COLYER**) de la **MARLIÈRE**. Voyez : COLYER DE LA MARLIÈRE.

COLLIGNON d'ANCY. Armes (d'après Rietstapp) : d'*argent à un pal d'azur chargé d'un annelet d'or*.

Ancienne et honorable famille de Lorraine.

Nicolas Collignon, bourgeois de Metz, et Jean Collignon, capitaine des bourgeois de Metz, firent enregisirer à l'Armorial général de 1696 leurs armoiries telles qu'elles sont décrites en tête de cet article. Ernest COLLIGNON, né en 1825 à Ancy-sur-Moselle, plus tard général de brigade, demanda et obtint, par décret du 27 avril 1877, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : D'ANCY qu'avait déjà porté son père. Il avait épousé successivement Mlle de Malherbe et en 1881 Mlle le Breton de la Bonnelière. Ses deux fils, tous deux officiers d'infanterie, ont épousé en 1881 et 1882 deux sœurs, Mlles de Vaucouleurs de Lanjamet.

Le nom de Collignon, assez répandu en Lorraine, y a été porté par plusieurs familles distinguées dont quelques-unes paraissent avoir eu dans le passé, une origine commune.

Un Nicolas Collignon, mort, jeune encore, en 1708, était conseiller au Parlement de Metz.

La famille COLLIGNON DE VIDELANGE portait pour armes : d'*or à trois lions rampants de sable, allumés et lampassés de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent*. Elle descendait de Joseph-Pierre Collignon qui était vers le milieu du XVIIIe siècle conseiller du Roi et échevin de Metz. Joseph Collignon de la Ronde, fils du précédent, né à Metz en 1751, greffier en chef du Parlement de cette ville en 1776, fut anobli le 7 septembre 1817 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il fut père de Joseph-Pierre Collignon, qui fut autorisé, par jugement du tribunal de Metz du 17 février 1818, à joindre à son nom celui de : DE VIDELANGE, et grand-père de Charles-Alexis Colli-

gnon de Videlange, né en 1800, avocat, qui mourut à Saint-Mihiel en 1862 sans laisser de postérité.

Une famille de Collignon, originaire de Champagne, passée plus tard en Lorraine, a possédé les seigneuries de Pouilly, de Blignicourt, etc. Elle portait pour armes : *coupé : au 1 d'or à un lion issant de sable, lampassé de gueules ; au 2 de gueules au dextrochère de carnation, habillé d'azur, tenant un foudre de sable, accompagné au canton dextre inférieur d'un trèfle du même.* Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse en 1667 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne, après avoir justifié leur descendance de Christophe de Collignon, écuyer, Sgr de Chalette en partie, qui avait épousé Nicole Aubry et qui est mentionné dans des actes de 1533 et 1557. Samuel de Collignon, écuyer, Sgr de Pouilly, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Metz). La famille de Collignon était représentée au XVIII[e] siècle par deux frères : 1° Christophe de Collignon, né à Metz en 1693, capitaine au régiment de Piémont, qui épousa en 1731 Thérèse Gillet et qui en eut deux fils ; 2° Louis de Collignon, né à Metz en 1697, qui épousa Barbe Mazerulle et qui en eut quatre fils, nés à Pouilly en 1728, 1730, 1734 et 1736. C'est vraisemblablement à cette famille que l'on doit rattacher Agathe de Collignon, décédée en 1901, qui avait épousée en 1878 le comte Charles de Colbert-Turgis, décédé en 1898.

Edmond Collignon, conseiller d'État, obtint l'érection en comté de sa seigneurie de Malleloy par lettres patentes du duc de Lorraine du 19 mai 1724.

COLLIGNY (Thomas de). Voyez : THOMAS DE COLLIGNY.

COLLIGNY (Masson de). Voyez : MASSON DE COLLIGNY.

COLLIN de GÉVAUDAN. Armes : d'*azur à un sautoir d'argent chargé en cœur d'une aigle de sable au vol éployé et accompagné en pointe de trois tiges de lys d'argent mouvantes de la pointe.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux aigles.*

La famille COLLIN DE GÉVAUDAN descend de Pierre Collin, sieur des Guerriers, qui épousa en 1667 Antoinette des Haies, héritière de la seigneurie de Gévaudan, en la paroisse de Saint-Agnan, en Bourgogne. Ce Pierre Collin paraît devoir être identifié avec un Pierre-Hilaire Collin, Sgr des Guerriers, né le 28 août 1645 à Saint-Maurice de Paray, au bailliage de Saint-Pourçain, en Bourbonnais, décédé en 1733, qui fut pourvu de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des monnaies de Lyon. Il fut père de Gaspard Collin, Sgr de Gévaudan, qui épousa le 25 avril 1707 Mar-

guerite Badier de Verseille, grand-père de Claude-Joseph Collin, Sgr de Gévaudan, chevalier de Saint-Louis, qui épousa, en 1753, Mlle du Buysson de Douzon, et bisaïeul de François-Népomucène Collin de Gévaudan, chevalier de Saint-Louis, qui épousa Mlle de Champeaux. Le fils de ce dernier, Gustave Collin, né en 1814, fut connu le premier sous le titre de comte de Gévaudan qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Il épousa en 1840 Mlle Joly de Bévy et en eut une fille, Mme de Montangon, et trois fils. L'un de ceux-ci fut tué dans la guerre du Mexique, en 1864.

François-Joseph-Xavier-Népomucène Collin de Gévaudan, chef d'escadron au régiment des chasseurs de Lorraine, Sgr de Concley, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Nivernais. M. de Gévaudan prit également part aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais.

COLLIN de BAR de CIVRY et de BARISIEN. Armes : *tiercé en fasce : au 1 de sinople à l'aigle d'or accompagné en pointe d'un croissant montant d'argent; au 2 d'argent; au 3 de sable au lion léopardé d'or.* — La branche cadette porte en cœur l'écusson de la famille de Barisien : d'*azur chargé d'une rose d'argent, tigée et feuillée de même, boutonnée de gueules et liée d'un lacs d'or; au chef papelonné de trois pièces d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions d'argent.*

La Chesnaye des Bois a donné dans son *Dictionnaire de la noblesse* une généalogie fantastique de la famille Collin de Bar et de Barisien. Ce travail a été reproduit par Saint-Allais dans le tome III de son *Nobiliaire universel.* Ces auteurs font remonter la filiation à un Perrinet Collin, marié vers 1420 à Agathe-Guigonne de Capluque, qui aurait été anobli en 1413 par Jean, duc de Bourbonnais, et qui aurait été commis par Jacques, roi de Majorque, à la levée de plusieurs fiefs dans les vicomté et baronnie d'Aumelas. Dans la réalité, la famille Collin, originaire du Barrois, occupait déjà au commencement du XVIIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie de ce pays. Elle était représentée à cette époque par deux frères, Charles et Renaud Collin, fils de Charles Collin et de Charlotte Dervieux, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

On ne connaît pas à la branche aînée de principe d'anoblissement régulier. Son chef, Alexis-François Collin, étant allé se fixer dans l'Inde, épousa à Négapatnam, vers 1752, Nicole-Catherine Cordier, veuve Rivière. Alexis-Henri Collin de Bar, fils des précédents, né à Pondichéry en 1765, marié en 1792 à Mlle Malet, fille d'un lieutenant-colonel au régiment de Pondichéry, fut nommé en 1814 procureur

général près les Cours supérieurs de l'Inde. Il fut père de Jean Collin de Bar, né en 1797, qui fut connu sous le titre de comte de Civry, et grand-père de Pierre-Eugène Collin de Bar, comte de Civry. Celui-ci épousa Elisabeth-Wilhelmine, comtesse de Colmar, née en 1826, fille naturelle du dernier duc de Brunswick, décédé en 1880. Il en a laissé plusieurs enfants qui, à diverses reprises, ont fait des tentatives infructueuses pour rentrer en possession d'une partie de l'immense fortune léguée par le duc de Brunswick à la ville de Genève.

On trouvera une généalogie de la seconde branche dans le tome III des *Archives de la Noblesse* de Laîné. L'auteur de cette branche, Renaud Collin, prévôt d'Ancerville, en Barrois, avait épousé le 28 mars 1619 Louise de Barisien, fille unique de Nicolas de Barisien et issue d'une famille noble du Barrois. Il s'engagea par contrat de mariage à relever le nom et les armes de la famille de Barisien. Il fut également stipulé que, suivant les coutumes de Champagne et de Barrois, les enfants qui naîtraient de cette union relèveraient la noblesse de leur famille maternelle. Renaud Collin laissa deux fils, Jean et François Collin de Barisien. Ceux-ci furent autorisés le 29 juillet 1642, par sentence du bailliage de Bar, à succéder à la noblesse de leur mère, à charge pour eux de renoncer au tiers de la succession paternelle, ce qu'ils firent par acte du 5 novembre 1644. L'aîné d'entre eux, Jean, épousa en 1655 Claude Henry et en eut un fils, Jean Collin de Barisien, avocat, qui épousa en 1692 Philippe de Goviller et qui continua la descendance. Le puîné, Francois, prévôt d'Ancerville, eut un fils, Charles, né en 1660, qui entra dans les ordres et qui fut maintenu dans sa noblesse, le 22 février 1699, par jugement de Larcher, intendant de Champagne. Charles-François Collin de Barisien, lieutenant général civil et criminel au bailliage de Vézelise, fut maintenu dans sa noblesse, le 24 juillet 1782, par arrêt de la Chambre des comptes de Nancy. Il eut un fils, né en 1789, qui épousa en 1826 Mlle de Bicquilley, et une fille qui épousa en 1810 son cousin germain, Pierre Collin de Barisien. Charles-Auguste Collin de Barisien, fils de celui-ci, fut président du tribunal civil de Verdun.

Il a existé en Lorraine plusieurs autres familles nobles du nom de Collin, ou Colin. Deux de ces familles subsistaient en 1789, celle des Colin de Contrisson et celle des Colin de Bénaville.

La famille Colin de la Chapelle et de Contrisson avait pour auteur Jean Colin, maréchal des logis de la fauconnerie du Roi, gruyer de Magneville, demeurant à Vassincourt, qui épousa en 1674 Madeleine le Cornu, dame de la Chapelle, et qui fut anobli par lettres du 24 novembre 1701. Charles Colin de Contrisson, petit-fils de Jean, né à

Ligny en 1722, d'abord vicaire général d'Avranches, fut nommé en 1775 évêque de Thermopyles et mourut en 1789 au château de Contrisson. La famille Colin de Contrisson s'est éteinte avec une nièce de ce prélat, la baronne de Malvoisin, décédée en 1823. Jean-Antoine Colin, Sgr en partie de Contrisson, avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar.

La famille Colin de Benaville avait pour auteur Léopold Colin, conseiller au siège bailliager de Saint-Dié, qui fut anobli le 29 novembre 1725 par lettres du duc de Lorraine. Elle portait pour armes : d'*azur à un pélican dans son aire d'argent, l'estomac ensanglanté de gueules et nourrissant ses petits, aussi d'argent ; au chef de même chargé d'une croix ancrée de gueules*. Louis-Michel Colin de Bénaville, décédé en 1788, fut conseiller à la Cour souveraine de Lorraine et Barrois. Nicolas Colin de Bénaville, Sgr de Xoudailles, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Rozières.

COLLIN (de PLANCY).

Famille de haute bourgeoisie, originaire du bourg de Plancy, près d'Arcis-sur-Aube, en Champagne.

Edme-Aubin Collin, demeurant à Plancy, avait épousé Marie-Anne Danton, sœur du célèbre conventionnel. Leur fils, Jacques-Auguste-Simon Collin, né à Plancy le 28 janvier 1793, libraire à Paris, fut connu en littérature sous le non de Collin (de Plancy). Il avait épousé Mlle Pabran, née en 1790, qui fit paraître plusieurs romans sous le pseudonyme de Marie d'Heures. Leur petit-fils, Victor-Joseph Collin (de Plancy), né en 1853, a été ministre plénipotentiaire.

La seigneurie de Plancy appartenait au xviiie siècle à une famille Godart d'Aucour dont le chef fut créé comte de l'Empire en 1809 et dont les représentants actuels sont uniquement connus sous le nom de Plancy. Sur les réclamations du comte de Plancy, chef de cette famille, un jugement du tribunal civil de la Seine du 3 novembre 1906 a fait défense à M. Collin de faire suivre son nom de celui de : de Plancy. Ce jugement a été confirmé le 8 février 1908 par un nouveau jugement de la Cour d'appel de Paris.

La famille Collin de Sussy, complètement éteinte en 1875, était également originaire de Champagne. Elle portait pour armes : d'*azur à un caducée d'or*. Son auteur, Jean-Baptiste Collin, puis Collin de Sussy, né en 1750 à Sainte-Menehould, préfet et conseiller d'État sous le Consulat, ministre du commerce et des manufactures en 1812, pair de France pendant les Cent Jours, puis en 1819, décédé en 1826, avait été créé comte de l'Empire par lettres du 16 avril 1808. Jean-Henri Collin, comte de Sussy, fils du précédent, né à

Châlons en 1776, pair de France par droit héréditaire en 1827, mourut en 1837 laissant deux enfants : 1° Jean-Henri, comte de Sussy, directeur du musée des monnaies, décédé sans alliance en 1853 ; 2° Elisabeth-Fortunée, mariée au duc d'Otrante, décédée en 1875.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* des renseignements sur une famille Colin de l'Isle, également originaire de Champagne, qui portait pour armes : d'*argent à une bande d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or et accostée de deux cotices d'azur*. L'auteur de cette famille, Pierre Colin, Sgr de l'Isle, aide-major de la ville de Maubeuge, fut anobli en 1675 en récompense de ses services militaires. Il épousa en 1696 Mlle le Dieu et en eut deux fils, nés à Chalons en 1698 et 1700. L'aîné de ceux-ci, Pierre-Antoine Colin, Sgr de l'Isle, demeurant à Sainte-Menehould, épousa Marguerite Gueuvin et en eut deux fils, Toussaint et Pierre-Louis, nés à Châlons l'un en 1729, l'autre en 1733.

COLLIN de la MINIÈRE, de SOUVIGNY et de l'HORTET. Armes : d'*argent à un chevron de gueules accompagné de trois étoiles de même*. — La branche de Laminière charge son écu *d'une croix de Saint-Louis attachée au bas de l'écu par un ruban noué couleur de feu*. — La branche de l'Hortet porte : *de gueules à une bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux licornes*. — Devise : *Virtus et actio*.

La famille Collin est une des plus anciennes de la ville du Blanc, en Berry. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie complète dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*.

La filiation remonte à Pierre Collin, Sgr de Laminière, en la paroisse de Sacierge-Saint-Martin, qui acquit le 17 juin 1575 le fief de Chambort, dans la paroisse de Chazelet, et qui en rendit hommage le 14 mars 1576 au duc de Montpensier, Sgr d'Argenton. Claude Collin, Sgr de Laminière, fils du précédent, épousa en 1600 Marguerite Maubué et fut nommé, le 10 février 1607, contrôleur en l'élection du Blanc en remplacement de son beau-père. Il fut père de Pierre Collin, Sgr de Laminière, élu et contrôleur en l'élection du Blanc, décédé en 1655, qui épousa en 1634 Françoise Barraud, et grand-père de Louis Collin, Sgr de Laminière, capitaine au régiment de Royal-vaisseaux-infanterie, qui épousa en 1670 Catherine Jacquet des Ages et qui fut inhumé en 1712 en l'église Saint-Cyran du Blanc. Deux des fils de celui-ci, Louis Collin, Sgr de Laminiére, de l'Hortet, etc., président en l'élection du Blanc, lieutenant criminel et subdélégué de l'intendant, marié en 1703 à Anne Nicault, et François-Louis Collin de Laminière, chevalier de Saint-Louis, marié en 1724 à Marie

Dusal, décédé en 1765, furent les auteurs de deux branches.

Le chef de la branche aînée, Pierre Collin de Souvigny, né au Blanc en 1771, décédé en 1830 sans laisser de postérité, fut longtemps maire du Blanc et conseiller général de l'Indre. Son frère, Jean-Jacques Collin de Souvigny, né en 1774, inspecteur général des forêts, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général de la Vienne, décédé en 1821, avait épousé Mlle Mallet de Beauvais. Il en laissa deux fils : 1° Pierre-Ernest, né en 1801, inspecteur des forêts, marié en 1829 à Mlle Pays-Meslier, décédé en 1876, qui fut autorisé avec ses fils, par décret du 9 février 1870, à substituer au nom de Collin de Souvigny celui de Collin de l'Hortet; 2° André-Jules, né au Blanc en 1807, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage avec Mlle des Courtis de la Groye.

François-Louis Collin de Laminière, auteur de la branche cadette, fut père de Louis-François Collin de Laminière, né en 1730, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1813, et grand-père de Sylvain-Félix Collin de Laminière, né en 1769, chevalier de Saint-Louis, conseiller de l'arrondissement du Blanc pendant trente ans, décédé en 1842, dont la descendance subsiste avec distinction. Cette branche peut être considérée comme ayant été anoblie par le fait d'avoir produit trois générations de chevaliers de Saint-Louis.

La famille Collin a fourni dans ses diverses branches de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des subdélégués de l'intendant, des conseillers généraux de la Vienne et de l'Indre, etc.

Principales alliances : le Pellerin de Beauvais 1798, Fourcault de Pavant 1771, le François des Courtis de la Groye, Pays-Mellier 1829, de Châteaubodeau 1743, Girard de Vasson 1825, de Lespinay 1837, Aubépin 1860, Huard de Verneuil, Hérault de la Véronne, etc.

COLLIN de la BIOCHAYE. Armes : *d'azur à trois merlettes d'or, 2 et 1.*

La famille Collin de la Biochaye, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à la noblesse de l'ancien diocèse de Nantes, en Bretagne. Elle possédait dès 1350 le fief de la Briaye, situé dans la paroisse de Saint-Julien de Vouvantes.

On lui attribue d'ordinaire un Simon Colin qui, d'après un titre de la collection Courtois, se serait croisé en 1248. Le nom de ce gentilhomme n'a, du reste, pas été inscrit aux Salles des croisades du musée de Versailles.

La famille Collin (ou Colin) figura de 1513 à 1544 aux réformations et montres de la noblesse du diocèse de Nantes. Les jugements de maintenue de noblesse qu'elle obtint en 1680 et 1744 en font remonter la filiation à un Julien Collin, chevalier, Sgr de la Briaye et

d'Ardennes, capitaine de cent hommes d'armes, qui fonda en 1400 le prieuré de Sainte-Catherine, dépendance de l'église de Saint-Julien de Vouvantes, et qui s'en réserva la présentation pour lui et pour ses successeurs portant son nom. Julien Collin mourut l'année suivante et fut inhumé dans la chapelle de Sainte-Catherine où l'on voyait encore son tombeau au XVIIIe siècle. Il avait épousé Catherine de Saint-Didier. Leur fils, André Collin, Sgr de la Briaye, de la Herbetière et d'Ardenne, marié en 1415 à sa cousine Jeanne de Saint-Didier, fut du nombre des chevaliers qui comparurent le 22 juin 1420 aux revues de Raoul de Coetquen, maréchal de Bretagne. Robert Colin, sieur de la Briaye, fils du précédent, épousa en 1477 Clémence de Rocas. Il en eut deux fils, Julien et Jacques, qui partagèrent noblement sa succession par acte du 3 mai 1507 et qui furent les auteurs de deux branches.

Julien Collin, Sgr de la Briaye, de la Herbetière, etc., auteur de la branche aînée, épousa en 1508 Madeleine Jamet. Sa descendance s'éteignit avec deux frères, Julien et Amaury, qui périrent dans les guerres de Flandre et dont la succession fut partagée par acte du 10 février 1595.

Jacques Collin, auteur de la seconde branche, eut en partage la seigneurie de la Biochaye, située dans la paroisse de Saint-Julien de Vouvantes, et épousa, par contrat du 22 juillet 1510, Guillemette Huet, fille du seigneur de la Bellière. Cette branche eut à subir les vicissitudes de la fortune et son chef, Jacques Collin, sieur de la Biochaye, baptisé à Nantes le 5 juillet 1583, marié en 1612 à Françoise Macé, était simple procureur au Parlement de Bretagne. On trouve que, lors de la grande recherche des faux nobles, commencée en 1666, un Nicolas Colin de la Biochaye fut débouté de ses prétentions par arrêt du 28 octobre 1668 et condamné comme usurpateur à 400 livres d'amende. Ce Nicolas Colin de la Biochaye, passé sous silence par les généalogistes, était vraisemblablement un des fils de Jacques, qui précède. Pierre Colin, sieur de la Biochaye, né à Rennes en 1620, fils de Jacques et de Françoise Macé, marié à Paris en 1691 à Anne-Élisabeth de la Mouche, fille d'un prévôt des marchands, décédé dans la même ville en 1708, régularisa la situation nobiliaire de sa famille en se faisant recevoir d'abord en 1673 conseiller au Parlement de Metz, puis en 1680 conseiller au Parlement de Bretagne; il fit reconnaître sa noblesse le le 20 février 1680 par arrêt de la Cour des aides de Paris. Son fils, Pierre Collin, sieur de la Biochaye, né à Rennes en 1692, décédé dans la même ville en 1757, fut nommé en 1715 président des requêtes au Parlement de Bretagne. Il laissa lui-même trois fils : 1° Louis-François Collin, sieur de la Biochaye,

né à Rennes en 1721, président des requêtes au Parlement de Bretagne en 1746, décédé à Paris en 1777, qui continua la descendance; 2° Jean-Hyacinthe, vicaire général du diocèse de Léon, qui mourut à Jersey pendant l'émigration ; 3° Pierre-Auguste, brigadier des armées du Roi en 1778, dont le fils, Louis, né à Brest en 1770, fusillé à Quiberon en 1795, fit en 1785 des preuves de noblesse, conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Christian Collin de la Biochaye, né à Châteaubriant en 1750, fils aîné de Louis-François, fut reçu en 1778 président aux requêtes du Parlement de Bretagne ; il mourut à Rennes en 1813 laissant plusieurs enfants qui n'eurent pas de postérité. Son neveu, Pierre Collin de la Biochaye, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il mourut prématurément en 1828 laissant deux filles : 1° Bathilde, née à Nantes en 1823, mariée en 1841 à Joseph de Poulpiquet du Halgouet, décédée en 1905; 2° Marie, mariée en 1844 à Victor des Nétumières, décédée en 1901.

Principales alliances : de Saisy 1711, de Goyon, de Goulaine, Hay des Nétumières, de Poulpiquet du Halgouet, de Frédot du Plantys 1788, etc.

COLLIN de la CONTRIE. Armes : *parti : au 1 de gueules à une tour d'argent, maçonnée de sable ; au 2 d'or à un lion de sable tenant de la patte dextre une branche de lys au naturel.*

Cette famille est originaire du lieu de Saint-Hilaire des Landes, en Bretagne. Son auteur, Louis-Charles-René Collin de la Contrie, né en 1761 à Bazouge-la-Pérouse, au diocèse de Rennes, était fils de Basile-Guillaume Collin, procureur de la Ballue et sénéchal de Beauvais. D'abord avocat et sénéchal de la Ballue-en-Bazouge, il prit une part active aux guerres de la chouannerie, devint en 1795 agent général de l'arrondissement de Rennes et de Fougères pour l'armée catholique et royale, fut chargé en 1796 d'une mission à Londres, fut retraité sous la Restauration avec le grade de colonel, fut anobli le 14 décembre 1822 par lettres patentes du roi Louis XVIII et mourut en 1838 au château de Thiercent. Il laissait deux fils, Louis et Édouard-Julien Collin de la Contrie, ce dernier conseiller à la Cour d'appel de Rennes, qui ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants.

La famille Collin de la Contrie n'est pas titrée.

Principales alliances : de Lantivy du Trédion 1863, 1899, du Beaudiez 1889, Bréhier, Besnard de la Vieuxville, etc.

COLLIN de la BRISELAINE, de BOISHAMON et de la BELLIÈRE.

Armes : *d'argent à un chevron de sable accompagné de trois corneilles de même.* — Cimier : *un lion issant de sable, lampassé de gueules, tenant entre ses pattes la partie inférieure d'une lance d'or.*

Cette famille de Bretagne est distincte de celles auxquelles ont été consacrées les deux notices précédentes. Elle croit être originaire de l'Irlande et être une branche détachée à une époque reculée d'une famille Collins qui a appartenu à la noblesse du comté de Wexford. La tradition la fait descendre d'un Jean Collins qui serait venu d'Irlande se fixer à Saint-Malo dans le dernier quart du XVIe siècle et qui aurait épousé en 1580 Guillemette Eon. Toutefois il paraît établi aujourd'hui que la famille Collin était connue à Saint-Malo dès le XVe siècle. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler.

La souche s'est partagée en deux branches principales. On ne connaît à aucune de ces branches de principe d'anoblissement et leurs représentants ne firent pas reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

L'une de ces branches a possédé le domaine de la Briselaine, aux portes de Saint-Servan. Elle a donné à la fin du XVIIe siècle un hardi navigateur malouin. Elle s'est éteinte dans une famile Ameline (voyez ce nom) qui, par décret du 8 août 1873, a été autorisée à joindre à son nom celui de : Collin de la Briselaine.

L'autre branche, aujourd'hui seule subsistante, a possédé la seigneurie de Boishamon, dans la paroisse de Miniac-Morvan. Thomas Collin de Boishamon, né en 1728, fut capitaine de vaisseau de la Compagnie des Indes et chevalier de Saint-Louis. Alain-Thomas Collin de Boishamon était en 1783 trésorier de l'hôpital Saint-Yves, à Saint-Malo. Guillaume Collin de Boishamon, né en 1776, fut receveur municipal à Saint-Malo. Ingelmont Collin de Boishamon, décédé en 1880, fut recteur de Saint-Ideuc. La famille Collin de Boishamon ne doit pas être confondue avec la famille du Boishamon, d'ancienne noblesse de la même région, avec laquelle elle a, du reste, conclu une alliance en 1847.

Thomas Collin de Boishamon, mentionné plus haut, eut plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Jean Collin de Boishamon, né en 1763, capitaine d'artillerie au régiment de Besançon, décédé en 1839, fut l'auteur d'un rameau qui se distingua en joignant à son nom celui de son domaine de la Bellière, en Pleudihen. Il avait épousé à Saint-Malo, en 1802, Jeanne Hay. Il fut père d'Osmond Collin de la Bellière, né en 1805, maire de la Vicomté, décédé en 1882 au château de la Bellière, qui a laissé deux fils de son mariage, en 1841, avec Mlle du Bot de Bohal.

La famille Collin a fourni dans ses diverses branches de nombreux officiers.

Principales alliances : du Boishamon 1847, de France 1886, du Bot 1841, Lesage-Bullourde 1879, de Guéhenneuc, etc.

Il a existé en Bretagne une quatrième famille très marquante du nom de Collin. Cette famille portait pour armes : d'*argent à trois fasces de gueules et à la bande d'azur brochante*. Potier de Courcy lui attribue pour auteur un Pierre Collin, de la paroisse de Poullaoüen, dans l'évêché de Cornouailles, qui, en 1440, fut déclaré franc par lettres patentes du Duc. Thomas Collin, Sgr de Pouldras, en la paroisse de Plourioc, fut maire de Morlaix en 1567 et gouverneur du château du Taureau en 1568. Son fils, Thomas Collin de Pouldras, était en 1589 commissaire des jurats de Morlaix. Cette famille Collin ne put faire reconnaître ses prétentions nobiliaires lors de la grande recherche commencée en 1666 ; ses représentants furent déclarés usurpateurs par arrêt du 24 mars 1671 et condamnés comme tels à 400 livres d'amende. Elle fut plus tard maintenue dans sa noblesse, en 1701, par arrêt du Conseil d'État. Un de ses représentants, René Collin, sieur de Coatilan, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Morlaix).

COLLIN-DUFRESNE.

Famille de haute bourgeoisie du Dauphiné.

Un décret du 3 octobre 1874 a autorisé M. Jean-Baptiste-Médard Collin, né le 8 juin 1822 à Vizille (Isère), conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, chevalier de la Légion d'honneur, et son fils alors mineur à joindre à leur nom celui de Dufresne qui était celui de la famille de Mme Collin, femme de l'un et mère de l'autre.

COLLIN de la PERRIÈRE. Armes : *tiercé en bande : de sable à l'épée en pal d'or; d'or à trois aigles de sable, celui du chef au vol abaissé, celui du milieu éployé et chargé sur la poitrine d'un R d'or et celui de la pointe éployé, becqué et membré de gueules ; et d'azur au soleil rayonnant d'or, mouvant d'une mer de sinople.*

François-Gabriel-Jules Collin, né à Lyon le 21 avril 1779, colonel d'état-major, officier de la Légion d'honneur, reçut le titre personnel de baron par lettres patentes du roi Charles X du 16 avril 1830. Il fut dès lors connu sous le nom de Collin de la Perrière. Il avait épousé en 1819 Mlle Fouqueau de Pussy. Il en laissa un fils, Jean-Aymar Collin de la Perrière, né à Paris en 1820, receveur général des finances de 1874 à 1880, décédé en 1902.

Jean-Christian Colin, né à Pontarlier, retraité colonel de gendarmerie en 1823, officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris en 1835,

fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 septembre 1808. Il ne laissa qu'une fille, Émilie-Victorine, née en 1816.

COLLINET de la SALLE. Armes anciennes : d'*azur à une épée* (ou *fleuret*) *d'argent, garnie d'or, mise en pal.* — Armes actuelles (d'après le règlement d'armoiries de mai 1830) : *coupé : au 1 d'azur à une fasce d'argent, sommée de cinq pointes du même ; au 2 d'argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'une épée haute du même.* — Aliàs (d'après les *Archives de la Noblesse* de Lainé) : *parti : au 1 d'azur à deux fasces d'or surmontées d'une fleur de lys entre deux besants du même ; au 2 d'azur à une épée d'argent, garnie d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille Collinet de la Salle appartient à la noblesse de Lorraine. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois, dans les manuscrits de Chérin, dans le tome II des *Archives de la Noblesse* de Lainé, etc. On trouvera, en outre, dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs de ses membres firent au XVIII[e] siècle pour être admis à l'Ecole militaire.

Jacques Collinet, sieur de la Salle, natif de Longuyon, auquel remonte la filiation, était capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment de M. de Verduzan pour le service de Son Altesse quand il épousa, par contrat du 17 mai 1651, Jeanne Pierrot, fille d'un médecin d'Épinal. Ce même Jean-Jacques Collinet, dit la Salle, fut anobli le 18 septembre 1655 par lettres patentes de Nicolas-François, duc de Lorraine, usant de l'autorité souveraine pendant l'absence de son frère, le duc Charles IV. Ces lettres, conçues dans les termes les plus flatteurs, rappellent les services militaires que Jean-Jacques, entré dans l'armée comme simple mousquetaire, rendit pendant 22 ans et le dispensent de payer aucune finance. Elles furent entérinées le 7 octobre suivant en la Cour souveraine de Lorraine et Barrois, alors établie à Trèves. Jean-Jacques Collinet fut plus tard lieutenant-colonel et commandant les mousquetaires de Lorraine ; il mourut à Bitche en 1678. Ses deux fils, François Collinet de la Salle, lieutenant général civil et criminel au bailliage d'Épinal, et Charles Collinet de la Salle, avocat à la Cour souveraine, furent anoblis à nouveau le 16 juillet 1699 par lettres patentes de Léopold, duc de Lorraine. L'aîné de ces deux frères, François, épousa le 24 mai 1701 Agnès Sauvage, fille d'un procureur du Roi en la maitrise des eaux et forêts d'Épinal. Trois de ses fils, Charles-Joseph Collinet de la Salle, lieutenant général au bailliage d'Épinal, maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'État rendu à Lunéville le 28 février

1731, marié en 1725 à Madeleine Doridant de Bouzillon ; Claude-Antoine Collinet de la Salle, né à Épinal en 1705, capitaine au régiment d'infanterie de Nice, marié à Nancy en 1741 à Elisabeth du Bois, fille d'un conseiller au Parlement de Metz ; et Joseph-Gabriel Collinet de la Salle, Sgr en partie de Mortagne, avocat en la Cour, marié le 6 juillet 1749 à Marguerite Redoubté, furent les auteurs de trois grandes branches. Charles-Antoine Collinet de la Salle, fils unique de l'auteur de la branche aînée, épousa à Saint-Dié, en 1747, Catherine, fille du baron de Redoubté ; il en eut trois fils, Charles-Xavier, François-Antoine et Stanislas, qui furent déclarés gentilshommes par arrêt du Conseil d'État du 19 janvier 1758 et par lettres patentes du roi Stanislas du 19 avril suivant.

Le chef de la branche aînée est connu sous le titre de comte de la Salle. Un représentant de la troisième branche, Alain-Dieudonné Collinet de la Salle, né à Épinal en 1782, chef d'escadron des grenadiers à cheval de la garde royale, officier de la Légion d'honneur, reçut le titre personnel de vicomte par lettres patentes du roi Charles X du 8 mai 1830. Son fils, Edmond Collinet, connu sous le titre de comte de la Salle, épousa en 1844 Mlle de Saint-Priest dont il a laissé deux enfants.

La famille Collinet de la Salle, a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

MM. Charles Collinet de la Salle, Sgr de Frémy-Fontaine-la-Basse ; Collinet de la Salle, Sgr en partie de Faucompierre; et Collinet de la Salle de Bouzillon, Sgr en partie du Voir de Belmont, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Bruyères, en Lorraine.

Principales alliances : Roxard (de la Salle), de Rozières, du Houx, Redoubté 1747, 1749, de Bouvier, de Spada, de Ravinel 1798, de la Pallu, de Verc, Guignard de Saint-Priest d'Almazan 1844, de la Chaussée 1888, de Frédy de Coubertin 1873, du Poerier de Franqueville 1867, Lebègue de Girmont 1832, Martin de Marolles 1899, de Guéhenneuc de Boishue 1901, de Croy-Solre 1905, etc.

COLLINET de LABEAU de NIOCEL. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un croissant d'argent.*

La famille Collinet de Labeau et de Niocel, honorablement connue en Auvergne, tire sa noblesse de la charge de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Cour des aides de Clermont-Ferrand dont un de ses membres fut pourvu en 1751. Elle joint à son nom celui du château de Labeau, situé dans la commune de Saint-Simon, à quelques

kilomètres d'Aurillac, qui est encore aujourd'hui sa principale résidence.

Pierre-Joseph Colinet, conseiller du Roi, lieutenant criminel au bailliage d'Auvergne et siège présidial d'Aurillac, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

M. Collinet de Niocel était lieutenant criminel honoraire au présidial d'Aurillac quand il prit part, en 1789, aux assemblées de la noblesse du bailliage de Saint-Flour. M. Collinet de Labeau signa en 1791 l'acte de coalition de la noblesse d'Auvergne.

La famille Collinet de Labeau a fourni deux chevaliers de Saint-Louis, en 1780 et 1781.

Son chef est aujourd'hui connu sous le titre de baron de Labeau.

Principales alliances : de Verdal, Sclafer de Chabrignac, de Greils de Messillac, de Solan-Bethmale 1906, etc.

COLLIOT de la HATTAYS.

La famille Colliot, originaire du bourg de Piré, en Haute-Bretagne, est d'ancienne bourgeoisie. Ses membres se distinguaient les uns des autres au XVIIIe siècle en joignant à leur nom celui de leurs domaines de la Bussonnière, de la Galaiserie, de la Hattays, de Beaulieu, etc. Le colonel d'artillerie Colliot de la Hattays, né à Piré en 1788, décédé à Rennes en 1881, fut sous Napoléon III adjoint au maire de Rennes et conseiller général d'Ille-et-Vilaine.

COLLOMB d'ARCINE (de). Armes : *parti : au 1 d'azur à trois colombes d'argent, mal ordonnées ; au 2 de gueules à la tour d'argent.* — Cimier : *un bras armé de sable* (aliàs *d'argent*) *tenant une épée nue à la garde et poignée d'or, ayant à la pointe une étoile de même.* — Devise : *Deo duce, comite virtute.*

La famille de Collomb d'Arcine, éteinte dans les mâles en 1879, appartenait à la noblesse de Savoie. Le comte de Foras en a donné une généalogie dans son *Armorial de Savoie.*

Charles Collomb, capitaine d'arquebusiers à cheval, fut anobli le 20 février 1611, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes du duc de Savoie. Il mourut sur ces entrefaites avant d'avoir eu le temps de faire enregistrer ces lettres à la Chambre des comptes de Savoie. Il avait épousé le 23 juillet 1595 demoiselle Michelle Brunet, veuve de Gaspard de Thiollaz. Leur fils, Pierre Collomb, gendarme dans la compagnie du baron de la Serraz, marié à Peyronne Guyrod, obtint de la Chancellerie, le 11 avril 1617, des lettres patentes le restituant en temps pour faire enregistrer celles obtenues par son père en 1611. Il négligea, on ne sait pour quelle

raison, de remplir cette formalité et sa famille demeura non noble pendant plusieurs générations. Il fut père de noble et spectable Antoine Collomb, grand-père de noble et spectable François Collomb, avocat au Sénat de Savoie, et bisaïeul de noble François Collomb, qui épousa, le 15 juillet 1712, demoiselle Josèphe-Thérèse de Ferbos, fille du seigneur d'Arcine. Noble Joseph Collomb, fils des précédents, fut capitaine au régiment de Tarentaise ; il recueillit par héritage la seigneurie d'Arcine et en obtint l'investiture en 1776. Il se fit accorder le 26 mai 1786 des lettres patentes le restituant en temps pour l'enregistrement des lettres obtenues par ses ancêtres en 1611 et 1617, lettres qu'il fit dûment enregistrer le 7 juin suivant. Il avait épousé le 16 novembre 1780 Louise-Péronne de Thiollaz. Il en eut six fils : 1° Joseph, né en 1780, sous-préfet en France, décédé en 1869, qui épousa en 1830 M[lle] du Buat, décédée à Tours en 1884, et qui n'en n'eut que deux filles, M[mes] de Tarragon et de Perthuis ; 2° Jean-François-Emmanuel, maréchal de camp au service du roi de France en 1828, démissionnaire en 1830, commandeur de la Légion d'honneur, créé comte le 7 mai 1842 par lettres du roi de Sardaigne, décédé en 1865, qui épousa M[lle] de Vesins et qui en eut, outre deux filles, un fils, Ferdinand, tué à l'ennemi devant Strasbourg le 2 septembre 1870 sans avoir été marié ; 3[e] François, décédé en 1870, qui n'eut que deux filles, la comtesse de Vignet et M[me] Dorroz ; 4° Louis, né en 1789, major général de cavalerie, qui mourut en 1879 ne laissant que trois filles de son mariage, en 1824, avec M[lle] de Livron ; 5° Jean-François, colonel de cavalerie, qui mourut à Genève en 1874 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M[lle] de Planchamp de Cluses, décédée en 1881 ; 6° Georges-Alexis, chanoine d'Annecy, décédé en 1834.

Principales alliances : de Thiollaz 1786, du Buat 1830, de Perthuis 1871, de Lévezou de Vesins 1829, de Tarragon 1856, de Vouges de Chanteclair 1872, de Vignet, de Livron 1824, Capré de Mégève, de Constantin de Magny 1812, etc.

COLLONGE (Gaillard de). Voyez : Gaillard de Collonge.

COLLONGUE (d'Avon de). Voyez : Avon de Sainte-Colombe et de Collongue (d').

COLLOT d'ESCURY. Armes : d'*azur à un chef d'argent chargé d'une molette de sable.* — La branche fixée en Hollande porte : d'*azur à la fasce d'argent chargée d'une molette de sable.*

On trouvera dans la *France protestante* de Haag beaucoup de renseignements sur la famille Collot d'Escury, aujourd'hui fixée en

Hollande. Cette famille est originaire de la Haute-Picardie où, d'après Haag, elle aurait possédé au XVIe siècle une seigneurie d'Escury, près de Noyon. Le même auteur mentionne un Ginon Collot (marchand ?), qui vivait en 1411. Jean Collot était en 1531 homme d'armes des ordonnances du Roi sous le commandement du connétable Anne de Montmorency. La famille Collot d'Escury embrassa la Réforme. Son chef, David Collot, étant venu se réfugier à Vitré, en Bretagne, y épousa en 1583 Françoise-Philippe de Villoris ; il se remaria en 1606 à Marie Lenoir et mourut dès 1612 laissant deux fils en bas âge. Il possédait, aux portes de Vitré, un domaine auquel il donna le nom d'Escury, ou de l'Ecurie. Il possédait aussi une seigneurie de Landauran, dans la paroisse de Saint-Aubin-des-Landes.

Philippe Collot de Landauran, fils aîné de David, rentra dans le giron de l'Eglise catholique. Il épousa vers 1638 Marie Le Coq de la Plesse et en eut onze enfants qui furent baptisés à Vitré de 1639 à 1653. Un de ses fils, Jacques, né en 1647, épousa Agnès de Gennes et en eut lui-même cinq enfants qui furent baptisés à Vitré de 1681 à 1686. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse en 1699 par jugement de l'intendant de Bretagne et paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution. Un de ses représentants était en 1780 commissaire des guerres à Rennes.

André Collot, sieur de l'Ecurie, en Vitré, né en 1610, second fils de David, resta attaché à la religion protestante ; il fut nommé en 1653, en récompense de ses services militaires, gentilhomme servant de la chambre du Roi et obtint en 1675 des lettres patentes de confirmation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin ; il se réfugia en Hollande lors de la révocation de l'Edit de Nantes et mourut à Nimègue en 1686. Il avait épousé en 1640 une demoiselle de la Primaudais et en avait eu deux fils dont l'aîné, Daniel, le suivit en exil et dont le second, officier au régiment d'Auvergne, fut tué en 1674 à la bataille de Senef. Daniel Collot d'Escury avait épousé, le 19 mai 1677, Anne-Catherine de la Valette, héritière de la seigneurie de la Touche, en Touraine. Il fut major au service du roi d'Angleterre et mourut à Dublin en 1714. Son fils, Henri Collot, né à la Touche en 1682, fut capitaine dans l'armée hollandaise et épousa, le 23 octobre 1715, Jeanne-Gertrude Swerts. Il fut le grand-père de Robert Collot d'Escury, décédé en 1834, qui fut créé baron par diplôme du roi des Pays-Bas du 14 janvier 1816. Le baron Henri Collot d'Escury, neveu du précédent, littérateur distingué, a été président de la seconde chambre des Etats généraux et conseiller d'Etat. Il est décédé en 1848 laissant plusieurs enfants de son mariage avec Ida-Cornélia van Raes.

La famille Collot d'Escury n'a aucun rapport avec celle de Jean-Pierre Collot, receveur général des finances, ancien directeur de la Monnaie, qui fut anobli par lettres du 18 novembre 1815. Celui-ci était né en 1774 à Montpellier, où son père était simple marchand droguiste. Il épousa une sœur du baron Lajard et en eut un fils qui mourut en 1872 sans avoir été marié. Il eut aussi trois filles dont l'aînée, décédée en 1859, épousa successivement le comte de Vaudreuil et le marquis de Radepont, dont la seconde épousa en 1831 le comte de Saint-Aignan et dont la troisième, décédée en 1895, épousa le marquis de Lillers.

Une famille DE COLLOT DE SAULX, en Lorraine, portait pour armes : d'*azur à deux dards d'or passés en sautoir, acérés et empennés d'argent, les pointes renversées, surmontés d'un alérion aussi d'argent, coupé d'or à un tertre de sinople mouvant de la pointe*. Elle avait pour auteur Gérard Collot, avocat à la Cour, qui fut anobli le 12 mars 1663 par lettres du duc de Lorraine. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que César-Auguste de Collot, né en 1766 à Saulx, en Barrois, fit en 1776 pour être admis à l'École militaire. Charles-Louis de Collot, Sgr de Saulx, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc.

COLMET-DAAGE (ou **d'AAGE**) et de **SANTERRE**. Armes : *de..... à une comète de .....* (?)

La famille COLMET appartient à la vieille bourgeoisie parisienne.

Un de ses membres acquit en 1738 une étude de procureur au Parlement de Paris ; M. Colmet de Santerre en acquit une en 1769.

La famille Colmet est représentée de nos jours par deux rameaux qui se distinguent par les surnoms d'Aage et de Santerre.

Elle a fourni un doyen de la Faculté de droit de Paris (Gabriel-Frédéric Colmet-Daage, né à Paris en 1813), des avocats de grand mérite, des magistrats, des avoués, un conseiller à la Cour des comptes, etc.

Principales alliances : du Breuil-Hélion de la Guéronnière, Rozée d'Infreville 1891, Billebault du Chaffault 1903, etc.

COLNET (de). Armes : d'*argent à un bras de gueules, vêtu d'argent, mouvant du côté de l'écu vers la pointe, la main ayant un gantelet d'or, portant sur le poing un faucon au naturel, becqué et membré d'or, chaperonné de gueules et accosté de deux branches de fougère de sinople*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*.

La vieille famille de gentilshommes verriers qui donne lieu à cette

notice est originaire du Hainaut d'où elle vint, vers le milieu du xve siècle, se fixer dans l'élection de Guise, en Haute-Picardie. On trouvera des généalogies de la famille DE COLNET dans les manuscrits de Chérin et dans l'*Armorial général de d'Hozier* (registre supplémentaire publié de nos jours par la maison Firmin-Didot).

Ces travaux font remonter la filiation à maîtres Jean et Collard Collenet, père et fils, verriers de la verrerie de Fontaine-l'Evêque, qui adressèrent le 8 mars 1467 une requête au duc de Bourgogne, comte de Flandre et d'Artois, palatin de Hainaut ; dans cette requête Jean et Collard demandaient, tant en raison de leur qualité de nobles qu'à cause de leur négociation de verrerie, exercée par eux en chef, à jouir avec leurs femmes, leurs enfants, leurs valets et serviteurs du droit de franchise dans lequel on voulait les troubler. Sur le vu de cette requête, ils obtinrent du Duc, au cours du même mois, des lettres les confirmant dans leurs privilèges de verriers de ladite verrerie qu'ils tenaient de leurs prédécesseurs de temps immémorial. Collard eut d'une alliance inconnue un fils nommé Gilles. D'après les travaux mentionnés plus haut, le sieur Gilles de Colnet, écuyer, maître du four à verre de Barbançon, aurait épousé demoiselle Caton de Romzée par contrat passé le 12 janvier 1517 devant notaire au pays de Liége. Mais une note conservée dans les *Carrés d'Hozier* apprend que ce contrat de 1517 est faux. Nicolas de Colnet, écuyer, fils de Gilles de Colnet, écuyer, maître du four à verre de Barbançon, aurait épousé demoiselle Catherine Vieuxmayeur par contrat passé le 13 mai 1535 devant notaire à Beaumont. Une note des *Carrés d'Hozier* apprend que ce contrat de 1535 est également faux. Nicolas mourut en 1572. Il laissait deux fils, Louis et François. L'aîné de ces deux frères, Louis de Colnet, écuyer, demeurant au four à verre de Barbançon, épousa, par contrat du 5 janvier 1565, qu'une note conservée dans les *Carrés d'Hozier* dit être faux, demoiselle Marguerite de Behaigue, fille de sieur Jean de Behaigue, maître de forges, demeurant en sa maison au bourg de Solre-le-Château. Le puîné, François, épousa Catherine de Pochet. Ces deux frères furent les auteurs de deux branches qui se subdivisèrent en un certain nombre de rameaux. Plusieurs de ces rameaux se sont perpétués jusqu'à nos jours.

La famille de Colnet fit enregistrer le 17 novembre 1661 au greffe de l'élection de Guise ses titres de noblesse remontant à l'année 1461. Elle fut maintenue dans sa noblesse le 12 décembre 1667, sur preuves remontant à 1520, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons. Léonard-François de Colnet, sieur de Longchamps, issu de la seconde branche, fut encore maintenu dans sa noblesse, le

8 juillet 1716, par arrêt rendu à Paris des commissaires généraux députés par le Roi pour la recherche des faux nobles.

Albert-Emmanuel de Colnet, écuyer, Joseph de Colnet, écuyer, Enguerrand de Colnet, écuyer, sous-lieutenant des chasses de S. A. R. en la forêt de Laigue, Charles de Colnet, sieur de la Charperie, gentilhomme, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registres de Maubeuge, d'Avesnes, de Noyon et de Guise).

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que plusieurs représentants de la famille de Colnet firent au XVIIIe siècle pour être admis à l'Ecole militaire.

Le chevalier de Colnet, lieutenant retiré de la cavalerie de Sa Majesté Catholique, et Joseph de Colnet, écuyer, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bailleul. M. de Colnet prit part cette même année à celles tenues à Laon..

Charles-Maximilien de Colnet du Ravel, né en 1768 à Mondrepuy, en Picardie, libraire à Paris, rédacteur à la *Gazette de France*, décédé en 1832, fut un publiciste distingué.

La famille de Colnet n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, un conseiller général du Nord en 1852, etc.

Principales alliances : de Foucault, de Beffroy 1868, d'Hennezel 1756, 1719, de Witasse de Thézy 1884, de Romance 1808, d'Hespel 1911, de Francqueville 1910, Coppens, etc.

COLOMB, ou COLLOMB, d'ARCINE (de) : Voyez : COLLOMB D'ARCINE (de)

COLOMB de la TOUR (de), en Velay. Armes : d'*azur à trois colombes d'argent*, 2 *et* 1, *becquées et membrées de gueules; au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or*.

La famille DE COLOMB est très anciennement connue en Velay. M. de la Roque mentionne, dans son *Armorial du Languedoc*, un Jean Colomb, damoiseau, qui, le 13 des calendes de mars 1308, rendit hommage à l'évêque du Puy pour sa terre des Brousses. M. Villain, qui a donné une généalogie des Colomb du Velay dans le tome Ier de sa *France moderne*, croit que ce Jean Colomb vint de Guyenne s'établir à Montfaucon, en Velay, et en fait le petit-fils d'un Jean de Colomb, Sgr de la Mure, qui fut maire de Bordeaux en 1251. D'après ce même auteur, Jean de Colomb aurait eu deux fils dont l'aîné, Jean-Melchior, aurait continué la lignée en Velay et dont le second, Guillaume, se serait fixé en Bresse par son mariage avec Antoinette de la Salle et aurait été l'auteur de la famille de Colomb de la Salle. Il sera dit quelques mots de cette famille de Colomb de la Salle, qui a

occupé un rang distingué dans la noblesse de Bresse, à la fin de la notice consacrée à la famille de Colomb d'Ecotay, rapportée à la suite, que l'on a voulu également lui rattacher.

La souche était représentée en Velay à la fin du xvie siècle par trois branches dont on connaît mal le point de jonction. D'après le travail de M. Villain, ces trois branches auraient eu pour auteurs trois frères, Claude, Jean et François, qui vivaient au commencement du xvie siècle et qui auraient été les fils d'un François de Colomb sur lequel on ne sait rien.

M. de la Roque a donné dans l'*Armorial du Languedoc* une généalogie de la première branche, dite des seigneurs de Montregard. Il en fait remonter la filiation à un Claude de Colomb dont le fils aîné, Jean, écuyer, Sgr de Fourneaux et de Pailiers, épousa le 30 janvier 1557 Françoise de Faure, héritière de la seigneurie de Montregard, et dont le second fils, Aimar, était en 1554 archer de la garde du Roi. Jean de Colomb, Sgr de Trèches, Cogr de Montregard, au diocèse du Puy, petit-fils de Jean, épousa le 28 mai 1628 Catherine de la Faye. Son fils, Hector-Henri de Colomb, Sgr des mêmes domaines, fut maintenu dans sa noblesse par jugement des commissaires des francs-fiefs après leur avoir représenté que, lors de la grande recherche de 1666, il avait déjà produit devant M. de Bezons, intendant, mais que la fin de la commission l'avait empêché d'avoir arrêt. Il fut le dernier représentant de sa branche et fit son testament en 1695 en faveur du chef de la troisième branche, aujourd'hui seule existante. Il avait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre du Puy).

La seconde branche s'éteignit avec François de Colomb, Sgr de Combres, Cogr de Saint-Haon, docteur en droit, conseiller du Roi, marié en 1565 à Gabrielle de Pollalion, et avec son fils qui périt dans un combat à l'âge de 19 ans en novembre 1591.

L'auteur de la troisième branche, François de Colomb, se fixa au Puy en 1510. M. Villain lui attribue pour fils un François de Colomb, Sgr de la Tour-Daniel, premier consul du Puy en 1593, qui épousa en 1583 Gabrielle de Ferrand et qui mourut centenaire en 1647. L'arrière-petit-fils de celui-ci, François de Colomb, Sgr de la Tour-Daniel, second président au présidial du Puy, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut nommé le 4 mai 1657 chevalier de Saint-Michel. D'après M. Villain il aurait été maintenu dans sa noblesse en 1671 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son nom ne figure pas cependant sur la liste des gentilhommes du Languedoc maintenus par ce magistrat que M. de la Roque a donnée dans son *Armorial du Languedoc;* mais on sait que cette liste est incomplète.

François de Colomb fut connu le premier sous le titre de baron de la Tour-Daniel. Il fut père de François-Armand de Colomb, baron de la Tour et de Beauzac, premier président au présidial du Puy de 1698 à 1738, qui épousa en 1684 Françoise de Vocance et dont la descendance subsiste.

La famille de Colomb a fourni un grand nombre de consuls et de présidents au présidial du Puy, des officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, etc.

Principales alliances : de la Rochelambert 1712, Jourda de Vaux 1758, de Vertamy, Borel d'Hauterive 1766, Calemard 1799, Richoud 1798, de Rostaing 1800, de Morgues de Saint-Germain 1830, de Goys 1825, de Combres 1732, etc.

COLOMB d'ECOTAY (de) en Forez. Armes : d'*azur à trois colombes d'argent, becquées et membrées de gueules*, 2 *et* 1 ; *au chef d'argent chargé d'une étoile de gueules*.

La famille DE COLOMB D'ECOTAY, très anciennement connue en Forez, revendique une origine commune avec la famille précédente dont les armoiries ont beaucoup d'analogie avec les siennes. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin.

Jean de Colomb, auquel remonte la filiation suivie, consentit une obligation pécuniaire le 29 octobre 1585, donna une investiture comme seigneur direct le 22 juin 1598 et est rappelé comme défunt dans le contrat de mariage de son fils Antoine, passé le 6 octobre 1608. Il figure dans ces trois actes avec la qualification de noble, mais pas avec celle d'écuyer. Quand, en 1789, ses descendants demandèrent à se faire maintenir dans leur noblesse d'extraction, on voulut l'identifier avec un noble Jean de Colomb, demeurant à Montfaucon, au diocèse du Puy, qui épousa demoiselle Françoise Faure par contrat du 30 janvier 1557 et qui appartenait à la famille précédente. Une généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin attribue à Jean de Colomb quatre enfants : 1° Antoine, qui continua la descendance ; 2° Pierre, dont on ignore la destinée ; N..., qui épousa Antoine Dalles, docteur et avocat de Montfalcon ; 4° N..., qui épousa Claude Brunon. Antoine de Colomb épousa, par contrat du 6 octobre 1608, demoiselle Isabeau de la Fayette, fille de noble Christophe, Sgr dudit lieu, citoyen de la ville de Saint-Didier, au diocèse du Puy ; il obtint le 7 octobre 1631 un congé en qualité d'homme d'armes dans la compagnie d'ordonnances de M. d'Halincourt, marquis de Villeroy ; il se remaria, par contrat passé à Saint-Étienne le 3 février 1632, à Antoinette Saulze, veuve de monsieur maître Jean Mosnier, avocat au Parlement. Il est qualifié noble dans le contrat de mariage de 1608,

écuyer, sieur de Chambaud, dans le congé de 1631, et enfin écuyer, sieur de Chambaud, homme d'armes de la compagnie du sieur d'Halincourt dans le contrat de mariage de 1632. Son fils, monsieur maître Antoine de Colomb, avocat en Parlement, épousa Jeanne Monier par contrat du 31 novembre 1645. Il est qualifié procureur du Roi en l'élection de Saint-Étienne dans une donation que lui fit son père le 20 février 1650 et dans deux testaments qu'il fit le 13 janvier 1683 et le 14 septembre 1684. Il s'était remarié en 1673 à Mlle d'Allier, fille d'un procureur du Roi auBourg-Argental. Il fut père de noble Jean de Colomb, sieur d'Ecotay, avocat en Parlement, qui épousa le 16 novembre 1700 Thérèse de Mayol, fille du lieutenant général au bailliage de Bourg-Argental, et grand-père de noble Christophe de Colomb, sieur d'Ecotay, président en l'élection de Saint-Etienne, puis maire de cette ville, qui épousa d'abord en 1728 Jeanne Chovet, puis vers 1760 Marie-Augustine d'Odde de Trior. Celui-ci laissa deux fils : 1° Antoine-Jean de Colomb d'Ecotay, né en 1729, président en l'élection de Saint-Étienne, qui épousa en 1752 Mlle Vincent, fille d'un échevin de Saint-Étienne, et qui en eut une nombreuse postérité ; 2° François de Colomb d'Écotay, né du second lit en 1763, officier de la compagnie des Indes, qui épousa à l'île de France en l'an III Mélanie Lenormand et qui en eut deux fils.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle la famille de Colomb d'Écotay chercha à s'agréger à la noblesse. Deux des fils d'Antoine-Jean, né en 1729, dont il a été parlé plus haut, Antoine de Colomb, Sgr d'Écotay, né en 1758, capitaine au régiment de Beauce-infanterie, et Jean-Claude de Colomb de Marsabrier, né en 1767, marié dans la suite à Mlle Bardel, obtinrent le 18 février 1788 des officiers de l'élection de Saint-Étienne un certificat attestant qu'eux et leurs aïeux avaient toujours été qualifiés nobles et n'avaient jamais été soumis à la taille. L'année suivante MM. de Colomb d'Écotay demandèrent au Conseil d'État de les maintenir dans leur noblesse d'extraction. Chérin fils, chargé d'examiner leur requête, émit un avis très défavorable. La famille de Colomb d'Écotay ne figure pas au nombre de celles qui prirent part cette même année aux assemblées de la noblesse du Forez. Elle compte encore des représentants.

On trouve que feu Jean Colomb, marchand de Saint-Etienne, et Madeleine Dallier, veuve d'Antoine Colomb, avocat en Parlement, eurent leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : Chovet (de la Chance) 1728, de Mayol 1700, d'Odde de Trior, Mathévon de Curnieu 1681, d'Emmerez de Charmoy, Marrier d'Unienville 1822, de Chappuis de Maubou, Domet de Mont 1906, etc.

Une famille DE COLOMB D'HAUTEVILLE a appartenu à la noblesse du Lyonnais. Elle portait pour armes : d'*azur à trois colombes d'argent, becquées et membrées de gueules, 2 et 1*. Elle paraît avoir eu pour berceau le Velay et avoir eu dans un passé éloigné une origine commune avec celle des Colomb de Montregard et de la Tour et avec celle des Colomb d'Écotay. Elle conclut, du reste, en 1673 une alliance avec la première de ces familles. M. de Jouvencel en a donné une généalogie détaillée dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789*. Jehan Colomb, Sgr du Coing, auquel remonte la filiation, épousa Catherine Chapelle par contrat passé à Saint-Didier-la-Seauve le 2 juin 1541 et fit son testament le 22 septembre 1575. Il fut père de Jehan Colomb, Sgr du Coing et d'Hauteville, qui épousa le 10 février 1579 Claude Mosnier, grand-père de Denis de Colomb, écuyer, Sgr du Coing, homme d'armes de la compagnie d'ordonnances de M. d'Halincourt, marquis de Villeroy, qui épousa en 1612 Rose Dallez, et bisaïeul de Louis de Colomb, écuyer, Sgr du Coing et de l'Harbret, qui épousa d'abord en 1642 Claude de Luzy-Pélissac, puis en 1673 Marie-Florie de Colomb de Montregard. Jean-Baptiste de Colomb, Sgr d'Hauteville, conseiller du Roi en l'élection de Saint-Étienne, subdélégué de l'intendant dans cette ville, épousa en 1747 Marie-Anne Chovet de la Chance, sœur de Mme de Colomb d'Écotay. Son fils, Pierre-François Colomb d'Hauteville, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon, fut nommé en 1791 député de Rhône et Loire à la Législative et fut pendant la période révolutionnaire administrateur de ce département. Joseph-Antoine de Colomb de Gaste, né en 1787, fils du précédent, fut le dernier représentant mâle de sa famille. Il mourut au Coing en 1859 laissant une fille unique, Mme de Brunel de Bonneville, née en 1820, dont les enfants ont joint à leur nom celui de la famille de Colomb.

On a cherché à rattacher les familles de Colomb de Montregard et de la Tour, de Colomb d'Ecotay et de Colomb d'Hauteville et de Gaste à une famille DE COLOMB DE LA SALLE qui a appartenu à la noblesse de la Bresse. Cette famille portait pour armes : d'*azur à trois colombes d'argent, 2 et 1*. On trouvera sur elle des renseignements dans l'*Histoire de la Bresse et du Bugey* de Guichenon, dans les *Dossiers bleus*, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1876, etc. Elle avait eu pour berceau le village de Baugé, aujourd'hui Baugey, près de Macon. Son premier auteur connu, Claude de Colomb, vivant en 1350, laissa deux enfants : 1° Guy Ier, Sgr de la Salle de Manzia, marié à Michelle de Seyturier, qui fit son testament en 1450 et qui continua la descendance ; 2° Pierre, qui fut chancelier d'Amé de Savoie et archevêque de Tarentaise. Guy II de Colomb, Sgr de la Salle, fils de

Guy Ier, fut conseiller d'Etat du comte de Savoie et son trésorier général en Piémont. Sa descendance s'éteignit avec son arrière-petite-fille, Polixène de Colomb, dame de la Salle, qui épousa Jean de Cheminaut, Sgr de Vernus, en Maconnais.

François de Colomb, que l'on croit avoir été un cadet de la famille de Colomb de la Salle, vint en 1460 se fixer à Audance, en Vivarais. Il fut père de Floris de Colomb, châtelain d'Audance, et de Gilbert de Colomb qui alla faire souche à Annonay. Gabriel de Colomb, arrière-petit-fils de celui-ci, décédé à l'âge de 60 ans en 1679, était conseiller du Roi au bailliage d'Annonay. Il paraît avoir été le dernier représentant de sa famille.

La famille de Colomb de Bleysol, en Rouergue, portait pour armes : *de gueules à trois colombes d'argent, 2 et 1*. Son auteur, Bernard Coulomb, de Bordeaux, ayant pris le parti des Français, dut venir se réfugier en Rouergue où il acquit la seigneurie de Cransac. Il fut trésorier du domaine du Rouergue et fut chargé en 1360 par les États de ce pays de porter au dauphin Charles la somme de 6 000 moutons d'or pour le rachat du roi Jean. Il reçut, en récompense de ce service, des lettres patentes de noblesse. Sa descendance donna à la ville de Villefranche un certain nombre de consuls et s'éteignit au commencement du xviiie siècle.

COLOMB d'HAUTESERRE (Boulet de) : Voyez : Boulet de Colomb d'Hauteserre.

COLOMB (de), en Quercy. Armes de la branche aînée, dite des seigneurs de Saint-Thamar, éteinte en 1874 : *de gueules à deux chevrons d'or accompagnés en pointe d'une colombe d'argent ; au chef cousu d'azur chargé d'un croissant montant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.* — Armes de la seconde branche : d'*azur à un chevron d'or accosté de deux étoiles, surmonté d'un croissant et accompagné en pointe d'une colombe, le tout d'argent.* — Le rameau des seigneurs du Theil et d'Hauteserre a aussi porté : d'*azur à une colombe* (aliàs *un aigle*) *essorante d'argent, membrée et becquée de gueules, volant au flanc dextre de l'écu.* — Couronne : de *Marquis*.

La famille de Colomb appartient à la noblesse du Quercy où elle est connue par actes depuis 1467. Elle avait pour nom primitif celui de Coulom et paraît avoir eu dans le passé une origine commune avec une famille Coulon de Labrousse et de Lagrandval, encore existante, qui est anciennement connue en Périgord.

Noble homme Amanieu, ou Amant, (Amantius) Coulom, auquel le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1667 par M. de Fortia fait remonter la filiation suivie, fit son testament le

26 juin 1506 devant de Labrousse, notaire. D'après un tableau généalogique conservé au Cabinet des Titres il aurait épousé vers 1460 Jeanne de Gibrada et aurait eu pour fils cadet Amanieu de Coulomb qui fonda en 1530 le couvent des Jacobins de Bordeaux. Jacques, aliàs Antoine, de Coulom, fils aîné d'Amanieu, ou Amand, le testateur de 1506, vint se fixer à Figeac, en Querçy. D'après le tableau généalogique mentionné plus haut, il aurait épousé vers 1500 Louise Renaud et aurait fait son testament en même temps qu'elle, en 1550. Ses deux fils, Jean et Antoine de Coulom, ou de Colomb, furent les auteurs de deux grandes branches.

Le chef de la branche aînée, Antoine de Coulomb, Sgr de Martellet et du lieu de Saint-Thamar, fut maintenu dans sa noblesse le 9 juillet 1667 par jugement de M. de Rabasteins, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux, après avoir justifié sa filiation depuis son bisaïeul, Jean Coulon, vivant en 1520. Il avait épousé en 1647 Anne de Péresse. Leur fils, noble Thomas de Colomb, Sgr de Saint-Thamar, marié en 1687 à Françoise d'Escayrac, fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 18 mars 1700 par jugement de Legendre, intendant de Montauban. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Figeac). Joseph et Thomas de Colomb de Saint-Thamar, nés au diocèse de Cahors en 1769 et 1771, firent en 1785 des preuves de noblesse pour être admis à l'Ecole militaire. Cette branche s'est éteinte en 1874.

L'auteur de la seconde branche, Antoine de Coulom, fils à autre Antoine, épousa demoiselle Hélène de Pounard par contrat passé le 7 février 1543 devant Artiges, notaire. Il est qualifié noble verrier dans un contrat de vente qu'il passa le 20 juin 1544. Il laissa trois fils, Pierre, Sgr du Theil, Gilbert, Sgr de Favars, et Jacques, Sgr de Puyblanc, qni furent les auteurs de trois rameaux.

Pierre de Coulon, Sgr du Theil, auteur du premier rameau, épousa Antoinette de Scorraille par contrat du 20 mars 1583. Il eut deux fils dont l'aîné, Jacques de Coulom, Sgr du Theil et de la Fleur, épousa, le 1er juin 1623, Jeanne Robert et continua la descendance et dont le second, Antoine de Colomb, Sgr d'Hauteserre, en la paroisse de Cieurac, décédé sans postérité en 1682, fut un écrivain distingué. Abraham de Coulom, sieur de la Combe, un des fils de Jacques, était âgé de 34 ans et résidait dans sa terre du Theil, sur le territoire de la paroisse de Siran, en l'élection d'Aurillac, quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 5 avril 1667, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Le chef de ce rameau, Jean-Baptiste Colomb d'Hauteserre, prit part en 1789, d'après M. de Barrau, aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche-de-

Rouergue. Son fils, Jean-François de Colomb d'Hauteserre, né en 1781, fut le dernier représentant mâle de son rameau et n'eut que trois filles de son mariage, en 1808, avec Sophie Dostas. L'une de ces filles, Amélie, épousa en 1835 M. Isidore-Adrien Boulet qui, par décret du 4 décembre 1868, fut autorisé à ajouter à son nom celui de la famille de Colomb d'Hauteserre.

Le second rameau, dit des seigneurs de Favars, fut maintenu dans sa noblesse par jugements de 1698 et de 1700. Un de ses représentants, Auguste Colomb, a été autorisé, le 16 avril 1897, par jugement du tribunal civil de Figeac, à faire précéder son nom de la particule DE, portée par ses ascendants avant la Révolution.

Jacques de Coulomb, ou de Colomb, Sgr de Puyblanc, auteur du troisième rameau, épousa en 1589 Cécile de Laurencie. Son descendant, Jean-Joseph de Colomb, Sgr de Puyblanc, épousa en 1752 Ursule de Boutaric. Celle-ci était veuve quand elle prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors. Elle eut deux fils : 1° Benoit de Colomb, colonel d'artillerie, directeur de la manufacture d'armes de Saint-Étienne, qui mourut en 1822 sans laisser de postérité mâle; 2° Jean-Augustin de Colomb, chevalier, Sgr de Puyblanc, colonel d'infanterie, décédé en 1837, qui eut deux fils de son mariage avec Mlle Bessière. La famille de Colomb a été particulièrement illustrée par l'aîné de ces fils, Louis-Isidore de Colomb, né à Figeac en 1823, général de division, commandant du cinquième corps d'armée, marié en 1855 à Mlle Léoni. Jean-Augustin de Colomb, frère du général, a été colonel d'infanterie.

La famille de Colomb a fourni dans ses diverses branches des officiers de grand mérite, des gentilshommes verriers, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Cornély, de Scorraille, de Boutaric, de Chargères, etc.

COLOMB de BATTINE (de). Armes : *tiercé en fasces de gueules, d'or et de sable, l'or chargé de trois colombes rangées d'azur, péries en merlettes et becquées de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux levrettes.* — Devise : *In fédelta finira la vita.*

La famille DE COLOMB DE BATTINE a eu pour berceau la Cote-Saint-André, en Viennois. Guy Allard, Chorier et le marquis de Rivoire de la Batie lui ont consacré dans leurs Nobiliaires du Dauphiné des notices malheureusement bien courtes. Borel d'Hauterive lui a aussi consacré un article dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1876. Le premier de ces auteurs affirme qu'elle est connue par titres depuis l'an 1380. Chorier en fait remonter la filiation à Ianin Colomb, vivant en

1407, qui eut d'Antoinette de Mencie, dite de Pichon, un fils nommé Rémond. Gabriel de Colomb était en 1585 capitaine de 200 hommes de pied. Un de ses descendants, Claude de Colomb, était sous Louis XIV capitaine d'une compagnie franche pour la garde du château de Démont, en Piémont, François de Colomb, sieur de Batines, frère du précédent, fut maréchal des logis de la compagnie des grands mousquetaires du Roi et gouverneur d'Ourchies, dans les Pays-Bas.

François de Colomb, sieur de Batines, de la Cote-Saint-André, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Grenoble).

La famille de Colomb de Battine dut se réfugier à l'étranger pendant la Révolution. A son retour d'émigration, elle alla se fixer d'abord à Versailles, puis au château des Aiguebelles, près du Lude, dans le Maine. César-Léopold de Colomb, connu sous le titre de comte de Battine, né à Nancy en 1811, décédé au Mans en janvier 1875, avait épousé en 1833 Mlle de Courcival. Il en laissa un fils unique, Rodolphe, comte de Battine, né en 1837, qui ne lui survécut que quelques mois et qui fut le dernier représentant mâle de sa famille.

COLOMB de BATTINE. Armes inconnues.

Cette seconde famille Colomb de Battine, aujourd'hui éteinte, croyait avoir eu dans un passé éloigné une origine commune avec la précédente. Elle occupait avant la Révolution un rang honorable dans la bourgeoisie du Haut-Dauphiné.

Jean Collomb, ou Colomb, avocat en la Cour, fils de N... et de Marguerite Escalier, épousa vers 1780, Julie-Catherine de Taxis. Leur fils, Jean-Cyrus Collomb, ou Colomb, né à Gap en 1782, procureur au tribunal civil de Marseille en 1814, avocat général à la Cour royale d'Aix, député des Hautes Alpes de 1815 à 1816 et de 1822 à 1831, décédé dans sa ville natale en 1835, fut anobli et créé vicomte, sur promesse d'institution de majorat, par ordonnance du roi Charles X du 13 mai 1829. Il avait épousé Marie-Françoise Blanc. Il en eut, entre autres enfants, une fille, Mme Maurice Boscary, décédée à Grenoble en 1864, et deux fils. L'un de ceux-ci, Paul, connu sous le titre de vicomte de Battine, né à Gap en 1811, dissipa ses biens, se fit libraire et après bien des aventures alla mourir à Florence en 1855. L'autre, Jules-Michel Colomb, connu sous le titre de baron de Battine, était conseiller à la Cour de Lyon et chevalier de la Légion d'honneur quand il épousa à Lyon, en 1869, Mlle Chatel.

COLOMBANI de NIOLO. Armes (d'après l'*Armorial corse* du comte

Colonna de Cesari-Rocca) : *de... au serpent de... rampant au pied d'une tour de...*

La famille Colombani est anciennement connue en Corse. D'après une communication faite par ses représentants au comte Colonna de Césari-Rocca, elle aurait obtenu, en 1454, une reconnaissance de noblesse; on ne dit pas de quel gouvernement.

La famille Colombani ne figure, en tout cas, ni au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse lors de la grande recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de la Corse, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'île. Elle n'a pas non plus reçu de titre des divers gouvernements qui se sont succédés en France depuis la Révolution.

Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Fénis du Tourondel, Dargent.

COLOMBE (Lyautey de). Voyez : Lyautey de Colombe,

COLOMBE (Trapaud de). Voyez : Trapaud de Colombe.

COLOMBE de la CHAPELLE d'APCHIER (Morel de la). Voyez : Morel de la Colombe de la Chapelle d'Apchier.

COLOMBEAU (Adenis du). Voyez : Adenis du Colombeau.

COLOMBEL (de). Armes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée en chef de deux colombes affrontées d'argent et en pointe d'une bisse, ou couleuvre, affrontée du même.* — L'écu timbré *d'un casque d'or orné de ses lambrequins.* — Cimier : *une colombe issante, entourée d'une gloire d'or.* — Supports : *deux lévriers.*

La famille de Colombel appartient à la noblesse de la Haute-Normandie.

Son auteur, Jean Collombel, ci-devant procureur-syndic de la ville de Rouen, fut anobli par lettres patentes du roi Henri IV données à Paris en janvier 1598 et vérifiées le 22 juin 1611 en la Chambre des comptes de Normandie ; il paya un supplément le 4 novembre 1610. Ce Jean Collombel était vraisemblablement parent d'un Guillaume Collombel, l'un des six conseillers du Roi, échevins de la ville de Rouen, qui fut anobli par lettres patentes du roi Henri III données à Rouen en juin 1588 et vérifiées le 1er août suivant en la Chambre des comptes de Normandie. Jean Collombel, anobli en 1598, avait épousé Jeanne de la Haye. Il en eut plusieurs enfants qui obtinrent en 1614 des lettres de surannation. L'un de ses fils, Pierre Colombel, conseiller au présidial de Rouen, marié le 24 avril 1608 à Catherine de la Chesnaye, fut père de Pierre Colombel, avocat en Parlement,

marié à Anne Perdrix, et grand-père de Jean-Baptiste de Colombel demeurant à Caumont, dans l'élection de Pont-Audemer, qui fut maintenu dans sa noblesse le 4 février 1667 par jugement de M. de la Guillonnière, intendant de Rouen. Depuis cette époque la famille de Colombel demeura possessionnée à Caumont.

Guillaume Collombel, avocat du roi au bureau des finances et chambre du domaine à Rouen, probablement issu d'une branche collatérale, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *d'argent à trois colombes d'argent, becquées et onglées de gueules, deux en chef et une en pointe.*

C'est peut-être aussi à une branche collatérale de la famille de Colombel qu'appartenait le peintre Nicolas Colombel, né en 1646 à Sotteville, près de Rouen, décédé à Paris en 1717.

Le chevalier de Colombel prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Pont-Audemer. Son fils fut longtemps maire de Caumont.

La famille de Colombel n'est pas titrée.

Principales alliances : Pantin de la Guère, d'Aleyrac 1880, de Soye 1892, le Picard 1895, de Valori 1906, etc.

Le nom de Colombel, assez répandu en Normandie, y a été porté par plusieurs familles de haute bourgeoisie qui étaient distinctes de celle dont il vient d'être parlé.

L'une de ces familles était fixée à l'Aigle. Un de ses représentants, Porcien Colombel du Bois-au-Lard, né à l'Aigle en 1730, rapporteur du point d'honneur au bailliage de Verneuil, puis négociant dans sa ville natale, fut élu député aux États généraux de 1789 par le Tiers-Etat du bailliage d'Alençon. Un autre, Louis-Jacques Colombel de la Rousselière, né à l'Aigle en 1738, président au grenier à sel de cette ville, fut député de l'Orne à la Convention où il vota la mort du Roi sans sursis. Il fut plus tard député du Nord au Conseil des Cinq-Cents et mourut à Verneuil en 1816.

M. Alexis-Albert-Gauthier Colombelle, compositeur de musique, demanda inutilement, le 30 mai 1853, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Garaudé sous lequel il était connu et qu'il avait toujours porté.

COLOMBET (de). Armes : *d'azur à une colombe d'argent, onglée et becquée de gueules.* — Devise : *Simplicitas.*

La famille de Colombet appartient à la noblesse du Gévaudan. On trouvera d'importants fragments de sa généalogie dans les *Dossiers bleus* et dans l'*Armorial de la noblesse de Languedoc* de M. de la Roque.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par M. de Bezons en fait remonter la filiation à Antoine de Colombet dont le fils, Jean de Colombet, Sgr de la France, épousa Anne Brotin par contrat du 6 juin 1546. Antoine de Colombet, écuyer, Sgr de la France, fils de Jean, fut capitaine commandant pour le Roi dans la ville de Langogne, en Gévaudan, et épousa Philippe Jeanis par contrat du 16 décembre 1600. Son fils, noble Etienne de Colombet, Sgr de Maumont et de la Violette, bailli de Langogne, épousa le 5 septembre 1632 Claude Blachère. Il fut père de noble Jean de Colombet, écuyer, Sgr de Malmont, demeurant à Langogne, qui épousa, par contrat du 24 février 1668, Gabrielle de Bazalgette, remariée dans la suite à Antoine de Gaude de Loubeyrac, et qui fut maintenu dans sa noblesse le 5 novembre de la même année par jugement souverain de M. de Bezons, intendant du Languedoc, grand-père de noble Vital de Colombet, Sgr de Laudos, en Velay, de Lesperon, en Vivarais, et du Mazel, maire de Langogne, qui épousa, par contrat d'avril 1706, Jeanne d'Hilaire de Chazeaux, dame de Benetes, en Gévaudan, et bisaïeul de Joseph-Elzéar de Colombet, chevalier, Sgr de Landos, lieutenant au régiment du comte d'Eu, qui épousa au Puy Marie Galand et qui en eut douze enfants, tous nés au Puy.

M. de Colombet, officier au régiment de Vexin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy.

Anatole-Joseph de Colombet, né en 1833, maire de Langogne, conseiller général de la Corrèze, fut élu député de la Lozère à l'Assemblée nationale, en 1871, puis sénateur du même département en 1875; il avait épousé Mlle Perin de Daron dont il a eu trois filles.

La famille de Colombet n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Framond, de Bazalgette, d'Hilaire, Durand de Fontmagne 1889, de Verdelhan des Molles 1893, de Vérot 1903.

La vieille famille languedocienne dont il vient d'être parlé a souvent été confondue avec une famille Colombet, ou de Colombet, qui a appartenu à la noblesse de Franche-Comté. Cette dernière famille portait pour armes : d'*azur à trois colombes d'argent*. Elle était originaire des Pays-Bas où elle portait le nom de Poulx et d'où elle vint se fixer à Salins au cours du XVIe siècle. Elle remontait par filiation à Humbert Poulx, demeurant à Salins, qui avait épousé Blanche Colombet et dont le fils, Antoine Poulx, dit Colombet, était en 1582 capitaine pour le roi d'Espagne d'une compagnie d'infanterie wallonne. François Colombet, avocat à Saint-Amour ; Jean-Philibert Colombet, chanoine de l'église de Saint-Amour ; Joseph-François

Colombet, bourgeois de Saint-Amour; Claude-Louis Colombet et Jacques Colombet, chanoine de Saint-Michel de Salins, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Ignace-François Colombet fit reconnaître sa noblesse d'extraction le 28 juillet 1739 par arrêt du Parlement de Besançon. Il épousa en 1741 Marie-Louise du Montet dont il eut deux fils. Le chevalier Colombet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Franche-Comté.

Une famille de Colombet a appartenu à la noblesse de Bourgogne. Elle portait pour armes : *de gueules* (aliàs *d'azur*) *à un sautoir d'or accompagné de quatre coquilles d'argent* (aliàs *d'or*). MM. Beaune et d'Arbaumont, dans leur *Noblesse aux États de Bourgogne*, lui attribuent pour auteur un André de Colombet, fils d'un conseiller au Parlement de Grenoble, qui vint se fixer en Auxois à la fin du XVI[e] siècle et qui y acheta la baronnie de Gissey-le-Vieux. La famille de Colombet produisit deux capitaines de Flavigny, fut admise aux États de Bourgogne en 1632 et fut maintenue dans sa noblesse en 1669, sur preuves remontant en 1563, par jugement de l'intendant Bouchu. Deux de ses membres, François de Collombet, écuyer, Sgr de Gissé-le-Viel, lieutenant-colonel au régiment d'Anjou-cavalerie, et Alexandre Collombet, écuyer, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Semur).

Claude Colombet, né en Forez d'une famille de condition modeste, fut reçu en 1636 conseiller au Parlement de Paris et fut anobli par sa charge. Il mourut en 1669. Il laissa deux fils : 1° André, Sgr de Bourbaudouin, qui épousa Marie Beder, fille d'un régent de la faculté de médecine, et qui en eut un fils ; 2° Etienne, chevalier de Saint-Louis, écuyer ordinaire du Roi, qui épousa Catherine Cantarini et qui en eut également un fils, Albert.

COLOMBIER (Bureau du). Voyez : BUREAU DU COLOMBIER.

COLOMBIER (Chosson du). Voyez : CHOSSON DU COLOMBIER.

COLOMBIER (Lasné du). Voyez : LASNÉ DU COLOMBIER.

COLOMBIER (Lecomte du). Voyez : LECOMTE DU COLOMBIER.

COLOMBIERS de BOISMARMIN (Thomas des). Voyez : THOMAS DES COLOMBIERS-FOURNIER DE BOISMARMIN.

COLOMBY (Jolivet de). Voyez : JOLIVET DE COLOMBY.

COLOMÈS de JUILLAN. Armes (d'après l'*Histoire religieuse de la Bigorre*, de M. Bascle de Lagréze, page 423) : *écartelé : aux* 1 *et* 4

d'azur à la main apaumée d'argent; aux 2 et 3 d'azur à une tour d'or, maçonnée de sable; sur le tout d'azur à une colombe d'argent. — Aliàs : *de... à trois mains apaumées de...*

La famille Colomès a eu pour berceau la petite ville de Vic, en Bigorre, où son nom est connu depuis le xve siècle. Elle est vraisemblablement la même que celle d'un abbé Colomès qui écrivit vers 1735 une *Histoire de la province et comté de Bigorre*, publiée en 1886 par M. l'abbé Duffau, curé de Saint-Jean de Tarbes. Elle entra dans l'ordre de la noblesse par l'acquisition qu'un de ses membres fit, en 1727, de Roger-César de Castelnau de Coarraze du droit d'entrée aux États de Bigorre que celui-ci possédait comme seigneur de Juillan. M. Germain Colomez, capitaine au régiment de Bourbon, figure, en effet, en 1761 sur le rôle des vocables aux États de Bigorre, mais avec droit de simple entrée.

M. Colomès-Juillan fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse de la sénéchaussée de Bigorre ; il fit défaut.

Jean-Samson Colomès de Juillan, né à Vic en 1768, fils de Germain, était capitaine de la garde d'honneur quand il fut élu en 1810 candidat de l'arrondissement de Tarbes au Corps législatif ; il ne fut pas admis à siéger.

Charles-Joseph Colomès de Juillan, né à Tarbes en 1799, décédé en 1870, fut député des Hautes-Pyrénées sous la Monarchie de Juillet.

La famille Colomès de Juillan est aujourd'hui près de s'éteindre.

Principale alliance : de Fiancette d'Agos.

COLOMIÈS de GENSAC (de). Armes d'Henri-Joseph Colomiès, capitoul en 1719 : d'*azur à un chevron d'or chargé de trois roses de gueules et accompagné de trois croisettes d'argent.*

La famille de Colomiès de Gensac tire sa noblesse du capitoulat de Toulouse.

Pierre Colomiès, bourgeois, fut capitoul en 1687 ; Joseph-Henri Colomiès, avocat, exerça les mêmes fonctions en 1719.

Joseph Colomiès de la Réole fut de 1722 à 1755 conseiller au Parlement de Toulouse.

Jean-François de Colomiès-Montbrun, Sgr de Gensac-Savès, chevalier de Saint-Louis, fut convoqué en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Comminges, tenues à Muret.

La famille de Colomiès a conservé jusqu'à nos jours la terre de Gensac, près de Lombez, dans le département du Gers.

Son chef est connu sous le titre de comte de Gensac.

Principales alliances : de Bastouilh, Pérez.

Le nom de Colomiès a été porté en Béarn par plusieurs familles distinguées.

MM. de Jaurgain et de Dufau de Maluquer ont donné dans leur *Armorial de Béarn* une généalogie de celle de ces familles qui a possédé la seigneurie de Jossans. Ils en font remonter la filiation à Sans de Colomiès qui épousa, par contrat du 5 décembre 1574, Guirautane de Pulputu, du lieu de Moncayrolle, en Soule, et dont le fils, Charles de Colomiès, marchand à Oloron, épousa d'abord en 1625 Marguerite de Forbet, puis en 1631 Gratianne d'Andichon. Pierre de Colomiès, fils de Charles et de sa seconde femme, avocat au Parlement de Navarre, marié en 1657 à Jeanne de Casamayor, acquit le 20 mars 1666 de la famille de Périsser la domengeadure de Jossens, située à Bezing, pour laquelle il fut admis aux États de Béarn le 22 novembre 1670. Son fils, Pierre de Colomiès, Sgr de Jossens et de la maison noble des Casteras, abbé lay d'Osse, marié en 1697 à Suzanne de Batsalle d'Espoey, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à la tour d'argent, maçonnée et ajourée d'une porte et de deux fenêtres de sable; aux* 2 *et* 3 *de gueules à un lion d'or*. Il eut une fille, Marie, héritière de la domengeadure de Jossens, qui épousa à Oloron, en 1728, noble Théophile-Cyprien de Bordenave, baron d'Abère. Sans de Colomiès, auteur de la famille de Colomiès de Jossans, eut un frère qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Goès.

COLONGES de CÉNAC (de). Armes : *de sable à trois bandes d'or, au lion couronné de même brochant sur le tout ; au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

La famille DE COLONGES DE CÉNAC est anciennement connue en Rouergue. M. de Barrau ne lui a consacré qu'une assez courte notice dans ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue :* mais on trouvera sur elle de très intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres.

Le jugement de maintenue de noblesse qu'elle obtint en 1700 de l'intendant Legendre en fait remonter la filiation à noble Guillaume de Colonges qui épousa, par contrat du 23 janvier 1536, demoiselle Guillemine de Cadillac, fille d'un lieutenant général de la vicomté de Carladez, au siège de Mur-de-Barrez. Guillaume de Colonges fut un des douze conseillers en la sénéchaussée de Rouergue qui furent nommés par François Ier, en 1537. Son fils, monsieur maître Jean de Colonges, sieur de Cénac, fut autorisé à lui succéder dans sa charge par lettres patentes du roi Charles IX du 22 octobre 1566. Il épousa, par contrat du 3 août 1567, Marguerite d'Ardenne, fille de sire Jean-Humbert

d'Ardenne. Celle-ci était veuve quand elle fit son testament à Villefranche le 5 décembre 1588. Par cet acte elle institua légataire universel son fils aîné, Guillaume, et légua à son fils cadet, maître Jean de Colonges, docteur et garde-scel au présidial de Rouergue, la charge de conseiller audit siège et garde-scel vacante par la mort de son mari. Ce fut un autre de ses fils, Folcrand, qui continua la lignée. Celui-ci est appelé dans la plupart des actes monsieur maître Folcrand Colonges, marchand, consul de Villefranche. Il se qualifie conseiller du Roi en l'élection de Villefranche dans son testament, daté du 22 septembre 1645. Par cet acte il institua héritier universel son fils, monsieur Joseph de Colonges, conseiller du Roi, président de l'élection du Rouergue. Joseph avait épousé Jeanne de Campmas. Ce fut son fils, noble Jean de Colonges, Sgr de Cénac, président en l'élection du Bas-Rouergue, qui obtint le 22 mai 1700 de Legendre, intendant de Montauban, le jugement de maintenue de noblesse dont il a été parlé plus haut. Ce jugement fut rendu sur le vu d'une ordonnance de maintenue qui avait été rendue en faveur d'un oncle à la mode de Bretagne de l'obtenteur, Jean-Jacques de Colonges, Sgr de Laurière et de Bilhorgues, président au présidial du Rouergue, chef d'un rameau qui est aujourd'hui éteint. Jean de Colonges, Sgr de Cénac, avait épousé Louise de Bouffard; il en eut une fille, qui épousa en 1694 Etienne de Bancalis, lieutenant particulier en l'élection de Villefranche, et un fils, Alexis, qui continua la descendance.

Joseph-François de Colonges, conseiller du Roi au sénéchal et présidial de Villefranche, et Jean de Colonges, conseiller et président en l'élection de Villefranche, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

En 1781 le maire et les consuls de Villefranche se portèrent opposants au jugement de maintenue de noblesse de 1700, en raison de la dérogeance encourue par Folcrand de Colonges, et soumirent les représentants de la famille à la capitation roturière de la ville. M. Joseph de Colonges se pourvut le 2 avril 1787 devant M. de Trimond, intendant, qui refusa d'accueillir sa demande. Il venait de s'adresser au Conseil d'État quand éclata la Révolution.

Dauphin de Colonges, Sgr du Triolou, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche-de-Rouergue.

La famille de Colonges de Cénac n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux magistrats, des officiers, etc.

Principales alliances : de Campmas de Saint-Rémy 1747, de Bancalis 1694, du Rieu, de Pomayrol, de Rességuier 1662, etc.

COLONJON (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois étoiles de même et surmonté d'une colombe d'argent.*

La famille DE COLONJON est fort anciennement connue dans le Haut-Vivarais. Borel d'Hauterive lui a consacré une notice dans son *Annuaire de la noblesse* de 1863. On en trouvera des généalogies dans l'*Annuaire historique et généalogique de la province de Languedoc* de M. de la Roque (année 1861) et dans le tome II de la *France moderne* de M. Villain.

Gilbert-Pierre Colonjon, auquel remonte la filiation suivie, était, d'après la *France moderne*, officier d'infanterie au service de Savoie. Il fut père de Jean Colonjon, né vers 1540, qui, d'après le même ouvrage, épousa Claudine Colomb, et grand-père d'André Colonjon, médecin à Annonay, qui épousa Anne de Colombi par contrat du 26 septembre 1616 et qui fit son testament le 25 novembre 1622. Deux des fils de ce dernier, Gilbert de Colonjon, docteur ès droits, avocat en Parlement, juge des terres de Monestier-en-Vocance, marié le 16 juillet 1642 à Claude Sérand, fille d'un notaire royal, et Pierre Colonjon, marié à Claudine Gauthier, fille d'un procureur au bailliage, furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette, issue de Pierre, demeura non noble. Elle eut pour dernier représentant Antoine Colonjon, notaire à Sarras de 1766 à 1820, qui épousa d'abord Claudine Chomel, puis en 1792 Mlle Choveton et qui laissa de cette seconde union une fille unique, Mme Fontbonne.

Gilbert de Colonjon, auteur de la branche aînée, fut père de Gabriel de Colonjon, sieur du Solier, avocat, qui épousa en 1679 Marguerite Percie. Celui-ci laissa plusieurs fils dont l'aîné, Michel de Colonjon, sieur du Chambon, né en 1685, avocat en Parlement, notaire royal, épousa en 1714 Justine Béchetoille et continua la descendance et dont le plus jeune, Gabriel-Gilbert de Colonjon, juge châtelain du Monestier, fut père de Michel de Colonjon, né en 1731, chanoine capiscol de Saint-Ruff, recteur de l'Université de Valence, chevalier de Saint-Michel, maire d'Annonay de 1791 à 1795, décédé sans postérité en 1801. Cette branche s'agrégea à la noblesse dans la seconde moitié du XVIIIe siècle sans qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement régulier. Son chef, Gilbert-André de Colonjon, né en 1759, petit-fils de Michel et de Justine Béchetoille, lieutenant criminel en la sénéchaussée d'Annonay, juge des équivalents du Haut et du Bas-Vivarais, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Annonay. Il avait épousé en 1784 Mlle de Montgolfier. Deux de ses fils, Gilbert-Pierre, marié en 1810 à Mlle Vallon, et Gilbert-

Auguste, né en l'an VI, avocat, marié en 1830 à Mlle Mourier, ont été les auteurs de deux rameaux.

La famille de Colonjon n'est pas titrée. Ses divers représentants furent autorisés le 24 avril 1855, par jugement du tribunal civil d'Annonay, à faire régulièrement précéder leur nom de la particule DE que leurs ascendants avaient portée de temps immémorial.

Principales alliances : de la Fayolle, de Montgolfier 1784, 1864, Blachier, d'Andrée de Renoard, Dumalle, de Saint-Jacques, de Choudens, etc.

COLONNA de LECA-CHRISTINACCE, de LECA d'ANFRIANI et de LECA d'ARBORI. Armes : *parti : au 1 de gueules à la colonne d'argent, la base et le chapiteau d'or, sommée d'une couronne à l'antique de même*, qui est de Colonna, en Italie; *au 2 de gueules à une tour d'or* (aliàs d'*argent*) *sommée d'une aigle impériale du même,* qui est de Leca. — L'écu accolé *à l'aigle du Saint-Empire*. — Couronne : *de Prince*. — Devise : *Flectimur, non frangimus undis*. — La famille espagnole des comtes de Cantigliana, qui est originaire de Corse et qui se croit issue de celle de Leca, porte : *écartelé de gueules et de sinople, à une tour à deux étages d'argent, sommée d'une aigle éployée issante du même et accompagnée en pointe d'un lion rampant d'argent, le tout brochant sur l'écartelé; à la bordure d'or chargée de quatre écussons, un en chef, deux en flancs, un en pointe, tous quatre de gueules à la colonne d'argent couronnée d'or*.

La plupart des anciennes familles chevaleresques de Corse ont la prétention de descendre d'un personnage nommé Ugo Colonna qui aurait appartenu à l'ancienne et illustre maison romaine du même nom, encore existante, et qui serait venu s'établir dans l'île à une époque mal déterminée, mais certainement très reculée. Cette prétention s'appuie non seulement sur une tradition constante, mais aussi sur des lettres que les Colonna de Rome accordèrent à plusieurs de ces familles en mars 1597, en avril 1755 et en septembre 1772 et dans lesquelles ils les reconnaissaient comme ayant eu dans le passé une origine commune avec eux. C'est en raison de cette prétention que la plupart de ces familles font précéder leur nom de celui de la famille Colonna et en ont adopté les armoiries.

On trouvera des renseignements sur les diverses familles corses du nom de COLONNA dans les ouvrages du comte Colonna de Césari-Rocca, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1895, etc.

Le représentant d'une de ces familles ayant voulu, après l'annexion de l'île, faire reconnaître en France sa prétention de se rattacher aux Colonna de Rome, le généalogiste Berthier adressa le 28 mai 1786 au

duc de Coigny une lettre dans laquelle il s'exprime en ces termes : « La maison, ou famille, Colonna de Corse n'est connue antérieure- « ment au XVIe siècle que par quelques titres et par des historiens « qui portent la crédulité jusqu'à remonter sa filiation à l'année 818 « de Jésus-Christ, c'est-à-dire plus haut que la maison de France qui « est sans contredit la plus ancienne de l'univers. Ce qu'on peut assurer « sur M. de Colonna, c'est que sa filiation n'est prouvée par titres que « depuis 1531... ». Chérin s'était exprimé à peu près de même dans une lettre adressée au même seigneur en décembre 1782. Ces deux lettres sont conservées dans les manuscrits de Chérin.

Au milieu des fables, des légendes invraisemblables, des grossiers anachronismes dont fourmillent les anciennes histoires de la Corse, il est difficile de savoir à quelle époque Ugo Colonna vint se fixer dans l'île. D'après la tradition, il aurait appartenu au patriciat romain, aurait été envoyé en Corse par le Pape pour en chasser les Sarrasins, aurait réussi dans cette expédition et, en récompense de ses exploits, aurait reçu vers l'an 800 de l'empereur Charlemagne l'investiture de l'île. Toujours d'après la tradition, il aurait laissé deux fils, Bianco, Sgr de Calcosalto, et Cinarco, Sgr de San-Giorgio. Ces deux fils auraient été les auteurs de deux puissantes familles, celle des Biancollacci et celle des Cinarchesi, qui se partagèrent la domination de la Corse.

Les Biancollacci s'éteignirent, d'après la légende, avec Arrigo Bel Messer, un des souverains les plus populaires de la Corse, qui serait mort assassiné vers l'an 1000. Cependant on retrouve une famille Biancolacci qui était puissante en Corse au XIIIe siècle. C'est à cette souche des Biancolacci que prétendent, mais sans preuves, se rattacher la famille Arrighi de Casanova, dont un membre fut créé duc de Padoue sous le Premier Empire et à laquelle il a été en son lieu consacré une notice, et les familles de Giovellina, ou Colonna de Giovellina, et Ceccaldi, ou Colonna-Ceccaldi, auxquelles il sera plus bas consacré une notice spéciale.

Limperani, qui a publié en 1780 une *Histoire de Corse* assez estimée, fait descendre les Cinarchesi, si puissants en Corse au moyen âge, non pas des Colonna de Rome, mais des Bérenger qui régnaient dans le nord de l'Italie au Xe siècle. On trouve, en effet, que, dans les dernières années du Xe siècle, Othon, empereur d'Allemagne, donna l'investiture de la Corse à Ugo, fils d'Hubert, marquis de Toscane, et cet Ugo peut avoir été le même personnage que celui dont la légende a fait Ugo Colonna. Ce qui est incontestable, c'est que les Cinarchesi occupaient en Corse au moyen âge un rang prépondérant, qu'ils jouissaient d'une indépendance à peu près absolue et qu'aux XIIe et XIIIe

siècles plusieurs d'entre eux se qualifièrent comtes de Cinarca ou même comtes de Corse.

La filiation est à peu près établie depuis un Arrigo Cinarchese qui, vers l'an 1200, était seigneur, ou juge, de Cinarca. On attribue à ce gentilhomme trois fils, Arrigo, Guido et Guglielmo Cinarchesi. Le premier d'entre eux, Arrigo de Cinarca, signa en 1239 avec les châtelains de Bonifacio, représentants de la république de Gênes, une convention par laquelle il s'engageait à mettre un terme aux guerres dont ses deux frères ensanglantaient le pays ; on ne lui connaît pas de postérité. Le second des trois frères, Guido, est considéré comme l'auteur de la famille de Leca, aujourd'hui COLONNA DE LECA, à laquelle est consacrée la présente notice. Le plus jeune, Guglielmo, Sgr de la Rocca, périt assassiné ; c'est de lui que l'on fait descendre les familles Colonna de Césari-Rocca, de Césari, Colonna d'Istria, Colonna de Bozzi et Colonna d'Ornano dont il sera parlé dans les notices suivantes.

La descendance de Guido de Cinarca posséda la seigneurie de Leca dont elle conserva le nom. Elle était représentée dans la première moitié du XVe siècle par trois frères : 1° Rinuccio de Leca, comte souverain de Cinarca, qui épousa vers 1431 une fille de Vincentello d'Istria et dont le dernier descendant, Gio-Paolo de Leca, qualifié comte de Corse et de Cinarca, décédé à Rome le 7 des ides de septembre 1515, légua tous ses biens aux seigneurs de Christinacce par testament fait à Rome le 18 juillet 1514 ; 2° Mannone de Leca, dont le fils, Vincentello, fut, d'après le *Nobilario d'Andalusia* de Lopez de Haro, l'auteur de la famille espagnole des comtes de Cantigliana, originaire de Corse ; 3° Giocante de Leca. Ce dernier, qui continua la lignée, fut en Corse le chef du parti aragonais. Il laissa deux fils, Rinuccio, qui se rendit célèbre par ses luttes avec Gênes, et Arrigo, Sgr de Christinacce. La descendance de celui-ci se partagea en un certain nombre de branches qui se distinguèrent par leurs surnoms terriens et qui, au XVIIIe siècle, commencèrent à faire précéder leur nom de Leca de celui de Colonna.

D'après l'*Armorial corse* du comte Colonna de Césari-Rocca, la famille de Leca, aujourd'hui Colonna de Leca, aurait fait reconnaître sa noblesse par décrets du Sénat de Gênes du 7 mars 1571, du 31 juillet 1623, du 12 août 1682 et du 9 avril 1683. La branche des COLONNA-ANFRIANI, fixée à Montemaggiore, fut, en outre, maintenue dans sa noblesse le 21 mai 1772 par arrêt du Conseil souverain de l'île ; un de ses représentants, Charles-Antoine Colonna-Anfriani, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Corse (Calvi et Bologne). Cette branche s'est perpétuée jusqu'à nos jours. On ne voit pas que les autres branches de la famille de Leca, ou Colonna de Leca, aient

jamais fait régulariser en France leur situation nobiliaire. Plusieurs de ces branches subsistent. L'une d'elles se distingue par le surnom d'Arbori; elle n'est pas titrée. Le chef d'une autre branche, Fabien Colonna de Leca, né en 1863, est connu depuis quelques années sous le titre de prince.

COLONNA-CÉSARI della ROCCA (aliàs de **CÉSARI-ROCCA**), **COLONNA de CÉSARI et COLONNA d'ISTRIA**. Armes : *parti : au 1 de gueules à la colonne d'argent, la base et le chapiteau d'or, sommée d'une couronne à l'antique de même*, qui est de Colonna, en Italie; *au 2 d'argent à une tour donjonnée au naturel, surmontée d'une balance de sable mouvante du chef*. — L'écu accolé à *l'aigle du Saint-Empire*. — Couronne : *de Prince* pour la branche della Rocca et *de Duc* pour la branche d'Istria.

La famille qui donne lieu à cette notice croit, comme celle qui a donné lieu à la notice précédente, descendre des Cinarchesi, ou comtes de Cinarca, qui furent si puissants en Corse au moyen âge et que l'on a voulu rattacher à l'illustre maison italienne des princes Colonna. On en trouvera une généalogie assez complète dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1895.

Guglielmo de Cinarca, Sgr della Rocca, que ce travail, d'accord avec ceux du comte Colonna de Césari-Rocca, lui attribue pour auteur, aurait été un frère de Guido de Cinarca, auteur de la famille de Leca, aujourd'hui Colonna de Leca. Il fut dépossédé de sa seigneurie par Luciano dei Franchi, officier au service de Gênes, et fut, paraît-il, assassiné par ses neveux. Il avait épousé une fille du seigneur Covasina. Il en eut trois fils, Sinucello, Ladro et Truffetta. Le plus jeune de ces trois frères, Truffetta, devint seigneur d'Ornano par le mariage qu'il contracta vers 1280 avec l'héritière des Raimondacci; il fut le fondateur de l'illustre maison d'Ornano, ou Colonna d'Ornano, à laquelle sera consacrée une notice spéciale. Sinucello, plus connu sous le nom de Giudice, fils aîné de Guglielmo de Cinarca, se rendit célèbre dans l'histoire de son temps. Il reconquit la seigneurie de la Rocca, dont son père avait été dépossédé, fut armé chevalier par Guglielmo Boccanegra, capitaine du peuple de Gênes, imposa sa suzeraineté à tous les seigneurs corses et prit le titre de comte de Corse. Il eut à soutenir des luttes terribles contre les Génois, fut fait prisonnier par eux en 1312, fut envoyé à Gênes et termina ses jours dans la prison de la Malapaga, réservée aux malfaiteurs. Deux de ses fils, Arriguccio, Sgr della Rocca, et Salnese, premier seigneur d'Istria, furent les auteurs de deux grandes branches.

Arrigo della Rocca, comte de Corse, chef de la première branche,

était dans les dernières années du XIV[e] siècle vice-roi de Corse et de Sardaigne pour les rois d'Aragon don Pedro et don Juan. Son petit-fils, Polo della Rocca, comte de Corse, fut confirmé par les rois d'Aragon, en 1420 et 1451, dans la possession de ses biens. Il fut père de Giudice, comte souverain della Rocca, et grand-père de Rinuccio, dernier comte souverain della Rocca, qui se rendit célèbre par sa résistance contre Gênes et par ses malheurs et qui ne paraît pas avoir eu de postérité. Polo della Rocca, frère cadet de Rinuccio, capitaine au service de Gênes en 1510, se fixa par son mariage dans le village de Quenza où il fit construire une habitation et dont il prit le nom. Il fut père de Giovanni da Quenza, des comtes della Rocca, grand-père de Cesare da Quenza, des comtes della Rocca, qui obtint en 1571 des lettres patentes l'exemptant de tailles et d'impôts, et bisaïeul d'Anton-Pietro di Cesare, des comtes della Rocca, capitaine au service de France, qui mourut en 1625. Deux des fils de celui-ci, Pier-Giovanni di Cesare da Quenza, des comtes della Rocca, capitaine au service de Gênes, marié en 1617 à Nunzia da Quenza, et Francesco-Maria da Quenza, marié en 1640 à Lucrezia de Casalabriva, furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau s'est partagé en trois sous-rameaux, actuellement existants, qui sont connus depuis la première moitié du XVIII[e] siècle, les deux premiers sous le nom de COLONNA-CESARI DELLA ROCCA, le troisième sous le nom de COLONNA DE CÉSARI-ROCCA. Lors de la grande recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île, les représentants de ces trois sous-rameaux furent maintenus dans leur noblesse par jugements du Conseil souverain du 17 mars 1772, du 29 novembre 1774 et du 12 mars 1773. Le chef du premier sous-rameau porte le titre de comte, comme descendant des anciens comtes della Rocca. Pietro-Maria Colonna-Césari, des comtes della Rocca, chef du second sous-rameau, reçut le titre de comte palatin du Saint-Empire par lettres patentes de 1720. Le chef du troisième sous-rameau, Rocco-Francesco Colonna de Césari-Rocca, reçut le titre de comte français, en 1784, par lettres patentes du roi Louis XVI, enregistrées à Bastia. Son fils, Pietro-Paolo, comte Colonna de Césari-Rocca, né à Quenza en 1748, était colonel de gendarmerie quand il fut élu député du Tiers-État de Corse aux États généraux de 1789. Il était l'aïeul du comte Colonna de Césari-Rocca, auteur de l'*Armorial corse*, de l'*Histoire généalogique de la maison d'Ornano* et d'autres ouvrages historiques fort estimés.

Le second rameau ne porte d'autre nom que celui de CÉSARI. Son chef, Jean-Baptiste de Césari, né vers 1770, maréchal de camp au service du roi des Deux-Siciles, décédé à Naples en 1838, reçut le titre

de baron de Césari, en août 1799, par lettres du roi Ferdinand. Deux de ses fils, Ignace, baron de Césari, et Antoine de Césari, furent longtemps conseillers généraux de la Corse. Deux autres, Paul, né en 1825, et François, ont été les auteurs de deux sous-rameaux.

La seconde branche, dite des seigneurs d'Istria, était représentée au commencement du xve siècle par trois frères : 1° Vincentello, décédé sans postérité, qui fut nommé comte de Corse et vice-roi de l'île pour le roi d'Aragon par lettres du 10 février 1418 ; 2° Giudicello, dont le fils, Giudice, fut également investi par le roi d'Aragon du titre de comte de Corse ; 3° Giovanni. La descendance de Giovanni d'Istria, le plus jeune des trois frères, se partagea au xviie siècle en deux rameaux qui se sont perpétués jusqu'à nos jours sous le nom de Colonna d'Istria. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse le 20 décembre 1773, par arrêt du Conseil supérieur de l'île, après avoir justifié leur descendance de Vincentello d'Istria qui, en 1509, fut investi du fief d'Istria par l'office de Saint-Georges. Le chef du premier rameau, Ottavio Colonna d'Istria, né en 1736, fut créé comte de Cinarca par lettres patentes du roi Louis XVI, données à Versailles en août 1777 ; ces lettres sont rapportées tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. On trouvera dans le même recueil les preuves de noblesse que le même Ottavio fit en 1789 pour obtenir l'admission d'un de ses fils à l'Ecole militaire. Le chef du second rameau, Ignace-Alexandre Colonna d'Istria, né à Ajaccio en 1782, premier président à la Cour de Bastia, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1859, reçut le titre héréditaire de comte par lettres patentes du roi Charles X du 15 octobre 1825. Il fut père de François-Hugues, comte Colonna d'Istria, né en 1820, président à la Cour de Bastia, puis procureur général à celle de Nîmes, décédé en 1876, qui a laissé une nombreuse postérité de son mariage avec Mlle Pozzo di Borgo.

COLONNA de BOZZI, et ORNANO (d'). Armes de la branche des seigneurs de Bozzi : *parti : au 1 de gueules à la colonne d'argent, la base et le chapiteau d'or, sommée d'une couronne à l'antique du même*, qui est de Colonna, en Italie*; au 2 de gueules à la tour d'or soutenue de deux lions du même*, qui est d'Ornano ancien. — Armes de la branche d'Ornano : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à la tour donjonnée d'or; aux 2 et 3 d'or à un lion de gueules; au chef d'azur chargé d'une fleur de lys d'or* (concédée par le roi Henri II à Sampiero d'Ornano). — La maison d'Ornano a aussi porté les armes suivantes : *de gueules à un château d'or, donjonné de trois tours du même, celle du milieu plus élevée, et chargé de deux lions*

affrontés rampant contre la porte. — Devise : *Deo favente, comes Corsiæ.*

L'illustre maison d'Ornano, dont s'est détachée la branche de Bozzi, est une branche de la famille della Rocca, aujourd'hui Colonna-Césari della Rocca, à laquelle a été consacrée la notice précédente. Le comte Colonna de Césari-Rocca en a publié en 1893 une très intéressante *Histoire généalogique*. Son auteur, Truffetta, était un fils cadet de Guglielmo de Cinarca, Sgr della Rocca ; il devint seigneur d'Ornano par le mariage qu'il contracta vers 1280 avec l'héritière des Raimondacci. Son fils, Guglielmo, dit Farina, Sgr d'Ornano, aurait épousé Rinalda d'Istria, d'après une notice, généralement peu exacte, qui a été donnée par Borel d'Hauterive dans sa *Revue de la Noblesse*. Il en eut deux fils dont l'aîné, Lupo, Sgr d'Ornano, continua la ligne directe et dont le plus jeune, Ristorucello, fut l'auteur de la branche des seigneurs feudataires de Bozzi.

Cette branche des seigneurs de Bozzi prit plus tard le nom de Colonna de Bozzi. Elle fut maintenue dans sa noblesse, le 13 décembre 1773 et le 22 décembre 1775, par arrêts du Conseil supérieur de l'île, après avoir justifié sa filiation depuis un acte du 1er dédécembre 1572 qui la confirmait dans la possession de la seigneurie de Bozzi. Un de ses membres, Antoine Colonna de Bozzi, patriote corse, fut créé comte en 1736 par Théodore de Neuhof. Elle paraît s'être éteinte au cours du XIXe siècle.

Lupo, Sgr d'Ornano, fils aîné de Guglielmo, dit Farina, périt dans un engagement contre les fils de son grand-oncle Sinucello, dit Giudice, Sgr della Rocca. Il se maria deux fois et eut quatre fils. Deux de ces fils, Orlando et Ghilfuccio, furent les auteurs des deux grandes branches de la maison d'Ornano. On suivra, pour raconter l'histoire de ces deux branches, le beau travail du comte Colonna de Césari-Rocca.

Orlando, Sgr d'Ornano, auteur de la branche aînée, aujourd'hui seule existante, fut décapité en 1340 par ordre de Gottifredi de Zoaglia, général génois. Son arrière-petit-fils, Orlando, Sgr d'Ornano, combattit la banque de Saint-Georges et dut se réfugier à Naples. Il fit sa soumission en 1460 et fut du nombre des seigneurs corses qui, en 1464, se rendirent à la veduta, ou consulte générale, de Biguglia. Il laissa un fils légitime, Antonio, Sgr d'Ornano, qui continua la descendance, et un fils naturel, Alfonso. Celui-ci, étant resté fidèle au parti de Gênes, fut investi par l'office de Saint-Georges du fief d'Ornano dont avait été dépouillé son frère Antonio ; il fut l'auteur d'une branche naturelle qui s'est brillamment perpétuée jusqu'à nos jours, dont les

représentants sont connus sous les noms de d'Ornano et de Colonna d'Ornano et qui fera l'objet de la notice suivante. Antonio d'Ornano, fils légitime d'Orlando, fut, comme on vient de le dire, dépouillé par les Génois de la seigneurie d'Ornano. Il fut père de Paolo d'Ornano, capitaine au service de France en 1560, et grand-père d'Antonio-Francesco d'Ornano, né en 1571, capitaine d'une compagnie corse au service de Gênes. Deux des fils de celui-ci, Renuccio d'Ornano, colonel au service de Gênes, décédé en 1681 à Vico d'Ornano, et Antonio d'Ornano, colonel au service de Gênes, puis au service de Venise, marié à Magdalena de Bozzi, décédé vers 1649, furent les auteurs de deux grands rameaux qui se sont subdivisés en un grand nombre de sous-rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse, le 12 mars 1772, par arrêt du Conseil supérieur de l'île après avoir justifié leur filiation depuis le capitaine Antonio-Francesco d'Ornano, vivant en 1594, dont il a été parlé plus haut. C'est au premier rameau qu'appartient Paul-François, connu sous le titre de marquis d'Ornano, qui a épousé en 1895 Mlle Achillopulo. Un des représentants du second rameau, Luca, connu sous le titre de marquis d'Ornano, d'abord colonel au service de Gênes, fut plus tard général pour Théodore de Neuhof. Son fils aîné, François, comte d'Ornano, mort sur l'échafaud révolutionnaire, fut brigadier des armées du Roi et gouverneur de Bayonne.

La branche cadette, aujourd'hui éteinte, fut très brillante. Ghilfuccio d'Ornano, qu'on lui attribue pour auteur, était un des fils cadets de Lupo, Sgr d'Ornano, dont il a été parlé plus haut. Il eut deux fils, Nicolo et Nicolosuccio d'Ornano. D'après la tradition et des notes de famille, l'aîné de ces deux frères, Nicolo, aurait été père de Marc-Antonio d'Ornano, grand-père de Vinciguerra d'Ornano et bisaïeul de Guglielmo d'Ornano. Le fils de celui-ci, Sampiero d'Ornano, né à Bastelica vers 1498, fut un des plus illustres hommes de guerre de son temps. D'abord chef de condottieri en Italie, il passa au service des rois de France, fut nommé en1534 colonel général de l'infanterie corse, fut autorisé par le Dauphin, plus tard Henri II, à porter une fleur de lys dans ses armes en récompense du courage qu'il avait montré en 1542 au siège de Perpignan et périt, en 1567, dans un guet-apens. Sampiero avait épousé sa cousine Vannina d'Ornano. Il fut père d'Alphonso d'Ornano, né en 1548, maréchal de France en 1597, colonel général des Corses, chevalier du Saint-Esprit en 1594, gouverneur du Dauphiné, puis de la Guyenne, décédé à Paris en 1610, et grand-père de Jean-Baptiste d'Ornano, né en 1581, maréchal de France en 1626, qui mourut la même année sans laisser de postérité. Cette branche de la maison d'Ornano s'est éteinte avec Gaston-Jean-Bap-

tiste, marquis d'Ornano, neveu de ce dernier, qui mourut en 1674 sans avoir contracté d'alliance.

COLONNA d'ORNANO et ORNANO (d'). Armes de la branche des Colonna d'Ornano : *parti : au* 1 *de gueules à la colonne d'argent, la base et le chapiteau d'or, sommée d'une couronne à l'antique de même*, qui est de Colonna, en Italie ; *au* 2 *de gueules au château d'or, donjonné de trois tours du même, celle du milieu plus élevée que les deux autres, sommé d'une aigle et chargé de deux lions affrontés, rampant contre la porte.* — Armes de la branche des comtes d'Ornano : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de gueules à une tour donjonnée d'or; aux* 2 *et* 3 *d'or au lion de gueules.* — Cette branche porte généralement *sur le tout* les armes suivantes qui lui furent conférées en 1808 avec le titre de comte de l'Empire : *coupé : au* 1 *parti à dextre d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or,* qui est des comtes militaires, *et à sénestre d'hermines plein ; au* 2 *de gueules au griffon essorant d'or.*

La famille qui donne lieu à cette notice est une branche naturelle de celle à laquelle a été consacrée la notice précédente. On trouvera sur elle, comme sur la branche légitime, beaucoup de renseignements dans l'*Histoire généalogique de la maison d'Ornano* du comte Colonna de Césari-Rocca.

On a expliqué dans la notice précédente comment son auteur, Alfonso, fils naturel d'Orlando, Sgr d'Ornano, fut investi en 1488, par lettres patentes de l'office de Saint-Georges, du fief d'Ornano dont avait été dépouillé son frère Antonio. Alfonso obtint le 1er mai 1494 de nouvelles lettres patentes confirmant celles de 1488. Il laissa trois fils, Francesco, décédé en 1557, Bernardino et Paolo. L'aîné de ces trois frères, Francesco, eut une fille unique, Vannina, qui épousa le célèbre Sampiero d'Ornano et qui fut la mère du premier maréchal d'Ornano. Les deux plus jeunes, Bernardino et Paolo, furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Bernardino, fut investi de la seigneurie d'Ornano avec son frère Francesco le 5 mai 1514. Son fils Orlando, Cosgr d'Ornano, fut emprisonné, mis à la torture et dépouillé de sa seigneurie d'Ornano par les Génois qui le soupçonnaient de favoriser le parti français. Il recouvra plus tard son fief d'Ornano et en fut investi par décret de 1574. Sébastiano d'Ornano, fils d'Orlando, obtint en mars 1587 du cardinal Ascanio Colonna des lettres patentes reconnaissant que sa famille avait eu dans le passé une origine commune avec celle des Colonna de Rome. Il prit alors le nom de COLONNA D'ORNANO qui a été conservé par ses descendants. Il obtint le 5 mars 1600 des lettres patentes de confirmation de noblesse portant

exemption d'impôts et de contributions de toute sorte. Cinq de ses fils, Pancrazio, Brancadora, Mario, Bernardino et Marco-Antonio Colonna d'Ornano furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'auteur du premier rameau, Pancrazio, vint se fixer en France, fut nommé capitaine au régiment corse par brevet du 16 septembre 1600 et épousa la même année Isabeau Bernard. Il eut un fils, Jean-Georges Colonna d'Ornano, qui continua la descendance, et une fille, Marie, qui épousa en 1623 Antoine Chansiergues, contrôleur pour le Roi au grenier à sel du Pont-Saint-Esprit, et dont les descendants sont aujourd'hui connus sous le nom de Chansiergues d'Ornano. Jean-Georges eut plusieurs fils, tous domiciliés à Aubenas, qui furent maintenus dans leur noblesse le 9 janvier 1669 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Son descendant, Antoine-François-Benoit de Colonna, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villeneuve-de-Berg, en Vivarais. Il avait épousé à Privas, en 1752, Marie Mége. Il en laissa trois enfants qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1° Jacques-Henri Colonna d'Ornano, né en 1754, maréchal de camp au service d'Espagne, décédé sans postérité ; 2° Marie-Pauline, mariée en 1786 à Joseph de Saignard de Choumouroux ; 3° Marie-Scholastique, décédée sans alliance à Aubenas en 1820. M. de Gigord a donné une généalogie de ce rameau dans sa *Noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg aux États Généraux de* 1789.

Les quatre autres rameaux de cette branche demeurèrent fixés en Corse. Leurs représentants furent maintenus dans leur noblesse le 13 avril 1771 et le 22 décembre 1775 par arrêts du Conseil souverain de l'île. L'un de ces rameaux subsiste. Il était représenté de nos jours par Marc-Antoine Colonna d'Ornano, né en 1839, conseiller à la Cour d'Alger, et par son fils, Jacques, né en 1879.

La branche cadette ne porte d'autre nom que celui d'ORNANO. Son auteur, Paolo d'Ornano, sur lequel on sait peu de chose, fut père de Ludovico d'Ornano, lieutenant au service de Gênes. Les quatre fils de celui-ci, Michel-Angelo, Gian-Antonio, Cesare et Gian-Francesco, se rendirent tristement célèbres en attirant dans un guet-apens Sampiero d'Ornano et en l'assassinant. Le second d'entre eux, Gian-Antonio, continua la lignée. Son petit-fils, Giovan-Antonio d'Ornano, vint se fixer à Ajaccio et y fit construire une maison que sa descendance possède encore. Il se fit confirmer, ainsi que ses frères, dans les privilèges de ses ancêtres par décret du 13 août 1639. On ne voit pas que cette branche ait fait reconnaître sa noblesse lors de la grande recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île. Son chef, Louis d'Ornano, né en 1748, épousa Isabelle Buonaparte, cousine ger-

maine de Napoléon. Il en eut cinq fils : 1° Jean-Baptiste, né en 1767, dont les deux fils moururent sans postérité masculine ; 2° Michel-Ange, né en 1771, député de la Corse en 1800, chargé d'affaires au Maroc, décédé en 1859, qui fut autorisé le 1er février 1834, par jugement du tribunal d'Ajaccio, à adopter Michel et Philippe Agostini, nés à Tanger, l'un en 1805, l'autre en 1807 ; 3° Philippe-Antoine, né à Ajaccio en 1784, maréchal de France en 1861, sénateur du Second Empire, gouverneur des Invalides, grand-croix de la Légion d'honneur, créé comte de l'Empire par lettres patentes du 21 novembre 1808, décédé en 1863, qui épousa en 1816 la comtesse Walewska, née Laczynska, et qui continua la descendance ; 4° Bramante, qui n'eut pas de postérité ; 5° Barthélemy, qui fut tué à l'ennemi en Espagne en 1809. Rodolphe, comte d'Ornano, né en 1817, fils unique du maréchal, fut député de l'Yonne, chambellan et premier maître des cérémonies de Napoléon III. Il est décédé en 1865 laissant une nombreuse postérité de son mariage, en 1845, avec Mlle d'Argenson.

COLONNA-CECCALDI et COLONNA de GIOVELLINA. Armes de la famille Colonna-Ceccaldi : *écartelé : au 1 de gueules à une main sénestre d'argent posée en bande dans l'angle dextre du chef, les doigts en bas, et empoignant une palme d'or en barre ; au 2 de gueules à trois mitres épiscopales d'or ; au 3 de gueules à la colonne d'argent, la base et le chapiteau d'or, sommée d'une couronne du même*, qui est de Colonna, en Italie ; *au 4 de gueules à une tour d'or, flanquée de deux couronnes d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Tenants : *deux mores.* — Armes de la famille Colonna de Giovellina : *de gueules plein ; à dextre une colonne d'argent, la base et le chapiteau d'or, surmontée d'une main mouvante de dextre et empoignant une palme surmontée elle-même d'une couronne de prince ; à sénestre un portique d'argent flanqué de deux colonnes du même et sommé de trois mitres d'or.*

La famille Ceccaldi et la famille de Giovellina descendent l'une et l'autre de celle des anciens seigneurs d'Omessa en Corse. D'après la tradition, cette famille d'Omessa descendait elle-même de celle des Biancolacci. On a expliqué, dans la notice consacrée à la famille Colonna de Leca, comment les Biancolacci descendaient, d'après la tradition, d'un Bianco, qui aurait été le fils aîné d'Ugo Colonna, vivant au IXe siècle, auteur commun présumé des diverses familles corses auxquelles ont été consacrées les quatre précédentes notices. C'est en raison de cette tradition que les familles Ceccaldi et de Giovellina font précéder leur nom de celui de Colonna.

La famille Colonna-Ceccaldi fut maintenue dans sa noblesse ;

le 21 février 1772, par arrêt du Conseil supérieur de l'île après avoir prouvé sa descendance de Sébastiano Ceccaldi vivant en 1558. Celui-ci était issu de Ceccaldo d'Omessa. Il fut père de Marc-Antonio Ceccaldi, historien distingué, ambassadeur de la république de Corse à Gênes. Un Ceccaldi figure avec le titre de comte dans un acte du 16 décembre 1548. André Colonna-Ceccaldi, ardent patriote, fut nommé en 1729 généralissime des armées de Corse. Il reçut en 1736 le titre de comte par lettres de Théodore de Neuhof, roi de Corse, avec dotation de l'étang de Chiurchino.

La famille de Giovellina, aujourd'hui Colonna de Giovellina, obtint le 19 février 1678 de Lorenzo-Onofrio Colonna, prince romain, des lettres patentes reconnaissant sa descendance de l'illustre maison Colonna, de Rome. Elle ne figure toutefois ni au nombre de celles qui firent reconnaître leur noblesse par arrêt du Conseil supérieur, lors de la grande recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île, ni au nombre de celles qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. La famille Colonna de Giovellina n'est pas titrée. Elle a fourni un très grand nombre d'officiers et tout récemment un de ses membres, Auguste-Lucien Colonna de Giovellina, né à Metz en 1852, gendre du général Gibon, a été promu, en décembre 1910, au grade de général de brigade.

COLSON de la LANDE.

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

Principale alliance : Page de Maisonfort 1874.

COLSTOUN (Brown de). Voyez : BROWN DE COLSTOUN.

COLYER, ou COLLIER, de la MARLIÈRE. Armes : d'*azur à trois fasces d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Tenants : *deux sauvages, la masse en bas*. — Cimier : *un sauvage naissant*.

Les divers recueils de manuscrits conservés au Cabinet des Titres contiennent sur la famille COLLIER, aujourd'hui COLYER DE LA MARLIÈRE, de nombreux et intéressants renseignements. C'est ainsi que l'on trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que cette famille fit en 1756 pour obtenir l'admission d'un de ses membres à l'École militaire.

La généalogie produite dans cette circonstance devant d'Hozier fait remonter la filiation au lundi 16 décembre 1504, date à laquelle noble homme Pierre Collier, écuyer, docteur en médecine à Paris, fils de feus noble homme Guillaume Collier, chevalier, Sgr de Con-

flans, d'Angadeville et du Plessis, capitaine de cent lances de l'ordonnance du Roi, et de demoiselle Anne Thiélement, sa femme, aurait épousé demoiselle Antoinette le Roy par contrat passé devant notaire au Châtelet dans lequel il est ainsi désigné. Mais une note de d'Hozier apprend que ce contrat est faux et a été fabriqué par un faussaire très ignorant. D'après ce même travail, noble homme maître Pierre Collier, docteur régent en médecine, fils de feu noble homme maître Pierre Collier, aussi docteur régent en médecine, et de dame Antoinette le Roy, aurait épousé, par contrat du 21 juin 1563, dans lequel il est ainsi désigné, Françoise Chastin, fille de défunt noble homme Antoine Chastin, bourgeois de Paris. Une note signée de d'Hozier de Sérigny apprend que ce contrat de 1563 est également faux et a été fabriqué par un faussaire très ignorant.

Dans la réalité, maître Germain Collier, fils de Pierre et de Françoise Chastin, qui précèdent, fut anobli par l'office de conseiller, notaire et secrétaire du Roi, maison et couronne de France, dont il fut pourvu le 11 juin 1612. Ce magistrat demeurait rue et paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris, quand il épousa, par contrat du 30 septembre de la même année, Anne le Bel, fille d'un commissaire et examinateur du Roi au Châtelet. Il devint dans la suite seigneur du Fresnoy et de la Morlière et mourut le 30 mars 1644. Il laissait deux fils, Nicolas, qui n'eut pas d'enfants, et Simon, qui continua la lignée.

Ces deux frères furent maintenus dans leur noblesse, le 27 août 1667, par jugement de Dorieu, intendant de Soissons, en raison de l'office de secrétaire du Roi dont leur père avait été pourvu en 1612. Ils furent encore maintenus dans leur noblesse le 9 mai 1669, en raison du même office, par arrêt du Conseil d'État.

L'aîné d'entre eux, Nicolas Collier, chevalier, Sgr du Plessis-Brion, et sa femme, Marie Lefebvre, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Soissons).

Simon Collier, écuyer, Sgr de la Morlière et du Bart, second fils de Germain, demeurait à Paris, rue des Fossoyeurs, faubourg Saint-Germain, paroisse Saint-Sulpice, quand il épousa Françoise le Blanc par contrat passé le 26 juin 1653 devant notaire à Montfort-l'Amaury. Il alla plus tard se fixer à Senlis et rendit hommage le 16 décembre 1661 pour son fief de la Morlière, mouvant du château de Mello. Il laissa trois fils, Germain-Jacques, Simon-Pierre et Nicolas. L'aîné de ceux-ci, messire Germain-Jacques Collier, chevalier, Sgr du Fresnoy, baptisé en 1657 à Verneuil-sur-Oise, au diocèse de Beauvais, épousa le 9 juillet 1697, en l'église Saint-Barthélemy, à Paris, dame Angélique le Comte, âgée de 37 ans, veuve de messire Louis de Gram-

mont, chevalier, Sgr d'Erlon. Il fut père de Théophile-Antoine Collier, écuyer, Sgr de la Morlière, né en 1698 à Voulangis, au diocèse de Meaux, demeurant à Crécy, qui épousa le 24 novembre 1726 Marguerite de Blond et qui continua la descendance.

Antoine-Nicolas Collier de la Marlière, né en 1745 à Crécy-en Brie, fils cadet de Théophile-Antoine, fit en 1756 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Son neveu, Antoine-Isidore, né à Meaux en 1769, fils de son frère aîné, Louis-Charles, et de Françoise de Chavigny, fit les mêmes preuves en 1779.

Dans les dernières années du règne de Louis XVI la famille Collier de la Morlière revendiqua une origine plus reculée. Elle substitua au nom de Collier celui de Colyer, chercha à se rattacher à une famille Colyer qui avait appartenu à la noblesse de la Grande-Bretagne et revendiqua pour auteur un Louis Colyer, gentilhomme anglais, qui se serait fixé en France en 1404 et aurait été seigneur d'Angadeville. Ce Louis Colyer aurait épousé Marie de Cumery; il aurait été père de Guillaume Colyer, Sgr d'Angadeville, marié en 1457 à Anne de Colleville, et grand-père de Pierre Collier, marié le 16 décembre 1504 à Anne le Roy de la Potherie.

La famille Collier de la Morlière paraît avoir cherché à la même époque à se faire admettre aux honneurs de la Cour. On trouve, en effet, dans les manuscrits de Chérin une lettre que Berthier adressa au duc de Coigny le 9 mai 1786 et dans laquelle il s'exprime en ces termes : « A l'égard de M. le comte de Collier de la Morlière, pour « lequel vous m'avez fait aussi l'honneur de m'écrire, il n'est point « de la maison de mylord Collier d'Angleterre ou, ce qui revient au « même, il ne l'a jamais prouvé. C'est une ancienne tradition qui « n'a aucun fondement. Sa famille est de Senlis ; du moins on peut « donner pour certain qu'elle y était domiciliée en 1669, que Simon « Collier, sieur de la Morlière, fut maintenu dans sa noblesse, par « arrêt du Conseil d'État du Roi du 9 mai 1669, sur le fondement « des lettres de provisions de secrétaire du Roi en la grande chan- « cellerie obtenues par Germain Collier, son père, le 11 mai 1612... »

M. Colyer de la Marlière était en 1789 conseiller clerc au Grand Conseil.

Louis Colyer, marquis de la Marlière, Sgr d'Artouges et de Boispoussin, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Château-Thierry.

La famille Colyer de la Marlière a conservé jusqu'à nos jours le château d'Artouges, dans le département de l'Aisne.

Son chef est connu depuis le règne de Louis XVI sous le titre de marquis de la Morlière.

Principales alliances : de Massol 1889, de Bengy, de Villamil vers 1860, etc.

COMA de STRADJIA (de). Armes : *parti de sable à la croix d'argent et d'or plein.* — Aliàs : d'*azur à une tour d'argent sommée d'une comète du même.*

La famille DE COMA appartient à la noblesse du Roussillon. On en trouvera une généalogie dans les manuscrits de Chérin.

La famille de Coma occupait dès 1521 un rang distingué en Roussillon. Un de ses membres, Antoine Coma, citoyen noble de Perpignan, reçut en 1599 des lettres de chevalerie du roi d'Espagne Philippe III. Joseph Coma, né à Perpignan, chanoine de la collégiale de la Réal, puis membre du chapitre de Saint-Jean, fut nommé en 1687 recteur et en 1721 vice-chancelier de l'Université de Perpignan ; cette même année 1721 il fut élu par les chanoines ses collègues vicaire capitulaire du diocèse et exerça ces fonctions jusqu'à sa mort. arrivée en 1723.

Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin donne la filiation de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours à partir de Christophe Coma, mercadier matricule et notaire de Perpignan, qui avait épousé vers 1650 Marie Baenen. Le sieur Dominique Coma et Baenen, fils des précédents, épousa le 8 août 1685 Marie-Angélique Lafont et Domenech. Il fut admis le 16 juin 1688 au nombre des citoyens nobles de Perpignan qui jouissaient des privilèges de la noblesse. Il laissa quatre fils : 1° Antoine de Coma, avocat en la Cour, qui reçut le 21 janvier 1739 quittance de la somme de 293 livres versée pour droits de confirmation de noblesse ; 2° Joseph de Coma, chanoine d'Elne ; 3° Ignace de Coma, chanoine de la Réal ; 4° Dominique de Coma, qui fit son testament en 1742 et qui continua la descendance. Ce dernier avait épousé, le 24 septembre 1730, Marie-Thérèse Serra et Coill, fille d'un avocat en la Cour ; il en eut deux fils, Dominique et Michel, qui, suivant l'usage du Roussillon, joignirent à leur nom celui de la famille de leur mère. Le plus jeune de ces deux frères, Michel de Coma-Serra, né à Perpignan en 1735, était homme de loi dans sa ville natale quand il fut élu député de la noblesse du Roussillon aux États généraux de 1789 ; il siégea au côté droit de cette assemblée, fut emprisonné pendant la Terreur et mourut sans postérité en 1813. Dominique de Coma-Serra, frère aîné du précédent, épousa le 27 novembre 1770 Marie Pont ; il en eut deux fils, Michel-Gaudéric, né en 1771, et Jean-Joseph, né en 1774, qui obtinrent en 1789 le certificat de noblesse nécessaire pour être promus au grade de sous-lieutenant.

Michel de Coma-Serra, Dominique de Coma-Jordy et Ignace de Coma-Montredon prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Perpignan.

On attribue souvent le titre de comte au chef de la famille de Coma.

Principales alliances : Serra, Lazerme, etc.

COMARMOND (de). Armes : d'*azur à un cœur enflammé de même, accosté de deux croissants d'argent et surmonté d'un soleil d'or ; au chef d'or chargé de trois étoiles d'azur.*

La famille Comarmond, ou Commarmond, originaire de Saint-Symphorien-le-Châtel, en Forez, appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie de sa région. M. de Magny lui a consacré une très courte notice dans son *Armorial de la France.*

Trois de ses membres, Jean-François Comarmond, notaire royal à Saint-Symphorien-le-Châtel ; Pierre Comarmond, conseiller du Roi, et François Comarmond, capitaine major, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Jean-François Comarmond, cité plus haut, avait épousé Claudine Ruissel. Leur fils, Benoît-Hilaire Comarmond, épousa à Lyon, le 9 février 1734, Françoise Rigod.

Claude-Antoine Comarmond, avocat en Parlement, était en 1785 subdélégué de l'intendant à Saint-Symphorien-le-Châtel. Il avait épousé Élisabeth Baroud. Leur fils, Antoine Comarmond, né à Saint-Symphorien-le-Châtel le 9 mai 1786, docteur en médecine, marié à Augustine Chirat du Vernay, décédé à Lyon en 1857, fut bibliothécaire du palais des arts, conservateur des musées archéologiques et membre de l'Académie de Lyon.

Claude-Nicolas Comarmond, né en 1769, frère puîné de Claude-Antoine, alla se fixer à l'île de France lors de la Révolution et y épousa le 30 mars 1794 Françoise Cornet. Sa descendance, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement, s'est perpétuée, d'après M. de Magny, sous le nom de : de Comarmond.

Principales alliances : Guillet (de Chatelus) 1719, 1720, Baroud, Chirat du Vernay, etc.

COMARQUE (de). Armes : d'*azur à une arche d'alliance d'argent* (quelquefois *supportant deux têtes de chérubins du même*), *surmontée de deux étoiles d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Cum arcâ.*

La famille de Comarque, ou de Commarque, appartient à l'ancienne noblesse de l'Agenais et du Périgord. Elle paraît avoir eu pour berceau le village de Comarque, situé dans les environs de Castelmoron,

en Agenais. Elle posséda longtemps dans ce lieu une maison noble de son nom à côté du château de Comarque que, dès la première moitié du XIIe siècle, un de ses membres, Géraud de Comarque, chevalier hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, avait donné à son Ordre.

Il existe dans les manuscrits de l'abbé de Lespine, au fonds Périgord, une intéressante généalogie de la famille de Comarque qui a été dressée en 1816 par le comte de Clermont-Toucheboeuf. On trouvera aussi des renseignements sur les Comarque dans la *France protestante* de Haag.

Géraud de Comarque, chevalier hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, vivait vers 1116. Guérin de Comarque était abbé de Sarlat en 1169. Hélie de Comarque, abbé de Tourtoirac, passa une transaction en 1154. Gérard de Comarque, chevalier, fut témoin d'une donation faite vers 1250 par Maynard de Beynac, chevalier. Un autre Gérard de Comarque fut garant d'un accord en 1289. Bertrand de Comarque fut évêque de Fréjus à la fin du XIIIe siècle.

Le travail conservé dans les manuscrits de l'abbé de Lespine fait remonter la filiation à un Eymeric de Comarque, damoiseau, qui fit son testament à Agen en 1325. Ce gentilhomme avait épousé Jeanne de Lavernha dont il eut quatre enfants. Celui de ces enfants qui continua la descendance, Raoul de Comarque, fut émancipé par son père par acte passé à Comarque en 1317 ; il était veuf d'une personne dont on ignore le nom quand, en 1349, il se remaria à Marguerite de Rignac. Il avait eu de sa première union un fils, Olivier de Comarque, damoiseau, qui épousa en 1366 Lombarde Beaudouin, de la paroisse de Martillac, au diocèse de Limoges. Raymond de Comarque, damoiseau, fils des précédents, épousa d'abord N... de Bermond ; il se remaria dans la suite avec une dame dont on ignore le nom. Il eut du premier lit un fils, Eymeric de Comarque, dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Il fut aussi père, mais on ne sait de quel lit, d'un Séguy de Comarque, damoiseau, qui épousa Antonie Fochier. Les deux fils de celui-ci, Jean de Comarque, marié le 1er avril 1459 à Marthe de Larmandie, et Pierre de Comarque, capitaine de Turenne, homme d'armes sous la charge de M. de Crussol, sénéchal du Poitou, marié à Marie de Carbonnières, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec beaucoup de distinction. Ses représentants furent maintenus dans leur noblesse le 19 avril 1667 par jugement de M. de Montozon, subdélégué en Périgord de Pellot, intendant de Bordeaux. Un de ses membres, Raymond-Joseph de Comarque, fut admis en 1785 dans l'Ordre de Malte. Un autre, Guillaume, né en 1753, fut connu sous le titre de marquis de Comarque sous lequel il prit part en 1789 aux assemblées

de la noblesse du Périgord et qui a été conservé depuis lors par le chef de la famille.

La branche cadette, assez obscure, était représentée à l'époque de la Révolution par deux rameaux. Le premier de ces rameaux a possédé la seigneurie de Pechgaudou, en Sarladais; il paraît s'être éteint avec les enfants de Joseph de Comarque qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Périgord. Le second rameau possédait en Agenais les seigneuries de la Barde, de Couys, etc.; il s'est éteint en la personne de M. Jean-Louis-Mathias de Comarque qui n'a pas laissé d'enfants de son mariage, en 1865, avec Marguerite de Briançon.

La famille de Comarque a fourni de nombreux officiers, un chevalier de l'Ordre du Roi au XVIe siècle, etc.

Principales alliances : de Grossolles, d'Abzac 1500, 1661, de Carrière de Montvert 1530, de Laurière 1532, de Beaupoil de Saint-Aulaire 1567, de Vassal 1634, de Montesquiou de Sainte-Colombe 1643, de Bosredon 1625, de Clermont-Touchebœuf 1679, de Saint-Exupéry 1712, de Larmandie 1459, du Pouget de Nadaillac 1514, de Foucauld de Lardimalie 1740, de Montalembert 1806, de Carbonnières 1468, de Roquefeuil 1687, de Lart 1685, de Gervain 1645, de Cugnac, de Sénailhac, de Gervain 1645, de Cours 1891, de Sevin 1899, d'Espouy 1910, etc.

COMBAREL de GIBANEL et de LEYVAL (de). Armes : *parti : au 1 d'azur à trois coquilles d'or, posées en pal ; au 2 de gueules à la demi-molette d'éperon d'argent, mouvant du parti.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Assez à qui se contente.*

La famille DE COMBAREL, originaire de Tulle, appartient à la noblesse du Bas-Limousin. On trouvera sur elle des renseignements, malheureusement confus et trop souvent contradictoires, dans les manuscrits de Chérin, dans le *Nobiliaire du Limousin* de Nadaud, dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau, dans le *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* de Champeval, dans le *Bulletin de la société héraldique et généalogique de France* de janvier 1887, etc.

La famille de Combarel paraît devoir son élévation à un Hugues de Combarel qui occupa une situation brillante dans la première moitié du XVe siècle. Nommé en 1415 conseiller en la Cour des aides, puis en 1418 conseiller au Parlement de Paris, séant à Poitiers, Hugues de Combarel fut nommé en 1420 évêque de Tulle par un groupe de chanoines, fit confirmer sa nomination le 12 juillet 1421 par arrêt du Parlement, devint l'année suivante évêque de Béziers,

puis en 1424 évêque de Poitiers, fut créé en 1425 premier président en la Cour des aides, fut un des négociateurs de la trêve conclue entre les rois de France et d'Angleterre, assista en 1438 à l'assemblée de Bourges où fut rédigée la pragmatique sanction et mourut en 1440.

On ne sait rien de positif sur les ascendants de ce prélat. On lui attribue d'ordinaire pour père un Jean Combarel, conseiller du Roi, qui, en 1399 et 1400, possédait un hôtel à Tulle, sur la Grand-Place, et la terre de Noailles, à Bersac, en Haut-Limousin, et qui pourrait avoir été son frère aîné. Baluze mentionne un Pierre Combarel qui en 1430 aurait été citoyen de Tulle et seigneur de Noailles. M. Champeval croit que ce Pierre Combarel était fils de Jean, qui précède, et frère de l'évêque et qu'il était marié dès 1399 à Souveraine de la Philippie. Le même auteur lui attribue deux fils, François, qui continua la lignée, et Pierre, qui, d'après quelques généalogistes, aurait été chambellan du Roi en 1460 et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Noble homme François Combarel, chevalier, Sgr de Noailles et de Rageaud, épousa d'abord le 3 février 1434 Jacquette de Mons, puis le 14 février 1440 Marguerite de Maumont, acquit en 1460 du seigneur de Maumont la seigneurie du Gibanel, fut capitaine pour le Roi du château de Bellac et fit son testament le 2 août 1474 en faveur de son fils aîné, Louis. Ce Louis de Combarel, damoiseau, Sgr du Gibanel, obtint le 12 août 1497 des lettres royaux en la Chancellerie de Bordeaux. La filiation ne doit être regardée comme établie qu'à partir d'un Jacques Combarel, écuyer, Sgr du Gibanel, que l'on suppose avoir été un fils de François et de sa seconde femme, Marguerite de Maumont. Jacques Combarel rendit hommage au comte de Ventadour le 5 juillet 1517 et fit son testament le 29 août 1529 en faveur de son fils aîné, Antoine, dit Jacques. Il avait épousé à une date inconnue Louise Pot de Rodes qui était veuve en 1532. Il en eut plusieurs fils dont deux, Antoine, dit Jacques, et Pierre, furent les auteurs de deux branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges.

L'auteur de la branche aînée, Antoine, dit Jacques, de Combarel, Sgr du Gibanel et de Verniolles, épousa Marie de Scorraille par contrat du 18 avril 1555 et fit son testament le 28 juillet 1572 en faveur de son fils Jean. Celui-ci épousa Gabrielle de Pesteils par contrat sans filiation du 8 mars 1588. Il fut le trisaïeul de Joseph de Combarel, Sgr du Gibanel, qui mourut à 82 ans le 8 septembre 1777. Cette branche a conservé jusqu'à nos jours le château de Gibanel,

près d'Argentat (Corrèze). Son chef est connu sous le titre de comte.

La seconde branche laissa tomber en désuétude pendant plusieurs générations le nom de Combarel. Son auteur, Pierre du Gibanel, épousa à une date inconnue Marguerite de la Rebuffie, héritière de la seigneurie de Germain, en la paroisse de Combressol, au comté de Ventadour. Il fut autorisé le 29 janvier 1548 par le comte de Ventadour à fortifier sa maison de Germain. Son fils, Jean du Gibanel, Sgr de Germain et du Chassaing, épousa, par contrat du 16 juillet 1576, Françoise de Pebeyre de la Majorie. Il en eut deux fils, Jean du Gibanel, Sgr des mêmes terres, en faveur duquel il testa le 8 février 1610 et qui n'eut pas d'enfants, et Joachim du Gibanel, Sgr de Bellegarde, qui épousa le 24 janvier 1612 Antoinette de Pommerie, dame de la Charlanne, en la paroisse de Serandon, décédée en 1660. Joachim laissa, entre autres enfants, trois fils : 1° Antoine du Gibanel, Sgr de la Charlanne, de Germain, du Chassein, etc., décédé en 1678, qui épousa le 2 février 1654 Geneviève de Fontmartin et dont la descendance s'éteignit au XVIII[e] siècle ; 2° Annet du Gibanel, qui continua la lignée ; 3° Martial du Gibanel, né en 1620, gouverneur de Port-Louis en 1661, capitaine général des chasses et plaisirs du Roi au comté Nantais, capitaine des gardes du duc de la Meilleraie, décédé sans postérité en 1678, qui fut maintenu dans sa noblesse au ressort de Nantes, le 23 mars 1669, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles. Annet du Gibanel vint se fixer en Auvergne après le mariage qu'il contracta le 23 janvier 1656 avec Catherine d'Autressal. Celle-ci lui apporta la terre et le château de Sartiges, près de Mauriac, qui avaient été le berceau de la puissante famille chevaleresque du même nom, encore existante. Leur fils, Louis-Charles de Combarel du Gibanel, Sgr de Sartiges, page, puis écuyer du Dauphin, marié en 1686 à Catherine du Monteil de Monchadiane, dame de la Rebeyrotte, en la paroisse de Sarran, fut maintenu dans sa noblesse d'abord le 29 octobre 1700 par jugement de M. de Bernage, intendant de Limoges, puis le 24 février 1707 par jugement de M. Le Blanc, intendant d'Auvergne. Il fut père de Louis-Charles de Combarel du Gibanel, grand-sénéchal en Limousin, lieutenant des maréchaux de France à Tulle, marié en 1717 à Antoinette de Sartiges, décédé en 1774 au château de la Rebeyrotte, qui vendit en 1767 le château de Sartiges à la famille de ses seigneurs primitifs, et d'Ignace-Joseph de Combarel du Gibanel, né en 1700, qui fut porte-manteau de M[me] Adélaïde. Pierre-François de Combarel du Gibanel, né en 1730, fils de Louis-Charles, fut connu le premier sous le titre de comte qui a été conservé depuis lors par le chef de cette branche. Il résidait à Issoire à l'époque où éclata la Révolution. Il avait épousé en 1767

Mlle Cellin de la Rénerie. Il fut père du comte Hippolyte de Combarel, qui épousa Mlle Dauphin de Leyval, héritière du château de Leyval (Puy-de-Dôme), et grand-père de Jean-Louis, comte de Combarel de Leyval, né en 1808, député du Puy-de-Dôme de 1839 à 1851, qui épousa Marie Aubertot (de Coulanges) et dont la descendance subsiste.

François de Combarel de Gibanel prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom. M. de Combarel de Gibanel et le baron de Combarel prirent part cette même année à celles tenues à Tulle.

La famille de Combarel a fourni de nombreux officiers dont un maréchal de camp en 1767, une demoiselle de Saint-Cyr, née en 1764, etc.

Principales alliances : Ysoré d'Hervault de Pleumartin 1438, de Brachet, de Touchebœuf, de Pot de Rodes, de la Béraudière 1463, de Blom 1470, de Scorraille 1555, de Pesteils 1588, de Maumont 1440, Green de Saint-Marsault, de Charette 1661, de Sartiges 1717 et vers 1830, Cornudet 1813, Dauphin de Leyval, de Murat de Sistrières, de Cosnac, de la Croix (de Castries), Doré de Nion 1869, etc.

COMBARIEU du GRÈS (de). Armes (d'après l'*Essai d'un Armorial quercynois* de M. Esquieu) : *parti : au* 1 *fascé d'argent et de gueules de six pièces ; au* 2 *d'argent à une fasce d'azur accompagnée de deux lions de gueules, l'un en chef, l'autre en pointe.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE COMBARIEU, honorablement connue en Quercy depuis le XVIe siècle, paraît avoir eu pour berceau la petite ville de Montcuq. Elle possède depuis la première moitié du XVIIe siècle la terre du Grès, située près de Moissac. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Un de ses membres, François de Combarieu, docteur et avocat à Montcuq, fit enregistrer à l'Armorial général de 1696 les armes suivantes : *parti d'azur à deux lions d'or passant l'un sur l'autre et d'azur à deux bandes d'or.* Un autre, N... Combarieu, avocat au Parlement de Toulouse, fut inscrit d'office au même Armorial avec les armes suivantes : *de gueules à la jumelle d'or.*

La famille de Combarieu a fourni avant la Révolution un très grand nombre de magistrats. Plus récemment, M. Pierre-Gustave de Combarieu du Grès, né à Lauzerte, près de Montauban, officier de marine très distingué, officier de la Légion d'honneur, marié en 1862 à Mlle Allard du Plantier, décédé en 1890, a été député de l'Isère

à l'Assemblée nationale de 1871. M. Félix-Charles de Combarieu, médecin principal de la marine, commandeur de la Légion d'honneur, décédé à 73 ans en 1892, a été longtemps conseiller général du Tarn-et-Garonne.

Principales alliances : Allard du Plantier 1862, Paris de Treffonds, Lestra de Prandières, Gros de Perrodil 1895, de Gauléjac 1722, de Guérin du Cayla, etc.

COMBAUD (**de Chieusse de**). Voyez : CHIEUSSE DE COMBAUD (DE).

COMBAUD, ou COMBAULT, d'AUTEUIL (**de**). Armes : d'*or à trois merlettes de sable; au chef de gueules chargé à dextre d'un écusson d'or au lion de gueules, à l'orle de huit coquilles d'azur.*

La famille DE COMBAUD, OU DE COMBAULT, D'AUTEUIL, récemment éteinte, était, semble-t-il, originaire du Bourbonnais.

La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire de la noblesse* et on trouvera sur elle dans le *Cabinet d'Hozier* un énorme dossier, du reste assez confus.

La filiation suivie remonte à un Louis Combaud qui fut nommé le 2 octobre 1503, par lettres du comte de Montpensier, capitaine des châtel et châtellenie d'Ecolle, en Bourbonnais. D'après le travail de la Chesnaye des Bois, qui paraît ne devoir être accepté qu'avec la plus grande réserve, au moins pour les premiers degrés, ce Louis Combaud aurait été fils d'un Jean de Combault, Sgr de l'Arbourg, décédé en 1496, qui aurait épousé Catherine de Vaugris. D'après le même auteur, il aurait lui-même épousé vers 1510 Perrinette de Solier, d'origine espagnole. Son fils, Jean Combault, dit Bouche d'or, fut capitaine du château d'Aigueperse ; il laissa, entre autres enfants, deux fils, tous deux nommés Gilbert. L'un de ceux-ci, maître Gilbert Combaud, fut pourvu par lettres de juin 1573, en considération de ses bons services, de la charge anoblissante de conseiller, notaire et secrétaire du Roi. N'ayant point d'enfants, il résigna cet office en 1592 en faveur de son frère, noble homme Gilbert Combaud, Sgr du Pointet, plus tard conseiller du Roi en son Conseil d'État, décédé à Paris en 1616. Ce dernier avait épousé Marie de Pomereu par contrat du 27 février 1576. Il fut père de Charles Combauld, qui épousa en 1604 Marie Pajot, héritière de l'importante terre d'Auteuil, en Beauvaisis, grand-père de Charles de Combauld, Sgr de Fercourt, chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa en 1629 Louise de Laniel de Bournonville et qui obtint l'érection en comté de sa seigneurie d'Auteuil par lettres patentes de 1660, enregistrées le 18 mars 1662, et bisaïeul de Charles III Combaud, comte d'Auteuil, qui fut maintenu dans sa

noblesse le 17 juin 1700 par jugement de M. de Phélyppeaux, intendant de Paris.

Charlotte-Angélique de Combaut-Auteuil, née en 1694 à Berneuil les-Auteuil, au diocèse de Beauvais, plus tard religieuse au Val-de-Grâce ; Marie-Victoire de Combaut-Auteuil, née en 1708, sœur de la précédente, plus tard assomptionniste rue des Haudriettes, à Paris ; et Louise-Thérèse de Combaut d'Auteuil, née en 1718 à Chantilly, au diocèse de Senlis, firent en 1703, 1720 et 1730 des preuves de noblesse pour être admises à Saint-Cyr.

M. de Combaud d'Auteuil, né à Beauvais en 1768, fut admis à l'École militaire en 1783 après avoir fait les preuves de noblesse prescrites par les règlements.

M. de Combaud d'Auteuil, Sgr d'Auteuil, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Beauvais. Louis-César-Charles de Combault, vicomte d'Auteuil, chevalier de Saint-Louis, gentilhomme de S. A. S. le prince de Condé, prit part cette même année aux assemblées de la noblesse tenues à Paris.

Léon de Combault, vicomte d'Auteuil, épousa vers 1837 Louise-Marguerite Perrin de Cypierre qui, étant devenue veuve, se remaria en 1849 au duc de Vicence. Il en laissa un fils unique, Armand de Combault, comte d'Auteuil, qui fut le dernier représentant de sa famille et qui mourut à Paris le 4 septembre 1892, à l'âge de 54 ans, sans avoir eu d'enfants de son mariage, en décembre 1884, avec Henriette Hubler, décédée avant lui.

COMBE (Blanc de la). Voyez : Blanc de Lacombe.

COMBE (le Blanc de la). Voyez : le Blanc de la Combe.

COMBES des MORELLES (de), en Auvergne. Armes : *de gueules à un vol d'or; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or* (aliàs *d'argent*).

La famille de Combes appartient à la noblesse d'Auvergne. On trouvera sur elle des renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*, dans le *Cabinet d'Hozier*, dans les *Carrés d'Hozier*, dans les *Nobiliaires d'Auvergne* de Bouillet et de Lainé, dans les ouvrages du docteur de Ribier, etc.

La famille de Combes est originaire du lieu de Saint-Saturnin, dans la Haute-Auvergne. D'après Chabrol elle possédait dès 1411 la terre de Gourdièges.

On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1690 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages du Roi. Ces preuves font remonter la filiation à

noble sire Yves de Combes qui vivait en 1500 et 1501 avec sa femme, Marie Favresse, et dont le fils, Jean de Combes, conseiller du Roi en la sénéchaussée d'Auvergne en 1506, épousa en 1489 Alix Boisset, fille de Jean Boisset, bourgeois, et assista en 1510 à la rédaction de la Coutume d'Auvergne. Ces preuves faites en 1690 ne sont pas d'accord avec un jugement de maintenue de noblesse que la famille de Combes obtint en 1666 de M. de Fortia. D'après ce jugement Jean de Combes, qui assista en 1510 à la rédaction de la Coutume d'Auvergne, aurait épousé Jacquette Barthélemy-Bernard et aurait eu pour père un Antoine de Combes marié en 1457 à demoiselle Isabelle Thouars d'Apchier. Ce qui est certain, c'est que Jean de Combes eut un fils, également appelé Jean, qui fut un magistrat éminent. Ce second Jean de Combes était né le 28 mai 1512 d'après le jugement de maintenue de noblesse de 1666. Il était depuis 1547 lieutenant particulier de la sénéchaussée d'Auvergne, au siège présidial de Riom, quand il fut nommé le 14 décembre 1557, en considération de son savoir, probité, expérience, etc., premier président en la Cour des aides qui venait d'être transférée de Périgueux à Clermont-Ferrand. On sait que malgré leur importance ces fonctions n'étaient pas anoblissantes. Jean de Combes fut intendant des affaires du duc d'Alençon, frère des rois François II, Charles IX et Henri III, et mourut en 1590. Il avait épousé Jeanne Malet. Leur fils, honorable homme monsieur Jean Combes, licencié ès droits, avocat au siège présidial d'Auvergne, épousa honnête fille Jeanne Chalamel par contrat du 9 avril 1570, dans lequel il est ainsi désigné, d'après des preuves de noblesse faites en 1786 pour le maison de Saint-Cyr et conservées dans les *Carrés d'Hozier*. Étant devenu veuf, il se remaria, le 15 novembre 1587, avec Marie de Commolet, veuve Champflour. Il était conseiller et avocat de Sa Majesté au siège présidial de Riom quand il fut pourvu, le 7 mai 1588, sur la résignation de son père, de l'office de président en la Cour des aides de Clermont-Ferrand. Il régularisa sa situation nobiliaire en se faisant accorder en 1597 par le roi Henri IV des lettres de confirmation de noblesse et mourut le 27 juin 1612. Il laissait de ses deux unions un grand nombre d'enfants. Deux de ses fils, Hiérosme de Combes, né en 1573, acquéreur le 4 mai 1624 de la seigneurie de Miremont, marié à Louise d'Ussel, et Achille de Combes, né en 1582, marié le 13 juin 1613 à Toinette de Milles, héritière de la seigneurie des Morelles, en la paroisse de Brout-Vernet, dans l'élection de Gannat, furent les auteurs de deux branches. Un troisième fils, Gabriel de Combes, né du second lit, avocat du Roi au siège présidial de Riom, marié en 1618 à Philberte Chartier, fut père de Charles de Combes, président au siège présidial de Riom en 1651,

et grand-père de Victor-Bon de Combes, baptisé en 1673, qui fut admis en 1690 parmi les pages du Roi.

Gabriel de Combes, Sgr de Miremont et de Saint-Priest, fils d'Hiérosme, marié en 1641 à Suzanne de Murat, et son cousin germain, Gilbert de Combes, Sgr des Morelles, né en 1621, fils d'Achille, marié sucessivement en 1644 à Toussainte Martin de Saint-Priest et en 1660 à Anne Courteix, furent maintenus dans leur noblesse le 25 juillet 1666 par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne.

Philbert de Combes, Sgr de Miremont, au diocèse de Clermont, petit-fils de Gabriel et de Suzanne de Murat, épousa vers 1710 Marie d'Astorg ; il fit des preuves de noblesse pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de quatre de ses filles, Marie-Jeanne, née en 1711, Marie, née en 1717, autre Marie, née en 1720, et Marie-Charlotte, née en 1722. Deux représentantes de la seconde branche, Marie de Combes des Morelles, née à Riom en 1728, mariée dans la suite, en 1749, à son cousin germain, Antoine-Amable de Combes des Morelles, femme de lettres distinguée, et Marie-Clotilde de Combes des Morelles, née aux Morelles en 1778, furent admises à Saint-Cyr en 1736 et 1788.

Guillaume de Combes de Miremont, né à Miremont en 1768, fit en 1780 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Deux représentants de la branche cadette, François de Combes des Morelles, né aux Morelles en 1758, et Antoine-Amable de Combes des Morelles, né à Riom en 1777, firent les mêmes preuves en 1767 et 1786.

Antoine-Amable et Jacques-Antoine de Combes des Morelles prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Riom.

La branche aînée de la famille de Combes est aujourd'hui éteinte. La branche cadette subsiste. Elle a conservé jusqu'à nos jours la terre des Morelles, située près de Saint-Pourçain (Allier). Elle n'est pas titrée.

La famille de Combes a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis, un membre du Conseil général de l'Allier (Jacques-Antoine de Combes des Morelles, décédé en 1823, etc.).

Principales alliances : d'Ussel 1607, d'Astorg, de Chabre, Bérard de Chazelles 1852, 1862, etc.

La famille de Combes ne doit pas être confondue avec une famille DE COMBRES (quelquefois COMBES) DE BRESSOLLES qui a appartenu à la noblesse des environs de Brioude, sur les confins de l'Auvergne et du Velay. Cette famille portait pour armes : *de sinople au chevron d'or accompagné de trois étoiles du même*. Elle fut

maintenue dans sa noblesse le 14 décembre 1667 par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, après avoir prouvé sa filiation depuis noble homme Maurice de Combes, damoiseau, qui rendit un hommage le 22 juin 1435 à Louis de Bourbon, dauphin d'Auvergne, en son nom et au nom de sa femme Isabelle de Bressolles. Elle fut encore maintenue dans sa noblesse le 14 décembre 1668 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Pierre-Innocent de Combres, né en 1734 à Ribens, en Gévaudan, fit en 1751 des preuves de noblesse pour être admis parmi les pages du Roi. Mme de Combres prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Puy. La famille de Combres paraît s'être éteinte peu de temps après la Révolution. Elle avait fourni deux chevaliers de Malte et douze chanoines comtes de Brioude.

COMBES (de), dans les Pyrénées. Armes : *de gueules à une tulipe d'argent accompagnée en chef d'une croisette pattée du même, au soleil d'or mouvant de l'angle dextre du chef.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports *: deux lions.*

Cette seconde famille de Combes appartient à la région des Pyrénées. Saint-Allais et M. de Magny en ont donné des généalogies détaillées dans leurs *Nobiliaires universels*. On trouvera aussi sur elle des renseignements dans le *Dictionnaire de la noblesse contemporaine* de Bachelin-Deflorenne et dans le *Nouveau d'Hozier*.

Bertrand de Combes, auquel le travail de Saint-Allais fait remonter la filiation suivie, résidait à Mauléon-Barouse dans les dernières années du xvie siècle. Il est appelé noble Bertrand de Combes dans un bail à ferme qu'il passa le 19 décembre 1590 et dans un acte que sa veuve, Marie de Lapène, passa le 28 décembre 1613 (*Nouveau d'Hozier*). Il fut le grand-père de Jean de Combes, docteur ès droits, lieutenant principal en la sénéchaussée des Quatre Vallées, qui épousa en 1634 Catherine de Pujols et qui fit son testament le 26 mars 1656, et le bisaïeul de Jean de Combes, magistrat royal et juge de la vicomté de Nébouzan, qui épousa le 8 mai 1667 Gabrielle d'Agien. Jean-François Combes, descendant des précédents, d'abord procureur au Parlement de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1782, 1783, 1784 et 1785 ; il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse et ne laissa pas de postérité. Son frère aîné, Jean-Jacques Combes, ou de Combes, avocat, épousa en 1770 Marie-Christine-Agnès d'Albignac de Montal, d'une illustre famille chevaleresque du Rouergue. Il en eut trois fils dont l'aîné, Louis-Étienne, admis parmi les gardes du corps du roi Louis XVI, mourut à l'armée des Princes sans avoir été marié, dont

le second, Gabriel, fut chanoine de Bayeux et dont le plus jeune, Frix-Aymard, conseiller général des Hautes-Pyrénées, épousa Thérèse-Eulalie du Puy-Montbrun et continua la lignée. Frix-Aymard de Combes laissa lui-même deux fils : 1° Armand, né en 1808, directeur des contributions directes à Lyon, dont le fils, Louis, magistrat démissionnaire lors des décrets contre les congrégations religieuses, a eu lui-même plusieurs enfants de son mariage contracté vers 1880 avec Mlle Marrast ; 2° Edgar, percepteur à Tarbes, qui a été père de M. Gabriel de Combes, né en 1856.

Principales alliances : d'Albignac de Montal, du Puy-Montbrun, de Laforcade 1897, etc.

Il a existé dans le midi de la France d'autres familles de Combes.

L'une de ces familles, éteinte de nos jours, portait pour armes : d'*azur à une billette et un croissant d'argent en chef et une étoile d'or et une billette d'argent en pointe*. M. Villain, qui a donné une généalogie de cette famille dans le tome III de la *France moderne*, la fait descendre d'un Jean Combes, Sgr de Contenti, docteur et avocat, marié le 4 juin 1602 à Anne d'Izarny, qui fut capitoul de Toulouse en 1602, 1609 et 1616 et qui fut anobli par ses fonctions. Jean Combes, petit-fils du précédent, d'abord receveur des décimes du diocèse de Rieux, fut pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi. Il fut père de Jean-Sébastien de Combes, sieur de Monmédan, maire perpétuel de Rieux, qui épousa le 12 mai 1694 Jeanne-Françoise de Bertrandy, fille d'un avocat en Parlement, et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial de 1696. Victor de Combes de Monmédan épousa en 1799 Mlle Cabos. Il en eut quatre fils, derniers représentants mâles de leur famille, dont les trois aînés n'eurent pas d'enfants et dont le plus jeune, Auguste, eut une fille unique mariée au docteur Gailhard, maire de Villenouvelle.

Une famille de Combes de Montagut, portait pour armes : d'*or à un chevron de sable*. Son chef, Charles de Combes de Montagut, Sgr de Combas, chevalier de l'Ordre du Roi, premier consul de Montpellier en 1638 et 1662, fut maintenu dans sa noblesse le 28 septembre 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa filiation depuis son bisaïeul, Jean de Combes, écuyer, premier consul de Montpellier en 1558.

Une famille de Combes, sur l'origine de laquelle on n'a pu se procurer aucun renseignement, possède le château de Labatut dans le département du Gers.

Une famille de Combes qui possédait la seigneurie de Pouilly dans l'élection de Chaumont, en Normandie, fut maintenue dans sa noblesse le 3 mai 1669 par jugement de M. de la Gallissonnière,

intendant de Rouen, comme issue de Jean Combes, né à Lyon, échevin de cette ville en 1561 et 1562, qui fut anobli par ses fonctions. Elle portait : d'*azur à une croix d'or en pal accostée de deux étoiles d'or*.

COMBES (de), en Suisse. Armes : d'*argent à trois sapins de sinople issant d'un mont de trois copeaux du même*.

Famille bourgeoise, passée en Suisse au XVII[e] siècle, dont on trouvera une généalogie dans le tome II du *Recueil généalogique suisse*.

Louis de Combes, né à Lyon, vint se fixer à Genève, y fut maître tireur d'or et mourut le 23 juillet 1651 à l'âge de 78 ans. Son fils, Thomas de Combes, né en 1609, maître chirurgien, marié à Arthuse de Choudens, alla s'établir à Thoiry. Il fut le bisaïeul de Jacques-Marc de Combes, né en 1735, lieutenant-colonel de la garnison de Genève, qui fut fusillé par les révolutionnaires le 25 juillet 1794. La famille de Combes s'est éteinte avec les deux petits-fils de celui-ci : 1° Patrick, né en 1803, conseiller d'État, décédé en 1877 laissant de son mariage avec M[lle] Sautter, décédée en 1898, une fille unique, M[me] de Stoutz ; 2° Diégo, né en 1804, décédé en 1840 laissant une fille, née en 1833, de son mariage avec Constance Sautter, sœur de sa belle-sœur, décédée en 1894.

COMBES (de Broche des). Voyez : BROCHE DE SAINT-ANDRÉ, DE MÉJANES, DES COMBES, etc. (DE).

COMBES (Veissier des). Voyez : VEISSIER DES COMBES.

COMBETTES de la BOURÉLIE, du LUC, de SEYRAC, de CAUMON, des LANDES (de). Armes : *bandé d'or et de gueules ; au chef d'azur chargé d'une larme d'argent et de deux étoiles du même*. — Armes de la branche de Caumon (d'après le règlement d'armoiries du 2 août 1817) : *bandé d'or et d'azur de six pièces ; au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles du même*. — Armes de la branche des Landes (d'après les *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue* de M. de Barrau) : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à un arbre de sinople ; aux 2 et 3 d'azur à un lévrier d'argent ; sur le tout d'azur à une croix d'or, au chef du même*. — Armes de la branche du Luc : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à un arbre de sinople ; aux 2 et 3 d'azur à une chèvre d'argent ; sur le tout d'azur à une croix d'or*. — Couronne *: de Comte*. — Supports *: deux ours* (aliàs *deux lions*). — Devise : *Fays ce que doibts, advienne que pourra*.

Les généalogistes attribuent à la famille DE COMBETTES une très grande ancienneté et la font descendre d'un Bertrand de Combettes, sergent d'armes du roi Philippe de Valois, qui est nommé avec

d'autres gentilshommes du Rouergue dans des lettres de sauvegarde que ce prince accorda à l'abbaye de Bonneval le 23 septembre 1335.

Dans la réalité il a existé trois familles de Combettes, fixées l'une en Auvergne, l'autre en Albigeois, la troisième en Rouergue. On admet d'ordinaire, mais sans en avoir de preuves bien certaines, que ces trois familles sont trois branches détachées d'une même souche, qu'elles ont eu pour berceau l'Auvergne, qu'elles ont pour auteurs trois frères, Jean, Jacques et Antoine, vivant dans les premières années du xve siècle et que ceux-ci étaient fils d'un Florimond de Combettes, du lieu d'Orléat, ou Ortéat, près de Thiers, et de N... de Grimaud. La branche de l'Albigeois et celle du Rouergue, seules subsistantes, se reconnaissent comme parentes.

Jean Combettes, auteur de la branche d'Auvergne, considérée comme l'aînée, fut père de Claude Combettes, marié à Françoise Davignolt, qui fit son testament le 5 avril 1569 devant notaire au Pont-du-Château. Sa descendance posséda la seigneurie du Boulet et s'éteignit avec trois frères, Gabriel, Balthazar et Philibert, ce dernier chanoine comte de Brioude, qui furent maintenus dans leur noblesse le 5 mai 1667 par arrêt du Conseil d'État, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Jeanne de Combettes, fille unique de Balthazar et héritière des biens de cette branche, épousa le 26 février 1664 Michel du Lac, Sgr de Puydenat.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin des documents très intéressants sur les Combettes de l'Albigeois. On y trouvera particulièrement une généalogie qu'ils envoyèrent en 1764 au Cabinet des Ordres du Roi. Tout récemment M. Villain a donné leur généalogie dans le tome III de sa *France moderne*. Jacques Combettes était en 1503 premier consul de Gaillac. On en fait, mais sans preuves, un fils de Florimond de Combettes, du lieu d'Orléat, dont il a été parlé plus haut, et on suppose qu'il vint d'Auvergne se fixer en Albigeois pour y recueillir un héritage. On trouve cependant qu'un Paul de Combettes, notaire, était dès 1434 premier consul d'Albi. Le travail conservé dans les manuscrits de Chérin fait remonter la filiation à une reconnaissance qui fut passée le 16 janvier 1531 par noble Jacques Combétes. Une note inscrite en marge apprend que cet acte de 1531 a été altéré et qu'on y a gratté le mot *autre*, dont les traces sont encore visibles, pour y substituer le mot *noble*. On sait, du reste, peu de chose sur ce Jacques Combétes, ou Combettes; on suppose qu'on doit l'identifier avec Jacques Combettes, qui était en 1503 premier consul de Gaillac, et avec un Jacques Combettes, décédé le 24 août 1541, qui épousa Cécile de Tonnac par contrat du 30 mai 1519.

Cependant M. Villain croit qu'il y a là deux personnages distincts dont l'un serait le fils de l'autre. Jacques Combettes, fils du précédent (aliàs fils de son fils Roch, d'après le travail de M. Villain), épousa en secondes noces Marie de Rodat par contrat passé le 27 juillet 1576 devant notaire à Carmaux. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, David et Jacques, qui furent les auteurs de deux grands rameaux. On ne voit pas que les représentants de ces deux rameaux aient porté de qualifications nobiliaires au XVII[e] siècle, ni qu'ils aient fait reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV.

L'auteur du premier rameau, David Combettes, docteur en droit, était premier consul de Gaillac et syndic du diocèse d'Albi quand il épousa, en 1603, demoiselle Marie de Fornier, fille de feu sire Raymond Fornier, marchand à Gaillac. Il acquit dans la suite, pour le prix de 12.000 livres, le domaine de la Bourélie. Il fit son testament le 6 mai 1640. Il figure avec la qualification de noble dans son contrat de mariage et dans son testament. Mais une note conservée dans les manuscrits de Chérin apprend que ces deux actes présentent tous les caractères de la fausseté. Son fils, noble Guillaume Combettes, sieur de Puybérot, habitant de Gaillac, épousa, par contrat passé à Rabasteins le 16 octobre 1641, Marie de Costecaude, fille de feu monsieur maître Jacques de Costecaude, docteur et avocat à la Cour. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Guillaume de Combettes, sieur de la Bourélie et de Puybérot, avocat en Parlement, qui épousa en 1683 Marguerite de Barrau ; 2° David de Combettes, né à Gaillac en 1655, qui épousa en 1680 Gabrielle de Rives et dont la descendance, demeurée non noble, était représentée de nos jours par M. Xavier-Léopold de Combettes-Seyrac, né en 1814. Antoine de Combettes, sieur de la Bourélie, né en 1689, fils de Guillaume et de Marguerite de Barrau, marié en 1717 à Marie de Teulier, fille d'un bourgeois de Gaillac, obtint le 30 août 1753 un certificat de noblesse du maire et des notables de Gaillac. Il fut pourvu, du reste, par lettres du 26 septembre de la même année, de l'office anoblissant de conseiller du Roi, chevalier d'honneur au bureau des finances de Montauban. Son fils, Jean-Paul de Combettes de la Bourélie, né à Gaillac en 1723, marié à Rabasteins en 1762 à Françoise de Rolland, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° François-Louis de Combettes de la Bourélie, conseiller au Parlement de Toulouse en 1784, guillotiné à Paris le 6 juillet 1794, qui épousa en 1788 M[lle] de Joulia et dont la descendance subsiste ; 2° Charles de Combettes de la Bourélie, né à Gaillac en 1766, qui fit en 1785 des preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant, qui épousa en 1802 sa cousine,

M[lle] de Rolland, et dont la descendance subsiste sous le nom de Combettes du Luc. Ce rameau n'est pas titré.

L'auteur du second rameau, Jacques Combettes, décédé à Gaillac en 1644, épousa Suzanne du Parquet. Son fils, monsieur maître Antoine de Combettes, avocat en Parlement, épousa Gabrielle de Vandanges par contrat passé à Cahors le 17 mai 1644. Il en eut deux fils: 1° Joseph de Combettes, marié à Jeanne David d'Hauteserre, qui fut pourvu en 1681 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Montauban et dont la descendance, connue sous les noms de Combettes d'Hauteserre et de Combettes de Lapeyrière, s'est éteinte dans la première moitié du XIX[e] siècle ; 2° Antoine de Combettes, Sgr de Caumon, avocat en Parlement, marié à Gaillac en 1702 à Jeanne de Vayssette, sœur de dom Vayssette, le célèbre historiographe du Languedoc, qui fut pourvu le 8 août 1714 de la charge de conseiller avocat du Roi au bureau des finances de Montauban. Le petit-fils de ce dernier, Jean-Joseph-Lazare de Combettes, Sgr de Caumon, né à Gaillac en 1745, reçu en 1768 conseiller au Parlement de Toulouse, fut guillotiné à Paris le 7 juin 1794. Il laissait un fils, Joseph de Combettes de Caumon, né à Gaillac en 1771, conseiller à la Cour d'appel de Toulouse, marié en 1804 à M[lle] de Marragon, qui reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 2 août 1817 et dont la descendance subsiste.

Guillaume de Combettes, Sgr de la Boubilhie ; David Combétes, habitant de la ville de Gaillac ; Joseph de Combettes, trésorier général de France en la généralité de Montauban ; Antoine Combettes, bachelier en droit ; et N... de Combettes, veuve de N... Combettes, ancien trésorier de France, avaient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Albi) : *bandé d'or et de gueules; au chef d'azur chargé d'une larme et de deux croissants* (aliàs *d'un croissant et de deux étoiles*) *d'argent*.

Le vicomte de Bonald a donné un tableau généalogique des Combettes du Rouergue dans ses *Documents généalogiques sur les familles du Rouergue*. Antoine de Combettes, auquel remonte la filiation, parait avoir été un fils cadet de Florimond de Combettes, du lieu d'Orléat, en Auvergne. Il épousa en 1519 Catherine de Fédines et fit son testament en 1529 ; il fut père de Maurice de Combettes qui vint se fixer en Rouergue. Cette famille ne figure pas au nombre de celles du Rouergue qui firent reconnaître leur noblesse lors des diverses recherches ordonnées par Louis XIV. Elle ne figure pas non plus au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. Mais son chef, Jean-Pierre de Combettes, Sgr

des Landes, marié en 1766 à Marguerite de Porras, fut pourvu de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Montauban. Il laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Antoine de Combettes des Landes, dont le fils, Édouard, à eu deux fils de son mariage, en 1828, avec Mlle d'Aragon ; 2° Charles, qui fut admis en 1788 dans l'Ordre de Malte.

M. de Combettes de Caumon et M. de Combettes de la Bourélie prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse. M. de Combettes, Sgr de Martel, premier président au bureau des finances de Montauban, et M. de Combettes de Lapeyrière prirent part cette même année à celles du Quercy. Jean-Baptiste-Charles de Combettes, procureur général, syndic de la province de Haute-Guienne, et Joseph-Henri de Combettes de la Fajole, Sgr baron de Soubet, prirent part à celles tenues à Villefranche-de-Rouergue.

La famille de Combettes a fourni des officiers distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : Campmas, d'Yversen, d'Hébraïl, de Paulo, de Costecaude 1641, Falguière, de Barrau, du Cos de la Hitte 1811, de Pélissier 1832, d'Aussaguel de Lasbordes 1864, de Seguin 1889, Bourguignon de Saint-Martin 1888, de Fournas 1896, de Papus, de Vaissette 1702, de Pascal 1738, de Marragon 1804, Constans de Bonneval, d'Alichoux 1666, de Gualy, d'Aragon, de Casabianca 1883, de Montault de Miglos 1769, etc.

COMBIER, en Vivarais.

Ancienne famille bourgeoise du Vivarais dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*.

La filiation remonte à Philothée Combier dont le fils, Simon, marchand à Privas, épousa le 30 décembre 1693 Marie Chambonnet. Charles-Roch Combier, né à Privas en 1775, arrière-petit-fils de Simon, fut contrôleur des postes à Aubenas et épousa dans cette ville, en 1806, Louise Ruelle-Baysand. Il en eut trois fils : 1° Gustave ; 2° Charles, ingénieur, député de l'Ardèche à l'Assemblée nationale de 1871, marié en 1850 à Mlle de Sauzet de Fabrias ; 3° Frédéric, président de la Chambre de commerce d'Aubenas, chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand, marié en 1851 à Mlle Deydier. Ces trois frères ont été les auteurs des trois rameaux actuellement existants de la famille Combier.

Principales alliances : Champanhet de Sarjas, de Sauzet de Fabrias, Deydier, Barcilon, etc.

COMBLAT (de la Carrière de). Voyez : CARRIÈRE (DE LA).

COMBLE (**Prieur de la**). Voyez : Prieur de la Comble.

COMBLES (**Masse de**). Voyez : Masse de Combles.

COMBLES de NAYVES (de). Armes : *écartelé d'or, de gueules, d'azur et d'argent, à la croix de sinople, bordée de sable, brochant sur le tout, accompagnée d'une étoile d'or placée dans le quartier de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux aigles.* — Devise : *Da l'ardor, l'ardire.*

La famille de Combles de Nayves a eu pour auteur Jean, sieur de Combles et de Nayves, natif du Barrois, qui dans la première moitié du xve siècle était secrétaire d'État du roi d'Aragon. François de Combles, Sgr en partie de Nayves, fils du précédent, naquit à Barcelone en 1435 ; il fut surintendant des affaires du roi de Sicile, gouverneur, capitaine et gruyer d'Ancerville, en Barrois, fut nommé maire de cette ville, le 25 septembre 1504, par lettres d'Henri de Lorraine, évêque de Metz, et mourut le 3 mai 1508. Il laissa quatre fils : 1° Jean de Combles, né à Ancerville en 1465, prévôt, receveur et gruyer de la terre et seigneurie d'Ancerville, confirmé dans ses fonctions en 1518 par lettres de la duchesse de Lorraine, décédé en 1540 ; 2° Pierre de Combles ; 3° Guillaume de Combles, originaire d'Aragon, prévôt de Joinville, lieutenant général de la baronnie d'Ancerville, surintendant et entremetteur des affaires du duc de Calabre, décédé sans postérité, qui fut anobli en 1531 par lettres du duc de Lorraine ; 4° Guichard de Combles, Sgr de Dainville et de Nayves. Deux de ces fils, Jean et Guichard, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche cadette, fixée en Champagne, paraît être aujourd'hui éteinte. Son auteur, Guichard de Combles, avait épousé Marguerite Thierrion. Deux de ses fils, Pierre de Combles, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Vitry-le-François, marié le 12 novembre 1551 à Nicole Garnot, et François de Combles, écuyer, sieur de Villouset, demeurant à Dainville, marié le 9 janvier 1553 à Marguerite Vollant, furent les auteurs de deux grands rameaux.

Le chef du premier rameau, Antoine de Combles, écuyer, Sgr de Plichancourt, avocat en Parlement, marié à Vitry, le 9 septembre 1644, à Anne Dombasle, fut maintenu dans sa noblesse le 27 juillet 1671 par un arrêt du Conseil d'État dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Son fils, Jean-Baptiste de Combles, Sgr de Plichancourt, avocat en Parlement, marié le 11 mai 1681 à Madeleine Aubry, veuve de Jean Dombasle, procureur du Roi au grenier à sel de Vitry-le-François, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 12 septembre 1698, par jugement de Larcher, intendant de Champagne. On

trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une petite-fille du précédent, Jeanne-Gabrielle de Combles, née à Plichancourt en 1712, fit en 1720 pour être admise à Saint-Cyr. Cette jeune fille eut deux frères qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1° Louis-Antoine de Combles de Plichancourt, né en 1716, qui épousa Gabrielle André et qui en eut une fille unique, née en 1746 ; 2° Laurent-François de Combles, né en 1718, qui fut tué à l'ennemi avant d'avoir été marié.

Le chef du second rameau, Eucaire de Combles, Sgr de Noncourt et de Morionvilliers, fut maintenu dans sa noblesse le 16 avril 1641 par un jugement de Bretel de Grémonville, intendant de Champagne, dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier;* mais il fut condamné à 2.000 livres d'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 7 novembre 1668 de M. de Caumartin, successeur de M. de Grémonville. Son fils, Mathieu de Combles, Sgr de Noncourt, maintenu dans sa noblesse le 13 août 1659 par arrêt rendu à Paris de la chambre souveraine établie sur le fait des francs-fiefs et nouveaux acquêts, fut condamné comme usurpateur par Caumartin, en même temps que son père. Il interjeta appel de cette condamnation devant le Conseil d'État qui le maintint dans sa noblesse par arrêt du 26 mai 1674, rapporté tout au long dans le *Nouveau d'Hozier*. Ce rameau paraît avoir eu pour derniers représentants Louis-Claude de Combles, connu sous le titre de marquis de Noncourt, né dans les premières années du XVIIIe siècle, et sa sœur, Louise-Gabrielle, mariée le 11 juillet 1723 à Louis-Paul de Rémigny de Joux.

La branche aînée, connue sous le nom de COMBLES DE NAYVES, s'est perpétuée jusqu'à nos jours. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans la *France protestante* de Haag, dans les *Documents généalogiques sur Metz* de l'abbé Poirier, dans les *Carrés d'Hozier*, dans le *Nouveau d'Hozier*, etc. Son auteur, Jean de Combles, fut père de Noël de Combles, capitaine, prévôt et gruyer d'Ancerville, qui épousa Marguerite Bouchier. Le fils de celui-ci, noble, prudent, honorable maître François de Combles, Sgr de Nayves, licencié ès lois, épousa par contrat du 9 mars 1555, dans lequel il est ainsi qualifié, demoiselle Anne Colin, fille de noble et prudent homme maître Jean Colin, écuyer, Sgr des Essarts, bailli de Beaufort. François de Combles embrassa plus tard le protestantisme. Il était dans les dernières années de sa vie avocat au Parlement de Metz, bailli et vidame de Châlons. Il eut une fille, Esther, qui épousa Jacob Petit, notaire à Ay. Il eut aussi trois fils : 1° François de Combles, né en 1558, qui continua la descendance ; 2° Abraham de Combles, marchand à Metz, marié le

23 avril 1595 à Suzanne Grandjambe, qui fut père d'Isaac de Combles, né à Metz en 1617, un des quatre pasteurs de la religion prétendue réformée, marié en 1650 à Rachel Langlois, grand-père d'Isaac de Combles, né en 1658, marié à Marie Gimel, décédé à Berlin en 1722, et bisaïeul de Pierre de Combles, pasteur, décédé à Berlin en 1767 ; 3° Noël de Combles, avocat en Parlement, juge royal, qui épousa en 1595 Marie Jallon, fille d'un contrôleur des guerres, trésorier de la justice au pays messin, et à qui on ne connaît pas de postérité. L'aîné de ces trois frères, François de Combles, ministre de l'Église réformée, décédé à Metz en 1633, épousa d'abord le 24 avril 1583 Anne Peltre, fille d'un marchand de Metz, puis le 13 octobre 1619 Élisabeth Travault. Il eut au moins cinq fils ; 1° David de Combles, né en 1601, marchand à Metz, receveur de l'Église réformée, qui épousa en 1624 Madeleine Grandjambe et qui en eut un grand nombre d'enfants ; 2° Abel de Combles, né en 1606, qui continua la descendance ; 3° Isaac de Combles, né en 1610, marchand drapier, qui épousa en 1634 Anne Girard et qui en eut un grand nombre d'enfants ; 4° Daniel de Combles, né en 1613, qui épousa en 1637 Rachel Mansart et qui en eut un fils ; 5° Paul de Combles, tailleur d'habits. Noble homme maître Abel de Combles, ministre du Saint-Évangile, épousa à Charleville le 21 avril 1638 Élisabeth de la Place. Leur fils, Pierre de Combles, écuyer, Sgr de Nayves, était receveur des aides à Parthenay, en Poitou, quand il épousa, par contrat du 25 février 1677, Renée le Janiel, de la paroisse de Charné, dans le Maine. Il vint, peu de temps après, se fixer à Vannes, en Bretagne, et se fit maintenir dans sa noblesse, le 22 août 1699, par jugement de l'intendant de cette province. La famille de Combles de Nayves fut encore maintenue dans sa noblesse, le 11 août 1770, par arrêt du Parlement de Bretagne. Pierre de Combles laissa un fils, René de Combles, écuyer, sieur de Nayves, demeurant à Vannes, qui épousa le 11 février 1711 Zacharie-Julie Bréal, dame des Chapelles, demeurant à Rennes. Celui-ci fut père de François de Combles de Nayves, né en 1716, qui épousa successivement Mlle de Francheville et Mlle de Couessin, et grand-père de Jacques de Combles de Nayves, né à Guérande en 1750, décédé à Saint-Servan en 1825, qui fut reçu en 1775 conseiller et en 1786 président des enquêtes au Parlement de Bretagne. Un petit-fils de ce magistrat vivait encore en 1900 et était considéré comme le dernier représentant de sa branche.

Il subsiste de nos jours une branche de la famille de Combles dont le chef est connu sous le titre de marquis de Nayves. On n'a pu se procurer que des renseignements très insuffisants sur cette branche, que la Chesnaye des Bois paraît avoir ignorée, et on ne peut

indiquer ici son point de jonction avec la souche. La généalogie que M. de Magny a donnée de cette branche dans son *Nobiliaire universel* est une œuvre très fantaisiste et est en désaccord constant avec les documents mentionnés plus haut. Dans ce travail M. de Magny confond en une seule personne deux François de Combles qui vivaient au XVIe siècle, dont l'un, seigneur de Nayves, marié en 1555 à Anne Colin, était chef de la branche aînée et dont l'autre, marié en 1553 à Marguerite Vollant, fut l'auteur du rameau des seigneurs de Noncourt, détaché de la seconde branche. Il attribue à ce personnage les pompeuses qualifications de marquis de Nayves, chevalier de Combles, Sgr de Noncourt et de Joinville, et lui fait épouser à Paris en 1555 une noble espagnole, dona Maria de Luna. Il lui attribue pour fils un Claude de Nayves, chevalier de Combles, Sgr de Noncourt, né à Nayves en 1556, décédé à Nancy en 1631, qui paraît devoir être identifié avec Claude de Combles, Sgr de Noncourt, vivant à la même époque, chef du rameau de Noncourt, et pour petit-fils un Mathieu, marquis de Nayves, Sgr de Noncourt, né à Nayves en 1592, décédé à Bar en 1663, qui paraît devoir être identifié avec Mathieu de Combles, Sgr de Noncourt, maintenu dans sa noblesse en 1674 par arrêt du Conseil, dont il a été parlé plus haut. D'après ce même travail, Mathieu, marquis de Nayves, décédé en 1663, aurait été père de Louis-François, marquis de Nayves, chevalier de Combles, Sgr de Noncourt et de Joinville, né en 1624, marié le 14 avril 1651 à une demoiselle Anne Budes de Guébriant, que tous les généalogistes de l'illustre maison de Budes de Guébriant disent être morte sans alliance, grand-père de François, marquis de Nayves, né à Nayves en 1652, marié en 1675 à une Marie-Éléonore d'Harcourt, que tous les généalogistes de la maison d'Harcourt font également mourir sans alliance, bisaïeul de François-Henri, marquis de Nayves, né à Nayves en 1676, et trisaïeul de René, marquis de Nayves, Sgr de Noncourt, né à Nayves en 1698, inhumé à Saint-Mihiel en 1783, qui continua la lignée. On ne voit pas que cette branche ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Lorraine. Elle était représentée au XIXe siècle par Dominique, marquis de Nayves, né à Saint-Domingue en 1806, et par son fils, Gaston-Anatole, marquis de Nayves, né à Grenoble en 1849, qui, de son mariage, en 1875, avec Mlle Massé de Baudreuille, a eu deux fils et une fille, Mme de Lascous.

On ignore si c'est à cette famille qu'appartenait un Oudard Decombles qui épousa Marie Prenelle et dont le fils, Jean de Combles, né à Lyon en 1699, fut pourvu en 1741 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi au grand Collège. La descendance de Jean de Combles prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Dau-

phiné et s'éteignit avec Marie-Antoinette de Combles, mariée en 1828 à Alphonse-Henri Brossier de la Roullière et décédée à Lyon en 1865.

COMBRET de MARCILLAC de la BEYSSARIE (de). Armes (d'après l'*Armorial de la noblesse du Périgord* de M. de Froidefond) : *de sinople à un chevron échancré d'argent, accompagné en pointe d'une épée de..., la pointe en haut, et en chef de trois étoiles de...*

La famille de Combret de Marcillac, fixée en Périgord depuis la Révolution, paraît avoir eu pour berceau la petite ville d'Egleton, en Bas-Limousin. Elle était honorablement connue dans cette région dès le xviie siècle, mais elle ne figure pas au nombre de celles qui, lors de la grande recherche commencée en 1666, firent reconnaître leur noblesse par jugement de l'intendant d'Aguesseau ; on ne voit pas, du reste, qu'à cette époque ses membres aient porté de qualifications nobiliaires. On ne voit pas non plus qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Jacques Combret, sieur du Villars, juge particulier de la ville d'Egleton, avait épousé vers 1620 Geneviève de Geofre. Leur fils, Jean Combret, vint se fixer dans la paroisse de Marcillac-la-Croisille, au diocèse de Tulle, après le mariage qu'il contracta le 28 octobre 1652, dans l'église de ladite paroisse, avec Isabeau-Ursule Dumas, héritière du domaine de la Beyssarie et fille de François Dumas, sieur de Neuville, qui fut anobli par lettres d'août 1661.

Jean de Combret, Sgr de la Beyssarie, chevau-léger de la garde du Roi, mari de Jacqueline de Chalvet de Rochemonteix, rendit hommage au Roi en 1699 pour divers biens qu'il possédait au ressort de Saint-Flour.

Pierre de Combret, Sgr de la Beyssarie, né à Marcillac-la-Croisille, fut admis en 1741 parmi les gens d'armes de la garde du Roi. Il épousa dans la suite Marie-Anne d'Arfeuille. Il fut père d'Armand de Combret de Marcillac, né le 28 novembre 1751 à Marcillac-la-Croisille, capitaine de gendarmerie, qui fut député de la Corrèze de 1807 à 1811, et grand-père de Léger de Combret de Marcillac, né en 1789 à Gimel (Corrèze), décédé à Périgueux en 1866, qui fut successivement maire de Périgueux en 1830, député de la Dordogne en 1837 et préfet.

M. Combret de Marcillac de la Beyssarie prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tulle.

François-Antoine de Combret de Marcillac fut sous la Restauration aumônier de la duchesse de Berry.

On attribue souvent le titre de marquis au chef de la famille de Combret de Marcillac.

Principales alliances : de la Majorie-Sourzac, de Chalvet de Rochemonteix, Mourins d'Arfeuille, etc.

Il a existé en Rouergue une famille de Combret, fort puissante, qui avait eu pour berceau le château-fort de son nom, situé dans l'arrondissement actuel de Villefranche. Cette famille portait pour armes : d'*or à un lion de gueules*. Elle était connue depuis les temps les plus reculés du moyen âge. Elle s'éteignit avec Guion de Combret, baron de Broquier, qui épousa en 1574 Marie de Crussol d'Uzès et qui n'en eut que deux filles mariées dans les familles d'Arpajon et de Paule.

Dans ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue*, M. de Barrau mentionne un Bernard de Combret, sieur de la Boissière d'Ayssène, en l'élection de Rodez, qui, lors de la grande recherche de 1666, fut maintenu dans sa noblesse par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux.

On trouve qu'un Joseph-Henri-Charles de Combret fut admis dans l'ordre de Malte en 1788.

COMEAU (de). Armes : d'*azur à une fasce d'or accompagnée de trois étoiles de même à six rais, cométées d'argent.*

La famille DE COMEAU appartient à la noblesse de Bourgogne. La Chesnaye des Bois en a donné une généalogie. On trouvera aussi dans les manuscrits de Chérin la généalogie qu'elle produisit en 1778 au Cabinet des Ordres du Roi pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages du prince de Condé ; mais sa demande ne fut pas agréée, l'ancienneté de sa noblesse ayant été trouvée insuffisante.

La famille de Comeau a pour premier auteur connu un Guiot Comeau qui, en 1520, était châtelain et receveur de Pouilly-en-Auxois. D'après la Chesnaye des Bois ce Guy, ou Guiot, Comeau aurait fondé en 1495 une chapelle dans l'église paroissiale de Pouilly par acte dans lequel il est appelé noble Guy de Comeau. Son fils, Claude Comeau, auquel seulement le travail conservé dans les manuscrits de Chérin fait remonter la filiation, aurait exercé la charge anoblissante de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il épousa en 1527 Jeanne de Gissey et assista le 12 avril 1550 au contrat de mariage de son second fils, Jean Comeau, écuyer. Claude Comeau eut un fils aîné, également appelé Jean, qui fut maréchal des logis de la compagnie de M. le comte de Charny et qui fut anobli en 1603, d'après *la Noblesse aux États de Bourgogne* de M. d'Arbaumont; ce fils aîné eut lui-même quatre fils dont l'un, Antoine, fut conseiller clerc et garde des sceaux au Parlement de Bourgogne ;

sa descendance posséda les seigneuries de la Sarrée et de Thoisy et ne tarda pas à s'éteindre. Jehan Comeau, second fils de Claude, fut conseiller du Roi, lieutenant au bailliage d'Auxois, siége d'Arnay-le-Duc, et épousa le 12 avril 1550 Catherine Colard, fille d'un secrétaire du Roi. Son fils, Jean II Comeau, conseiller du Roi, lieutenant général criminel ès bailliage et chancellerie de Dijon, Sgr de Chassenay, épousa le 1er janvier 1597 Marguerite Ocquidem, fille d'un conseiller au Parlement de Bourgogne. Il en eut, entre autres enfants, trois fils, Pierre, Antoine et Bénigne, qui furent les auteurs de trois branches.

L'aîné de ces trois frères, Pierre Comeau, conseiller au Parlement de Dijon, marié en 1631 à Anne Morin, fut maintenu dans sa noblesse le 16 juillet 1666, sur preuves remontant au 1er janvier 1597, par jugement de Bouchu, intendant de Dijon. Il fut père d'Antoine-Bernard de Comeau, conseiller au Parlement de Dijon en 1674, et grand-père de Bénigne de Comeau, Sgr de la Choselle, conseiller au même Parlement en 1716, qui fut le dernier représentant de sa branche et qui mourut sans postérité.

L'auteur de la seconde branche, Antoine de Comeau, écuyer, Sgr de Créancey, fut maître d'hôtel ordinaire du Roi, par brevet du 13 novembre 1644, gouverneur de Nuits, gentilhomme de la chambre de Mgr le Prince et son lieutenant au château de Dijon. Il avait épousé en 1634 Marguerite Catherine, fille de Pierre Catherine, conseiller au Parlement de Dijon. Leur fils, messire Pierre de Comeau, écuyer, Sgr de Créancey, Beaume, La Lochère, Panthier, etc., gouverneur pour le Roi de la ville de Nuits en 1670, épousa d'abord le 31 mai 1672 Jeanne de Maillard, fille d'un conseiller en la Chambre des comptes de Dijon, puis le 19 avril 1685 Marie-Anne Aubert, fille de Pierre, Sgr de la Ferrière et de Vincelles, secrétaire du Roi. Il fut maintenu dans sa noblesse le 7 juillet 1666, sur preuves remontant à 1527, par jugement de l'intendant Bouchu. Une note de Chérin apprend qu'une partie des titres qu'il présenta dans cette circonstance à Bouchu étaient faux. Il laissa de sa seconde union un fils, Nicolas de Comeau, connu sous le titre de comte de Créancey, gouverneur de Nuits, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1720 Jacqueline Maniquet. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un petit-fils de celui-ci, Yves-Louis de Comeau de Satenot, né en 1767 à Iiry, au diocèse d'Autun, fit en 1778 pour être admis à l'École militaire. Cette branche est aujourd'hui éteinte. M. Bizouard de Montille, né en 1828, demanda inutilement en 1898 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Comeau de Créancey à laquelle appartenait sa grand-mère.

L'auteur de la troisième branche, Bénigne Comeau, gentilhomme ordinaire de la chambre de Mgr le Prince, épousa en 1635 Jeanne-Odette Rapine de Sainte-Marie. Leur fils, Jean-Claude Comeau, sieur du Pont-de-Vaux, marié en 1673 à Madeleine Couchet, obtint le 28 mai 1678 du bailliage et de la chancellerie de Bourbon-Lancy un jugement le déclarant recevable à prendre la qualité d'écuyer; il obtint encore le 20 septembre 1678 des commissaires députés des États de Bourgogne un jugement le renvoyant, en raison de sa noblesse, de la demande qui lui avait été faite du droit de franc-fief. Il laissa, entre autres enfants, quatre fils : 1° Jacques de Comeau, Sgr de Pont-de-Vaux, qui épousa en 1716 Mlle de Vergennes et dont le fils, Melchior, eut deux enfants de son mariage, en 1745, avec Mlle de la Poire ; 2° Antoine-Bernard de Comeau, Sgr de Chassenay, marié en 1719 à Marie-Louise de Charry, dont le fils, Antoine-Bernard, Sgr de Charry et de la Bretonnière, né en 1731, eut plusieurs fils de son mariage, en 1766, avec Mlle Espiard de Mâcon ; 3° Louis de Comeau, Sgr de Santenon, qui eut des enfants de son mariage avec Mlle Reugny du Tremblay ; 4° François de Comeau qui eut des enfants de son mariage avec Mlle de la Ferté-Meun. C'est à cette branche que paraît avoir appartenu un Sylvestre Comeau qui, étant venu se fixer à Nancy, en Lorraine, y fut maintenu dans sa noblesse le 4 janvier 1760 par arrêt duConseil d'État et le 14janviersuivantpar lettres patentes du roi Stanislas. Cette branche est encore représentée en France et en Amérique par plusieurs rameaux. L'un de ces rameaux est connu sour le nom de Comeau de Charry.

Louis-Melchior de Comeau, Sgr de Forges, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Autun ; Louis Comeau, chevalier, Sgr de Satenot, prit part cette même année à celles tenues à Nevers ; Louis de Comeau, garde du corps, prit part à celles tenues à Bar-le-Duc.

La famille de Comeau a fourni de nombreux officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Vienne 1709, de Bretagne, Aubert de Vincelles 1685, Achard-Joumart-Tison d'Argence 1707, Rapine de Sainte-Marie 1635, de Charry, de la Ferté-Meun, Gravier de Vergennes 1716, d'Espiard de Mâcon 1766, de Thy, Quarré de Verneuil, de Balathier-Lantage, Guyard de Changey, de Bazelaire de Lesseux 1838, d'Ivoley, etc.

COMEIRAS (Delpuech de). Voyez : Delpuech de Comeiras et de Lomédé.

COMÈRE (Bro de). Voyez : Bro de Comère au tome VII et aux Additions du présent volume.

COMET (de) et COMET. Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1818) : *parti : au 1 coupé d'azur à sept étoiles d'argent, 2, 2, 3, et d'argent à un chevron de gueules accompagné en pointe d'un cœur du même ; au 2 d'argent à la bande de gueules accompagnée en chef d'un lion de sable et en pointe d'un trèfle du même.*

La famille Comet occupait déjà aux xviie et xviiie siècles un rang distingué dans la bourgeoisie bordelaise. Un de ses membres fut jurat de Bordeaux en 1667 ; un autre, le Père Comet, de la Compagnie de Jésus, fut dans les premières années du xviiie siècle un prédicateur célèbre.

Marc-Antoine Comet, avocat à la Cour du Parlement de Bordeaux, marié en 1722 à Marie-Anne Baronnet, en eut huit fils. Trois de ces fils furent des officiers de marine distingués. Un autre, le plus jeune de tous, Amand-Hyacinthe Comet, né à Bordeaux en 1742, médecin de grand mérite, fondateur de l'hôpital Saint-André à Bordeaux, décédé en 1820, fut anobli le 16 juin 1818 par lettres patentes du roi Louis XVIII ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Le docteur Comet avait épousé à Bordeaux, le 23 août 1784, Marguerite Valence, fille d'un courtier. Il en laissa une fille, Mme de Galaup, et deux fils. Le plus jeune de ceux-ci, Auguste de Comet, né à Bordeaux en 1793, marié à Mlle Joret, décédé en 1873 dans son domaine de l'Orient, à Saint-Loubés, fut un des fondateurs du journal légitimiste *La Guienne*.

COMMAILLE (de) et LEPEZ d'HÉNIN de COMMAILLE. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 7 décembre 1830) : *tranché de sinople et de gueules, au lion brochant d'or, sénestré en chef d'un soleil de même, mouvant de l'angle de l'écu, et chargé en abîme d'un écusson de sable à l'aigle d'argent, becquée et allumée de gueules ; au chef d'argent surmontant le tout, chargé du mot* Pax, *entouré d'une couronne d'épines et accosté de deux casques tarés de profil et affrontés, le tout de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Nunc semper cras infra.*

Le vicomte Révérend a donné d'intéressants renseignements sur la famille de Commaille dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* et dans ses *Titres et confirmations de titres de la Monarchie de Juillet et du Second Empire.*

Jean Commaille, fils de Jean Commaille et de Marie-Anne Delhou, était receveur des consignations au bailliage d'Orléans quand il épousa Françoise Hautin par contrat passé à Paris le 28 avril 1781 ; il fut dans la suite banquier à Paris. Son fils, Anne-Élie-Pierre-Jean Commaille, né à Orléans le 24 mars 1786, officier

de cavalerie, décédé à Paris en 1857, fut anobli et autorisé à instituer un majorat au titre de baron par ordonnance du roi Charles X du 7 juillet 1830. La révolution de Juillet étant survenue sur ces entrefaites, il obtint le 7 décembre suivant du roi Louis-Philippe des lettres patentes qui lui concédaient le titre héréditaire de baron, sur institution d'un majorat composé d'immeubles à Paris ; il obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il reçut aussi en 1837, par bref du pape Grégoire XVI, concession du titre héréditaire de marquis romain qui paraît n'avoir jamais été porté ni par lui, ni par ses successeurs. Le baron de Commaille contracta une très brillante alliance et épousa en 1837 une fille du duc de Brancas. Cette union fut très malheureuse et M. et Mme de Commaille ne tardèrent pas à se séparer judiciairement. Ils n'avaient pas eu d'enfants. Par testament authentique passé à Paris le 4 septembre 1850, le baron de Commaille adopta ses cinq pupilles, enfants mineurs reconnus de Catherine-Joséphine Lepez, ou Lepez d'Hénin, née à Hénin en 1813, décédée à Paris le 31 mars 1888. L'aîné de ses fils adoptifs, Henri Lepez d'Hénin, baron de Commaille, né à Neuilly en 1839, a laissé une nombreuse postérité de son mariage, en 1872, avec Mlle Pastré.

Principales alliances : de Brancas 1837, Pastré 1872, de Ferré du Péroux 1900, de Brunet du Guillier, de Duranti 1864, etc.

La famille de Commaille actuellement existante n'a aucun rapport avec une famille de Comaille qui, au XVIe siècle, appartenait à la noblesse du diocèse de Nantes, en Bretagne. Cette famille portait pour armes : d'*azur à trois mailles d'or* (aliàs *d'argent*). Toussaint de Comaille, d'abord receveur de Guingamp, fut contrôleur général de la marine du Ponant et premier secrétaire de l'amiral d'Annebaud. Il eut une fille, Claude, qui épousa en 1563 Pierre de Cornulier, maire de Nantes, et qui paraît avoir été la dernière représentante de sa famille.

COMMINES de MARSILLY (de). Armes : d'*azur à une croix engreslée d'or, cantonnée de quatre trèfles de même* (aliàs *d'argent*).

La famille DE COMMINES DE MARSILLY paraît tirer sa noblesse de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Dijon dont un de ses auteurs fut pourvu en 1730.

M. de Commines de Marsilly prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims.

Louis-Joseph-Auguste de Commines de Marsilly, général du génie en retraite, commandeur de la Légion d'honneur, demeurant à Auxerre, est décédé à Alger en 1890 à l'âge de 78 ans.

La famille de Commines de Marsilly n'est pas titrée.

Principales alliances : Le Coulteux du Molay 1882, le Clerc de Bussy, de Lannoy, de Léon des Ormeaux 1911, de la Couldre de la Bretonnière 1910, Marye de Merval 1892, Baudelet de Livois, etc.

L'illustre historien Philippe de Commines, né en 1445 au château de Commines, en Flandre, était fils de Colart de Commines, souverain bailli de Flandre en 1445, qui était lui-même fils cadet de Colart de la Clitte, Sgr de Commines. Il épousa en 1472 Hélène de Chambes, dame d'Argenton, en Poitou, fut sénéchal du Poitou et capitaine de Chinon et mourut à Argenton en 1509. Il ne laissa qu'une fille, Jeanne, qui épousa à Poitiers, en 1504, René de Brosse de Bretagne, comte de Penthièvre. Il portait pour armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent.*

COMMINGES, ou COMENGE, (de). Armes : *de gueules à quatre otelles, ou amandes pelées, d'argent, adossées en sautoir.* — Devise : *En vivant, nous amendons.* — Autre devise : *En amendant.*

Le petit pays de Comminges, situé au pied des Pyrénées, sur les confins de la Bigorre et du Languedoc, dans les départements actuels de la Haute-Garonne et de l'Ariège, constituait au moyen âge un comté indépendant que gouvernaient de puissants seigneurs. Les comtes DE COMMINGES portaient les armes suivantes : d'*argent à la croix pattée de gueules*, qui, dans la réalité, sont les mêmes que celles des Comminges actuels.

On trouvera sur l'origine des comtes souverains de Comminges d'intéressants renseignements dans l'ouvrage de M. de Jaurgain, *la Vasconie.* Cet auteur fait remonter la filiation à Garcia, comte de Comminges et de Couserans, qui, en janvier 846, souscrivit une charte avec son fils Aznar. Ce Garcia était un fils d'Aznar-Sanche, décédé en 836, qui vers 820, après le bannissement de son cousin Louis-Centule, duc des Vascons, fut créé comte de la Vasconie citérieure par Pépin Ier, roi d'Aquitaine, et un petit-fils de Sanche-Loup, duc des Vascons, décédé avant 812, qui était lui-même un fils de Loup II, duc de Vasconie (Gascogne).

Aznar III, qui était comte de Comminges dans la première moitié du xe siècle, laissa deux fils nommés Arnaud et Roger. L'aîné de ces fils, Arnaud, comte de Comminges, né vers 916, épousa vers 940 Arsende, comtesse de Carcassonne et de Razès et dame du pays de Foix, et fut l'auteur des puissantes familles des comtes de Bigorre, des comtes de Carcassonne et des comtes de Foix. Le puîné, Roger, comte en partie de Comminges, épousa vers 955 Adalaïs, qui, étant devenue veuve, se remaria vers 969 au neveu de

son mari, Roger, comte de Carcassonne, de Couserans et en partie de Comminges, fils d'Arnaud. Il fut père d'Arnaud, comte en partie de Comminges, qui confirma en 979 une donation faite à l'abbaye de Lezat par son beau-père Roger, et grand-père de Roger II, comte de Comminges en partie, qui continua la descendance, et de Bernard, évêque de Toulouse en 1035. L'arrière-petit-fils de Roger II, Bernard, qui vivait dans la première moitié du XIIe siècle, paraît avoir possédé tout le comté de Comminges. Il fonda en 1136 la célèbre abbaye de Bonnefont, de l'ordre de Citeaux, où il fut inhumé et qui fut le lieu de sépulture de la plupart de ses descendants. Il fut tué en 1150 dans un combat près de Saint-Gaudens. Il avait épousé vers 1120 Dias de Muret, héritière de la seigneurie de Muret qui depuis cette époque fut incorporée au comté de Comminges. Il laissa plusieurs fils.

Un des cadets, Guy, épousa vers 1160 Bertrande d'Aure, héritière de la vicomté d'Aure et de la vallée de Larboust; il fonda une nouvelle maison d'Aure, fort illustre, dont une branche fut dans la suite substituée au nom de Gramont sous lequel elle s'est brillamment perpétuée jusqu'à nos jours.

Bernard-Odon, comte de Comminges, fils aîné de Bernard et de Dias de Muret, épousa Laurence, fille du comte de Toulouse; d'après une tradition, il prit en 1181 l'habit monastique à l'abbaye des Feuillants, fondée par son père vers 1145. Il laissa au moins deux fils dont l'aîné, Bernard IV, comte de Comminges, continua la lignée et dont le second, Roger, vicomte de Couserans, marié vers 1185 à N... de Foix, eut pour petit-fils Roger III, vicomte de Couserans, marié vers 1235 à Grise d'Espagne, dame de Montespan, et auteur de la puissante maison d'Espagne de Montespan. Bernard IV, comte de Comminges, ayant embrassé l'hérésie des Albigeois, encourut les foudres du pape Innocent III et fut dépouillé par Simon de Montfort de ses États qu'il ne recouvra qu'en 1218; il mourut en 1225. Son arrière-petit-fils, Jean-Raymond de Comminges, fils cadet du comte Bernard VI, fut nommé archevêque de Toulouse en 1317 et cardinal en 1327. La maison des comtes souverains de Comminges s'éteignit, au moins dans sa ligne directe, avec le petit-neveu de ce prélat, Pierre-Raymond, comte de Comminges, qui fit son testament au château de Muret le 19 octobre 1375 et qui ne laissa que des filles. L'aînée de celles-ci, Marguerite, héritière du comté de Comminges, épousa d'abord à Muret, en 1378, Jean, comte d'Armagnac, qui périt en 1391 au siège d'Alexandrie, en Italie, puis Jean d'Armagnac, comte de Pardiac, fils du vicomte de Fezensaguet, et enfin, en 1419, Mathieu de Foix, frère du comte de Foix;

elle mourut en 1443. Par traité passé à Toulouse en 1442, elle avait institué le roi Charles VII héritier de son comté de Comminges dont elle laissa toutefois la jouissance, sa vie durant, à son troisième mari, Mathieu de Foix; celui-ci lui survécut jusqu'en 1453. Par lettres patentes du 3 avril 1461, le roi Louis XI fit don du comté de Comminges à Jean, batard d'Armagnac, maréchal de France, décédé sans postérité en 1472. Ce riche domaine fut alors donné par le même prince à Odet d'Aydie, Sgr de Lescun, après la mort duquel, en 1498, il fut définitivement réuni à la Couronne.

Il a existé dans la même région une très ancienne famille noble du nom de Comminges, ou Comenge, qui s'est perpétuée avec distinction jusqu'à nos jours. Une tradition constante fait descendre cette famille de celle des anciens comtes souverains de Comminges dont elle a, du reste, toujours porté les armes pleines.

Aimery-Roger-Augustin de Comminges, né en 1753, sollicita en 1781 la faveur d'être admis aux honneurs de la Cour de France. Le généalogiste des Ordres du Roi, chargé d'examiner les preuves de noblesse qu'il dut faire en cette circonstance, envoya un rapport qui est conservé dans les manuscrits de Chérin. Ce rapport commence en ces termes : « L'auteur de l'*Histoire des grands officiers de la Cou-* « *ronne* rapporte l'origine des seigneurs de Puyguilhem aux comtes « de Comminges. Pour ne rien hasarder, on ne doit point encore « prononcer sur ce fait ; les titres ne l'ont point assez éclairci. Mais « il est certain que, dès l'instant où ces seigneurs ont été connus, « ils ont porté le nom de ces comtes, que depuis 1597 ils en ont « énoncé leur descendance et en ont porté les armes et qu'indépen- « damment des présomptions qui naissent de ces faits réunis, les « qualifications que leurs premiers auteurs ont prises, le nombre et « l'étendue de leurs possessions et les alliances illustres qu'ils ont « formées peuvent soutenir le lustre d'une origine aussi relevée. Ils « établissent leur origine depuis Aimery de Comminges, chevalier, « Sgr de Moulins, en Comminges, par la donation que lui en fit « Jean III, comte d'Armagnac, mari de Marguerite, héritière du « comté de Comminges. Il mourut avant l'année 1385 laissant de « Guillemette de Castillon, son épouse, Aimery de Comminges, « deuxième du nom, chevalier, baron de Montfaucon et, en cette « qualité, premier baron du comté de Comminges et seigneur, en « tout ou partie, de Puyguilhem et de seize autres terres, qualifié « noble et puissant homme, titre donné à la plupart de ses descen- « dants, lequel, étant mineur en 1385, fit hommage au même comte « d'Armagnac et de Comminges de plusieurs de ses terres, fut du « nombre des seigneurs qui assistèrent au contrat du troisième

« mariage de Marguerite, comtesse de Comminges, avec Mathieu « de Foix, de l'année 1419, et fut député vers le Roi par la noblesse « du comté de Comminges en 1445. Il avait épousé en 1420 Jeanne « de Coarraze, dame en partie de Puyguilhem..., et en avait eu « Aimery, troisième du nom, chevalier, Sgr de Montfaucon, Puy- « guilhem, qui forma une alliance illustre. Son épouse, Clariane « (de Comminges) d'Espagne, d'une branche présumée, ainsi que la « sienne, des comtes de Comminges, était fille de Bertrand, cheva- « lier, Sgr de Ramefort, sénéchal du pays de Foix, et d'Anne d'Aster. « Leur contrat de mariage, qui est de l'année 1457, contient une « substitution de ses terres en faveur de ses aînés.... »

La maison de Comminges actuellement existante revendique pour auteur un Bernard de Comminges, Sgr de Sainte-Foi et du pays de Savés, qui est mentionné dans des actes de 1226, 1231 et 1232 et qui est rappelé comme défunt dans un acte du 5 septembre 1240. D'après certains auteurs, ce gentilhomme aurait été un troisième fils de Bernard-Odon, comte de Comminges, mentionné plus haut, et de sa femme, Laurence de Toulouse ; d'après d'autres, notamment la Chesnaye des Bois et MM. de Sainte-Marthe, il aurait été fils d'un Guy de Comminges, dit de Sainte-Foi, qui aurait été lui-même un fils cadet de Bernard, comte de Comminges, également mentionné plus haut, et de Dias de Muret; enfin, d'après M. de Jaurgain, dont dont les travaux sur cette époque reculée font autorité, il était fils d'un Guy de Comminges, Sgr de Sainte-Foi et du pays de Savés, qui était lui-même le troisième fils de Bernard-Odon, comte de Comminges, et de Laurence de Toulouse. Ce Bernard de Comminges, Sgr de Sainte-Foi, fit à une date inconnue un testament dans lequel il cite sa femme, Blanche d'Unaud, et ses trois fils. La Chesnaye des Bois et plus récemment M. de Jaurgain attribuent au plus jeune de ces fils, Aimery, la qualification de seigneur de Péguilhan alors que, d'après le rapport de 1781, la seigneurie de Péguilhan, ou Puyguilhem, n'aurait été apportée aux Comminges qu'en 1420 par Jeanne de Coarraze. Cet Aimery fut père d'un autre Aimery de Comminges, damoiseau, qui fut seigneur de Montdilhan, Martres, etc., d'après un acte de foi et hommage qu'il rendit le 21 mars 1330. On suppose que ce second Aimery de Comminges fut père d'un troisième Aimery qui épousa Guillemette de Castillon et auquel seulement le rapport de 1781 fait remonter la filiation suivie. Le fils de celui-ci, Aimery de Comminges, baron de Montfaucon, marié en 1420 à Jeanne de Coarraze, en eut deux fils, Aimery et Roger, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Aimery de Comminges, chevalier,

Sgr de Montfaucon, Péguilhan, etc., épousa en 1457, comme on l'a vu plus haut, Clariane d'Espagne de Ramefort. Il en eut lui-même deux fils : 1° Arnaud-Guilhem de Comminges, chevalier, baron de Péguilhan, qui épousa Isabeau de la Barthe par contrat du 29 novembre 1487 et qui continua la descendance ; 2° Aimery de Comminges, également baron de Péguilhan, Sgr de Moulis et de Spaon, qui épousa Gode (aliàs Marie) de Mauléon et qui fut l'auteur du rameau des seigneurs et marquis de Vervins. Ce rameau s'éteignit en 1726 après avoir fourni un gouverneur de Metz, conseiller d'État et chevalier de Saint-Michel, sous Henri IV, et un premier maître d'hôtel du roi Louis XIV. Mathieu de Comminges, ou Comenge, chevalier, baron de Péguilhan, fils d'Arnaud-Guilhem, épousa Jeanne d'Aure par contrat du 18 juillet 1519. Il eut à son tour deux fils : 1° Roger de Comenge, baron de Péguilhan, chevalier de l'Ordre du Roi, qui épousa le 28 juin 1543 Jeanne de Saint-Étienne et qui continua la lignée ; 2° Nicolas de Comenge, Sgr de Mancieux, qui épousa en 1562 Françoise de Montpezat et dont la descendance s'éteignit en la personne de Louis de Comenge, Sgr de Mancieux et de Montpezat, marié en 1693 à Gabrielle de Monstron et maintenu dans sa noblesse le 2 août 1698, sur preuves remontant à 1556, par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. L'aîné de ces deux frères, Roger, eut, entre autres enfants, deux fils, Jean-Jacques et Nicolas, qui furent les auteurs de deux grands rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jean-Jacques de Comenge, Sgr de Péguilhan, conseiller du Roi en ses Conseils, chevalier de son Ordre, obtint, par lettres patentes de mars 1597, l'érection en vicomté de sa seigneurie de Montfaucon, première baronnie du comté de Comenge. Il avait épousé, le 14 janvier 1579, Françoise de Montclar, fille de Pierre et d'Anne de Saint-Lary. Il en eut quatre fils : 1° Roger de Comenge, vicomte de Montfaucon, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, créé sénéchal du comté de Comenge par lettres patentes de décembre 1610, qui obtint, par lettres patentes d'avril 1612, l'érection en comté de sa seigneurie de Péguilhan et qui, de son mariage avec Catherine de Bourbon-Malause, laissa une fille unique, Andrée, comtesse de Péguilhan, décédée sans alliance; 2° Paul de Comenge, qui devint seigneur et baron de Saint-Lary par donation de sa grand-mère maternelle, Anne de Saint-Lary, qui épousa le 8 juin 1613 Jeanne de Méritens et dont la descendance, connue sous le nom de Comminges de Saint-Lary, s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec la plus grande distinction ; 3° Charles de Comenge, Sgr de Montblanc, qui n'eut pas d'enfants ; 4° Pierre de Comenge,

Sgr d'Escoubas, puis de Montblanc, qui épousa en 1627 Marie de Navarre. Le fils de ce dernier, Jean de Comminges, chevalier, Sgr d'Escoubas et de Montblanc, épousa à Mézières en 1677 Marie de Bouteville. Son fils, Jean de Comminges, Sgr d'Escoubas, né à Mondilhan en 1684, capitaine de grenadiers, tué à l'ennemi en 1742, épousa à Arras en 1713 Mlle de Bécourt, fille d'un procureur du Roi au bailliage de Bapaume. Il en laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Louis, né à Bapaume en 1714, lieutenant-colonel d'infanterie, dont le fils, Jean-Joseph, né en 1770 à Avenay, au diocèse de Reims, admis à l'École militaire en 1780, marié successivement à Mlle de Beaurepaire et à Mlle de Saint-Charles, mourut sans postérité ; 2° Jean-François, né à Bapaume en 1724, aide-major de la place de Bapaume, marié en 1754 à Mlle Yvernel, dont le fils, Jean-Gustave, né à Avenay en 1768, admis en 1778 à l'École militaire, épousa en 1791 Mlle Pellot et en eut une fille unique, Virginie, née en 1792, décédée sans alliance.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, Nicolas de Comenge, épousa en 1580 Jeanne de Sieuras, héritière de la seigneurie de son nom, au pays de Foix. Sa descendance fut maintenue dans sa noblesse le 18 juillet 1698, sur preuves remontant à 1543, par jugement de le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Le chef de ce rameau, Jacques-Honoré de Comminges, connu sous le titre de marquis de Lastronques, épousa vers 1745 Mlle du Buisson de Ressouches. Il en eut trois fils qui furent les derniers représentants mâles de leur rameau et qui ne laissèrent pas de postérité. Ce fut le plus jeune de ces fils, Aimery-Roger, né en 1753, qui demanda en 1781 à être admis aux honneurs de la Cour. Jacques-Honoré eut aussi plusieurs filles dont l'une épousa en 1770 le vicomte de Fumel et dont une autre épousa en 1781 le marquis de Buisson de Bournazel.

Roger de Comenge, auteur de la branche cadette, fut seigneur de Roquefort, Campels, Guitaut, etc., et épousa Mascarose d'Ornezan. Leur fils, Roger, Sgr des mêmes domaines, marié en 1467 à Alix de Ribeir, ou de Rivière, fut père de Raymond de Comenge, Sgr de Roquefort, dont les petits-fils moururent sans postérité, et d'Arnaud-Guilhem de Comenge, Sgr de Guitaut et de Saint-Antoine, qui épousa en 1502 Marguerite de Lamezan. Bernard de Comenge, Sgr de Guitaut et de Saint-Ferréol, fils de ce dernier, épousa en 1543 Madeleine de Noé. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° François de Comenge, Sgr de Guitaut, dont la fille unique, Françoise, héritière de la seigneurie de Guitaut, épousa, par contrat du 13 février 1593, Pons de Pechpeirou, Sgr de Montlerta, et lui imposa la condition, scrupuleusement observée par ses descendants jusqu'à nos jours, de

joindre à son nom celui de la maison de Comminges ; 2° Pierre de Comenge, qui épousa Joachine du Breuil de Théon, dame de Méchez, en Saintonge, et dont la descendance s'éteignit en 1726 après avoir fourni un lieutenant général des armées du Roi, ambassadeur en Portugal et en Angleterre ; 3° Gaspard de Comenge, qui épousa Anne de Guignaudeau, dame de la Ferrière, en Saintonge, et dont la descendance légitime s'éteignit en 1695 après avoir fourni un lieutenant général des galères de Malte et un maréchal de camp.

Antoine de Comminges, Gaspard de Comminges de la Ferrière, François de Comminges et Marc-Antoine de Comminges furent admis dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem en 1480, 1631, 1669 et 1786.

Le chef du rameau des barons de Saint-Lary, aujourd'hui seul subsistant, est connu sous le titre de comte de Comminges depuis le milieu du XVIIIe siècle.

Principales alliances : de Coarraze 1420, d'Espagne de Ramefort 1457, de la Barthe 1487, de Montaut 1716, d'Ornezan 1505, d'Aure 1519, de la Fitte, de Bourbon-Malause, de Méritens 1615, d'Arros, de Fumel 1770, de Buisson de Bournazel, de Montpezat, Adoue de Sailhas 1586, de Monstron 1693, de Mauléon, de Coucy 1600, de Pouilly 1630, de Joyeuse de Grandpré, Fabert, de Foix-Rabat, de Lomagne 1525, de Lamezan 1502, de Péguilhan, de Noé 1543, de Pechpeirou 1593, du Breuil de Théon 1575, le Comte de la Tresne 1698, de Campet de Saujon 1597, de la Motte-Fouqué, de la Roque-Ordan, de Malvin de Montazet 1797, de Mun de Sarlabous, de Waldner-Freundstein 1886, de Saint-Jean, 1535, de Bellissen, etc.

COMMINGES de GUITAUT (**de Pechpeirou de**). Voyez : Pechpeirou de Comminges de Guitaut (de).

COMMUN du LOCLE (du). Armes (d'après Rietstapp) : *d'azur à un poisson d'or nageant sur une mer d'argent, accompagné de trois étoiles du second, rangées en chef.*

Famille de haute bourgeoisie, originaire de la petite ville du Locle, dans le canton de Neufchâtel, en Suisse.

Josué Ducommun, du Locle, fut reçu bourgeois de Neufchâtel le 15 octobre 1725.

Henri-Joseph Ducommun, né le 18 germinal an XII à Nantes, où son père exerçait les fonctions de receveur général de la Loire-Inférieure, receveur général, officier de la Légion d'honneur en 1865, décédé à Rethel en 1884, se fit, sous le pseudonyme de Daniel, une certaine réputation comme sculpteur. Il avait été autorisé, ainsi que ses deux

fils, par décret du 21 février 1861, à joindre régulièrement à son nom celui de : du Locle sous lequel il était connu. Il avait épousé Mlle Collard-Dutilleul. Leur fils aîné, Camille-Germain du Commun du Locle, né à Orange le 16 juillet 1832, marié en 1863 à Mlle Doux, est l'auteur des libretti de plusieurs opéras célèbres, notamment d'*Aïda*, de *Salammbo* et de *Sigurd*. Le puîné, Alfred-François du Commun du Locle, né à Bayeux le 2 janvier 1836, directeur des contributions directes à Carcassonne, a été nommé en 1891 directeur des finances tunisiennes.

COMPAGNON de THÉZAC. Armes : d'*or à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux étoiles de gueules et en pointe d'un loup, surmonté d'un tourteau, le tout du même.*

La famille Compagnon de Thézac appartient à l'aristocratie de la Saintonge. Elle tire sa noblesse de la charge de secrétaire du Roi près la Cour des monnaies de Lyon qu'un de ses membres, fixé à Saintes, exerçait en 1767.

Étienne Compagnon de Thézac, né en 1736, capitaine commandant avec rang de major au régiment d'Artois-dragons, chevalier de Saint-Louis, demeurant à Saintes, prit part en 1789, à cause de son fief de Thézac, aux assemblées de la noblesse de Saintonge. Il mourut en 1798 à Feusses, près de Thézac. Il avait épousé en 1767 Mlle de Cairon de Merville dont il n'eut que des enfants morts en bas âge. Il se remaria en 1775 à Mlle Vieuille et en eut deux fils : 1° Jacques-Étienne Compagnon de Thézac, né en 1776, marié en 1801 à Mlle Broussard, dont le fils, Charles-Jacques, marié en 1859 à Louise de Vernon, fut longtemps directeur de l'enregistrement et des domaines à Albi ; 2° Frédéric Compagnon de Thézac, né à Saintes en 1785, marié en 1812 à Mlle Albenque, qui a laissé deux fils.

La famille Compagnon de Thézac n'est pas titrée.

Principales alliances : de Cairon de Merville 1767, de Brémond d'Ars 1852, d'Assier de Tanus, de Balby de Vernon 1859, de Lonlay 1888, etc.

COMPAGNON de RUFFIEU et de la SERVETTE. Armes : d'*hermines plein,* qui est de Quinson de la Servette. — La branche cadette écartèle ces armes de l'ancien blason de la famille Compagnon : d'*azur à un croissant d'or*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille Compagnon appartient à la noblesse du Bugey. Elle était honorablement connue dans ce pays dès le règne de Louis XIV.

Joseph Compagnon, sieur de Vareppe, épousa vers 1695 Catherine de Quinson, héritière de la terre de la Servette que sa descendance a

conservée jusqu'à nos jours. Leurs deux fils, François et Jean-Claude, furent les auteurs de deux branches actuellement existantes.

L'aîné de ces deux frères, François Compagnon de Vareppe, baptisé à Grolée le 13 juillet 1698, d'abord l'un des 200 gens d'armes de la garde ordinaire du Roi, fut plus tard pourvu de la charge anoblissante de conseiller secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parment de Dijon ; il épousa à Leyment, le 16 novembre 1734, Jeanne d'Affaux. Il acquit le 6 janvier 1743 de la Chartreuse des Portes la seigneurie de Ruffieu dont sa descendance a conservé le nom. Le chef de la branche dont il fut l'auteur est connu de nos jours sous le titre de marquis de Ruffieu.

L'auteur de la seconde branche, Jean-Claude Compagnon de Lépieu, Sgr de la Servette et de Leyment, ancien garde du corps du Roi, demeurant à Belley, fut pourvu le 21 juillet 1735 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi contrôleur en la chancellerie près la Chambre des comptes de Dôle. Il fut reçu dans cet office le 10 septembre suivant et obtint des lettres d'honneur le 13 avril 1758. Il avait épousé, le 15 février 1735, Hélène Dervieu du Villars. Jean-Marie-François Compagnon de la Servette, né à Leyment en 1766, marié vers 1790 à M[lle] Marie-Louise Flocard de Mépieu, décédé à Bourg en 1843, fut député de Belley de 1822 à 1827. Cette branche n'est pas titrée.

Jean-François Compagnon, Sgr de Leyment, et Claude Compagnon de Ruffieu prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Belley.

Principales alliances : de Quinson de la Servette, d'Affaux, Dervieu du Villars, Flocard de Mépieu, de Guillon de Loeze 1817, de Drujon 1829, Crozet de la Fay 1849, Bouthillon de la Serve 1856, de Bailliencourt-Courcol 1860, de Lippens 1835, de Fructus 1865, de Rivoire de la Batie, Dauphin de Verna, Rochereau (de la Sablière) 1882, etc.

COMPAGNY de COURVIÈRES. Armes : *de gueules à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles d'argent et en pointe d'un croissant de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille Compagny, très honorablement connue en Franche-Comté, descend de Vincent Compagny qui, en 1582, était notaire à Pontarlier. M. de Magny, qui de nos jours a donné, dans son *Nobiliaire universel,* une généalogie des Compagny, a voulu faire venir ce personnage d'Italie et le rattacher à une puissante famille de ce pays. Vincent Compagny laissa d'une alliance inconnue deux fils, Antoine et Étienne, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Antoine Compagny, fut, d'après M. de Magny, procureur du prince d'Orange en sa seigneurie de la Rivière. Son fils, Claude-François Compagny, né en 1638, nommé en 1670 avocat fiscal à Pontarlier, fut autorisé en septembre 1683 à tenir en fief, bien que non noble, la seigneurie de Courvières. Il fut nommé en 1694 conseiller au Parlement de Besançon, fut anobli par sa charge, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 et mourut à Pontarlier le 16 novembre 1707. Il laissait de son mariage, en 1669, avec Anne-Baptiste Courlet une fille unique qui fut la dernière représentante de sa branche et qui épousa à Pontarlier en 1692 Charles, marquis de Monnier, président en la Chambre des comptes de Dole.

On ne connaît pas à la branche cadette de principe d'anoblissement. Son chef, Pierre-Denis Compagny, né en 1654, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pontarlier). Il fut père de Joseph Compagny qui fut nommé en 1753 lieutenant particulier au siège de Pontarlier et qui mourut à Baume-les-Dames en 1783. C'est par erreur que M. de Magny a avancé dans son travail que le fils de celui-ci, Claude-Gabriel Compagny, né à Pontarlier en 1731, décédé à Baume-les-Dames en 1809, avait été conseiller au Parlement de Besançon. Gabriel-François-Scolastisque Compagny, né à Baume-les-Dames en 1792, fils de Claude-Gabriel, chef d'escadron d'État-major, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, fut autorisé avec ses enfants, le 9 mars 1864, par décret de Napoléon III à joindre régulièrement à son nom celui de : DE COURVIÈRES qu'avait porté la branche aînée de sa famille. Il avait épousé en 1833 une fille du général baron Marulaz. Il en eut deux fils, tous deux officiers, dont l'aîné, Joseph-Gabriel, né en 1833, a épousé en 1874 Mlle Génevois, puis en 1891 Mme Ardant, née de Sibert-Cornillon, et dont le second, Émile, né à Baume-les-Dames en 1839, est décédé en 1872 des suites de blessures reçues en 1870 à la bataille de Sedan.

COMPAIGNON de FLOSVILLE et de MARCHÉVILLE. Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois branches de marjolaine de même, celle de la pointe soutenue d'un croissant d'argent.*

La famille COMPAIGNON est une des plus anciennes de la haute bourgeoisie de Chartres. On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'*Armorial Chartrain* publié en 1905 par le chanoine Métais.

La souche s'est partagée en deux grandes branches qui se sont

distinguées par les surnoms terriens de FLOSVILLE et de MARCHÉVILLE.

Pierre Compaignon, Sgr de Flosville, épousa en 1606 Marguerite Robert. Pierre Compaignon, receveur des tailles en l'élection de Chartres, épousa en 1656 Barbe Robert. Pierre Compaignon, Sgr de Flosville, épousa en avril 1665 Angélique des Ligneris, veuve de René d'Ecoville, Sgr de Lignerolle. Pierre Compaignon, décédé en 1719, fut chanoine de Notre-Dame de Chartres. Jean-Baptiste Compaignon de Flosville épousa en 1767 Louise-Catherine Bouvart. M. Fernand Compaignon, fils du maire de la Bazoche-Gouet, attaché au ministère des finances, fut autorisé en janvier 1867, par jugement du tribunal civil de Nogent-le-Rotrou, à faire rétablir dans les actes de l'état civil le nom de : DE FLOSVILLE que son grand-père avait porté jusqu'en 1790. Il épousa cette même année Mlle Morel qui se remaria en 1883 à M. le Cousturier de Courcy.

La branche des Compaignon de Marcheville descend de Jacques Compaignon, receveur du taillon en l'élection de Chartres, qui épousa en 1648 Marie Cottereau. Celle-ci était veuve quand elle fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Son fils, Guillaume-Claude Compaignon, Sgr de Marchéville, ancien garde du corps, épousa en 1713 Marie Tabourier. M. Auguste-Léon Compaignon, avocat à Chartres, épousa vers 1835 Mlle Deshaulles. Leur fils, Marcel Compaignon de Marchéville, était auditeur au Conseil d'État quand il épousa en 1869 Mlle Daguin, fille d'un président au tribunal de commerce. Il a laissé au moins un fils, M. Louis de Marchéville, marié à Mlle Bidoire.

Principales alliances : de Musset 1788, des Ligneris 1665, etc.

COMPAING de la TOUR-GIRARD. Armes : d'*azur à trois fasces d'or surmontées la première de deux étoiles de même, cantonnées, la seconde d'un cœur cousu de gueules, navré d'une flèche d'argent, la troisième d'une étoile d'or posée au centre.*

La famille COMPAING appartient à la noblesse du Poitou. Elle paraît avoir eu pour berceau la petite ville d'Availles-Limousine, située dans le département de la Vienne, où ses premiers auteurs connus exercèrent le commerce pendant toute la durée du XVIe siècle. Beauchet-Filleau a donné une généalogie des Compaing dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

La filiation suivie remonte à Aymar Compaing, Sgr de Monette, en la paroisse d'Abzac, et d'Hautefa, qui figure avec la qualification d'écuyer dans un acte du 25 novembre 1516. Aymar Compaing avait épousé Radegonde de Saint-Pardoux. Leur fils, François Compaing, Sgr des mêmes domaines, épousa Marie Pastoureau par contrat passé le 7 octobre 1523 devant notaire à Availles. Il figure

dans les actes, ainsi que ses fils, tantôt avec la qualification d'écuyer, tantôt avec celle de marchand à Availles. Il laissa deux fils : 1° Simon Compaing, Sgr de Monette, juge et sénéchal d'Availles, qui épousa le 25 mai 1565 Louise Rogier, fille d'un maire de Poitiers, et qui continua la lignée : 2° Foucault Compaing, dont le fils, François, Sgr de Vareilles, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier de son Ordre, écuyer de ses écuries, mourut en 1637 sans laisser de postérité masculine. Jacques Compaing, Sgr de la Tour-Girard, fils de Simon, s'agrégea définitivement à la noblesse. Il épousa, par contrat du 23 août 1617, Marguerite-Louise des Roches, fille d'un président en l'élection de Loches, et mourut à Poitiers le 13 avril 1634. Ses deux fils, Jacques, Sgr de la Champagnerie, baptisé à Poitiers en 1625, et Georges, Sgr de la Tour-Girard et de Nouzillet, né en 1629, furent, lors de la recherche de 1666, condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers ; ils interjetèrent appel de cette condamnation et furent maintenus dans leur noblesse, dès le 31 décembre 1667, par un nouveau jugement du même magistrat. Le second de ces deux frères, Georges, avait épousé à Parthenay, le 5 mars 1652, Suzanne Garnier de Maurivet dont il eut un grand nombre d'enfants. Un de ses fils, Jean-Louis, Sgr de la Tour-Girard, au duché de Châtelleraut, décédé dans la suite sans postérité, fut maintenu dans sa noblesse le 2 août 1698 par jugement de M. de Maupeou, un des successeurs de M. de Barentin. Deux autres, Georges, prêtre, décédé à Châtelleraut en 1753, et Louis, Sgr de la Tour-Girard, marié en 1721 à Marie-Anne Renault, furent à leur tour maintenus dans leur noblesse le 21 janvier 1715 par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Les deux petits-fils de Louis et de Marie-Anne Renault, Louis-Georges Compaing, chevalier, Sgr de la Tour-Girard, et Pierre-Henri Compaing, chevalier, Sgr de la Tour-Girard, né à Parthenay en 1760, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Poitiers. Ces deux frères avaient épousé, l'un en 1774, l'autre en 1783, deux sœurs, Mlles Thubert de Boussais. L'aîné d'entre eux eut plusieurs fils qui moururent sans postérité masculine. Le second fut le grand-père de M. Michel Compaing, né à Châtelleraut en 1816, ingénieur du plus grand mérite, inspecteur général des ponts et chaussées, décédé à Bordeaux en 1877. M. Michel Compaing a laissé quatre fils qui, par arrêt de la Cour d'appel de Poitiers du 30 mai 1881, ont été autorisés à faire rétablir dans les actes de l'état civil le nom de : DE LA TOUR-GIRARD porté par leurs ascendants avant la Révolution.

Il a existé une branche de la famille Compaing dont le point de

jonction avec la souche n'est pas connu. Cette branche, complètement éteinte à la fin du XVIIe siècle, descendait d'un Nicole Compaing dont les enfants partagèrent la succession par acte du 17 novembre 1572. Un des fils de ce Nicole Compaing, Louis, fut pourvu de la charge anoblissante de secrétaire du Roi ; il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

La famille Compaing de la Tour-Girard n'est pas titrée.

Elle a fourni des officiers de mérite, des ingénieurs, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Coral 1676, de Saint-Georges, des Roches, Proust, de Lauzon 1882, le Tavernier de la Mairie 1891, de Raismes, Arnauldet 1884, de la Broue 1624, de Nuchèze 1636, de Brochard de la Rochebrochard 1906, Jourdain de Muizon 1910, etc.

Il a existé en Orléanais, puis en Aunis, une autre famille Compaing, ou Compain, fort distinguée, qui portait pour armes : d'*azur* (aliàs *de sable*) *à un massacre de cerf d'or accompagné en chef d'une tête de léopard de même que surmonte une fleur de lys, également d'or*. Jean Compaing fut prévôt d'Orléans en 1386. Son petit-fils, Guillaume Compaing, sieur du Fresnay, échevin d'Orléans, fut anobli en février 1429, par lettres du roi Charles VII, en récompense des services qu'il avait rendus lors du siège d'Orléans. Il laissa plusieurs fils dont l'un, Gérard, décédé sans postérité masculine, fut conseiller au Parlement de Paris, dont un second, Guillaume, chanoine de Saint-Aignan, à Orléans, fut également conseiller au Parlement de Paris et dont un troisième Jean, Sgr de Villette, fut grand-père de Nicolas Compaing, sieur de Villette, conseiller au Grand Conseil, chancelier de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, décédé sans postérité masculine. Une branche de cette famille subsistait en Berry sous Louis XIV ; son chef, Jean de Compain, sieur de Chezel, fut renvoyé au Conseil par l'intendant de Bourges lors de la grande recherche commencée en 1666. Une autre branche alla au cours du XVIe siècle se fixer en Aunis ; ses représentants possédèrent, entre autres biens, les seigneuries de la Chaignée et de la Chevalerie et furent maintenus dans leur noblesse d'abord le 31 décembre 1667 par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers, puis le 3 juillet 1699 par jugement de Bégon, intendant de la Rochelle. Cette branche s'éteignit en la personne de François Compain, Sgr de la Chevalerie, dont la fille épousa le 9 décembre 1791 Louis-Alexandre Green de Saint-Marsault.

Une troisième famille Compaing portait pour armes : d'*azur à un chevron alaisé d'or, accompagné de trois étoiles de même*. Son auteur, Louis Compaing, marié le 4 juillet 1574 à Claude Chauvelin, fut pourvu cette même année de la charge anoblissante de secrétaire

du Roi. D'après un tableau généalogique conservé dans les manuscrits de Chérin, ce Louis Compaing aurait été fils d'un Gabriel Compaing, bourgeois, demeurant à Lyon, et petit-fils d'un Antoine Compaing, sieur du Plessis-Huret, demeurant à Loches, en Touraine, qui lui-même aurait été un descendant de Guillaume Compaing, d'Orléans, anobli en 1429, dont il a été parlé plus haut. Louis Compaing était en 1606 greffier au Grand Conseil. Son fils, Louis Compaing, sieur de l'Estang, près de Saint-Cloud, secrétaire du Roi, capitaine de Limours, maître des eaux et forêts de Montlhéry, décédé en 1668, laissa deux filles, Mmes Chamillart et le Rebours, et un fils, Louis Compaing de l'Estang. Celui-ci fut reçu en 1670 conseiller au Parlement de Paris ; il mourut prématurément en 1672 à l'âge de 27 ans sans laisser de postérité.

COMPAROT de BERCENAY. Armes : d'*azur à un lion d'or lampassé de gueules, chargé de trois molettes de sable.*

La famille Comparot est fort anciennement connue dans la haute bourgeoisie de Troyes, en Champagne. Elle fut en 1784 l'objet d'un rapport qui est conservé dans les *Dossiers bleus*, au Cabinet des Titres.

Claude Comparot, auquel remonte la filiation suivie, était en 1560 conseiller et élu pour le Roi en l'élection de Brienne. Son fils, Claude Comparot, homme d'armes des ordonnances du Roi sous Mgr le comte de Brienne, épousa à une date inconnue Jeanne Mérille, fille d'un avocat au siège présidial de Troyes. Il fut père de Claude Comparot, qui fut capitaine au service du roi Louis XIII, grand-père de Nicolas Comparot, qui fut pourvu le 14 avril 1665 de l'office de premier président en l'élection de Troyes en remplacement de son beau-père, Claude Coquin, et bisaïeul de Jean Comparot, Sgr de Longsol, la Rothière, etc., premier président en l'élection de Troyes, qui épousa le 31 mai 1665 Marie-Edmée Hedelin. Ce dernier reçut de d'Hozier un brevet d'armoiries le 22 février 1698. Il avait eu son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à trois roses d'argent, pointées de sinople.* Son parent, François Comparot, chanoine de l'église de Troyes, avait été inscrit d'office au même Armorial avec les armes suivantes : *de gueules à un sautoir d'or.* Jean Comparot fut père de Claude-Nicolas Comparot, Sgr de Bercenay, président en l'élection de Troyes, qui épousa en 1701 Catherine Corrard, fille d'un conseiller au présidial de Troyes, grand-père de Jean Comparot, Sgr de Bercenay, premier président en l'élection de Troyes, qui épousa en 1728 Marie-Anne de Corberon, et bisaïeul de Jean-Baptiste Comparot, Sgr de Longsol, conseiller au

présidial de Troyes, qui se maria en 1771 et qui continua la descendance.

On ne connaît pas à la famille Comparot de principe d'anoblissement régulier. On n'en trouve pas moins qu'un de ses membres, M. Comparot, Sgr de Longsaulx, se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Chaumont.

COMPASSEUR de CRÉQUI-MONTFORT de COURTIVRON (le). Armes primitives : d'*azur à trois compas ouverts d'or, 2 et* 1. — Armes adoptées au XVIIe siècle et confirmées par le règlement d'armoiries de 1829 : *coupé : au* 1 *parti d'azur à trois compas ouverts d'or*, 2 *et* 1, *et d'or au créquier de gueules,* qui est de Créqui ; *au* 2 *d'azur à trois bandes d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions au naturel* — Cimier : *un lion issant d'or, lampassé de gueules.* — Devise : *Cuncta ad amussim.*

La famille LE COMPASSEUR DE CRÉQUI-MONTFORT DE COURTIVRON a occupé un rang particulièrement distingué dans la noblesse de robe de Bourgogne. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Carrés d'Hozier.*

La Chesnaye des Bois, Saint-Allais, Lainé et les autres généalogistes qui ont écrit l'histoire des le Compasseur leur ont attribué une noblesse très ancienne ; ils font remonter leur filiation à un Bernard le Compasseur, gentilhomme du Roussillon, marié vers 1375 à Françoise de Senesterra, qui aurait acquis du roi d'Aragon, le 29 juillet 1381, la terre seigneuriale d'Estagel, en Catalogne, qui aurait revendu cette terre par acte du 2 mars 1390 et qui serait venu, après cette vente, se fixer en Champagne. D'après ces mêmes auteurs, Bernard le Compasseur aurait eu quatre fils dont l'aîné, Guillaume, écuyer, marié à Edmée de Ferrette, aurait servi avec distinction dans les guerres contre les Anglais et aurait continué la descendance et dont le plus jeune, Tanneguy, marié le 17 octobre 1440 à Alix de Chauvirey et inhumé dans l'abbaye de Saint-Loup, à Troyes, aurait pris le premier, on ignore pour quelle raison, le surnom de Créqui-Montfort. Gilles le Compasseur, écuyer, fils de Guillaume, aurait été capitaine des ville et château de Joinville et aurait épousé Marie Dorigny ; il aurait été père d'Edme le Compasseur, écuyer, Cogr de Tarsul, domicilié à Bar-sur-Seine, qui aurait épousé, par contrat passé à Dijon le 7 janvier 1498, Jacqueline Hennequin, fille d'un receveur de la ville de Troyes, et à partir duquel la filiation est très régulièrement établie.

Au XVIIIe siècle la famille le Compasseur, désirant obtenir l'admission de la marquise de Courtivron aux honneurs de la Cour, envoya

ses titres de noblesse au Cabinet des Ordres du Roi. Chérin, chargé d'examiner ces titres, adressa en 1775 au maréchal du Muy un rapport qui commence en ces termes : « La famille de le Compasseur, « ayant formé en 1764 le projet de faire une preuve de noblesse, pro- « duisit au Cabinet de l'Ordre du Saint-Esprit, pour établir les faits « antérieurs à l'an 1600, des expéditions nouvellement faites et des « copies collationnées de titres qui énoncent sa filiation et sa noblesse « depuis la fin du xive siècle, c'est-à-dire depuis l'an 1390 environ. « Mais, indépendamment du petit nombre et de la forme insuffisante « de ces titres, qui ne permet pas de les admettre, on trouve dans le « même Cabinet un nombre d'extraits d'autres titres, faits sur les ori- « ginaux par une main sûre, qui prouvent sa roture originelle et suc- « cessive jusqu'à la fin du xvie siècle au moins, de sorte que les sujets « qui dans les premiers sont militaires, écuyers et gouverneurs, ou « commandants, de villes, sont marchands, bourgeois et financiers « dans les autres. Pour ne pas donner trop d'étendue à l'exposition des « contradictions qui se trouvent entre ces divers actes, on se borne « à celles qu'ils présentent sur deux degrés seulement. Cette « famille reconnaît pour un de ses auteurs Edme le Compasseur. « Les titres qu'elle produit sur lui le qualifient écuyer, Sgr de « Tarsul, apprennent qu'il épousa en 1498 Jacqueline Hennequin, « sœur de Guillaume Hennequin, qu'il mourut avant 1549 et qu'il « eut, entres autres enfants, Bénigne et Nicolas. Ceux du Cabinet de « l'Ordre font connaître un Oudin, ou Edme, le Compasseur, mari « d'une Jacqueline Hennequin, beau-frère d'un Guillaume Henne- « quin et père, entre autres enfants, d'un Bénigne et d'un Nicolas et « ils le qualifient d'abord marchand à Provins, puis bourgeois « d'Auxonne, ou le nomment sans qualité. Un seul, de l'année 1576, « passé après sa mort, lui donne celle de noble, qui n'était pas alors « caractéristique de noblesse en Bourgogne. Elle reconnaît encore « pour un de ses auteurs Bénigne le Compasseur, fils aîné des mêmes « Edme et Jacqueline. Les titres qu'elle administre sur son degré « le qualifient écuyer, Sgr d'Alcheu, de Jancigny, homme d'armes « de la compagnie de M. le maréchal de Tavannes, lui donnent « plusieurs femmes et, entre autres, Bénigne de la Perrière, de la « ville d'Auxonne, Jeanne Maillard et Philberte de Monge, dont père « de plusieurs enfants et, entre autres, de Claude, de Bénigne, de « Hugues, de Marguerite et d'Anne, et le représentent comme domi- « cilié à Dijon. Ceux du même Cabinet prouvent aussi l'existence « d'un Bénigne le Compasseur, Sgr de Jancigny et mari d'une Bénigne « de la Perrière, fille d'un bourgeois d'Auxonne, d'une Jeanne Mail- « lard et d'une Philiberte, pour Philippote, de Monge et père de cinq

« enfants, nommés Claude, Bénigne, Hugues, Marguerite et Anne.
« Six de ces titres le qualifient bourgeois de Dijon, trois de bourgeois
« et marchand, un de marchand simplement, un, passé de son vivant,
« de noble bourgeois et garde de la monnaie de la même ville, un,
« passé après sa mort, de noble seulement et plusieurs enfin ne lui
« donnent aucune qualification. On ne peut douter qu'il n'y ait ici
« qu'un seul Edme et qu'un seul Bénigne et que la différence de
« leurs qualités ne soit l'effet de l'altération ou de l'infidélité de l'une
« des productions que l'on a faites sur eux. Dans la nécessité de
« décider laquelle des deux mérite ces qualifications, la modi-
« cité et la forme défectueuse de l'une et la multiplicité et la pureté
« de la source de l'autre ne permettent pas de balancer..... » En raison de ce rapport la présentation de la marquise de Courtivron ne put avoir lieu.

Bénigne le Compasseur laissa trois fils : 1° Claude le Compasseur, contrôleur des mortes payes en Bourgogne, qui acquit la seigneurie de Bévy, qui fut reçu le 7 septembre 1574 conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon, puis en 1581 trésorier général de France au bureau des finances de la même ville, et qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1567, avec Michelle Frémiot; 2° Bénigne le Compasseur, Sgr d'Alcheu, qui continua la descendance; 3° Hugues le Compasseur, qui fut receveur du taillon en Bourgogne. Ce dernier fut vraisemblablement père d'un Pierre le Compasseur, Sgr de la Motte d'Ahuy, que l'on trouve avoir été condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 10 juin 1666, par jugement de l'intendant Bouchu. Bénigne le Compasseur, Sgr d'Alcheu, épousa, par contrat du 18 octobre 1583, Anne Brocard, fille d'un conseiller au Parlement de Dijon. Il était en 1598 seigneur de Courtivron et greffier en chef des requêtes du Palais, à Dijon, et en 1621 vicomte maïeur de Dijon. Son fils, Claude le Compasseur, Sgr de Courtivron, de Tarsul, etc., marié le 8 février 1626 à Anne de Bout, fut reçu le 31 janvier 1620 conseiller au Parlement de Dijon et fut définitivement anobli par sa charge. Il fut nommé le 9 août 1656 conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé et mourut au château de Courtivron le 26 novembre 1668. Il fut père de François-Bernard le Compasseur, Sgr de Courtivron, marié en 1661 à Thérèse Fyot de la Marche, qui fut nommé successivement en 1660 conseiller au Parlement de Dijon et en 1692 président à mortier au même Parlement et conseiller du Roi en ses Conseils. Jean le Compasseur, chevalier, Sgr de Courtivron, fils unique du précédent, reçu en 1691 conseiller au Parlement de Dijon, puis l'année suivante président au même Parlement et conseiller du Roi en ses Conseils, maintenu dans sa noblesse par jugement de

1698, commença la série des grandes alliances de sa famille par le mariage qu'il contracta en 1697 avec Marie-Charlotte de Clermont-Tonnerre, sœur du maréchal de France du même nom. Il obtint au mois de mai de l'année suivante, par lettres patentes du roi Louis XIV, l'érection en marquisat de sa seigneurie de Courtivron et mourut en juin 1729. Il avait fait enregistrer son blason, ainsi que plusieurs de ses parents, à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon). Il joignit plus tard au nom de le Compasseur le surnom de Créqui-Montfort, dont on ignore l'origine et que, d'après les généalogistes, un de ses arrière-grands-oncles aurait déjà porté au xve siècle. Son fils, Gaspard le Compasseur de Créqui-Montfort, marquis de Courtivron, né au château de Courtivron en 1715, mestre de camp de cavalerie, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1785, avait épousé d'abord en 1752 Mlle Cornette de Saint-Cyr, puis à Autun en 1759 Mlle de Fussey pour laquelle il demanda vainement les honneurs de la Cour. Il laissa quatre fils : 1° Antoine-Gaspard, marquis de Courturon, né du premier lit en 1753, page de la Grande Écurie, colonel de cavalerie, maire de Dijon en 1821, marié en 1779 à sa cousine, Mlle de Clermont-Tonnerre, décédé en 1834, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon, qui fut confirmé par lettres patentes du 19 février 1829 dans la possession héréditaire de son titre de marquis, sur institution en majorat de domaines situés dans la commune de Tarsul, et qui continua la lignée ; 2° Gaspard, dit le comte de Ménessaire, né du second lit en 1760, chevalier de Malte, qui n'eut pas de postérité ; 3° Gaspard-François, vicomte de Coutivron, né en 1762, chevalier de Malte, dont le fils mourut sans postérité en 1819 ; 4° César-Gabriel, chevalier de Courtivron, né en 1772, chevalier de Malte, qui épousa en 1796 Mlle de Boyveau et dont les deux fils moururent sans postérité. Louis-Philippe le Compasseur de Créqui-Montfort, marquis de Courtivron, né à Paris en 1781, fils d'Antoine-Gaspard, épousa en 1812 Mlle de la Pallu, fille de la comtesse, née Hue de Miromesnil, et héritière en partie du célèbre vignoble de la Tour, en Médoc. Il fut élu en 1824 député de la Côte-d'Or et mourut au château de Bussy en 1865. Quatre de ses fils, mariés à Mlles de Clermont-Mont-Saint-Jean, Bignon, Nayme des Priolles et d'Auray, ont été les auteurs de quatre rameaux actuellement existants.

La famille le Compasseur a fourni six chevaliers de Malte depuis Gaspard-Francois, admis dans l'Ordre en 1763. Elle a donné aussi des officiers de mérite dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, une chanoinesse d'Alix en 1774, etc.

Principales alliances : Frémiot, Fyot de la Marche 1661, de Clermont-Tonnerre 1697, 1779, Joly de Blaisy 1724, de Brancion 1732,

Cornette de Saint-Cyr 1752, de Fussey 1759, de Migieu 1786, de la Pallu 1812, de Boyveau 1796, Bignon 1857, de Champs de Saint-Léger 1886, de Chargères 1886, de la Celle 1898, Bonin de la Bonninière de Beaumont 1886, Chevreul 1881, d'Auray de Saint-Pois 1864, Didelot 1889, de Villers-la-Faye 1839, de Crécy 1849, de Clermont-Mont-Saint-Jean 1841, de Polignac 1910, etc.

COMPÈRE de BEAUPRÉ.

La famille Compère de Beaupré, d'ancienne et honorable bourgeoisie, s'est éteinte dans les mâles en la personne de M. Paul de Beaupré, décédé prématurément en 1889. Elle est encore représentée par sa sœur, Mme Charles Duverger.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* des renseignements sur une famille Compère de Lafond qui au XVIIIe siècle était honorablement connue en Brie. Antoine-François Compère de Lafond, baptisé en 1714 à Villeneuve-le-Comte, au diocèse de Meaux, chevau-léger de la garde du Roi, reçut en février 1751 un brevet d'armoiries : d'*azur à un chevron d'or chargé à la pointe d'un croissant de gueules et accompagné en pointe d'une tête de licorne d'argent ; au chef aussi d'argent chargé de trois glands de sinople ; écartelé de gueules à une fasce d'argent chargée de trois molettes d'éperon de sable et accompagnée de trois trèfles d'or, deux en chef et un en pointe*, qui est de Bodin ; *contre-écartelé d'argent à trois têtes de corbeau de sable, arrachées,* qui est de Machault. Il était fils d'Antoine-François Compère, sieur de Lafond, écuyer, né à Paris en 1685, marié en 1711 à Marie-Madeleine le Tellier, fille d'un bourgeois de Paris, petit-fils de François Compère, sieur de Lafond, baptisé en 1642 à Villeneuve-le-Comte, mousquetaire du Roi en sa seconde compagnie, marié à Madeleine de Béthune, fille d'un juré vendeur et contrôleur de la marchandise des vins, bourgeois de Paris, et arrière-petit-fils de Léonor Compère de la Fontaine, marié à demoiselle Éléonor Bodin. Cette famille Compère de la Fontaine, ou de Lafond, paraît être la même que celle qui subsiste de nos jours sous le nom de Compère-Desfontaines.

COMPANS (Ternaux-). Voyez : Ternaux-Compans.

COMPIÈGNE (Dupont de). Voyez : Dupont de Compiègne.

COMPREIGNAC (Martin de). Voyez : Martin de Compreignac.

COMPTE de TALLOBRE. Armes : d'*azur à une barre d'argent chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de trois étoiles d'argent.*

M. Villain a donné de nos jours dans la *France moderne* un

tableau généalogique de la famille Compte de Tallobre, anciennement connue en Velay. Cette famille joint à son nom celui de la terre de Tallobre qu'elle a possédée dans la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Jean Compte, Sgr de Tallobre, conseiller du Roi, marié à Antoinette Borelle, mourut le 26 décembre 1767 âgé d'environ 72 ans. Son fils, Claude Compte, Sgr de Tallobre, épousa le 3 février 1749 Marie Barrial, fille d'un marchand de Pradelles. Il en eut fille, Mme de Champs de Blot, et un fils, Jean Compte de Tallobre, officier d'infanterie, qui s'apparenta brillamment par son mariage avec Mlle de Charpin de Génetines. Jean eut lui-même une fille, qui épousa son cousin germain, M. de Champs de Blot, et trois fils : 1° Gabriel, né en 1777, marié à Mlle de Chamerlat; 2° Barthélemy-Léonard, receveur de l'engistrement, marié à Mlle Esmangart de Bournonville, de Compiègne; 3° Cyprien, officier, marié vers 1820 à Mlle Arnaud.

Principales alliances : Barrial (du Breuil), de Champs de Blot 1767, 1865 et vers 1800, de Charpin de Génetines, Esmangart de Bournonville, Augier de Crémiers 1843, de Chamerlat 1803, Guibert de Pallissaux 1865, du Guiny vers 1880, le Pelley-Dumanoir 1890, etc.

COMTE de BEYSSAC (de). Armes : d'*argent à un arbre de sinople*, quelquefois *posé sur une terrasse du même, sommé d'une colombe d'argent*, quelquefois *accostée de deux étoiles du même*. — La famille de Comte a aussi porté quelquefois les armes suivantes : d'*azur à quinze besants d'or*, 5, 5, 5, qui furent imposées d'office en 1696 à un de ses membres, Antoine de Comte, prêtre chambrier en l'église de Tulle. — Couronne : *de Comte*.

M. Champeval a donné dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze* une généalogie de la famille de Comte de Beyssac, anciennement connue en Bas-Limousin.

Cette famille a eu pour berceau le bourg de Treignac. Son premier auteur connu, Étienne Comte, de Treignac, fut reçu chevalier en mercerie, le 3 octobre 1403, par Jean de Vayssi, roi et gouverneur des merciers d'Auvergne et Limousin.

Martial de Comte (Comitis), marchand à Treignac, fonda le 22 février 1470 une vicairie dans l'église Saint-Jean-des-Églises. Il acquit le 8 octobre 1442 le domaine de Monceaux que sa descendance a conservé jusqu'à nos jours. D'après un acte du 8 octobre 1486,

il possédait, avec son fils Pierre, la terre de la Tour de Ragade, située à Beyssac. Pierre Comte, bourgeois, marchand à Treignac, était veuf de Catherine Grégoire quand il fit son testament en 1510. Il fut père de Guilhot Comte, marchand, bourgeois de Treignac, grand-père d'Étienne Comte, bourgeois de Treignac, sieur de Monceaux, dont Gabrielle du Teil était veuve en 1555, bisaïeul de Pierre Comte, Sgr de Beyssac, habitant de Treignac, élu consul des manants en 1565 et 1575, qui épousa d'abord le 23 mai 1591 Guyotte de Boysse de la Farge-Belle, puis Antoinette Georges, et trisaïeul de Pierre Comte, Sgr de Beyssac, qualifié écuyer dans quelques actes, fermier du prieuré-commanderie de Bellechassagne en 1648, qui épousa Catherine Dupuy et qui mourut à 76 ans en 1668. Les deux fils de ce dernier, Rigal-Léonard et François Comte, furent confirmés dans leur noblesse et anoblis en tant que besoin, en considération de leurs services, par lettres patentes de mars 1677 qu'ils firent enregistrer le 30 septembre suivant en la Chambre des comptes de Clermont. L'aîné de ces deux frères, Rigal-Léonor, avait épousé en 1666 Louise de la Barre. Il paraît devoir être identifié avec un Léonor Comte, écuyer, Sgr de Beyssat, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Tulle) : d'*argent à un arbre de sinople chargé d'une colombe d'argent.* Son parent, Pierre Comte, sieur du Monceau de Viam, fit enregistrer au même Armorial les armes suivantes : d'*argent à un arbre de sinople*, *sommé d'une colombe de gueules et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.* Joseph-Léonard Comte, Sgr de Monceaux et de Beyssac, fils de Rigal-Léonor, épousa en 1698 sa parente, Marie de Comte de Monceaux, fille de Pierre. Il fut père de Léonard Comte, Sgr de Beyssac, qui épousa le 30 octobre 1735 Marie-Françoise de Lastic-Saint-Jal, puis en 1758 Antoinette de la Grange de Tarnac, et grand-père de Melchior-Léonard Comte de Beyssac, né en 1760, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tulle.

La famille de Comte de Beyssac a eu pour derniers représentants M. Casimir de Beyssac, né vers 1823, décédé sans alliance en 1899, et ses deux sœurs, M[mes] Fabre de Saint-Mandé et Touttée de Champgarand.

Principales alliances : Bondet de la Bernardie 1662, de Bort, de Maussabré 1702, de Geoffre de Chabrignac, Hugon du Prat 1737, de Boisse, de Lentilhac 1727, de Lastic 1735, de Royère, de la Grange de Tarnac 1758, d'Arche d'Ambrugeat, de Meynard, Fabre de Saint-Mandé, Touttée de Champgarand, Leynia 1655.

COMTE (anciennement **CONTE**)-**LAGAUTERIE**, en Périgord. Armes :

d'*argent à un chevron de gueules, accompagné de trois étoiles d'azur.*

La famille Conte, aujourd'hui Comte, appartient à l'ancienne bourgeoisie du Périgord. Elle possède encore, dans la commune de Saint-Paul-Lezonne, le domaine de Lagauterie dont elle a conservé le nom. Elle a aussi possédé la seigneurie de la Richardie, dans la commune de Cherval, les terres des Clausures, de Barneuil, etc.

Guillaume Conte, lieutenant de Bourdeille, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Périgueux) : d'*argent à trois étoiles d'azur.*

Jacques Conte était en 1762 conseiller du Roi en l'élection de Périgueux.

Principales alliances : de la Brousse, Gerbaud de Lafaye, d'Amelin 1747, etc.

COMTE (de), en Languedoc. Armes : d'*azur à un chevron d'argent, accompagné de trois couronnes de Comte d'or.* — Aliàs : d'*azur à une couronne de Comte d'or, perlée d'argent, coupée en deux par le milieu et une terrasse d'or à la pointe de l'écu.* — Couronne : *de Marquis.*

La famille de Comte appartient à la noblesse de l'Albigeois. On trouvera sur elles quelques renseignements dans le *Cabinet d'Hozier* et M. de Mailhol lui a consacré une courte notice dans son *Dictionnaire historique et héraldique de la noblesse française.*

La famille de Comte paraît avoir eu pour berceau la petite ville d'Alban, située dans l'ancien diocèse de Castres, aux environs de laquelle elle possédait des fiefs nobles antérieurement à 1467. Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1670 en fait remonter la filiation à Bringuier de Comte, damoiseau, capitaine, qui en 1477 rendit hommage pour les terres nobles qu'il possédait au comté de Castres et qui en 1512 fit son testament en faveur de son fils, Étienne Comte. D'après M. de Mailhol ce fut ce Bringuier Comte qui acquit les seigneuries directes du Cros, de la Salvarie, de Raysse, etc. Son fils, noble homme Étienne de Comte, damoiseau, capitaine, rendit hommage au Roi en 1514 et fit son testament en 1552. Il fut père de Raulin de Comte, demeurant à la Voute, qui acquit les fiefs nobles du Gourc et de Sarras et dont la veuve, Françoise de la Roche, fit son testament le 22 février 1595, grand-père de David de Comte et bisaïeul de Jacques de Comte, Sgr de la Voute, qui fut maintenu dans sa noblesse, le 4 juillet 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. le comte de Saint-Saud.

du Languedoc. Abel de Comte, Sgr de la Salvarie, né à Réalmont, fut encore maintenu dans sa noblesse quelques années plus tard par jugement de M. de Lamoignon, successeur de M. de Bezons.

M. de Comte prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres.

La famille de Comte s'est perpétuée à Castres jusqu'à nos jours.

Elle n'est pas titrée.

Principale alliance : de Saporta.

Le nom de Comte a été porté en Languedoc par plusieurs familles nobles.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin et dans les *Carrés d'Hozier* des renseignements sur une famille DE COMTE DE LA COLOMBIÈRE qui résidait à Montpellier au XVIIIe siècle. Cette famille revendiquait pour auteur un Jean Comte, bourgeois de Toulouse, qui fut capitoul de cette ville en 1608 et qui fut anobli par ses fonctions. Mais elle ne pouvait remonter par filiation suivie au delà de messire Jean Comte, receveur des gabelles au grenier à sol de Sommières, qui avait épousé Isabeau de Madron et qui mourut en 1675 âgé de 43 ans. Monsieur maître François Comte, fils de Jean, exerça d'abord la même charge que son père ; il fut plus tard seigneur de la Colombière, épousa à Montpellier, en 1680, Lucrèce de Robin de Magalas, fille d'un maître des comptes, fut reçu lui-même en 1688 conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier et fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à un croissant d'argent surmonté d'une couronne de Comte; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or*. Son fils, Samuel Comte, Sgr de la Colombière et de Montmaur, marié en 1724 à Jeanne de Moynier, fut à son tour nommé en 1723 conseiller maître en la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier. Mais il se démit de son office au bout de quelques années avant d'avoir rempli le délai nécessaire pour acquérir la noblesse héréditaire. Il laissa un fils, Henri-Hyacinthe Comte de la Colombière, né en 1736, qui entra dans l'armée et qui obtint la croix de Saint-Louis. Charlotte Cahuet, veuve de cet officier, sollicita en 1779 l'admission à Saint-Cyr de sa fille, née en 1766, et l'admission à l'École militaire de son fils, Jean-Louis, né en 1770. Chérin conclut au rejet de sa demande en raison de l'insuffisance des preuves de noblesse qu'elle dut faire en cette circonstance. Il termine son rapport en disant que la famille Comte de la Colombière est digne d'intérêt à cause de son extrême pauvreté.

La famille DE COMTE DE TAURIERS ET DE SAINT-MONTAN a occupé un rang distingué dans la noblesse du Vivarais. M. de Gigord en a

donné une généalogie dans la *Noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve-de-Berg aux États généraux de* 1789. Louis Comte, Sgr de Saint-Montan, gouverneur de l'Argentière, fut maintenu dans sa noblesse le 21 mars 1670 par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa descendance de noble Claude Comte, Cogr de Saint-Montan, qui, par actes du 20 mars 1489 et du 7 janvier 1505, acquit divers héritages assis dans le mandement de Saint-Mortan. Ce fut lui qui acheta en 1691 la seigneurie de Tauriers. C'est par erreur que M. de Gigord lui attribue pour frère cadet Jean-François Comte de la Colombière qui fut reçu en 1688 conseiller maître en la Chambre des comptes de Montpellier. Les familles Comte de Tauriers et Comte de la Colombière sont distinctes. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Marie-Blanche de Comte de Saint-Montan, née à l'Argentière en 1680, omise dans le travail de M. de Gigord, fit pour être admise à Saint-Cyr ; cette jeune fille ne put obtenir, on ignore pour quelle raison, la place qu'elle sollicitait. La famille de Comte de Tauriers prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villeneuve-de-Berg. Elle s'est éteinte avec trois frères : 1° Jean-Louis de Comte de Tauriers, chevalier de Saint-Louis, qui épousa en 1749 Mlle de la Baume de Beaulieu et qui n'en eut que deux filles, Mmes Riouffol d'Hauteville et de Rocles ; 2° Jean-Antoine de Comte de Tauriers, né en 1725, maréchal de camp en 1815, qui mourut sans alliance au Bourg-Saint-Andéol en 1816 ; 3° Louis-François de Comte, chevalier d'Aubusson, né en 1730, maréchal de camp en 1791, qui mourut en 1818 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1774, avec Mlle de Vacher de la Molière, décédée en 1822.

COMTE.

Famille de haute bourgeoisie du Bas-Vivarais dont M. Villain a donné une généalogie dans la *France moderne*.

Firmin Comte, décédé sans alliance vers 1878, fut bâtonnier de l'ordre des avocats de Privas. Son frère, Jérémie Comte, né en 1818, notaire à Antraigues, décédé en 1887, fut conseiller général de l'Ardèche. Paul-Antoine Comte, avoué à Privas, décédé en 1866, cousin germain des précédents, a été père de M. Paul Comte, né en 1840, conseiller général de l'Ardèche.

CONANTRE (Bajot de). Voyez : BAJOT DE CONANTRE.

CONCHARD (Vermeil de). Voyez : VERMEIL DE CONCHARD.

CONCHY, ou CUNCHY, (de). Voyez : CUNCHY (DE).

CONDAMINE (**de Harenc de la**). Voyez : HARENC DE LA CONDAMINE (DE).

CONDAMINE (**de la**). Armes : d'*azur à une tige de trois épis de blé d'argent.* — La branche à laquelle appartenait l'académicien portait : d'*azur à trois glands d'or, tigés et feuillés de même.* — Couronne : *de Comte.*

La famille DE LA CONDAMINE est originaire de la région des Cévennes où elle occupait un rang distingué dès la fin du XVIe siècle. Saint-Allais en a donné une généalogie détaillée dans le tome XVI de son *Nobiliaire universel.* Cet auteur en fait remonter la filiation à un André de la Condamine, Cogr de Serves, qui se signala par son courage dans les guerres civiles de la seconde moitié du XVIe siècle et qui épousa en 1582 Marie-Geneviève de Falcon, fille du viguier de Vézenobre. Jean de la Condamine, Cogr de Serves, fils d'André, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi et épousa en 1604 Gabrielle Puget. Il en eut deux fils, Gabriel et Antoine, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette, issue d'Antoine, est aujourd'hui éteinte. Son chef, Charles de la Condamine, né en 1649, receveur du Roi à Nevers en 1692, puis receveur général des finances à Moulins, décédé à Paris en 1711, fut pourvu en 1699 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi, maison et couronne de France. Il avait épousé Marguerite de Chourses de Beauregard avec laquelle il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Paris). Il laissa une fille, Mme Bouzier d'Estouilly, et un fils, Charles, né à Paris en 1701, qui fut le dernier représentant de sa branche. Charles de la Condamine, poète distingué, se rendit célèbre par les voyages d'exploration qu'il entreprit sur l'ordre du Roi ; il fut admis à l'Académie française en 1760 et mourut à Paris en 1774 sans laisser de postérité de son mariage avec sa nièce, Mlle Bouzier d'Estouilly.

On ne connaît pas à la branche aînée de principe d'anoblissement. Son auteur, Gabriel de la Condamine, avait épousé en 1640 Élisabeth Rodier de la Brugière. Il fut le grand-père d'André de la Condamine, né en 1665, qui continua la lignée, et de Charles-Antoine de la Condamine, officier distingué, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1734, dont les deux fils moururent sans postérité masculine. André de la Condamine dut s'expatrier après la révocation de l'édit de Nantes et mourut à Guernesey en 1737. Son fils aîné, Pierre, rentra en France après avoir embrassé le catholicisme et mourut à Paris en 1771 ; il laissait un fils qui se fixa à Saint-Malo, qui épousa en 1775 Jeanne Leroux et qui mourut sans postérité en 1787. Jean et Jean-Jacques

de la Condamine, les deux plus jeunes fils d'André, furent les auteurs de deux rameaux.

Jean de la Condamine, auteur du premier rameau, fut élevé dans la religion catholique, entra dans l'armée, obtint en 1743 la croix de Saint-Louis, épousa à Metz en 1749 Thérèse Gillot, dame de Pouilly, et mourut à Pouilly en 1783. Son fils, Nicolas-Joseph de la Condamine, Sgr de Pouilly, né à Metz en 1753, marié en 1790 à Catherine de Montfort, en a laissé deux fils, nés en 1796 et 1801. Sa descendance subsiste.

Jean-Jacques de la Condamine, auteur du second rameau, mourut à Guernesey en 1764. Il avait épousé Marie Néel, de l'île de Jersey. Leur fils, Jean de la Condamine, né à Guernesey en 1763, colonel du premier régiment de milices de cette île, a laissé cinq fils de son mariage, en 1788, avec Élisabeth Coutart, décédée à Guernesey en 1804. L'aîné de ces fils, Jean, né en 1792, était sous la Restauration vice-consul d'Angleterre à Dunkerque ; deux autres étaient à la même époque officiers dans l'armée anglaise. Ce rameau, devenu anglais, compte encore de nombreux représentants.

Principales alliances : Rodier de la Brugière 1640, Bouzier d'Estouilly, du Rieu de Meynadié 1788, Carnégie 1811, de Firmas-Périés 1769, 1776, de Luze 1740, de Fay de Solignac 1672, d'Affry de la Monnoye, de la Perrière 1902, etc.

CONDAMY d'ARRIGNAN (de).

Famille sur laquelle les renseignements font défaut.

La famille DE CONDAMY ne figure ni au nombre de celles qui ont pris part en 1709 aux assemblées de la noblesse française, ni au nombre de celles qui ont été anoblies en France postérieurement à la Révolution.

M. Charles-Fernand de Condamy, peintre distingué, avait épousé vers 1875 Mlle Tailleux ; leur fille aînée a épousé en 1889 le comte Hérard de Puységur.

CONDAT (**d'Aubier de la Monteille de**). Voyez : AUBIER DE LA MONTEILLE DE CONDAT ET DE RIOUX (D').

CONDÉ (**Arundel de**). Voyez : ARUNDEL DE CONDÉ ET DE MERCASTEL (D').

CONDÉ (de), en Lorraine. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois casques d'argent, doublés de gueules et tarés de face.* — Le casque de la pointe a souvent été remplacé par *une hure de sanglier d'argent.* — De nos jours la famille de Condé écartèle ses armes de celles de la famille des anciens seigneurs de la ville de

Condé, en Hainaut : d'*or à la fasce de gueules.* — Devise : *Loyauté.* — Autre devise, ou cri de guerre : *Vieil Condé.*

La famille DE CONDÉ appartient à la noblesse de l'Argonne, sur les confins de la Champagne et de la Lorraine. Elle est connue depuis la première moitié du XVIe siècle dans cette région où elle a possédé de nombreuses verreries. Saint-Allais, Borel d'Hauterive et d'autres historiens modernes lui ont consacré des notices très fantaisistes dans lesquelles ils cherchent à la rattacher à celle des anciens seigneurs, ou barons, de la ville de Condé, en Hainaut. La souche était déjà partagée au XVIe siècle en plusieurs branches dont on connaît mal le point de jonction et dont quelques-unes se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Le vicomte Révérend, qui a donné la généalogie d'une de ces branches dans son *Annuaire de la Noblesse* de 1909, en fait remonter la filiation à Claude de Condé, marié vers 1550 à Claude de Guibourg, que l'on croit avoir été fils d'un Loys de Condé, vivant en 1543, et dont le second fils, autre Claude, Sgr de Bellefontaine, épousa Barbe Chabran par contrat passé à Sainte-Menehould le 15 août 1587.

On trouve le passage suivant dans le livre contenant la recherche des nobles du bailliage de Clermont, au duché de Bar, faite en 1582 par Didier Richier, dit Clermont, poursuivant d'armes de S. A. de Lorraine : « Ont comparu Claude, Bertrand, Jacques, Jonas, Bastien, « Jean, Claude, Nicolas et Guillenton de Condé, tous maîtres verriers, « demeurant en la verrerie de Four-le-Moyne. Ont produit patente de « S. A. N. souverain seigneur par laquelle sont tenus francs et exempts « de toutes tailles, subsides et autres redevances que roturiers sont « tenus de payer, pourvu qu'ils travailleront audit art de verrier, « donnée à Nancy le 8 octobre 1570. Bertrand-Jacques et Claude sont « frères germains, fils de Guillaume et de Nicole de Fours, le premier « marié à Françoise Gervaise, le second à Jeanne des Androuins. « Claude, Nicolas et Guillenton sont frères, fils de Jean, le premier « marié à Adrienne de Morné. »

Jacques Condé, dit Flory, fut reconnu noble par lettres patentes du duc de Lorraine du 1er octobre 1584.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* des lettres patentes de juillet 1603 par lesquelles le roi Henri IV maintient dans leurs franchises et privilèges Moïse, Jean, Pierre, Abraham de Condé, Benjamin de Condé, Jean et Nicolas de Bigault, etc., tous verriers.

Jean, François et Claude de Condé, Sgrs de Clevant, reçurent du duc de Lorraine, le 31 mars 1631, des lettres patentes de gentillesse.

Louis de Condé, sieur de la Vallée, marié en 1638 à Reine de Nicé-

ville, fut maintenu dans sa noblesse le 10 janvier 1668 par arrêt du Parlement de Nancy. Son fils, noble Jacques de Condé, Sgr de Busgnicourt, fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 6 novembre 1700 par jugement de M. de Barberie de Saint-Contest, intendant de Metz, après avoir justifié sa descendance de Nicolas de Condé qui fit le 8 octobre 1582 un dénombrement de sa terre et seigneurie d'Autrecourt.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier,* dans les manuscrits de Chérin et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que la famille de Condé fit au XVIIIe siècle pour obtenir l'admission de plusieurs de ses membres soit aux Écoles militaires, soit à la maison de Saint-Cyr.

Louis-Nicolas de Condé prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bar-le-Duc ; Gabriel et Louis de Condé prirent part cette même année à celles tenues à Clermont-en-Argonne.

La famille de Condé a fourni des officiers distingués.

Le chef d'une de ses branches est connu de nos jours sous le titre de baron.

Principales alliances : des Androuins 1650, 1667, de Foucault 1540, de Dorlodot, de Bigault, de Bonnay, de Colnet, de Brossard 1637, 1638, 1665, 1723, de Cholet 1767, Alexandre de Saint-Balmont, d'Haubersart, Falcon de Longevialle, de Caumia de Baillenx 1901, etc.

CONDÉ (de), en Poitou. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois casques d'argent, posés de profil.*

Il existe en Poitou une famille DE CONDÉ, originaire de l'Argonne, qui porte les mêmes armes que la famille précédente et qui a toujours été considérée comme en étant une branche détachée à une époque très reculée. On trouvera une généalogie de cette famille dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

Jean de Condé, écuyer, auquel ce travail fait remonter la filiation, demeurait au Four-les-Moines, près de Clermont, en Argonne, quand il épousa, le 7 juin 1560, Catherine Ducroix. Son petit-fils, Philippe de Condé, écuyer, marié le 27 août 1648 à Prudence des Androuins, en eut plusieurs fils. Deux de ces fils, Jean de Condé, capitaine dans les régiments de Saulx et de Tessé, chevalier de Saint-Louis, marié successivement en 1702 à Léa de Saint-Gelais de Lusignan et en 1712 à Marguerite de Lostanges de Sainte-Alvère, et Claude de Condé, Sgr de la Mangoterie, capitaine au régiment de Champagne, marié en 1700 à Mlle Hérault de Gourville, décédé sans postérité en 1742,

étant venus se fixer en Poitou, y furent maintenus dans leur noblesse le 6 décembre 1715 par jugement de l'intendant Quentin de Richebourg. L'aîné de ces deux frères, Jean, fut père de Charles-Auguste de Condé, chevalier, Sgr de Villefolet, Villiers-sur-Chizé, etc., qui épousa en 1737 Mlle d'Exéa, et grand-père de Jean-Pierre de Condé, Sgr des mêmes terres, né en 1739, qui épousa en 1768 Mlle de Cumont et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

La famille poitevine de Condé a fourni des officiers de mérite.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Saint-Gelais de Lusignan, de Lostanges, d'Exéa 1737, Morin de Boismorin 1781, de Galard, de Cumont 1768, de Mallevault, Perthuis de la Salle 1799, Garnier de la Coussière 1802, etc.

Il a existé en Champagne une famille de Condé qui portait pour armes : d'*or à trois manches mal taillées de gueules*. Malgré la différence des armoiries cette famille avait peut-être eu dans un passé très reculé une origine commune avec celle des Condé de l'Argonne. Laîné mentionne dans son *Nobiliaire de Champagne* un Jean de Condé, valet de chambre du roi Charles VI, qui fut anobli par lettres de mars 1391 ; un Paul de Condé, qui fut anobli en 1396, et un Nicolas de Condé, qui fut anobli avec son fils Richard par lettres de janvier 1397. Charles de Condé, Sgr de Coemy, marié en 1625 à Catherine de Villiers, en eut deux fils, Charles, Sgr de Coemy, marié en 1664 à Élisabeth de Canelle, et Claude, qui furent maintenus dans leur noblesse en 1668 par jugement de M. de Caumartin, intendant de Champagne. Ce jugement fait remonter la filiation à un Guillaume de Condé qui fut fait prisonnier à la bataille d'Azincourt et qui épousa en 1430 Marguerite Lescot, héritière de la seigneurie de Muire et de la vicomté de Villedomange. Cette famille de Condé s'éteignit dans les dernières années du XVIIIe siècle. On ignore si on doit lui rattacher un M. de Condé de Breuil qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims.

Une famille de Condé, fixée au diocèse de Vannes, en Bretagne, fut condamnée à l'amende comme usurpatrice de noblesse par jugements du 24 octobre 1668 et du 7 mars 1671.

Auguste-Émilian Condé, né en 1771 à Brest, où son père exerçait la profession modeste de perruquier, colonel d'infanterie, décédé en 1848 à Villefranche-de-Lauragais, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du roi Louis XVIII du 11 novembre 1814. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

CONDREN de SUZANNE (de). Armes : *parti : au* 1 *de gueules à un chevron*

d'azur chargé de cinq fleurs de lys d'or et accompagné de trois lions d'argent, 2 et 1, ceux en chef affrontés, qui est de Condren ; *au 2 de sable à trois annelets d'argent,* qui est de Suzanne. — Supports : *deux lions au naturel.* — Cimier : *un ange ayant les mains posées sur le casque.*

La famille de Condren de Suzanne, d'ancienne noblesse, a eu pour berceau la Normandie.

Un de ses représentants, le marquis de Suzanne, sollicita en 1760 pour sa femme la faveur d'être admise aux honneurs de la Cour; mais sa requête ne fut pas agréée par le Roi en raison du peu d'illustration de sa maison. Une note conservée dans les manuscrits de Chérin apprend que le mécontentement que M. de Suzanne donnait à Mgr le duc d'Orléans pour des droits de chasse paraît avoir été la véritable cause de ce refus. On trouvera dans les mêmes manuscrits la généalogie que la famille de Condren produisit dans cette circonstance au Cabinet des Ordres du Roi et le rapport dont cette production fut l'objet.

Ce rapport fait remonter la filiation suivie à un Richard Condren, Sgr du Bois, dans la vicomté de Périers, en Basse-Normandie, qui fut créé chevalier par Philippe de France, duc d'Orléans, troisième fils du roi Philippe VI de Valois. Plus tard ce même Richard Condren fut créé bailli de Pontorson par Blanche de France, veuve dudit duc d'Orléans. Cette princesse lui confirma, par lettres du 25 mai 1377, la permission que lui avait donnée son mari d'acheter cent arpents de terre pour soutenir son rang de chevalier. Richard Condren avait épousé Suzanne de la Hézardière. Leur fils, autre Richard Condren, chevalier, Sgr du Bois, rendit hommage le 2 février 1398 à Louis, duc d'Orléans, second fils du roi Charles V. Guillaume de Condren, chevalier, Sgr du Bois, de la Muette, etc., descendant des précédents, fut nommé en 1592 commissaire général et intendant des réparations et fortifications de la ville de Caen, puis en 1594 maître d'hôtel ordinaire de Sa Majesté. Il avait épousé, le 22 novembre 1587, Marguerite du Haste, dame du Manoir. Il fut père d'Henri de Condren, qui continua la lignée, et de Charles de Condren, prêtre très distingué, confesseur du duc d'Orléans, qui refusa les archevêchés de Reims et de Lyon et le chapeau de cardinal. Henri de Condren, Sgr de la Muette et de Largny, fut maître d'hôtel ordinaire du Roi et épousa, le 23 mai 1636, Élisabeth de Beauvais. Son fils, Alexandre de Condren, chevalier, Sgr baron de Largny, dans l'élection de Crépy, maître d'hôtel ordinaire du Roi, fut maintenu dans sa noblesse le 24 septembre 1667 par jugement de M. Dorieu, intendant de Soissons, après avoir justifié sa filiation depuis 1530. Il fut nommé l'année

suivante chevalier des Ordres de Saint-Lazare et du Mont-Carmel et épousa le 28 octobre 1675 Madeleine de Suzanne de Cardaillac.

Louis-Joseph de Condren, marié en 1751 à Mlle de Fillioles de Pradeville, fut connu sous le titre de marquis de Suzanne. Ce fut lui qui sollicita inutilement pour sa femme les honneurs de la Cour. Il eut un fils, né en 1763.

N..... de Condren de Largny, né à Paris le 28 mai 1762, fit en 1784 des preuves de noblesse pour obtenir le grade de sous-lieutenant.

La famille de Condren de Suzanne, peut-être éteinte aujourd'hui, subsistait au Mans en 1873.

Principales alliances : de Brouilly, du Mouchel 1540, de Beauvais 1630, 1697, etc.

CONÉGLIANO (Duchesne de Gillevoisin de). Voyez : Duchesne de Gillevoisin de Conégliano.

CONEN de PRÉPÉAN, de SAINT-LUC, de PENLAN et de GUERNORME (de). Armes : *coupé d'or et d'argent, au lion de l'un en autre, armé, lampassé et couronné de gueules.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Qui est sot a son dam.*

La famille de Conen appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. Elle paraît avoir eu pour berceau la paroisse de Pordic, au diocèse de Saint-Brieuc, où, dès le xive siècle, elle possédait la seigneurie de Prépéan.

Potier de Courcy mentionne un Geoffroy de Conen, qui fut témoin d'une transaction passée en 1280 par Geoffroy de Rohan, et un Alain Conen qui, en 1299, fut caution du vicomte de Rohan et dont le sceau porte *un fermail*. Il mentionne anssi un Yvon Conen qui était marié en 1285 à Azou Hélory, sœur de saint Yves, et qui, en 1330, fut cité comme témoin dans le procès en canonisation de son beau-frère ; mais M. de la Borderie croit que ce dernier personnage s'appelait Conan et était un simple bourgeois de Tréguier.

La souche s'est partagée en deux grandes branches dont le point de jonction est mal connu, celle des seigneurs de Prépéan et celle des seigneurs de Saint-Luc, de Penlan et de Guernorme.

La première de ces branches, celle des seigneurs de Prépéan, est aujourd'hui éteinte. Potier de Courcy en fait remonter la filiation à Perrot Conen dont le fils, Jean Conen, Sgr de Prépéan, marié à Péronnelle Dollo, était en 1379 et 1380 écuyer des compagnies d'Olivier de Clisson. Ce même Jean Conen accompagna le duc Jean V dans un voyage qu'il fit à Paris en 1418. Son fils, Jean II Conen, Sgr

de Prépéan et de Précréhant, marié à sa parente Aliette Conen, servait en 1421 sous le sire de la Huraudaye avec deux autres Conen, Etienne et Alain, qui peuvent avoir été ses frères ; il accompagna en 1423 le duc Jean V dans son voyage à Amiens et prêta serment en 1437 parmi les nobles de Goello. Il fut père de Michel Conen et de Pierre Conen, sieur de la Ville-Papault, qui en 1469 figurèrent à une montre de Saint-Brieuc avec un très grand nombre de parents de leur nom. Olivier Conen, Sgr de Prépéan, petit-fils de Pierre, était en 1481 homme d'armes commis à la garde du Duc. Son petit-fils, Pierre-Étienne de Conen, Sgr de Prépéan, épousa vers 1550 Françoise de Chefdubois ; il fut père de Jean Conen, Sgr de Prépéan, qui épousa Claude de Berthelot et qui continua la lignée. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 10 janvier 1669. Son chef, Félix de Conen, chevalier, Sgr de Prépéan, ancien page de Louis XV, épousa à Saint-Malo en 1746 Mlle de la Gallissonnière. Marc-Félix de Conen, fils de celui-ci, décédé à Poitiers en 1784, fut connu sous le titre de comte de Prépéan. Il avait épousé dans cette ville, le 28 février 1780, une dame Jeanne Léger. Il en eut cinq enfants qui furent les derniers représentants de leur branche : 1° Louis-Félix, né à Poitiers en 1777, admis à l'École militaire après avoir fait des preuves de noblesse conservées dans le *Nouveau d'Hozier*, plus tard professeur de sténographie, décédé sans alliance en 1837 ; 2° Alexandre-Martin, décédé en 1795 ; 3° Jeanne-Marie, mariée en 1797 à Pierre d'Angély ; 4° Marie-Solange, mariée en 1800 à Joseph Laugier ; 5° Jeanne, baptisée à Poitiers en 1774.

La branche des seigneurs de Saint-Luc, actuellement existante, remonte par filiation à Eon Conen, Sgr de Précréant, qui avait épousé Jeanne de Coetmohan et dont les enfants partagèrent la succession par acte du 8 mai 1422. Jean Conen, Sgr de Précréant, arrière-petit-fils d'Eon, fut compris au nombre des nobles lors de la réformation du diocèse de Saint-Brieuc, en 1513. Il avait épousé Péronnelle le Cardinal de Kernier. Il fut père de François Conen, Sgr de Précréant, qui comparut en 1541 aux montres du diocèse de Saint-Brieuc, et grand-père de Robert Conen, Sgr de Précréant et de Saint-Luc, qui épousa vers 1560 Jacquette le Mintier. C'est par erreur que Kerviler fait de ce dernier un fils cadet de Pierre-Etienne, Sgr de Prépéan, et de Françoise de Chefdubois mentionnés plus haut. Robert laissa de son mariage avec Jacquette le Mintier, entre autres enfants, deux fils : 1° François de Conen, Sgr de Précréant et de Saint-Luc, gentilhomme de la Chambre du Roi, chevalier de Saint-Michel en 1615, décédé en 1623 ; 2° Jacques de Conen, Sgr de Kerhello. Ces deux frères furent les auteurs de deux rameaux dont les représentants

furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction par arrêt du 9 juillet 1669.

L'auteur du premier rameau, François Conen, eut de son mariage avec Anne Botherel deux enfants : 1° Toussaint, Sgr de Saint-Luc, grand-prévôt des maréchaux de Bretagne en 1639, marié en 1631 à Barbe le Cardinal de Kernier, qui continua la descendance ; 2° Louise, mariée à Philippe le Bigot de la Ville-Fréour et mère du célèbre carme héraldiste connu en religion sous le nom de Père Toussaint de Saint-Luc. Gilles-René Conen, chevalier, Sgr de Saint-Luc, né à Rennes en 1721, conseiller, puis président à mortier au Parlement de Bretagne, fut guillotiné à Paris le 1er thermidor an II avec sa femme, Marie-Françoise du Bot, et une de ses filles, Émilie, religieuse de la Retraite. Le président de Saint-Luc laissait deux fils. L'aîné de ceux-ci, Ange-Joseph, né en 1767, fit en 1785 des preuves de noblesse pour être promu au grade de sous-lieutenant, prit part à l'expédition de Quiberon et fut fusillé à Vannes le 21 juillet 1795. Le second, Athanase Conen, connu sous le titre de comte de Saint-Luc, né à Rennes en 1769, marié à Quimper en 1804 à Mlle de Plœuc, décédé dans cette dernière ville en 1844, fut sous la Restauration député et préfet. Il laissa trois fils : 1° Fortuné, comte de Saint-Luc, page de Charles X, marié en 1837 à Mlle d'Andigné, décédé à Nantes en 1848, dont le fils, Gaston-Louis, né en 1840, ancien conseiller général et député du Finistère, n'a pas eu d'enfants ; 2° Émile, vicomte de Saint-Luc, né en 1812, décédé en 1888, qui n'a pas eu d'enfants de deux alliances successives ; 3° Henri, baron de Saint-Luc, né à Saint-Brieuc en 1817, décédé à Château-Gontier en 1866, qui n'a laissé que des filles.

De ce rameau s'était détaché le sous-rameau des seigneurs de Penlan, en la paroisse de Quimper-Guézennec, qui paraît avoir eu pour derniers représentants M. Jonathas-François Conen de Penlan, né en 1804, juge de paix à Plouaret en 1838, décédé en 1854, et sa sœur, Mme de Tréverret, décédée en 1895.

Le second rameau paraît être aujourd'hui éteint. Il était représenté sous Louis XVI par deux frères : 1° François-Hippolyte de Conen de Guernorme, qui épousa en 1766 Mlle de la Chesnaye et qui en eut un fils en 1780 ; 2° Jean-Baptiste de Conen, chevalier de Guernorme, qui épousa à Caro en 1777 Mlle Ponceraux de Richebourg.

Il a existé une troisième branche, celle des seigneurs de Lisandré, dont le point de jonction avec la souche est mal connu et qui fut maintenue dans sa noblesse d'extraction par arrêt du 3 juillet 1670. C'est à cette branche que paraît avoir appartenu un François Conen,

sieur de la Toisse et de la Ville-Andrieux, qui épousa d'abord Mlle d'Andigné, puis en 1780 Mlle Guy de Mareil.

La famille de Conen a fourni deux chevaliers de l'Ordre du Roi, un évêque de Quimper en 1773 (Toussaint-Joseph de Conen de Saint-Luc, né en 1724, décédé en 1790), des officiers de mérite, etc.

Principales alliances : de Geslin, Berthelot, Cillart, le Borgne 1678, de Barrin de la Gallissonnière 1746, d'Angély 1797, le Mintier 1635, le Cardinal de Kernier 1631, de Botherel, d'Andigné, du Bot 1758, de Silguy 1784, de Lantivy 1787, de Plœuc 1804, de Chamillart de la Suze 1874, d'Irumberry de Sallaberry 1829, de Courson, de Farcy, de Boisgelin, le Saige de la Villesbrune, etc.

CONFÉVRON (Demongeot de). Voyez : Demongeot de Confévron.

CONFEX-LACHAMBRE de LAGUETTE et CONFEX de NEUILLY.

La famille Confex, originaire de Loudun, en Poitou, appartient à la haute bourgeoisie de cette région.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

René Confex, notaire royal à Loudun, épousa vers 1640 Philippe Chevreau. Il peut avoir été père d'un Paul Confex, sieur de la Chambre, dont la veuve, Madeleine Chevreau, fit un partage en 1726. Pierre Confex-Lachambre était vers le milieu du XVIIIe siècle sergent de louveterie dans l'élection de Loudun.

La souche est représentée de nos jours par deux branches. L'une de ces branches est connue sous le nom de Confex-Lachambre, ou Confex-Lachambre de Laguette. L'autre branche est connue sous le nom de Confex de Neuilly. Un de ses membres, M. Louis-Edmond Confex de Neuilly, sous-chef au secrétariat général de la Banque de France, a épousé en 1895 Mlle de Quincieux.

Principales alliances : de Messemé vers 1830, de Robineau de Rochequairie, Coustis de la Rivière, Odart de Rilly, de la Taille-Trétinville 1863, etc.

CONFLANS (David de). Voyez : David de Conflans.

CONFLANS (Henry de). Voyez : Henry de Conflans.

CONIAC (de). Armes : d'*argent à l'aigle au vol abaissé de sable.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux licornes.* — Devise : *Contendit ad cœlos.*

La famille le Coniac, aujourd'hui de Coniac, est, d'après la tradition, originaire de Guienne d'où un de ses membres serait venu en 1465

s'établir en Bretagne, à la suite de l'armée commandée par le sire de Lescun. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans le *Répertoire de biobibliographie bretonne* de Kerviler et dans l'*Armorial de Bretagne* de Potier de Courcy.

Jean le Coniac, vivant en 1525, avait épousé Perrine le Carré. Il en eut trois fils, Henri le Coniac, sieur de la Longraye, en la paroisse de Cohiniac, Mathurin le Coniac, sieur de la Ville-Auray, en la paroisse de Lanfains, au diocèse de Saint-Brieuc, et Pierre le Coniac, qui furent les auteurs de trois branches.

La branche aînée paraît être aujourd'hui éteinte. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. Elle a possédé, entre autres biens, la seigneurie de Trébua, en la paroisse de Plaintel, et a donné au XVIIIe siècle plusieurs miseurs de Quintin.

La seconde branche est aujourd'hui éteinte. Son auteur, Mathurin le Coniac, marié à Gillette Docos, en eut trois fils, Hervé, procureur fiscal du comté de Quintin en 1604, Vincent, sieur du Clos-Rosty, alloué de Quintin en 1591, et Maurice, sieur de la Villepirault, qui furent les auteurs de trois rameaux. Les représentants des deux premiers rameaux, celui des seigneurs de Penlan, issu d'Hervé, et celui des seigneurs des Perrières, issu de Vincent, furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugements du 28 février et du 5 août 1671. Le troisième rameau, dit des seigneurs de Rongouet, se désista de ses prétentions nobiliaires par acte du 27 novembre 1668.

Pierre le Coniac, auteur de la troisième branche, fut père de Jean le Coniac, fermier général du comté de Quintin, qui fut anobli par lettres patentes de 1619. Celui-ci avait épousé Françoise Burlot. Il fut père d'Hervé le Coniac, marié en 1617 à Germaine Chevalier, qui fut reçu le 10 avril 1614 conseiller au Parlement de Bretagne et qui mourut en 1652, grand-père de Jean de Coniac, Sgr de Toulmen, marié en 1650 à Marie Morice, qui fut reçu en 1650 conseiller au Parlement de Bretagne, qui fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 18 février 1671 et qui mourut à Rennes en 1678, et bisaïeul d'Yves de Coniac, sieur de Toulmen, en la paroisse d'Allineuc, né à Rennes en 1654, marié à Hennebont en 1678 à Julienne de la Pierre, dame du Faouédic, qui fut reçu en 1682 conseiller au Parlement de Bretagne et qui mourut en 1695. Jean-François-Dinan de Coniac, né à Rennes en 1684, et Pélage de Coniac, né à Rennes en 1732, fils et petit-fils d'Yves, furent encore reçus conseillers au Parlement de Bretagne l'un en 1707, l'autre en 1755. Pélage de Coniac signa en 1788 la protestation de la noblesse de Bretagne contre la convocation des États généraux, émigra et ne mourut qu'en 1818, âgé de 86 ans. Il

avait épousé à Rennes, en 1778, Mlle de Thierry de la Prévalaye qui lui survécut jusqu'en 1844. C'est de lui que descendent les représentants actuels.

La famille de Coniac n'est pas titrée.

Elle a fourni depuis la Révolution plusieurs officiers distingués.

Principales alliances : du Boisguéhenneuc 1667, de Thierry de la Prévalaye 1778, le Riche de Breuilpont 1864, Charil de Ruillé 1893, de Brilhac 1739, de Rolland de Rengervé, Perrier de la Genevraye 1898, Huchet de Quénétain, etc.

CONIGLIANO (de). Armes : d'*or à un écureuil assis de gueules; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* — Supports : *deux sauvages.*

La famille DE CONIGLIANO est originaire de Venise, en Italie. Marie-Joseph Conigliano vint dans la première moitié du XVIIIe siècle se fixer à Strasbourg, en Alsace, fit partie du Sénat de cette ville et mourut en 1754 à l'âge de 67 ans. Il avait épousé Marie-Marguerite Marigny. Il en laissa quatre fils et plusieurs filles. L'une de celles-ci épousa Michel Bussenne.

Michel Bussenne, originaire de Franche-Comté, fut anobli en septembre 1760 par lettres patentes du roi Stanislas, duc de Lorraine. Ce prince rappelle dans ces lettres que le sieur Bussenne est venu s'établir dans sa ville de Lunéville, il y a environ vingt-cinq ans, après avoir épousé la fille de Marie-Joseph Conigliano, qui depuis quarante ans et plus était attaché à son service, auquel ledit Bussenne et ensuite Bernard de Conigliano, son beau-frère, ont succédé dans la fourniture des marchandises étrangères nécessaires à la dépense de sa maison.

Bernard de Conigliano, fils aîné de Marie-Joseph, fut d'abord consul de Pologne à Strasbourg ; il vint plus tard fixer sa résidence à Lunéville et y mourut en 1760 à l'âge de 37 ans. Il avait épousé Marie-Josèphe Mathieu dont il eut également quatre fils. L'un de ces fils, Jacques-Joseph Conigliano-Clarenthal, né à Lunéville le 6 octobre 1751, fut nommé en 1792 général de brigade; il mourut à Compiègne, sans avoir été marié, le 9 mars 1795, des suites des blessures qu'il avait reçues à la retraite de Pellembourg, le 22 novembre 1793. Louis-Étienne Conigliano, frère aîné de cet officier général, fut nommé en 1787 échevin de Lunéville. Il avait épousé Marie-Madeleine Hugard. Il fut père de Jean-François de Conigliano, né en 1780, décédé en 1856, qui laissa quatre fils. L'un de ceux-ci fut tué au siège de Sébastopol, en 1860.

On ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille de Conigliano et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Lorraine. Elle ne fait précéder définitivement son nom de la particule DE que depuis le milieu du XIXe siècle.

Principales alliances : de Bourcier de Montureux 1843.

CONILH de BEYSSAC. Voyez : Beyssac (Conilh de).

CONILH, ou CONILHY, (de). Armes : d'*azur à trois fers de dard d'argent, 2 et 1*.

La famille de Conilh, ou de Conilhy, éteinte dans la seconde moitié du xixe siècle, appartenait à la noblesse de robe bordelaise. O'Gilvy en a donné une généalogie dans le tome II de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*.

Ce travail fait remonter la filiation à Simon Conilh, procureur au Parlement de Bordeaux, qui fut reçu bourgeois de cette ville le 21 juin 1607. Joseph et Guillaume de Conilh, fils et petit-fils de Simon, exercèrent au xviie siècle l'office anoblissant de président trésorier de France au bureau des finances de Bordeaux. Le second d'entre eux fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut père de Jean-Antoine-Francois de Conilh, décédé en 1775, qui fut reçu en 1730 conseiller du Roi en la grand-chambre du Parlement de Bordeaux, et de Guillaume de Conilh de Beauvais, officier distingué, qui obtint en 1746 la croix de Saint-Louis. Pierre-Guillaume de Conilh, fils aîné de Jean-Antoine-François, fut reçu en 1769 conseiller au Parlement de Bordeaux ; il mourut en 1788 laissant de son mariage avec Mlle de la Colonie un fils, Guillaume-Aymar, Sgr de Beauval, qui mourut sans postérité. Son frère, Guillaume, fut père de Louis-Siméon de Conilhy de Beauval, né à Bordeaux en 1786, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut dans un âge avancé sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Françoise-Suzanne Sabes.

Guillaume de Conilh, Sgr de Lamothe, et sa belle-sœur, Louise-Antoinette-Delphine de la Colonie, veuve de Pierre-Guillaume de Conilh, conseiller au Parlement, tutrice de Marie-Guillaume-Gabriel-Aymar de Conilh, son fils, Sgr de Beauval, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Bordeaux.

Principales alliances : de Baritault 1771, de la Colonie, de Castelnau, du Jarry de la Chauvetière, etc.

CONNAC (de).

Famille noble du Languedoc sur laquelle les renseignements font défaut.

La famille de Connac ne figure pas au nombre de celles qui, lors de la recherche de 1666, furent maintenues dans leur noblesse par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Elle ne figure pas non plus au nombre de celles qui firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Pierre-Paul Connac, Sgr de la Remijanne, et Jean-Hilaire de Connac-Souillet, habitant de Castelnaudary, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville.

M. Alban de Connac, médecin à Pampelonne, a été élu en 1889 conseiller général du Tarn.

Principale alliance : de Gauzy 1791.

CONNY (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois maillets, ou taux, du même, 2 et* 1.

La famille de Conny appartient à la noblesse du Bourbonnais. On en trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend.

Maître Clément Conny, sieur de la Motte, auquel ces divers travaux font remonter la filiation, fut d'abord conseiller du Roi en l'élection de Moulins et bailli de Lenax; il fut pourvu le 17 février 1745 de l'office anoblissant de greffier en chef au Parlement de Dombes et obtint le 13 mai 1767 des lettres d'honneur. Il avait acquis, le 23 juillet 1751, la seigneurie de Thoury. De son mariage avec Jeanne Jollet il laissa deux fils dont l'aîné, Jean-Louis, continua la descendance et dont le second, Gilbert, sieur de la Motte, n'eut qu'une fille, Mme Bodinat. Jean-Louis Conny, écuyer, Sgr de Valvron, de Thoury, de l'Épine, etc., procureur au bailliage et siège présidial de Moulins, épousa d'abord Marguerite de Faconnet des Tizons, puis, le 21 juillet 1749, Marie Préveraud de la Boutresse, fille d'un lieutenant général des Basses-Marches du Bourbonnais. Il laissa de ces deux unions un grand nombre d'enfants. Jean-François Conny, Sgr de la Faye, de Thoury, de la Tour-Pourçain, etc., né du second lit en 1751, procureur royal au bailliage et siège présidial de Moulins en 1778, marié en 1779 à Mlle de Quirielle, fille d'un trésorier de France, continua la descendance. Son fils, Jean-Louis-Éléonor Conny de la Faye, né à Moulins en 1786, député de l'Allier sous la Restauration, maître des requêtes au Conseil d'État, marié en 1808 à Mlle Bardonnet de la Toulle, décédé en 1850, reçut le titre héréditaire de vicomte par lettres patentes du roi Louis XVIII du 9 novembre 1816. Il fut un écrivain distingué et a laissé une *Histoire de la Révolution française*. Il eut trois fils : 1° François-Léopold, vicomte de Conny, décédé en 1881, qui n'eut qu'une fille, la vicomtesse de Barral ; 2° Jean-Adrien de Conny, coadjuteur de l'évêque de Moulins, protonotaire apostolique, décédé en 1891 ; 3° Édouard-Julien, vicomte de Conny de la Faye, né en 1819, marié successivement à Mlle de Malden et en 1878 à Mlle de la Celle, décédé à Moulins en 1900, qui a laissé un fils de sa seconde union.

M. de Conny de Toury prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bourbonnais.

La famille de Conny a fourni des magistrats, des avocats, un littérateur distingué, des officiers, dont l'un périt dans la guerre d'Espagne, en 1812, etc.

Principales alliances : de Bodinat, Prévéraud de la Boutresse et de Laubepierre 1749 et 1768, Jacquelot de Chantemerle 1773, Simon de Quirielle 1779, de la Roche vers 1805, de Bardonnet 1808, Frotier de Bagneux 1844, de Barral 1868, de Malden de la Bastille, de la Celle 1878, Durye 1909, de Tournon, etc.

CONQUANS de LACAN (de). Armes : d'*azur à une aigle éployée d'or, couronnée de même.* — Aliàs (d'après l'Armorial de 1450) : d'*or à une aigle éployée d'azur.* — Cimier : *une aigle d'azur entre deux ailes de pourpre.*

La famille DE CONQUANS DE LACAN, aujourd'hui éteinte, appartenait à la noblesse de l'Auvergne. Elle avait eu pour berceau le vieux château fort de Conquans, situé dans la paroisse de Boisset, en Carladez, dont il subsiste quelques débris.

D'après le *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* de Tardieu, elle aurait pour premier auteur connu un Guy de Conquans, qui vivait en 1260. D'après le même ouvrage, elle remonterait par filiation suivie à un Rigalot de Conquans qui, en 1317, était seigneur de Fourzac. Bouillet mentionne dans son *Nobiliaire d'Auvergne* un Rigaud de Conquans, chevalier, qui avait épousé Alzabie de la Fabrie et qui, en 1335, fit foi et hommage au vicomte de Carlat à cause des domaines et droits de mouvance qu'il avait dans la paroisse de Boisset. Un autre Rigald, ou Rigaud, de Conquans fut inscrit à l'Armorial de 1450. Hugues de Conquans fut du nombre des seigneurs du Carladez qui, en 1470, prêtèrent serment au roi Louis XI.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en 1666 en faveur de la famille de Conquans en fait remonter la filiation à un Christophe de Conquans, écuyer, Sgr dudit lieu et de Cances, marié à demoiselle Marguerite de la Salle, qui obtint le 10 décembre 1500 une sentence du bailliage d'Aurillac et dont le fils, Guérin de Conquans, épousa demoiselle Louise de Saint-Cirgues par contrat du 14 janvier 1534 et fit son testament le 1er octobre 1542. Ce même Guérin de Conquans était avant 1552 capitaine d'une bande française. Hugues de Conquans, Sgr de Lastansouses, fils de Guérin, épousa d'abord Jeanne de Luppé par contrat du 31 août 1558, puis Hélips de Pontanier, dame de Camps, par contrat du 29 août 1581. Il fut père de Bérenger de Conquans, qui épousa Judith de Mostuéjouls par contrat

du 24 septembre 1608 et qui fit son testament le 16 octobre 1632, et grand-père d'Hugues de Conquans, sieur de Conquans et de Cances, en Haute-Auvergne, et de Camburat, en Quercy, demeurant au château de Conquans, paroisse de Ladignac, prévôté de Maurs, qui épousa Catherine de Boisset de la Salle par contrat du 22 juin 1634. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse, le 8 octobre 1666, par jugement de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, avec ses trois enfants, ses frères, François, Claude, Louis et Jean, et ses trois cousins germains, tous trois appelés Bérenger, fils de son oncle Pierre, sieur de Bousac. Ce mêmes Hugues de Conquans figure avec la qualification de trésorier de France dans un acte de foi-hommage de 1669. La famille de Conquans, qui possédait plusieurs domaines dans l'élection de Figeac, fut encore maintenue dans sa noblesse le 7 juillet 1716, sur preuves remontant à 1533, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban.

M. de Conquans de la Roque prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saint-Flour.

Justin de Conquans, baron de Lacan, décédé à Aurillac en 1877, avait épousé Yolande de la Garde de Saint-Angel, décédée dans la même ville en 1873. Il en eut trois enfants qui ont été les derniers représentants de la famille de Conquans : 1° Oscar de Conquans, baron de Lacan, décédé à Paris en 1883, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle de Corneillan ; 2° Clémence, décédée à Aurillac en 1898 : 3° Camille, née à Aurillac en 1822, marié à M. Bouygues de Boschastel.

La famille de Conquans de Lacan avait fourni de nombreux officiers, un conseiller général du Cantal sous la Restauration, etc.

Principales alliances : de Boisset de la Salle 1634, de Mostuéjouls 1608, de Luppé, de Saint-Cirgues 1531, de la Salle 1500, de la Borie 1552, de Pruynes vers 1810, Laparre de Saint-Sernin, de Lapisse de la Pannonie, de la Garde de Saint-Angel, de Corneillan, etc.

CONQUÉRÉ de MONBRISON. Armes : d'*argent à un chevron d'azur accompagné de trois merlettes de sable.*

La famille Conquéré de Monbrison occupe depuis le milieu du XVIIe siècle un rang distingué en Agenais. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin. Le vicomte Révérend lui a consacré une notice dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1896.

Bachelin-Deflorenne, M. de Mailhol et d'autres généalogistes contemporains ont avancé qu'elle était originaire du Languedoc, qu'elle avait appartenu aux XVe et XVIe siècles à la noblesse de cette pro-

vince et qu'un de ses membres avait figuré au rôle des nobles du Languedoc dressé en 1650 pour l'appel du ban et de l'arrière-ban. Dans la réalité on ne connaît pas de principe d'anoblissement à la famille Conquéré ; elle n'a jamais été l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse et on on peut voir dans les manuscrits de Chérin que tous ses titres antérieurs à 1690 ont été falsifiés et que les qualifications roturières en ont été supprimées pour être remplacées par des qualifications nobles. Elle ne figure même pas au nombre des familles notables qui ont eu leur blason enregistré à l'Armorial général de 1696.

La filiation suivie remonte à un Éraste Conquéré, ministre du Saint-Évangile en l'église de Lassépède, qui avait épousé Marie Tissier. Noble Jean Conquéré, sieur de Lacave, fils de messire Éraste Conquéré, épousa Anne de Corrent, fille d'un lieutenant en la juridiction de Layrac, en Armagnac, par contrat du 6 janvier 1643 dans lequel il est ainsi désigné. Mais on peut voir dans les manuscrits de Chérin que ce contrat a été falsifié et qu'on y a substitué le mot *noble* à un autre mot qui a été gratté et le mot *messire* au mot *monsieur*. Messire Jean Conquéré, sieur de la Cave, fils des précédents, était ministre de Sainte-Foy, en Agenais, quand il épousa Anne de Lier, fille d'un avocat en Parlement, par contrat passé le 16 janvier 1679 devant notaires à Layrac. Il fut père de Jean Conquéré, sieur de la Cave, ancien officier d'infanterie, qui épousa, par contrat du 8 février 1735, Paule de la Myre, fille du seigneur de Douazac, et grand-père de messire Henri Lacave de Montbrison, mousquetaire noir, Sgr de Montbrison, au diocèse de Lectoure, qui épousa Pénélope Ainslie par contrat passé le 19 janvier 1764 devant notaires à Bordeaux.

Le commis à la recette du bureau des finances de Fleurance donna en 1780 un certificat attestant que M. de Montbrison était compris depuis 1771 au rôle de la capitation noble. Les consuls modernes et anciens de la même ville donnèrent l'année suivante un certificat attestant que M. Henri de Conquéré, sieur de Montbrison, était reconnu généralement pour être d'extraction noble, que depuis que sa maison était établie sur leur comptabilité, au château de Montbrison, elle avait toujours joui de la considération méritée à la noblesse, vécu noblement et servi le Roi au corps des mousquetaires, que lors de son établissement la commune renommée était que cette maison était d'ancienne extraction. Malgré ces certificats, qui, du reste, sont loin d'avoir la valeur d'un jugement de maintenue de noblesse, la famille Conquéré de Monbrison ne prit pas part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Jacques-Édouard Conquéré de Monbrison, officier de la garde

royale, décédé en 1865, avait épousé Mlle de Missy. Il en laissa une fille, Mme Cottier, et trois fils : 1° Henri-Philippe de Monbrison, marié à Mlle Hottinguer, colonel des mobiles du Loiret, tué en 1871 au combat de Buzenval, dont le fils, Jacques, propriétaire du château de Monbrison, a été élu en 1889 conseiller général du département de Tarn-et-Garonne ; 2° Georges de Monbrison, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage avec Mlle Dassier ; 3° Roger de Monbrison, qui a eu deux filles de son mariage avec Mlle Hecht.

La famille Conquéré de Monbrison appartient au culte protestant.

Principales alliances : de la Myre, Hottinguer 1853, de Gervain 1883, Ainslie, de Labat de Vivens, de Missy, Cottier, Dassier, de Casembroot, de Pourtalés, Perrée de la Villestreux 1880, 1884, Gibson of Ashbourne 1896, d'Adhémar 1909, etc.

CONQUÉRET (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 de gueules à une fasce ondée d'argent ; aux 2 et 3 d'azur à un léopard lionné d'or, armé et lampassé de gueules, couronné d'hermines*, qui est de Rolland de Lastours.

La famille DE CONQUÉRET est anciennement connue en Agenais comme la famille Conquéré de Monbrison, dont elle paraît cependant être distincte. M. de Magny, qui en a donné une généalogie dans le tome VII de son *Nobiliaire universel*, la croit originaire de Bretagne.

Guillaume de Conquéret, à partir duquel cet auteur donne la filiation, avait épousé Antoinette Maynié qui mourut le 22 août 1718, à l'âge de 80 ans, et qui fut inhumée en l'église de Saint-Laurent, juridiction de Port-Sainte-Marie. Leur fils, André de Conquéret, marié le 11 février 1700 à Anne de Rode, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 12 octobre 1706 de M. de la Bourdonnaye, intendant de Bordeaux. On ne voit pas que la famille de Conquéret se soit jamais fait relever de cette condamnation ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Joseph Conquéret, né en 1715, fils d'André, fut officier des eaux et forêts et épousa le 28 septembre 1749 Marie Fontaine. Il fut père de Jean Conquéret, né en 1755, décédé en 1834, qui fut longtemps maire de Saint-Laurent, grand-père de Jean Conquéret, né le 10 janvier 1792, qui épousa en 1829 Marie-Élisa de Rolland, et bisaïeul de Jean-Joseph-Thévenin de Conquéret, né le 5 février 1831, docteur en médecine, qui épousa le 15 janvier 1864 Euphémie Mazurkiewicz.

CONRAD-BRUAT.

Un décret du 31 août 1885 a autorisé M. Ernest-Armand-Louis

Conrad, alors lieutenant de vaisseau, à joindre à son nom celui de Bruat.

La famille Bruat, d'honorable bourgeoisie, avait été illustrée par Armand-Joseph Bruat, né à Colmar en 1796, amiral de France en 1855, décédé cette même année. L'amiral Bruat avait épousé Caroline-Félicie Peytavin qui fut nommée en 1856 gouvernante de la maison des Enfants de France. Une de leurs filles épousa M. Isaïe de Boissieux ; une autre épousa en 1877 le duc de Padoue.

CONROUX de PÉPINVILLE. Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de sinople à trois étoiles d'argent ; au* 2 *de gueules à l'épée haute en pal d'argent*, qui est des barons militaires ; *au* 3 *de sable à un léopard couché d'or, surmonté de trois grenades d'argent, allumées de gueules.*

Nicolas Conroux, né à Douai le 10 février 1770, était fils de Germain Conroux, sergent fourrier au corps d'artillerie, régiment d'Auxonne, et de Marguerite Guilchard. Il entra dans l'armée, fut nommé général de division en 1809, se signala par son courage à la bataille de Wagram et mourut à Saint-Esprit, dans les Landes, le 11 novembre 1813 des suites des blessures qu'il avait reçues en se défendant dans le camp de Sarre. Il était commandeur de la Légion d'honneur et avait reçu le titre de baron de l'Empire, sous la domination de Pépinville, par lettres patentes du 27 novembre 1808. Le général Conroux avait épousé en 1803 Mlle le Lorrain. Il en eut deux fils dont le plus jeune, Gustave-Adolphe, sous-inspecteur des forêts, demeura célibataire. Napoléon-Nicolas Conroux, baron de Pépinville, né à Metz en 1805, l'aîné des deux frères, épousa en 1835 Julie Toussaint. Il est décédé en 1885 laissant une fille unique, Mlle Catherine-Gabrielle Conroux de Pépinville, née en 1841.

CONSTANS et CONSTANS de SAINT-SAUVEUR et de BONNEVAL. Armes : d'*or à un mont de sable, sommé d'un pin de sinople ; au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or.*

Cette famille est originaire du bourg d'Ayssènes, en Rouergue, où elle est anciennement connue. M. Villain en a donné une généalogie complète dans le tome III de la *France moderne.*

Jean Constans est qualifié dans un acte de 1483 notaire d'Ayssènes, bachelier in utroque jure.

Jean Constans, auquel remonte la filiation suivie, était en 1670 collecteur des tailles et consul d'Ayssènes. Il avait épousé Marie Devic dont il eut plusieurs fils. L'un de ces fils, François Constans, né à Ayssènes en 1664, d'abord curé de Durenque, au diocèse de

Rodez, vint plus tard se fixer à Gaillac, en Albigeois, et y mourut en 1749, doyen du chapitre de Saint-Michel. Un autre, l'aîné de tous, Jean Constans, né à Ayssènes en 1659, vint également se fixer à Gaillac, y épousa Marie Thermes par contrat du 20 juillet 1698 et y mourut le 18 avril 1709. Son fils, François Constans, né à Gaillac en 1708, bourgeois de cette ville, épousa, par contrat du 29 juillet 1734, Marie de Bermond, fille de Mathieu Bermond, bourgeois de Gaillac, et héritière de la terre de Saint-Sauveur. Il en eut un fils, Jean-Louis Constans, Sgr de Saint-Sauveur, de Bonneval et de Brozes, né à Gaillac en 1735, qui épousa le 15 juin 1762 Cécile de Falguière et qui fut pourvu, par lettres patentes du 23 mai 1770, de la charge de conseiller en la Cour des aides de Montauban. Jean-Louis Constans de Saint-Sauveur conserva sa charge jusqu'à l'époque de sa suppression, en 1791 ; il fut emprisonné pendant la Terreur et mourut à Gaillac en 1812 laissant une nombreuse postérité. Trois de ses fils, Germain-Sauveur, né en 1767, avocat en Parlement, marié en 1794 à Mlle de Voisins de Mirabel ; Jean-Louis-Hippolyte, né en 1775, maire de Gaillac de 1810 à 1815, marié en 1806 à Mlle Maurel ; et Bernard-Auguste, né à Gaillac en 1778, procureur impérial au tribunal de cette ville, marié en 1809 à Mlle Arbus-Lapalme, ont été les auteurs de trois branches actuellement existantes.

La branche aînée est connue sous le nom de Constans de Saint-Sauveur.

La seconde branche est connue sous le nom de Constans de Bonneval. Elle était représentée de nos jours par Jean-Roger Constans de Bonneval, né en 1862, officier de cavalerie, marié en 1893 à Mlle Mirey.

La troisième branche ne porte d'autre nom que celui de Constans. Son auteur, Bernard-Auguste, fut père de Louis-Edmond Constans, né à Gaillac en 1809, avocat à Montauban, marié en 1840 à Mlle Fornier, décédé en 1882, et grand-père de Louis-Paul Constans, né à Toulouse en 1843, receveur particulier des finances, décédé à Moissac en 1887, qui épousa d'abord en 1870 Mlle Canebier, dont il a laissé deux fils, puis en 1880 Mlle Teulade-Cabanès dont il a laissé un troisième fils. L'aîné de ces fils, Adrien Constans, né à Montauban en 1873, docteur en médecine à Saint-Antonin, marié en 1899 à Mlle de Combes, fait partie du Conseil général du département de Tarn-et-Garonne.

Aucune des branches de la famille Constans n'est titrée.

Principales alliances : de Falguière 1762, 1791, de Voisins de Mirabel 1794, Laparre de Saint-Sernin, Boissonnet, de Combettes-Caumon 1836, de Vialar 1859, de Rigaud 1908, de Combes 1899, etc.

CONSTANS de LAGUIOLE, de BÉNAC, de SAINT-ESTÈVE.

Cette famille est, comme la précédente, originaire du Rouergue où elle est anciennement et honorablement connue. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse.

Jacques-Jean Constans-Saint-Estève, né en 1757 à Saint-Sernin, en Rouergue, fils du sieur Antoine Constans et de Marie-Anne Portalou, était avocat quand il fut élu député de l'Aveyron à la Législative, en 1791 ; il fut plus tard sous-préfet de Saint-Affrique et mourut en 1833.

La souche est représentée de nos jours en Rouergue et en Gévaudan par plusieurs branches qui se distinguent par leurs surnoms terriens.

CONSTANS (de). Armes : d'*azur à un chevron d'argent accompagné en chef de trois étoiles et en pointe d'un croissant d'où sort une flamme, le tout de même.*

La famille de Constans, fixée de nos jours en Bordelais, est originaire de Casteljaloux, en Agenais. Elle appartenait aux XVIIe et XVIIIe siècles à la haute bourgeoisie de cette ville à laquelle elle a fourni un certain nombre de jurats et de consuls. Un de ses membres était en 1787 lieutenant de la grande louveterie.

Principales alliances : de Bienassis de Cauluson 1849, du Castaing de Beaupuy, de Villeneuve, etc.

Une famille Constans de Beynes appartenait au XVIIIe siècle à la noblesse de Provence. Elle portait pour armes : d'*or à une colonne isolée de gueules sur laquelle est placé un coq au naturel; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* Artefeuil en a donné une généalogie qui a été reproduite par la Chesnaye des Bois. Son auteur, Louis Constans, Sgr de Castellet, Beynes et Mousteiret, marié à Thérèse Perrinet, fut pourvu en 1711 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi près la Cour des comptes de Provence. Il eut deux fils qui furent les auteurs de deux rameaux : 1° Christophe, Sgr du Castellet, reçu en 1712 conseiller du Roi et référendaire en chancellerie ; 2° Antoine, né à Saint-Sauveur en 1678, reçu en 1721 trésorier de France au bureau des finances de Provence. Louis Constans, sieur de Beynes, fils d'Antoine, né à Aix en 1704, fut reçu en 1729 conseiller au Parlement de Provence ; il se démit de sa charge en 1737 et mourut en 1779 laissant plusieurs enfants de son mariage, en 1743, avec Mlle d'Autane.

CONSTANT (Balluet d'Estournelles de). Voyez : Balluet d'Estournelles de Constant.

CONSTANT (**Seymour de**). Voyez : Seymour de Constant.

CONSTANT de REBECQUE (de). Armes : *coupé : au 1 d'argent à l'aigle éployée de sable, languée de gueules, becquée, membrée et couronnée d'or ; au 2 écartelé d'or et de sable* (aliàs *de sable au sautoir d'or*). — Supports et cimier : *trois aigles pareilles à celle de l'écu.* — Couronne : *de Baron.* — Devise : *In arduis constans.*

La famille de Constant, aujourd'hui fixée dans les Pays-Bas et en Suisse, est originaire des environs d'Aire, en Artois, et de noblesse ancienne. Elle possédait dès la seconde moitié du xive siècle l'importante seigneurie de Rebecque dont elle a gardé le nom. La Chesnaye des Bois, qui en a donné une généalogie, la fait descendre des seigneurs primitifs de Rebecque ; il en fait remonter la filiation à un Hugues qui aurait été seigneur de Rebecque en 1096 et dont le fils, Mainfroy, Sgr de Rebecque, marié en 1147 à Hélène de Richemont, aurait été fait chevalier au siège de Damas. Il a été impossible de vérifier l'exactitude de ce travail qui n'est accompagné d'aucune preuve.

Jean Constant, capitaine de la ville d'Aire, était seigneur de Rebecque dans la seconde moitié du xive siècle. D'après le travail de la Chesnaye des Bois il aurait été fils de Mathieu de Rebecque, qui fut tué à la bataille de Cassel en 1328, et petit-fils d'Ott Constant, Sgr de Rebecque, décédé en 1354. D'après le même auteur il fut père de Robert, Sgr de Rebecque, qui assista en 1406 à la réception de Mathieu, évêque de Thérouanne, et grand-père d'Antoine Constant, Sgr de Rebecque, né en 1390, qui épousa Catherine de Thiennes. Jean Constant, Sgr de Rebecque, fils d'Antoine, eut de graves démêlés avec l'évêque de Thérouanne. Ce prélat l'ayant accusé d'hérésie et de félonie, il fut dépossédé en 1466 de sa seigneurie de Rebecque, qui fut unie à la prévôté d'Aire et dont le château fut démoli, et contraint de se réfugier en Angleterre. Après la mort du duc Philippe le Bon, Jean Constant fut rappelé par le duc Charles le Téméraire, mais ne recouvra pas sa seigneurie de Rebecque. Son petit-fils, Antoine Constant, dit de Rebecque, gentilhomme de l'empereur Charles-Quint, capitaine des archers de ses ordonnances, périt en 1548 à la bataille de Mulberg. Augustin Constant de Rebecque, fils du précédent, fut envoyé très jeune en France et fut élevé à Saumur dans la religion protestante. Il s'attacha au service de la reine Jeanne d'Albret et de son fils, Henri de Navarre, et fut un des plus vaillants auxiliaires de ce Prince. Disgracié après la conversion d'Henri IV, Augustin Constant quitta la France en 1607 pour se fixer d'abord à Sedan, puis à Genève, dont il s'était fait recevoir bourgeois ; on

ignore la date de sa mort. Il avait épousé, en 1571, Élisabeth de Pellissari, d'une famille de la Valteline. Leur fils unique, David Constant de Rebecque, baptisé à Genève le 3 janvier 1587, alla se fixer à Lausanne et y obtint le droit de bourgeoisie. Il fut lui-même père de Philibert Constant de Rebecque, assesseur de Lausanne, qui eut quatre fils de son mariage avec Judith Gérard des Bergeries. Le plus jeune de ces fils, Jacob Constant, docteur en médecine, décédé à Lausanne en 1730 sans avoir été marié, fut un botaniste très distingué et laissa plusieurs ouvrages estimés. Son frère aîné, David Constant de Rebecque, né en 1638, fut également un savant très distingué et occupa brillamment au collège de Lausanne les chaires d'éloquence latine, de philosophie morale et de théologie. Samuel, connu sous le titre de baron de Constant, un des fils du précédent, prit du service dans l'armée hollandaise, fut nommé en 1748 lieutenant général de l'infanterie et commandant de la ville de Bois-le-Duc et revint mourir à Lausanne en 1756. De son mariage, en 1721, avec Rose de Saussure, Samuel de Constant laissa quatre fils qui furent des officiers de grand mérite. L'aîné de ces fils, David-Louis, baron de Constant, prit du service en France et fut nommé maréchal de camp en 1780. Un des puînés, Just de Constant, marié à Mlle de Chandieu-Villars, fut père du célèbre publiciste Benjamin Constant, né à Lausanne en 1767. On sait que celui-ci, étant venu se fixer en France, y joua un rôle politique considérable, fut appelé au Tribunat en nivôse an VIII, fut disgracié et exilé sous le Premier Empire, fut un des chefs de l'opposition sous la Restauration, fut député de la Sarthe, puis de la Seine, fut appelé à la présidence du Conseil d'État après la révolution de 1830 et mourut sans postérité le 8 décembre de la même année. Le fils de sa sœur, Mme Balluet d'Estournelles, fut autorisé, par ordonnance royale du 14 octobre 1831, à joindre à son nom celui de la famille de Constant. Guillaume-Anne, baron de Constant-Rebecque, né à la Haye en 1750, fils aîné de David-Louis, fut un brillant officier général au service de Hollande ; il avait épousé en 1782 Constance-Francine de Lynden dont il eut deux fils. Un de ses cousins germains, Victor de Constant, marié en 1797 à Mlle de Lynden, fut nommé en 1816 lieutenant général des armées hollandaises.

La famille de Constant se perpétue en Hollande avec beaucoup de distinction. Deux de ses membres ont reçu le titre héréditaire de baron par lettres du roi des Pays-Bas du 19 octobre 1824 et du 25 août 1846.

Elle a fourni des officiers très distingués dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : de Saussure, Colladon, de Gentils de Langa-

lerie, de Chandieu, de Gallatin, de Seigneux, de Hardenberg, de Lynden, etc.

CONSTANT (de), en Barrois, à Lyon et en Poitou. Armes : d'*azur à un sautoir d'or, chargé en cœur d'un écusson de sable.* — Couronne : *de Comte.* — Supports et cimier : *trois aigles.*

Il a existé une famille de Constant, éteinte dans les mâles en 1867, qui était bien distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice. Cette famille était originaire du Barrois. On en trouvera des généalogies dans le *Dictionnaire de la noblesse* de la Chesnaye des Bois et dans l'*Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789 de M. de Jouvencel. Beauchet-Filleau a donné les derniers degrés de la filiation dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.* On trouvera, enfin, dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Barthélemy-Alexandre de Constant fit en 1766 pour être admis à l'École militaire.

Ce dernier travail fait remonter la filiation à honorable Pierre Constant, domicilié à Arc-en-Barrois, qui avait épousé en 1639 Marguerite Fornier. La Chesnaye des Bois, dont les travaux ne doivent être acceptés qu'avec beaucoup de réserve, fait de ce Pierre Constant un ancien page du Roi. Il lui attribue pour père un André de Constant, Sgr de Condors, qui aurait épousé en 1596 Marie de la Feuillade, et pour grand-père un Hilaire de Constant, né à Berne, en Suisse, qui serait venu se fixer à Arc-en-Barrois vers le milieu du xvie siècle. Antoine Constant, fils de Pierre, fut baptisé à Arc-en-Barrois le 19 novembre 1641 et épousa, par contrat passé à Calais le 17 novembre 1679, Anne Mollien, fille d'un maire de cette ville. Il fut plus tard conseiller du Roi et son procureur général au bureau des finances de la ville et généralité de Lyon et fut anobli par l'échevinage de cette ville qu'il exerça en 1697 et 1698. Son fils, Jean-Baptiste Constant, né à Lyon en 1685, marié le 13 juillet 1719 à Reine du Soleil, fille d'un trésorier de France, acquit le 25 février 1712 la charge de conseiller et procureur du Roi au bureau des finances de Lyon. Il fut père de Pierre de Constant de Massoul, capitaine d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, qui épousa sa cousine, Marie-Éléonore Béhague, par contrat passé à Calais le 11 octobre 1752 et qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon, et grand-père de Pierre-Barthélemy-Alexandre de Constant, né à Lyon en 1755, qui fit en 1766 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et qui prit part, lui aussi, en 1789, aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Ce dernier fut plus tard colonel de dragons et chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare. Il épousa à Londres en 1798, pendant

l'émigration, Mlle de Lambertye. A son retour en France il alla se fixer en Poitou, où sa femme possédait des propriétés. Il laissa un fils, Barthélemy, baron de Constant, qui fut le dernier représentant mâle de sa famille et qui mourut à Poitiers en 1867 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1835, avec Mlle de Maupré, décédée en 1842.

Principales alliances : Mollien 1679, de Lamartine 1704, Favre, de Béhague 1752, de la Mure 1776, de Rivérieulx de Varax 1783, de Lambertye 1798, Bellin de Maupré 1835, etc.

Il avait existé en Poitou une autre famille de Constant qui portait pour armes : d'*argent au palmier terrassé de sinople*. Cette famille, dont on trouvera des généalogies dans les manuscrits de Chérin et dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou*, avait pour auteur Jean Constant, né en 1561, avocat à Poitiers, qui fut anobli en 1607 par la mairie de cette ville. La descendance de Jean Constant posséda, entre autres biens, la seigneurie des Chézeaux. Elle s'éteignit avec Jean-Hilaire, chevalier de Constant, décédé en 1823 au château des Chézeaux (Vienne), et avec sa fille mariée en 1826 à M. Bellin de Maupré. Une sœur de celui-ci avait épousé en 1835 le baron de Constant, chef de l'autre famille de Constant.

CONSTANTIN (de), en Périgord. Armes : d'*or à l'aigle éployée de sable; au chef d'azur chargé de trois croisettes d'argent*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux lions*. — Devise : *In hoc signo vinces*. — Autre devise : *Sans reproche*.

Il existait en France à l'époque de la Révolution plusieurs familles nobles du nom de Constantin. Celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice paraît avoir eu pour berceau la ville de Gourdon, en Quercy, d'où elle vint au xvie siècle se fixer en Sarladais.

Lainé en a donné une généalogie dans le tome II de ses *Archives de la noblesse*. On trouvera aussi sur elle beaucoup de renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Carrés d'Hozier*.

Arnaud Constantin, dit Basset, bourgeois de Gourdon, auquel Lainé fait remonter la filiation, fut capitoul de Toulouse en 1482 et 1497 et fut anobli par ces fonctions. Il aurait fait le 13 janvier 1517 en son repaire du Port, au diocèse de Cahors, un testament dans lequel il se qualifie noble et écuyer et dans lequel il cite son fils, noble Yves Constantin ; mais une note conservée dans les *Carrés d'Hozier* apprend que cet acte de 1517 est faux. Malgré l'éloignement des dates on a voulu faire d'Arnaud Constantin, capitoul de Toulouse en 1482 et 1497, le père d'un monsieur maître Yves Constantin, Sgr du repaire

d'Antenac, licencié ès lois, avocat à Sarlat, qui était premier consul de cette ville en 1574 et à partir duquel seulement la filiation doit être considérée comme sérieusement établie. Yves de Constantin, licencié ès droits, habitant de Gourdon, aurait fait un échange par acte du 7 janvier 1561 ; mais on peut voir dans les *Carrés d'Hozier* que cet acte de 1561 est faux. Noble Yves de Constantin, Sgr de Castelmerle, épousa, par contrat du 9 novembre 1575, dans lequel ses parents ne sont pas nommés, Jeanne de Vassal de Rignac, issue d'une des plus anciennes familles nobles de la région ; une note des *Carrés d'Hozier* apprend que la famille de Constantin ne peut produire qu'une copie de ce contrat faite vers 1640. Yves de Constantin, se trouvant au château de Rignac, dans la famille de sa femme, y fut massacré en 1583 par les protestants. Il laissait d'un premier mariage avec une dame que Lainé appelle Jeanne du Breuil un fils nommé Clinet qui fut tonsuré en 1582. Ce fils ne tarda pas à rentrer dans le monde et continua la lignée. Noble Clinet de Constantin, Sgr de Castelmerle, épousa noble Marguerite de Bruzac par contrat sans filiation du 25 avril 1600 et fit son testament le 21 janvier 1650 au noble repaire de Rigoulet, dans la paroisse de Saint-André, en Périgord. Il laissait, entre autres enfants, deux fils, Antoine et Charles, qui furent les auteurs de deux branches.

Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse le 5 mars 1668 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux, puis le 18 juin et le 19 septembre 1698 par jugements de M. de Bezons, également intendant de Bordeaux. Le jugement du 18 juin 1698 est rapporté tout au long dans les *Carrés d'Hozier* ; il fait remonter la filiation au testament de 1517 mentionné plus haut.

La branche cadette posséda les seigneuries de Montégut et de Péchagut. Elle s'éteignit avec Jean-Baptiste de Constantin, Sgr de Péchagut, né en 1738, décédé en 1826, qui ne laissa qu'une fille.

L'auteur de la branche aînée, noble Antoine de Constantin, écuyer, Sgr de Castelmerle, épousa le 18 juin 1637 Jacqueline de Veyrières et fit son testament le 8 février 1650. Son fils, noble Clinet de Constantin, Sgr de Castelmerle et de Rigoulès, épousa Catherine de Pourquery de la Bigotie par contrat passé le 22 mai 1661 devant notaire à Sarlat. Il en eut, entre autres enfants, trois fils qui furent les auteurs de trois rameaux : 1° Jean-Jacques, Sgr de Castelmerle et de Rigoulès, marié en 1692 à Marie de Savy ; 2° Jean, sieur de Saint-André, habitant du repaire du Verdier, en la paroisse de Mazeyrolles, marié en 1690 à Anne de Pons ; 3° autre Jean, sieur de la Mothe, marié en 1699 à Marie de Pourquery de Blanzac, décédé à Roussille en 1747. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse

qu'un représentant du troisième rameau, Jean-Jacques de Constantin, baptisé le 28 juillet 1759, décédé sans alliance à Beaumont en 1823, fit en 1773 pour être admis parmi les pages de la comtesse d'Artois.

Jean-Baptiste de Constantin, écuyer, Sgr de Foncarbonnière, ancien garde du corps du Roi ; son fils, Pierre-Jean-Baptiste, ancien officier au régiment de Royal-vaisseaux, habitant tous deux la ville de Beaumont ; et leur cousin, messire Jean de Constantin, chevalier, Sgr de Péchagut, Marsalès, etc., prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Périgord.

Le chef du troisième rameau, François-Victor de Constantin, né à Besançon en 1825, propriétaire du château de Beaumont-du-Périgord, fut confirmé le 28 mars 1870, par décret de Napoléon III, dans la possession héréditaire du titre de comte sous lequel il était connu. Il avait épousé Mlle de la Chapelle dont il a eu trois enfants.

La famille de Constantin a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Vassal 1575, 1733, de Bruzac 1600, de Pourquery 1661, 1699, de Gontaut-Saint-Geniez 1709, de la Verrie de Vivens 1778, de Gauléjac 1799, de Saunhac 1741, Mareschal de Vezet 1821, de Liniers, de la Chapelle-Morthon, de Biré 1806, de Lascases-Roquefort 1692, de Paty du Rayet, etc.

CONSTANTIN (de), en Berry. Armes : *bandé d'or et d'azur de six pièces; au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable, languée et onglée de gueules.*

Cette seconde famille DE CONSTANTIN, originaire d'Italie, fixée en Berry dans la première moitié du XVIe siècle, a occupé un rang distingué dans la noblesse de cette province. On en trouvera dans les manuscrits de Chérin une généalogie dressée en 1756.

Noble homme messire Jean de Constantin, écuyer, Sgr dudit lieu de Constantin, auquel ce travail fait remonter la filiation, épousa, par contrat du 16 janvier 1532, Françoise de Maussabré, veuve de Claude de Maulévrier, en son vivant seigneur du Pin. Ce même Jean Constantin, natif de Mantoue, écuyer d'écurie du sieur de Boisy, fut autorisé en janvier 1538, par lettres du roi François Ier, à demeurer en son royaume où il était fixé depuis longtemps. Il obtint le 29 décembre 1541 des lettres de surannation. Il laissa deux fils, Jacques et Augustin. L'aîné de ces fils, Jacques Constantin, rendit un hommage avec sa mère le dernier mai 1560 ; il était écuyer d'écurie du Roi quand il fut assassiné un peu avant le 13 août 1567 ; on croit qu'il fut père de Renée et de Suzanne Constantin qui sont dites nièces d'Augustin Constantin dans un dénombrement de la terre du Pin du 14 juin 1595. Augustin Constantin, écuyer, Sgr du Pin,

second fils de Jean, épousa le 11 juin 1571 Françoise de Persil ; il est qualifié dans un acte du 4 mars 1594 gouverneur des pages du Roi et écuyer de son écurie. Il laissa lui-même deux fils : 1° Pierre, Sgr du Pin, dont le fils, Jacques, Sgr du Pin, en la paroisse de Moulins, dans l'élection de Châteauroux, maintenu dans sa noblesse le 30 septembre 1667, sur preuves remontant à 1532, par jugement de l'intendant Lambert d'Herbigny, ne paraît pas avoir laissé de postérité ; 2° René, qui épousa le 21 mars 1611 Marie de Rocher, fille d'un président en l'élection de Loches, et qui continua la descendance. René laissa deux fils, Noël de Constantin, marié en 1665 à Jacquette de Cholet, et René de Constantin, sieur de Perchin, qui furent maintenus dans leur noblesse d'abord le 4 mai 1665 par arrêt de la Cour des aides, puis le 30 mai 1667 par jugement de Lambert d'Herbigny. Louis de Constantin, chevalier, Sgr de Langé, fils de Noël, épousa à Paris en 1693 Marguerite Pioger, fille d'un secrétaire du Roi ; il fut à son tour maintenu dans sa noblesse le 6 octobre 1707 par jugement rendu à Bourges de l'intendant Carré de Montgeron. Il laissa quatre fils, André, Charles, Louis et Pierre. Le troisième de ces fils, Louis de Constantin, Sgr de Langé, épousa à Paris en 1739 Anastasie de la Jaille ; il fut père de Marc-René, qualifié baron de Constantin dans un acte de 1779, et grand-père d'André-François de Constantin, né en 1772 à Levroux, au diocèse de Bourges. Son plus jeune frère, Pierre de Constantin, épousa en 1734 Madeleine Aumerle. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un petit-fils de ce dernier, Bertrand de Constantin du Pin, né à Châteauroux en 1779, fit en 1788 pour être admis à l'École militaire. Bertrand de Constantin fut dans la suite maréchal de camp, en 1831, et officier de la Légion d'honneur et mourut en 1848. Il avait été créé chevalier de l'Empire par lettres du 11 juillet 1810. Il épousa en 1812 sa cousine germaine, Mlle Bertrand de Greuille, et en eut trois fils qui paraissent avoir été les derniers représentants mâles de leur famille : 1° Alfred-Joseph, né en 1815, décédé en 1899, qui n'eut que deux filles ; 2° Oscar-Henri, né en 1820, décédé sans alliance en 1889 ; 3° Ultime-Jules, né en 1832, décédé sans alliance en 1889.

Charles-Louis de Constantin, ancien capitaine de grenadiers, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Blois.

Principales alliances : de Maussabré, d'Anjorrant, de la Jaille, Bertrand de Greuille 1778 et 1812, etc.

CONSTANTIN de VALLEROT.

Famille de haute bourgeoisie.

CONSTANTIN de CHATEAUNEUF (de), au comté de Nice. Armes : d'*argent à une bande de gueules, accostée par six fleurs de lys ordonnées en bande, trois de chaque côté, les fleurs de lys posées selon le trait de la bande.*

La famille DE CONSTANTIN DE CHATEAUNEUF appartient à la noblesse de l'ancien comté de Nice. M. de Orestis lui a consacré une notice dans le *Nice historique* de 1909.

La famille de Constantin est originaire de Volpiano, dans la province de Turin. Elle est connue à Nice depuis Milan Constantin, notaire ducal à Volpiano, qui fut nommé en 1439 secrétaire du juge de Nice, puis en 1459 bayle de Saint-Étienne. André Constantin, fils de Milan, fut premier consul de Nice en 1459, 1463 et 1482. Noble Thomas Constantin, premier consul de Nice en 1481, acquit avec son frère Milan une partie du fief de Châteauneuf dont il fut investi le 22 mai 1465 ; il acquit encore le 16 juillet 1484 le fief de Saint-Jean-d'Aurelles et la moitié de celui de la Caynée que ses descendants revendirent en 1673 à la famille de Orestis. La famille de Constantin donna aux XVI et XVIIe siècles plusieurs premiers consuls à la ville de Nice.

François de Constantin fut nommé maire de Nice en 1812. Son frère, Félix de Constantin, vice-amiral sarde, grand-croix des Saints-Maurice et Lazare, reçut, en récompense de ses longs services, le titre de marquis par lettres patentes du roi Charles-Félix du 17 avril 1826. Il obtint en même temps la transmissibilité de ce titre de marquis en ligne de primogéniture aux fils de son frère, Joseph-Pierre de Constantin, alors décédé. Auguste, marquis de Constantin, Sgr de Châteauneuf, fils de celui-ci, épousa Mlle Grimaldi de Sauze. Sa descendance subsiste avec distinction.

Bien que la famille de Constantin de Châteauneuf compte encore des représentants, on trouve que M. Louis Péré, né à Marseille en 1861, officier de marine, demanda, du reste sans succès, en octobre 1893, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Constantin de Châteauneuf dont il se disait le dernier représentant direct.

Il a existé en Provence une famille de Constantin dont le baron du Roure a donné une généalogie dans l'ouvrage intitulé : *Les Meyran et leurs alliances*. Cette famille portait pour armes : d'*azur à deux bandes d'or*. Elle remontait par filiation à François Constantin, marchand drapier et chaussetier, consul d'Arles en 1572, qui épousa d'abord en 1542 Marie Rouy, fille d'un apothicaire, puis en 1552 Marie Dedons, fille d'un notaire d'Arles, et, enfin, en 1558 Françoise Martin. Jean Constantin, né de la seconde union, émancipé par son père en 1589, fut anobli en décembre 1616 par lettres patentes qu'il fit enregistrer le 12 mars 1617 aux Archives du Roi en Provence.

Il fut le bisaïeul de François de Constantin de Boisverdun qui fut maintenu dans sa noblesse par arrêt de 1667 et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Sa descendance s'éteignit avec Louis de Constantin, Sgr de Boisverdun, en Camargue, décédé sans alliance en 1749 à l'âge de 43 ans, et avec sa sœur, Jeanne, qui vivait encore célibataire en 1763. Le mas de Boisverdun fut vendu en 1749 à Jacques Ataud, bourgeois d'Arles. Claude Constantin, fils de François et de sa troisième femme, Françoise Martin, épousa en 1590 Antoinette Tavernier. Il fut l'auteur d'une branche demeurée non noble qui s'allia en 1687 à la famille de Roys de Lédignan et qui se perpétua jusqu'au milieu du XVIIIe siècle.

CONSTANTIN de MAGNY et de MOUSSY (de), en Savoie. Armes : d'*azur à un cerf d'or passant devant un chêne arraché de sinople* (aliàs *d'argent*), *posé à la pointe de l'écu*. — Cimier : *un cerf issant d'or*. — Devise : *Velocitate et constantiâ*.

La famille DE CONSTANTIN appartient à la noblesse de Savoie. Le comte de Foras a donné sa généalogie dans son *Armorial de Savoie*.

Son auteur, Étienne Constantin, originaire d'Annecy, fut notaire et greffier du conseil de Génevois, en 1556, puis secrétaire criminel et patrimonial du Sénat de Savoie, en 1582, et enfin secrétaire de Philibert-Emmanuel, duc de Savoie. Il fut anobli par lettres d'octobre 1560 dont il obtint la confirmation le 19 août 1561. Il avait épousé suivant les uns N... Chevalier, héritière de la seigneurie de Magny, suivant d'autres Amélie Regard. Il fut père de noble Philippe Constantin qui épousa sa parente, Jeanne Constantin, et qui fit son testament le 20 juin 1594. Les trois fils de celui-ci, Louis, Boniface et Jean Constantin, furent confirmés dans leur noblesse par lettres patentes données à Turin le 7 octobre 1601. Ces lettres rappellent celles qui avaient été accordées à leur aïeul en 1560 et les dispensent du délai de dix ans qui était encore nécessaire pour acquérir les privilèges accordés à l'ancienne noblesse. L'aîné de ces trois frères, Louis Constantin, Sgr de Magny, y demeurant, épousa le 6 juillet 1619 Guillermine de Loche et fit son testament le 1er octobre 1648. Son fils, noble André Constantin, Sgr de Moussy, de Magny et de la Biollée, né en 1623, syndic d'Annecy, décédé en 1696, épousa d'abord le dernier octobre 1655 Jeanne de Chissé, puis Marguerite du Mas. Il eut, entre autres enfants, deux fils, Claude-François, Sgr de Magny, né à Annecy en 1661, avocat au souverain Sénat, syndic d'Annecy en 1717, marié en 1691 à Marguerite Pélard, et François, Sgr de Moussy, marié en 1703 à Anne Reveu, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée subsiste. Elle a conservé jusqu'à nos jours le château de Magny, en Savoie. Elle n'est pas titrée. On trouvera dans les *Dossiers bleus* les preuves de noblesse qu'un de ses représentants, Claude-François de Constantin de Magny, né et baptisé à Annecy en 1693, fit en 1730 pour être nommé chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare.

La branche cadette s'est éteinte avec Joseph de Constantin de Moussy, né en 1795, décédé en 1839, et avec son cousin germain, Sylvain de Constantin de Moussy, né en 1795, colonel de carabiniers royaux, qui mourut en 1872 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle Bernabé.

La famille de Constantin a fourni de nombreux officiers et un professeur de droit distingué en l'Université de Turin (Claude de Constantin de Magny, né en 1692, décédé à Strasbourg en 1764).

Principales alliances : de Chissé 1655, Montanier de Vens 1851, de Lort, de Maistre, Collomb d'Arcine 1812, de Renéville 1884, de Grailly de Foix, etc.

CONSTANTIN de CHANAY (de), en Bugey. Armes : d'*or à une bande d'azur chargée de deux étoiles d'argent et accompagnée de deux casques de sable posés de profil.*

La famille de Constantin de Chanay appartient à la noblesse du Bugey. Elle était honorablement connue dans ce pays dès le XVIIe siècle.

Un de ses membres, Louis-François Constantin, avocat en Parlement, Cogr de Chanay, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Belley).

La famille de Constantin de Chanay fut anoblie au siècle suivant par ses charges de robe. Son chef, Jean-Philibert de Constantin, Sgr de Chanay, était sous Louis XVI conseiller au Parlement de Bourgogne. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Bugey.

Après la Révolution la famille de Constantin de Chanay vint se fixer en Dauphiné par suite du mariage que son chef contracta avec une demoiselle de Meffray.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Meffray, de Thésut de Moroges, du Gardin de Séveirac 1893, Bouillet de la Faye vers 1860, Levasseur de Rambecque-Mazinghen 1894, de Foras 1855, etc.

Une famille Constantin de la Lorie, aujourd'hui éteinte, avait occupé un rang distingué dans la noblesse de la Bretagne et de l'Anjou. Elle portait pour armes : d'*azur au rocher d'or mouvant d'une mer d'argent.* On en trouvera des généalogies dans les *Dos-*

siers bleus et dans le *Bulletin héraldique de France* de juillet 1890. Son auteur, noble homme Robert Constantin, sieur de la Fraudière, de Varennes, etc., était en 1588 conseiller juge magistrat au présidial d'Angers. Il laissa deux fils dont l'aîné, Jacques, conseiller maître en la Chambre des comptes de Bretagne en 1627, puis conseiller d'État, anobli par ses charges, continua la lignée et dont le second, Gabriel, décédé en 1661, fut reçu en 1612 conseiller clerc au Parlement de Bretagne. Jacques Constantin laissa trois fils qui furent maintenus dans leur noblesse, le 26 août 1670, par arrêt de la Chambre de réformation de Bretagne. Deux de ces fils, Jacques et Robert Constantin, furent conseillers au Parlement de Bretagne. Le troisième, Gabriel, reçu en 1646 conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Bretagne, marié en 1652 à Anne le Pelletier, fut père de Gabriel Constantin, Sgr de la Lorie, baptisé à Angers en 1655, qui fut grand-prévôt d'Anjou et inspecteur général des maréchaussées de France. Celui-ci laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Gabriel Constantin de la Lorie, page de la Grande Écurie en 1705, puis conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Bretagne, dont la descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Gabrielle, héritière de la terre de la Lorie, mariée en 1782 au comte de Marmier ; 2° Jules Constantin, Sgr de Marans et du Planty, grand-prévôt d'Anjou, dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, mariée en 1785 au marquis de Contades-Gizeux.

CONTADES (de). Armes : d'*or à l'aigle éployée d'azur, becquée de gueules*. — Couronne : *de Marquis*. — Devise : *Terror belli decus pacis*.

La maison DE CONTADES, fixée en Anjou au XVIIe siècle, a eu pour berceau la ville de Narbonne, en Languedoc. Saint-Allais en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel de France*. On trouvera aussi sur elle d'intéressants renseignements dans les *Dossiers bleus*, dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier*.

La maison de Contades a pour premier auteur connu un Antoine de Contades qui était en 1537 conseiller du Roi, élu de Narbonne. Elle ne peut remonter par filiation suivie au delà de l'année 1547, date à laquelle noble maître Arnaud Contades, docteur ès droits, habitant de la ville de Narbonne, vendit une grange. Ce même Arnaud Contades, docteur ès droits, était en 1560 seigneur de Bellieux et juge de la ville et viguerie de Narbonne. Il avait épousé Marguerite Glauchon. Leur fils, Antoine Contades, Sgr de Bellieux, docteur ès droits, était en 1574 juge pour le Roi de la ville et viguerie de Narbonne. Il épousa en 1570 Catherine de Maurin, fille d'un lieutenant du

gouverneur de la ville de Narbonne, qui en 1579 était remariée. Il en eut un fils, André de Contades, né à Narbonne le 22 octobre 1572, qui commença la brillante fortune de sa famille. André de Contades vint à Paris, fut nommé en 1602 écuyer de la Petite Écurie et devint dans la suite, grâce à la protection du connétable de Luynes, sous-gouverneur de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII, puis conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé en 1619, maître d'hôtel ordinaire du Roi, chevalier de Saint-Michel ; il acquit la noblesse à la faveur de ces charges. Ce fut lui qui vint le premier s'établir en Anjou où il avait acheté la seigneurie de la Roche-Thibault, située dans la paroisse de Jarzé, en l'élection de Baugé. Il se qualifiait chevalier, Sgr de la Roche-Thibault, commandant au gouvernement des ville et château d'Angoulême, en l'absence du maréchal de Schomberg, quand il épousa, par contrat passé le 27 février 1628 devant notaire à Angoulême, demoiselle Charlotte Gandillaud, fille du lieutenant général de cette ville. Il laissa deux fils, Érasme, Sgr de la Roche-Thibault, et Gaspard, bachelier de Sorbonne, diacre de l'église d'Angers, qui partagèrent sa succession par acte du 18 juin 1664. Ces deux frères furent maintenus dans leur noblesse le 2 mai 1667, sur preuves remontant à 1547, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. L'aîné d'entre eux, Érasme, était sous-lieutenant au régiment des gardes françaises quand il épousa, par contrat passé le 23 juin 1664 devant notaire à Angers, Anne Hullin, fille d'un conseiller assesseur au présidial de cette ville. Il devint plus tard seigneur de la terre de Montgeoffroy, en Anjou, que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours, et mourut en 1713. Il laissait deux fils qui furent des officiers généraux du plus grand mérite. L'aîné de ces fils, Gaspard, né à Angers en 1666, décédé en 1735, fut lieutenant général des armées du Roi et grand-croix de Saint-Louis. Le puîné, Charles-Érasme, dit le chevalier de Contades, né à Angers en 1683, décédé sans alliance en 1765, fut brigadier des armées du Roi en 1734, major général de l'armée en 1735 et commandeur de Saint-Louis en 1737.

La maison de Contades a été particulièrement illustrée par Louis-Érasme de Contades, né en 1704, fils de Gaspard, qui fut un des plus brillants généraux de son temps et qui obtint en 1758 le bâton de maréchal de France. Un instant disgracié après la défaite de Minden, le maréchal de Contades fut gouverneur d'Alsace de 1763 à 1788. Il se retira à Livry au commencement de la Révolution et y mourut le 19 janvier 1793, doyen des maréchaux de France. Il était connu sous le titre de marquis de Contades qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille.

Gaspard de Contades, né en 1726, fils unique du maréchal, fut

nommé en 1759 brigadier des armées du Roi et périt en 1794 dans l'insurrection vendéenne. Il avait épousé en 1757 Mlle de Constantin de la Lorie. Il en laissa trois fils, Érasme, Louis-Gabriel et Gaspard, qui furent les auteurs des trois branches actuellement existantes de la maison de Contades.

L'auteur de la branche aînée, Érasme, marquis de Contades, né à Angers en 1758, décédé dans la même ville en 1834, fut nommé en 1821 lieutenant général des armées du Roi, fut sous l'Empire et sous la Restauration président du Conseil général d'Indre-et-Loire et fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 17 août 1815. Il avait été créé comte de l'Empire, sur institution de majorat, par lettres patentes du 28 mai 1809 et avait obtenu que le titre de comte fût attaché à sa pairie par ordonnance du 31 août 1817 et par lettres patentes du 28 juin 1821. Il avait épousé à Angers, en 1781, Mlle de Villiers de Riou et en avait eu trois fils : 1° Gaspard, né à Angers en 1785, décédé en 1817, dont le fils, Érasme, marquis de Contades, né à Angers en 1814, député du Cantal, mourut en 1858 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1836, avec Mlle de Castellane, remariée dans la suite au comte de Beaulaincourt; 2° Méry, né à Angers en 1786, préfet, conseiller général de Maine-et-Loire, marié en 1817 à Mlle du Fou, décédé à Angers en 1869, dont la descendance subsiste ; 3° Érasme, qui périt en 1813 à la bataille de Leipzig. Léon, marquis de Contades, né en 1818, fils aîné de Méry, décédé en 1900, fut chambellan de Napoléon III.

La seconde branche joint à son nom celui du château de Gizeux qu'elle possède en Touraine. Son auteur, Louis, fut admis aux honneurs de la Cour le 27 février 1787 sous le titre de marquis de Contades-Gizeux. Il fut plus tard créé baron de l'Empire par lettres patentes du 1er janvier 1813, fut nommé en 1814 maréchal de camp et mourut en 1825. Il avait épousé en 1785 sa cousine germaine, Mlle de Constantin de la Lorie. Il en laissa un fils, Camille-Auguste, marquis de Contades-Gizeux, qui épousa en 1824 Mlle de Maillé et qui en eut lui-même trois fils.

L'auteur de la troisième branche, Gaspard, connu sous le titre de vicomte de Contades, épousa en 1791 Mlle de Bouillé. Leur fils, Jules, né en 1795, connu sous le titre de comte de Contades, décédé en 1844, avait épousé Mlle du Ponceau qui se remaria en 1846 au duc de Luynes, père de son gendre. Il en eut une fille, la duchesse de Chevreuse, et deux fils qui ont l'un et l'autre laissé postérité.

Principales alliances : Magon de la Lande 1724, de la Haye de Plouer 1747, de Constantin de la Lorie 1757, 1785, d'Andigné 1785, de Villiers 1781, d'Oms 1813, de Castellane 1836, d'Anthenaise 1809,

du Fou 1817, de Charnières 1859, de Vassinhac d'Imécourt 1896, de Broc 1859, du Bourblanc 1890, Desson de Saint-Aignan, de Moustier 1872, de Maillé 1824, de Carbonnel-Canisy 1884, de Lancry de Pronleroy 1898, Amys du Ponceau, d'Albert de Luynes de Chevreuse 1843, Mouchet de Battefort de Laubespin 1859, de Vogüé 1882, de Nicolay 1900, de la Myre 1861, de Montboissier 1902, etc.

CONTAGNET (Freydier-Lafont de). Voyez : Freydier-Lafont de Contagnet.

CONTAMINE (de). Armes : *de gueules à une croix fleurdelysée d'argent.* — L'écu timbré d'*un casque de banneret, taré de front, orné de lambrequins de gueules et d'argent et sommé d'une couronne de Comte.* — Supports : *deux aigles.* — Cimier : *un chevalier élevant un étendard de gueules, croisé d'argent.* — Cri de guerre : *A moi !* — Devise en chef : *Nec unquam te contamina.* — Autre devise, portée en pointe de l'écu : *Jamais !* — Armes concédées sous le Premier Empire à Théodore de Contamine : *parti : au 1 de gueules à une croix fleuronnée d'argent ; au 2 d'azur à une fasce d'argent, chargée d'une étoile de gueules et traversée en pal d'une épée haute d'argent ; enté en pointe d'un tiers de gueules en champagne chargé du signe des chevaliers légionnaires et brochant sur le parti.*

La terre importante de Contamine, située dans le petit pays de Faucigny, en Savoie, avait au moyen âge des seigneurs à la famille desquels elle donna son nom. Le nom des seigneurs de Contamine figure dans de nombreuses chartes des XII, XIIIe, XIVe et XVe siècles. Lainé mentionne un Humbert, sire, ou baron, de Contamine, qui, en 1190, suivit en Palestine le roi Philippe-Auguste ; un Georges, sire, ou baron, de Contamine, qui fut inscrit au catalogue des nobles du Faucigny à la date du 15 juin 1345 ; un Mermet de Contamine, fils de Georges, qui fut investi le 24 novembre 1384, par charte d'Amé VII, comte de Savoie, d'une maison forte située au lieu de Contamine ; un François de Contamine, fils de Georges et petit-fils d'Hugonet, qui fut investi le 11 avril 1464 par le comte de Genevois de la maison forte située au lieu de Contamine et qui fut inscrit le 6 février 1470 et le 16 mars 1476 au répertoire des nobles du Faucigny ; et un noble François de Contamine, fils et héritier du précédent, qui reçut le 7 février 1492 l'investiture de tous les fiefs, arrière-fiefs et droits féodaux qu'il tenait en Genevois et en Faucigny, pour lesquels il rendit hommage et prêta serment de fidélité à Blanche, duchesse de Savoie, et dont les trois fils prêtèrent en 1508 serment de fidélité au duc Charles III.

Une famille de Contamine, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec distinction, revendique une origine commune avec la vieille souche

du même nom qui florissait en Savoie au moyen âge et en porte les armoiries. Elle a fait admettre ses prétentions par le généalogiste Lainé. Celui-ci a donné dans le tome IV de ses *Archives de la noblesse* une généalogie de la famille de Contamine dont Borel d'Hauterive a donné un résumé dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1889.

D'après le travail de Lainé, dont on n'a pu vérifier l'exactitude, la famille de Contamine actuellement existante remonterait par filiation à Humbert de Contamine, mentionné plus haut, qui se croisa en 1190. Noble Maurice de Contamine, qui représente le degré XIII de la filiation, aurait quitté la Savoie en 1564 pour fuir une épidémie de peste, serait venu se réfugier en Dauphiné, se serait définitivement fixé dans ce pays par son mariage avec Anne-Éléonore du Guers de Montrozier et serait décédé en 1620.

On ne voit pas que la famille de Contamine ait jamais été, antérieurement à la Révolution, l'objet d'un jugement de maintenue de noblesse. On ne voit même pas qu'elle ait fait enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Elle est passée sous silence dans les nobiliaires du Dauphiné, qu'elle n'aurait, du reste, habité que peu de temps, et le comte de Foras ne la mentionne dans son excellent *Armorial de Savoie* que pour la renvoyer à un Supplément qui n'a jamais paru.

André de Contamine, marié à Constance Gondouin, dont le travail de Lainé fait un fils de Maurice et d'Anne-Éléonore du Guers, fut admis en 1600 parmi les gardes du corps du roi Henri IV. Son fils Maurice, son petit-fils François, né en 1638, et son arrière-petit-fils Bon, né en 1671, servirent également parmi les gardes du corps. Le dernier d'entre eux, Bon, se fixa dans les Ardennes par le mariage qu'il contracta à Givet, le 15 février 1706, avec Anne-Françoise Thierry. Il fut père de Gérard de Contamine, né à Givet en 1720, reçu en 1743 avocat au Parlement de Paris, décédé en 1779, qui fut nommé le 30 avril 1747 prévôt juge royal de Charlemont, de Givet et du comté d'Agimont. Gérard de Contamine avait épousé en 1753 Marie-Agnès de Las Peñas. Il en laissa quatre fils : 1° Gédéon, connu sous le titre de baron de Contamine, né à Givet en 1764, maréchal de camp en 1815, puis manufacturier, qui épousa en 1791 sa cousine, Marie-Anne-Gertrude, fille du baron de Las Peñas, ministre de Wurtemberg en Hollande, et qui en eut un fils, Bon-Louis-Gédéon, né en 1792 ; 2° Gérard de Contamine, né en 1768, qui épousa en 1810 Mlle de Béraud d'Arimont et qui n'en eut que des filles ; 3° Auguste de Contamine, né en 1771, colonel d'infanterie, commandeur de la Légion d'honneur, qui épousa au Cap de Bonne-Espérance Anne Bedin et qui en eut un fils, Joseph-Napoléon, né à Utrecht en 1809 ; 4° Théodore de Contamine, né en 1773, maréchal de camp en 1815,

décédé en 1852, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 17 mars 1811, puis baron par décret impérial qui ne fut pas suivi de lettres patentes. Les généalogistes ont avancé que Théodore de Contamine avait reçu le titre héréditaire de vicomte par ordonnance de roi Louis XVIII du 16 septembre 1821. Cette ordonnance n'est pas mentionnée dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*, l'ouvrage pourtant si complet du vicomte Révérend. Le général Théodore de Contamine avait épousé en 1821 sa parente, Louise-Henriette du Guers de Montrozier. Il en laissa un fils, Charles-Amédée, vicomte de Contamine, né en 1824, général de division, décédé en 1889, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1875, avec Mlle de Bouilhac.

On trouve qu'un M. de Condamine prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims.

La famille de Contamine a fourni depuis le commencement du XVIIe siècle un très grand nombre d'officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : de Guers de Montrozier, de Las Peñas, de Béraud d'Arimont 1810, de Bouilhac de Bourzac 1846, 1875, etc.

CONTAUD de COULANGES (d'Aleyrac-). Voyez : ALEYRAC (D').

CONTE-ROY de PUYFONTAINE.

M. Antoine-Eugène Conte, fils de François-Eugène Conte et d'Hortense-Jeanne Gonot, épousa vers 1870 Mlle Victoire-Élisa Epstein. Il en eut une fille, Mme Clicquot de Mentque, et trois fils. Mme Conte, née Epstein, étant devenue veuve, se remaria à Charles-Alfred Roy de Puyfontaine, ministre plénipotentiaire. Celui-ci adopta les deux fils aînés de sa femme qui se trouvèrent ainsi en possession régulière du nom de CONTE-ROY DE PUYFONTAINE. Le plus jeune des trois frères, Philibert-Charles-Ferdinand Conte, né à Paris en 1886, était encore mineur quand son beau-père mourut et ne put donc jouir des bénéfices de l'adoption. Mais il fut autorisé, par décret du 29 janvier 1905, à joindre régulièrement à son nom celui de Roy de Puyfontaine. Il est aujourd'hui connu, ainsi que ses deux frères, sous le titre de comte de Puyfontaine.

Principales alliances : Balny d'Avricourt 1905, Clicquot de Mentque.

Un décret du 25 juillet 1860 avait autorisé M. Joseph-Auguste Roy, né à Belleherbe en l'an VIII, et son fils Charles-Alfred, plus tard connu sous le titre de comte de Puyfontaine, à joindre à leur nom celui de : DE PUYFONTAINE. Il sera consacré à leur famille une notice spéciale.

CONTE de BONET.

M. Félix Conte, né à Perpignan, avait demandé en 1860 l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de : de Bonet sous lequel il était connu et qui était celui de son aïeul maternel. On ne voit pas que sa demande ait été agréée.

CONTE du BOIS des COURS de la MAISONFORT.

M. Louis-Philibert Conte, né à Dusseldorf en 1812, receveur des finances, marié à Mlle de Clérembault, demeurant à Châteauroux, demanda le 23 décembre 1855 et obtint, par décret du 31 octobre 1856, l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille du Bois des Cours de la Maisonfort à laquelle appartenait la comtesse du Coetlosquet, grand'mère de sa femme.

Principales alliances : de Clérembault, de Lesseps 1862, Lorois, etc.

Il a été consacré en son lieu une notice à la famille du Bois des Cours de la Maisonfort.

CONTÉ (Ferrand de la). Voyez : Ferrand de la Conté.

CONTENCIN (de).

On n'a pu se procurer sur la famille de Contencin que des renseignements insuffisants.

On suppose qu'elle descend d'un Louis-Claude Contencin, demeurant à Nancy, qui exerçait vers le milieu du xviiie siècle l'office anoblissant de trésorier de France et général des finances et qui fut maintenu dans les privilèges de la noblesse attachés à son office par arrêt de la Chambre des comptes de Lorraine du 27 juillet 1765.

Principales alliances : de Guilhem de Lataillade vers 1860, de Frohard de Lamette 1874, Augier de la Sauzaie 1900, Chasles, le Normand de Lourmel du Hourmelin 1906, etc.

Il a existé à Châtellerault, en Poitou, une famille Contencin, de très notable bourgeoisie, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau. Pierre Contencin, marié en 1627 à Élisabeth Chamois, était notaire à Châtellerault. Pierre Contencin, baptisé en 1613, fut procureur dans la même ville. Louise Pichereau, veuve de Pierre Contencin de la Coudraye, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Châtellerault) : *de gueules à un lion passant d'or*. Elle fut mère de Pierre Contencin, licencié ès lois, décédé en 1706. Claude Contencin fut de 1747 à 1755 procureur à Châtellerault. Jean-Louis Contencin était en 1786 chanoine de la collégiale de Châtellerault. Louis Contencin épousa en 1787 Mlle Guillon. Abraham Contencin alla sous

Louis XVI se fixer à Saint-Domingue; il passa plus tard à Porto-Rico et revint mourir à Paris vers 1835. Alexandre-Pierre Contencin, né à Poitiers en 1769, fils de monsieur Pierre-François-Nicolas Contencin, était sous-préfet de Mamers sous le Premier Empire; il est décédé en 1858 à Fresnay (Sarthe).

CONTENSON (du Bessey de). Voyez : Bessey de Contenson (du).

CONTES d'ESGRANGES et de BUCAMPS (de). Armes : d'*or à un créquier de gueules*. — Cri de guerre : *Créqui !*

La famille de Contes est une des plus anciennes de la noblesse de l'Artois et du Boulonnais. On n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignements. On n'en connaît pas, en effet, de généalogie. Comme elle n'a jamais cherché à faire admettre aucun de ses membres, ni à Saint-Cyr, ni aux Écoles militaires, ni parmi les pages du Roi, on ne trouve sur elle que fort peu de chose dans les recueils de manuscrits du Cabinet des titres. Ses armoiries ont de tout temps été les mêmes que celles de l'illustre maison de Créquy, de la même région. D'après une ancienne tradition les deux familles auraient eu dans le passé une origine commune : mais cette tradition ne s'appuie sur aucune preuve.

La famille de Contes paraît avoir eu pour berceau une terre de son nom qu'elle possédait dès le xiie siècle.

M. de la Gorgue-Rosny mentionne, dans ses *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines*, un Wautier de Contes, qui vivait en 1192 ; un Arnoul de Contes, dont les fils, Guillaume, Eustache et Thomas, sont mentionnés dans un acte de la même année 1192 ; un Guillaume de Contes, qui fut témoin d'une donation faite en 1203 à l'église d'Andre ; un Guillaume le jeune, Sgr de Contes, qui figure dans un acte de 1201 avec sa femme, Bilehaut de Bloville, etc. Le nom de la famille de Contes figure dans un très grand nombre d'actes des xiiie, xive, xve et xvie siècles. Mathieu de Contes fut du nombre des écuyers artésiens qui assistèrent en 1254 au siège d'Oisy. Le seigneur de Contes fut du nombre des gentilshommes d'Artois que Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, convoqua aux États tenus à Arras en 1414.

Antoine-Joseph de Contes, Sgr de Blingel et de Bucamps, écuyer, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Saint-Pol).

La famille de Contes fut admise en 1761, à cause de sa seigneurie de Planque, aux États de la noblesse d'Artois, après avoir fait les preuves de six générations de noblesse prescrites par les règlements.

Antoine de Contes, connu sous le titre de baron des Granges, épousa en 1736 Françoise-Dorothée de Fléchin, descendante de Rodolphe Basta qui, le 4 septembre 1605, avait reçu de l'empereur Léopold II le titre de comte d'Hust et du Saint-Empire transmissible à ses descendants des deux sexes. Son fils, François-Joseph-Hippolyte de Contes, baron d'Escamps, marié en novembre 1776 à Marguerite-Dorothée de Partz de Pressy, signa en 1789 la protestation relative aux prérogatives de la noblesse d'Artois. Il laissa lui-même deux fils : 1° Louis-François-Bon, baron de Contes d'Esgranges, qui épousa en 1810 Mlle Théret et qui en laissa deux fils ; 2° François-Alexandre de Contes, connu sous le titre de baron de Bucamps, qui épousa en 1811 Mlle Van der Gracht et qui en laissa également deux fils.

La famille de Contes possède encore la terre de Bucamps (Pas-de-Calais).

Principales alliances : de Hauteclocque, de Héricourt 1601, du Val de Fiennes 1634, de Harchies 1697, de Fléchin 1736, de Partz de Pressy 1776, de la Forge 1841, du Tertre 1849, etc.

CONTRÉGLISE (Aymonet de). Voyez : AYMONET DE CONTRÉGLISE.

CONTRIE (Collin de la). Voyez : COLLIN DE LA CONTRIE.

CONTRYE (Aubourg de la). Voyez : AUBOURG DE LA CONTRYE.

CONTY (Auxcousteaux de). Voyez : AUXCOUSTEAUX DE CONTY.

CONVALETTE (Geay de). Voyez : GEAY DE CONVALETTE.

COOLS (de). Armes : d'*azur à un lion d'argent, couronné d'or.*

Le vicomte Révérend a donné une généalogie de la famille DE COOLS dans ses *Titres, anoblissement et pairies de la Restauration.*

Jacob Cools-Desnoyers, auquel ce travail fait remonter la filiation, était négociant au Lamentin (île de la Martinique) et avait épousé vers 1700 Vautrude Thébes. Leur fils, Jacques-Richard Cools-Desnoyers, baptisé en 1702, épousa le 25 juin 1754 Marie-Françoise Papin-Lépine et en eut, entre autres enfants, deux fils. L'aîné de ces fils, également appelé Jacques-Richard, épousa successivement Madeleine Thèbes et Catherine-Hyacinthe Jorna de la Calle ; sa descendance s'est perpétuée à la Martinique. Le puîné, Pierre-Jacques Cools-Desnoyers, né à Fort-Royal en 1763, vint en France, fut garde du corps de Monsieur et mourut à Paris en 1792. Il avait épousé Catherine-Louise Herry de Maupas qui se remaria à Antoine Jobal de Villiers, ancien conseiller d'honneur au Parlement de Metz. Leur fils, Amédée Cools-Desnoyers, né à Blois en 1787, chef de ba-

taillon, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé à Tours en 1861, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 2 avril 1822. Il fut autorisé en 1825, par jugement du tribunal de Blois, à supprimer le surnom de Desnoyers pour ne conserver que le nom de Cools. Il avait épousé en 1816 Mlle de Blommaert de Soye. Il en laissa une fille, la comtesse de Puységur, et deux fils : 1° Jacques-Emmanuel, baron de Cools, né en 1827, lieutenant-colonel de réserve, officier de la Légion d'honneur, décédé en 1890, qui a laissé des enfants de son mariage avec Mlle de la Faulotte ; 2° Amédée-Alfred de Cools, né en 1830, général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, qui a également eu plusieurs enfants de son mariage, en 1865, avec sa cousine, Mlle de Blommaert de Soye.

Principales alliances : de Jobal 1776, Herry de Maupas, de Blommaert de Soye 1816, 1865, de Chastenet de Puységur 1854, Etignard de la Faulotte 1866, Aclocque, de Jorna, Cornette de Venancourt 1800, etc.

COPIN de MIRIBEL. Armes : d'*azur à un chevron engreslé d'argent, accompagné de trois besants du même ; au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de sable*, *armé, lampassé et allumé de gueules*.

La famille à laquelle le général de Miribel a de nos jours donné tant d'illustration a pour nom patronymique celui de Copin et appartient à la noblesse du Dauphiné.

La famille Copin était honorablement connue depuis plusieurs générations quand Ennemond Copin, avocat consistorial au Parlement de Grenoble, fut anobli par lettres patentes du roi Louis XIV données à Poitiers en janvier 1652. Elle ne jouit pas longtemps de cette faveur, car, en août 1664, un édit du même prince révoquait tous les anoblissements concédés depuis 1611. Antoine Copin, fils d'Ennemond, d'abord avocat au Parlement de Grenoble, fut nommé en 1665 conseiller du Roi au bailliage du Grésivaudan ; il fut dans la suite vibailli du Viennois, lieutenant général civil et criminel au siège royal et présidial du Grésivaudan. Il avait épousé Mlle du Bonnet, fille d'un conseiller au Parlement de Grenoble. Il adopta les armoiries de la famille de sa femme qui ont été conservées par ses descendants. Son fils, Ennemond Copin du Bonnet, régularisa la situation nobiliaire de sa famille en se faisant recevoir, en 1692, conseiller au Parlement de Grenoble. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. François Copin de Commiers, Sgr de Montbonnod, Saint-Martin, Saint-Ismier, conseiller au Parlement de Grenoble en 1716, avait épousé Anne de Roux-Déagent. Celle-ci lui

apporta, entre autres biens, la terre importante de Miribel-l'Enchâtre, située à sept lieues de Grenoble, sous le nom de laquelle sa descendance est aujourd'hui exclusivement connue. Il fut père d'André Copin, Sgr de Miribel, conseiller au Parlement de Grenoble, qui épousa le 14 août 1744 Françoise d'Yze de Rosans et qui continua la lignée.

Arthur-Loup Copin de Miribel, marié à Adrienne de Valori de Chatelard, fut maire de Grenoble en 1842. Il laissa quatre fils. Le plus jeune de ces fils fut François-Joseph de Miribel, général de division, chef d'État-major général de l'armée, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 62 ans, le 12 septembre 1893, au château de Châtelard (Drôme). Le général de Miribel avait épousé Mlle de Grouchy dont il a laissé plusieurs enfants.

La famille Copin de Miribel a donné de 1692 à l'époque de la Révolution plusieurs conseillers au Parlement de Grenoble. Elle a aussi fourni des officiers de grand mérite.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte de Miribel.

Principales alliances : du Bonnet, de Roux-Déagent, d'Yze de Rosans, de Valori, de Fages de Chaulnes, de Forton 1855, Claret de Fleurieu 1883, de Chossat de Montburon, de Fournas de Fabrezan 1888, de Grouchy, Dufaure, de Chazettes-Bargues, de Grille d'Estoublon 1905, de Préaulx 1909.

COPIN de VALAUPUY. Armes : *de gueules à trois chevrons dentelés d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Nec timuit usquam.*

La famille Copin de Valaupuy est très anciennement connue dans la haute bourgeoisie d'Amiens, en Picardie. M. de Magny en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel.*

Cet auteur mentionne un Léonard Copin qui habitait Amiens dès 1485. N... Copin était en 1590 consul de la ville d'Amiens. Louis Copin, décédé à Amiens le 18 mars 1683, fut conseiller du Roi, puis capitaine des archers de la ville d'Amiens. Son fils, Claude Copin, sieur de Valaupuy, bourgeois de la ville d'Amiens, décédé en 1711, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait été premier échevin d'Amiens. Il fut père de Claude-Louis Copin de Valaupuy, né en 1681, qui épousa en 1707 Geneviève Caron, grand-père de Claude-Nicolas Copin de Valaupuy, qui épousa à Amiens en 1759 Hélène Barbier, bisaïeul de Pierre-Nicolas Copin de Valaupuy, né en 1771, qui épousa le 5 ventôse an V Geneviève-Rosalie de Baillon de Bouvincourt, et trisaïeul de Nicolas-Luglien Copin de Valaupuy, qui épousa à Guignemicourt en 1829 Victorine Picard et qui en eut deux fils nés l'un en 1829, l'autre en 1840.

Principales alliances : Pingré 1710, de Flesselles 1761, Eudel, Boullé, de Baillon 1797, etc.

Il existe en Belgique une famille DE COPPIN, de noblesse ancienne, qui porte pour armes : *de gueules à une croix d'or appointée de quatre fers de lance en cœur, le premier et le quatrième canton chargés d'un cygne d'argent, armé et lampassé d'or, le deuxième et le troisième canton chargés d'une fasce d'argent.* Le chef de cette famille fut confirmé dans sa noblesse et dans la possession du titre de baron par diplôme du roi des Pays-Bas du 19 mars 1826.

COPPENS et COPPENS d'HONDSCHOOT et de NORLANDT. Armes : d'*azur à trois coupes d'or*, 2 *et* 1. — Le réglement d'armoiries du 17 janvier 1817 attribue au baron Louis-Hippolyte Coppens les armoiries suivantes : d'*azur à trois coupes d'or*, 2 *et* 1 *; à la bordure crénelée d'or.*

Le nom de COPPENS, très répandu dans les Flandres, y a été porté par plusieurs familles distinguées.

Celle de ces familles qui donne lieu à cette notice est originaire du pays de Liége. Elle vint se fixer à Dunkerque dans la première moitié du XVIIe siècle et prit aussitôt rang dans la haute bourgeoisie commerciale de cette ville.

Philippe Coppens, le plus ancien bourgmestre du magistrat de ladite ville et vétéran du collège du magistrat, et sa femme, Marie-Catherine Neukerman, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Dunkerque) : d'*azur à un chevron d'or accompagné en chef de deux coquilles de même et en pointe d'une étoile à six rais aussi d'or.*

On trouvera des renseignements sur la famille Coppens dans la *Chancellerie d'Artois* du chevalier de Ternas et dans les *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration* du vicomte Révérend. Ces travaux donnent la filiation à partir de Bernard Coppens, marchand à Dunkerque, qui avait épousé Marie Bouberel et dont le fils, autre Bernard Coppens, échevin de Dunkerque, épousa le 20 décembre 1704 Jossine Taverne, fille d'un marchand armateur, conseiller de la Chambre de commerce de Dunkerque. Bernard Coppens eut de cette alliance trois fils dont les deux aînés, Jacques-Josse et Laurent, furent les auteurs de deux grandes branches, et dont le plus jeune, Robert, receveur de l'amiral, marié en 1738 à Marie-Anne Bart, fut père de Jacques-Bernard Coppens, marié en 1772 à Mlle Jouve et décédé, semble-t-il, sans postérité.

L'auteur de la branche aînée, Jacques-Josse Coppens, né en 1711, fut pourvu le 8 juillet 1747 de l'office anoblissant de secrétaire du

Roi en la chancellerie d'Artois et obtint le 23 septembre 1767 des lettres d'honneur. Il acquit le 13 juin 1749 la terre et baronnie d'Hondschoot, fut nommé en 1750 grand bailli de Bergues et mourut à Hondschoot en 1783. Il avait épousé en 1730 Anne Bart, de la famille de l'illustre Jean Bart. Il fut père de Bernard-Pierre Coppens, Sgr d'Hondschoot, maire de Dunkerque en 1765, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de Flandre, grand-père de Bernard-Antoine Coppens d'Hondschoot, né à Dunkerque en 1787, qui épousa une sœur du grand poète Lamartine, et bisaïeul d'Auguste-Louis Coppens d'Hondschoot, directeur général des contributions directes, officier de la Légion d'honneur, dont la fille unique, dernière représentante de sa branche, a épousé en 1878 M. Gilbert-Anatole Pélissier de Féligonde.

L'auteur de la seconde branche, Laurent Coppens, né en 1714, fut procureur du Roi en l'amirauté de Dunkerque et chevalier de Saint-Louis. Il avait épousé Anne Pollet. Il en eut trois fils dont les deux aînés, Laurent et Louis-Hippolyte, furent les auteurs de deux rameaux et dont le plus jeune, Bernard, marié à Mlle du Chambge d'Elbhecq, mourut sans postérité à la Martinique en 1821.

L'auteur du premier rameau, Laurent Coppens, né à Dunkerque en 1750, fut élu député du Nord à l'Assemblée législative, fut sous le Premier Empire président du tribunal des douanes, fut réélu député du Nord sous la Restauration, siégea à l'extrême droite et mourut en 1834. Il avait reçu le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 16 décembre 1814 et avait été confirmé dans la possession de ce titre, sur institution de majorat, par nouvelles lettres du 29 décembre 1821. Il fut père de Laurent-Auguste, baron Coppens de Norlandt, né en 1806, préfet de l'Ariège, dont les deux fils, nés en 1844 et 1846, n'ont pas eu de postérité.

Louis-Hippolyte Coppens, né en 1756, auteur du second rameau de la branche cadette, alla se fixer comme armateur à la Martinique, et y épousa Mlle Diant; il revint plus tard à Dunkerque et y mourut le 14 mars 1817. Il avait reçu le titre héréditaire de baron par lettres patentes du 17 janvier 1817 et avait obtenu en même temps le règlement de ses armoiries. Il laissa trois fils : 1° Louis, baron Coppens, né à la Martinique en 1795, décédé dans la même île en 1853, dont le fils, Louis, baron Coppens, né à la Martinique en 1838, n'a pas eu d'enfants de son mariage, en 1872, avec Mlle Aubéry ; 2° Georges Coppens, né à la Martinique en 1800, dont le fils, Georges, né à la Martinique en 1836, a eu trois fils de son mariage, en 1866, avec Mlle Arnaud ; 3° Auguste Coppens, général américain, tué dans la guerre de Sécession, dont la descendance est fixée à la Nouvelle-Orléans.

Principales alliances : Bart, Tugghes, de Bonte 1733, Taverne de Renescure 1753, 1769, de Colnet 1782, de Lamartine, Pélissier de Féligonde 1878, du Chambge, etc.

COPPENS de FONTENAY.

Cette famille, d'honorable bourgeoisie flamande, est distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice.

M. Eugène-Nicolas-Aimé Coppens, décédé en 1896 à l'âge de 72 ans, fut connu sous le nom de Coppens de Fontenay après le mariage qu'il contracta avec Louise-Alexandrine de Fontenay. Son fils, M. Robert Coppens de Fontenay, conseiller honoraire de légation belge, a épousé en 1898 Mlle de Bonneval.

Principales alliances : de Meffray, Régnier de Massa, de Bonneval.

Mme Coppens, née de Fontenay, appartenait à une ancienne et honorable famille bourgeoise de la Haute-Normandie. Son aïeul, Pierre-Nicolas de Fontenay, né à Rouen en 1743, négociant dans cette ville, fut député du Tiers-État de Normandie aux États généraux de 1789 et fut nommé sénateur en 1804.

Une famille de Coppens appartient à la noblesse belge. Elle porte pour armes : d'*or à une hure de sanglier coupée de sable*, *défendue d'argent*, *languée de gueules et mise en fasce*, *traversée en bande d'une flèche d'argent*, *fustée d'or*, *empennée d'azur et de gueules et ensanglantée de même*, *la pointe en haut*. On trouvera sa généalogie dans la *Belgique héraldique* de Poplimont. Gilles-François Coppens fut nommé en 1671 par le roi d'Espagne conseiller, commis et receveur général des domaines pour l'extraordinaire en Flandre. Il fut père de César-Ferdinand Coppens, Sgr d'Eeckenbrugge, né en 1674, qui fut pendant quarante ans, de 1710 à 1750, conseiller au Conseil provincial de Flandre, et grand-père de Charles-Ferdinand-Joseph Coppens, né à Gand en 1727, qui fut créé baron par lettres du 30 novembre 1766. Emmanuel-François, baron de Coppens, né à Alost en 1792, petit-fils de ce dernier, fut nommé sénateur de Belgique en 1839. Il a laissé une nombreuse postérité de son mariage, en 1822, avec Mme Lejeune, née Poncelet.

COPPET (de). Armes (d'après le *Dictionnaire historique et généalogique de la noblesse française* de M. de Mailhol) : d'*azur à une coupe d'or en chef et un croissant de même en pointe*. — Cimier : *un lion issant d'or tenant entre ses pattes une coupe du même*.

Famille de haute bourgeoisie protestante, originaire du pays de Vaud, en Suisse.

On trouvera sur la famille de Coppet quelques renseignements dans la *France protestante* de Haag.

Michel de Coppet, de la ville d'Yverdun, fut en 1554 le premier ministre de la religion réformée à Montagny, dans le bailliage de Granson. François et Nicolas de Coppet, originaires de Suscevaz, furent reçus bourgeois d'Yverdun en 1588. Pierre-Jean de Coppet, de la ville d'Yverdun, maître tailleur d'habits, épousa en 1659 Gabrielle de Choudens. Abraham-Louis Decoppet, né en 1706 à Château-d'Oex, pasteur de Montreux et de Vevey, décédé en 1785, fut un savant botaniste. Plus récemment M. Auguste-Louis Decoppet, ou de Coppet, était en 1884 un des trois pasteurs de la paroisse de l'Oratoire, à Paris. M. Louis-Maurice de Coppet, attaché aux Affaires étrangères de France, a épousé à Paris en 1893 Mlle Naville ; il s'est remarié en 1907 à Mlle Hofman.

COPPIER (de). Armes : d'*azur à trois coupes d'or*, 2 *et* 1.

La famille DE COPPIER appartient à la noblesse de Savoie. On trouvera son histoire dans l'*Armorial de Savoie* du comte de Foras.

Elle paraît être originaire du Genevois où l'on trouve dès le XIIIe siècle des sujets de son nom. Jean Coppier était notaire d'Annecy en 1396.

Pierre et Guillaume Coppier, frères, du lieu de Belossy, en la paroisse des Ollières, obtinrent du duc de Savoie, le 21 octobre 1565, des lettres patentes de réhabilitation de noblesse les rétablissant dans les droits qui avaient appartenu à leur père, noble Pierre Coppier, à leur aïeul, non nommé, à leur bisaïeul, non nommé, et à leurs prédécesseurs à l'infini. L'aîné de ces deux frères, Pierre, avait épousé le 30 août 1545 Charlotte de Méjonnier. Son père et lui sont qualifiés notaires dans un acte de 1549. Il laissa un fils, noble Nicolas Coppier. Celui-ci, ayant eu un procès en 1594, vit sa noblesse contestée par ses adversaires, attendu que son père avait continué son métier de notaire et de commissaire après les lettres de réhabilitation de 1565, que lui-même avait exercé les arts mécaniques et que, du reste, les lettres de 1565 étaient nulles parce qu'elles n'avaient pas été approuvées par le duc de Genevois. On ignore le nom de la femme de Nicolas Coppier ; mais on sait qu'il eut un fils nommé Claude. Ce Claude Coppier ne figure pas dans les actes avec la qualification de noble. Il fut père d'honorable Jean Coppier, baptisé aux Ollières le 23 mars 1635, qui obtint le 1er janvier 1658 du syndic et des notables des Ollières un certificat attestant qu'il est *de famille honorable, même de condition noble, réputée être tous des gens d'honneur, bonne fame et réputation et n'être de condition taillable d'aucun seigneur*. Jean Coppier fut dans la suite marchand et négociant de drap à Abondance. Son petit-fils, spectable Joseph Coppier, né à Abondance en 1741, docteur

en droit de l'Université de Turin, fut avocat au Sénat de Savoie. Noble Joseph Coppier, fils du précédent, né à Annecy, sénateur de Savoie en 1829, conseiller, puis en 1855 président à la Cour de cassation, commandeur des Saints-Maurice et Lazare en 1849, fut rétabli dans son ancienne noblesse le 13 janvier 1829 par lettres du roi Charles-Félix. Il fut lui-même père d'Antoine de Coppier, né en 1822, président du tribunal civil de Chambéry, qui a eu des enfants.

Principale alliance : Pacoret de Saint-Bon.

La famille dont il vient d'être parlé n'a aucun rapport avec une famille de Copier, ou de Coppier, qui a appartenu à l'ancienne noblesse chevaleresque du Dauphiné. Cette dernière famille portait pour armes : d'*hermines au chef de gueules*. Elle paraît avoir eu pour dernière représentante Marie de Copier qui épousa vers 1640 noble Marc de Vallin, Sgr du Rosset, et dont le fils figure sous le nom de Vallin-Coppier dans plusieurs actes de la seconde moitié du XVIIe siècle. La famille de Copier avait donné deux chevaliers de Malte, Guillaume, mort au siège de la Goulette en 1535, et Alexandre, admis dans l'Ordre en 1525.

COQUEBERT de MONTBRET, de ROMAIN, de NEUVILLE et de TOULY.

Armes : *de gueules à trois coqs hardis d'or, posés 2 et 1*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions en barroque*.

La famille COQUEBERT est une des plus anciennement connues de la haute bourgeoisie de Reims, en Champagne. D'après la tradition elle serait originaire de Liège et descendrait d'un Regnault Coquebert, échevin de cette ville, qui, ayant été chassé de son pays par les guerres civiles, serait venu en 1440 se réfugier à Reims.

Marie Coquebert, mariée vers 1540 à Oudard Colbert, marchand de Reims, fut la bisaïeule du grand ministre Colbert.

La souche était représentée aux XVIe et XVIIe siècles par un certain nombre de branches dont on connaît mal le point de jonction et dont la plupart ne tardèrent pas à s'éteindre. Deux de ces branches subsistent. Leurs auteurs, Simon et Pierre Coquebert, étaient fils d'un Jean Coquebert qui épousa vers 1565 Marguerite Béguin. On trouvera la généalogie de ces deux branches dans le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais. On trouvera aussi des renseignements sur la branche aînée dans les manuscrits de Chérin.

L'auteur de la branche aînée, Simon Coquebert, Sgr de Crouy et de Montfort, né à Reims en 1570, décédé dans la même ville en 1633, épousa Nicole Boulet, fille d'un président en l'élection de Reims. Il en laissa trois fils : 1° Jean, qui fut l'auteur du rameau, aujourd'hui éteint, des seigneurs de Mutry, de Taisy et de la Fauconnerie auquel

appartenait le chevalier Coquebert de Thaizy, né à Reims en 1758, littérateur distingué, décédé en 1815; 2° Gérard, Sgr de Crouy, qui continua la lignée; 3° André, qui fut l'auteur du rameau des seigneurs de Montfort, éteint après quelques générations. Gérard Coquebert, Sgr de Crouy, né à Reims en 1597, épousa sa parente, Renée Coquebert. Leur fils, Nicolas Coquebert, Sgr de Montbret et de Crouy, né à Reims en 1624, décédé dans la même ville en 1697, fut pourvu, le 7 décembre 1667, de l'office anoblissant de conseiller au Parlement de Metz. Il avait épousé, en 1649, Jacqueline de la Salle, d'une vieille famille de la bourgeoisie de Reims, anoblie par ses charges vers la même époque, qui a été illustrée par saint Jean-Baptiste de la Salle, décédé en 1719, fondateur des Frères de la Doctrine Chrétienne. Il en eut un fils, Jean-Baptiste Coquebert, Sgr de Montbret, né à Reims en 1653, marié dans cette ville en 1678 à Marie Roland, héritière de la seigneurie de Romain, qui fut reçu le 25 août 1681 conseiller du Roi en ses Conseils et maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Paris. Celui-ci laissa lui-même deux fils, François, Sgr de Montbret, né à Paris en 1683, et Nicolas, Sgr de Crouy et de Romain, né à Paris en 1694, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ces deux frères, François, épousa en 1709 Mlle Herbinot, fille d'un conseiller au Châtelet. Son fils, Jean-François Coquebert, Sgr de Montbret, né à Paris en 1713, conseiller correcteur en la Chambre des comptes de cette ville, décédé en 1789, épousa en 1752 Mlle Hazon, fille d'un conseiller au Châtelet. Il en eut trois fils : 1° Antoine-Jean Coquebert de Montbret, né à Paris en 1753, conseiller auditeur en la Chambre des comptes de cette ville, puis conseiller à la Cour royale d'Amiens, qui épousa successivement, en 1788 et en 1800, deux filles de son cousin, M. Coquebert de Romain, et dont la descendance subsiste ; 2° Charles-Étienne Coquebert de Montbret, né à Paris en 1755, consul général, ministre plénipotentiaire, savant physicien et minéralogiste, décédé en 1841, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 28 mai 1808, puis baron par nouvelles lettres du 31 décembre 1809 et dont les trois fils sont morts sans postérité ; 3° Antoine-Romain Coquebert, chevalier de Montbret, né à Saint-Germain-en-Laye en 1767, lieutenant-colonel, qui demeura célibataire.

Nicolas, auteur du second rameau, épousa à Reims en 1718 Mlle de Bignicourt et mourut dans la même ville en 1744. Il fut père de Christophe-Nicolas Coquebert, chevalier, Sgr de Crouy et de la vicomté de Romain, décédé à Reims en 1793, et grand-père de Christophe-Pierre Coquebert de Romain, né à Reims en 1777, qui épousa

en 1803 Mlle Aubé de Bracquemont et qui n'en laissa qu'une fille.

La branche cadette est connue sous le nom de COQUEBERT DE NEUVILLE. Son chef, Henri Coquebert, ayant été déshérité par son père, vint dans les premières années du XVIIIe siècle se fixer au diocèse de Nantes, en Bretagne, et y épousa Marie-Louise Paquereau. Bien qu'on ne connaisse pas à cette branche de principe d'anoblissement régulier, Henri-Charles Coquebert de Neuville, né en 1703, fils du précédent, fut, d'après Saint-Allais, maintenu dans sa noblesse le 20 août 1746 par ordonnance de M. de Viarmes, intendant de Bretagne[1]. Un de ses descendants, Armand-Félix Coquebert de Neuville, né en 1822, a été à deux reprises bâtonnier de l'Ordre des avocats à Nantes. Cette branche compte encore de nombreux représentants. Elle n'est pas titrée.

Une troisième branche, celle des COQUEBERT DE TOULY, détachée de la souche à une époque inconnue, s'est perpétuée jusque dans la seconde moitié du XIXe siècle.

André Coquebert, chanoine de l'église collégiale de Saint-Timothée de Reims ; Gérard Coquebert, bourgeois ; Claude Coquebert, ancien lieutenant des habitants de la ville de Reims ; Agnès de Santeul, veuve d'André Coquebert, secrétaire du Roi ; Joseph Coquebert, chanoine de l'église métropolitaine de Reims ; Marie Maillefer de la Fauconnerie, veuve de Simon Coquebert ; Claude-André Coquebert, écuyer, Sgr de Béthancourt ; Marguerite Martin, veuve d'Henri Coquebert, Sgr d'Adon ; François Coquebert, conseiller du Roi, élu en l'élection de Reims ; Antoinette Leclerc, veuve de Rémy-Joseph Coquebert, Sgr de Montfort ; et Marie Vary, veuve de Simon Coquebert, bourgeois, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Reims).

MM. Coquebert de Crouy et Coquebert de Montbret prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Reims.

Gustave-Auguste Coquebert de Montbret, né à Reims en 1804, second fils d'Antoine-Jean, fut admis dans l'Ordre de Malte en 1821.

Principales alliances : Colbert, de la Salle, Cauchon, Lespagnol (de Chanteloup) 1606, 1619, 1647, 1768, d'Aoust, Bachelier, Brongniart 1800, de Bignicourt 1718, d'Ivory 1789, le Scellier de Blécour 1786, Aubé de Bracquemont 1803, Coustant d'Yanville, de Guillebon vers 1850, le Harivel de Mézières 1867, Doé de Maindreville, de Pagèze de la Vernède 1875, de Beaussire-Seyssel 1877, Debonnefoy de Montbazin, Pocquet de Livonnière vers 1845, de Lapierre de la Rouvière 1903, de Lépinau 1904, etc.

[1] Cette ordonnance n'est pas mentionnée dans les ouvrages, pourtant si complets, de Potier de Courcy et de Kerviler.

COQUEBORNE, ou COKBORNE, (de). Voyez : Cockborne (de).

COQUELIN de LISLE.

Famille de haute bourgeoisie sur laquelle les renseignements font défaut.

Principales alliances : de Montarby 1907, Lheureux.

Il existait en Franche-Comté à l'époque de la Révolution deux familles nobles du nom de Coquelin, celle des Coquelin de Morey et celle des Coquelin de Germigney. Ces deux familles étaient originaires de Salins et étaient peut-être deux branches détachées d'une même souche à une époque inconnue.

La famille Coquelin de Morey portait pour armes : d'*azur à trois coquilles d'argent, 2 et 1*. On trouvera sur elle des renseignements dans les *Carrés d'Hozier*. Elle remontait par filiation à Henri Coquelin, mari de Guillauma Picoteau, qui résidait à Salins en 1550. Henri Coquelin, baptisé en 1651, fut reçu le 30 janvier 1676 procureur général au Parlement de Dôle et fut anobli par sa charge. Il épousa en 1681 Jeanne Vanderet et mourut en 1691. Son fils, Henri-François Coquelin, reçu en 1719 conseiller au Parlement de Besançon, épousa le 3 septembre 1714 Suzanne Richardot, héritière de la terre de Morey dont sa descendance conserva le nom. La famille Coquelin de Morey produisit des magistrats de mérite et s'éteignit peu de temps après la Révolution dans la famille Richard de Villersvaudey.

La famille Coquelin de Germigney, éteinte en 1856, portait pour armes : d'*azur à deux licornes affrontées d'or, armées d'argent, les cornes passées en sautoir*, avec pour devise : *En attendant mieux Germigney*. Elle descendait d'Antoine Coquelin qui était en 1551 notaire garde-scel au bailliage de Salins. Guillaume Coquelin, petit-fils d'Antoine, fut anobli le 24 mars 1592 par lettres patentes de Philippe II. Jean-François Coquelin fut autorisé en 1633, par lettres de Philippe III, à substituer à son nom celui de la seigneurie de Germigney qu'il possédait au bailliage de Dole. Jacques-François Coquelin obtint en novembre 1716 l'érection en marquisat de cette seigneurie de Germigney. Jean-Charles de Germigney fut admis dans l'Ordre de Malte en 1706.

COQUEREAU. Armes concédées en 1811 au chevalier Dominique-Jean Coquereau : d'*argent à une fasce de gueules, chargée du signe des chevaliers légionnaires et accompagnée en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un coq au naturel tenant un guidon d'azur, monté d'or*.

Ancienne famille parisienne.

Dominique-Jean Coquereau, né à Paris en 1768, retraité en 1821 avec le grade de colonel, décédé en 1835, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 4 janvier 1811. Il laissa quatre filles dont l'aînée, Euphrasie, née en 1811, épousa son parent, M. Coquereau.

Étienne-Jacques Coquereau, né à Paris en 1768, officier d'infanterie, fut également créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 25 mars 1810. Il reçut les armes suivantes : d'*argent à un chevron de gueules, chargé du signe des chevaliers légionnaires et accompagné en chef de deux étoiles d'azur et en pointe d'un coq au naturel tenant un guidon d'azur, monté d'or*. Il ne paraît pas avoir laissé de postérité.

COQUEREAUMONT (**Caillot de**) : Voyez : Caillot de Coquereaumont.

COQUEREAUMONT (**Caudron de**) : Voyez : Caudron de Coquereaumont.

COQUEREL d'IQUELON (**de**). Armes : *écarteté : aux* 1 *et* 4 *d'argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux cœurs du même et d'une ancre de sable*, qui est de le Cerf ; *aux* 2 *et* 3 *d'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de trois molettes du même et en pointe d'un coq aussi d'or*, qui est de Coquerel. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *à dextre un lion ; à sénestre un lévrier*. — Devise : *Fidei, Regi et Patriæ fidelis.*

La famille de Coquerel d'Iquelon, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse de la Haute-Normandie. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* la généalogie qu'elle produisit en 1744 au Cabinet des Ordres du Roi pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la chambre du Roi.

Les deux plus anciens titres produits en cette circonstance étaient une procuration que Jean Coquerel, écuyer, sieur du Fresnay, capitaine pour le Roi entretenu en la marine, donna le lundi 3 mai 1535 à son fils, noble homme maître Nicolas Coquerel, licencié aux droits, devant tabellions jurés en la sergenterie de Saint-Victor, sous les tabellions de Rouen, et un acte du 15 mai 1535 dans lequel sont mentionnés Jean Coquerel, écuyer, Sgr du Fresnay, et son fils, noble personne maître Nicolas Coquerel. Une note de d'Hozier apprend que ces deux titres sont l'œuvre d'un fausssaire peu habile.

Jean Coquerel, capitaine, obtint le 15 janvier 1543 une sentence d'Antoine de Château-Chalon, gouverneur de Brest. Son fils, noble homme Nicolas Coquerel, conseiller du Roi au siège présidial du bailliage de Rouen, Sgr du Fresnay, est ainsi qualifié dans un acte du 3 mars 1560. Les héritages appartenant audit noble homme maître Nicolas Coquerel, conseiller au siège présidial du bailliage

de Rouen, furent partagés le 20 mars 1564 entre ses enfants et sa seconde femme, Marguerite Jehan, qu'il avait épousée le 16 février 1560. Noble homme maître Jacques Coquerel, fils du second lit du précédent, était conseiller du Roi auditeur en sa Chambre des comptes de Normandie quand il épousa, par contrat du 14 février 1588, Anne Courant, fille d'un ancien conseiller au présidial de Rouen. Il fut père de maître Vincent Coquerel, écuyer, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, qui épousa le 13 mars 1635 Anne le Prévot, veuve de son collègue André le Breton, grand-père de monsieur maître Jacques Coquerel, qui fut pourvu de la charge anoblissante de conseiller maître en la Chambre des comptes de Normandie, qui épousa le 5 juillet 1670 Anne Hérouet et qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, et bisaïeul de Jacques-Charles Coquerel, chevalier, Sgr du Rozé et de Grainville, baptisé à Rouen en 1684, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des comptes de Normandie, puis maire de Rouen, qui épousa le 16 juin 1718 Élisabeth Tharel, fille d'un trésorier de France. Ce fut Charles-Amable-César Coquerel, né en 1730, fils cadet de Jacques-Charles, qui fit en 1744 des preuves des noblesse pour être admis parmi les pages de la chambre du Roi. Louis-Robert-Charles Coquerel, frère aîné de ce jeune homme, fut légataire de tous les biens de Louis Robert le Cerf d'Iquelon à charge de porter son nom et ses armes. Il fut autorisé, par lettres patentes d'avril 1731, à substituer à son nom celui de : LE CERF D'IQUELON. Ce même messire Louis-Robert-Charles, ci-devant nommé Coquerel et alors le Cerf d'Iquelon, Sgr châtelain d'Iquelon-le-Cerf, au bailliage d'Arques, Sgr et patron de la Crique, Sgr haut justicier et patron honoraire de Sauton-la-Forest, épousa Anne-Marguerite du Hecquet par contrat passé à Paris le 20 septembre 1747. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son petit-fils, Louis-Modeste de Coquerel d'Iquelon, né en 1778 à Étrépagny, au diocèse de Lisieux, fit en 1787 pour être admis à l'École militaire.

François-Claude et Hercule de Coquerel d'Iquelon furent admis en 1787 dans l'Ordre de Malte.

M. de Coquerel d'Iquelon se fit représenter en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Gisors.

La famille de Coquerel d'Iquelon s'est éteinte en la personne d'Hippolyte de Coquerel, connu sous le titre de marquis d'Iquelon, conseiller général de la Seine-Inférieure, qui mourut en 1888 au château de la Crique ne laissant que deux filles de son mariage, en 1877, avec Mlle du Faure de Saint-Martial.

Principales alliances : de Brinon, Grandin de Mansigny 1778, Cha-

pelle de Jumilhac, du Faure de Saint-Martial, Lambot de Fougères 1898, Martin de Marolles 1907, etc.

COQUERIE (Bain de la). Voyez : Bain de la Coquerie.

COQUET de GENNEVILLE (de). Armes : d'*azur.à dix rocs d'échiquier d'or*, 4, 3, 2, 1.

La famille de Coquet appartient à la noblesse de Normandie. On trouvera sur elle quelques renseignements dans l'ouvrage suivant de M. Lecourt : *Nobles ou vivant noblement à Pont-l'Évêque en* 1742.

Elle est originaire du pays de Cotentin, en Basse-Normandie, où elle a possédé les seigneuries de Beuvrigny, de Montroch, etc. Elle a pour premier auteur connu Jean Coquet, qui vivait en 1412. Messire Jean Coquet, de Carentan, fut du nombre des gentilshommes de cette région qui firent reconnaître leur noblesse lors de la célèbre recherche de Montfaut, en 1463.

La souche se partagea en plusieurs branches.

La branche aînée, demeurée en Basse-Normandie, paraît avoir eu pour dernier représentant Adrien Coquet, écuyer, sieur de Beuvrigny, demeurant en la paroisse de Foucarville, sergenterie de Sainte-Mère-Église, élection de Carentan, marié en 1607 à Jeanne de Gourmont, qui, étant âgé de 78 ans, fut maintenu dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen, sur preuves de quatre degrés, sans anoblissement connu. D'après ce jugement Adrien Coquet était fils de Jacques Coquet, marié en 1587 à Françoise Bréard, petit-fils de Jean Coquet, marié en 1560 à Jacqueline le Roux, et arrière-petit-fils de Christophe Coquet, marié à Jeanne de la Motte.

A la même souche paraît avoir appartenu un Gilles Coquet, de la paroisse de Saint-Laurent-de-Cuves, en l'élection de Mortain, qui, par jugement du même Chamillart, rendu le 6 (ou 16) février 1667, fut débouté de ses prétentions nobiliaires et condamné à 50 livres d'amende, attendu qu'il était imposé à la taille depuis longtemps, était fermier et dérogeait.

La branche de la famille de Coquet qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours joint à son nom celui de la seigneurie de Genneville qu'elle a possédée aux environs de Pont-l'Évêque, dans le pays d'Auge. Elle descend de Vincent Coquet qui, dans les premières années du XVIIe siècle, fut nommé conseiller assesseur en la vicomté d'Auge et qui vint alors se fixer à Pont-l'Évêque. Ce magistrat fut père d'Hélie Coquet, écuyer, sieur de Beuvrigny, en Cotentin, avocat du Roi en Auge, qui épousa le 31 janvier 1613 Madeleine Chéron de

Montcheron. Celui-ci laissa deux fils : 1° Gabriel Coquet, sieur de Tolleville, dont la descendance s'éteignit après quelques générations ; 2° François Coquet, Sgr et patron de Tontuit, dont le fils, Nicolas Coquet, sieur de la Brunerie, continua la descendance. Cette branche fut maintenue dans sa noblesse, le 4 juin 1668, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen. Elle compte encore des représentants. Elle n'est pas titrée.

Nicolas Coquet, écuyer, sieur de la Brunerie, et Gabriel Coquet, sieur de Genneville, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Pont-l'Évêque).

COQUET (de), en Agenais. Armes : d'*azur à un chevron d'or accompagné de trois coqs du même, crêtés, becqués, barbés et membrés de gueules, celui de la pointe surmontant une tour d'argent, maçonnée de sable ; au chef d'argent chargé d'un croissant de gueules accosté de deux étoiles d'azur*. — Aliàs : *d'azur à un chevron d'or accompagné en pointe d'un coq de même, crêté et barbé de gueules ; au chef cousu de gueules, chargé de deux étoiles d'argent*. — Devise : *Honneur m'a fait naître et remettre.*

La famille DE COQUET appartient à la noblesse de l'Agenais. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que deux de ses membres firent, en 1754 et 1775, pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Ces preuves, d'accord avec des jugements de maintenue de noblesse obtenus par la famille de Coquet en 1717 et en 1721, en font remonter la filiation suivie à noble Pierre de Coquet, écuyer, qui, le 7 février 1558, étant en sa maison du bourg du Temple du Bruilh, en Agenais, fit un testament dans lequel il cite son fils aîné, Robert, et ses deux fils cadets, François et Philippe. Une note de d'Hozier apprend qu'en 1775 la famille de Coquet ne put produire qu'une copie de cet acte de 1558. Noble Robert de Coquet, écuyer, fils aîné de noble Pierre de Coquet et de demoiselle Anne Jubert, épousa demoiselle Catherine de Malbec par contrat du 14 juin 1580. La famille de Coquet ne put également fournir en 1775 qu'une copie de ce contrat. Dans la réalité la situation nobiliaire de ces divers personnages paraît avoir été fort douteuse. Noble Géraud de Coquet, écuyer, gendarme dans la gendarmerie du Roi, fils de Robert, épousa, par contrat du 4 janvier 1610, demoiselle Louise Danduran, fille de monsieur maître François Danduran, avocat en Parlement. Il eut de cette union, entre autres enfants, deux fils, Gabriel de Coquet, président au présidial d'Agen, marié le 23 mai 1633 à Gabrielle de Nort, et noble Charles Coquet, qui furent les auteurs de deux branches.

L'aîné de ces deux frères, Gabriel de Coquet, eut lui-même deux fils, Pierre, conseiller au présidial d'Agen, marié le 31 octobre 1671 à Jeanne de la Roche, et Florent, capitaine au régiment de Navarre, marié à Marie de Nouailhan, héritière de la seigneurie de Saint-Lary, près de Fleurance, qui furent les auteurs des deux rameaux de la branche aînée.

Le chef du premier rameau, Charles-François de Coquet de la Roche, Sgr de Montbrun, né à Agen en 1713, obtint en 1754 l'admission parmi les pages de la Grande Écurie de son fils, Marc-Antoine-Jean de Coquet-Montbrun, né en 1742. Ce rameau est représenté de nos jours (1912) par Mme Lamarque, née Coquet de la Roche-Montbrun.

Alexandre de Coquet, Sgr de Saint-Lary, chef du second rameau de la branche aînée, fut maintenu dans sa noblesse, le 8 août 1721, par arrêt du Conseil d'État après avoir justifié sa descendance de Pierre de Coquet, mentionné plus haut, qui fit son testament en 1558 ; sa postérité subsiste dans les environs de Fleurance (Gers).

Le chef de la branche cadette, Jean-Vincent de Coquet, ancien major d'infanterie, demeurant à Montpezat, marié en 1717 à Jeanne de la Ville de Montbarton, fut maintenu dans sa noblesse, le 17 septembre 1717, par jugement de M. de Lamoignon, intendant de Bordeaux. Son petit-fils, Gabriel-Francois de Coquet, né à Montpezat en 1760, fut admis en 1775 parmi les pages de la Grande Écurie ; il fut plus tard lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis. Cette branche est aujourd'hui fixée en Bordelais.

On trouve que Philippe de Coquet, conseiller du Roi et juge royal, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Agen) : d'*azur à un coq d'argent surmonté en chef de deux étoiles du même.*

Marc-Antoine de Coquet, chevalier de Saint-Louis, Sgr de Brazalein, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Agen. M. de Coquet de Saint-Lary prit part cette même année à celles du pays de Rivière-Verdun.

La famille de Coquet a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, des présidents et des conseillers au présidial d'Agen, des maires de cette ville, etc.

Principales alliances : de Cours, de Batz-Trenquelléon 1845, de Lart de Bordeneuve 1641, de Bourran, de Bastard 1765, de Bernard du Tuquo, de Cunolio 1639, de Malvin, etc.

COR de DUPRAT et de DAMRÉMONT (du). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à deux cors de chasse d'or, liés, enguichés et virolés de*

gueules; aux 2 et 3 bandé d'argent et de gueules; au chef d'azur chargé d'une chauve-souris de gueules, à la tête et aux ailes d'or. — Couronne : *de Marquis.*

La famille DU COR DE DUPRAT est anciennement connue dans les Landes. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Il n'en est pas moins vrai que ses représentants figurent avec les qualifications nobiliaires dans un certain nombre d'actes du XVIIIe siècle.

Bernard Ducor, sieur de Broquère, marié vers 1654 à Marie Desbarats, en eut cinq fils qui furent tous officiers. L'un de ces fils, Jean du Cor, sieur de Broquère, capitaine au régiment royal d'artillerie, épousa Marie Lafontan dont il n'eut que des filles. Un autre, Barthélemy Ducor, capitaine de grenadiers au régiment de Blaisois, chevalier de Saint-Louis, épousa Catherine Jehan et en eut un fils, Barthélemy, qui épousa en 1750 Mlle Vincent et qui mourut sans postérité. Un troisième, Jean-Bernard Ducor, Sgr de Duprat, né en 1663, lieutenant de dragons, garde du corps, décédé en 1743, s'apparenta brillamment par le mariage qu'il contracta avec Marie de Nouailhan, issue d'une famille d'ancienne noblesse et héritière de la seigneurie de Pémothe, en la paroisse d'Estang (Gers). Jean-Bernard laissa lui-même plusieurs fils dont l'un, Jean-Joseph, fut chevalier de Saint-Louis et dont un autre, Pierre, Sgr de Duprat, lieutenant au régiment d'Auvergne, épousa Catherine Cassaigne de Maureilhan et continua la lignée. Le fils de ce dernier, Barthélemy Ducor, Sgr de Duprat, né en 1744, garde du corps, décédé en 1829, épousa d'abord Anne Lamolère, héritière de la seigneurie de Beaumont, dont il n'eut pas d'enfants, puis Marie-Rosalie de Lesage, de Condom. Il eut de cette seconde union quatre fils : 1° Victor, sous-intendant militaire, officier de la Légion d'honneur ; 2° Auguste ; 3° Osmen ; 4° Chéry, décédé à Estang en 1883, à l'âge de 76 ans, qui épousa en 1839 Aurélie de Cabannes de Cauna et dont les deux fils, Élie, marié à Mlle de Beauvallon, et Xavier, colonel de cavalerie, marié en 1877 à Mlle du Bouéxic de la Driennais, ont eu l'un et l'autre postérité masculine.

Bertrand, officier de cavalerie, fils du colonel du Cor de Duprat, a épousé en 1906 Mlle de Damrémont, dernière héritière de la famille Denys de Damrémont. Il a été autorisé, par décret du 15 décembre de cette même année, à joindre à son nom celui de : DE DAMRÉMONT et est connu depuis lors sous le titre de comte du Cor de Damrémont.

La famille du Cor de Duprat a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Principales alliances : de Nouailhan, Duroy d'Hauterive, Marrast 1720, Soubiran 1776, de Lamolère, de Cabannes de Cauna 1839, Bouire de Beauvallon, du Bouéxic de la Driennais 1877, Léon-Dufour, Denys de Damrémont 1906, de Guilhemanson, etc.

Il sera consacré en son lieu une notice à la famille Denys de Damrémont.

CORAIL (Sablon du). Voyez : Sablon du Corail.

CORAIL (de). Armes : d'*or à une branche de corail de gueules, terrassée du même ; au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles d'or*.

La famille de Corail, dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*, est honorablement connue à Toulouse.

On ignore si elle a quelque rapport avec celle de Jacques, Jeanne et Germaine de Corail qui dénombrèrent leurs fiefs devant les capitouls le 8 mai 1554. On trouve aussi qu'en 1656 Jean de Corail rendit hommage au Roi pour ses fiefs nobles devant les trésoriers généraux de France à Montauban.

François Corail était notaire royal à Cazères dans la première moitié du xviii[e] siècle. Son fils, Bernard Corail, Sgr de Renneville, conseiller du Roi, notaire royal, marié le 18 novembre 1749 à Françoise Rougé, fille de Jean, marchand, prit dans les dernières années de sa vie le nom de : de Corail. Il fit son testament le 21 septembre 1781 et déclara dans cet acte qu'il descendait d'une très ancienne famille dont la branche aînée s'était éteinte en la personne de noble Alphonse de Corail, décédé à Toulouse en 1470. Il laissa trois fils : 1° François de Corail, professeur à la Faculté de droit de Toulouse, marié en 1787 à M[lle] de Clausolles, dont le fils, Henri, magistrat démissionnaire en 1830, n'eut qu'une fille, M[me] Bégué ; 2° Bernard de Corail, notaire royal, puis juge de paix, dont les deux fils ne paraissent pas avoir laissé de postérité ; 3° Jean-François de Corail, président du tribunal civil de Toulouse, qui épousa Marie-Nymphe d'Isarny-Gargas et dont le fils, Victor, né en 1796, décédé en 1869, a été l'aïeul des représentants actuels.

La famille de Corail, à laquelle on ne connaît pas de principe d'anoblissement, n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Principales alliances : de Clausolles 1787, d'Isarny-Gargas, d'Astre, de Lafue de Marignac, etc.

Il existait au xviii[e] siècle en Bourgogne et en Champagne une famille de Corail qui portait pour armes : d'*azur à trois fasces d'or*.

Le chef de cette famille, Georges de Corail, né en 1659 à Quincy-le-Vicomte, au diocèse de Langres, marié en 1686 à Marie-Simone de Damoiseau, fut maintenu dans sa noblesse, le 5 juin 1698, par jugement de Phélyppeaux, intendant de Paris. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que son descendant, Bernard de Corail, né en 1760 à Rougemont, au diocèse de Langres, fit en 1769 pour être admis à l'École militaire.

CORAL (de). Armes primitives : d'*argent à la croix pattée de gueules et à la cotice d'azur en bande brochant sur le tout.* — Depuis quelques générations la famille de Coral a adopté les armes suivantes : *de gueules à la croix pattée d'or, chargée en cœur d'un bâton* (ou *cotice alaisée*) *péri en bande d'azur et soutenue par deux lions rampants affrontés d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions au naturel.*

La famille DE CORAL, originaire du Limousin, fixée en Poitou au cours du XVII[e] siècle, appartient à l'ancienne noblesse de ces deux provinces.

Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

Pierre de Coral, premier auteur connu de la famille, fut élu en 1247 abbé de Saint-Martin-les-Limoges, puis le 28 août 1276 abbé de Tulle ; il a écrit une chronique de Saint-Martin-les-Limoges qui a été publiée vers 1860 sous le titre suivant : *Majus chronicon Lemovicense a Petro Coral et aliis conscriptum.* Hélie Coral était en 1265 chanoine et grand-chantre de la cathédrale de Limoges. Adhémar de Coral (Adhemarus Coralli), damoiseau, frère présumé des précédents, épousa Jeanne d'Eschizadour qui se remaria à Aimery de Coux, damoiseau, qui fit son testament le 3 des ides d'août 1304 et qui fut inhumée aux Jacobins de Limoges. Étienne de Coral, damoiseau, était en 1277 seigneur du Mazet, en la paroisse de Janailhac, près de Nexon, sur les confins du Poitou. Il est mentionné avec sa femme, Jeanne, ou Joyeuse, Constantin, et avec leur fils, Adhémar, dans une transaction passée le mardi avant la fête de saint Vincent 1317. Hélie de Coral, damoiseau, Sgr du Mazet, fils d'Adhémar, épousa en février 1345 Annette de Lur et rendit un hommage le mardi après la fête de saint Luc 1359. Il laissa deux fils, Pierre et Guyot de Coral, damoiseaux, qui furent autorisés le 28 octobre 1397, par lettres du roi Charles VI, à faire réparer et fortifier leur château du Mazet, saccagé par les Anglais. L'aîné de ces deux frères, Pierre, avait épousé Hélie Vigier. Il fut père de Gouffier, ou Geoffroy, de Coral, damoiseau, Sgr du Mazet, qui épousa Louise de Boisse par contrat du 9 février 1426

et qui fit son testament le 26 octobre 1453, et grand-père de Jean de Coral, damoiseau, Sgr du Mazet, qui fit partie du ban des nobles du Limousin réuni à Limoges en 1470 et qui continua la descendance.

René de Coral, chevalier, qualifié dans plusieurs actes haut et puissant seigneur et baron du Mazet, gentilhomme ordinaire du prince de Condé, fut maintenu dans sa noblesse le 29 juin 1634 par sentence des élus de Poitou. Il avait épousé successivement Louise de Pompadour et Marguerite Jay. Il eut du premier lit une fille, Louise ,qui eut en partage la seigneurie du Mazet et qui la porta en mariage, le 31 juillet 1633, à Jean de Saint-Fief. Paul de Coral, né du second mariage de René, vint se fixer en Poitou après le mariage qu'il contracta, le 12 février 1654, avec Diane-Marie de Savatte, héritière de la seigneurie de la Fouchardière. Il fut maintenu dans sa noblesse, le 16 août 1667, par jugement de M. de Barentin, intendant de Poitiers. Son cousin, Pierre de Coral, sieur de Villiers, chef d'une branche aujourd'hui éteinte, résidait dans l'élection d'Amboise quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 14 janvier 1668, par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Louis de Coral, écuyer, fils de Paul, rendit hommage au château de Montmorillon le 14 décembre 1676 pour sa seigneurie de la Fouchardière; il fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 14 juin 1715, par jugement de Quentin de Richebourg, intendant de Poitiers. Ce même Louis de Coral, écuyer, sieur de la Fouchardière, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Montmorillon). C'est de lui que descendent les représentants actuels.

Jean-Gabriel de Coral, chevalier, Sgr de la Fouchardière, né en 1737, marié à Poitiers en 1781 à Mlle de Raity de Vitré, et son frère, Charles de Coral, Sgr de la Roche, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Montmorillon. Un troisième frère, Pierre de Coral, Sgr de Lauthiers, prit part cette même année à celles tenues à Poitiers.

Hugues, comte de Coral, né en 1819, petit-fils de Jean-Gabriel, fut conseiller général de la Vienne et conseiller à la Cour des comptes; il a laissé cinq fils de son mariage, en 1851, avec Mlle d'Audiffret.

La famille de Coral a fourni de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi, des chevaliers de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Lur 1345, Vigier, de Boisse 1426, de Poix 1573, Bazin de Puyfaucon 1602, de Pompadour 1605, de Savatte 1654,

de Raity de Vitré 1781, de Chièvres 1813, de l'Abadie d'Aydrein 1851, d'Audiffret 1851, de Baudry d'Asson 1883, etc.

CORBEAU de CORBEL de VAULSERRE (de). Armes : d'*or à trois fasces de sable*. — Couronne : *de Marquis*. — Supports : *deux corbeaux*. — Devise : *Nihil sine virtute*.

La famille DE CORBEAU, anciennement DE CORBEL, originaire des confins de la Savoie et du Dauphiné, appartient à l'ancienne noblesse de cette région qu'elle n'a jamais cessé d'habiter.

On en trouvera des généalogies dans les ouvrages de la Chesnaye des Bois, du marquis de Rivoire de la Batie et du comte de Foras et dans l'*Armorial général* de d'Hozier (registre complémentaire). On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'un de ses membres fit en 1766 pour être admis parmi les pages de la Dauphine.

La famille de Corbeau paraît avoir eu pour berceau la paroisse de Corbel, située en Savoie, à dix kilomètres des Échelles. Dès le XIIIe siècle elle possédait dans cette paroisse un château dont il subsiste quelques vestiges. Son premier auteur connu, Antelme de Corbel (Corbelli), Sgr de Corbel, de Saint-Franc, de la Balme, d'Échaillon, etc., testa le 5 des ides d'août 1220 en faveur de son fils, Aymon, damoiseau des Échelles (domicellus Scalarum). Celui-ci fit en 1258 et le 4 décembre 1260, conjointement avec sa femme Florence, diverses donations à la Chartreuse de Valbonne, donations qu'il ratifia avec son fils aîné, Antelme, par acte du 4 des ides d'août 1267. Il laissa trois fils qui partagèrent sa succession par acte de 1280. L'aîné de ces fils, Antelme, Sgr de Corbel, la Balme, etc., fit son testament le jour des ides de janvier 1292 ; sa descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Marguerite, héritière de la seigneurie de Corbel, qui épousa Barthélemy de Chignin. Le second, Hugues, ou Hugonnet, continua la descendance. Le plus jeune, dont on ignore le prénom, paraît avoir été l'auteur de la branche des seigneurs de Saint-Albin ; cette branche s'éteignit avec Humbert de Corbel, qui acquit en 1567 la seigneurie de Vaulserre, et avec son fils, François, gentilhomme du duc d'Alençon, décédé sans alliance en 1618.

Hugues, ou Hugonnet, de Corbel, second fils d'Aymon, est mentionné dans un acte de 1319 ; on ignore le nom de sa femme. D'après une reconnaissance du 1er septembre 1347, il fut père d'Amédée de Corbeau, Sgr de Saint-Franc. Martin Corbeau, damoiseau, Sgr de la même terre, fils présumé d'Amédée, est mentionné dans plusieurs actes de la seconde moitié du XIVe siècle. Dans l'un de ces actes, daté du 9 juin 1383, est cité son fils Jehan. Celui-ci rendit un hom-

mage le 15 avril 1403. Il laissa d'une alliance inconnue deux fils : 1° Pierre Corbeau, Sgr de la Combe, dont les fils moururent sans postérité; 2° Jean de Corbeau, Sgr de Saint-Franc, au mandement des Échelles, qui rendit hommage au duc de Savoie en 1457 et 1463 et qui fit son testament le 13 novembre 1471. Ce Jean de Corbeau, à partir duquel la filiation est très nettement établie, avait épousé à une date inconnue Antoinette de Chavasse. Il en eut, entre autres enfants, trois fils : 1° Pierre, qui continua la descendance; 2° Jean, marié en 1480 à Pernette de Virieu de Pupetières, auteur de la branche des seigneurs de la Mure et du Biol qui ne tarda pas à s'éteindre dans la ligne légitime, mais dont un rameau naturel se perpétua jusque dans la première moitié du xviiie siècle et se fondit en 1733 dans la famille de Magnin de la Cornière; 3° Antoine, dont le fils naturel, Claude, marchand et citoyen de Grenoble, fut l'auteur de la branche des seigneurs de Lanfray, reconnue noble le 15 mars 1670 par arrêt du Parlement de Grenoble et éteinte au xviiie siècle dans la famille de Galliffet. Pierre de Corbeau, Sgr de Saint-Franc et de divers domaines au lieu de Saint-Albin, épousa, le 8 décembre 1455, sa parente, Pernette de Corbeau de Saint-Albin, et fit son testament le 21 août 1492. Il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean de Corbeau, chevalier, Sgr de Saint-Franc, qui épousa le 16 février 1507 Jacquette, dernière représentante de la famille de Mallet, et qui continua la descendance; 2° Hugues, qui fut l'auteur de la branche des seigneurs de Lacombe et d'Upie, éteinte dans les males en 1647. Jacques de Corbeau, Sgr de Saint-Franc, fils de Jean et de Jacquette de Mallet, épousa le 23 janvier 1549 Ancilésie de Rochevieille. Il laissa de cette union, entre autres enfants, deux fils : 1° Aubert, Sgr de Saint-Franc, de Saint-Albin, de Vaulserre, etc., gouverneur de la ville et citadelle des Échelles, marié le 15 août 1599 à Jeanne de Voyssenc, qui continua la descendance; 2° Claude, Sgr de la Bauche, marié en 1603 à Françoise de Salignon, qui fut l'aïeul de Jean-Baptiste de Corbeau, lieutenant général des armées du roi de Sardaigne en 1745, et dont la postérité s'éteignit avec Joseph de Corbeau du Chatelard, officier de marine, tué à l'ennemi en 1794. Pierre de Corbeau, Sgr de Saint-Franc, Saint-Albin, Vaulserre, etc., fils d'Aubert, épousa en 1623 Claudine de Garcin et fut maintenu dans sa noblesse, le 6 juillet 1667, par jugement de Dugué, intendant de Grenoble. Il fut le bisaïeul d'Antoine de Corbeau, conseiller au Parlement de Grenoble, marié en 1731 à Mlle Alloïs d'Herculais, qui, par lettres patentes d'août 1751, obtint l'érection en marquisat, sous le nom de Corbeau, de ses seigneuries réunies de Saint-Albin, de Vaulserre, de Saint-Franc, etc. Un des fils de ce dernier,

Aimé-François de Corbeau, dit l'abbé de Saint-Albin, né à Grenoble en 1744, fut député du clergé du Dauphiné aux États généraux de 1789. Un autre, François, marquis de Corbeau de Vaulserre, marié en 1767 à Mlle de Rachais, décédé en 1785 au château de Vaulserre, fut père de François-Marie de Corbeau, marquis de Vaulserre, qui épousa en 1810 Mlle de la Rochelambert et de qui descendent les représentants actuels.

François-Maurice et François-Marie de Corbeau furent admis dans l'Ordre de Malte en 1777.

Le marquis de Corbeau prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse de l'élection de Vienne, en Dauphiné.

La famille de Corbeau de Vaulserre a conservé jusqu'à nos jours le beau château de Vaulserre, situé près de Pont-de-Beauvoisin, dans le département de l'Isère.

Elle a fourni plusieurs officiers généraux au service des rois de Sardaigne.

Principales alliances : de Virieu 1480, de Galliffet 1628, Alleman 1690, de Gallien de Chabons 1721, de Rachais 1767, de la Rochelambert 1810, Baudi de Vesme 1851, de Roquemaurel 1852, Pourroy de l'Auberivière de Quinsonas, de Lancrau de Bréon, de Wendel 1872, etc.

CORBERON (Bourrée de). Voyez : BOURRÉE DE CORBERON.

CORBET (d'Alès de). Voyez : ALÈS DE CORBET (D').

CORBIAC (Durand de). Voyez : DURAND DE CORBIAC.

CORBIER (de). Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'azur à un besant d'or ; aux 2 et 3 coupé d'or et de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Miserere mei Deus.*

La famille DE CORBIER appartient à l'ancienne noblesse du Limousin.

On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* et dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1747 et en 1778 pour obtenir l'admission de deux de ses membres parmi les pages de la Grande Écurie. Plus récemment, en 1888, M. Courtaux en a publié une consciencieuse et très intéressante généalogie. On trouvera un résumé de ce travail dans le *Bulletin héraldique de France* de novembre-décembre 1801. Enfin le docteur Champeval a donné une généalogie des Corbier dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze.*

La famille de Corbier a eu pour berceau une seigneurie de son nom, située sur le territoire de la commune actuelle de Saint-Pardoux-Corbier, dans le canton de Lubersac, près de Brives, qu'elle a pos-

sédée depuis les temps les plus reculés du moyen âge jusqu'à l'époque de la Révolution.

Étienne de Corbier, premier auteur connu de la famille, figure dans une charte de l'abbaye d'Uzerche de 1055 avec sa femme, Béatrix, et avec ses enfants, Ebles, Roger et Gaucelme. Guy de Corbier est mentionné dans des actes de 1055, de 1072 et de 1078 en raison de sa pieuse contribution à l'érection de l'église de Corbier. Le nom de la famille de Corbier paraît dans un assez grand nombre d'actes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles.

Jean de Corbier, auquel le travail de M. Courtaux fait remonter la filiation, était seigneur de Corbier dans la première moitié du XVe siècle. Il eut pour fils aîné Jean II de Corbier, écuyer, Sgr de Corbier, qui épousa en 1448 Catherine de Lautte, et pour petit-fils Jean III de Corbier, damoiseau, Sgr de Corbier, de Noailles et de Saint-Martin-Sepert, qui épousa en secondes noces, le 10 mars 1477, Antoinette de la Mothe et qui rendit hommage le 6 octobre 1494 à Jean de Pompadour à cause de sa seigneurie de Corbier, mouvante de la seigneurie de Bré. Gilles de Corbier, Sgr dudit lieu, petit-fils de Jean III, épousa, par contrat du 8 février 1529, Julie de Carbonnières, fille du seigneur de Jayac, et fit son testament le 14 novembre 1544 en faveur de son fils, Étienne. C'est à cet acte de 1544 que le jugement de maintenue de noblesse de 1669 fait remonter la filiation. Étienne de Corbier, écuyer, Sgr dudit lieu, fils de Gilles, épousa le 7 juillet 1558 Jeanne Plaisant de Bouchiat. Deux de ses fils, Louis, Sgr de Corbier, marié le 17 mars 1592 à Suzanne Green de Saint-Marsault, et Pierre, Sgr de Lombert et de Sigouleix, marié à Jacquette de Jovion, furent les auteurs de deux branches. Les représentants de ces deux branches furent maintenus dans leur noblesse, le 28 janvier 1669, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. On trouvera le texte de ce jugement dans le *Nouveau d'Hozier*.

Un représentant de la branche aînée, Claude de Corbier, né au château de Corbier en 1729, fit en 1747 ses preuves de noblesse, remontant au contrat de mariage de 1529, pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Jean de Corbier, chevalier, ancien garde du corps, frère aîné du précédent, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Son fils, Jean de Corbier, Sgr dudit lieu et de Pontarion, maréchal de camp, décédé en 1821, se fixa en Lorraine par le mariage qu'il contracta à Toul en 1783 avec Mlle de Baillivy. Il fut père de Joseph, baron de Corbier, vérificateur des domaines, décédé à Toul en 1825, et grand-père de Gustave-Léopold de Corbier, décédé prématurément en 1826, qui fut le dernier représentant mâle de sa branche.

L'auteur de la branche cadette, Pierre de Corbier, laissa, entre autres enfants, deux fils : 1° Philibert, Sgr de Lombert, qui épousa en 1644 Anne de Brandy et qui continua la lignée ; 2° Jean, Sgr de la Borderie, dont le petit-fils mourut sans postérité en 1777. Jean de Corbier, Sgr de Lombert, de la Borderie, de Brégeras, etc., un des arrière-petits-fils de Philibert, épousa en 1753 Marie Dunac. Deux de ses fils, Jean de Corbier, admis en 1778 parmi les pages de la Grande Écurie, plus tard lieutenant-colonel et chevalier de Saint-Louis, marié en 1784 à Mlle de la Bonne, et Jean-Joseph de Corbier, Sgr de Rabaud, marié en 1793 à Mme de Foucauld, née de Brachet de la Bastide, héritière de la terre de Roffignac, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. Le chef de cette branche est connu sous le titre de comte depuis l'époque de la Restauration.

La famille de Corbier a fourni de nombreux officiers.

Principales alliances : de Carbonnières 1529, Plaisant de Bouchiat 1558, Green de Saint-Marsault 1592, 1654, de Maulmont 1622, 1817, d'Amarzit 1739, de Coux 1764, de Baillivy 1783, de Jousselin 1676, Authier de la Bastide 1707, de Brettes 1853, de Brachet de la Bastide 1793, d'Almay 1852, de Foucauld 1901, de Fieux de Montaunet 1909, etc.

CORBIÈRE (de) et CORBIÈRE. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 4 novembre 1822) : d'*azur à un chevron, d'or accompagné en pointe d'un coq du même.*

La famille Corbière appartenait avant la Révolution à la haute bourgeoisie du diocèse de Rennes, en Bretagne.

Maître François Corbière, sieur de la Moysonaye, sénéchal d'Orgères, puis du Chastellier, décédé à Corps-Nuds en 1758, avait épousé en 1721 Mme Bitault, née Galleran, dont il eut plusieurs enfants. Une de ses filles, Julienne, épousa à Corps-Nuds en 1743 maître Joseph-Pierre Martin, sieur de la Feuillée ; elle a été la bisaïeule de M. Martin-Feuillée, ancien garde des sceaux. Jacques-François-Pierre Corbière, neveu de Mme Martin de la Feuillée, né à Corps-Nuds en 1766, avocat à Rennes, conseiller général d'Ille-et-Vilaine en l'an VIII, député du même département sous la Restauration, doyen de la Faculté de droit de Rennes en 1817, président du Conseil royal de l'instruction publique et ministre d'État en 1820, fut ministre de l'Intérieur de 1821 à 1828 et fut créé pair de France héréditaire par ordonnance du 4 janvier 1828. Après la révolution de 1830, Corbière se retira dans sa terre d'Amanlis ; il mourut en 1853. Il avait reçu le titre héréditaire de comte, avec règlement d'armoiries, par lettres patentes du 4 novembre 1822 et avait été

créé en 1827 commandeur des Ordres du Roi. Il avait épousé en 1800 la veuve du constituant le Chapelier, qui lui survécut jusqu'en 1857. Il en eut deux fils dont le plus jeune mourut dès 1827 et dont l'aîné, Ernest, comte de Corbière, conseiller à la Cour de Rennes, mourut sans alliance en 1869.

L'abbé Corbière, issu d'une branche demeurée non noble de cette famille, fut nommé recteur de Bourg-des-Comptes en 1869, puis de Visseiche en 1873.

Charles-Auguste Corbière, né en 1759 à Graulhet, en Albigeois, d'une famille d'honorable bourgeoisie tout à fait différente de celle dont il vient d'être parlé, était procureur général près la Cour de Toulouse quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 14 février 1810, puis baron par nouvelles lettres du 2 octobre 1813. Député du Tarn à la Chambre des Cent Jours, il vécut dans la retraite pendant toute la durée de la Restauration ; mais il fut nommé après la révolution de 1830 procureur général, puis président à la Cour de Toulouse et mourut dans cette ville le 21 juillet 1845.

On trouvera dans les manuscrits de Chérin des renseignements sur une famille de Corbière qui a possédé la seigneurie de la Combe, au diocèse de Castres. Le chef de cette famille, Marquis de Corbière, Sgr de la Combe, fut maintenu dans sa noblesse, le 22 juin 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa descendance de Sicard Corbière dont les fils partagèrent la succession par acte du 5 juin 1450. Son descendant, Louis de Corbière, sieur de la Devèze et de Lacombe, épousa en 1722 Bernardine de Bouffard de la Guarigue et en eut trois fils. L'un de ces fils, Jean-Paul, né en 1738, alla se fixer à Saint-Domingue et y épousa en 1767 Henriette Loustaud-Herrère.

Une famille de Corbière, qui était vraisemblablement une branche détachée de la précédente à une époque inconnue, résidait sous Louis XIV à Ambialet, au diocèse d'Albi. Elle portait pour armes : d'*azur à une tête d'or en chef, coiffée d'une couronne de laurier de sinople et accompagnée de deux étoiles d'or, et à l'aigle d'argent en pointe*. Son chef, Jean Corbière, sieur de Peiroles, marié en 1633 à Antoinette Bermon, fut maintenu dans sa noblesse, le 28 juin 1669, par jugement de M. de Bezons après avoir justifié sa descendance de Galban Corbière, marié le 14 décembre 1471 à Jeanne Reines.

CORBIÈRE (Beunaiche de la). Voyez : Beunaiche de la Corbière.

CORBIÈRE (de la), dans le Maine et en Poitou. Armes : d'*argent à un lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules*. — Couronne : *de Marquis*.

La famille DE LA CORBIÈRE, originaire du Maine, passée plus tard en Poitou, est d'ancienne noblesse chevaleresque. Lainé en a donné une généalogie dans le tome II des *Archives de la noblesse*. On trouvera aussi sur elle une intéressante notice dans le *Bulletin héraldique de France* d'août 1890.

La famille de la Corbière a eu pour berceau un fief de son nom situé sur le territoire de la paroisse de Méral, près de Craon, aujourd'hui dans le département de la Mayenne. Son premier auteur connu, Hubert de la Corbière, fut témoin d'une donation faite vers 1080 au couvent de Saint-Serge d'Angers. Dans l'*Ouest aux Croisades*, M. de Fourmont mentionne une charte de la collection Courtois relatant la présence à Damiette, en 1249, d'un Guillaume de la Corbière. Le nom de la famille de la Corbière figure dans un grand nombre d'actes des XIIIe et XIVe siècles.

Le travail de Lainé fait remonter la filiation suivie à un Jean de la Corbière, écuyer, Sgr de la Corbière, qui fit partie d'une revue passée au Mans le 22 juillet 1392. D'après le même auteur ce gentilhomme aurait été père d'un autre Jean de la Corbière, écuyer, Sgr de la Corbière, qui est mentionné dans un acte du 4 octobre 1400, et grand-père d'un Pierre de la Corbière, écuyer, Sgr de la Corbière, qui est mentionné dans un acte du 19 avril 1450 avec sa femme, Françoise de la Roche, qui rendit un aveu le 26 octobre 1461 et qui est rappelé comme défunt dans un acte du 8 septembre 1476. C'est à ce Pierre de la Corbière que les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle font remonter la filiation suivie. René de la Corbière, écuyer, Sgr de la Corbière et du Petit-Châtelier, fils de Pierre, est mentionné dans des actes du 3 juillet 1476, du 10 mars et du 2 avril 1481. Il avait épousé Éléonore de Villiers, dame de Mortelève, qui est mentionnée avec lui dans un jugement rendu le 6 juin 1486. Il fut père de Bertrand de la Corbière, écuyer, Sgr de la Corbière, de Mortelève, de la Réauté, etc., qui épousa Ambroise de Charnacé et qui rendit hommage pour ses fiefs le 21 janvier 1505, et grand-père de noble et puissant seigneur Gilles de la Corbière, écuyer, Sgr de Beauchêne et de Verdelle, qui épousa Guérine le Cornu, par contrat passé le 27 juillet 1530 devant notaire en Cour d'Entrammes, et qui continua la lignée.

Charles de la Corbière, Sgr de la Bénicherie et des Alleux, arrière-petit-fils de Gilles, marié à Marie Pidoux de la Rochefaton par contrat passé le 24 février 1629 devant notaires royaux au Mans, fut maintenu dans sa noblesse le 20 juin 1635, sur preuves remontant à 1517, par jugement de M. de Bragelongne, commissaire départi par le Roi pour le régalement des tailles dans la généralité de Tours. On

trouvera le texte de ce jugement dans le *Nouveau d'Hozier*. Claude de la Corbière, fils du précédent, né en 1632, décédé prématurément au commencement de l'année 1668, fut reçu en 1653 conseiller au Parlement de Bretagne. Il avait épousé Marie du Poulpry par contrat passé le 21 janvier 1654 devant notaires royaux à Rennes. Celle-ci fut maintenue dans sa noblesse d'abord le 15 juin 1668 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours, puis le 8 novembre 1670 par jugement de la Chambre de réformation de Bretagne. On trouvera également dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ce dernier jugement.

Deux des fils de Marie du Poulpry, Charles-François de la Corbière, Sgr de Juvigné, né à Rennes en 1654, conseiller au Parlement de Bretagne, marié en 1679 à Mlle de la Monneraye, et Mathurin-Claude de la Corbière, Sgr du Feu, en Bas-Maine, marié à Anne-Philippe du Verger, furent les auteurs de deux branches.

Le dernier représentant de la branche aînée, François-Hyacinthe de la Corbière, chevalier, Sgr de Juvigné, né en 1715, épousa Mlle d'Armaillé et n'en eut qu'une fille mariée à Charles du Hardas, marquis d'Hauteville. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'il avait faites en 1731 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

Mathurin-Claude de la Corbière, auteur de la seconde branche, laissa deux fils : 1° Mathurin-Claude de la Corbière, Sgr du Fou, de Vahais, etc., marié en 1724 à Michelle de la Broise, qui fit en 1742 des preuves de noblesse, conservées dans les *Carrés d'Hozier*, pour obtenir l'admission à Saint-Cyr de sa fille, Marie-Philippe, et dont la descendance s'est éteinte au XIXe siècle dans la maison de Chabot; 2° René-Gilbert, chevalier de la Corbière, né en 1704 à Juvigné, au diocèse du Mans, qui épousa vers 1740 Mlle Pitatouin de la Touche. La descendance de ce dernier était représentée de nos jours par Ernest, né en 1816, connu sous le titre de marquis de la Corbière, qui est décédé en 1897 au château de Beauvois (Vienne) laissant un fils, Jacques, marquis de la Corbière, né en 1855, mort sans alliance en 1899, dernier de son nom, et deux filles, Mmes de Lustrac et d'Arche.

François de la Corbière de Juvigné et Jacques de la Corbière de Vahais furent admis dans l'Ordre de Malte, l'un en 1670, l'autre en 1767.

François de la Corbière, Sgr de Juvigné, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angers. René de la Corbière, Sgr de Juvigné, et Claude de la Corbière, Sgr de Poiriers, prirent part cette même année à celles tenues au Mans.

La famille de la Corbière a fourni trois conseillers au Parlement

de Bretagne en 1653, 1670 et 1682, de nombreux officiers, dont plusieurs ont été tués à l'ennemi (et parmi ceux-ci un major général au service d'Autriche, tué en 1807), un grand-vicaire de Verdun, guillotiné en 1794, etc.

Principales alliances : Hardouin de la Girouardière 1525, de Bouillé, du Poulpry 1654, de la Monneraye, des Nos 1720, de la Forêt d'Armaillé, du Hardas d'Hauteville, de la Broise, Picot de Vaulogé 1777, de Bruc de Montplaisir, du Bois de Maquillé, de Chabot 1853, etc.

CORBIÈRE (de la), à Genève. Armes : d'*or* (plus tard d'*argent*) *au corbeau de sable rampant* (aliàs *éployé*). — Cimier : *un corbeau éployé issant.*

Il existe à Genève une famille DE LA CORBIÈRE, fort ancienne, qui n'a aucun rapport avec celle à laquelle a été consacrée la précédente notice. Cette famille paraît avoir eu pour berceau un château de son nom, détruit en 1536, qui était situé près de Gex, dans la commune actuelle de Challex, sur la rive droite du Rhône. Galiffe en a donné une généalogie dans ses *Notices généalogiques sur les familles genevoises.*

Cet auteur mentionne un noble Pierre de la Corbière, damoiseau, qui est nommé dans un acte de 1266 ; un noble André de la Corbière, damoiseau, fils présumé du précédent, qui figure dans des actes de 1298, du 16 juillet 1312 et du 26 octobre 1332 ; et un noble Raymond de la Corbière, fils présumé du précédent, qui figure dans de nombreux actes du milieu du XIV[e] siècle. La femme de ce dernier, Élionne, était veuve en 1367. Raymond de la Corbière laissa un fils, Nicolet, qu'il déshérita et qui continua la lignée ; il eut aussi une fille, Jacquemette, à qui il laissa tous ses biens, qui épousa noble Richard de Confignon et dont la descendance, aujourd'hui éteinte, fut connue sous le nom de la Corbière. Nicolet de la Corbière vint se fixer à Genève et fut reçu bourgeois de cette ville en 1379. Son arrière-petit-fils, noble et égrége Thibaud de la Corbière, de Challex, était en 1509 notaire, châtelain de Corsier. Il fut père de noble et égrège Antoine de la Corbière, qui, vers le milieu du XVI[e] siècle, était châtelain de Pommier pour noble et puissant Claude de Seyturier, grand-père de noble et égrège Maxime de la Corbière, qui était en 1597 notaire et commissaire d'extentes et qui se fit recevoir bourgeois de Genève le 12 mars 1630, et bisaïeul de noble David de la Corbière qui fit son testament en 1698.

La famille de la Corbière était représentée au milieu du XIX[e] siècle par François-Louis de la Corbière, né en 1792, officier au service de France, et par son fils, Auguste-Théobald, né en 1841.

Elle a fourni un archéologue distingué (Jean de la Corbière, décédé en 1756).

Principales alliances : de Confignon, de la Rive 1677, de Normandie 1715, de Chapeaurouge 1775, Puthod, Bouthillier de Beaumont 1718, etc.

CORBIGNY (Brossard de). Voyez : Brossard de Corbigny au tome VII et aux Additions du tome VIII.

CORBIN de MANGOU. Armes : d'*or à une fasce ondée d'azur, accompagnée de trois cors de chasse de sable, virolés et enguichés d'argent, liés de gueules, deux en chef et un en pointe.*

La famille Corbin de Mangou, qu'il ne faut pas confondre avec la famille Chenu de Mangou, est, comme elle, anciennement connue en Berry. La Thaumassière a donné dans son *Histoire du Berry* la généalogie d'une de ses branches. On trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique de la même branche, malheureusement assez confus.

La Thaumassière fait remonter la filiation à Charles Corbin, sieur de la Renardière, qui avait épousé Marguerite Sénéchal et dont le fils, Guillaume Corbin, sieur de la Renardière, épousa le 26 septembre 1579 Barbe Huault. Étienne Corbin, sieur des Chaumes, de la Renardière, du Vernillet et de Prépoile, fils de Guillaume, fut échevin de Bourges du 29 juin au 7 octobre 1651. Il avait épousé, le 25 juin 1618, Françoise Boisseau. Il en eut trois fils : 1° Étienne Corbin, écuyer, Sgr des Chaumes et du Vernillet, conseiller, juge et magistrat au siège présidial de Bourges, qui épousa en 1653 Jeanne du Coing et qui en eut deux fils ; 2° Jean Corbin, chanoine de l'église de Bourges ; 3° François Corbin, sieur d'Houet et de la Renardière, qui épousa Jeanne Gassot du Deffens et qui en eut plusieurs enfants.

Adrien Corbin, issu d'une branche collatérale, était en 1671 maître particulier des eaux et forêts de Vierzon.

N... Corbin, chanoine de l'église cathédrale de Bourges ; Jean Corbin, sieur d'Houet, gentilhomme, fils de François ; et Guillaume Corbin, écuyer, sieur des Chaumes, fils d'Étienne, marié en 1699 à Françoise Gassot, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Bourges).

La branche de la famille Corbin qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours joint à son nom celui de la terre de Mangou qu'elle possède dans le département du Cher. On ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Berry. Elle n'est pas titrée.

La famille Corbin a fourni des officiers de mérite, dont l'un fut tué

au siège d'Anvers, des magistrats de haute valeur dont l'un fut premier président à la Cour de Bourges et commandeur de la Légion d'honneur, etc.

Principales alliances : Gassot du Deffens, Thaumas de la Thaumassière 1679, de Galbert 1842, de Chalvet de Rochemonteix 1879, de Goy 1883, de Barruel, Baraton, etc.

CORBIN de la BAUSSONNIÈRE (de). Armes : d'*argent à trois corbeaux de sable, 2 et 1, et un tourteau de gueules au dessous de chaque corbeau.* — L'écu timbré *d'un casque de Chevalier, orné de ses lambrequins aux couleurs de l'écu.*

La famille de Corbin de la Baussonnière est anciennement connue dans le Maine. M. de Magny lui a consacré une notice dans le tome XXII de son *Nobiliaire universel.* On trouvera aussi sur elle quelques renseignements dans l'*Inventaire des minutes anciennes des notaires du Mans* de l'abbé Esnault. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement régulier et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Il n'en est pas moins certain qu'au xviiie siècle ses membres portaient les qualifications nobiliaires, probablement en raison de leurs fonctions ou de leurs grades.

Christophe de Corbin, Sgr de Varannes, piqueur au vol pour corneille des fauconneries du Cabinet du Roi, puis inspecteur des domaines du Roi, épousa, par contrat passé le 8 juin 1730 devant notaire à la Flèche, Marie-Jeanne-Philippe de Guitton, baptisée à Yvré-le-Pollin le 21 août 1709, dont le grand-père, François de Guitton, avait été anobli par lettres de février 1655 et qui lui apporta la seigneurie de la Baussonnière, située à Moncé-en-Belin. Mme de Corbin, devenue veuve, se remaria en 1759 à Hector de Giraudeau, chevalier, Sgr de Chantenay; elle mourut au Mans le 28 mai 1786. Son fils, Christophe-Philippe de Corbin, écuyer, Sgr de la Baussonnière, ancien capitaine au régiment de Rouergue-infanterie, chevalier de Saint-Louis, épousa, par contrat passé au Mans le 4 juin 1767, Sophie-Adélaïde Gillebert des Arcis, fille d'un directeur des fermes du Roi. Il fut le bisaïeul de Jules-Auguste de Corbin de la Baussonnière, né à Paris en 1839, qui a eu deux fils de son mariage, en 1865, avec Mlle Sotello.

Principales alliances : de Guitton, de Carrey de Bellemare, etc.

CORBINAIS (Berny de la). Voyez : Berny de la Corbinais.

CORBINEAU. Armes concédées au général comte Corbineau : *coupé : au 1 parti d'azur à un lion rampant d'argent, armé d'une épée du même, et d'azur à l'épée haute en pal d'argent, montée d'or,* qui est

des comtes militaires ; *au 2 d'or à trois bras de carnation, étendus en forme de prestation de serment.* — Armes concédées en 1810 au baron Corbineau : d'*azur à une fasce de gueules, accompagnée en chef d'un dextrochère tenant une massue d'or et en pointe d'un serpent se mordant la queue et traversée de deux épées d'or, posées en sautoir ; au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires.

La famille Corbineau, originaire de Flandre, occupait déjà au XVIIIe siècle uu rang distingué dans la bourgeoisie. On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et biographique de la Mayenne* de l'abbé Angot.

Louis Corbineau, ingénieur, épousa vers 1735 Marie Guillot. Ses deux fils, Jean-Charles Corbineau, écuyer, commissaire inspecteur des haras au département du Mans, bailli général de l'abbaye de Marchiennes, marié vers 1770 à Marie-Madeleine Varlet ; et Jacques-Louis Corbineau, officier au régiment de Flandre, marié à Saint-Tugal, en 1774, à Jeanne Barbeu de la Corbinière, résidaient à Laval sous Louis XVI. L'aîné de ces deux frères laissa trois fils, Claude-Juvénal-Gabriel, né à Laval en 1772, Jean-Baptiste-Juvénal, né en 1776 à Marchiennes (Nord), et Louis-Hercule-Hubert, né au même lieu en 1780, qui eurent une brillante carrière militaire. Claude-Juvénal-Gabriel Corbineau, général de brigade en 1806, aide de camp de l'Empereur, périt glorieusement en 1807 à la bataille d'Eylau. Jean-Baptiste-Juvénal Corbineau, général de division, grand-croix de la Légion d'honneur, pair de France en 1835, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 1er septembre 1808, puis comte par décret de 1813 ; il mourut en 1848 sans avoir eu de postérité mâle de son mariage, en 1806, avec Mlle Sanlot, décédée en 1854 ; c'est lui qui, en 1840, fit arrêter à Boulogne le prince Louis-Napoléon. Louis-Hercule-Hubert Corbineau était major-colonel des chasseurs à cheval de la garde impériale quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 20 août 1808 ; il fut créé baron par nouvelles lettres du 9 mars 1810. Grièvement blessé à la bataille de Wagram et amputé d'une jambe, il dut rentrer dans la vie civile, fut nommé receveur général des finances à Rouen, puis à Châlons, et mourut en 1823. Il avait épousé Mlle Kermarec de Trauron, décédée en 1844. Il en eut une fille, la comtesse de Champagny, décédée en 1882, et un fils, Eugène-Louis, baron Corbineau, né en 1811, décédé en 1874, qui épousa en 1862 Mlle Hubert de Sainte-Croix et qui ne paraît pas en avoir laissé de postérité.

CORBUN de KEROBERT.

La famille Corbun appartenait au xviiie siècle à la bourgeoisie bordelaise. Un de ses membres, Jean Corbun, fut nommé en l'an V député de la Gironde au Conseil des Cinq-Cents.

Jean Corbun, parent du précédent, vint au cours du xviiie siècle se fixer au diocèse de Nantes, en Bretagne, et y acquit le domaine de Kérobert dont sa descendance a conservé le nom. Augustin Corbun, sieur de Kérobert, est cité dans un acte de 1765. Charles-Henri Corbun de Kérobert, décédé en 1894, fut nommé en 1876 membre du Conseil général de la Loire-Inférieure. Il avait épousé Mlle Arnault de la Grossetière dont il a laissé trois fils.

CORCELLE (Tircuy de). Voyez : Tircuy de Corcelle.

CORDA. Armes : *écartelé : au 1 d'argent à un fort de sable, terrassé du même, battu par une mer d'azur; au 2 de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires; *au 3 d'or à une épée en pal d'azur, entourée d'une branche de laurier de sinople; au 4 de gueules à un mortier d'or sur son affût accompagné au pied de bombes du même.*

Joseph Corda, né en 1773 à Belrupt (Meuse), lieutenant général des armées du Roi, commandeur de la Légion d'honneur, décédé en 1843, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 19 mars 1808. Son fils, Pierre, décédé avant lui en 1840, avait épousé Mlle Marchal qui se remaria au colonel Uhrich. Il en laissa une fille unique, Mme Yéménitz, née en 1839.

CORDAY (de). Armes : *d'azur à trois chevrons d'or.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Corde et ore.* — Supports : *deux levrettes.*

La célèbre Charlotte de Corday, qui tua Marat en 1793, appartenait à une très ancienne famille noble de Normandie.

Le vicomte Révérend a consacré une notice à la famille de Corday dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1894. On trouvera dans les manuscrits de Chérin les preuves de noblesse que Jacques-François de Corday, propre frère de Charlotte, fit en 1785 pour être promu au grade de sous-lieutenant.

La famille de Corday a eu pour berceau une terre de son nom, située sur le territoire de la paroisse de Marçay, dans l'ancienne élection de Vire. Elle a pour premier auteur connu un Guillaume qui était seigneur de Corday au xiie siècle. Son nom figure dans un certain nombre de chartes des xiiie, xive et xve siècles. Un de ses représentants, messire Robert de Corday, du lieu de Breel, dans la sergenterie de Condé, fit reconnaître sa noblesse lors de la recherche de Montfaut, en 1463.

La souche était représentée, lors de la grande recherche commencée en 1666, par un certain nombre de branches dont on connaît mal le point de jonction.

L'une de ces branches, aujourd'hui éteinte, était fixée dans la généralité d'Alençon. Son chef, Jean de Corday, Sgr de Valigny, Launay, Cauvigny, etc., marié vers 1620 à Cécile de la Haie, en eut cinq fils, Pierre, Guillaume, Jean, Gabriel et François, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 5 avril 1666, par jugement de M. de Marle, intendant. Ce jugement fait remonter la filiation de cette branche à Nicolas de Corday, vivant en 1525, bisaïeul des obtenteurs. Deux de ceux-ci, Pierre de Corday, Sgr de Glatigny, et Guillaume de Corday, Sgr de Cauvigny et de Launay, marié le 2 avril 1666 à Marie de Tiremois, furent les auteurs de deux rameaux. Le premier rameau s'éteignit avec Pierre-Jean-Baptiste-Auguste de Corday, Sgr de Glatigny, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage d'Exmes, et avec son fils, François-Aimé, décédé sans postérité. L'auteur du second rameau, Guillaume, fut père d'Adrien de Corday, Sgr de Launay et de Cauvigny, capitaine des gardes du duc de Bourgogne, qui épousa le 7 octobre 1701 Françoise de Farcy, arrière-petite-fille du grand poète Pierre Corneille. Jacques-François de Corday, Sgr d'Armont, petit-fils d'Adrien, épousa en 1764 Mlle de Gauthier des Authieux ; il en eut cinq enfants qui furent les derniers représentants de leur rameau : 1° Jacques-François, né en 1765 à Mesnil-Jubert, au diocèse de Lisieux, nommé sous-lieutenant en 1785, qui épousa en 1803 Mlle du Hauvel et qui n'en eut pas d'enfants ; 2° Charles-François, qui périt à Quiberon, en 1795 ; 3° Charlotte, née à Saint-Saturnin en 1768, qui poignarda Marat le 13 juillet 1793 et qui mourut sur l'échafaud révolutionnaire ; 4°, 5° deux filles qui demeurèrent célibataires.

Quatre autres branches de la famille de Corday résidaient dans la généralité de Caen quand, lors de la recherche de 1666, elles furent maintenues dans leur noblesse, par jugement de l'intendant Chamillart, comme issues d'un gentilhomme maintenu noble par Montfaut en 1463. Les représentants d'une première branche, Jean de Corday, sieur du Poncel, âgé de 35 ans, demeurant à Clécy, dans l'élection de Vire, et son cousin issu de germains, Cyprien de Corday, Sgr de Saint-Pierre-la-Vieille, marié en 1650 à Madeleine le Gardeur, demeurant à Orbigny, dans la même élection, justifièrent leur descendance de Jean de Corday, marié en 1548 à Marguerite le Doulcet. Les représentants d'une seconde branche, Thomas de Corday, Sgr de Corday, âgé de 40 ans, demeurant à Sallen, dans l'élection de Thorigny, et ses trois frères, justifièrent leur descendance de Charles de Corday,

marié à Catherine le Verrier, dont le fils Jacques épousa en 1581 Catherine Ruel. Le représentant d'une troisième branche, Guillaume de Corday, sieur des Mottes, marié en 1659 à Cécile de Vaux, demeurant à Cahan, dans l'élection de Vire, justifia sa descendance de Jean de Corday marié en 1502 â Hélène de Saint-Germain. Les représentants d'une quatrième branche, Jean et Tanneguy de Corday, frères, fils de Julien, marié en 1621 à Madeleine Douézy, justifièrent leur descendance de leur bisaïeul Étienne. Ces quatre branches se subdivisèrent dans la suite en un certain nombre de rameaux. Deux de ces rameaux, celui des anciens seigneurs d'Orbigny et celui des anciens seigneurs du Renouard subsistent. Le chef du premier de ces rameaux est connu sous le titre de comte.

M. de Corday d'Arclais et la comtesse de Corday d'Orbigny prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Vire; Jacques-Adrien, François-Isaac et Roland-Guyon de Corday prirent part à celle tenues à Argentan; M. de Corday prit part à celles tenues à Pont-l'Évêque.

La famille de Corday a fourni un grand nombre d'officiers, dont deux périrent à Quiberon, en 1795, un député du Calvados en 1815 (Louis-Aimé de Corday d'Arclais, né en 1765), etc.

Principales alliances : le Doulcet (de Pontécoulant) 1548, de Saint-Germain 1502, Picquot (de Magny) 1601, des Rotours, de Montesson, de Farcy 1701, du Hauvel 1803, de Postel 1813, de Courcy 1545, de Milleville 1820, Payen de Chavoy 1805, de Banville, Drudes de Campagnolles 1786, Ango de la Motte de Flers 1759, de Gauthier des Authieux 1764, de Rabodanges, de Boubers, le Gardeur de Tilly 1599, etc.

CORDEBŒUF de BEAUVERGER de MONTGON (de). Armes primitives (d'après le *Nobiliaire d'Auvergne* de Laîné) : *de sable au lion d'argent.* — Au xve siècle la famille de Cordebœuf portait les armes suivantes qu'elle a conservées : *écartelé en sautoir d'hermines et de sable; à la bordure contre-écartelée de même.* (Cette bordure est souvent supprimée.) — Depuis son alliance avec l'héritière de Montgon la famille de Cordebœuf porte : *écartelé : aux 1 et 4 d'or à trois fasces de sable,* qui est de Léotoing ; *aux 2 et 3 échiqueté d'argent et d'azur, au chef de gueules ; sur le tout de Cordebœuf.* — Aliàs : *écartelé : aux 1 et 4 contre-écartelé d'or à trois fasces de sable et échiqueté d'argent et d'azur, au chef de gueules; aux 2 et 3 de Cordebœuf.* — Couronne : *de Marquis.*

La maison de Cordebœuf de Beauverger de Montgon appartient à la l'ancienne noblesse chevaleresque d'Auvergne. Elle paraît avoir eu pour berceau une seigneurie de Cordebœuf qui était située dans la

paroisse de Parray, près de Saint-Pourçain, en Bourbonnais. Dès 1301 cette seigneurie appartenait à Étienne, sire du Breuil.

Lors de son admission aux honneurs de la Cour, en 1786, la famille de Cordebœuf de Montgon envoya ses titres de noblesse au Cabinet des Ordres du Roi. Chérin fils, chargé d'examiner ces titres, fit un rapport qui commence en ces termes : « Cette maison a des services « et d'assez bonnes alliances. Son nom est connu depuis Renaud de « Cordebœuf, écuyer, lequel servit en Flandre sous le roi Philippe « le Bel, en 1302, suivant des quittances de gages des 6 septembre « et 26 octobre de cette année. On trouve après lui : 1° Guillaume de « Cordebœuf, chevalier, vivant en 1375 ; 2° un sujet dont on ignore « le nom propre et qualifié seigneur de Cordebœuf, gendarme dans « la compagnie de monsieur le duc de Berry (troisième fils du roi « Jean), en 1388. La filiation ensuite est parfaitement prouvée depuis « Durand de Cordebœuf, écuyer, nommé dans un accord passé le « 25 janvier 1430 par Merlin, son fils. Indépendamment de Merlin, il « fut encore père de Guillaume, qualifié chevalier, lequel épousa « le 21 avril 1431 Louise de la Roche, vicomtesse de la Motte ; il était « élu pour le Roi en l'élection de Saint-Flour en 1441 ; sa postérité « est ignorée. Merlin, aliàs Huguet, de Cordebœuf, chevalier, Sgr de « Beauverger, de Saint-Port et de Faye, fut échanson du roi « Charles VII et son écuyer d'écurie. Le roi Louis XI l'établit capi- « taine du château de Gannat et lui donna une pension de 300 livres « tournois. Il forma deux alliances, la première avec Jeannette de « Nesson, la seconde avec Antoinette de Beauverger. De celle-ci « vint Robert de Cordebeuf, chevalier, Sgr de Beauverger, la Mal- « lerie, Faye et autres lieux, lequel épousa le 3 janvier 1497, vieux « style (1498), Françoise de la Garde... » Berthier envoya ce rapport au duc de Coigny le 1er novembre 1786. Il y joignit une lettre dans laquelle il dit que la famille de Cordebœuf est connue depuis 1302 et prouve sa filiation depuis 1430 avec quelques services et de bonnes alliances.

Tardieu mentionne dans son *Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne* un Eustache de Cordebœuf, chevalier banneret, qui en 1317 commandait sept chevaliers et plusieurs écuyers. Un Guillaume, dit Reynaud, de Cordebœuf, chevalier, était en 1438 bailli des montagnes d'Auvergne.

Bénigne de Cordebœuf, chevalier, sieur de Beauverger, fils de Robert et de Françoise de la Garde, servait dans la compagnie d'ordonnances du maréchal de Tavannes quand il fit son testament à Carignan, en Piémont, le 5 février 1562. Il avait épousé, par contrat du 11 février 1540, Louise de Léotoing, fille de Jean et de Françoise

de Montmorin de Saint-Hérem. Leur petit-fils, Pierre de Cordebœuf-Beauverger, était fort jeune quand, par acte du mois de mars 1578, son grand-oncle, Jacques de Léotoing, marquis de Montgon, lui fit une importante donation à charge pour lui de porter le nom et les armes de la famille de Léotoing de Montgon. Pierre, chevalier, Sgr et comte de Montgon, originaire de Cordebœuf de Beauverger, épousa Charlotte de Chabannes par contrat du 16 mars 1598 dans lequel il est ainsi désigné. Après la mort de son grand-oncle, survenue quelques années plus tard, il prit le titre de marquis de Montgon qui depuis lors a été conservé par le chef de la famille. Il laissa quatre fils : 1° François, comte de Montgon, originaire de Cordebœut de Beauverger, marié en 1624 à Marie de Beaune ; 2° Jacques de Beauverger-Cordebœuf, qui eut deux fils, Pierre, Sgr de la Malleraye, marié à Marie de la Rochefoucauld, et Charles ; 3° Jean-François de Beauverger-Cordebœuf, Sgr de Matroux, marié à Isabelle de Plantadis ; 4° Pierre de Beauverger-Cordebœuf, Sgr de Védrines, en la paroisse de Lorlange, en Velay, marié le 1er septembre 1645 à Isabeau de la Tour de Gouvernet, veuve de Louis d'Anterroche.

Charles-Alexandre de Montgon, originaire de Cordebœuf, fils de François, l'aîné de ces quatre frères, marié en 1652 à Françoise de la Barge ; ses cousins germains, Pierre, Sgr de la Mallerie, et Charles, tous deux fils de Jacques ; et ses deux oncles, Jean-François et Pierre, furent maintenus dans leur noblesse le 4 janvier 1667 et le 26 juin 1668, sur preuves remontant à 1430, par jugements de M. de Fortia, intendant d'Auvergne. Pierre de Beauverger, Sgr de Védrines, en Velay, le plus jeune des fils de Pierre et de Charlotte de Chabannes, fut, en outre, maintenu dans sa noblesse, le 7 décembre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. Charles-Ignace de Beauverger de Montgon, Sgr de Beauverger, fut enfin maintenu le 30 novembre 1706 par jugement de M. le Blanc, intendant d'Auvergne.

Charles-Alexandre de Montgon laissa deux fils qui furent de brillants officiers généraux : 1° Jean-François de Cordebœuf, marquis de Montgon, lieutenant général des armées du Roi en 1702, inspecteur général de la cavalerie, dont le fils, Charles-Alexandre, abbé de Montgon, né à Versailles en 1690, ministre du roi d'Espagne Philippe V, chargé par ce prince de plusieurs missions importantes en Portugal et en France, décédé à Douai en 1770, a laissé des mémoires imprimés ; 2° Philippe-Gilbert de Cordebœuf de Montgon, maréchal de camp en 1719, décédé sans postérité en 1724.

La seule branche de la famille de Cordebœuf de Montgon qui se soit perpétuée jusqu'à nos jours descend de Pierre de Beauverger-

Cordebœuf, Sgr de Védrines, en Velay, qui avait épousé en 1645 Isabeau de la Tour de Gouvernet. Le fils de ce gentilhomme, Charles-Alexandre de Beauverger de Montgon, chevalier, comte de Chambaud et de Colan, en Vivarais, épousa le 10 décembre 1681 Marguerite de Caldagués, fille d'un président en la Cour des aides de Clermont. Il en eut un fils, Antoine-Gabriel de Cordebœuf de Montgon, qui fut admis en 1702 parmi les pages de la Grande Écurie. Antoine-Gabriel épousa en 1713 Mlle de Malguiche. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que sa petite-fille, Delphine, née en 1754 à Saint-Hippolyte, au diocèse d'Alais, fit en 1765 pour être admise à Saint-Cyr et dans le *Nouveau d'Hozier* celles que Jacques-César et Charles-Just de Cordebœuf de Montgon, frères de cette jeune fille, nés au même lieu en 1756 et 1768, firent en 1770 et 1779 pour être admis à l'École militaire.

Le vicomte de Montgon fut admis aux honneurs de la Cour le 13 novembre 1786.

Antoine de Cordebœuf de Montgon prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Clermont-Ferrand.

La famille de Cordebœuf de Montgon a fourni, en dehors des personnages cités au cours de cette notice, cinq chevaliers de Malte depuis 1630, quatre chanoines comtes de Brioude, de nombreux officiers, etc.

Principales alliances : de Beauverger, de la Garde 1499, de Léotoing 1540, de Monestay, de Chabannes 1598, de Beaune 1624, de la Rochefoucauld, de la Tour de Gouvernet 1645, de la Rochelambert 1721, de Montmorin, de Lestranges, de Bosredon, de Chauvigny de Blot, etc.

CORDEMOY (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de mars 1699) : *écartelé d'or et de sable, le 1 chargé d'un tourteau de sable, le 2 d'un besant d'or et les 3 et 4 d'un besant tourteau d'or et de sable, parti de l'un en l'autre.*

Une famille DE CORDEMOY, originaire de Royat, en Auvergne, a occupé au XVIIe siècle un rang distingué. On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Dossiers bleus.*

Géraud de Cordemoy était dans la première moitié du XVIIe siècle contrôleur des décimes à Langres, en Champagne. Son fils, Géraud de Cordemoy, baptisé en 1626, littérateur distingué, auteur d'une *Histoire de France depuis le temps des Gaulois jusqu'en* 787, qu'il ne put achever, et d'un *Traité sur l'âme des bêtes*, décédé en 1684, fut lecteur ordinaire du Grand Dauphin et fut admis à l'Académie française en 1675. Il laissa plusieurs fils. L'un de ces fils, Louis-

Géraud de Cordemoy, né à Paris en 1651, abbé de Feniers, décédé en 1722, continua l'*Histoire de France* commencée par son père. Un autre, Joseph Cordemoy, sieur des Tournelles, marié en 1690 à Catherine Moreau, obtint en septembre 1697 des lettres patentes de confimation de noblesse et d'anoblissement en tant que besoin. Un troisième, Adrien de Cordemoy, sieur de la Saudaye, lecteur du Dauphin, marié en 1698 à Marie Grouard, se fit accorder en mars 1699 des lettres semblables dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il obtint en même temps le réglement de ses armoiries.

D'après des notices données par Borel d'Hauterive dans les *Annuaires de la noblesse* de 1870 et 1888, c'est à cette souche que se rattacherait une famille de Cordemoy qui était représentée de nos jours à l'île Bourbon.

Un Claude-François de Cordemoy, chevalier, Sgr de Francalmont et d'Oriocourt, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Vesoul) : d'*azur à une montagne de trois coupeaux d'argent, surmontée d'un soleil d'or.*

CORDEROY et CORDEROY du TIERS. Armes portées par la branche du Tiers : d'*azur à trois fleurs de lys d'or et une mitre d'argent posée en abîme.*

La famille Corderoy appartient à l'ancienne bourgeoisie du Poitou. Beauchet-Filleau en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou.*

René Corderoy, contrôleur des actes des notaires à Availles; Louis Corderoy, sieur du Breuil, bourgeois du bourg de Pressac ; et Jean Corderoy, sieur de la Boussardière, bourgeois du même bourg, eurent leur blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Jean Corderoy, notaire à Pressac, mourut le 7 avril 1630. Léonard Corderoy, habitant de Pressac (Vienne), auquel le travail de Beauchet-Filleau fait remonter la filiation, avait épousé vers 1610 Catherine Clerc. Leur fils, Nicolas Corderoy, sieur du Tiers, en la paroisse de Pressac, baptisé le 30 décembre 1623, épousa successivement Marie Rogues et Marguerite Gallois et fut inhumé le 29 décembre 1694. Il laissa, entre autres enfants, sept fils : 1° Louis Corderoy, sieur de la Motte, baptisé à Pressac en 1646, dont la descendance paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution ; 2° Pierre Corderoy, sieur du Pont, baptisé en 1658, chirurgien, dont la descendance paraît également s'être éteinte vers l'époque de la Révolution ; 3° Jean Corderoy, sieur du Tiers, reçu en 1714 conseiller du Roi en l'élection de Confolens, qui épousa en 1695 Thérèse Marcillaud et dont la descendance, connue sous le nom de Corderoy du Tiers, s'est

perpétuée jusqu'à nos jours ; 4° Louis Corderoy, sieur du Breuil, né le 3 mai 1669, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de ses petits-fils ; 5° Jean Corderoy, sieur de la Noze, dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de ses petits-fils ; 6° Hyacinthe Corderoy, sieur de Pierrebrune, dont la descendance paraît également s'être éteinte en la personne de ses petits-enfants ; 7° N... Corderoy, dont la descendance était représentée au XIXe siècle par Louis-Pierre Corderoy, né à Savigné en 1804, employé des contributions directes, marié à Poitiers en 1842 à Mlle Delassat.

C'est à une autre branche de la même famille que paraissent avoir appartenu Jacques-Junien Corderoy, né en 1849, conseiller général du canton de l'Ile-Jourdain en 1894, et son frère, Victor Corderoy, conseiller général du canton de Confolens.

Nicolas Corderoy du Tiers était sous Louis XVI lieutenant particulier de la maîtrise des eaux et forêts de Poitiers. Il prit part en 1789, comme délégué de la paroisse de Pressac, aux assemblées du Tiers-État du Poitou.

Principales alliances : Babaud-Lacroze, de Chamborant de Périssat, Marcillaud 1695, Barbault de la Motte 1844, Bernardeau de Monterban 1879, Barbier 1786, de Saint-Garreau, d'Escravayat de la Barrière 1722, Duverrier de Boulzat 1771, Rempnoux 1733, Gay 1762, Goudon de l'Age, etc.

CORDES (des), en Limousin. Armes : d'*or à deux lions adossés de gueules, armés et lampassés d'azur, à la bordure ondée d'azur.* (Ces armes sont celles de la famille de Cordes, en Flandre.)

On trouvera sur la familles DES CORDES de nombreux et intéressants renseignements dans les *Dossiers bleus* et dans les manuscrits de Chérin, au Cabinet des Titres.

Cette famille occupait depuis la fin du XVe siècle un rang distingué dans la haute bourgeoisie de Limoges quand son chef, Léonard des Cordes, né dans cette ville en 1713, capitaine d'infanterie, sollicita du roi Louis XV, en 1745, des lettres patentes de reconnaissance de noblesse. Léonard des Cordes affirmait dans cette demande qu'*il était le seul mâle de la maison des Cordes de Waudripont, qui est d'une noblesse la plus ancienne et la plus illustre des Flandres.* A l'appui de sa requête il envoya au Cabinet des Ordres du Roi une généalogie qui est conservée dans les manuscrits de Chérin.

Jean de Cordes, habitant de Tournay, auquel ce travail fait remonter la filiation, épousa Marguerite Testelin par contrat du 12 mai 1455 ; il en aurait eu quatre fils, Arnaud, Jacques, Pierre et Gaspard. Marguerite Testelin était veuve quand elle fit son testa-

ment le 15 février 1506. Dans cet acte elle cite ses trois fils aînés, Arnaud, Jacques et Pierre, alors marchands à Tournay, mais ne fait aucune mention du quatrième, Gaspard. Celui-ci était alors fixé à Limoges. Il fit son testament dans cette ville le 10 mars 1545. Dans cet acte il se qualifie noble Gaspard de Cordes, fils de feu noble Jean de Cordes, Sgr de Quisenies, et de défunte dame Marguerite Testelin, originaires de la ville de Tournay ; dans le même acte il cite sa femme, Péronnelle Villemegoys. Il fut père de Jean de Cordes, bourgeois et marchand de Limoges, qui épousa Maureille Romanet, grand-père d'honnête fils Joseph de Cordes, bourgeois et marchand de Limoges, qui épousa le 9 août 1572 honnête fille Anne Dubois et qui fit son testament le 10 février 1625, bisaïeul de Léonard de Cordes, sieur de Félix, qui épousa Marie de Verthamon et qui prit la qualification d'écuyer dans son testament, daté du 28 avril 1631, et trisaïeul de monsieur maître Léonard Descordes, Sgr de Félix, conseiller du Roi, juge magistrat au siège présidial de Limoges, qui épousa le 16 avril 1651 Marie Vidaud, fille d'un receveur des tailles. Martial de Cordes, Sgr de Félix, fils de Léonard et de Marie Vidaud, fut conseiller du Roi au présidial de Limoges. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : d'*or à deux lions adossés de gueules*. Il épousa Jeanne Menouvrier par contrat du 17 décembre 1708, dans lequel il se qualifie monsieur maître, conseiller du Roi en la sénéchaussée de Limoges, et fut père de Léonard des Cordes dont il a été parlé plus haut.

La requête de celui-ci fut l'objet d'un rapport très défavorable du généalogiste des Ordres du Roi chargé de l'examiner. Ce rapport est conservé dans les manuscrits de Chérin. On ne voit pas que la famille des Cordes ait jamais fait régulariser sa situation nobiliaire, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse du Limousin.

Un de ses représentants, Jean de Cordes, né à Limoges en 1570, décédé en 1642, passait pour un des hommes les plus savants de son temps. Il laissa une riche bibliothèque qui après sa mort fut acquise par le cardinal Mazarin et offerte par lui à la Bibliothèque du Roi.

C'est vraisemblablement à cette souche que l'on doit rattacher un M. des Cordes, originaire du Limousin, mais fixé dans les environs de Libourne, qui épousa vers 1875 Mlle d'Auberjon et qui en eut plusieurs enfants mariés dans les familles Tapie de Céleyran et Civelli de Bosch.

On trouvera dans les *Généalogies tournaisiennes* du comte du Chastel de la Howardries des renseignements sur la famille flamande de Cordes. L'auteur de cette famille, Arnaud de Cordes, marchand

et bourgeois de Tournay, marié à Anne Moreels et décédé le 23 février 1518, était fils aîné de Jehan de Cordes et de Marguerite Testelin, mentionnés plus haut. Son fils aîné, Jean de Cordes, marié le 15 janvier 1517 à Geneviève de Landas, fut nommé en 1531 gentilhomme de l'empereur Charles-Quint; il obtint de ce prince cette même année des lettres reconnaissant sa descendance de l'ancienne maison de Cordes et l'autorisant à en porter les armes ; il n'eut qu'un fils qui mourut jeune. Arnoult, aliàs Jérôme, de Cordes, frère du précédent, épousa en 1534 Agnès Bernard, fille du seigneur de Taintegnies. Sa descendance posséda la seigneurie de Ghiségnies et s'éteignit au XVIIe siècle dans la famille de la Croix d'Agimont.

CORDIER de LAUNAY de MONTREUIL. Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné de trois croissants d'argent.*

La famille Cordier de Launay de Montreuil a occupé un rang distingué dans la noblesse de robe parisienne. On trouvera sur elle des renseignements dans les manuscrits de Chérin et dans les *Titres et confirmations de titres de la Monarchie de Juillet et du Second Empire* du vicomte Révérend.

Son auteur, Étienne Cordier, né en 1582, était fils de nobles personnes Clément Cordier et Jeanne Clément. Il fut pourvu, par lettres du 16 septembre 1607, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi, contrôleur en la chancellerie près le Parlement de Bourgogne. Il n'avait pas encore accompli le délai de vingt ans nécessaire pour acquérir la noblesse héréditaire quand cet office fut saisi sur lui, en octobre 1624, et adjugé à Jacques Beuverand. Quelques années plus tard, en 1633, il fut nommé conseiller du Roi, contrôleur ordinaire des guerres et de la compagnie des chevau-légers de Sa Majesté. Il avait acquis la seigneurie de Launay dont sa descendance conserva le nom. Il épousa le 28 août 1634, en l'église Saint-Paul, à Paris, Marie Cordier, fille de noble homme Jacques Cordier, conseiller du Roi, trésorier des aumônes, offrandes et dévotions du Roi. Son fils, maître René Cordier, sieur de Launay, fut pourvu le 4 avril 1672 de l'office de contrôleur ordinaire des guerres et alternatif de la compagnie des chevau-légers de la garde du Roi. Il épousa, le 29 décembre, 1680 Marie Renouard, d'une famille de robe distinguée qui est connue de nos jours sous le nom de Renouard de Sainte-Croix, et en eut un fils, Jacques Cordier de Launay. Celui-ci fut trésorier de l'extraordinaire des guerres et épousa Anne-Thérèse Croezer par contrat passé à Bergues le 25 mai 1712. Il obtint, le 3 décembre 1735, un arrêt du Conseil d'État par lequel le Roi le relevait du défaut de trois années d'exercice

manquant à son grand-père pour acquérir la noblesse héréditaire attachée à son office de secrétaire du Roi et le maintenait noble. Il acquit en 1740 de Michel de Roncherolles, marquis de Pont-Saint-Pierre, les terres et baronnies d'Échaufour et de Montreuil-Largille, en Normandie, et mourut en 1760. Son fils, Claude-René Cordier de Launay, fut connu sous le nom de sa seigneurie de Montreuil. Il fut conseiller au Parlement de Paris en 1735 et président en la Cour des aides en 1743 et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Paris. Il avait épousé en 1740 Mlle Masson de Plissay, fille d'un secrétaire du Roi, et en eut plusieurs fils. L'un de ces fils, Louis Cordier de Launay, était en 1789 intendant de la généralité de Caen ; il passa en Russie lors de la Révolution, devint conseiller d'État et secrétaire de l'empereur Paul Ier et mourut à Saint-Pétersbourg en 1826. Alfred-Eugène Cordier de Montreuil, neveu du précédent, né à Paris en 1806, député de l'Eure en 1848 et 1852, décédé sans postérité en 1866, fut confirmé, par décret impérial du 23 février 1861, dans la possession héréditaire du titre de baron de Montreuil. Il avait un frère, Eugène-Léon Cordier de Montreuil, né en 1809, qui épousa en 1831 Mlle de Bengy et dont la descendance subsiste.

Principales alliances : Renouard (de Sainte-Croix), de Villette, de Toulongeon 1736, de Sade 1765, de Wavrin de Villers-au-Tertre, de Maulde, de Bengy 1831, de Briey 1858, de Pomyers 1865, de Baré de Comogne 1902, le Cousturier d'Armenonville, Rémy de Campeau 1869, de Curten, etc.

CORDIER de POTELLES et de RIBEAUVILLE. Armes : *d'or à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux grappes de raisin d'azur, tigées et feuillées de sinople, et en pointe d'un croissant aussi d'azur.* — Couronne : *de Comte.*

La famille Cordier appartient à la noblesse parlementaire de Flandre. M. d'Auriac en a donné une généalogie dans le tome VI de son *Armorial général de France.*

Pierre Cordier, décédé à Roisin en 1701, avait épousé Anne-Françoise Monttort. Leur fils, Pierre-François Cordier, né en 1696, grand-bailli de Condé, décédé dans cette ville en 1751, fut conseiller au Parlement de Flandre et fut anobli par sa charge. Il avait épousé en 1720 Mme le Hardy du Marais, née Tordreau. Il en eut, entre autres enfants, deux fils, Charles-Hyacinthe Cordier, Sgr de Caudry et de Potelles, né au Quesnoy en 1728, décédé à Douai en 1803, et Alexandre-Joseph Cordier, Sgr de Ribeauville, né en 1732, chevalier de Saint-Louis, décédé à Cambrai en 1805. Ceux-ci furent les auteurs de deux branches.

Charles-Hyacinthe, auteur de la branche aînée, fut conseiller au Parlement de Flandre et prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues au Quesnoy. Sa descendance était représentée dans la seconde moitié du XIXe siècle par M. Cordier de Potelles, né à Bertry en 1823.

Alexandre-Joseph, auteur de la seconde branche, fut grand-père d'Alfred-Gabriel Cordier de Ribeauville, né à Cambrai en 1814, qui épousa en 1842 sa cousine, Mlle de Gheugnies, et qui en eut deux fils.

La famille Cordier a fourni des officiers dont l'un fut tué à l'ennemi en 1758.

Un Jacques Cordier, marchand à Valenciennes, avait eu son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Principales alliances : de Frahan, Desfontaines de la Croix 1841, Dubrulle 1852, de Gheugnies 1807, 1842, etc.

CORDON de la TOUR (de Sallier de). Voyez : Sallier de Cordon de la Tour (de).

CORDON (de), en Bugey. Armes : *écartelé d'argent et de gueules.* — Couronne : *de Comte.* — Cimier : *un lion coupé d'argent et de gueules.* — Supports : *deux lions coupés d'argent et de gueules* (aliàs *un lion et une chimère*). — Devise : *Tout sans contrainte.*

Guichenon, dans son *Histoire de la Bresse*, et le comte de Foras, dans son *Armorial de Savoie*, ont donné des généalogies de la famille de Cordon. Le premier de ces auteurs, qui écrivait au XVIIe siècle, commence son travail en ces termes : « Cette famille est de la bonne « marque et doit tenir rang parmi les plus anciennes et les plus « illustres du Bugey. »

La famille de Cordon a eu pour berceau une seigneurie de son nom située sur les bords du Rhône, en Bugey. Elle conserva cette seigneurie jusqu'à l'époque de la Révolution et en possède encore le château.

Josselin de Cordon, premier auteur connu de la famille, vivait dans les premières années du XIIIe siècle. Il eut trois fils : 1° Guy, qui continua la descendance ; 2° Josselin, qui fit en 1233 une donation au chapitre de Belley et dont la descendance paraît s'être éteinte en la personne de son petit-fils ; 3° Guillaume, prieur de Belley. Guy, chevalier, Sgr de Cordon, permit en 1240 aux religieux de la Chartreuse de Portes de faire paître leur bétail sur ses terres. L'aîné de ses trois fils, Aynard de Cordon, chevalier, Sgr de Cordon et de Morestel, ratifia, par acte de 1285, la donation faite par son père en 1240 aux Chartreux de Portes. Il fut père de Pierre de Cordon, marié à Florence de la Fontaine, qui fit en 1319 le voyage de Terre

Sainte. L'arrière-petit-fils de celui-ci, Guillaume de Cordon, chevalier, Sgr de Cordon, des Marches, de la Barre, d'Ampléon, etc., épousa Marie de Miribel par acte du 8 avril 1398 et fit son testament en février 1414. Il laissa, entre autres enfants, deux fils, Aynard et Antoine, qui furent les auteurs de deux grandes branches.

L'auteur de la branche aînée, Aynard, chevalier, Sgr de Cordon et d'Evieu, lieutenant de la compagnie de 50 hommes d'armes du seigneur de la Baume, en Dauphiné, épousa le 7 janvier 1417 Claudine de Chambut. Son descendant, Jacques de Cordon, admis dans l'ordre de Malte en 1585, fut commandeur de Compezières et maréchal de l'Ordre. Marc de Cordon, frère du précédent, fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri IV. Il eut plusieurs fils qui furent les derniers représentants de leur branche et qui ne laissèrent pas de postérité. L'un de ces fils, Jacques, admis dans l'Ordre de Malte en 1614, fut ambassadeur de cet Ordre à Rome.

L'auteur de la branche cadette, Antoine de Cordon, Sgr des Marches et de Pluy, épousa Méraude de Chalès. Il en eut trois fils : 1° Hugues de Cordon, Sgr de Pluy, qui épousa Françoise de Moyria et dont la descendance paraît s'être éteinte dans la seconde moitié du XVIIe siècle ; 2° Antoine de Cordon, qui fut gouverneur de Nice en 1507 ; 3° Claude de Cordon, Sgr des Marches, qui fut maître d'hôtel des ducs de Savoie Philibert et Charles et gouverneur de Nice. Le fils de ce dernier, Georges de Cordon, Sgr des Marches, rendit hommage au roi François Ier le 25 avril 1536 pour sa seigneurie de Cordon. Il mourut sans avoir été marié. Mais il avait eu un fils naturel reconnu, Benoît, auquel il laissa ses biens. Ce Benoît de Cordon, Cogr des Marches, Sgr de Vérin et de Croset, fut juge à Belley. Il obtint du roi Henri II, en 1558, des lettres patentes de légitimation. Il fut l'aïeul de Jacques de Cordon, né en 1703, qui épousa le 7 septembre 1730 Claudine de Seyssel, dame de la Balme. La descendance de celui-ci s'est partagée en deux rameaux.

Le premier rameau était représenté de nos jours par Hector, connu sous le titre de comte de Cordon, marié en 1879 à Mlle Rochon.

Le chef du second rameau, Jean-Jacques-Salamand de Cordon, né en 1787, officier au régiment de Savoie, décédé en 1858, reçut le titre héréditaire de comte, le 29 mars 1841, par lettres patentes du roi de Sardaigne. Il a été père de Joseph, comte de Cordon, qui a eu cinq enfants de son mariage, en 1865, avec Mlle de Maumigny.

La famille de Cordon a fourni des chanoines comtes de Lyon et de Brioude, des gentilshommes de la chambre des ducs de Savoie, des gouverneurs de places fortes, etc.

Principales alliances : de Montbel, de Miribel, de Viry 1512, de

Grolée 1585, de Moyria, de Beaumont de la Freytte 1394, de Vallin, Alleman, de Bellegarde 1621, de Gerbaiz, Bonnivard 1548, de Seyssel, de la Forest (de Divonne) 1443, de Menthon, du Breul, de Maumigny 1865, de Ravinel 1898, etc.

Il a existé une autre famille de Cordon, originaire de Bretagne, qui portait pour armes : d'*hermines à deux fasces de gueules*. D'après Potier de Courcy, cette famille avait pour premiers auteurs Pierre Cordon, qui fut affranchi par lettres de 1436, et Georges de Cordon qui, en 1484, était archer de la garnison de Nantes. Les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle attribuent à cette famille de Cordon une origine beaucoup plus ancienne et la font descendre de monsieur Alain de Cordon, chevalier, dont la femme, Agnès de Sarzay, fit en 1271 une donation à son fils puîné Robert, Sgr de Kermeling, près de Vannes. Celui-ci épousa Mariette de Fortquin, dame de Château-Prombit, dans l'île de Jersey, et passa un acte à Londres en 1303. Il fut père de Robert de Cordon, Sgr de Fresnoy, qui fut écuyer d'écurie du roi Philippe VI de Valois, et grand-père de Robert de Cordon, Sgr de Fresnoy, qui vint se fixer dans le Maine par son mariage avec Jeanne, dame de Montguion. Un descendant de ce dernier, Pierre de Cordon, Sgr de Montguion, se fixa dans les environs de Langres, en Champagne, par le mariage qu'il contracta, en 1628, avec Anne de Gicy. Il eut trois fils qui furent maintenus dans leur noblesse en 1669 par jugement de Caumartin, intendant de Champagne.

Un cadet de cette famille, Etienne de Cordon, épousa par contrat du 8 février 1549 Anne de la Bouère. Ses enfants furent substitués au nom et aux armes de la famille de la Bouère : *de gueules au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or*. Jean de la Bouère, Sgr dudit lieu, en la paroisse de Jallais, en Anjou, fut maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement de Voisin de la Noiraye, intendant de Tours. Marie-Anne de Cordon de la Bouère, héritière de cette branche, épousa en 1701 Philippe Gazeau, chevalier, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Gazeau de la Bouère.

CORDOUE, anciennement **CORDES**, (de). Armes : d'*azur à un ours rampant d'argent, debout, tenant de ses pattes de devant un monde croiseté d'or*. — Couronne : *de Marquis*. — Support : *une aigle de gueules à deux têtes*. — Devise : *Ferme dans l'adversité*.

La famille DE CORDOUE a occupé un rang distingué dans la noblesse de Provence. Elle avait pour nom primitif celui de Cordes qu'elle n'abandonna définitivement pour celui de Cordoue qu'au cours du XVIIIe siècle.

Le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1668 et les preuves de noblesse faites en 1756 par un de ses membres pour être admis à l'École militaire et conservées dans le *Nouveau d'Hozier* en font remonter la filiation à noble Antoine de Cordes, écuyer, qui avait épousé demoiselle Antoinette de Cadenet, de la ville de Salon, et dont le fils, noble homme Antoine de Cordes (de Cordubas), épousa Jeanne de la Roque par contrat passé le 14 mai 1553 devant notaire à Lambesc. D'après Saint-Allais, Antoine Ier de Cordes aurait épousé Antoinette de Cadenet par contrat passé à Salon le 17 mars 1523. D'après Borel d'Hauterive, qui a donné une généalogie de la famille de Cordoue dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1880, ce même Antoine Ier de Cordes aurait fait son testament le 1er mai 1554 devant Hozier, notaire à Salon, un des auteurs de la famille d'Hozier. Son fils, Antoine II, acquit en 1568 une partie de la seigneurie d'Aurons, fut gouverneur des ville et forteresse d'Entrevaux, fut créé chevalier de l'Ordre du Roi le 27 avril 1573 et fut massacré en 1589 par les gens de guerre de la garnison de Salon. Il figure dans plusieurs actes de la fin du XVIe siècle avec les qualifications de messire et de noble et puissant seigneur. Cet Antoine de Cordes, qui fut vraisemblablement le premier noble de sa famille, portait des cordes dans son blason. Ses descendants substituèrent à ces armoiries celles qui sont décrites en tête de cet article et qui sont celles d'une famille de Cordoue, ou de Cordova, d'ancienne noblesse espagnole. La famille de Cordes ne tarda pas, en effet, à revendiquer une origine plus ancienne. Les généalogistes firent alors d'Antoine Ier de Cordes, son premier auteur authentique connu, le fils d'un Ferrand Cordova, gentilhomme espagnol, qui, en 1493, serait venu en France à la suite de Jean Ferrier, archevêque d'Arles, aurait fixé sa résidence à Salon, aurait épousé Yolande d'Aube et aurait fait son testament le 21 janvier 1538.

Dans sa célèbre *Critique du Nobiliaire de Provence de Robert de Briançon*, Barcilon s'exprime en ces termes sur les origines de la famille de Cordes, ou de Cordoue : « Je n'ai pas trouvé que la famille « de Cordes ait été appelée Cordoue, ni qu'elle soit espagnole d'ori- « gine. Antoine Cordes est qualifié seigneur d'Auron, gouverneur d'En- « trevaux, ville frontière, et chevalier de l'Ordre du Roi sur la fin du « XVIe siècle. La chevalerie d'Antoine Cordes, jointe avec ses services, « marque son mérite personnel. Ils lui ont acquis la grâce extraor- « dinaire du Prince. L'ordre de chevalerie porte d'abord une no- « blesse de quatre races, bien que celui qui est fait chevalier soit « roturier... »

De son mariage avec Jeanne de la Roque, Antoine de Cordes

laissa deux fils, Jean et Jacques, qui possédèrent en commun la seigneurie d'Aurons. L'aîné de ces fils, Jean, gouverneur d'Entrevaux après son père, fut tué au siège de Montpellier; il avait eu plusieurs fils qui moururent sans avoir été mariés. Le puîné, Jacques, épousa, le 2 février 1598, Marguerite de Roux de Lamanon et continua la lignée. Le fils de celui-ci, Honoré de Cordes, écuyer du lieu d'Aurons, marié le 7 septembre 1653 à Blanche de Rousset, fut maintenu dans sa noblesse, le 19 septembre 1668, par jugement rendu à Aix des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Son fils, André de Cordes, Sgr d'Aurons, épousa d'abord Madeleine d'Hugues, puis à Avignon, en 1688, Gabrielle de Sobirats. Il eut du second lit, entre autres enfants, deux fils, Joseph-Gabriel et Philippe-François, qui furent les auteurs de deux branches. Ces deux frères paraissent avoir les premiers substitué au nom de Cordes celui de Cordoue qui a été conservé par leurs descendants.

L'auteur de la branche aînée, Joseph-Gabriel de Cordes, né en 1692 à Aurons, au diocèse d'Aix, officier de dragons au régiment de Vitry, vint se fixer en Dauphiné après le mariage qu'il contracta, en 1728, avec Marie de Mérez, fille d'un conseiller en la Cour des comptes de Grenoble. Un de ses fils, Antoine-Salomon, né en 1745 à Voury, au diocèse de Grenoble, fit en 1756 des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. Cette branche s'est éteinte avec les deux neveux de celui-ci : 1° Louis-Raphaël, connu sous le titre de marquis de Cordoue, né à Dijon en 1776, député de la Drôme, puis de l'Isère, pair de France en 1835, marié en 1799 à à Mlle Jacquemet de Saint-Georges, décédé à Tain en 1849, qui survécut à ses fils et qui ne laissa que trois filles ; 2° Joseph-Gabriel, connu sous le titre de marquis de Cordoue après la mort de son frère, marié en 1805 à Mlle de Montboissier-Canillac, décédé en 1857, qui ne laissa qu'une fille, la comtesse de Mandat-Grancey, décédée en 1891. Georges-Michel de Cordoue, né en 1807, fils de l'aîné de ces deux frères, avait été autorisé, par ordonnance du 8 février 1815, à joindre à son nom celui de la famille Jacquemet de Saint-Georges à laquelle appartenait sa mère ; il mourut dès 1817.

L'auteur de la seconde branche, Philippe-François de Cordoue, né en 1702, officier au régiment de Chépy-Cavalerie, vint se fixer en Poitou après le mariage qu'il contracta à Montmorillon, en 1737, avec Mlle de la Forest de Laumon. Son fils, Louis-André de Cordoue, chevalier de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, marié à Jeanne Callard par contrat passé en 1777 devant notaire à Saint-Aubert, en Basse-Normandie, et son petit-fils, Alphonse-Louis de Cordoue, né à Montmorillon en 1782, marié en 1827 à Mlle Patu de

Rosemont, vinrent, au retour de l'émigration, se fixer en Normandie où leur descendance se perpétue. Le chef de cette branche est connu depuis 1857 sous le titre de marquis.

On trouvera dans le *Bulletin héraldique de France* de 1890 une généalogie très complète de la famille de Cordoue. L'auteur de ce travail croit, comme Artefeuil et Borel d'Hauterive, à l'origine espagnole des Cordes, ou Cordoue.

Principales alliances : d'Estienne 1581, de Cadenet, d'Hugues 1681, de Sobirats 1688, de Mérez 1728, le Bault 1775, de Montboissier-Canillac 1805, de Mandat-Grancey 1830, Jacquemet de Saint-Georges 1799, de Florans 1819, Monier de la Sizeranne 1834, de Lonlay 1813, de Préaulx 1832, Thomas des Chesnes 1878.

CORDOUX (Martenot de). Voyez : Martenot de Cordoux.

CORGEAT (Arnoux de). Voyez : Arnoux de Corgeat au tome I et aux Additions du tome V.

CORIOLIS (de). Armes : d'*azur à deux chevrons d'or, accompagnés en pointe d'une rose d'argent.* — Couronne : *de Marquis.* — Supports et cimier : *trois aigles.*

La famille de Coriolis est une des plus illustres de la noblesse de robe provençale.

D'après la tradition elle serait originaire d'Italie et l'imagination des généalogistes a voulu la faire descendre du célèbre Coriolan. Robert de Briançon a avancé qu'elle avait pour nom primitif celui de Carriolis.

Dans son *Inventaire analytique des titres et documents originaux tirés des archives du château de Barbegal*, le baron du Roure mentionne un acte du 15 janvier 1437 dans lequel est nommé un honnête homme Hugues Coriolis.

Dans la réalité on ne sait rien de certain sur la famille de Coriolis avant l'année 1487, date à laquelle noble Jean Coriolis fut élu syndic d'Aix et avocat du Conseil de ville. D'après la *Chronologie des officiers des Cours souveraines de Provence* de Balthazar de Clapiers, publiée par le marquis de Boisgelin, Jean Coriolis était originaire de Digne. Il a laissé la réputation d'un jurisconsulte de haute valeur. Il fut réélu syndic d'Aix en 1494 et fut dans la suite premier syndic de cette ville, mais seulement, fait judicieusement observer Barcilon, parce qu'il était le plus ancien des syndics. Il fut nommé en 1512 conseiller au Parlement de Provence ; mais, en raison de son grand-âge, il refusa cet office dont son fils aîné, Toussaint, fut pourvu à sa

place. Celui-ci épousa Madeleine de Borcier et mourut avant son père sans laisser de postérité masculine. Jean de Coriolis fit son testament le 8 juin 1519. De son mariage avec Madeleine de Ville il laissait, entre autres enfants, trois fils, Honoré, devenu l'aîné par la mort de son frère Toussaint, Jean et Antoine. Ces trois frères furent les auteurs de trois branches.

L'auteur de la branche aînée, Honoré de Coriolis, épousa le 8 février 1524 Anne de Pinelli. Leur fils, Louis de Coriolis, conseiller au Parlement de Provence en 1554, président à mortier au même Parlement en 1568, décédé à Avignon en 1600, fut un des plus illustres magistrats de son temps et se signala par son zèle royaliste pendant les guerres civiles de la fin du XVIe siècle. Nostradamus l'appelle *personnage formidable et de souveraine autorité, homme sans peur et ayant le courage du lion*. Une de ses filles fut la femme du célèbre poète Malherbe, décédé en 1628. Il eut pour successeur dans sa charge de président à mortier son fils, Laurent de Coriolis, né en 1576, marié en 1597 à Louise de Piolenc. Laurent de Coriolis fut nommé conseiller d'État en 1611 et obtint, par lettres patentes d'avril 1625, l'érection en baronnie de sa seigneurie de Corbières. Quelques années plus tard, ayant été compromis dans les troubles de son temps, il fut, bien qu'aveugle, condamné par contumace, le 20 octobre 1632, à avoir sa tête tranchée, sa charge confisquée et sa maison démolie. Ayant été fait prisonnier, il fut enfermé en 1640 dans la tour du Bouc et y mourut au bout de peu de temps. Il fut père d'Honoré de Coriolis, baron de Corbières, président à mortier au Parlement de Provence en 1646, qui épousa en 1622 Élisabeth de Villeneuve, héritière de la seigneurie d'Espinouse, grand-père de Pierre de Coriolis de Villeneuve, baron de Corbières, président à mortier au Parlement de Provence en 1652, qui obtint, par lettres patentes de mai 1651, l'érection en marquisat de sa seigneurie d'Espinouse et qui fut nommé conseiller d'État en 1658, et bisaïeul de Jean-Baptiste de Coriolis, marquis d'Espinouse, baron de Corbières, président à mortier au Parlement de Provence en 1690. Cette branche, qui donna encore au XVIIIe siècle deux autres présidents à mortier au Parlement de Provence, s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec la plus grande distinction. Son chef, César, marquis de Coriolis, ancien capitaine des vaisseaux du Roi, brigadier des armées navales, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulon. Plus récemment, Charles-Ambroise, marquis de Coriolis, était âgé de 66 ans quand il fut tué à l'ennemi, le 19 janvier 1871.

Jean de Coriolis, Sgr de Limaye, auteur de la seconde branche, fut prévôt de l'église métropolitaine d'Aix. Barcilon s'exprime sur

son compte dans les termes suivants : « Il se rendit illustre par sa « fermeté et par le zèle qu'il eut pour le service du roi François I[e] « lors de l'irruption de Charles-Quint en Provence. Il se jeta dans « Marseille lorsque Charles de Bourbon la tenait assiégée pour l'Empe- « reur ; il dissipa les intrigues qui s'y faisaient contre le Roi. Il fit si « bien que le siège fut levé... Jean de Coriolis excitait le zèle de « tous les bons Français ; il était toujours le chef de quelque parti qui « harcelait cette armée ennemie ; il fut un des plus glorieux instru- « ments de sa déroute... Jean de Coriolis, quoique ecclésiastique, a « fait la branche des barons de Limaye. Son mérite et ses grands « services envers la Couronne le dispensèrent des vertus du droit « commun. Claude Coriolis, son fils naturel, fut légitimé par lettres « du roi François I[er] de l'an 1539... » Claude Coriolis, Sgr de Limaye et de la Bastide, consul d'Aix et procureur du pays de Provence en 1563, épousa, par contrat du 22 février 1542, Nicole Brune, de la ville d'Aix, fille de Jean Brun, Cogr de Vénasque, avocat au Parlement, et en eut plusieurs enfants. C'est par erreur que la Chesnaye des Bois et la plupart des généalogistes ont avancé que ces enfants étaient morts sans postérité avant leur père et que celui-ci avait légué tous ses biens à Honoré de Coriolis, chef de la troisième branche. Cet Honoré de Coriolis, qui continua la descendance, était bien le fils de Claude et de Nicole de Brun. Il épousa Sibylle de Russan par contrat du 10 septembre 1566 et fut père de Jean-Louis de Coriolis, premier procureur du pays de Provence en 1625, marié le 8 septembre 1594 à Jeanne de Martin, qui obtint, par lettres patentes du 26 avril 1646, l'érection en baronnie de sa seigneurie de Limaye. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que Jacques-François de Coriolis de Limaye, arrière-petit-fils de Jean-Louis, fit en 1684 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Ces preuves donnent la filiation de la branche des barons de Limaye depuis Jean de Coriolis qui fit son testament en 1519. Jacques-Francois mourut jeune. Son frère aîné, Joseph de Coriolis, baron de Limaye, marié en 1690 à Françoise Dedons de Pierrefeu, fut nommé l'année suivante président en la Chambre des comptes de Provence. Il fut père de Jean-Joseph de Coriolis, baron de Limaye, né en 1702, président en la Chambre des comptes de Provence en 1730, décédé en 1766. Édouard-Laurent de Coriolis, né à Aix en 1745, cousin des précédents, fut nommé en 1768 président en la Chambre des comptes de Provence et conserva cet office jusqu'à la Révolution ; il épousa Marie-Anne Truphème et mourut en 1806. Cette branche a eu pour derniers représentants Ernest, baron de Coriolis de Limaye, officier démissionnaire en 1830, marié en 1838 à M[lle] de Beauffort, décédée en 1884, et son fils,

Charles, baron de Coriolis, qui n'a pas laissé de postérité de son mariage, en 1865, avec Mlle de Béthisy, décédée en 1881.

La troisième branche ne tarda pas à s'éteindre. Son auteur, Antoine, fut père de Balthazar de Coriolis, Sgr d'Alons, Cogr de la ville de Riez. On a voulu faire de celui-ci le père d'Honoré de Coriolis, Sgr de Limaye, marié en 1566 à Sibylle de Russan. On a vu plus haut que cet Honoré de Coriolis était le fils de Claude de Coriolis, Sgr de Limaye.

La famille de Coriolis a été maintenue dans sa noblesse en 1669 par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence.

Elle a fourni sept présidents à mortier et plusieurs conseillers au Parlement de Provence, trois présidents en la Chambre des comptes de Provence, des officiers de terre et de mer fort distingués, dont un brigadier des armées navales, un nombre considérable de chevaliers de Malte depuis Balthazar de Coriolis, admis dans l'Ordre en 1554, un savant distingué (Gaspard de Coriolis, membre de l'Académie des Sciences, décédé en 1843), des littérateurs, etc.

Principales alliances : de Malherbe, du Périer, de Joannis, de Piolenc 1597, 1656, d'Aiguières, de Vintimille, de Villeneuve 1622, de Gombert 1648, de Rafélis, d'Andréa, de Grille, d'Oraison, de Grimaldi, Marc de Panisse-Passis, de Montcalm, de Fortia de Piles, de la Tour du Pin-Montauban 1756, d'Aymar, d'André, le Bret, Dedons de Pierrefeu 1690, d'Hugues 1668, Taffanel de la Jonquière, Mac-Carthy, d'Estampes, de Bonneval 1877, de Maistre 1885, d'Esparbès de Lussan, de Béthisy, d'Isoard de Vauvenargues, de Galliffet, etc.

CORLIET de COURSAC. Armes : *de gueules à un courlis d'argent, posé sur un rocher de trois coupeaux du même, surmonté d'une étoile d'or et accosté de deux huchets d'argent, liés de même.*

La famille Corliet de Coursac est originaire de l'Angoumois où elle est fort anciennement connue. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement ; elle n'a pas pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région. Il n'en est pas moins incontestable que ses membres figurent avec les qualifications nobiliaires dans un certain nombre d'actes passés à la fin du XVIIe siècle et au siècle suivant.

N... de Corliet, l'aîné, écuyer, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre d'Angoulême).

Beauchet-Filleau a donné un tableau généalogique de la famille Corliet dans son *Dictionnaire historique et généalogique des*

familles du Poitou. Jean Corliet, Sgr de Ladoux, auquel ce travail fàit remonter la filiation, avait épousé Marie de Nesmond ; il en eut un fils et une fille qui partagèrent sa succession par acte du 21 octobre 1661. Son fils, Toussaint Corliet, Sgr de Coursac, dans la paroisse de Vindalle, en Saintonge, fut conseiller du Roi, premier assesseur en l'élection de Saint-Jean-d'Angély.

La famille Corliet de Coursac est aujourd'hui fixée en Poitou.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Nesmond, de Rochecouste, Parent de Curzon 1853, Husson de Sampigny 1852, de Bigault de Cazanove, Légier de Lagarde, Pavin de la Farge 1884, etc.

CORLIEU (de). Armes : *écartelé : au 1 de sinople au chevron d'argent, chargé de trois quintefeuilles de gueules ; aux 2 et 3 d'argent à un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or ; au 4 d'argent à trois fasces de sinople*, qui est du Fresne. — Couronne : *de Marquis.* — Supports : *deux lions.*

La famille DE CORLIEU appartient à la noblesse de l'Angoumois. Saint-Allais, qui en a donné une généalogie dans son *Nobiliaire universel,* la croit originaire d'Angleterre et la fait descendre d'un Thomas de Corlieu qui, en 1417, serait passé en France à la suite du duc de Clarence et qui aurait épousé Renote, héritière de la maison du Fresne. Un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* ne donne la filiation qu'à partir d'un Francois de Corlieu vivant au xve siècle. D'après le travail de Saint-Allais, ce François de Corlieu aurait été un petit-fils de Thomas, mentionné plus haut, aurait été nommé en 1480 par Charles de Valois, comte d'Angoulême, lieutenant général de sa justice en Angoumois et aurait épousé Marguerite Loubate par contrat du 2 février 1490. Un des petits-fils de François Corlieu et de Marguerite Loubate, François Corlieu, procureur du Roi au siège présidial d'Angoumois, mort noyé vers 1600, fut un écrivain distingué et a laissé une *Histoire de la ville et des comtes d'Angoulême;* il ne laissa pas de postérité. Son frère aîné, Robert Corlieu, écuyer, procureur du Roi au siège présidial d'Angoumois, épousa le 19 janvier 1541 Marie Pascaud. Il en eut deux fils : 1° Pierre de Corlieu, écuyer, capitaine de la ville et du château de Blansac, dont le fils, Charles, n'eut pas d'enfants ; 2° Sybart Corlieu, écuyer, conseiller du Roi au siège présidial d'Angoumois, qui épousa le 17 février 1576 Dauphine Gentils et qui continua la lignée. Charles de Corlieu, petit-fils de Sybart, fut maintenu dans sa noblesse le 29 août 1667 par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Il épousa le 6 août 1658 Nicole Grimouard et fut père de Joseph de

Corlieu, Sgr de la Baudie, qui épousa en 1710 Marie Sauvo, fille d'un conseiller au présidial d'Angoumois.

François de Corlieu de Loches et Antoine de Corlieu, ancien capitaine d'infanterie, Sgr du Vivier, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Angoulême. Le chevalier de Corlieu prit part cette même année à celles tenues à Troyes, en Champagne.

La famille de Corlieu a fourni un grand nombre de magistrats au siège présidial d'Angoumois, des officiers, des chevaliers de Saint-Louis, etc.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Beaumont-Gibaud, de la Rochefoucauld-Bayers, de Lubersac 1619, de Pindray, de Salignac, Babinet 1744, Potier de Pommeroy, du Mas de Salvert, de Goesbriand 1909, etc.

CORMEILLES de VIEUXBOURG (de). Armes : *de gueules à une tour d'argent, fenestrée et hersée d'or.*

La famille DE CORMEILLES appartient à la noblesse de Normandie.

La Chesnaye des Bois mentionne un Richard de Cormeilles, vicomte de Rouen, panetier du Roi, qui comparut à l'Échiquier en 1395 ; un Guillaume de Cormeilles, panetier du Roi, dont le fils, Richard, écuyer, décédé le 21 juillet 1438, fut inhumé en l'église des Carmes, à Rouen ; un Jean de Cormeilles, Sgr de Gueudeville, qui prouva sa noblesse lors de la recherche de Pierre Rolin, à Rouen, en 1486 ; un Jacques de Cormeilles, Sgr de Mallavane, avocat général au Parlement de Normandie en 1530, qui portait pour armes : *de gueules à trois tours d'argent.*

La famille de Cormeilles était représentée sous Louis XIV par deux branches dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction.

La branche des seigneurs de Gouy, aujourd'hui éteinte, remontait par filiation suivie à Jean de Cormeilles qui, le 2 mars 1518, rendit aveu au Roi, en sa Chambre des comptes de Paris, pour son fief de Gouy et dont les enfants partagèrent la succession le 1er juillet 1540. Jean de Cormeilles, fils du précédent, fut conseiller au Parlement de Paris et épousa Françoise Crespin ; il rendit hommage au Roi le 15 décembre 1563 pour son fief de Gouy, situé en la paroisse de Saint-Pierre-des-Fossés. Il fut père de François de Cormeilles, Sgr de Tendos, de Gouy, de Malvoisin, en France, gentilhomme de la chambre de Monsieur, frère du Roi, qui épousa le dernier mai 1572 Catherine de Manneville, grand-père de Jacques de Cormeilles, Sgr de Tendos et de Gouy, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, qui épousa le 18 février 1630 Catherine de Forville, et bisaïeul

de François et de Charles de Cormeilles qui furent maintenus dans leur noblesse, le 16 mars 1669, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen.

L'autre branche, dite des seigneurs de Vieuxbourg, était représentée à la fin du XVIe siècle par Jean de Cormeilles, écuyer, marié à Méliette de Hembert. Ce gentilhomme fut père de Louis de Cormeilles, Sgr de Mallemainte, qui épousa le 26 avril 1615 Anne de Sandret, et grand-père de Guy de Cormeilles, écuyer, sieur du Vieilbourg, en l'élection de Pont-l'Evêque, y demeurant, qui épousa le 4 septembre 1646 Anne Apparoc. Ce dernier fut maintenu dans sa noblesse, le 2 décembre 1670, par jugement de M. de la Gallissonnière après avoir prouvé sa descendance de noble homme Pierre de Cormeilles, sieur de Vieilbourg, au pays d'Auge, qui donna une procuration en 1526. Il fut père de Charles de Cormeilles, écuyer, sieur de Vieuxbourg, baptisé à Vieuxbourg le 5 janvier 1652, qui épousa le 15 janvier 1683 Marguerite le Portier. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* et dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une descendante de celui-ci, Barthélemie-Josèphe-Cécile de Cormeilles de Vieuxbourg, née en 1768 à Mantes, au diocèse de Chartres, plus tard chanoinesse, fit en 1776 pour être admise à Saint-Cyr. Barthélemie-Josèphe-Cécile de Cormeilles eut un frère, Auguste-François de Cormeilles de Vieuxbourg, né en 1774, dont la descendance subsistait il y a quelques années dans le département de l'Eure.

Joseph-Charles de Cormeilles, chevalier, Sgr de Vieuxbourg, ancien officier d'artillerie, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Mantes.

CORMENIN (de la Haye de). Voyez : HAYE DE CORMENIN (DE LA).

CORMETTE (de). Armes : d'*azur à une épée d'argent posée en bande, la pointe en haut, la garde et la poignée d'or, et à une palme de sinople, passées en sautoir et accompagnées de quatre molettes d'or, posées une en chef, deux en flanc et une en pointe.*

La famille DE CORMETTE appartient à la noblesse du Boulonnais. Elle est originaire des environs de Licques où elle possédait des biens dès les premières années du XVIe siècle.

On trouvera sur elle des renseignements dans les *Recherches généalogiques sur les comtés de Ponthieu, de Boulogne et de Guines* de M. de la Gorgue-Rosny. Cet auteur mentionne un Jacques de Cormette, archer des ordonnances sous messire Oudard du Biez, qui passa la revue à Boulogne le 2 février 1529. Jean de Cormette rendit aveu à l'abbaye de Licques, le 5 mars 1575, pour des terres qu'il possédait à Audelan.

Charles de Cormette, auquel M. de la Gorgue-Rosny fait remonter la filiation, possédait en 1616 des terres à Audelan. Il demeurait à Boulogne en 1626. Sa veuve, Catherine de Sailly, était remariée en 1660 à Robert Wallée. Leur fils, Sanson de Cormette, dit Saint-Michel, était chevau-léger de la compagnie de Mgr le maréchal d'Aumont, gouverneur de Boulogne, quand il épousa Catherine, ou Marthe, du Crocq par contrat du 3 mai 1653 ; il fut plus tard garde du corps pendant de longues années. Jean de Cormette, sieur de Saint-Michel, fils de Sanson, était chevalier de Saint-Louis et sous-brigadier des gardes du corps, compagnie d'Harcourt, quand il fut anobli par lettres patentes de novembre 1719. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte de ces lettres qui sont conçues dans les termes les plus flatteurs. Jean de Cormette obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé sa cousine, Claude du Crocq, par contrat passé à Montreuil le 4 juillet 1683 et fut père de François-Sanson de Cormette qui épousa Marie-Catherine de Crendalle et qui continua la lignée.

Louis-Charles de Cormette, Sgr d'Henneveux, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Boulogne.

Charles-Amédée de Cormette, décédé en 1892, fut longtemps conseiller général du Pas-de-Calais.

La famille de Cormette n'est pas titrée.

Elle a fourni de nombreux officiers, des chevaliers de Saint-Louis.

Principales alliances : de Bodart de Buire 1741, Pingré d'Esquival, de Lardemelle 1899, de Croutelles de Lignemare, etc.

CORMIER de la PICARDIÈRE. Armes : d'*argent à une fasce d'azur supportant un pélican de même et accompagnée en pointe d'un cœur aussi d'azur* (aliàs *de gueules*).

Ancienne famille de Touraine. Hiérosme Cormier, conseiller du Roi, bailli de robe longue et président au bailliage d'Amboise, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696.

Jacques Cormier, Sgr de la Picardière, décédé en 1750, fut pourvu en mai 1728 de l'office anoblissant de trésorier de France au bureau des finances de Poitiers.

La famille Cormier de la Picardière n'est pas titrée.

Elle a fourni un maire d'Amboise en 1793.

CORMIER.

Famille de haute bourgeoisie, originaire du bourg de Sallertaine, en Bas-Poitou.

François Cormier, né à Sallertaine en 1769, ingénieur de grand

mérite, décédé à Tours en 1844, fut inspecteur général des ponts et chaussées et officier de la Légion d'honneur. Il laissa deux fils : 1° François Cormier, receveur principal des contributions à Loches, marié en 1846 à Mlle Juchereau de Saint-Denys ; 2° Henri Cormier, ingénieur des ponts et chaussées, marié à Tours en 1843 à Mlle Baudesson.

CORMIER du MÉDIC. Armes : *de gueules à un chevron d'or accompagné de trois croissants d'argent.* — Le rameau des sieurs des Fosses portait : d'*argent au chevron de gueules accompagné de trois croissants du même.*

La famille Cormier occupait dès le XVIe siècle un rang distingué dans la bourgeoisie du diocèse de Rennes, en Bretagne. Elle se partagea en plusieurs branches.

Le chef d'une de ces branches, Yves Cormier, fut pourvu en 1584 de la charge anoblissante de secrétaire du Roi en la chancellerie près le Parlement de Bretagne. Un de ses fils, Pierre Cormier, fut pourvu de la même charge en 1609. Il fut père de René Cormier, sieur de la Courneuve, lieutenant civil et criminel au présidial de Rennes, qui fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 13 octobre 1670 avec ses deux fils, René II et Joseph. Jules Cormier de la Courneuve, né à Rennes en 1675, fils de René II, fut reçu en 1701 conseiller au Parlement de Bretagne ; il se démit de son office en 1721 et mourut en 1731 ne laissant que des filles. Cette branche s'éteignit en la personne de Jean Cormier de la Courneuve, commandeur de Saint-Louis, gouverneur des Invalides, décédé en 1753.

Une autre branche était représentée en 1619 par Toussaint Cormier, que l'on croit avoir été un fils cadet d'Yves, secrétaire du Roi en 1584. Ce Toussaint Cormier eut un fils, Pierre Cormier des Fosses, procureur au présidial de Rennes, qui se désista de ses prétentions à la noblesse par acte du 22 décembre 1668 et qui paya en même temps une amende de 100 livres pour avoir pris dans plusieurs actes la qualification d'écuyer. Cette branche paraît s'être éteinte avec Mathieu-Guillaume Cormier des Fosses qui épousa à Rennes, en 1768, Mlle de la Haye de la Gontraye et qui en eut au moins deux filles, Mmes Christy de la Pallière et Carré-Kérisouet.

Une troisième branche, connue sous le nom de Cormier du Médic, subsistait dans les dernières années du XIXe siècle. On ne lui connaît pas de principe d'anoblissement. Un de ses représentants, Fidèle Cormier du Médic, capitaine réformé, vendit en 1763 des terres qu'il possédait à Bourbriac.

CORMIERS (Blain des). Voyez : Blain des Cormiers.

CORMONT (de). Armes portées par Mgr de Cormont, évêque d'Aire : *parti : au 1 d'or à trois écussons de vair, au lambel de gueules en chef; au 2 d'azur à une croix d'or, chargée en cœur d'un Sacré cœur de gueules.*

Il a existé plusieurs familles nobles du nom de Cormont.

Une famille de Cormont, ou de Cromont, appartenait aux xve et xvie siècles à la noblesse du Ponthieu et du Boulonnais. M. de la Gorgue-Rosny mentionne Robert et sire Miquiel de Cormont qui, en 1477, possédaient des fiefs en Boulonnais ; un Antoine de Cormont qui, en 1504, vendit un fief à Jean le Caron, écuyer, receveur des aides à Amiens ; un Jeannet de Cormont, qui, en 1530, possédait des terres à Outreau ; un François de Cormont, Sgr dudit lieu, qui, le 13 juillet 1556, reçut du Roi, en récompense de ses services, don du bâtiment du Paradis, ou Maison-Rouge, édifié par les Anglais entre la ville haute de Boulogne et la Tour d'Ordre. A partir de la fin du xvie siècle on ne trouve plus de traces de cette famille dans la noblesse de la région.

On trouvera dans la *France protestante* de Haag des renseignements sur une famille de Cormont qui a appartenu à la noblesse de la Brie champenoise. Cette famille portait pour armes : *une croix cantonnée aux 1 et 2 d'une merlette et aux 3 et 4 de trois croix grecques* (aliàs, d'après un sceau de 1607, *aux 1 et 2 de trois croix grecques et aux 3 et 4 de trois merlettes*). Antoine de Cormont, sieur des Bordes, fils de Gilles de Cormont et de Jeanne de Pradines, prit part dans les rangs des huguenots aux guerres civiles qui ensanglantèrent la fin du xvie siècle. Il fut plus tard gentilhomme de la chambre du roi Henri IV. Il résidait au lieu de Cormont, en la paroisse de Vandières, près de Montmirail, en Brie. Son fils, Jean de Cormont, baptisé à Bâle en 1588, marié en 1618 à Suzanne de la Marche des Contes, fut choisi par le duc de Bouillon pour faire l'éducation de son fils. Il laissa deux fils : 1° Antoine de Cormont, Sgr de Villeneuve, qui épousa Anne de Jaucourt et dont le fils se fixa en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes : 2° Maurice de Cormont qui épousa en 1671 Judith de Tissart. Au xviiie siècle cette famille n'existait plus, au moins en France.

Un Jacques de Cormont, marié à Antoinette de le Wincq, était dans les dernières années du xviie siècle commissaire des guerres en Flandre ; il eut un fils, François-Louis, baptisé à Tournay en 1692. Dans ses *Notices généalogiques tournaisiennes* le comte du Chastel lui attribue les armes suivantes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même à six rais et en pointe d'un cœur de carnation percé de deux flèches d'argent passées en sautoir.*

Aucune famille de Cormont ne prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse française.

La famille de Cormont actuellement existante est de très honorable bourgeoisie. Nicolas-Saint-Alyre-Quentin Decormont, né à Abbeville le 30 janvier 1812, fils de Pierre-Nicolas Decormont et de Célestine-Augustine Fache, fut négociant à Paris et épousa dans cette ville, en 1845, M[lle] Lemoine. Il fut autorisé, le 7 août 1872, par jugement du tribunal de la Seine, à substituer à son nom de Decormont celui de : de Cormont, en deux mots. Son fils, Charles-Alfred de Cormont, né à Paris en 1845, évêque de Saint-Pierre de la Martinique en 1900, a été nommé évêque d'Aire en 1911.

CORN (Faucher de). Voyez : Faucher de Corn.

CORN (de). Armes : d'*azur à deux cors de chasse d'or, liés, enguichés et virolés de gueules, contreposés; au chef bandé d'argent et de gueules.* — La branche des seigneurs d'Ampare, en Rouergue, a souvent porté : *écartelé : aux 1 et 4 bandé d'argent et de gueules de six pièces ; aux 2 et 3 d'azur à deux cors de chasse d'or, liés, enguichés et virolés de gueules, posés en fasce l'un sur l'autre.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *à dextre un chevalier soutenant de son épée une couronne royale ; à sénestre un ange portant une croix.* — Cimier : *un château flanqué de deux tours carrées, celle à dextre sommée d'une tourelle du même, d'où sort un étendart aux armes de l'écu derrière lequel sont deux autres étendards passés en sautoir, l'un à dextre d'azur à deux cors de chasse d'or, l'autre à sénestre bandé d'argent et de gueules.* — Devise : *Dieu est tout.*

Originaire du Quercy, d'où ses branches se sont répandues dans le Rouergue et le Bas-Limousin, la famille de Corn appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de sa région. Elle a eu pour berceau la terre et le château de son nom situés à deux lieues au nord-ouest de Figeac.

On trouvera dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres beaucoup de renseignements sur la famille de Corn. On trouvera particulièrement dans les manuscrits de Chérin la généalogie que les Corn envoyèrent en 1787 au Cabinet des Ordres du Roi pour obtenir les honneurs de la Cour. Chérin, chargé d'examiner ce travail, écrivait dans son rapport, en janvier 1788 : « La maison de Corn, en « Quercy, mérite de la considération par son ancienneté, la pureté « de son origine et la distinction de ses alliances. »

Arnaud, Sgr de Corn, son fils, également appelé Arnaud, et son gendre, Seguin de Rodoche, firent en 1142 une donation au monastère de Moissac.

Sanchon de Corn se croisa en 1248 ; son nom et ses armes ont été inscrits aux Salles des Croisades du musée de Versailles.

La généalogie produite pour les honneurs de la Cour fait remonter la filiation à un Sanchon de Corn, vraisemblablement le même que le précédent, dont la veuve, Bertrande d'Anglars, désirant se faire religieuse, fit en 1262 donation de ses biens à ses fils, Pierre de Béduer, damoiseau, et Guillaume. Sanchon de Corn, damoiseau, fils de Pierre, reçut une quittance le 5 mars 1289 ; il est qualifié seigneur en partie d'Anglars dans un acte du 8 février 1295 et chevalier dans des actes du 1er octobre 1318 et du 18 avril 1334 ; il est rappelé comme défunt dans un aveu rendu en février 1335 par son fils Sanchon III. Il avait épousé noble dame Sibylle qui fit son testament en faveur du même Sanchon III le vendredi avant la fête de sainte Marie-Madeleine 1348. Sanchon III de Corn figure avec la qualification de damoiseau dans plusieurs actes de la première moitié du XIVe siècle ; il épousa Douce de Béduer, dame en partie du château de Corn. Il fut père de noble Sanchon de Corn, Sgr du château de Corn, qui est nommé avec sa femme, Marguerite de Cadrieu, dans un acte du 7 décembre 1402, et grand-père de noble Sanchon de Corn, qui rendit hommage le 10 février 1395 de ce qu'il possédait à Anglars. Ce dernier avait épousé Isaure (aliàs Laure) de Narbonne. Leurs deux fils, Guibert et Déodat de Corn, furent les auteurs de deux grandes branches.

On trouvera une généalogie de la branche aînée dans les *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue* de M. de Barrau. L'auteur de cette branche, Guibert de Corn, épousa le 9 février 1453 Cécile Marc, héritière de la seigneurie d'Ampare, en Rouergue ; il fit son testament au château d'Ampare le 17 septembre 1486. Sa descendance, fort brillante, fut maintenue dans sa noblesse le 17 mars 1716, sur preuves remontant à 1335, par jugement de Laugeois, intendant de Montauban. Elle s'éteignit avec Arnaud-Louis de Corn, connu sous le titre de marquis d'Ampare, juge du point d'honneur au pays de Rouergue, qui épousa le 15 septembre 1698 Anne de Bar de la Chapelle et qui n'en eut que deux filles, Mmes de Cruzy de Marcillac et d'Adhémar de Panat. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que François-Félix de Corn d'Ampare, né à Saint-Julien, au diocèse de Rodez, fit en 1680 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie.

L'auteur de la branche cadette, Déodat de Corn, Cosgr de Corn et de Sonnat, Sgr d'Anglars, fit son testament le 2 juin 1479 ; il mentionna dans cet acte sa femme, Anne Garneyrie. Il avait eu dix enfants. Un de ses fils, Sanchon de Corn, écuyer, Sgr d'Anglars,

Cogr de Corn et de Sonnat, épousa le 17 septembre 1487 noble Antonie de la Roque et continua la lignée. Son descendant, Mercure de Corn, Sgr de Queyssac, dans la vicomté de Turenne, et d'Anglars, en Quercy, marié le 24 août 1593 à Anne d'Aubusson, en eut, entre autres enfants, deux fils, Antoine et François, qui furent les auteurs de deux rameaux. Les représentants de ces deux rameaux furent maintenus dans leur noblesse en août 1667, sur preuves remontant à 1479, par jugement de M. d'Aguesseau, intendant de Limoges. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* le texte de ce jugement.

Le premier rameau s'est éteint dans la première moitié du XIXe siècle. Son auteur, Antoine de Corn, marié le 12 septembre 1623 à Louise de Giscard, figure dans plusieurs actes avec la qualification de baron de Queyssac. Joseph-Claude-François de Corn de Queyssac, né en 1766 à Anglars, au diocèse de Cahors, chevalier de Malte, fit en 1780 ses preuves de noblesse pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie ; il devint dans la suite premier page.

L'auteur du second rameau, François de Corn, Sgr de Puymerle, épousa le 16 février 1640 Marie Destresses et fut père de François de Corn, Sgr du Peyroux, qui épousa en 1676 Catherine de Montesquieu. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse qu'une descendante de celui-ci, Marie-Catherine de Corn du Peyroux, née le 25 décembre 1751, fit pour être admise à Saint-Cyr. Ce rameau s'est perpétué à Brives jusqu'à nos jours. Son chef est connu sous le titre de marquis de Corn.

Le chevalier de Corn fut admis aux honneurs de la Cour le 18 mars 1788 ; M. de Corn du Peyroux jouit de la même faveur le 27 janvier 1789.

Le marquis de Corn prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Brives.

La famille de Corn a fourni un évêque de Rodez en 1300 (?), un chevalier de Saint-Lazare, un premier page du roi Louis XVI, de nombreux officiers, trois demoiselles de Saint-Cyr, etc.

Un grand nombre de ses membres ont été admis dans l'Ordre de Malte depuis Annet de Corn d'Ampare, reçu en 1544.

M. Francisque Faucher, fils de Mme Jacques Faucher, née Jeanne-Catherine de Corn, marié en 1877 à Mlle Decouz de Lapeyrière, se trouva en possession régulière du nom de Faucher de Corn par suite de son adoption par sa tante, Mlle Isménie de Corn.

Principales alliances : de Cadrieu, de Narbonne, de Gascq, de Gauléjac, de Calmont 1515, de Lostanges-Béduer, de Bérail de Mazerolles, d'Arpajon 1619, d'Espinchal 1655, de Bar 1698, de Cruzy-Marcillac 1736, d'Adhémar de Panat 1737, de Lentilhac, de Turenne

d'Aynac 1710, d'Aubusson 1593, Destresses 1640, de Montesquieu 1676, de Scorraille 1779, de Gironde, de Lubersac 1385, de Las Cases, de Lavaur de Sainte-Fortunade 1644, de la Garde de Saigne, etc.

CORNEBIZE. Armes : d'*azur à un lion rampant à queue de renard tenant dans ses pattes de devant un rinceau de laurier, le tout d'or; à la champagne de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires.*

Louis-Jean Cornebize, né en 1767 à Sépaux (Yonne), fils de Jean Cornebize, praticien, et de Madeleine Mallet, colonel d'infanterie légère, retraité en 1825 avec le grade de maréchal de camp, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé en 1846, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 novembre 1810. Il reçut aussi le titre héréditaire de baron par ordonnance royale du 2 mars 1816. Il laissa une fille, Mme Descubes de Lescaux, née en 1825, et un fils, Henri-François, baron Cornebize, né à Paris en 1815, chevalier de la Légion d'honneur.

CORNEILLAN (d'Imbert de). Voyez : Imbert de Corneillan (de).

CORNEILLAN (de). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'or à trois corneilles de sable, becquées et membrées de gueules, placées* 2 *et* 1, qui est de Corneillan ; *aux* 2 *et* 3 *de gueules à la croix fleuronnée d'or,* qui est de Vernède.

La famille de Corneillan, anciennement de Vernède de Corneillan a occupé un rang distingué dans la noblesse de Gascogne. L'ancienne seigneurie de Corneillan, dont elle porte le nom, est située sur la rive gauche de l'Adour, à trois lieues au-dessus d'Aire, en Bas-Armagnac. Elle jouissait du titre de vicomté dès les temps les plus reculés.

La Chesnaye des Bois a donné au xviiie siècle une généalogie de la maison de Corneillan, ou de Vernède de Corneillan. Ce travail, qui ne doit être accepté qu'avec beaucoup de réserve, au moins pour les premiers degrés, a été reproduit par M. de Barrau dans ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue.*

Arsius, vicomte de Corneillan, auquel ces auteurs font remonter la filiation, vivait en 1206. Il aurait épousé Marie de Vernède, héritière de la seigneurie de son nom, contiguë à celle de Corneillan, et en aurait eu deux fils, Pierre-Raymond, vicomte de Corneillan, et Géraud, Sgr de Vernède, qui l'un et l'autre auraient eu postérité.

La descendance de Pierre-Raymond, l'aîné des deux frères, a été

illustrée par Pierre de Corneillan qui fut nommé en 1353 grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, alors établi dans l'île de Rhodes. Cagnard, vicomte de Corneillan, frère de Pierre, fit son testament en 1373, d'après un tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* qui l'appelle Cagnard de Lador, vicomte de Corneillan. Ce même tableau lui fait épouser Judie de Filartigo, alors que la Chesnaye des Bois appelle sa femme Antoinette de Montaut. Cagnard de Corneillan eut plusieurs fils, qui moururent sans postérité, et une fille, Longuette, qui épousa vers 1360 Bernard, fils du seigneur de Vernède.

D'après le système de filiation qui a été adopté par la Chesnaye des Bois et par M. de Barrau, ce Bernard de Vernède, marié vers 1360 à Longuette de Corneillan, aurait été un descendant de Géraud, Sgr de Vernède, mentionné plus haut, dont on fait le fils puîné d'Arsius, vicomte de Corneillan, et de Marie de Vernède. Il eut un fils, Manaud de Vernède, auquel un de ses oncles maternels légua en 1383 la vicomté de Corneillan. Manaud de Vernède, vicomte de Corneillan, fit son testament en 1434. D'après le tableau conservé dans les *Dossiers bleus* dont il a été parlé plus haut, il survécut à son fils légitime, Jean de Vernède, marié à Jeanne de la Barthe, et eut pour héritier son petit-fils, Géraud, dont le sort est ignoré ; d'après ce même tableau, il eut aussi deux fils naturels, Jean et Géraud, dont le sort est également ignoré. D'après la Chesnaye des Bois ce même Manaud aurait épousé en 1385 Navarre de Saint-Lannes et en aurait eu deux fils : 1° Jean de Vernède, Sgr de Corneillan et de Saint-Germain, qui épousa successivement Isabelle de Vilhères et Louise de Vilars et qui continua la descendance ; 2° Alain de Vernède, gouverneur de Lectoure, qui fit son testament en 1442.

Ce n'est qu'à l'aîné de ces deux frères, Jean, que le tableau généalogique conservé dans les *Dossiers bleus* fait remonter la filiation suivie. Ce Jean, que l'auteur de ce tableau déclare ne savoir comment rattacher à la souche, fit son testament en 1487. Il avait épousé Louise de Vilars. Il fut père d'Antoine de Vernède, vicomte de Corneillan, qui épousa en 1482 Jeanne de Tousaguet de Saint-Lannes et qui fit son testament en 1521, et grand-père de Jean de Vernède, vicomte de Corneillan, qui épousa d'abord le 13 février 1514 Jeanne-Marguerite d'Armagnac, puis en 1517 Florette de Montesquiou. Celui-ci laissa de ces deux unions plusieurs fils qui commencèrent à laisser tomber en désuétude le nom de Vernède pour ne conserver que celui de la vicomté de Corneillan : 1° Jacques, évêque de Vabres, puis de Rodez, décédé en 1582 ; 2° Jean, vicomte de Corneillan, qui épousa en 1539 Jeanne de Galard de Brassac et qui continua la descendance ;

3° Magdalon, qui épousa en 1553 Jeanne de Rodez, dame de Montalègre, et dont la descendance s'éteignit en la personne de sa petite-fille, Jeanne, mariée en 1600 à son cousin Hector-François, vicomte de Corneillan ; 4° Charles, qui épousa Jeanne de la Panouse et qui, d'après la Chesnaye des Bois, n'en eut qu'une fille, mariée le 30 avril 1572 à Jean de Roquefeuil, Sgr d'Artes, en Albigeois. Antoine, vicomte de Corneillan, Sgr de Saint-Germain, fils de Jean et de Jeanne de Galard de Brassac, épousa le 25 août 1575 Jeanne de Lau. Il fut père d'Hector-François, vicomte de Corneillan, colonel d'un régiment de son nom, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, qui épousa le 10 avril 1600 sa cousine, Jeanne de Corneillan de Montalègre, et grand-père d'Antoine-Arnaud, vicomte de Corneillan, Sgr de Saint-Germain, de Montalègre, etc., qui épousa le 8 avril 1660 Marie de Benoit. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse que le plus jeune des trois fils de celui-ci, Victor-François de Corneillan, né en 1677 au diocèse de Rodez, fit en 1695 pour être admis parmi les pages de la Petite Écurie. Ce jeune homme devint dans la suite gentilhomme de la vénerie du Roi et épousa en 1711 Jeanne-Françoise Dupuy, fille d'un procureur du Roi au présidial de Lectoure. On trouvera dans les *Carrés d'Hozier* les preuves de noblesse que son fils, Jean, né à Villefranche en 1712, fit en 1729 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. On trouvera, enfin, dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que le fils aîné de celui-ci, Jean-Jacques de Corneillan, né en 1761 au diocèse de Cahors, plus tard conseiller général de l'Aveyron et maire de Villefranche, fit en 1778 pour être admis parmi les pages de la Grande Ecurie. C'est de ce dernier que descendent les représentants actuels.

Jean de Corneillan, Sgr vicomte de Corneillan, et son second fils, Paul-François-Joseph, marquis de Corneillan, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Villefranche-de-Rouergue ; un M. de Corneillan prit part cette même année à celle tenues à Lectoure.

La famille de Corneillan a fourni quatre évêques de Rodez en 1560 1582, 1614 et 1645, des officiers supérieurs, des pages du Roi, des chevaliers de son Ordre, des gentilhommes de sa chambre, des chevaliers de Malte, dont quelques-uns devinrent commandeurs de l'Ordre, etc. On lui attribue aussi, mais sans preuves certaines, un évêque d'Aire au xive siècle, un évêque de Lombez, décédé en 1361, deux évêques de Lescar en 1365 et 1402, etc.

Son chef est connu de nos jours sous le titre de comte.

Principales alliances : de Lavardac, d'Armagnac 1514, de Rodez

1553, de Gozon 1585, de Montesquiou, de Galard-Brassac 1539, de Mondenard 1593, de Lau 1575, de Castelpers de Panat 1609, de Saunhac 1619, d'Yzarn de Fressinet 1635, de Buisson de Bournazel 1765, de la Brousse de Veyrazet 1774, de Conquans de Lacan, d'Arrac de Sault de Navailles, etc.

CORNEILLAN de FONTMÈJANE (de). Mêmes armes que la famille précédente.

Cette seconde famille DE CORNEILLAN, honorablement connue en Rouergue, revendique une origine commune avec celle à laquelle a été consacrée la précédente notice. Elle a toujours été fort obscure et n'est mentionnée ni par la Chesnaye des Bois ni par M. de Barrau. Mais on en trouvera une généalogie dans les *Documents généalogiques sur des familles du Rouergue* de M. de Bonald. Ce travail, d'accord avec un arrêt de la Cour de Montpellier du 16 juin 1885, en fait remonter la filiation à un Charles de Corneillan qui épousa vers 1550 Jeanne de la Panouse. On a vu dans la notice précédente que les auteurs anciens n'attribuent à ce Charles de Corneillan qu'une fille, Marie, mariée le 30 avril 1572 à Jean de Roquefeuil. Ce gentilhomme aurait eu cependant aussi un fils, Charles de Corneillan de Fontméjane, qui épousa Jeanne de la Panouse par contrat du 17 septembre 1592 et qui fit son testament le 8 mai 1624. Les deux fils de celui-ci, Pierre de Corneillan, sieur de Fontméjane, marié successivement à Louise de Pons et à Jeanne Bessière, et Jean de Corneillan, sieur de la Boissonnade, marié le 6 février 1633 à Jeanne de Pélamourgue de Lugagnac, furent les auteurs de deux rameaux.

Le rameau cadet, dit des seigneurs de Gages, est aujourd'hui éteint. Un de ses représentants, M. de Corneillan de Gages, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Rodez.

Pierre, auteur du rameau aîné, fut père de Pierre de Corneillan de Fontméjane, qui épousa Jeanne Lavaissière, de la ville de Millau, grand-père de Marc de Corneillan de Fontméjane, né à Millau en 1692, qui épousa Françoise Trémolet, et bisaïeul de Marc de Corneillan de Fontméjane, né à Creissac en 1726, qui épousa Suzanne Causse. Les descendants de celui-ci ont été autorisés, par l'arrêt de la Cour de Montpellier du 16 juin 1885 mentionné plus haut, à faire rétablir dans les actes de l'état civil devant leur nom patronymique la particule DE, omise depuis la Révolution.

CORNEILLAN (de), en Albigeois. Armes : d'*or à trois corneilles de sable, 2 et 1*.

Il existe en Albigeois une famille DE CORNEILLAN qui croit avoir eu

dans un passé reculé une origine commune avec celle des anciens vicomtes de Corneillan et qui en a de tout temps porté les armes pleines. Le vicomte de Bonald a donné une généalogie de cette famille dans ses *Documents historiques et généalogiques sur des familles du Rouergue*. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* le texte du jugement de maintenue qu'elle obtint en 1702 de M. de Lamoignon et les preuves de noblesse qu'elle fit sous Louis XVI pour obtenir l'admission d'un de ses membres à l'École militaire.

Noble Bernard Cornilhan, auquel seulement remonte la filiation, fut consul d'Albi en 1481. Sa veuve, Marguerite Serviente, fit son testament le 6 avril 1528 en faveur de son fils, noble Simon de Cornillan. Celui-ci avait épousé demoiselle Silvie de Fréguelle par contrat du 13 août 1521. Leur descendant, noble Tristan Cornillan, sieur de Brugarel, marié le 9 février 1703 à Cécile de Sicard, fut maintenu dans sa noblesse le 29 mars 1702, sur preuves remontant au testament de 1528, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Il fut père de Jean-Antoine de Corneillan, qui épousa en 1731 Lisette de Brassac, grand-père d'Antoine de Corneillan, qui épousa en 1758 Jeanne de Bonne, et bisaïeul de Louis-Alexandre de Corneillan du Travet qui fit des preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire et qui fut tué à la bataille de Trafalgar. Charles-Tristan de Corneillan, neveu de ce dernier, a eu plusieurs fils de son mariage avec Mlle Espinasse. L'aîné de ces fils, né en 1860, a épousé en 1892 Mlle de Marigny.

MM. de Corneillan du Cayla et de Corneillan du Travet prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Castres.

Principales alliances : de Raffin 1596, de Brassac, de la Panouse, de Villeneuve, de Bonne, de Foucaud, de Tauriac, Marye de Marigny, etc.

Il existait au diocèse de Lavaur sous le règne de Louis XIV deux autres branches de la famille de Corneillan dont on ignore également le point de jonction avec la souche.

Le chef d'une de ces branches, Marquis de Corneillan, Sgr de la Brunie, marié le 3 mai 1645 à Isabeau de Toulouse de Lautrec, fut maintenu dans sa noblesse avec ses deux fils, le 25 octobre 1668, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa filiation depuis son bisaïeul, Jean Corneillan, Sgr de la Brunie, marié le 24 mai 1538 à Jeanne de Villespassan.

Le chef de l'autre branche, Guillaume de Corneillan, Sgr de Masgrin, marié le 13 février 1613 à Rose Barini, fut maintenu dans sa noblesse, le 20 décembre 1668, par jugement du même magistrat, avec son fils Pierre, baron de Villeneuve, après avoir justifié sa filia-

tion depuis son bisaïeul, Jacques Corneillan, qui fit son testament le 3 septembre 1535.

CORNEILLE. Armes : d'*azur à une fasce d'or, chargée de trois étoiles de gueules et accompagnée de trois têtes de lion arrachées d'or.* — Aliàs (d'après les lettres de noblesse de 1637) : d'*azur à une fasce d'or, chargée de trois têtes de lion de gueules et accompagnée de trois étoiles d'argent.* — Supports : *deux lévriers d'argent.* — Cimier : *un casque orné de ses lambrequins.*

La famille dont le nom a été immortalisé par le grand poète tragique Pierre Corneille occupait dès le xvie siècle un rang très distingué dans la haute bourgeoisie de Rouen. On trouvera sur elle d'intéressants renseignements dans les divers recueils de manuscrits du Cabinet des Titres, dans le *Nobiliaire de Normandie* de M. de Magny, dans les *Annuaires de la noblesse* de 1845 et 1885, etc.

La souche se partagea en deux grandes branches dont on ne connaît pas le point de jonction.

La branche à laquelle appartenait le grand Corneille remontait par filiation à son grand-père, Pierre Corneille, décédé en 1588. Celui-ci exerçait la charge de conseiller référendaire en la Chambre des comptes de Rouen qu'il vendit en 1587. Il avait épousé en 1570 Barbe Houel, nièce de Pierre Houel, secrétaire du Roi. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Pierre II Corneille, qui continua la lignée ; 2° François Corneille, né en 1584, dont la descendance se perpétua au diocèse d'Évreux jusque dans la moitié du xviiie siècle. Pierre II Corneille, maître des eaux et forêts de la vicomté de Normandie, avocat du Roi à la table de marbre, décédé en 1637, avait été anobli au mois de janvier de cette même année par lettres patentes du roi Louis XIII. Il avait épousé, le 9 juin 1602, Marthe le Pesant (de Boisguilbert), d'une vieille famille normande qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Il en eut, entre autres enfants, une fille, Marthe-Madeleine, qui fut la mère du célèbre littérateur Fontenelle, et deux fils, les deux grands poètes Pierre et Thomas Corneille. Ceux-ci épousèrent deux sœurs, Mlles de Lempérière, filles d'un lieutenant général aux Andelys. Un édit de 1664 ayant supprimé tous les anoblissements concédés depuis 1611, ils se firent accorder en mai 1669 des lettres de confirmation de noblesse.

Le plus jeune d'entre eux, Thomas, né à Rouen en 1625, fut admis à l'Académie française en 1685, en remplacement de son frère, et mourut en 1709. Sa descendance s'éteignit avec sa petite-fille, Mme de la Tour du Pin.

Pierre Corneille, le grand Corneille, auteur du *Cid*, né à Rouen

en 1606, membre de l'Académie française en 1647, mourut en 1684. Il avait eu une fille, Marie, née en 1642, qui épousa successivement M. de Guénébault et Jacques de Farcy et qui fut l'aïeule de Charlotte Corday. Il eut aussi trois fils : 1° Pierre IV Corneille, né le 7 septembre 1643, qui continua la descendance ; 2° N..., lieutenant de cavalerie, qui périt au siège de Grave, en 1674 ; 3° Thomas, abbé d'Aiguevive. Pierre IV Corneille fut capitaine de cavalerie et gentilhomme de la chambre du Roi, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Versailles) et mourut en 1698. Il avait contracté une alliance secrète avec une fille de basse extraction, Marie Cochois. Il en eut un fils, Pierre-Alexis Corneille, né à Paris le 28 mars 1694, qui eut pour tuteur son grand-oncle Thomas Corneille et qui épousa à Nevers, en 1717, Bénigne Larmanat. Claude-Étienne Corneille, né en 1727, fils de Pierre-Alexis, vint se fixer à Carpentras, épousa Marie-Rose Bérengier et mourut dans une situation voisine de l'indigence. Il laissait une fille, Jeanne-Marie, née en 1765, et deux fils : 1° Louis-Ambroise, né en 1756, receveur des contributions à Saint-Gilles (Gard), qui eut cinq fils de son mariage avec Catherine-Rose Fabre ; 2° Jean-Baptiste-Antoine, né en 1776, décédé à Carpentras en 1847, qui épousa Marie Chazel et qui fut père de Pierre-Xavier Corneille, conservateur adjoint à la bibliothèque de la Sorbonne, décédé sans alliance en 1881. Jeanne-Marie Corneille, pupille de Malesherbes, fut tirée de la misère par la protection de Voltaire, fut pensionnée par Louis XVI en 1785, puis par la Comédie française et obtint de Napoléon des bourses pour faire élever ses neveux dans les lycées impériaux. Pierre-Alexis Corneille, né à Carpentras en 1792, fils aîné de Louis-Ambroise, fut professeur d'histoire, inspecteur d'Académie et député de la Seine-Inférieure sous Napoléon III ; il mourut en 1868. Il avait épousé vers 1820 Mlle Rémy-Taillefesse. Il en laissa deux fils, Pierre-Rémy, né à Rouen en 1823, député de la Seine-Inférieure de 1868 à 1870, et Auguste-Pierre, né en 1831, qui ont eu l'un et l'autre postérité.

L'autre branche de la famille Corneille est aujourd'hui éteinte. Une généalogie conservée dans les manuscrits de Chérin en fait remonter la filiation à noble maître Étienne Corneille, avocat au Parlement de Rouen, marié à Marguerite d'Oluy, dont le fils, noble homme maître Nicolas Corneille, Sgr de Costecoste, substitut du procureur au bailliage et siège présidial de Rouen, est mentionné dans des actes du 13 avril 1573 et du 13 mai 1581. Le petit-fils de celui-ci, René Corneille, conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen, marié le 10 mars 1616 à Noelle Boullay, obtint en décembre 1655 des lettres patentes d'anoblissement qui sont rapportées tout au

long dans le *Nouveau d'Hozier*. Thomas Corneille, écuyer, Sgr de Costecoste, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Rouen, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 : *de gueules à deux fasces d'or et un chef d'argent chargé de trois corneilles de sable*. Les représentants de cette branche, Charles-Robert Corneille, sieur de Beauregard, marié en 1743 à Mlle Asselin de Villequier, et Joseph Corneille, chevalier de Saint-Louis, demandèrent en août 1760 à être maintenus dans leur noblesse d'extraction. M. de Corneille prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Pont-Audemer tant en son nom que comme représentant de M. de Corneille de Beauregard. On croit que c'est à cette branche qu'appartenait un comte de Corneille dont la veuve, Henriette de Chavagnac, se remaria en 1846 au marquis de Bartillat.

CORNÉLY de PREUDHOMME (de). Armes : d'*or à un cerf de sable courant en fasce et une rose de gueules posée à la pointe de l'écu ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.*

La famille de Cornély appartient à la noblesse du Quercy.

Elle paraît avoir eu pour berceau la petite ville de Peyrusse, en Rouergue. M. de Barrau mentionne dans ses *Documents historiques et généalogiques sur les familles du Rouergue* un Cornély qui, en 1163, s'étant mis à la tête des habitants de Peyrusse, chassa de cette localité les Anglais ; un Raymond de Cornély, qui fut nommé évêque de Cahors en 1280 ; un Brenguier Cornély, habitant de Peyrusse, qui, en 1353, acquit divers droits seigneuriaux sur plusieurs villages des environs de Belcastel ; et un Jean Cornély, marchand, qui vendit ces mêmes droits le 27 août 1409.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Bertrand-Anastase de Cornély de Camboulit, né à Camboulit le 1er octobre 1749, fils de Jean-Joseph, Sgr de Camboulit, Cambe et Boussac, et d'Anne de Lostanges, fit en 1766 pour être admis parmi les pages de la Grande Écurie. Ce travail fait remonter la filiation à noble Antoine Cornély, Sgr de Canteperdrix, en Quercy, qui fit son testament le 9 août 1545 en faveur de ses trois fils, Raymond, Antoine et Charles. Claude de Cazenac, veuve dudit noble Antoine Cornély, Cogr de Cambolit, fit à son tour son testament le 8 septembre 1566. Leur fils, noble Charles de Cornély, Cogr de Camboulit, épousa Élisabeth de Cadrieu qui fit son testament le 21 juillet 1606. Il fut père de noble Marc de Cornély, écuyer, Cogr de Camboulit, au diocèse de Cahors, qui épousa Françoise de Las Cases, puis en 1604 Marguerite de Paul de la Rue, grand-père de noble Bertrand de Cornély, Cogr de Cambolit, Cambe, Boussac, Sgr de

Canteperdrix, qui épousa le 19 octobre 1627 Anne de Cahusac du Verdier, et bisaïeul de noble Marc de Cornély, sieur de Remédy, qui épousa le 3 avril 1662 Marie-Anne de Colombies et qui continua la descendance.

La famille de Cornély fut maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de M de Rabasteins, subdélégué de Pellot, intendant de Bordeaux.

Le chevalier de Cornély prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Cahors.

Principales alliances : de Lostanges 1746, de Cabuzac du Verdier 1627, de Las Cases, de Cadrieu, Dufau de la Roque, de Colomb, etc.

CORNET d'HUNVAL. Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles et en pointe d'un cornet, le tout d'or.*

La famille Cornet d'Hunval est originaire d'Amiens où elle était honorablement connue dès la seconde moitié du xviie siècle.

Le vicomte Révérend en a donné une généalogie dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Ce travail en fait remonter la filiation à Charles Cornet, bourgeois d'Amiens, qui épousa le 28 avril 1717 Marie-Louise Judde. François-Nicolas Cornet, fils du précédent, né à Amiens le 18 avril 1728, échevin de cette ville en 1776, puis consul et syndic de la Chambre de commerce, fut anobli le 11 juin 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII et obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Il avait épousé en 1772 Mlle Houzé de la Boullaye, fille d'un receveur des tailles. Il en eut deux filles, Mmes Lennel de Dezel et Poujol de Molliens, et cinq fils : 1° Charles-Nicolas, dit Cornet d'Incourt, né en 1773, négociant à Amiens, député et président du Collège électoral de la Somme sous la Restauration, décédé en 1852, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle d'Incourt ; 2° Jean-Adrien, dit Cornet d'Hunval, né en 1775, qui épousa en 1808 Mlle de Gorguette d'Argœuvres et dont la descendance subsiste ; 3 Félix, qui demeura célibataire ; 4° Charles-Michel, qui n'eut pas d'enfants de son mariage avec Mlle Boistel de Belloy ; 5° Amable-René, qui n'eut pas d'enfants de son mariage, en 1819, avec Mlle Delignières. François-Adrien Cornet d'Hunval, né vers 1815, fils de Jean-Adrien, a été président du tribunal de commerce d'Amiens ; il a laissé une nombreuse postérité.

Principales alliances : Morgan 1676 (?), d'Incourt, Boistel de Belloy 1813, Poujol de Molliens 1805, de Gorguette d'Argœuvres 1808 et vers 1845, de Folard, de Francqueville d'Abancourt, Danzel d'Aumont 1832, de Taffin de Brœucq, de la Vaulx 1878, 1879, de Robaulx de Beaurieux 1871, etc.

Une famille Cornet d'Ecrameville, de Briquesart et de la Bretonnière a appartenu à l'ancienne noblesse de Basse-Normandie. Elle portait pour armes : *de gueules à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux roses d'argent.* Elle remontait par filiation à Thomas Cornet dont le fils, Jacques, Sgr d'Aigneville, fut maintenu dans sa noblesse d'abord en 1463 par Montfaut, puis le 22 février 1483 par sentence de l'élection de Bayeux. La famille Cornet fut encore maintenue dans sa noblesse, lors de la recherche de 1666, par jugement de Chamillart, intendant de Caen. Louise Cornet de Briquesart fut admise à Saint-Cyr en 1694. Louis Cornet, né à Caen en 1738, était connu sous le titre de baron d'Ecrameville. M. de Cornet, Sgr d'Agneville, et M. Cornet d'Ecrameville prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Bayeux.

Mathieu-Auguste Cornet, né à Nantes en 1750, d'une famille de négociants, était receveur des fouages du diocèse de Nantes quand il fut anobli, en 1785, par l'échevinage de sa ville natale. Il fut plus tard député au Conseil des Cinq-Cents, puis sénateur, devint pair de France héréditaire à la Restauration et mourut en 1832. Cornet avait été créé comte de l'Empire par lettres du 26 avril 1808 et avait été confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 12 octobre 1816. Il avait obtenu avec ces dernières lettres le règlement de ses armoiries : d'*azur à trois cors enguichés d'or, 2 et* 1. Il n'avait eu qu'une fille qui épousa en 1798 M. de Gary et à laquelle il survécut.

Une famille Cornet occupe de nos jours un rang brillant dans l'aristocratie de Belgique. Elle porte pour armes : *de gueules à un chevron d'or, accompagné de trois cornets d'or, liés du même.* Elle écartèle d'ordinaire ces armes de celles de la famille d'Elzius : d'*azur à un chevron d'argent, sommé d'une couronne à l'antique d'or et accompagné de trois croisettes tréflées du même.* Son auteur, François Cornet, Sgr de Peissant, de Saliermont, des Haboudans, de Grez, etc., né en 1660 à Merbes-le-Château, décédé en 1739, reçut de l'Empereur, le 20 août 1724, des lettres de chevalerie ; il fut autorisé, en même temps, à sommer ses armes d'une couronne d'or. Il avait épousé en 1697 Marie-Thérèse d'Elzius, fille d'un secrétaire au Conseil privé. Le frère de Mme Cornet, François-Léonard d'Elzius, conseiller de robe et d'épée du Conseil suprême de Flandre, chancelier de la Toison d'Or, fut créé comte, ainsi que tous ses descendants légitimes, par diplôme du roi d'Espagne Philippe V du 6 juillet 1711 avec faculté de transmettre ce titre à sa sœur et à ses descendants. Par testament passé à Madrid le 7 avril 1719, il usa de cette faculté et légua son titre à Mme Cornet

et à ses descendants. Deux des fils de celle-ci, Léonard François-Charles Cornet, comte d'Elzius, Sgr de Peissant, Saliermont, etc., né à Bruxelles en 1697, décédé à Mons en 1783, et Benoît-Dominique, comte Cornet d'Elzius, né en 1714, décédé en 1788, ont été les auteurs de deux grandes branches qui se sont subdivisées en plusieurs rameaux. Un des représentants de la branche aînée, Vincent-Hyacinthe Cornet d'Elzius, né en 1743, et le chef de la branche cadette, Jacques-Benoît Cornet d'Elzius du Chenoy, Sgr de Ways-Ruart, furent confirmés dans la possession du titre de comte par diplôme du roi des Pays-Bas du 26 janvier 1823. La famille Cornet a contracté des alliances avec les familles d'Elzius, de Bousies, Snoy, de Beughem, d'Yve de Bavay, Galitzin, de Romrée, du Sart de Molembaix, de Spoelberch, etc.

CORNETTE de SAINT-CYR, de SAINT-CYR de CÉLY, de SAINT-CYR de MONLAUR et de VENANCOURT (de). Armes : d'*argent à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux quintefeuilles du même et en pointe d'un lézard de sinople.* — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux sauvages de carnation, appuyés sur leurs massues.* — Cimier : *un lion issant au naturel.*

La famille de Cornette est une des plus distinguées de l'aristocratie des Antilles françaises.

On en trouvera des généalogies très complètes dans les manuscrits de Chérin et dans le tome XI des *Archives de la noblesse de France* de Lainé.

La famille de Cornette est originaire de Champagne. Son auteur, Gérard Cornette, marié vers 1630 à Jeanne Clauson, résidait à Saint-Gilles, près de Fismes, au diocèse de Reims. Il eut un fils, Antoine Cornette, né à Saint-Gilles-Saint-Leu, qui vint très jeune se fixer à la Martinique et qui y épousa, par contrat du 7 janvier 1669, honnête fille Marie-Colombe Maunière. Antoine Cornette était capitaine d'infanterie et conseiller au Conseil supérieur de la Martinique quand il fut anobli, par lettres patentes du 27 juin 1676, en récompense de sa belle conduite lors d'une descente que l'amiral hollandais Ruyter voulut faire en 1674 sur la côte de l'île. Il fit enregistrer ces lettres le 1er février 1677 au Conseil supérieur de la Martinique. Il mourut vers 1698. Ses deux fils, Nicolas Cornette, écuyer, capitaine d'une compagnie de cavalerie des milices de la Martinique, marié en 1697 à Mlle Raguienne, fille d'un membre du Conseil supérieur de l'île, et Jean-Louis Cornette, sieur de Saint-Cyr, capitaine d'infanterie, capitaine du quartier Notre-Dame-de-Grâce du Trou-du-Chat, marié le 24 novembre 1702 à Mlle Delahante, également fille d'un membre

du Conseil supérieur de l'île, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée portait le nom de Cornette de Saint-Cyr. Son dernier représentant, Charles-Toussaint Cornette de Saint-Cyr, connu sous le titre de marquis de Cély, avait épousé à Bordeaux en 1841 Mlle le Mercier de Richemont ; il est décédé en 1894 survivant à son fils et ne laissant qu'une fille, Mme Carron de la Carrière.

La branche cadette subsiste. Son auteur, Jean-Louis Cornette, sieur de Saint-Cyr, fut père de Louis-Paul Cornette de Saint-Cyr, officier aux gardes françaises, capitaine des milices de la Martinique, commandant du quartier du Trou-au-Chat, qui épousa, le 6 avril 1737, Mlle Banchereau, décédée à Saint-Pierre en 1771. Deux des fils de celui-ci, Louis-Michel de Cornette de Saint-Cyr, né à la Martinique en 1738, marié dans la même île en 1762 à Mlle de Gilbert de Lamel, et Charles Cornette, sieur de Venancourt, né au Trou-au-Chat en 1741, marié au Mouillage, en 1766, à Mlle Martin des Martinières, ont été les auteurs de deux rameaux.

Louis-Michel de Cornette de Saint-Cyr, auteur du premier rameau, laissa lui-même, entre autres enfants, trois fils : 1° Louis-Polyeucte Cornette de Saint-Cyr, né à la Case-Pilote en 1768, dont la descendance est aujourd'hui éteinte ; 2° Edme-Alexandre Cornette de Saint-Cyr, né à la Case-Pilote en 1773, décédé au Morne-Rouge en 1845, dont la descendance subsiste ; 3° Louis-Michel Cornette de Saint-Cyr, connu sous le titre de comte de Saint-Cyr-Monlaur, né à la Case-Pilote en 1780, marié en 1815 à Mlle Achard, décédé à la Case-Pilote en 1839, dont la descendance subsiste également.

Charles Cornette de Venancourt, auteur du second rameau de la branche cadette, alla pendant la période révolutionnaire se réfugier à la Grenade où il mourut. Il laissait, entre autres enfants, quatre fils : 1° Louis-Germain Cornette, connu sous le titre de comte de Venancourt, né à Saint-Pierre en 1771, chevalier de Saint-Louis, commandant le quartier de la Rivière-Pilote, décédé au Mouillage en 1817, dont la descendance subsiste ; 2° Jacques-Julien Cornette, connu sous le titre de comte de Venancourt, né à Saint-Pierre en 1774, chevalier de Saint-Louis, marié en 1800 à Mlle de Cools, décédé au Carbet en 1825, dont la descendance subsiste ; 3° François Cornette de Venancourt, né au Carbet en 1778, capitaine de vaisseau, officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, décédé sans postérité, qui reçut le titre personnel de vicomte par lettres patentes du roi Charles X du 16 décembre 1826 ; 4° Charles-Joseph Cornette de Venancourt, né en 1780, commandant de la paroisse Sainte-Anne, à la Guadeloupe, dont le fils, Louis-Antoine, connu sous

le titre de chevalier de Venancourt, a eu en 1835 deux fils jumeaux.

Les représentants de la famille Cornette firent enregistrer leurs titres de noblesse le 9 mars 1773 au Conseil supérieur de la Guadeloupe et le 10 mars 1786 au Conseil supérieur de la Martinique.

Principales alliances : le Mercier de Maisoncelle de Richemont et de Beausoleil, de Jorna 1718, 1771, Dyel 1715, de Percin, de Sainte-Marie d'Agneaux, Delahante, le Compasseur de Courtivron 1752, Imbert de la Bazecque, Clauzel 1822, 1846, le Vassor de Beauregard 1827, du Quesne 1827, de Pindray, de Cools 1800, Prévost de Saint-Cyr 1839, d'Aigneaux 1824, de Mostuéjouls 1880, de Baritault, d'Assier de Pompignan 1890, de Tavernier 1907, de Soyres 1912, etc.

On trouve qu'un Étienne-Pierre Cornette, né en 1670, trésorier général des galères de France, fut pourvu en 1708 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Ce magistrat portait pour armes : *d'azur à un chevron d'argent, surmonté d'un croissant, accosté de deux guidons, le tout d'argent, et accompagné en pointe d'un lion rampant d'or, surmonté d'un guidon d'argent.*

CORNETTE de LAMINIÈRE (de).

Famille de haute bourgeoisie, anciennement et honorablement connue dans les environs de Montmorillon, sur laquelle on trouvera quelques renseignements dans le *Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau.

On trouve qu'un Pierre de Cormielle, marchand au bourg de Brigueil, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (Montmorillon) : *de gueules à un créquier d'argent.* Beauchet-Filleau croit que ce Pierre de Cormielle doit être identifié avec un Pierre de Cornette, sieur de Laminière, né en 1647, qui mourut à Brigueil le 31 mars 1710. André-Martin Cornette de la Minière était notaire à Brigueil dans la première moitié du XVIIIe siècle. M. Sosthènes de Cornette de Laminière, né en 1832, a fait partie du Conseil municipal de Montmorillon.

Principale alliance : de Lauzon vers 1860.

CORNIBERT du BOULAY, ou BELISLE-CORNIBERT du BOULAY.

Famille bourgeoise, originaire de Bretagne.

Un Cornibert était en 1756 commandant de l'île de Bréhat.

Principales alliances : des Rosiers-Durup de Balaine 1871, de Minvielle 1870, etc.

CORNILLÈRE (de la. Armes : *de gueules à trois fleurs de lys d'argent, 2 et 1.* — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Ferrum, ferro, consilium, consilio.*

La famille DE LA CORNILLÈRE appartient à l'ancienne noblesse de Bretagne. D'après Potier de Courcy elle serait un rameau de la famille de Boisglé, éteinte au XVIe siècle, qui portait les mêmes armoiries. Les seigneuries du Boisglé et de la Cornillère étaient l'une et l'autre situées sur le territoire de la paroisse de Quessoy, au diocèse de Saint-Brieuc.

La famille de la Cornillère a pour premier auteur connu Guillaume, Sgr de la Cornillère, mentionné dans un acte de 1372, qui avait épousé Mahaut du Cambout. Elle figura de 1440 à 1513 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Saint-Brieuc, de Saint-Malo et de Dol.

La branche aînée s'éteignit avec Marguerite, dame de la Cornillère, qui épousa vers 1400 Jacques le Vayer.

On trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique de la branche qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Cette branche remonte par filiation suivie à Jean de la Cornillère, Sgr de la Ville-Mainguy, en la paroisse de Saint-Père-Marc-en-Poulet, au diocèse de Saint-Malo, qui, en 1480, était gouverneur du château de Léhon, près de Dinan. Ce gentilhomme fut père de Jean II de la Cornillère, Sgr de la même terre, mentionné dans un acte de 1512, qui épousa en 1502 Jeanne Béniguet, grand-père d'Alain de la Cornillère, sieur du Précart, qui épousa en 1552 Phéline Gauthier, bisaïeul de Thomas de la Cornillère, Sgr du Brignon et de la Chastellinaye, qui épousa Marguerite Léger, et trisaïeul de Pierre de la Cornillère, Sgr de la Maillardais, né en 1586, qui épousa à Saint-Malo, le 27 janvier 1625, Clémence Cheville. Les fils de ce dernier furent maintenus dans leur noblesse d'extraction, en 1669, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne. Deux de ces fils, Jacques de la Cornillère, Sgr d'Ardennes et du Vauruman, marié en 1650 à Anne de Chateaubriand, et Charles de la Cornillère, marié en 1658 à Gille Jarnouën, furent les auteurs de deux rameaux.

Le premier rameau paraît avoir eu pour derniers représentants François-Toussaint de la Cornillère, Sgr d'Ardennes et de la Coquillonnais, marié en 1735 à Mlle Larcher, et son frère, Samson-Mathieu, né à Tremblay en 1704.

Le rameau cadet était représenté au XVIIIe siècle par trois frères, petits-fils de Charles de la Cornillère et de Gille Jarnouën : 1° Charles-Guillaume, Sgr de la Loubataye, qui épousa à Rennes en 1706 Jeanne Toullier et qui en eut un fils, René-Louis, né à Carfantain en 1722, dont on ignore la destinée ; 2° Gervais-François, Sgr de Narbonne, en la paroisse de Saint-Marcan, qui épousa en 1708 Yvonne le Poitevin, veuve de François Finemont, écuyer ; 3° Louis-Charles, sieur de

Beauregard, qui épousa en 1721 Olive-Henriette du Fournet de la Herbelais et qui ne paraît pas en avoir eu de postérité. Gervais de la Cornillère, chevalier, Sgr de Narbonne, né en 1714, fils de Gervais-François, fut garde du corps et chevalier de Saint-Louis ; il épousa d'abord à Dol Louise Bucaille ; il alla se fixer en Normandie après le second mariage qu'il contracta en 1762 avec Mlle Maincent de la Morlière, fille d'un procureur du Roi à Avranches. Il fut incarcéré en 1793 par ordre du Comité de surveillance d'Avranches. D'après la *Fournée d'Avranches en* 1794 de M. Alfred de Tesson, il était alors père de cinq enfants. Charles-Augustin, connu sous le titre de comte de la Cornillère, ancien garde du corps, chef d'escadron en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, mourut à Versailles le 20 octobre 1887 à l'âge de 83 ans. Son fils, Henri, comte de la Cornillère, né au Mans en 1848, colonel d'infanterie, décédé à Rouen en 1902, avait vainement demandé, le 18 juin 1875, l'autorisation de joindre à son nom celui de l'ancienne seigneurie de Narbonne, porté par ses ascendants. Il a laissé un fils, aujourd'hui connu sous le titre de marquis de la Cornillère.

La famille de la Cornillère, assez obscure, a fourni des officiers.

Principales alliances : de Chateaubriand, de Québriac, de Galard-Béarn 1900, Blanchard de la Buharaye, etc.

CORNIQUEL du BODOU.

Famille bourgeoise.

Yves Corniquel du Bodou, né en 1768 à Pontivy, en Bretagne, fut médecin. Prosper-Victor Corniquel du Bodou, né en 1808 à Gourin, médecin-major en 1842, chevalier de la Légion d'honneur, fut nommé en 1865 suppléant du juge de paix du canton de Villeneuve-les-Avignon.

CORNOIS (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries de 1810) : d'*or à une bande d'azur chargée de trois têtes de cheval d'argent ; au franc quartier de gueules à l'épée haute en pal d'argent,* qui est des barons militaires.

Nicolas-François de Cornois, né à Fontainebleau en 1765, capitaine de cuirassiers, décédé en 1845, fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 30 octobre 1810. Son fils, Napoléon-Alexandre, baron de Cornois, a été receveur des contributions directes.

La famille de Cornois subsiste ; un de ses membres a été admis en 1899 à l'École des arts et manufactures.

CORNILLON de MASSOINS. Armes : d'*azur à un chevron jumellé d'or, surmonté de trois corneilles becquées et membrées de gueules.*

Ancienne famille du comté de Nice, originaire de Lantosque, fixée plus tard à Falicon, puis au Toet de l'Escarène, et enfin à Nice.

Alexandre Cornillon, avocat à Nice, obtint, par lettres patentes du 21 novembre 1775, l'inféodation de la seigneurie de Massoins, avec titre de comte. Joseph Cornillon, comte de Massoins, fils aîné du précédent, laissa deux fils : 1° Alexandre, comte de Massoins, préfet de Mantoue, décédé en 1863 ; 2° Louis, officier d'infanterie, décédé à Naples en 1862. C'est de ce dernier que descendent les représentants actuels.

CORNOT de CUSSY. Armes : d'*azur à un chevron brisé d'argent, accompagné en chef de deux étoiles d'or et en pointe d'un cornet d'or, lié du même*. — Couronne : *de Comte*. — Devise : *Oncques ne faillit*.

La famille Cornot de Cussy est originaire de Bourgogne. Elle joint à son nom celui d'une terre de Cussy qu'elle a possédée en Franche-Comté, dans le département actuel du Jura. On n'a pu se procurer sur elle que peu de renseignemeuts bien que Borel d'Hauterive et M. d'Auriac lui aient consacré des notices, l'un dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1861, l'autre dans le tome V de l'*Armorial général de la France*. Elle n'est pas mentionnée dans les nobiliaires anciens et ne figure pas au nombre de celles de sa région qui prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Peut-être doit-on lui attribuer, bien qu'il ne soit pas mentionné dans les notices citées plus haut, un Joseph du Cornot qui fut pourvu le 9 mai 1697 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la chancellerie près la Chambre des comptes de Dôle. On trouve aussi qu'un N... Cornot, prêtre, curé de la paroisse de Lux, eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Dijon).

Marc-Antoine Cornot de Cussy jouit de la confiance du cardinal de Fleury qui lui confia plusieurs missions délicates de 1737 à 1742. Il épousa à Lectoure, le 4 septembre 1759, Marie-Thérèse Ajasson, fille d'un conseiller au présidial de cette ville. Il en laissa deux fils dont l'aîné, François, né en 1761, connu sous le nom de Cornot de Bligny, fut tué à l'armée de Condé. Le puîné, Antoine Cornot, connu sous le titre de chevalier de Cussy, fut directeur de l'enregistrement et des domaines et chevalier de la Légion d'honneur. Il épousa une Espagnole, Marie-Anne de Renodo. Il eut lui-même deux filles, Mme Bauny de Léris, décédée en 1850, et Mme Terrain de la Motte, décédée en 1824, et un fils, Ferdinand, qui naquit le 18 décembre 1795 à Saint-Étienne de Montluc (Loire-Inférieure). Ferdinand, connu sous le titre de baron de Cussy, fut consul général de France. Il est décédé en 1866 laissant des Mémoires fort intéressants qui ont été

publiés en 1909. Il avait épousé en 1828 Mlle Dulong de Rosnay. Il en eut un fils unique, Henri-Charles, baron de Cussy, né à Corfou en 1830, décédé à Morlaix en 1895, qui a lui-même laissé postérité.

Principales alliances : Dulong de Rosnay 1828, le Bègue de Germiny 1889, Boscal de Réals, etc.

La famille Cornot de Cussy ne doit pas être confondue avec la famille de Cussy, encore existante, qui appartient à l'ancienne noblesse de la Basse-Normandie.

CORNOUAILLE (de). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'azur à un mouton passant d'argent, accorné et onglé d'or*, qui est des anciens comtes de Cornouailles ; *aux* 2 *et* 3 *fretté d'argent et d'azur de six pièces*, qui est de Kerguern ; *sur le tout d'argent à un croissant de gueules,* qui est de Kernéau, ou Cornouaille.

La famille DE CORNOUAILLE, en breton DE KERNÉAU, aujourd'hui complètement éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse de Basse-Bretagne. Elle avait eu pour berceau une seigneurie de son nom, située dans la paroisse de Lambézellec, au diocèse de Léon. Elle portait en écartelé dans son écusson les armoiries des anciens comtes souverains de Cornouailles, ce qui paraît indiquer qu'elle avait quelque prétention de se rattacher à cette puissante maison. On trouvera dans les *Dossiers bleus* un tableau généalogique de la famille de Cornouaille.

Kerviler mentionne un Reginald de Cornubia qui est cité dans une charte de 1158. Potier de Courcy mentionne un Helgomarc'h de Cornouaille dont la femme, Mabille, fut inhumée à Carnoet vers 1313 et dont le fils, Guillaume, servit vaillamment la comtesse de Montfort depuis 1342 jusqu'à sa mort. Le même auteur mentionne un Olivier de Cornouaille qui, en 1398, était capitaine de Lesneven.

La famille de Cornouaille figura de 1426 à 1534 aux réformations et montres de la noblesse des diocèses de Léon et de Cornouailles. Elle fut maintenue dans sa noblesse d'extraction, le 24 mai 1667 et le 4 décembre 1670, par arrêts des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne. Ces arrêts en font remonter la filiation à l'année 1437, date à laquelle Olivier de Cornouaille, fils d'Yvon et petit-fils de Guichard, épousa Catherine Mesnoalet. On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que Michel-Armand de Cornouaille, né à Quimper en 1771, fit en 1788 pour être admis à l'École militaire.

Théodore-François-Joseph de Cornouaille, Sgr de Chalancourt, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Douai.

La famille de Cournouaille s'est éteinte en la personne de la com-

tesse Hersart de la Villemarqué, née Cornouaille, décédée en 1891. M. Cyprien-Hippolyte Hersart de la Villemarqué demanda le 20 mars 1870 et obtint, par décret du 2 novembre 1871, l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Cornouaille. M. Arthur-Melchior de Lagrené avait vainement demandé en 1865 l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Cornouaille de Chalancourt pour se conformer aux désirs testamentaires d'une parente dont il était légataire universel.

La famille de Cornouaille, assez obscure, a fourni quelques officiers.

Principales alliances : de la Pierre de la Forêt 1727, le Borgne 1756, Hersart de la Villemarqué 1845, etc.

CORNUAU d'OFFÉMONT. Armes : d'*azur à trois merlettes d'or*, 2 *et* 1.

Le vicomte Révérend a donné la généalogie de la famille Cornuau d'Offémont dans ses *Titres, anoblissements et pairies de la Restauration*. Il en fait remonter la filiation à Jean-Baptiste Cornuau, décédé à Paris le 2 mars 1792, qui était trésorier général de la maison et des finances du duc de Penthièvre. Jean-Simon Cornuau, fils de Jean-Baptiste, fut receveur trésorier de l'hôpital des Quinze-Vingts. Il avait épousé Adélaïde Delabiche, décédée en 1820, fille d'un contrôleur ordinaire des guerres. Il en eut une fille, qui épousa successivement le baron du Tremblay et le comte Siméon, pair de France, et un fils, Augustin-Philippe Cornuau, né à Paris le 6 février 1774. Celui-ci fut chef d'escadron des lanciers de la garde royale et officier de la Légion d'honneur. Il fut autorisé à ajouter à son nom celui de : d'Offémont par ordonnance du roi Louis XVIII du 23 juillet 1817, fut anobli par lettres patentes du même prince du 16 novembre 1819 et reçut enfin le titre héréditaire de baron, sur institution de majorat, par nouvelles lettres du 14 avril 1820. Il avait épousé Mlle Lorimier-Destoges. Il mourut à Auxerre en 1855 laissant une fille, la comtesse de Guichen, et un fils, Auguste-René Cornuau d'Offémont. Celui-ci épousa vers 1840 Mlle Denniés, fille d'un baron de l'Empire. Il en a eu trois filles qui ont été les dernières représentantes de leur famille, la comtesse de Sancy de Parabère, décédée en 1895, la comtesse Riant et la comtesse de Beaurepaire.

CORNUDET. Armes (d'après le règlement d'armoiries du 17 juillet 1821) : *coupé : au* 1 *d'azur chargé à dextre d'un miroir d'or, accolé d'un serpent d'argent et à sénestre d'un lion rampant d'or ; au* 2 *de gueules à la fasce d'or*.

La famille Cornudet, qui depuis la Révolution a fourni plusieurs hommes éminents, est originaire de la petite ville de Chambon, dans la Marche, où elle était honorablement connue dès la fin du xvie siècle. Elle vint au cours du xviie siècle se fixer à Crocq, également dans la Marche.

Jean Cornudet de Maischineix, décédé en 1603, auquel remonte la filiation, avait épousé Claude Pontier. Son descendant, Gilbert Cornudet de Dolas, marié en 1659 à Gabrielle Monrellon, en eut deux fils, Renaud et Charles, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Renaud Cornudet, né à Chambon, fut élu en l'élection de Combrailles et conseiller de S. A. Mademoiselle, duchesse de Montpensier. Il épousa Marie de l'Arbre et mourut en 1693. Son fils, Gilbert Cornudet, né à Chambon en 1670, notaire royal et procureur fiscal à Crocq, décédé en 1754, épousa en 1720 Marie Chireix. Il en eut, entre autres enfants, quatre fils, Jean-Baptiste, né á Crocq en 1721, Antoine, né en 1732, Michel, né en 1736, et Joseph-Gilbert, né en 1742, qui furent les auteurs d'autant de rameaux.

L'auteur du premier rameau, Jean-Baptiste Cornudet, sieur des Farges et des Chomettes, avocat en Parlement, bailli de Barmont, notaire royal à Crocq, décédé dans cette ville en 1807, épousa en 1751 Marie de Courteix. Leur fils, Joseph Cornudet des Chomettes, né à Crocq en 1755, d'abord lieutenant général au bailliage de Montaigut, puis procureur syndic à Felletin, député de la Creuse à la Législative, puis au Conseil des Cinq-Cents, fut appelé au Sénat le 4 nivôse an VIII et devint pair de France héréditaire sous la Restauration. Il fut créé comte de l'Empire par lettres du 28 mai 1808, fut autorisé, par lettres du 17 juillet 1821, à constituer un majorat au titre de baron-pair, obtint en même temps le règlement de ses armoiries et fut enfin autorisé, par autres lettres du 3 avril 1824, à constituer un nouveau majorat au titre de comte-pair. Le comte Cornudet mourut en 1834. Son fils, Étienne-Émile, comte Cornudet, né à Felletin en 1795, député de la Creuse en 1831, pair de France en 1846, décédé à Crocq en 1870, a été père de Joseph-Alfred, comte Cornudet, né à Paris en 1825, député de la Creuse, marié en 1854 à Mlle de la Redorte, décédé en 1876, et grand-père de Louis-Émile, comte Cornudet, député de la Creuse, qui n'a pas eu d'enfants de son mariage avec Mlle Monge, et de Joseph-François, vicomte Cornudet, député de Seine-et-Oise, qui n'a eu que des filles de son mariage avec Mlle de Villeneuve-Bargemont.

Antoine Cornudet, auteur du second rameau, fut chirurgien à Riom, épousa en 1759 Mlle Malbet et mourut en 1802. Son petit-fils,

Léon Cornudet, né en 1808 à Champagny (Loire), président de section au Conseil d'État, grand-officier de la Légion d'honneur, marié en 1839 à Mlle Chappotin de Saint-Louvent, a laissé deux fils, Michel, maître des requêtes au Conseil d'État, décédé en 1894, et Frédéric, inspecteur de la Banque de France, qui ont eu l'un et l'autre postérité masculine.

Michel Cornudet, auteur du troisième rameau, vint exercer la profession de médecin à la Roche-Bernard, en Bretagne, et mourut en 1811. Il fut père de Fidèle Cornudet, né en 1782, médecin à la Roche-Bernard, dont la descendance se perpétue honorablement en Bretagne.

Joseph-Gilbert Cornudet, auteur du quatrième rameau, épousa en 1775 Mlle Pélissier du Chaissaing. Il fut le grand-père de Joseph-Henri Cornudet, né en 1825, juge de paix à Pontgibaud, dont la fille unique est décédée en 1902.

L'auteur de la branche cadette, Charles Cornudet, sieur des Rivaux, épousa Mlle Sonchard et mourut en 1724. Il fut père de Joseph Cornudet, né en 1708, dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Principales alliances : de Courteix, du Courthial de Lassuchette 1778, Aubusson de Soubrebost 1809, de Combarel 1813, Arnault, Mathieu de la Redorte 1854, de Villeneuve-Bargemont 1886, Chappotin 1839, Becquet 1867, Tanquerel de la Panissais 1895, Bazin de Jessey 1899, Denormandie 1880, Colin de Verdière 1867, de Moreton de Chabrillan 1912, etc.

CORNULIER (de). Armes : d'*azur au rencontre de cerf d'or, surmonté entre son bois d'une moucheture d'hermine d'argent.* — Timbre : *un casque taré de front et grillé, orné de ses lambrequins et sommé d'une couronne de Marquis.* — Supports : *deux lévriers.* — Devise : *Firmus ut cornus.*

La maison de Cornulier, occupe depuis plusieurs siècles un rang brillant dans la noblesse de Bretagne. Laîné en a donné une généalogie dans le tome XI de ses *Archives de la noblesse de France.* Le comte Ernest de Cornulier-Lucinière a fait paraître (1889-1893) une très intéressante *Généalogie historique de la maison de Cornulier, autrefois de Cornillé, en Bretagne.*

D'après une très ancienne tradition, rapportée par du Haillan, historiographe de France et généalogiste de l'Ordre du Saint-Esprit, la maison de Cornulier aurait primitivement porté le nom de Cornillé, serait un ramage de la puissante famille des anciens seigneurs de la paroisse de Cornillé, au diocèse de Rennes, et descendrait d'un

Grégoire de Cornillé, habile chasseur, qui, vers l'an 1380, aurait été autorisé par Jean IV, duc de Bretagne, à substituer à ses armes le blason décrit en tête de cet article.

La famille des seigneurs de Cornillé portait pour armes : d'*argent à trois corneilles de sable*. Son premier auteur connu, Hamelin, vivant en 1060, était, croit-on, un puîné de la maison de Biard, au comté de Mortain, en Normandie ; il prit part à la bataille d'Hastings, en 1066. La souche était représentée au XIVe siècle par quatre branches : 1° celle des seigneurs de la Guichardière, qui s'éteignit au siècle suivant dans la famille le Taillandier ; 2° celle des seigneurs de la Bichetière, dont le dernier représentant, Guy de Cornillé, mourut en 1593 ; 3° celle des seigneurs de Bais, dont le dernier représentant mâle, Henri, mourut en 1526 ; 4° celle des seigneurs de Mécé. C'est à cette dernière branche qu'appartenait Grégoire de Cornillé, qui fut maître des eaux et forêts des baronnies de Laval et de Vitré et qui, d'après la tradition rapportée par du Haillan, fut autorisé en 1381 à changer son blason. Ce Grégoire eut d'une alliance inconnue un fils, Guillaume, habitant de la paroisse de Mécé, qui figura sous le nom de Cornillé à la recherche de 1427 et sous le nom de Cornulier à celle de 1429. Le fils de celui-ci, Guillaume II de Cornillé, décédé avant 1498, laissa trois fils, Yves de Cornillé, homme d'armes des ordonnances du Roi en 1501, René de Cornillé, premier secrétaire de François de Laval, baron de Châteaubriant, marguillier de Saint-Jean de Béré en 1546, et Pierre, que l'on croit avoir été le même personnage que Pierre Cornullier, auteur de la famille de Cornulier actuellement existante.

Les travaux de Laîné et de Potier de Courcy, d'accord avec les jugements de maintenue de noblesse du XVIIe siècle, font remonter la filiation de la famille de Cornulier à un Pierre Cornullier, sieur de la Haudelinière, en la paroisse de Nort, marié vers 1490 à Marie de Concoret, qui était en 1487 capitaine des arquebusiers de François de Laval, baron de Châteaubriant. D'après le travail de M. Ernest de Cornulier-Lucinière, ce Pierre Cornullier devrait être identifié avec un Pierre, mentionné plus haut, qui était le troisième fils de Guillaume II de Cornillé. D'après le même auteur, Guillaume II de Cornillé rendit aveu le 4 septembre 1433 à la comtesse de Châteaubriant pour sa terre de la Jauneuse, située en la paroisse de Mécé, et épousa une dame, nommée Jeanne, qui vivait veuve à Châteaubriant en 1498. On a vu plus haut que son père, Guillaume Ier de Cornillé, Sgr de la Dauphinais, près de Fougères, et de la Jauneuse, maître des eaux et forêts des baronnies de Laval et de Vitré de 1385 à 1396, figura à la réformation de 1429 sous le nom de Cornulier ; il

aurait épousé vers 1407 Honorée de Montbourcher. Il était fils de Grégoire de Cornillé et d'une dame dont on ignore le nom.

La communauté d'origine des Cornulier et des Cornillé n'a été acceptée qu'avec réserve par les principaux historiens de la noblesse de Bretagne, Potier de Courcy, Kerviler, Saulnier, etc.

Pierre Cornulier, Sgr de la Haudelinière, fils unique de Pierre et de Marie de Concoret, fut capitaine des arquebusiers à cheval de Jean de Laval qui lui fit don de droits de deshérence à lui échus sous sa baronnie de Châteaubriant et qu'il accompagna dans les guerres d'Italie. Il épousa Jeanne le Royer par contrat du 5 février 1525 et mourut en 1554. Il figure dans un acte de 1532 avec la qualification de noble écuyer. Son fils, Pierre III Cornulier, Sgr de la Touche, fut un fort puissant personnage et fut l'artisan de la grande situation que depuis lors sa descendance n'a cessé d'occuper. D'abord secrétaire du Roi et premier secrétaire du duc d'Étampes et de Sébastien de Luxembourg, gouverneurs de Bretagne, receveur des fouages, impôts et revenus de la gendarmerie des évêchés de Saint-Brieuc et de Cornouailles en 1555, il fut reçu en 1568 conseiller maître en la Chambre des comptes de Nantes, fut maire de Nantes de 1569 à 1572, fut nommé en 1570 trésorier général des finances en Bretagne et mourut à Nantes le 27 mars 1588. Il avait acquis, entre autres importants domaines, la seigneurie de Lucinière, dans la paroisse de Nort. Il avait épousé, par contrat du 6 juin 1563, Claude de Comaille, fille d'un contrôleur général de la marine du Ponant. Il en eut trois fils dont les deux aînés, Claude et Jean, furent les auteurs de deux grandes branches et dont le plus jeune, Pierre, évêque de Tréguier en 1617, puis de Rennes en 1619, décédé en 1639, fut conseiller clerc au Parlement de Bretagne en 1597 et conseiller du Roi en ses Conseils en 1617. Les représentants des deux branches de la maison de Cornulier furent maintenus dans leur noblesse d'ancienne extraction, le 17 novembre 1668, par arrêt des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Bretagne.

L'auteur de la branche aînée, Claude de Cornulier, Sgr des Croix, des Gravelles, de la Haye, de la Touche, etc., né en 1568, connu sous le nom de M. de la Haye, succéda dès 1588 à son père dans sa charge de trésorier de France et général des finances en Bretagne, fut maire de Nantes en 1605 et conseiller honoraire en la Chambre des comptes de Bretagne en 1634 et mourut en novembre 1645. Il avait épousé, le 6 décembre 1601, Judith Fleuriot. Deux de ses fils, Pierre et Charles, furent les auteurs des deux grands rameaux actuellemement existants de la branche aînée.

L'auteur du premier rameau, Pierre de Cornulier, sieur de la Touche, baptisé en 1607, conseiller, puis président à mortier au Parlement de Bretagne, conseiller d'État en 1647, décédé en 1656, épousa en 1632 Marie des Houmeaux. Il en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Claude de Cornulier, conseiller au Grand Conseil en 1655, président à mortier au Parlement de Bretagne en 1657, conseiller du Roi en ses Conseils d'État et privé en 1662, qui obtint l'érection en marquisat de sa seigneurie de Châteaufrémont par lettres patentes de septembre 1683, enregistrées au Parlement le 17 septembre 1694, et dont la descendance masculine s'éteignit en la personne de son petit-fils, Charles-René de Cornulier, marquis de Châteaufrémont, président à mortier au Parlement de Bretagne, décédé en 1738 ; 2° Jean-Baptiste de Cornulier, Sgr du Boismaqueau, né en 1638, conseiller au Parlement de Bretagne en 1667, président en la Chambre des comptes de Nantes en 1675, décédé en 1713. Claude de Cornulier, Sgr du Boismaqueau, né en 1665, fils de ce dernier, fut nommé en 1691 président en la Chambre des comptes de Bretagne. Son fils, Toussaint de Cornulier, né en 1705, président en la Chambre des comptes de Bretagne en 1726, puis président à mortier au Parlement de Bretagne en 1738, décédé à Paris en 1778, épousa en 1735 sa cousine Angélique de Cornulier, fille aînée et principale héritière de Charles-René, marquis de Châteaufrémont. Il fut père de Toussaint-François, né à Rennes en 1740, connu sous le titre de marquis de Cornulier, président à mortier au Parlement de Bretagne en 1775, décédé en 1779, qui épousa en 1766 Mlle des Nétumières et qui continua la lignée. Charles-Gontran, marquis de Cornulier, né à Paris en 1825, propriétaire du beau château de Fontaine-Henri, décédé en 1898, a été député du Calvados en 1885 et 1889. Il a laissé deux fils qui sont les derniers représentants mâles de leur rameau.

L'auteur du second rameau de la branche aînée, Charles de Cornulier, Sgr des Croix et des Gravelles, né à Nantes en 1623, épousa en 1651 Louise de la Joue, héritière de la seigneurie de la Carateric. Il fut père de Charles-Yoland de Cornulier, Sgr de la Caraterie, né en 1655, et grand-père de Charlemagne de Cornulier, Sgr de la Caraterie, qui épousa en 1732 Marie-Rosalie Ménardeau et dont la descendance s'est perpétuée jusqu'à nos jours sous le nom de Cornulier de la Lande. Un représentant de ce rameau, Auguste, comte de Cornulier, né à Nantes en 1812, ancien page de Charles X, décédé en 1886, fut élu en 1876 et en 1882 sénateur de la Vendée.

Jean de Cornulier, Sgr de Lucinière, né en 1573, auteur de la branche cadette, fut nommé en juin 1601 grand-prévôt de Bretagne

et en 1602 grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts et grand-veneur de Bretagne. Son fils, Pierre de Cornulier, Sgr de Lorière, né en 1609, lui succéda en 1642 dans sa charge de grand-maître des eaux et forêts et grand-veneur de Bretagne. Il eut lui-même deux fils : 1° Jean-Baptiste, baron de la Roche, Sgr de Lucinière, né en 1648, conseiller au Parlement de Bretagne, qui continua la descendance ; 2° autre Jean-Baptiste, Sgr du Pesle, président en la Chambre des comptes de Bretagne en 1692, qui n'eut que des filles. Jean-Baptiste-Benjamin de Cornulier, Sgr de Lucinière, né en 1740, petit-fils de l'aîné de ces deux frères, était en 1789 présisent à mortier au Parlement de Bretagne. C'est de son fils, Jean-Baptiste-Théodore, né à Nantes en 1773, connu sous le titre de comte de Cornulier-Lucinière, marié à Londres en 1802 à Mlle d'Oilliamson, que descendent tous les représentants actuels de cette branche. Albert-Hippolyte, comte de Cornulier-Lucinière, né au château de Lucinière en 1809, député de la Loire-Inférieure en 1871, décédé en 1886 sans laisser de postérité masculine, fut nommé sénateur inamovible en 1875. Un de ses frères, Alphonse-René, comte de Cornulier-Lucinière, né à Lucinière en 1811, décédé en 1886, a été contre-amiral et gouverneur de la Cochinchine. Henri-Raoul, comte de Cornulier-Lucinière, né en 1838, un des fils du précédent, a été nommé général de division en 1898.

Jean-Baptiste de Cornulier fut admis dans l'Ordre de Malte en 1764.

La maison de Cornulier a fourni deux grands-maîtres des eaux et forêts et grands veneurs de Bretagne, un évêque, neuf présidents au Parlement de Bretagne, quatre présidents en la Chambre des comptes de Bretagne, deux trésoriers généraux des finances en Bretagne, deux chevaliers de Saint-Lazare, deux sénateurs, un général de division, un contre-amiral, deux maires de Nantes, des députés et un grand nombre d'officiers dont plusieurs ont été tués à l'ennemi.

Principales alliances : Champion de Cicé 1594, de la Noue 1604, de Goulaine 1620, du Bois de la Ferronnière 1627, de Charette 1635, Hay des Nétumières 1663, 1766, de Trémereuc 1702, de Boislève 1719, de Montmorency 1718, du Dresnay 1740, de Saint-Pern 1787, 1788, 1815, du Merdy de Catuélan 1756, 1765, de Monti 1817, de Sesmaisons 1824, de Mauléon 1844, le Doulcet de Méré 1847, d'Oilliamson 1802, 1898, Daniel de Boisdenemets 1877, de Cussy 1869, de Goyon, Desfriches-Doria 1799, de Lespinay 1810, 1833, de Lorgeril 1903, Boux de Casson 1707, 1870, de Becdelièvre 1735, de Kerméno 1628, du Bourblanc 1767, du Bahuno du Liscoet 1793, de Vélard 1866, de Couétus 1835, 1860, de la Tour du Pin 1838, du

Couëdic 1871, de Lambilly 1863, Law de Lauriston 1846, du Breil de Pontbriand 1908, etc.

CORNUT de la FONTAINE et de la FONTAINE de COINCY. Armes (d'après Rietstapp) : *coupé : au* 1 *d'azur à un œil d'argent rayonnant du même; au* 2 *de sable à cinq besants*, 3 *et* 2, *les trois premiers d'argent, les deux autres d'or*. — Armes concédées en 1811 à François-Benoît Cornut de la Fontaine : d'*azur à trois cornets d'or*, 2 *et* 1, *à la bordure de gueules chargée du signe des chevaliers légionnaires*. — Armes concédées en 1808 à Alexandre-Simon Cornut de la Fontaine : *tiercé en fasces d'azur à un œil ouvert et rayonnant d'argent; de gueules au signe des chevaliers légionnaires et de sable à cinq besants, trois en chef d'argent et deux en pointe d'or*.

La famille Cornut de la Fontaine appartenait au xviiie siècle à la haute bourgeoisie parisienne.

François-Benoît Cornut de la Fontaine, conseiller du Roi, receveur des tailles et gabelles à Saint-Denis, épousa vers 1740 Catherine-Thérèse de la Rivière de Montreuil, sœur de Jean-Baptiste de la Rivière, chevalier de Coincy, lieutenant général des armées du Roi en 1780, décédé en 1793. Leur fils, François-Benoît Cornut de la Fontaine, né à Paris le 4 octobre 1745, était caissier général du trésor impérial, membre du collège électoral de la Seine et chevalier de la Légion d'honneur quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 24 août 1811. Il fut autorisé le 10 décembre 1817, par décret du roi Louis XVIII, à joindre à son nom celui de : de Coincy qu'avait illustré son oncle maternel. Il avait épousé sa parente, Henriette Cornut de la Fontaine, dont il laissa une nombreuse postérité.

Alexandre-Henri-Simon Cornut de la Fontaine, né à Paris en 1765, fille de Marin et cousin germain de François-Benoît, était payeur général des dépenses diverses et chevalier de la Légion d'honneur quand il fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 2 juillet 1808. Il avait épousé Mlle Françoise Méat dont il laissa postérité.

Principales alliances : de Thomasson vers 1812, de Landes d'Aussac de Saint-Palais 1903, de la Rivière de Coincy, d'Anglade, Véneau de la Fouchardière 1906, Gaudin de Lagrange 1906, Soufflot de Magny 1824, etc.

CORNY (Éthis de). Voyez : Éthis de Corny.

CORNY (Marchal de). Voyez : Marchal de Corny.

COROLLER.

Ancienne famille bourgeoise de Basse-Bretagne.

L'abbé Coroller, décédé en 1821, fut nommé en 1781 curé de Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris. Un de ses frères, Guillaume-François Coroller, né à Quimper en 1734, curé de la paroisse Saint-Mathieu de cette ville en 1764, fut déporté en Angleterre en 1792. Un autre, Gildas Coroller, était en 1789 doyen des avocats de Quimper. Il fut père de Jonathas-Jean Coroller, qui, en 1815, organisa la chouannerie dans le canton de Gourin, et grand-père de Jonathas-Jean Coroller, conseiller général des Côtes-du-Nord, décédé en 1891, qui a lui-même laissé un fils, Eugène.

A la même souche peut avoir appartenu Louis-Hippolyte Coroller du Moustoir, né à Quimperlé le 2 avril 1742, fils de René Coroller et Françoise Pécard, procureur du Roi au siège d'Hennebont en 1774, député du Tiers-Etat de la sénéchaussée d'Hennebont aux Etats généraux de 1789, président du club montagnard d'Hennebont en l'an II, décédé à Vannes en 1807. Coroller du Moustoir eut deux fils : 1° Félix-Hippolyte, colonel de gendarmerie, décédé à Vannes en 1822, qui laissa une fille ; 2° Narcisse, juge de paix à Lorient, décédé sans postérité en 1840.

Il sera consacré en son lieu une notice à une famille le Coroller qui a appartenu à la noblesse de la même province et dont, d'après Potier de Courcy, une branche se serait perpétuée jusqu'à nos jours.

CORPORANDI d'AUVARE (de). Armes : *coupé : au 1 d'azur à trois étoiles d'argent, ordonnées en fasce ; au 2 de gueules à deux cors de chasse adossés, les embouchures passées en sautoir.*

La famille de Corporandi d'Auvare appartient à la noblesse du comté de Nice. M. de Orestis lui a consacré une notice dans un travail qu'il a publié en 1909 dans le *Nice historique* sous le titre suivant : *La noblesse niçoise.*

Louis Corporandi, notable de la Croix, auquel cet auteur fait remonter la filiation, acquit des Grimaldi, le 3 décembre 1705, le fief d'Auvare et en fut investi cette même année par la Chambre des comptes de Provence. Son fils, André Corporandi, Sgr d'Auvare, préfet de Barcelonnette en 1738, épousa Mlle d'Amicis de Verraillon. Il en eut trois fils : 1° Joseph-Claude de Corporandi, Sgr d'Auvare, décédé sans postérité, qui acquit le 3 juin 1773 du marquis de Villeneuve de Beauregard, avec l'assentiment du roi de France, la moitié du fief de la Croix ; 2° Pierre-François de Corporandi, qui recueillit la seigneurie d'Auvare après la mort de son frère, qui en obtint l'érection en baronnie par lettres patentes du 7 juin 1774 et qui continua la lignée ; 3° Gaspard de Corporandi, né en 1722, officier au service de France, chevalier de Saint-Louis en 1770, maréchal

de camp en 1788, général de division en 1792, décédé sans postérité en 1804. Pierre-François, premier baron d'Auvare, laissa trois fils. Le plus jeune de ceux-ci, Joseph de Corporandi d'Auvare, né en 1763, décédé en 1846, fut major-général. Il laissa lui-même trois fils : 1° Marcellin de Corporandi, baron d'Auvare, major général, décédé en 1880 ; 2° Philippe-Auguste de Corporandi d'Auvare, né en 1806, vice-amiral italien, décédé en 1889 ; 3° Alexandre de Corporandi d'Auvare, né en 1809, lieutenant général des armées italiennes en 1862, grand-croix des Saints-Maurice et Lazare, décédé en 1888. L'aîné de ces trois frères, Marcellin, baron d'Auvare, laissa deux fils dont le second continue la descendance.

La famille de Corporandi d'Auvare a conservé la nationalité italienne.

Elle a fourni des officiers très distingués.

Principales alliances : Cacherano d'Osasco, Galleani de Sant'Ambrosio, etc.

CORRARD des ESSARTS et de BRÉBAN. Armes primitives : *de gueules à cinq fusées d'or, posées en fasce.* — Armes actuelles (ce sont les armes de la famille Huyard à laquelle les Corrard s'allièrent au XVIe siècle) : *d'argent à trois têtes de faucon arrachées de sable, 2 et* 1. — Aliàs (d'après l'*Armorial du bibliophile* de Guigard) : *d'argent à trois merlettes de gueules et une étoile de même posée en cœur.*

La famille Corrard est une des plus anciennement connues de la haute bourgeoisie de Troyes, en Champagne.

Deux de ses membres, Pierre Corrard, élu en l'élection de Troyes, et François Corrard, conseiller d'honneur au bailliage et siège présidial de Troyes, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

François-Noël Corrard, né à Méry-sur-Seine en 1788, fut conseiller à la Cour d'appel de Bourges. Son frère, Nicolas-Joseph Corrard, ou Corrard des Essarts, né à Méry-sur-Seine en 1789, décédé à Nancy en 1875, fut conseiller à la Cour d'appel de cette ville. M. Jules Corrard des Essarts, marié à Nancy en 1904 à Mlle Didierjean, a été de nos jours député de Meurthe-et-Moselle.

Une autre branche de la famille Corrard, connue sous le nom de Corrard de Bréban, a fourni de nos jours un président du tribunal de Troyes.

Principales alliances : de Mauroy vers 1580, Lévesque de Blives, etc.

CORRÉARD.

Famille de haute bourgeoisie, originaire de Poyols (Drôme). Fré-

déric Corréard, né à Poyols en 1789, décédé à Haguenau en 1869, fut nommé général de brigade en 1847 et grand-officier de la Légion d'honneur en 1864. Il laissa un fils, Eugène, décédé à Haguenau en 1906. Son frère, Théodore Corréard, longtemps membre du Conseil général de l'Isère, marié à Mlle Boisset, a été père de Théodore Corréard, inspecteur des télégraphes à Marseille, marié en 1859 à Mlle Regnauld d'Epercy, et grand-père de M. René Corréard, marié à Rosans en 1894 à Mlle Bonfils.

CORRÈGE (de la). Armes : d'*hermines à un lion de gueules*. — Couronne : *de Comte*. — *Une croix de Saint-Louis appendue au bas de l'écu*.

La famille DE LA CORRÈGE est anciennement et honorablement connue en Agenais. O'Gilvy en a donné une généalogie dans le tome II de son *Nobiliaire de Guienne et de Gascogne*. Cet auteur mentionne un Jean de la Corrège, qui fut élu consul de Casteljaloux en mai 1562, et un Jean de la Corrège, le jeune, qui fut reçu bourgeois de Casteljaloux le 24 novembre de cette même année. Il fait remonter la filiation suivie à monsieur maître François de la Corrège, avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux, juge royal des villes de Bouglon et de Samazan, au duché d'Albret, qui lors de sa mort, en 1608, était réformateur des domaines du Roi à Casteljaloux. C'est par erreur qu'O'Gilvy a avancé que ce magistrat avait été nommé en 1584 conseiller au Parlement de Bordeaux par lettres de la reine Marguerite de Navarre. Mathieu de la Corrège, avocat en la Cour du Parlement de Bordeaux, fils de François, épousa, par contrat du 5 novembre 1618, Olympe Sauvage, fille d'un avocat au même Parlement. Il fut père de monsieur maître Pierre de la Corrège, docteur en droit, avocat au Parlement de Bordeaux, grand-voyer maître des chemins en les ville et juridiction de la Bastide, Castelmoron et Casteljaloux, demeurant à Marmande, qui épousa le 20 mars 1678 Élisabeth de Lagueray, qui fit son testament le 17 août 1684 et qui continua la lignée. Ces divers personnages appartenaient à la religion réformée.

On ne connaît pas à la famille de la Corrège de principe d'anoblissement ; on ne voit pas qu'elle ait jamais été maintenue noble par jugement, ni qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Mais elle a fourni des officiers très distingués. L'un de ceux-ci, Pierre-Antoine de la Corrège, petit-fils de Pierre et d'Élisabeth de Lagueray, était chevalier de Saint-Louis et premier capitaine de grenadiers au régiment de Brancas quand il périt à la bataille de Crefeld, en 1758. Il avait épousé Anne d'Artigues et en eut trois fils qui furent tous trois chevaliers de Saint-Louis. Le plus jeune de ces fils, Charles-Martin de la Corrège, né en 1757, fut nommé en 1809

conseiller général de Lot-et-Garonne. Il fut père de Joseph-Théodore de la Corrège, garde du corps de Monsieur en 1822, qui épousa en 1829 Mlle de Saffin et qui en laissa deux fils.

Principales alliances : de la Barrière, de Brocas, d'Artigues, de Gans, de Saffin, etc.

CORSI (de). Armes : *coupé de sinople et de gueules, au lion de l'un en l'autre, au bâton d'argent brochant sur le tout.*

La famille DE CORSI appartient à la noblesse de Corse.

Lors de la grande recherche ordonnée par Louis XV après l'annexion de l'île, elle fut maintenue dans sa noblesse, le 5 mai 1772, par arrêt du Conseil supérieur après avoir justifié sa filiation depuis Carlo Corsi vivant en 1571.

La famille de Corsi a fourni de nos jours un sénateur de la Corse, Petrus de Corsi, né à Talasani en 1824, décédé en 1888.

CORTADE (de). Armes (d'après le règlement d'armoiries du 19 juillet 1825) : *de gueules à un besant d'argent, posé en abîme, surmonté de trois étoiles d'or, rangées en fasce et soutenues d'un lion du même.*

La famille DE CORTADE est originaire de la petite ville de Lavardens (Gers) où elle était honorablement connue dès le XVIIe siècle. Elle remonte par filiation à François Cortade, juge royal de la baronnie de Biran, qui épousa vers 1640 Suzanne de Laporterie, de Lavardens. Jean Cortade, fils des précédents, fut juge de la viguerie du duché de Roquelaure. Ses deux fils, Jean-Pierre Cortade, juge du duché de Roquelaure, habitant de Lavardens, marié le 3 novembre 1713 à Anne de Vivés, fille d'un conseiller au sénéchal d'Auch, et Guillaume Cortade, docteur en médecine, habitant de Lavardens, marié à Jeanne de Saint-Pierre, furent les auteurs de deux branches.

François-Michel Cortade, fils de l'auteur de la branche aînée, fut avocat en Parlement et juge du duché de Roquelaure. Il prit la qualification de noble et fit précéder son nom de la particule DE après le mariage qu'il contracta avec Mlle du Barry de Colomé. Sa descendance s'est éteinte de nos jours dans la famille de la Sudrie.

Guillaume Cortade, auteur de la seconde branche, fut père de François Cortade, docteur en médecine à Lavardens, qui épousa, le 22 novembre 1740, Alexie de Boresta. Les trois fils de celui-ci, Jean-François Cortade, docteur en médecine, intendant des eaux thermales du Castera, marié en 1774 à Mlle Bergoust, Louis Cortade, docteur en médecine à Auch, marié vers 1790 à Mlle Delaire, et Jacques Cortade, furent les auteurs de trois rameaux. Le premier et le troisième rameau subsistent avec distinction. Bien qu'ils n'aient jamais été

anoblis, leurs représentants font depuis l'époque de la Restauration précéder leur nom de la particule DE. Louis Cortade, auteur du second rameau, fut père de Jacques-Auguste Cortade, né à Auch en 1791, garde du corps, marié à Mlle de Sambucy, qui fut anobli le 18 juillet 1825 par lettres patentes du roi Charles X et qui obtint en même temps le règlement de ses armoiries. Ce rameau n'est plus représenté que par la petite-fille de celui-ci, Odette, mariée à M. Arthur Picard, frère du célèbre avocat et homme politique Ernest Picard.

La famille de Cortade a fourni des magistrats, des officiers, des ecclésiastiques et des médecins distingués, un receveur général des finances, un consul d'Espagne, etc.

Principales alliances : de Vivès 1713, du Barry de Colomé, de la Sudrie, de Carsalade du Pont, de Carbon, de Sambucy, Picard, etc.

La famille dont il vient d'être parlé peut avoir eu dans le passé une origine commune avec une famille Cortade-Bétou qui habitait Toulouse au XVIII[e] siècle. Guillaume Cortade-Bétou, avocat, puis lieutenant principal en la ville et viguerie de Toulouse, fut anobli par le capitoulat de cette ville qu'il exerça en 1707 et 1709. Son fils, Laurent Cortade, Sgr de la Fage, fut à son tour capitoul en 1722. Guillaume Cortade, conseiller-procureur du Roi au sénéchal et présidial de Toulouse, fut capitoul en 1720 et en 1740.

Une famille de Cortade appartenait au XVII[e] siècle à la haute bourgeoisie bordelaise.

CORTEZ (de). Armes (d'après l'Armorial général de 1696) : *d'argent à un chevron de gueules, accompagné en pointe d'un trèfle de sinople ; au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

Ancienne famille de Provence.

Dominique CORTEZ, né à Saint-Maximin en 1630, fils de Jean-Jacques Cortez, bourgeois à Saint-Maximin, et de Claire Raisson, de Brignoles, marié en 1657 à Marguerite de Bec, décédé à Saint-Maximin en 1702, avait été pendant 44 ans avocat du Roi en la sénéchaussée de Brignoles quand il fut pourvu, le 21 décembre 1700, de l'office de substitut de messieurs les gens du Roi au bureau des trésoriers de France en la généralité de Provence. Il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 ainsi que ses parents, Claude Cortez, secrétaire du Roi, et Antoine Cortez, chanoine. Son fils, Jean-Baptiste Cortez, sieur de Saint-Michel, né à Brignoles en 1666, marié en 1700 à Marguerite de Ravel d'Esclapon, décédé à Saint-Maximin en 1746, lui succéda dans son office. Il laissa lui-même, entre autres enfants, deux fils : 1° Louis-Antoine Cortez des Arcs, né à Aix en 1713, qui lui succéda dans son office et qui mourut en 1770 sans avoir été marié : 2° Sau-

veur Cortez, qui épousa Louise Papety de Costefréde et qui continua la lignée. La famille de Cortez subsistait à Marseille dans les dernières années du XIXe siècle.

Une famille Cortez appartenait au XVIIIe siècle à la haute bourgeoisie d'Aurillac, en Auvergne. Guy-Henri Cortez, né à Aurillac en 1768, fils d'un conseiller au présidial de cette ville, officier supérieur, décédé en 1832 dans sa ville natale, fut créé chevalier de l'Empire par lettres patentes du 25 février 1809, fut confirmé dans la possession de son titre par nouvelles lettres du 1er février 1817 et obtint en même temps le règlement de ses armoiries : *parti : au 1 d'argent à un cœur de gueules, enflammé du même, surmonté de deux étoiles d'azur rangées en fasce; au 2 d'azur à l'épée en pal d'or, la partition soutenue d'une champagne de gueules chargée d'une étoile d'argent.* Il ne laissa qu'une fille, Mme Béjairic.

CORTOIS de PRESSIGNY et de CHARNAILLES. Armes : *écartelé : aux 1 et 4 d'argent à un rinceau de lierre de sinople, mis en fasce ; au chef cousu d'or chargé d'une aigle de sable,* qui est de Cortois ; *aux 2 et 3 de gueules à deux lions léopardés d'or à une seule tête, mis en chevron, et une étoile d'argent en pointe*, qui est d'Humbert. — Aliàs (d'après le règlement d'armoiries accordé en 1818 à Mgr de Pressigny) : *coupé : au 1 d'or à l'aigle de sable; au 2 d'argent à une branche de laurier à trois feuilles de sinople, posée en fasce.*

La famille Cortois de Pressigny et de Charnailles a occupé depuis la fin du XVIIe siècle un rang brillant dans la noblesse de robe bourguignonne.

Elle est originaire du Bugey et est, peut-être, la même que celle d'un Louis Cortois, prêtre, curé d'Ambérieu, en Bugey, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696.

Ligier Cortois, auquel remonte la filiation, était docteur en médecine et avait épousé Anne de Xaintonge. Il fut père de Claude-Gaspard Cortois, Sgr de Curtafay, en Bugey, qui épousa vers le milieu du XVIIe siècle Marie Trocul de la Croze, fille d'un receveur des tailles en l'élection de Belley et sœur d'un secrétaire du Roi et d'un conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon. Antoine Cortois, Sgr de Curtafay et de Quincey, fils des précédents, reçu en 1683 procureur du Roi au bailliage de Belley, succéda en janvier 1688 à son oncle maternel dans son office de conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon. Il fut autorisé en 1725 à exercer cet office simultanément avec celui de secrétaire du Roi en la Chancellerie, fut anobli par ses fonctions et mourut en 1728. Les lettres de dispense d'un degré de service qu'il avait obtenues en 1711 font men-

tion des services rendus par Hugues et Guillaume Cortois, ses quadrisaïeul et bisaïeul. Il avait épousé Anne Guillaume, héritière de la seigneurie de Pressigny. Il en laissa trois fils : 1° Claude-Antoine, qui continua la descendance ; 2° Anne-Barthélemy Cortois de Quincey, conseiller maître en la Chambre des comptes de Dijon en 1729, décédé sans postérité en 1768 ; 3° Gabriel Cortois de Quincey, évêque de Belley en 1751, conseiller d'honneur au Parlement de Bourgogne, décédé en 1791. Claude-Antoine Cortois-Humbert, Sgr de Charnailles, Humbles, Pressigny, Quincey, etc., né à Dijon en 1706, fut reçu en 1727 conseiller au Parlement de Bourgogne et épousa en 1730 Mlle de Mucie. Il laissa lui-même quatre fils : 1° Barthélemy Cortois, Sgr de Quincey, conseiller au Parlement de Bourgogne en 1754, qui mourut en 1799 sans avoir été marié ; 2° Antoine Cortois de Charnailles, maréchal de camp en 1784, qui épousa en 1786 Mlle Mesnard de Chousy, remariée dans la suite au lieutenant général de Senevoy et décédée en 1848, et qui continua la descendance ; 3° Pierre Cortois de Balorre, né à Dijon en 1736, évêque de Nîmes en 1784, député du clergé de son diocèse aux États généraux de 1789, décédé en 1812 ; 4° Gabriel Cortois de Pressigny, né à Dijon en 1745, évêque de Saint-Malo en 1786, pair de France en 1816, archevêque de Besançon en 1817, décédé à Paris en 1823. Mgr de Pressigny avait reçu le titre de comte par ordonnance du roi Louis XVIII du 20 avril 1816 et par lettres patentes du même prince du 18 février 1818. Didier-Barthélemy Cortois de Charnailles, fils d'Antoine, épousa Mlle de Pierrepont. Il en eut deux enfants qui furent les derniers représentants de leur famille, une fille, mariée au comte d'Hespel, et un fils, Didier-Barthélemy, connu sous le titre de comte de Charnailles, préfet, commandeur de la Légion d'honneur, qui mourut en 1898, âgé de 82 ans, sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1846, avec Mlle Denys de Damrémont.

CORTYL de WYTSHOVE. Armes : d'*azur à une fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un mont de trois coupeaux d'or.*

Borel d'Hauterive a consacré, dans l'*Annuaire de la noblesse* de 1885, une notice à la famille Cortyl, honorablement connue en Flandre depuis le xvie siècle. Joseph Cortyl, né à Bailleul en 1673, père Jésuite, alla évangéliser les Philippines et subit le martyre en 1706 dans l'Archipel de Palaos. Louis-Jacques Cortyl était dans les dernières années du xviie siècle pasteur de la paroisse de Boescheppe, où sa famille a conservé des possessions jusqu'à nos jours. Il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Cassel) : *de gueules à une grappe de raisin d'argent.*

On ne connaît pas à la famille Cortyl de principe d'anoblissement et on ne voit pas qu'elle ait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse de sa région.

Charles-Louis Cortyl et son fils, Charles-Ferdinand, né à Bailleul en 1827, marié en 1859 à Mlle de Norbécourt, demandèrent le 22 octobre 1859 l'autorisation de joindre régulièrement à leur nom patronymique celui de : DE WYTSHOVE que portait leur père et aïeul. Ils furent autorisés le 14 décembre 1860, par jugement du tribunal civil d'Hazebrouck, à faire rectifier les actes de l'état civil dans lesquels leur nom de Cortyl n'était pas suivi de celui de : DE WYTSHOVE. Le second d'entre eux, Charles-Ferdinand, n'a eu que deux filles.

Principales alliances : de Parcevaux 1850, Liot de Norbécourt 1859, Guyon des Diguères 1851, de Wolbock 1883, de Coussemaker 1666.

CORUS de CHAPTES (Fayolle de). Voyez : FAYOLLE DE CORUS DE CHAPTES.

CORVAL (Pezet de). Voyez : PEZET DE CORVAL.

CORVISART (de) : Armes : d'*or à un chevron d'azur, accompagné en chef de deux croissants de même et en pointe de deux épées de gueules, passées en sautoir, les pointes en haut, surmontées d'une merlette de sable.* — Supports : *deux aiglons.* — Devise : *Franc et droit.*

La famille DE CORVISART est originaire de Champagne où elle était honorablement connue dès le XVIe siècle. On trouvera sur elle beaucoup de renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*.

Son auteur, Henri Corvisart, sieur de Fleury, la Cour-Renault, etc., était capitaine d'une compagnie de chevau-légers pour le service du Roi au régiment du chevalier de Joyeuse quand il épousa, le 29 mars 1655, Françoise d'Escanvelles. Il fut anobli en septembre 1668, en récompense de ses services militaires, par lettres patentes du roi Louis XIV qu'il fit enregistrer le 18 mai 1669 et dont on trouvera le texte dans le *Nouveau d'Hozier*. Il laissa cinq fils Jacques, Jean-Baptiste, Louis, autre Jean-Baptiste et Didier, qui furent maintenus dans leur noblesse, le 13 janvier 1701, par jugement rendu à Chalons de M. de Pomereu, intendant. L'un de ces fils, Jacques de Corvisart, Sgr de Fleury, en la paroisse de Montmarin, près de Rethel, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il avait épousé, le 9 juillet 1683, Nicole-Claude de l'Espine, fille d'un procureur fiscal des terre et seigneurie d'Avenay. Il en eut, entre autres enfants, Henri-Eléonor de Corvisart, écuyer, Sgr de Fleury et autres lieux, né le 17 juillet 1687 à Avenay, au diocèse de Reims, élection

d'Epernay, qui épousa le 7 janvier 1714 Gastonne Bertin du Rocheret et dont les fils continuèrent la lignée.

On trouvera dans le *Nouveau d'Hozier* les preuves de noblesse que quatre des petits-fils d'Henri-Eléonor de Corvisart, Pierre, né à Lichtemberg en 1758; Jacques, né à Metz en 1767; Nicolas-Augustin, né à Metz en 1769; et Jean-Félix, né à Avenay en 1776, firent en 1772, 1777, 1780 et 1786 pour être admis à l'École militaire.

Jacques-Louis-François de Corvisart de Mutry, Sgr de Mutry, la Motte, Aulnizeux, Chevigny, ancien garde du corps du Roi, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Châlons. Jean-Baptiste Corvisart de Varigny, Sgr du fief du Bas-Sarrazin, prit part cette même année à celles tenues à Vitry-le-François.

Un rameau de la famille de Corvisart quitta la France à l'époque de la Révolution et alla se fixer en Allemagne où il s'est perpétué avec distinction et où il a produit au XIX[e] siècle un officier général d'artillerie, M. de Corvisart de Montmarin. Un autre rameau subsiste obscurément en France et la *Revue héraldique* de mai 1908 mentionne le mariage d'un M. Corvisart de Fleury, bijoutier à Paris.

CORVISART. Armes (d'après le réglement d'armoiries de 1867) : *écartelé : au* 1 *d'or à un cœur de gueules en abîme ; au* 2 *de gueules à la palme d'argent en bande*, qui est des barons tirés des corps savants ; *au* 3 *de gueules à un lion d'argent ; au* 4 *d'argent à une verge de sable, tortillée d'un serpent de sinople.*

Cette seconde famille Corvisart est originaire de Champagne comme la précédente dont elle est, du reste, une branche détachée à une époque reculée.

Jean-Nicolas Corvisart, né le 15 février 1755 à Dricourt, dans les Ardennes, fils d'un procureur, décédé sans postérité en 1821, fut un des plus célèbres médecins de son temps. Il fut premier médecin de l'Empereur, membre de l'Institut et officier de la Légion d'honneur et fut créé baron de l'Empire par lettres patentes du 27 novembre 1808. Il avait adopté un de ses parents, Scipion-Charles-Louis Corvisart, né à Sens le 8 avril 1790, fils de Pierre-Honoré Corvisart, avocat en Parlement, et de Marie-Edmée Boursier. Scipion-Charles-Louis Corvisart fut admis en 1804 parmi les pages de l'Empereur, fut plus tard chef d'escadron et officier de la Légion d'honneur et mourut à Paris en 1866 sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1810, avec M[lle] Aynard, de Lyon. Il avait été confirmé, par décret impérial du 17 août 1859, dans la possession du titre de baron conféré en 1808 à son père adoptif. Il avait été en même temps autorisé à transmettre ce titre à son plus proche parent, Henri-François-Lucien Corvisart. Celui-ci était

né le 9 juin 1824 à Thonne-le-Long, dans le département de la Meuse, et était fils de Jean-René Corvisart et d'Antoinette-Joséphine Cliquot. Il fut lui aussi un médecin de grand renom, se signala par son dévouement à Napoléon III, qu'il suivit en exil, et mourut à Paris en 1882. Il avait épousé Mlle de Romain dont il laissa plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Charles-Victor, baron Corvisart né à Saint-Cloud en 1857, marié en 1883 à Mlle Bidon de la Prévoterie, a été nommé colonel en 1907.

CORVOL, ou COURVOL, (de). Voyez : Courvol (de).

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I

ABRIGEON (d'), aujourd'hui **DABRIGEON**. Armes : d'*azur à trois roses d'argent, 2 et 1, surmontées d'un soleil rayonnant d'or*.

La famille d'Abrigeon est anciennement connue en Vivarais. M. Villain, qui en a donné une généalogie dans le tome II de la *France moderne*, mentionne un Pierre Abrigeon, qui était notaire à Jaujac en 1580. Gaspard d'Abrigeon, sieur de Chambonas, auquel le même auteur fait remonter la filiation, avait épousé Louise Blanc de Molines [1]. Il est rappelé comme défunt dans un acte de 1664. Deux de ses fils, noble Louis d'Abrigeon, sieur de Chambonas et de Valamas, marié le 3 janvier 1649 à Claude Bourdier et décédé le 7 juillet 1673, et François d'Abrigeon, furent les auteurs de deux branches. L'aîné de ces deux frères, Louis d'Abrigeon de Chambonas, du lieu de Mézillac, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse, le 11 septembre 1669, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. D'après M. Villain, il aurait été maintenu dans sa noblesse, le 15 janvier 1671, par jugement du même magistrat. Ce jugement de maintenue n'est pas mentionné dans l'*Armorial du Languedoc*, du reste incomplet, de M. de la Roque. On ne voit pas que les représentants de la famille d'Abrigeon aient habituellement porté au XVIIIe siècle de qualifications nobiliaires, ni qu'ils aient pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. On ne voit même pas qu'ils aient fait enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696. La branche aînée s'est éteinte avec Jean-Bernard d'Abrigeon, né en 1758, et avec sa fille, Mme Faure-Chambarlhac. Le chef de la seconde branche, Jean-Pierre d'Abrigeon, baptisé en 1751, laissa deux fils, Jean-Pierre, né en 1779, et Louis, né d'une seconde

[1] On remarquera que les armoiries de la famille d'Abrigeon sont à peu près les mêmes que celles de la famille Blanc de Molines : d'*azur à un soleil d'or, cantonné de quatre roses d'argent*.

union le 29 prairial an XI, dont la postérité s'est assez obscurément perpétuée jusqu'à nos jours.

Principales alliances : Blanc de Molines, de Vissac, de Soubeyran, de Clavières, etc.

Les représentants de la famille d'Abrigeon sont aujourd'hui connus sous le nom de Dabrigeon[1].

AGUIN de LAUNAC (d'). Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné de trois oiseaux d'argent ; au chef cousu de gueules chargé de trois épées antiques d'or, mises en pal, la pointe en bas*[2].

La famille d'Aguin, ou Daguin, récemment éteinte, appartenait à la noblesse de robe toulousaine. On en trouvera une généalogie dans le tome III de la *France moderne*.

Guy Daguin, marié vers 1620 à Edmonde Carrière, était marchand à Toulouse. Guy Daguin, habitant de Toulouse, épousa vers 1655 Jeanne de Montfaucon dont il eut deux fils, Nicolas et Jean. Le plus jeune de ces fils, Jean, né en 1664, décédé sans postérité en 1744, fut d'abord greffier en chef au bureau des finances de Toulouse, puis en 1706 et 1730 capitoul de cette ville. Son frère aîné, Nicolas Daguin, marié en 1682 à Anne Crozat, fille d'un capitoul, exerçait la charge anoblissante de président trésorier de France en la généralité de Toulouse quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut nommé capitoul en 1705. Il avait dénombré devant les capitouls en 1689 comme seigneur de la baronnie de Launac. Il laissa plusieurs fils dont l'aîné, Jean d'Aguin, baron de Launac, né en 1688, fut conseiller du Roi en ses Conseils et conseiller en la Chambre des comptes de Paris et dont un puîné, Jean-Pierre d'Aguin, baron de Launac, né en 1697, fut président de la Chambre des enquêtes du Parlement de Toulouse. Jean-Joseph d'Aguin, baron de Launac, fils de ce dernier, marié en 1771 à Thérèse de Rességuier, était à l'époque de la Révolution président à mortier au Parlement de Toulouse ; il fut guillotiné à Paris le 14 juin 1794. La famille d'Aguin de Launac s'est éteinte avec les deux petits-fils de ce magistrat, Richard, décédé sans alliance, et Alphonse-Auguste, né en 1827, chanoine de la cathédrale Saint-Étienne, à Toulouse, décédé en 1895.

Le chevalier d'Aguin avait pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Toulouse.

[1] Cette notice a été faite en partie à l'aide d'une communication de M. Auguste le Sourd. Elle remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Abrigeon dans les Additions du tome IX de cet ouvrage.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aguin de Launac dans le premier volume de cet ouvrage.

Principales alliances : Clément de Blavette, de Rességuier, etc.

AIGUIÈRES (d'). Armes : *de gueules à six besants d'argent*, 3, 2, 1 [1].

La famille d'Aiguières, originaire de Provence, appartient à l'ancienne noblesse chevaleresque de ce pays. Le baron du Roure en a donné une généalogie dans l'ouvrage qu'il a intitulé *Les Meyran et leurs alliances*. Elle tire vraisemblablement son nom, du bourg d'Aiguières, aujourd'hui Eyguières, situé à neuf lieues d'Arles, qui est actuellement un chef-lieu de canton du département des Bouches-du-Rhône.

L'abbé Barcilon, d'ordinaire si sévère, s'exprime en ces termes sur la famille d'Aiguières dans sa célèbre *Critique du Nobiliaire de Provence de Robert de Briançon* : « Cette famille a pris son nom de « la seigneurie qu'elle possède de toute ancienneté. J'ai vu sur la « porte de l'ancienne église Saint-Honoré d'Arles l'épitaphe d'une « demoiselle de cette maison, écrite en lettres gothiques sur une « pierre de marbre antique : *Le* 8 *des calendes d'octobre* 1164, *est* « *décédée Ponce d'Aiguières. Priez Dieu pour elle.* Ce que je trouve « de bien noble dans la famille d'Aiguières est que le nom de la terre « n'est pas plus ancien que le sien. Je lis dans les chartes des hom- « mages, aux Archives du Roi, le nom de la terre aussitôt que celui « du seigneur et j'ignore dans une antiquité si reculée qui l'a donné « des deux. »

Bertrand d'Aiguières, premier auteur connu de la famille, figure avec la qualification de chevalier (*miles*) dans plusieurs actes du milieu du XII[e] siècle. Il est rappelé comme défunt avec sa femme, Ema Amiel (*Amélii*), dans un acte de mars 1195. Il eut au moins trois fils : 1° Pons, dont les enfants moururent sans postérité ; 2° Imbert, décédé en 1202, qui fut archevêque d'Arles ; 3° Pierre, qui continua la lignée. Ce dernier n'était peut-être que fils naturel. L'archevêque d'Arles l'appelle, en effet, *frater meus carnalis* dans un acte du 28 février 1200 (1201). Il fut consul d'Arles en 1184, 1188, 1190 et 1195. Il paraît avoir été père de Guillaume d'Aiguières, qui est mentionné dans des actes de 1190, 1194, 1209, 1210, 1221, et grand-père d'Hugues d'Aiguières qui, le 4 avril 1255, fit reconnaissance à l'archevêque d'Arles pour toutes ses possessions à Montical et le tènement à l'entour des Saintes-Maries. Un Philippe d'Aiguières, religieux de l'ordre de Saint-François, décédé en 1369 en odeur de sainteté, que l'on ne peut rattacher à la souche, fut directeur de saint Elzéar de Sabran et de sa femme, sainte Bertrande de Signe.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aiguières dans le tome I de cet ouvrage.

Jacques d'Aiguières, auquel seulement le travail de M. du Roure fait remonter la filiation, fit une reconnaissance le 15 décembre 1309 pour le quart de Maillane, le tiers d'Aiguières et la moitié de Bormes. Il eut d'une alliance inconnue un fils, Jean d'Aiguières, qui est cité dans un acte du 4 décembre 1344 avec sa femme, Alasacie de Mauchien (*Malcane*). Isnard d'Aiguières, damoiseau d'Arles, Cogr de Maillane, fils des précédents, épousa Huguette de Mésoague par contrat du 5 septembre 1342 et fut nommé en 1398 syndic d'Arles. Il fut père de Guillaume d'Aiguières, syndic d'Arles en 1399, marié à Barthélemie Carli par contrat du 8 janvier 1371, qui fit son testament le 8 septembre 1418 et qui continua la descendance.

Antoine d'Aiguières fut admis en 1526 dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Cinq autres membres de la famille d'Aiguières furent plus tard admis dans le même ordre (Nicolas et Louis d'Aiguières en 1569, Claude d'Aiguières-Méjanes en 1582, Charles et François d'Aiguières-Frignian en 1661 et 1666).

Henri d'Aiguières de Méjanes, consul d'Arles en 1660, fut maintenu dans sa noblesse avec ses frères, Louis et Claude, le 5 novembre 1667, par jugement des commissaires chargés de la recherche des faux nobles en Provence ; il mourut à Arles en 1683 laissant deux fils qui n'eurent pas de postérité. Ses cousins, Louis et François d'Aiguières de Frignan, fils de son grand-oncle Claude, furent maintenus dans leur noblesse le 12 septembre 1708 par jugement rendu à Aix du premier président Cardin le Bret. Ces deux frères étaient devenus seigneurs de l'Isle, en Poitou par le mariage qu'ils contractèrent à Saintes, en 1687, avec deux sœurs, Marguerite et Geneviève de Meaux. L'aîné d'entre eux eut une fille mariée en 1710 au marquis de Culant. Le second, François, fut père d'Hippolyte (aliàs Jean-Joseph) d'Aiguières qui se fixa définitivement en Saintonge après le mariage qu'il contracta en 1711 avec Estelle de Courbon de Saint-Léger, d'une des plus illustres familles de ce pays. Plusieurs des fils de celui-ci prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Saintes ; un autre prit part à celles tenues à Agen. L'aîné de ces fils, René-François, connu sous le titre de marquis d'Aiguières, lieutenant des maréchaux de France en Saintonge, président de l'ordre de la noblesse, mourut sans postérité à Saintes en 1791 à l'âge de 80 ans. Un des cadets, Louis, marié à Mlle Mossion de la Gontrie, fut père de Charles, chevalier d'Aiguières, enseigne de vaisseau, décédé en 1812, qui épousa en 1768 Rosalie Guenon, dame de Chanteloup, grand-père de Charles-Gaëtan, marquis d'Aiguières, qui épousa en 1802 Mlle de Beaumont-Gibaud et qui mourut à la Rochelle en 1856, et bisaïeul de Charles-Henri, marquis d'Aiguières, marié en 1833 à Mlle Duret,

décédé en 1860, dont la descendance masculine est aujourd'hui éteinte, et de Charles, comte d'Aiguières, né en 1813, marié à Mlle Bézin, décédé en 1874. Ce dernier a laissé deux fils, nés en 1857 et 1871.

La famille d'Aiguières a fourni un grand nombre d'officiers de mérite.

Principales alliances : de Quiqueran 1418, 1548, 1535, de Porcellet 1403, 1449, 1577, 1610, de Cabassole, de Cavaillon 1486, d'Arbaud, de Cays 1584, de Brancas 1574, de Laidet 1566, de Lestang-Parade 1570, de Sade 1628, de Coriolis 1612, de Faucher, de Léautaud 1661, de Grille 1654, de Galliffet 1599, de Chiavari 1654, de Meyran 1624, de Courbon 1711, de Beaumont-Gibaud 1802, de Laage 1774, Ancelin 1752, de Lestranges, Robin de Graveson de Barbentane 1525, etc.

ALBERT de LAVAL (d'). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *échiqueté d'or et d'azur,* qui est d'Albert ; *aux* 2 *et* 3 *d'or à une croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur et chargée de cinq coquilles d'argent*, qui est de Montmorency-Laval. — Couronne : *de Marquis*.

La famille d'Albert de Laval, aujourd'hui éteinte dans les mâles, appartenait à la noblesse de l'Agenais. On en trouvera une généalogie dans le *Dictionnaire universel de la noblesse* du chevalier de Courcelles. D'après la tradition, elle était propriétaire d'une partie des terrains sur lesquels fut élevée au xiiie siècle la ville de Villeneuve-d'Agen.

Le chevalier de Courcelles mentionne un Wilhelm d'Albert qui est cité dans un acte d'avril 1250. Mais, par suite de la destruction des papiers de la famille lors de la guerre de Cent ans, le même auteur déclare ne pouvoir faire remonter la filiation suivie au delà d'un Bernard d'Albert, donzel, Sgr de Laval, Saint-Agnan, Saint-Chinia, etc., dans les environs de Villeneuve-d'Agen, qui passa un bail à fief en 1459, qui fit un échange le 23 novembre 1469 et qui vivait encore en 1470. Pierre d'Albert, écuyer, Sgr des mêmes domaines, dont on fait, sans preuves certaines, un fils de Bernard, rendit foi et hommage au Roi pour ses seigneuries de Laval et de Saint-Chinia le 17 mars 1477 et en 1488. Il donna une quittance le 15 juillet 1515 à Étienne de Durfort, baron de Bajaumont, neveu de sa femme Alpasie de Durfort. Son fils, François d'Albert, Sgr des mêmes domaines, épousa le 15 octobre 1527 Françoise de Monteilh, héritière de la seigneurie de Couyssel. Il en eut cinq fils : 1° Louis, qui n'eut pas d'enfants ; 2° Charles, chevalier de l'Ordre du Roi, qui n'eut pas d'enfants et qui fit son testament en 1572 ; 3° Jean,

dont le fils, Hercule d'Albert, Sgr de Laval, n'eut pas d'enfants; 4° Mariol, qui épousa Marguerite de Cours, dame de Sévignac et dont la descendance s'est éteinte avec Pierre d'Albert de Laval, baron de Madaillan, maintenu dans sa noblesse en 1667 par jugement du subdélégué de Pellot, et avec Jean-Louis d'Albert de Laval, neveu du précédent, maintenu dans sa noblesse en 1717 par arrêt du Conseil d'État; 5° Jean, Sgr de Ginesta, qui épousa le 5 mars 1570 Sibylle de Montagne. Pierre d'Albert de Laval, fils de ce dernier, épousa le 6 décembre 1606 Catherine de Giscard, héritière de la seigneurie de la Barthe. Il en eut un fils, Jean d'Albert, Sgr de la Barthe, qui épousa le 12 décembre 1659 Bernarde de Monlau. Celle-ci était veuve quand elle fut maintenue dans sa noblesse le 4 juillet 1666, avec son fils Guillaume, par jugement du subdélégué de Pellot, intendant de la généralité de Bordeaux. Guillaume d'Albert de Laval épousa en 1685 Jeanne d'Astruc et continua la lignée.

Sa descendance est encore représentée (1911) par Mlle d'Albert de Laval, demeurant à Agen.

Principales alliances : d'Aydie, de Gironde 1586, de Cours, de Montalembert 1616, de Montmorency 1680, de Ferrières 1659, de la Borie 1757, de Bonal 1814, etc.

ANGLARS de BASSIGNAC (d'). Armes : *de sable à un lion d'argent, couronné, armé et lampassé de gueules, accompagné de trois étoiles d'argent, 2 et 1*[1].

La famille d'Anglars de Bassignac, récemment éteinte, appartenait à l'ancienne noblesse de la Haute-Auvergne. Elle était en instance pour obtenir les honneurs de la Cour quand éclata la Révolution et on trouvera dans les manuscrits de Chérin la généalogie qu'elle produisit dans cette circonstance au Cabinet des Ordres du Roi; par suite des événements politiques, il ne put être donné suite à sa demande. Le docteur de Ribier vient de faire paraître une très intéressante généalogie de cette famille dans laquelle il détermine exactement son origine, longtemps contestée.

La famille d'Anglars était une branche de la famille d'Ussel, encore existante, qui est une des plus brillantes de la noblesse chevaleresque du Limousin et à laquelle il sera, en son lieu, consacré une notice. Son auteur, Georges d'Ussel, chevalier, était fils de Guillaume d'Ussel, damoiseau, Cogr de la ville d'Ussel, et d'Antoinette de Montfaucon. Il épousa vers 1385 Galienne, fille unique d'Yves d'Anglars, chevalier, Sgr dudit lieu, et fut substitué au nom et aux

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Anglars de Bassignac dans le premier volume de ce Dictionnaire.

armes de la famille d'Anglars. Après la mort de son beau-père il recueillit la seigneurie d'Anglars, située dans la paroisse de Sainte-Marie-Lapanouse, près de Neuvic, en Bas-Limousin. Son fils, Astorg d'Anglars, chevalier, Sgr d'Anglars, épousa d'abord, par contrat du 7 juillet 1407, sa cousine, Dauphine d'Ussel, héritière de la seigneurie de Charlus-le-Pailhoux, puis, par contrat du 6 novembre 1418, Marguerite de Rochedragoux. La généalogie produite en 1789 au Cabinet des Ordres du Roi fait seulement remonter la filiation à ce gentilhomme dont Chérin a fait par erreur un fils d'Yves d'Anglars mentionné plus haut. Astorg d'Anglars eut de sa première union deux fils, Jean et Georges. L'aîné de ces deux frères, Jean d'Anglars, aliàs d'Ussel, Sgr de Charlus-le-Pailhoux, reçut en 1419 une donation de son aïeul maternel, Hugues d'Ussel, fit son testament le 3 janvier 1457 et n'eut pas d'enfants de son mariage avec Agnès de Montmorin. Le second, Georges, Sgr d'Anglars, eut une fille unique, Anne, dame d'Anglars, qui épousa messire Claude de Montfaucon, baron de Vézenobre, sénéchal de Carcassonne ; celle-ci eut elle-même une fille, Jeanne, héritière de la seigneurie d'Anglars, qui épousa Louis de la Croix, baron de Castries. Marie-Irène de la Croix de Castries, née au château d'Anglars en 1823, mariée au comte de Lauzières de Thémines, décédée à Ussel en 1893, vendit la terre et le château d'Anglars à M. Ambroise de la Porte. Astorg d'Anglars eut de sa seconde union trois fils, tous trois appelés Jean. L'aîné de ces trois frères laissa un fils, Antoine, Sgr de Saint-Victour, qui épousa en 1504 Hélène de Gain de Linars et dont la descendance ne tarda pas à s'éteindre. Le second conserva le nom d'Ussel et fut l'auteur de la famille d'Ussel actuellement existante, qui sera l'objet d'une notice spéciale; il n'est pas mentionné dans la généalogie produite pour les honneurs de la Cour. Le troisième, né posthume, continua la lignée des d'Anglars. Il vint se fixer dans les environs de Mauriac, en Haute-Auvergne, après le mariage qu'il contracta avec Françoise de Bassignac, héritière de la seigneurie de son nom, aujourd'hui commune du canton de Saignes. Il fut le grand-père de Bernard d'Anglars, écuyer, Sgr de Bassignac, qui fit son testament à Clermont-Ferrand le 27 mai 1533, et le bisaïeul d'Étienne d'Anglars, écuyer, Sgr de Bassignac, qui épousa le 6 février 1535 Jeanne du Châtelet et qui, quelques années plus tard, fut tué en duel par Jacques de la Blanchie, Sgr de Layre.

Les divers représentants de la famille d'Anglars de Bassignac furent maintenus dans leur noblesse, le 15 décembre 1666 et le 13 juin 1668, par jugements de M. de Fortia, intendant d'Auvergne, après avoir prouvé leur filiation depuis le contrat de mariage de 1535 mentionné plus haut. Roger d'Anglars, Sgr de Bassignac, fut encore

maintenu dans sa noblesse, le 2 mars 1708, par jugement de M. Leblanc, successeur de M. de Fortia.

Joseph d'Anglars de Bassignac, né en 1755, fut admis en 1770 parmi les pages de la Grande Écurie ; après l'émigration il alla se fixer à la Martinique où il mourut en 1832 ne laissant qu'une fille, la marquise du Chastel. Barthélemy d'Anglars, né au château de Bassignac en 1754, frère aîné du précédent, fut admis en 1770 parmi les pages de la Petite Écurie ; il fut connu dans la suite sous le titre de comte de Bassignac, épousa au Puy, en 1786, Mlle de la Rodde de Saint-Haon et mourut au château de Bassignac en 1839. Son fils, Paul d'Anglars, comte de Bassignac, né à Clermont en 1787, marié en 1811 à Mlle de Musy, mourut en 1863. Il laissait, entre autres enfants, quatre fils qui ont été les derniers représentants de leur famille : 1° Paul-Barthélemy, né en 1812, officier supérieur, marié en 1849 à Mlle de Bougainville, décédé au château de Bassignac en 1867 laissant une fille, Mme Despréaux de Saint-Sauveur ; 2° Jean-Eugène, né en 1816, premier vicaire de Notre-Dame des Champs, à Paris, décédé au château de Bassignac en 1872 ; 3° Edmond, né en 1826, conservateur des hypothèques, marié en 1851 à Mlle de Calonne d'Avesnes, décédé à Aurillac en 1892 survivant à ses trois fils et ne laissant qu'une fille, Mme Vimal ; 4° Eugène-Léon, né en 1833, décédé à Mauriac en 1894 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec Mlle de Rongères, décédée en 1899.

La famille d'Anglars a fourni de nombreux officiers dont un maréchal de camp en 1791.

Plusieurs de ses représentants prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse d'Auvergne.

Principales alliances : de Montmorin, de Gain de Linars 1504, de Saint-Nectaire 1575, de Bort de Pierrefitte 1493, de Dienne 1523, de Bassignac, de Balzac, du Châtelet 1535, de Ribier 1606, 1706, 1761, 1837, de Sartiges 1638, 1674, 1743, 1848, du Chastel de Trémazan 1824, de Lespinasse de Bournazel 1881, de la Rodde 1786, de Musy 1811, de Bougainville 1849, de Calonne d'Avesne 1851, de Tournemire 1785, de Lavaissière de Lavergne 1802, de Chabannes-Sauvat 1805, etc.

ARAILH (d'). Armes : d'*azur à un mont de six coupeaux d'argent, sommé d'une étoile d'or* (aliàs *d'une croisette d'or, cantonnée de quatre besants d'argent et accompagnée en chef d'une étoile d'or*) *et accosté en chef de deux têtes d'Éole de carnation, soufflant du vent.* — Couronne : *de Comte.*

La famille d'Arailh est originaire du lieu d'Auriac, en Languedoc. M. Villain en a donné une généalogie dans le tome III de la *France*

moderne. Antoine Araill, bourgeois d'Auriac, auquel ce travail fait remonter la filiation, passa un acte le 16 novembre 1579 devant notaire à Saint-Félix. Sa femme, Marie Azémar, testa le 3 novembre 1592 en faveur de son petit-fils, Charles Arailh. Celui-ci fut dans la suite syndic du diocèse de Toulouse. Il avait épousé, le 11 juin 1615, Paule d'Ambès, nièce de Jean d'Ambès, conseiller au Parlement de Toulouse. Il en eut un fils, Paul d'Arailh, né en 1619, qui fut conseiller au présidial de Toulouse en 1650. Deux des fils de celui-ci, Jean d'Arailh, né en 1658, avocat, juge de la baronnie d'Auriac, marié en 1687 à Marie d'Hugonin ; et François d'Arailh-Larogère, né en 1660, marié en 1684 à Jeanne de Pezan, furent les auteurs de deux branches.

La branche aînée, demeurée non noble, s'est très honorablement perpétuée jusqu'à nos jours. Son chef, Victor Darailh, né en 1812, avocat, marié en 1841 à Mlle Denille, obtint, le 15 novembre 1847, un jugement du tribunal civil de Toulouse l'autorisant à substituer à son nom celui de : d'Arailh porté par ses ascendants avant la Révolution. Il a laissé deux fils, Paul, né en 1844, inspecteur des forêts, et Albert, né en 1848, qui ont eu l'un et l'autre plusieurs enfants.

François d'Arailh, auteur de la branche cadette, fut peut-être le même personnage qu'un François Darail, bourgeois de Verdun, qui eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Grenade). Son descendant, Jean d'Arailh, sieur de Fourcaran, fut anobli en 1767 par le capitoulat de Toulouse. Il prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du bailliage de Rivière-Verdun, en Gascogne. Il avait épousé en 1763 Mlle d'Albouy-Dupech. Il en eut plusieurs fils dont aucun n'a laissé de postérité masculine.

La famille d'Arailh a fourni de nombreux officiers, dont l'un, né en 1769, fut tué au siège de Tarragone, des avocats, des juges et des consuls d'Auriac, etc.

Principales alliances : d'Ambès, d'Hugonin de Launaguet 1687, Caffarelli du Halga 1713, Baron de Montbel 1730, de Mas-Latrie 1840, Ribadieu 1866, Laparre de Saint-Sernin 1911, du Puy-Montbrun de Saint-Amans 1881, de la Fitte-Pelleport 1717, Dadvisard 1753, d'Albouy 1763, de Manas, de Brueys, de Prades-Lavalette, etc.

ARHANPÉ d'ESPELDOY (d'). Armes inconnues.

La famille d'Arhanpé d'Espeldoy est anciennement et honorable-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Arailh dans le premier volume de cet ouvrage.

ment connue à Tardets, dans le pays de Soule, sans toutefois qu'on lui connaisse de principe d'anoblissement.

Arnaud, sieur d'Arhanpé, à Tardets, épousa Marie de Salaberry par contrat du 18 mars 1721. Leur fils, André d'Arhanpé, marié le 21 octobre 1750 à Anne d'Etchahon, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Pierre d'Arhanpé, qui épousa vers 1785 Marie-Anne d'Espeldoy et dont la descendance subsiste sous le nom d'Arhanpé d'Espeldoy ; 2° autre Jean-Pierre d'Arhanpé, chef de bataillon commandant le quatrième bataillon de chasseurs basques, qui épousa Marie-Angélique de Bichoué[1].

Principales alliances : de Camps, de Jaurgain 1804, d'Arroquain, d'Arbide 1813, de Berterèche de Menditte 1823, d'Arthez-Lasalle 1824, d'Uhalt 1827, Dutey-Harispe, d'Andurain, etc.

ARISTE (d'). Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné de trois roses quintefeuilles de même.* — Supports : *deux griffons aux ailes éployées.* — Devise : ευχομιαι ειναι αριστος.

La famille Dariste, aujourd'hui d'Ariste, paraît être originaire de Provence. Elle appartenait sous Louis XV à la bourgeoisie de ce pays.

Antoine-Joseph Dariste, né en 1763 à Bar (Var), passa très jeune à à la Martinique où son frère aîné était établi comme médecin et où il exerça la même profession. Il revint plus tard en France, se fixa à Blanquefort, fut conseiller général de la Gironde, fut élu député du même département en 1830 et en 1831 et mourut en 1839. Son fils, Jean-Baptiste-Auguste Dariste, né à la Martinique en 1807, se fixa en Béarn après le mariage qu'il contracta en 1844 avec une fille du général Lamarque, fut élu en 1848 député des Basses-Pyrénées, fut appelé au Sénat par Napoléon III et mourut en 1875 à Balan (Basses-Pyrénées). Il laissait deux fils : 1° Charles-Augustin, connu sous le titre de baron d'Ariste, né à Pau en 1845, député des Basses-Pyrénées en 1876, marié à Mlle Duport ; 2° Charles d'Ariste, marié à Mlle Mignotte, aujourd'hui décédé[2].

Principales alliances : Jacobi, Lamarque, de Bigault de Cazanove.

ARTHAUD de la FERRIÈRE et de la FERRIÈRE-PERCY. Armes : d'*azur à trois tours d'or* (aliàs *d'argent*), *maçonnées de sable*[3].

[1] Cette notice a été faite à l'aide de renseignements dûs à l'obligeance de M. de Jaurgain.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Ariste dans le premier volume de cet ouvrage.

[3] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée dans le premier volume de cet ouvrage à la famille Arthaud (et non Artaud) de la Ferrière.

La famille Arthaud de la Ferrière appartient à la noblesse du Lyonnais. Le comte H. de Jouvencel en a donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789.

André Arthaud, né la Grave en 1648, aurait été marchand mercier à Lyon, d'après l'*Origine des familles de Lyon* de M. de Valous. Il épousa à Lyon, le 12 juillet 1675, Marie-Anne de Masso de la Ferrière, fut nommé en 1677 échevin de Lyon, fit l'année suivante la déclaration qu'il voulait jouir du privilège de noblesse attaché à ses fonctions et mourut à Lyon le 20 juin 1728. Il fut père de Philibert Arthaud, Sgr de Bellevue, marié en 1726 à Claudine Dugas de Bois-Saint-Just, qui fut nommé en 1726 conseiller en la Cour des monnaies de Lyon, et grand-père d'Henri Arthaud de Bellevue, chevalier, Sgr de Roublon, la Feuillade, le Surgeon, etc., littérateur distingué, marié en 1768 à Mlle de Rivérieulx de Chambost, qui prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Le fils de ce dernier, Claude Arthaud, né à Lyon en 1769, recueillit les biens du dernier représentant de la famille de Masso de la Ferrière, à laquelle appartenait sa bisaïeule, et fut dès lors connu sous le nom d'Arthaud de la Ferrière auquel il joignit plus tard le titre de comte. D'après Saint-Allais, il avait fait en 1786 les preuves de noblesse prescrites pour le service militaire. Il épousa à Lyon, en 1800, Mlle de la Salle, fut chambellan de Napoléon Ier et mourut en 1840. Il laissa trois fils : 1° Léon-Gilbert Arthaud, comte de la Ferrière, né à Lyon en 1802, marié dans cette ville en 1829 à Mlle Lucy, dont la descendance subsiste ; 2° Dominique-César, vicomte de la Ferrière, né en 1804, chambellan de Napoléon III, décédé en 1881, dont la fille unique épousa en 1847 le général vicomte de Bernis ; 3° Hector, né à Lyon en 1809, auteur d'ouvrages historiques de valeur, décédé sans postérité en 1896, qui vint se fixer en Normandie et qui fut connu sous le titre de comte de la Ferrière-Percy après le mariage qu'il contracta en 1832 avec Mlle de Percy.

Principales alliances : de Masso de la Ferrière 1675, de Couleur d'Arnas 1664, Dode, Yon de Jonage 1715, Dugas 1726, de Rivérieulx de Chambost 1768, de Pierre de Bernis 1847, du Soulier, Sabatier de la Chadenède, de Thoisy 1879, Junot d'Abrantès 1882, de la Poeze 1877, de Percy 1852, de Girard de Charbonnières 1904, etc.

La famille de Masso de la Ferrière portait pour armes : d'*azur à une bande d'or*, souvent *accompagnée en chef d'un lambel d'argent et en pointe d'un croissant de même*. M. de Jouvencel en a également donné une généalogie dans son *Assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en* 1789. Elle remontait par filiation à Pierre Masso

dont le fils, Mathieu, et le petit-fils, François, étaient notaires à Lyon l'un en 1443, l'autre en 1482, 1493, 1499. Humbert de Masso, petit-fils de François, fut conseiller de ville à Lyon en 1542, 1548, 1554. Il fut le bisaïeul de Philibert de Masso, Sgr du Plantin, en Lyonnais, et de la Ferrière, en Forez, né en 1621, maréchal de bataille des armées du Roi, prévôt des marchands de Lyon en 1675, dont une fille épousa André Arthaud, Sgr de Bellevue. André de Masso, chevalier de la Ferrière, baptisé à Lyon en 1707, chevalier de Malte, maréchal de camp, décédé en 1782, fut nommé en 1758 sous-gouverneur des Enfants de France. Son frère aîné, Charles de Masso, connu sous le titre de marquis de la Ferrière, lieutenant général des armées du Roi en 1759, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Lyon. Il fut le dernier représentant de sa famille et mourut fort âgé pendant la Terreur sans avoir eu d'enfants de son mariage, en 1756, avec Mme Grimod de la Reynière, née Mazade.

ASTRIÉ.

Famille de haute bourgeoisie, originaire d'Ax, dans le comté de Foix, dont M. Villain a donné une généalogie dans le tome III de la *France moderne*

François Astrié, décédé en 1781, fut longtemps maître de forges à Roquefort. Son fils, Pierre Astrié du Castellet, né en 1752, décédé en 1826, a laissé plusieurs fils qui ont été les auteurs des divers rameaux de la famille Astrié. L'un de ces fils, Gaspard Astrié, né en 1799, médecin à Toulouse, marié à Mlle Rolland, fut père d'Ernest Astrié-Rolland, né en 1827, décédé en 1893, qui a été batonnier de l'ordre des avocats de Toulouse.

Principales alliances : de Thonel d'Orgeix, de Roquefeuil, de Limayrac, Sarrut, Anduze, etc.

AURE (d'). Armes anciennes : d'*azur à un lévrier d'argent, lampassé, armé et colleté de gueules*. — Armes actuelles : d'*or à une levrette rampante de gueules, accolée d'azur ; à la bordure de sable, chargée de huit besants d'or*.

Il existe sur les confins de la Bigorre et de l'Armagnac un petit pays d'Aure qui, au moyen âge, avait des seigneurs, ou comtes, particuliers fort puissants. Le premier de ces comtes fut, d'après *la Vasconie* de M. de Jaurgain, Arnaud, né vers 935, qui était second fils d'Arnaud-Garcie, dit Nonnat, comte d'Astarac. Ce seigneur gouvernait en 975 le comté d'Astarac comme tuteur de son neveu Arnaud. Il n'eut pas d'enfants et après sa mort le comté d'Aure passa à sa sœur Faquilène, mariée successivement d'abord vers 945 à Raymond-Dat, comte de Bigorre, puis à Auriol-Dat, frère de son premier mari. Garcie-Auriol, fils aîné de Faquilène et de son second mari, recueillit le comté d'Aure. Sa descendance directe s'éteignit avec Bertrande, vicomtesse d'Aure et de Larboust, qui épousa vers 1160 Guy de Comminges, quatrième fils de Bernard Ier, comte de Comminges. Guy de Comminges devint la tige d'une nouvelle maison d'Aure qui fut aussi puissante que l'avait été la première. Le chef de cette maison, Sanche-Garcie d'Aure, vicomte de Larboust, Sgr de Montalban et des Sables, épousa vers 1380 Bertrande de Jussan. Il en eut une fille, Bertrande, qui épousa Pierre de Castelbajac, et trois fils : 1° Manaud d'Aure, vicomte de Larboust, Sgr de Montalban et de Salles, qui épousa Marguerite d'Antin et qui continua la lignée ; 2° Sanche-Garcie d'Aure, qui fut l'auteur de la famille des ducs de Gramont actuellement existante à laquelle il sera en son lieu consacré une notice ; 3° Géraud d'Aure, qui fut évêque de Lombez. La descendance de Manaud d'Aure et de Marguerite d'Antin s'éteignit avec Corberon d'Aure, vicomte de Larboust, qui mourut sans postérité, et avec sa sœur, Isabeau, héritière de la vicomté de Larboust et de la baronnie de Cardaillac, qui épousa le 8 juillet 1555 Bernard d'Astorg, baron de Montbartier.

Une famille d'Aure qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans le

midi de la France croit être une branche détachée à une époque inconnue d'une des familles qui ont possédé au moyen âge le comté d'Aure. Cette famille posséda longtemps en Nébouzan la seigneurie de Viella.

François d'Aure, Sgr de Viella, marié à Anne de Montpezat, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Montrejau) et fut maintenu dans sa noblesse, le 10 février 1699, par jugement de M. le Pelletier, intendant de Montauban. Son fils, Jean d'Aure, né le 26 juin 1666, fut à son tour maintenu dans sa noblesse, le 11 novembre 1715, par jugement de Laugeois, successeur de le Pelletier.

Pierre d'Aure vint se fixer à Sardac, près de Rieux, après le mariage qu'il contracta en 1780 avec Mlle d'Espéron de Lacaze de Sardac. Il fut père de Jacques, connu sous le titre de comte d'Aure, qui épousa Mlle Desezgaulx de Nolet, et grand-père d'Eugène, comte d'Aure, né en 1829, qui a épousé Mlle de Cassan-Floyrac et dont le fils a épousé en 1896 Mlle de Scorbiac.

Principales alliances : Desezgaulx de Nolet, de Cassan de Floyrac 1860, de Guilhem de Lansac, de Scorbiac 1896, 1901, de Saint-Jean 1597, etc.

AURE de LIAS (d'). Armes : d'*azur à une fasce d'or, chargée de cinq têtes d'Éole de carnation, soufflant sur deux lys de jardin terrassés de sinople, et accompagnée en chef d'un soleil d'or, accosté de deux étoiles de même*[1].

Cette seconde famille d'Aure, distincte de celle à laquelle a été consacrée la précédente notice, appartient à la noblesse toulousaine.

Barthélemy Daure, procureur du Roi en la Cour du Parlement de Toulouse, épousa le 30 juin 1569 Bertrande Dupuy.

Pierre Daure, docteur et avocat en la Cour du Parlement de Toulouse, qui descendait vraisemblablement du précédent, fut anobli d'abord par l'acquisition d'une charge de secrétaire du Roi, puis par le capitoulat de Toulouse qu'il exerça en 1634. Il laissa trois fils, François-Xavier d'Aure, Sgr de Lias, au comté de l'Isle-Jourdain, né en 1610, marié à Éléonor de Sers, Jean, né en 1625, et Léonard, né en 1627, qui furent simultanément maintenus dans leur noblesse le 3 juillet 1669, en vertu du capitoulat de leur père, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc. L'aîné de ces trois frères fut encore maintenu dans sa noblesse, le 22 avril 1697, par jugement

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille d'Aure de Lias dans le tome II de ce Dictionnaire.

de Samson, intendant de Montauban. Il fut le grand-père de Pierre d'Aure de Lias, né en 1692, marié en 1738 à Mlle de Quinquiry, qui rendit hommage au Roi le 15 janvier 1742, et le bisaïeul d'Alexandre d'Aure de Lias, né en 1748, qui épousa Célestine Lefebvre.

François d'Aure de Lias et ses deux fils obtinrent le 25 mai 1860, par jugement du tribunal civil de Muret, l'autorisation de faire rectifier les actes de l'état civil dressés depuis la Révolution dans lesquels leur nom avait simplement été orthographié Daure, en un seul mot.

Les deux familles d'Aure dont il vient d'être parlé n'ont aucun rapport avec celle d'Antoine-Philippe Cortier, connu sous le titre de comte d'Aure, écuyer des rois Louis XVIII et Charles X, puis de l'empereur Napoléon III, inspecteur général des haras, officier de la Légion d'honneur, décédé au château de Saint-Cloud en 1863 à l'âge de 65 ans, qui a laissé plusieurs ouvrages d'hippologie réputés.

BAILLYAT de BROINDON et de PRÉCHANTEAU. Armes : d'*azur à un lion d'or, lampassé et armé de gueules ; au chef d'or.*

La famille Baillyat a eu pour berceau le petit pays d'Auxois, en Bourgogne, où elle était honorablement connue dès le xviie siècle.

Plusieurs de ses membres, Claude Baillyat, procureur du Roi ès mairie et prévôté et châtellenie royale de Semur-en-Auxois ; Philibert Baillyat, conseiller du Roi, lieutenant particulier ès bailliage de Semur ; Pierre Baillyat, doyen de l'église collégiale de Thil-en-Auxois, firent enregistrer leur blason à l'Armorial général de 1696.

Claude Baillyat, ancien procureur du Roi à Semur, fut nommé le 16 mai 1706 et reçu le 23 juillet suivant conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Dôle.

M. Baillyat de Broindon était en 1789 conseiller au Parlement de Dijon.

Jean-Baptiste-Joseph Baillyat, écuyer, et Nicolas-Jean-Baptiste Baillyat de Broindon, Sgr de Broindon, prirent part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Dijon.

Jean-Baptiste-Joseph Baillyat de Broindon, mentionné plus haut, mourut à Dijon le 14 septembre 1813. Il laissait une fille, Mme de Cissey, et trois fils dont l'aîné, Jean-Baptiste-Nicolas Baillyat de Broindon, peut avoir laissé postérité et dont le second, Claude-Joseph Baillyat du Breuil, fut curé de Saint-Clément-les-Mâcon. Le plus jeune de ces trois fils, François-Nicolas Baillyat de Préchanteau, capitaine de grenadiers, vint se fixer dans les environs de Laon par le mariage qu'il contracta avec Marie-Mélanie Martin d'Eziles, née en 1749 ; il laissa lui-même deux fils, Nicolas et Alexandre-Philippe de Préchanteau. Ce dernier, décédé en 1836 à Urcel (Aisne), épousa Françoise-

Luce du Mesnil. Il laissa trois filles, Alexandrine, décédée en 1869 à l'âge de 50 ans, Théodorine et Hyacinthe-Jeanne, et deux fils, qui paraissent avoir été les derniers représentants de leur famille, Jean-Charles, né en 1820, décédé en 1859, et Louis, né en 1826, décédé en 1890.

Principales alliances : Séguin, Courtot de Cissey, de la Bretesche, Luce du Mesnil, etc. [1].

BARRÈS.

La famille Barrès est originaire de Blesle, en Velay. M. Villain en a donné une généalogie dans le premier volume de la *France moderne*.

Gaspard Barrès, décédé à Blesle en 1767, fut greffier du bailliage de cette ville et intendant des biens du comte de Chavagnac. Son fils, Jean-François, né à Blesle en 1740, décédé dans la même ville en 1806, fut un chirurgien distingué et fit partie du Conseil général de la Haute-Loire. Il laissa lui-même plusieurs fils. L'aîné de ceux-ci, Jean, né à Blesle en 1768, percepteur dans sa ville natale, fut l'auteur d'une branche qui se perpétua en Velay. Un second, Pierre, décédé en 1838, fut vicaire général du diocèse de Bordeaux et aumônier de Madame la duchesse d'Angoulême. Un troisième, Jean-Auguste Barrès, né à Blesle en 1784, chef de bataillon, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, auteur de *Mémoires d'un soldat de l'Empire*, vint se fixer en Lorraine et mourut en 1848 à Charmes (Vosges). Il a été le grand-père de M. Maurice Barrès, né à Nancy en 1862, homme politique, membre de l'Académie française.

Principale alliance : Demange.

[1] Cette notice a été faite, en grande partie, à l'aide de renseignements dus à l'obligeance de M. le vicomte de Hennezel d'Ormois.

BAUD du CASTELLET (de) **et BAUD**. Armes : d'*azur à un tronçon de chêne avec ses racines d'or, accosté de deux gaules de même, mises en pal ; au chef d'argent, chargé de trois hures de sanglier de sable, celle du milieu posée de front, les deux autres de profil et affrontées* ([1]).

La famille DE BAUD, fort ancienne en Languedoc, s'est partagée en trois grandes branches principales dont le point de jonction est mal connu. D'après M. Villain, qui a donné une généalogie de la famille de Baud dans sa *France moderne,* ces trois branches auraient eu pour auteurs trois frères, Bertrand, Guillaume et Pierre. D'après le même auteur ceux-ci auraient été fils de Jean de Baud, Sgr de la Motte-Villesicle, en Lauragais, marié le 2 août 1477 à Antoinette de Baurenc, et petits-fils d'un Bertrand de Baud, Sgr des Rustiques, marié en 1408 à Andrée du Puy, qui aurait acheté, par acte du 19 avril 1439, la moitié de la seigneurie de la Motte.

La branche aujourd'hui éteinte des seigneurs de Saint-Frique, considérée comme l'aînée, fut la plus brillante. On trouvera dans le *Cabinet d'Hozier* les preuves de noblesse qu'elle fit en 1672 pour obtenir l'admission d'un de ses membres parmi les pages de la Petite Écurie. La généalogie qu'elle produisit dans cette circonstance fait remonter la filiation à un Bertrand de Baud qui avait épousé Andrée du Puy et qui aurait été père de Jean de Baud, Sgr de la Motte, marié à Antoinette de Baurenc par contrat du 2 août 1477, dont il a été parlé plus haut. Mais une note, qui paraît être du marquis d'Aubaïs, apprend que ces deux degrés sont imaginaires et que la filiation ne doit être regardée comme établie que depuis noble Bertrand de Baud, écuyer, Sgr de la Motte et de Brain, en Lauragais. Celui-ci, dont la généalogie produite en 1672 fait un fils de Jean et d'Antoinette de Baurenc, aurait été simplement fils, d'après cette note, d'un marchand appelé Clément de Baud. Il épousa, par

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Baud du Castellet dans le tome III de cet ouvrage.

contrat du 13 novembre 1532, Isabeau de Valade, fille d'un juge de l'Isle-en-Jourdain. Son petit-fils, messire Pierre de Baud, chevalier, Sgr de Saint-Frique, près de Revel, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié le 11 novembre 1617 à Angélique Quélain, fille d'un conseiller au Parlement de Paris, obtint, par lettres patentes de février 1646, l'érection en baronnie de sa seigneurie de Romainville. Il fut père de messire Henri de Baud, chevalier, Sgr de Saint-Frique, baron de Romainville, conseiller du Roi en ses Conseils, maréchal de camp, premier chambellan de Monsieur, duc d'Orléans, marié le 29 avril 1652 à Madeleine Hay du Châtelet, qui obtint, par lettres du 22 avril 1656, l'érection en vicomté de sa seigneurie de Landes, et grand-père de Paul-Henri de Baud de Saint-Frique, né à Romainville en 1655, admis en 1672 parmi les pages de la Petite Écurie, qui épousa plus tard une demoiselle de Merviel et qui ne paraît pas avoir eu de postérité. François de Baud, Sgr de la Motte, petit-neveu du premier baron de Saint-Frique, paraît avoir été le dernier représentant de cette branche et n'avoir pas eu d'enfants du mariage qu'il contracta, le 23 novembre 1700, avec Marie Baud, fille du sieur de Saint-Rome.

La seconde branche, dite des sieurs de Saint-Rome, aujourd'hui fixée à Bram, paraît être demeurée non noble. En tout cas ses représentants ne portaient pas de qualifications nobiliaires aux XVIIe et XVIIIe siècles et ne faisaient pas précéder leur nom de la particule DE. Elle était représentée de nos jours par M. Pierre Baud, né à Bram en 1850, et par ses deux fils.

La troisième branche a possédé, entre autres biens, la seigneurie et le château du Castellet, au diocèse de Saint-Papoul. On trouvera sur elle d'abondants renseignements dans le *Nouveau d'Hozier*. Elle remonte par filiation à un noble Pierre de Baud qui, d'après le travail de M. Villain ,aurait été un frère puîné de Bertrand, auteur de la branche de Saint-Frique, et dont le fils, noble Jean de Baud, écuyer, capitaine du château de Bazeilles, épousa le 15 avril 1553 demoiselle Françoise Souroulhe. Ce Jean de Baud figure avec la qualification de noble dans des actes de 1551, 1555, 1557, 1559 et dans son testament, daté du 25 mai 1568. Son fils, noble Paul de Baud, fit, par acte du 8 septembre 1625, donation à son fils Jean du château du Castellet. Celui-ci est appelé noble Jean de Baud, Sgr de Rascous, dans le contrat de son mariage avec demoiselle Souveraine de la Roque, passé à Limoux le 10 février 1619. Il fut père de noble Jean-Baptiste de Baud, Sgr du Castellet, au diocèse de Saint-Papoul, citoyen de Montréal, au diocèse de Carcassone, qui épousa Madeleine de Roquefort par contrat passé le 8 février 1677 à Fossat,

au pays de Foix, et qui fit son testament à Montréal le 25 avril 1705. Joseph de Baud, Sgr du Castellet, fils du précédent, était lieutenant au régiment de Limousin quand il fut maintenu dans sa noblesse, le 14 janvier 1708, par jugement de M. de Lamoignon, intendant du Languedoc. Il fut dans la suite capitaine d'une compagnie d'invalides en garnison au château de Saint-Malo et épousa en 1736 à Lorient, en Bretagne, Jeanne Poussard. Il eut de cette union deux fils dont l'un, Pierre de Baud du Castellet, né à Nantes en 1739, fit en 1753 ses preuves de noblesse pour être admis à l'École militaire. M. de Baud du Castellet prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse du comté de Foix pour un fief qu'il possédait au lieu de Fossat. Cette branche subsiste honorablement au Fossat. Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : Hay du Châtelet, de la Faye, Cavailhès, de Castet, etc.

Il a existé au diocèse de Vannes, en Bretagne, une famille de de Baud qui était distincte de celle dont il vient d'être parlé. Cette famille, de noblesse très ancienne, avait eu pour berceau une seigneurie de son nom, aujourd'hui chef-lieu de canton du département du Morbihan. Elle portait pour armes : d'*azur à dix billettes d'or*, 4, 3, 2, 1, quelquefois *accompagnées d'un franc-canton chargé de quatre roses*. Son premier auteur connu, Guillaume de Baud, vivait en 1271. Elle figura de 1448 à 1536 aux réformations et montres de la noblesse des paroisses de Bubry, Ploeren, Quern et Languidec et fut maintenue dans sa noblesse d'ancienne extraction, sur preuves de neuf générations, par arrêts des 21 juin et 10 juillet 1670. Elle était représentée sous Louis XVI par Pierre-Jean de Baud de Kermain, marié en 1778 à Jacquette du Bouétiez, et paraît s'être éteinte vers l'époque de la Révolution. Une branche fixée en Normandie y fut maintenue dans sa noblesse, le 21 juin 1670, par jugement de M. de la Gallissonnière, intendant de Rouen, après avoir prouvé sa filiation depuis Bonabes de Baud qui avait épousé Marie le Sénéchal et dont le fils, Guillaume, est mentionné dans un acte de 1478.

BAUDON de MONY, de MONY-COLCHEN et d'ISSONCOURT. Armes : d'*azur à un chevron d'or, chargé en pointe d'une étoile de gueules et accompagné de trois croissants d'or, deux en chef et un en pointe*. — Aliàs (armes portées par les représentants actuels) : d'*azur à un pélican dans son aire, adextré d'un soleil, le tout d'or*. — Armes du rameau de Mony-Colchen (d'après le règlement d'armoiries du 7 mai 1870) : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *de gueules à un pélican avec sa piété d'argent, surmonté d'un soleil rayonnant d'or,*

mouvant de l'angle dextre; aux 2 et 3 d'azur à trois fasces d'or, chargé en abîme d'un écusson aussi d'azur, au miroir enlacé d'un serpent d'argent, à la bordure componée d'argent et de sable, qui est de Colchen.

On trouvera une généalogie de la famile Baudon de Mony dans les *Généalogies des fermiers généraux* du duc de Caraman, au Cabinet des Titres.

Cette famille, à laquelle ses grandes alliances contemporaines ont valu une situation exceptionnelle, descend de Jean Baudon, marié vers 1690 à Charlotte Aubert, qui, dans les dernières années du xviie siècle, était receveur des amendes à Fontainebleau. François Baudon, fils des précédents, né à Fontainebleau le 20 janvier 1696, fut fermier général de 1757 à 1780. Il exerça de 1741 à 1762 l'office anoblissant de secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie. Il épousa d'abord Rose de Verneuil, puis, le 2 juillet 1759, Charlotte-Marguerite de Ligniville, issue d'une des plus illustres familles de la noblesse de Lorraine. Il laissa deux fils, Charles-Guillaume Baudon de Mony, né du premier lit en 1722, directeur des domaines et droits y joints à Montpellier, décédé en 1806, et Jean Baudon, Sgr d'Issoncourt, en Lorraine, né du second lit, qui furent les auteurs de deux branches.

L'auteur de la branche aînée, Charles-Guillaume, épousa Anne-Élisabeth Puissant. Il en eut quatre filles, Mmes de la Loge de Saint-Brisson, de Baulny, de Villemanzy et de Limairac. Il eut aussi deux fils, François-Charles Baudon de Mony, né en 1771, conseiller référendaire à la Cour des comptes, décédé en 1853, et Auguste-Paul-Joseph Baudon de Mony, régent de la Banque de France, décédé en 1848, qui furent les auteurs de deux rameaux.

L'aîné de ces deux frères épousa Mlle Barthélemy, née en 1787, nièce et fille adoptive du comte Colchen, pair de France héréditaire sous la Restauration. Leur fils, Charles-Auguste Baudon de Mony, né en 1812, marié à Mlle de Beauverger, fut autorisé, le 26 mai 1842, par décret du roi Louis-Philippe à joindre à son nom celui de la famille Colchen, reçut le titre héréditaire de baron par lettres patentes du même prince du 27 décembre 1843 et fut enfin autorisé à relever le titre de comte du père adoptif de sa mère par décret impérial du 7 mars 1870 et par lettres patentes du 7 mai suivant. Sa descendance subsiste.

Auguste-Paul-Joseph Baudon de Mony, auteur du second rameau, épousa d'abord Mlle de Boubers, puis, en 1835, la comtesse Eugénia de Riveira, sous-gouvernante du duc de Bordeaux. Il fut père de M. Adolphe-Louis Baudon de Mony, président de la Société

de Saint-Vincent-de-Paul, décédé en 1887, qui de son mariage avec M[lle] de Limairac a lui-même laissé deux fils, Charles et Xavier, mariés à M[lles] Bocher et de Courcel.

L'auteur de la branche cadette, Jean Baudon, était capitaine de cuirassiers quand il prit part en 1789, sous le titre de baron d'Issoncourt, aux assemblées de la noblesse tenues à Lunéville. Il avait épousé sa cousine, M[lle] de Lilien ; il en eut deux filles, M[me] de Beaugard et la baronne de Maynard, née en 1800, décédée en 1875. Il eut aussi un fils dont la descendance masculine paraît être aujourd'hui éteinte.

Principales alliances : de Ligniville 1759, Cromot du Bourg 1751, Puissant, de la Loge de Saint-Brisson 1785, de Baulny 1788, Orillard de Villemanzy, de Limairac, de Maillé de la Tour-Landry 1831, Barthélemy-Colchen, de Boubers, Uzquierdo de Riveira, de Rohan-Chabot 1858, de Brachet de Floressac, de Mesnard-Maynard 1826, de Lilien, le Pelletier de Rosanbo 1863, de Larocque-Latour, Lafond, de Selle de Beauchamp 1873, Petit de Beauverger, Bocher 1893, Chodron de Courcel 1896, de Chassepot de Beaumont, de Tartas 1847, etc.

La famille Baudon de Mony peut avoir eu autrefois une origine commune avec une famille Baudon qui possédait au XVII[e] siècle la seigneurie de la Vallée, en Normandie. Cette famille portait pour armes : d'*azur à un chevron d'or*, *accompagné de trois étoiles d'argent*. Son auteur, Martin Baudon, fut pourvu le 25 juillet 1652 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi. Il fut père d'Armand-Augustin Baudon, chevalier, Sgr de Neuville, Ferrières, la Vallée, etc., conseiller au Grand Conseil en 1683, décédé à la Vallée en 1694, et grand-père de Louis-Armand Baudon, Sgr de la Vallée, né posthume, décédé en 1731, qui ne paraît pas avoir eu d'enfants de son mariage avec Charlotte Poussefrin.

Il a existé dans la Haute-Provence une famille de Baudon qui portait pour armes : *de gueules à une épée garnie d'argent, dans son fourreau de sable*, *mise en pal*, *avec son baudrier*, *ou ceinturon*, *tortillé autour du fourreau*, *aussi de sable*. Cette famille était originaire de la ville de Riez et connue dès le XIII[e] siècle. Elle paraît avoir eu pour dernier représentant mâle Jean de Baudon, premier consul de la ville de Riez, qui fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 13 janvier 1668 et qui n'eut qu'une fille mariée dans la maison de Glandevés ([1]).

[1] Cette notice remplace les articles qui avaient été consacrés à la famille Baudon de Mony dans le tome III et dans les Additions des tomes VI et VIII de cet ouvrage.

BELHADE (de).

Il a existé deux familles de ce nom que les généalogistes ont confondues en une seule.

La première de ces familles, fort ancienne, s'éteignit dans la première moitié du XVI[e] siècle. Son dernier représentant, Gaston DE BELHADE, chevalier, fit, par acte du 6 octobre 1520, une importante donation à sa nièce, Jeanne de Boutailh, femme d'Antoine Granier, procureur du Roi en la prévôté de Bourg-sur-Gironde, à la condition que l'aîné des enfants mâles de cette dame porterait le nom et les armes de Belhade.

Jean de Belhade, écuyer, Sgr de Thodias et de la Motte-Saint-Androny, capitaine de 300 hommes de pied, mari de Bonaventure de Bonnevin, qui fit son testament avec elle au château de Blaye le 1[er] mars 1573, était fils aîné d'Antoine Granier et de Jeanne de Boutailh. Il fut le fondateur de la seconde famille de Belhade, éteinte de nos jours [1].

BELLIER du CHARMEIL. Armes : d'*or à un bélier grimpant de sable ; au chef de gueules chargé de trois roses d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.*

La famille BELLIER DU CHARMEIL, anciennement et honorablement connue en Dauphiné, est originaire de la petite ville de Pont-en-Royans. On en trouvera des généalogies dans le tome VI de l'*Armorial général de la France* de M. d'Auriac et dans le tome II de la *France Moderne* (Drôme et Ardèche) de M. Villain.

François Bellier, auquel remonte la filiation, était en 1572 marchand à Pont-en-Royans. Son arrière-petite-fille, Jeanne Bellier, femme de François Pérachon, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Grenoble). Jacques-Étienne-François Bellier, né en 1711, neveu de M[me] Pérachon, acquit de la famille de Prunier de Saint-André les seigneuries de Presles, de Champeverse et du Charmeil. Son fils, François-Jacques-Étienne Bellier de Presles, né en 1735, avocat au Parlement de Grenoble, marié en 1758 à M[lle] Odier, fut pourvu en 1787 de la charge anoblissante de président trésorier de France au bureau des finances de Grenoble. Il fut plus tard conseiller général de l'Isère et mourut en 1806. Il fut père de Louis-Joseph Bellier, ou Bellier de Presles, né en 1768, conseiller général de l'Isère, décédé en 1809, et grand-père de Louis-Étienne Bellier, né en 1800, juge au tribunal de Grenoble, marié en 1840 à M[lle] Martin, fille d'un notaire de Bourgoin, qui fut autorisé avec ses deux fils, par

[1] Communication de M. le comte de Saint-Saud.

décret du 20 avril 1859, à joindre régulièrement à son nom celui de : du Charmeil sous lequel il était connu [1].

Principales alliances : Thiers, Teste du Bailler.

BELLIER de VILLIERS et GUILLAUME-BELLIER de VILLIERS. Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en pointe d'une molette d'argent.*

La famille Bellier a occupé aux xviie et xviiie siècles un rang distingué à Alençon. M. d'Auriac en a donné une généalogie dans le tome VIII de son *Armorial général de la France*.

Hierosme Bélier, ou le Bélier, sieur des Loges et de la Bretonnière, inhumé à Alençon le 2 janvier 1663, fut receveur des tailles dans cette ville. Son fils, Robert Bellier, sieur de la Bretonnière, receveur des tailles à Alençon, marié à Suzanne Ricœur, fut anobli par lettres patentes du 6 juin 1658. Il ne jouit pas longtemps de cette faveur, car un édit d'août 1664 révoqua tous les anoblissements concédés depuis 1611. On ne voit pas que ni lui, ni sa postérité aient jamais fait régulariser leur situation nobiliaire. Cependant son descendant, Charles-Théodore Bellier de Villiers, né en 1758, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Alençon. Il fut le dernier représentant mâle de sa famille et n'eut pas d'enfants du mariage qu'il contracta, le 29 juin 1813, avec Mme Guillaume, née Marie-Louise Durand. Mais il adopta les trois fils de celle-ci qui se trouvèrent ainsi en possession régulière du nom de Guillaume-Bellier de Villiers : 1° Thomas-Jean, né en 1796, garde général des forêts, marié en 1840 à Mlle Fromentin, décédé sans postérité ; 2° Charles-Théodore, payeur à Châteauroux ; 3° Pierre-Casimir, percepteur des contributions directes, marié en 1822 à Mlle Bacon, qui n'eut que deux filles.

Lors de la grande recherche des faux nobles, en 1666, deux représentants d'une branche collatérale, Jean de Bellier, de la paroisse de Saint-Clément, dans l'élection de Bayeux, et Gabriel de Bellier, de la paroisse de Tinchebray, dans l'élection de Mortain, se présentèrent devant Chamillart, intendant de la généralité de Caen, prétendant que les lettres obtenues par leur cousin en 1658 étaient des lettres de relief de dérogeance et qu'ils descendaient d'une vieille famille de gentilshommes, originaire de l'élection de Coutances et déjà maintenue lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Ils furent condamnés à l'amende comme usurpateurs de noblesse par jugement de Chamillart du 28 décembre 1667, attendu que le gentilhomme maintenu par Montfaut dont ils se disaient issus s'appelaient Vilier et non pas

[1] Cette notice remplace les articles qui avaient été consacrés à la famille Bellier du Charmeil dans le tome III et dans les Additions du tome IX de cet ouvrage.

Bellier, qu'ils étaient originaires de l'élection de Mortain et non de celle de Coutances et que tous les titres présentés par eux sur les premiers degrés étaient faux ou altérés[1].

BELLONET (de). Armes : d'*azur à une belette d'or; au chef cousu de gueules, chargé d'un croissant d'argent accosté de deux étoiles de même.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux lions.* — Devise : *Ex honestate pulchritudo*[2].

La famille DE BELLONET est originaire du Languedoc. M. d'Auriac lui a consacré une notice dans le tome X de l'*Armorial général de la France.*

Antoine Bellonet était notaire à Montpellier quand il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : *de sable à l'aigle d'argent.*

Sa descendance était représentée au XVIIIe siècle par trois frères, Barthélemy de Bellonet, avocat en Parlement, Madaille de Bellonet, et Lacroix de Bellonet, fixé à Béthune, en Artois. Ces trois frères furent les auteurs de trois branches à aucune desquelles on ne connaît de principe d'anoblissement régulier.

Barthélemy de Bellonet, auteur de la branche aînée, épousa d'abord Françoise Cousse, décédée en 1757, puis Françoise de Bezombes de Saint-Victor. Il eut de cette seconde union un fils, Barthélemy de Bellonet, prêtre, décédé en 1842, et une fille, Mme Rey. L'abbé de Bellonet légua par testament son nom à son neveu, Joseph Rey, né en 1801. Celui-ci fut connu sous le nom de Rey de Bellonet, fut, d'après M. d'Auriac, honoré du titre de comte romain et eut deux fils de son mariage avec Mlle Roustan.

C'est à la troisième branche qu'appartenait Adolphe-Pierre de Bellonet, né à Bethune en 1789, général de division en 1847, commandeur de la Légion d'honneur, député du Haut-Rhin en 1842 et 1846.

La famille de Bellonet a aussi fourni un ministre plénipotentiaire, Claude de Bellonet, décédé en 1881 à l'âge de 50 ans.

Il a existé en Provence une famille de Bellonet qui portait pour armes : d'*azur à une tour d'or, surmontée d'une étoile d'argent et accostée de deux croissants de même contournés.* Cette famille, dont Artefeuil a donné une généalogie, était originaire de Forcalquier. Elle descendait de Jean de Bellonet qui était vers le milieu du

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bellier de Villiers dans le tome III de cet ouvrage.

[2] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bellonet dans le tome III de cet ouvrage.

XVIIe siècle lieutenant-colonel d'infanterie, surintendant des fortifications de l'armée. Jean-Victor de Bellonet, fils de Jean, était conseiller du Roi et maire perpétuel de Forcalquier quand il eut son blason enregistré d'office à l'Armorial général de 1696 : d'*azur à une barre d'or, coupé d'argent à un éléphant de sinople.* D'abord condamné comme usurpateur de noblesse à 400 livres d'amende par arrêt du 20 juin 1700, il fut anobli par lettres patentes de mai 1702 qui furent enregistrées la même année au Parlement de Provence. Il avait épousé Catherine de Castellane et en eut plusieurs fils dont le dernier survivant vivait encore célibataire en 1770 à l'Hôtel des Invalides, à Paris.

BENAULT de LUBIÈRES (de). Armes : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'or à trois têtes de more de sable, les deux du chef affrontées, celle de la pointe renversée, tortillées et colletées d'argent, enchaînées à un anneau de même posé en cœur,* qui est de Benault, *aux* 2 *et* 3 *de gueules à un lion d'argent, tenant une fleur de lys de même,* qui est de Lubières. — Couronne : *de Marquis.* — Tenants : *deux maures.* — Cimier : *une tête de more.* — Devise : *Nigra sum, sed formosa* [1].

La famille DE BENAULT DE LUBIÈRES, éteinte en 1876, a occupé un rang distingué dans la noblesse de Provence. On en trouvera une généalogie dans *Les Meyran et leurs alliances* du baron du Roure.

Barcilon, d'ordinaire si sévère, appelle la famille Benault une noble et illustre famille, dit qu'elle est connue par titres depuis le XIVe siècle et la fait descendre d'un Massé de Benaud qui aurait été élu consul de Marseille en 1406, à une époque, dit-il, où cette charge était dans son grand lustre. Malheureusement Ruffi, dans son *Histoire de Marseille,* appelle le viguier alors en charge Macé de Beauvais, et non de Benaud.

La filiation suivie remonte à Jean de Benault, Sgr de Villeneuve, au diocèse de Clermont-Ferrand, en Auvergne, qui fut chambellan de Charles d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et auquel ce prince légua 1.500 écus d'or par son testament, en 1480.

Malgré la grande situation qu'occupa ce Jean de Benault, on n'a pas de renseignements précis sur ses ascendants. Il paraît avoir été originaire de l'Auvergne où il possédait le fief de Villeneuve. La plupart des historiens en ont fait, mais sans preuves, le fils d'un Guillaume de Benault qui aurait été lui-même fils de Massé Benault,

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Benault de Lubières dans le tome III de cet ouvrage.

viguier de Marseille en 1406. Ces mêmes historiens font venir d'Auvergne ce Massé Benault. Il avait existé, en effet, au moyen âge dans cette province une famille noble du nom de Benaud dont on perd la trace après le milieu du xive siècle.

Jean de Benault fut chargé de diverses négociations par le roi Louis XI, dont il avait su gagner la confiance, et fut gentilhomme de la chambre du roi Charles VIII. D'après Artefeuil ce prince lui aurait confié, par lettres de 1498, le commandement d'un corps de troupes de cavalerie pour l'expédition de Naples et lui aurait fait don, en récompense de ses services, de deux bastides situées en Provence, l'une au terroir de Marseille, l'autre au terrain d'Aix. Jean de Benault épousa d'abord Hélionne de Gantés, puis, par contrat du 3 septembre 1470, Catherine de Villeneuve, sœur du premier marquis de Trans et issue d'une des plus illustres familles de la Provence. Son fils du second lit, Jean de Benault, Sgr de Villeneuve et en partie de la Motte, de Valbourgès, etc., lieutenant du Roi en Provence en 1535, nommé chevalier de l'Ordre du Roi par lettres du 17 décembre 1548, épousa, par contrat passé le 18 juillet 1521 devant notaire à Tarascon, Jeanne de Lubières, dernière héritière d'une vieille famille noble dont il s'engagea à relever le nom et les armes. Une fille née de ce mariage, Louise, épousa Honoré de Rodulf, Sgr de Lemans, et fut la propre grand-mère maternelle du connétable de Luynes. Antoine de Benault de Lubières, fils aîné de Jean et de Jeanne de Lubières, fut gouverneur du château de Tarascon, chevalier de l'Ordre du Roi en 1576 et gentilhomme ordinaire de sa chambre; il épousa à Paris, le 8 mars 1561, Marguerite de Corlieu. Il fut père d'Anne de Benault de Lubières qui continua la lignée. Le petit-fils de celui-ci, Dominique de Benault de Lubières, marié en 1653 à Suzanne de Laurens, reçu en 1655 conseiller au Parlement de Provence, fut maintenu dans sa noblesse en 1669 par arrêt rendu à Aix des commissaires du Roi chargés de la recherche des faux nobles en Provence. Il recueillit par héritage de son cousin issu de germains André d'Aube, entre autres grands biens, le marquisat de Roquemartine et se fit confirmer dans la possession du titre de marquis de Roquemartine par lettres patentes données à Versailles le 28 juin 1702. Il fut père d'Henri de Benault de Lubières d'Aube, marquis de Roquemartine, conseiller au Parlement de Provence en 1683, grand-père de Pierre-Joseph de Benault de Lubières d'Aube, marquis de Roquemartine, conseiller au Parlement de Provence en 1718, qui épousa à Avignon en 1723 Thérèse de Brancas, et bisaïeul de Louis-François de Benault de Lubières, marié en 1760 à Mlle d'Arcussia, qui fut conseiller au Parlement de Provence de 1748 à l'époque de la Révolution.

Dominique de Benaud de Lubières fut admis dans l'ordre de Malte en 1682. Il paraît avoir été le même personnage qu'un Dominique de Lubières de Brueil, lieutenant d'une des galères du Roi, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Marseille).

La famille de Benault de Lubières s'est éteinte en la personne de Frédéric de Benault, marquis de Lubières, né en 1804, petit-fils de Louis-François. Ce gentilhomme mourut à Aix en 1876 sans avoir eu d'enfants de son mariage avec M[lle] d'Arlatan de Lauris, décédée en 1876. Il avait eu deux sœurs, M[mes] de Bonnecorse et de Gaillard de Longjumeau. Un décret du 5 janvier 1878 a autorisé M. Gabriel-Pierre de Bonnecorse à joindre à son nom celui de la famille de Benault de Lubières de Roquemartine.

Principales alliances : de Gantès, de Villeneuve 1470, de Pontevès 1526, de Boniface de la Môle, de Lubières 1521, de Meyran de Lagoy 1549, 1788, d'Amalric 1650, de Barras 1598, de Rodulf, de Grimoard-Beauvoir du Roure, de Castellane 1579, de Varadier 1577, de Léautaud 1585, de Brancas 1723, de Julien de Pégueirolles 1756, d'Arcussia 1764, de Bausset 1789, de Bonnecorse 1817, de Gaillard de Longjumeau 1826, d'Arlatan de Lauris 1826, etc.

BENOIST de LAUMONT. Armes : d'*or à une tige de lys de jardin au naturel, terrassée de sinople et adextrée d'un lévrier assis de sable, accolé d'argent, la tête contournée; au chef d'azur chargé d'un soleil d'or*[1].

La famille Benoist de Laumont, originaire de Valenciennes, descend de Pierre-François Benoist qui, sous Louis XV, était simple apothicaire dans cette ville. Pierre-François Benoist laissa plusieurs fils. L'un de ces fils, François-Joseph Benoist, né à Valenciennes en 1756, maire de cette ville et député sous la Restauration, décédé à Valenciennes en 1833 sans avoir contracté d'alliance, fut anobli le 3 août 1816 par lettres patentes du roi Louis XVIII. Il adopta un de ses neveux, François-Joseph Benoist, né à Valenciennes en 1796, conseiller à la Cour de Douai. Celui-ci épousa en 1835 une fille du baron Lahure et fut connu sous le nom de Benoist de Laumont. Ses deux fils, Aymard-René Benoist, né en 1843, marié en 1875 à M[lle] de Sassenay, père de la comtesse Marquiset et d'un fils, et Lucien-Louis Benoist, né en 1844, demandèrent en mai 1865 et furent autorisés par décret du 23 juin 1873 à joindre régulièrement à leur nom celui de : de Laumont *sous lequel,* disaient-ils dans leur demande, *eux et*

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Benoist de Laumont dans le tome III de cet ouvrage.

leur père avaient toujours été connus. Ils ont été l'un et l'autre connus sous le titre de baron.

Principales alliances : Lahure 1835, de Guiraud 1862, de Parseval 1876, Bernard de Sassenay 1875, Marquiset, Flamen d'Assigny 1889, de Saint-Léger 1892, Scrive 1897, etc.

BERTRAND (de), en Quercy. Armes inconnues.

La famille de Bertrand est fort anciennement et fort honorablement connue dans les environs de Puy-l'Evêque, en Quercy. Toutefois on ne lui connaît pas de principe d'anoblissement et elle ne figure pas au nombre de celles de sa région qui ont pris part en 1789 aux assemblées de la noblesse. Elle est représentée de nos jours par M. Etienne-François de Bertrand, receveur de l'enregistrement à Bordeaux, marié à Mlle d'Holier, et par son fils, Joseph, né en 1894.

Principales alliances : du Tartre, Duché de Rigaudier, d'Holier.

BÉTHUNE-SULLY, CHABRIS et CHAROST (de).

La puissante maison de Béthune a eu pour dernier représentant légitime Armand, marquis de Béthune-Chabris, né en 1756, député de l'Indre en 1810. Le marquis de Béthune-Chabris n'eut pas d'enfants du mariage qu'il contracta en 1793 avec Mlle Scheir. Mais il eut de Louise-Thérèse Lagrange un fils adultérin, Constant, né à Paris le 11 pluviôse an X (2 février 1802), qu'il reconnut, conformément à la législation alors en vigueur, et qui fut ainsi en possession régulière du nom de Béthune. Constant de Béthune eut lui-même un fils, Maximilien, né le 23 septembre 1855, marié en 1905 à Mme de Bréqueville, qui a été connu sous le titre de marquis de Béthune-Sully et en la personne duquel s'éteindra définitivement la famille illustrée par le grand ministre Sully.

On a expliqué en son lieu comment une famille Desplanques de Béthune, plus tard de Béthune de Hesdigneul et de Saint-Venant, revendiquait une origine commune avec l'ancienne famille de Béthune et avait au xviiie siècle fait accueillir ses prétentions par cette famille et comment un de ses membres, Joseph de Béthune-Pennin de Saint-Venant, né en 1771, avait reçu en 1808 de la duchesse douairière de Sully donation des terres considérables de Sully, de Béthune, de Lens, etc., et avait été autorisé le 16 octobre 1816, par ordonnance du roi Louis XVIII, à joindre à son nom celui de Sully.

Les représentants de cette famille demandèrent aux tribunaux d'in-

terdire à M. Maximilien de Béthune de continuer à joindre à son nom celui de Sully. Ils ont été déboutés de leur demande par un jugement du tribunal civil de la Seine rendu en avril 1912.

BIÉTRIX. Armes : d'*or à une fasce de gueules, accompagnée de trois roses du même, une en chef et deux en pointe.*

La famille Biétrix est originaire du lieu de Miribel, en Dauphiné, où elle était honorablement connue dès le xviie siècle. On trouvera sur elle des renseignements dans le bel ouvrage de M. de Jouvencel : L'*assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Lyon en 1789.*

Antoine Biétrix du Villars, bourgeois de Miribel, épousa en 1670 Catherine Tirard. Leurs deux fils, Charles Biétrix du Villars, capitaine châtelain de Saint-Chef, en Dauphiné (1701), et Henri Biétrix du Villars, reçu bourgeois de Lyon, marié dans cette ville en 1701 à Philiberte de Sault, furent les auteurs de deux branches.

Gabriel Biétrix du Villars, fils de Charles et chef de la branche aînée, fut de 1728 à 1752 conseiller auditeur en la Chambre des comptes de Grenoble. Leur fils, Pierre-Emmanuel Biétrix du Villars, Sgr de Crenilieux, reçu en 1774 bourgeois de Lyon, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues dans cette ville. Il laissa un fils, Gabriel-Ange, baptisé en 1766, et une fille, Mme Flocard de Mépieu.

L'auteur de la branche cadette, Henri, eut huit enfants. Un de ses fils, Angély Biétrix du Villars, né à Lyon en 1702, commissaire général aux transports de l'artillerie, épousa en 1734 Mlle Pillet, fille de Mme Pillet, née Bourgeois, et cousine germaine de M. Bourgeois de Boynes qui fut ministre du roi Louis XV. Il laissa lui-même une nombreuse postérité. Un de ses petits-fils, Jules-André Biétrix de Sault, fut garde du corps du roi Louis XVIII.

La famille Biétrix subsiste à Lyon et en Bourbonnais.

Principales alliances : Flocard de Mépieu 1797, de Nolhac 1766, Alléon, etc.

BIGORIE de LASCHAMPS (de). Armes imposées d'office en 1696 et conservées depuis lors par la famille : *de sinople à trois pals d'argent.* — Couronne : *de Comte.* — Supports : *deux griffons.* — Devise : *Rectè.*

La famille Bigorie, ou de Bigorie, originaire de la petite ville de Lubersac, en Bas-Limousin, y est fort anciennement connue. M. Champeval en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze.*

Jacques Bigorye, auquel ce travail fait remonter la filiation, fut notaire à Lubersac dans le dernier quart du xvie siècle. Ses deux fils, Pierre Bigorie, greffier de Lubersac et de Bré, décédé en 1645, et

Jacques Bigorye, notaire à Lubersac en 1626, furent les auteurs de deux grandes branches.

La branche aînée a possédé les seigneuries de Poulhac, du Chambon, etc. Un de ses représentants, Pierre Bigorie, juge de Lubersac, eut ses armes enregistrées d'office à l'Armorial général de 1696 (registre de Limoges). Pierre Bigorie, sieur du Chambon, fut nommé en 1752 par la marquise de Pompadour juge civil, criminel et de police et gruyer de ses marquisat de Pompadour et baronnie de Bret. Son fils, Aubin Bigorie, Sgr du Chambon, né à Lubersac en 1757, connu avant la Révolution sous le titre de chevalier du Chambon, fut pourvu, le 25 juin 1782, de la charge anoblissante de trésorier de France au bureau des finances de Limoges et prit part en 1789, en raison de cette charge, aux assemblées de la noblesse tenues à Limoges. Le chevalier du Chambon adopta avec ardeur les idées révolutionnaires, devint maire de Lubersac, fut élu député de la Corrèze à la Convention, vota la mort du Roi, n'en fut pas moins proscrit avec les Girondins et périt assassiné à Lubersac en novembre 1793. Il avait épousé en 1787 Élisabeth Tixier, fille d'un président en l'élection de Guéret, qui lui survécut jusqu'en 1846. Il en eut une fille qui fut la dernière représentante de sa branche et qui demeura célibataire.

La branche cadette, dite des seigneurs de Laschamps, demeura non noble. Son chef, François Bigorie, sieur de Laschamps, procureur et notaire, épousa en 1770 Martiale de Beaune de Lafrangne. Il fut père de Geoffroy Bigorie de Laschamps, né en 1775, grand-père de François de Bigorie de Laschamps, né en 1815, premier président à Colmar, commandeur de la Légion d'honneur en 1877, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, décédé en 1885, et bisaïeul de François-Aubin, connu sous le titre de baron de Bigorie de Laschamps, dont le fils a épousé en 1899 Mlle Borel.

Principales alliances : Dutheillet de la Motte 1839, de la Motte-Rouge 1860, de Beaune 1770, Leyniat de la Jarrige 1747, etc.[1]

BITTARD des PORTES et du CLUZEAU. Armes : d'*azur à trois billettes d'or, mises en fasce, accompagnées en chef d'un croissant d'argent, tourné vers la dextre, et en pointe d'un autre croissant d'argent, tourné vers la sénestre.*

La famille Bittard est originaire du pays de Combrailles, en Basse-Auvergne, où dès la fin du xve siècle elle possédait le domaine de Trapas, dans la paroisse de Rougnat. Elle vint plus tard se fixer dans

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bigorie dans le tome IV de cet ouvrage.

la Marche. Elle était représentée au XVIII[e] siècle par deux branches dont, faute de renseignements suffisants, on ne peut indiquer ici le point de jonction. Ces deux branches se sont l'une et l'autre perpétuées jusqu'à nos jours.

L'une de ces branches est connue sous le nom de BITTARD DU CLUZEAU. Elle paraît être demeurée non noble.

L'autre branche est connue sous le nom de BITTARD DES PORTES. Son chef, Jean-Baptiste Bittard, sieur des Portes et des Arméniens, conseiller du Roi, marié le 22 octobre 1753 à Gilberte Pasquanet de Lavaud de Pierrebrune, décédé en 1798, acquit en 1786 la terre seigneuriale de Peyrudette que sa descendance a conservée jusqu'à nos jours. Il fut pourvu cette même année, en remplacement de Gin, de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Son fils, Gilbert Bittard des Portes, sous-lieutenant aux gendarmes rouges, marié en 1779 à M[lle] de Vincent, fut le grand-père de Jean-Baptiste Bittard des Portes, général de division, grand-officier de la Légion d'honneur, décédé en 1899, et le bisaïeul de M. René Bittard des Portes, publiciste distingué.

La famille Bittard a encore fourni de nombreux officiers dont l'un, frère aîné du général Bittard des Portes, fut tué à l'ennemi en Algérie, des magistrats, des agronomes, etc.

On trouvera sur elle quelques renseignements dans le *Grand dictionnaire historique et généalogique de la Haute-Marne* de M. Tardieu.

Principales alliances : Pasquanet de Lavaud 1753, de Vincent 1779, Maugenest, de Vassal-Montviel 1905, etc.[1].

BLAY de MALHERBE. Armes (d'après la revue *Le Billet de Part* de novembre-décembre 1911) : *de gueules à trois croissants d'argent; au chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or.*

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Bittard des Portes et du Cluzeau dans le tome IV de ce Dictionnaire.

TOME V

BOHINEUST. Armes : d'*argent à trois fasces de gueules ; au chef de même, à la corde entrelacée et intercalée de deux points.* — Couronne : *de Baron.*

La famille BOHINEUST est originaire de Bretagne où elle était déjà honorablement connue au XVIII[e] siècle. Elle portait alors le nom de LE BOHINEUST.

Nicolas-Charles Bohineust, capitaine de cavalerie démissionnaire, décédé en 1872, fut père de M. Charles Bohineust, colonel d'artillerie en retraite, et grand-père de M. André Bohineust, lieutenant de dragons, marié vers 1910 à M[lle] Akermann, auquel on attribue souvent le titre de baron.

Principales alliances : Collin de Laminière, Akermann.

BON de SAVIGNAC (de).

Cette famille descend de noble Pierre DE BON, trésorier général du Roi au pays de Comminges, qui épousa Catherine de Benque, fille du seigneur de Montagut, par contrat du 3 mars 1540 dans lequel sont mentionnés son père, Alexandre de Bon, et son grand-père, Jean-Pierre de Bon. Pierre de Bon, étant devenu veuf, se remaria à Madeleine de Sens qui fit son testament le 19 janvier 1597. Il eut de cette seconde union un fils, noble Pierre de Bon, Sgr de Monbernat, capitaine châtelain de l'Isle-en-Dodon en 1592, qui épousa Éléonore de Ferrié par contrat du 2 juin 1572. C'est à ce contrat de 1572 que le jugement de maintenue de noblesse de 1789 fait remonter la filiation suivie. Alexandre de Bon, Sgr de Montbernat, fils de Pierre, fut lieutenant principal du comté de Comminges, puis, en 1644, capitaine d'une compagnie de cent hommes. Il épousa en secondes noces, le 22 mai 1632, Louise de Nardac et fut père d'Alexandre de Bon, Sgr de Savignac, marié en 1672 à Geneviève de Cassagnabère, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Grenade) et qui continua la lignée.

On trouvera une généalogie de la famille de Bon de Savignac dans le tome III de la *France moderne*.

Principales alliances : de Noailhan 1745, de Bastard 1800, Fornier de Clauzelles, de Castillon-Saint-Victor 1864, 1880, Candie de Saint-Simon, le Franc de Pompignan, de Galard-Terraube 1908, etc.

BONDELI (de). Armes inconnues.

La famille Bondeli, ou de Bondeli, est fort anciennement connue à Neufchâtel, en Suisse. On trouvera sur elle des renseignements dans l'ouvrage de M. Quartier-la-Tente : *Les Familles bourgeoises de Neufchâtel*.

Emmanuel Bondeli, bailli d'Aubonne en 1701, puis à Orbe-Echallens de 1720 à 1727, obtint le 29 décembre 1727 la bourgeoisie de Neufchâtel en récompense de ses services. Il figure dans quelques actes avec la qualification de baron du Châtelard. Il fut père de Jonas-Emmanuel Bondeli, né en 1688, qui fut de 1713 à 1738 commandant et baillif d'Aarbourg, grand-père de Jean-Emmanuel Bondeli, né en 1717, qui fut baillif à Aarwangen, bisaïeul de Louis-Emmanuel Bondeli, né en 1769, qui fut baillif à Trachselwald, et trisaïeul de Charles-Albert Bondeli, né en 1793, directeur de police à Berne. Ce dernier a été le grand-père d'Albert-Édouard, né en 1859, connu sous le titre de baron de Bondeli, directeur du Crédit Lyonnais à Paris.

BONNE (de), en Languedoc.

La famille de Bonne, en Languedoc, a longtemps porté les armes suivantes : *de gueules à une bande d'or, chargée d'un ours de sable*. Ce sont ces armes que lui attribue le jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur par M. de Bezons le 17 décembre 1668. Dès la fin du XVIIe siècle la famille de Bonne avait adopté son blason actuel qui est celui de l'illustre maison dauphinoise de Bonne de Lesdiguières. Il sera consacré une notice à cette dernière famille dans les Additions du prochain volume.

BONNECAZE (de). Armes : *écartelé : au 1 d'azur à trois tourteaux de sable, accostés de deux étoiles d'or; au 2 d'or à trois croissants d'azur; au 3 de gueules à la tour d'argent; au 4 d'or au lion de sable*. — Couronne : *de Comte*. — Supports : *deux lions*[1].

Le nom de Bonnecaze a été et est encore porté en Béarn par un certain nombre de familles de situations sociales très variées.

M. d'Auriac a donné dans le tome IX de son *Armorial général de la France* une généalogie de celle de ces familles qui donne lieu à la présente notice. Il la fait descendre de Timothée de Bonnecaze, con-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Bonnecaze dans le tome V de cet ouvrage.

seiller au Parlement de Béarn, qui épousa vers 1725 Françoise de Susmion. On trouve que ce Timothée de Bonnecaze fut admis en 1724 aux États du Béarn pour son abbaye laïque de Juzan de Susmion. Son fils, Jean de Bonnecaze, officier distingué, chevalier de Saint-Louis, se fixa en Champagne après le mariage qu'il contracta en 1782 avec Émilie-Marie Mareschal. Il fut père de Louis de Bonnecaze, né à Vassy en 1783, marié à M[lle] de Marivetz, décédé en 1858, qui continua la descendance. M. Gaston de Bonnecaze, né en 1866 à Fronclès (Haute-Marne), demanda inutilement le 9 août 1895 l'autorisation de joindre à son nom celui de la famille de Marivetz.

Le chef de la famille de Bonnecaze est connu de nos jours sous le titre de baron.

Principales alliances : des Mares de Trébons 1884, de Marivetz, de Bertrand-Beuvron, etc.

M. de Jaurgain et M. de Dufau de Maluquer ont donné dans leur *Armorial du Béarn* une généalogie de la famille de Bonnecaze de Lendresse. Cette famille portait pour armes : *parti : au* 1 *de gueules à un croissant d'argent et un chef cousu d'azur chargé de trois étoiles d'or, écartelé d'azur à une tour d'argent, maçonnée de sable ; au* 2 *d'or à un pin arraché de sinople, accosté de deux lions affrontés d'azur rampant contre le tronc de l'arbre.* Son auteur, Jean de Bonnecase, marié vers 1685 à Catherine de la Salle, héritière de l'abbaye de Lendresse, fut admis le 5 septembre 1686, en qualité d'abbé de Lendresse, aux États du Béarn qui constituaient la noblesse du pays. Il était avocat en Parlement, concierge et garde-meuble du Roi au château de Pau et abbé de Lendresse quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696. Il fut père de Pierre de Bonnecaze, Sgr de l'abbaye de Lendresse, admis pour ce fief aux États le 9 mai 1726, qui épousa à Pau, le 9 avril 1725, Anne de Larrabère, et grand-père d'Henri de Bonnecaze, abbé laïque de Lendresse, admis pour ce fief aux États du Béarn le 12 janvier 1759, qui épousa à Pau, le 24 août 1772, Marguerite de Courrèges.

BONNEFON et BONNEFON de PUYVERDIER (de).

La famille Bonnefon et la famille de Bonnefon de Puyverdier ne font qu'une seule et même famille. M. Jean de Bonnefon est le propre petit-fils de Jean-Baptiste, décédé en 1868, qui fut député du Cantal de 1830 à 1848.

BOSCHER-DELANGLE. Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles du même et en pointe d'un mont de six coupeaux d'argent*[1].

[1] Communication de M. le vicomte H. de la Messelière.

BOSQUET de LINCLAYS et de MALABRY.

Famille de haute bourgeoisie.

M. Jean-Baptiste-Marie Bosquet, marié à Mlle Royer de Linclays, demanda vainement le 5 janvier 1865, pour lui et pour ses septs enfants mineurs, l'autorisation de joindre régulièrement à son nom celui de la famille Royer de Linclays. Sa descendance est aujourd'hui connue sous le nom de Bosquet de Linclays.

Une autre branche de la même famille est connue sous le nom de Bosquet de Malabry. Un de ses représentants, S. Bosquet, demeurant à Chatre (Vienne), avait vainement demandé le 3 juillet 1898 l'autorisation de joindre à son nom celui de : de Malabry-Jallabert qui, dit-il dans sa demande, était celui de ses ancêtres.

TOME VI

BOUET-WILLAUMEZ.

Le vice-amiral comte Louis-Édouard Bouet-Willaumez, décédé en 1871, eut quatre fils : 1° René, comte Bouet-Willaumez, officier de marine, décédé en 1911, qui a laissé plusieurs enfants de son mariage, en 1871, avec Mlle des Moutis; 2° Edouard, officier de marine, tué à l'ennemi en Chine, en 1884, qui de son mariage avec Mlle de Bragard, remariée plus tard à M. Bauche, laissa un fils, mort jeune, et deux filles ; 3° Léon, officier, décédé sans alliance en 1895; 4° Paul, décédé sans alliance en 1902.

BOURGEOIS de BOYNES. Armes : d'*azur à une bande d'argent chargée de trois merlettes de sable.* — Couronne : *de Marquis* [1].

La famille Bourgeois de Boynes est, paraît-il, originaire du Dauphiné.

Pierre Bourgeois, né à Lyon le 11 novembre 1651, marié à Marie Fenel, d'abord avocat, était conseiller du Roi, trésorier payeur des gages des officiers du bureau des finances et juge garde de la monnaie de Lyon quand il fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre de Lyon). Son fils, Étienne Bourgeois, né à Lyon le 11 juin 1683, décédé à Paris le 22 janvier 1754, fut de 1716 à 1720 trésorier général de la banque royale fondée par Law. Il fit d'heureuses spéculations, qui lui permirent de réaliser des bénéfices considérables, et acquit le 4 septembre 1620 la seigneurie de Boynes, en Orléanais, dont ses descendants ont conservé le nom. Il fut pourvu en 1719 de l'office anoblissant de secrétaire du Roi au Grand Collège. Il épousa successivement en 1718 Hélène Francini de Villepreux, fille d'un prévôt général de l'Ile-de-France, puis en 1723 Marie Gallonier de Monthélu. Il laissa de sa première union, entre autres enfants, deux fils dont l'aîné, Pierre-Étienne Bourgeois de Boynes, continua la descendance et dont le second, François-Étienne Bourgeois de Gueudreville, décédé sans postérité, fut successivement intendant de la marine à Toulon, en 1772, inspecteur du commerce

[1] Cette notice remplace les articles qui avaient été consacrés à la famille Bourgeois de Boynes dans le tome VI de cet ouvrage et dans les Additions des tomes VIII et IX.

de Marseille et président de la Compagnie d'Afrique en 1773. Pierre-Étienne Bourgeois de Boynes, né à Paris en 1717, maître des requêtes en 1746, intendant de Franche-Comté en 1754, premier président au Parlement de Besançon en 1757, conseiller d'État en 1761, décédé en 1783, fut de 1771 à 1774 ministre de la marine et des colonies. Il avait épousé d'abord en 1745 Marguerite Parat de Montgeron, puis en 1763 Charlotte Desgots qui fut admise en 1771 aux honneurs de la Cour et qui fut massacrée à Saint-Domingue en 1803. Il laissa de cette seconde union deux filles, la comtesse de Bourbon-Busset et la marquise de Saint-Phalle, et plusieurs fils. L'un de ceux-ci, Armand-François, connu sous le titre de marquis de Boynes, vint se fixer dans le Maine après le mariage qu'il contracta à Mamers, en 1806, avec Mlle Desmarets de Congé. Il mourut en 1852 au château de Ballainvilliers (Orne) laissant deux fils qui ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants. L'aîné de ces fils, Armand, né à Mamers en 1808, fut confirmé dans la possession du titre de marquis de Boynes par décret de Napoléon III du 17 janvier 1867 et par lettres patentes du même prince du 6 mai suivant.

Étienne-Anne Bourgeois de Boynes, chevalier, conseiller du Roi, son avocat au Châtelet de Paris, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Orléans.

Principales alliances : Parat de Montgeron 1749, de Bourbon-Busset 1778, de Saint-Phalle 1790, de Barville 1832, de Baglion de la Dufferie 1848, d'Auray de Saint-Pois 1862, de Bréda 1904, etc.

BRAQUILLANGES (de). Armes : d'*azur à un chevron d'or, accompagné de trois béquilles* (aliàs *trois croix de Saint-Antoine*, ou *trois taux*), *de même, 2 et* 1, et quelquefois *surmonté d'une étoile aussi d'or.* — Couronne : *de Comte.* — Devise : *Quod erigit virtus, sustinet animus*[1].

La famille de Braquillanges appartient à l'aristocratie du Bas-Limousin. M. Champeval en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze.*

Antoine Braquillanges résidait en 1475 au village de Braquillanges, en la paroisse de Vitrac, et y exerçait les fonctions de tabellion ; quelques années plus tard il exerçait les mêmes fonctions à la Chapelle-Spinasse. Il eut pour fils et héritier maître Guillaume Braquillanges qui, par acte du 5 mai 1508, donna à cens, en sous-bail, un quart de ce qu'il possédait à Vitrac. Un noble Bernard Braquillanges possédait en 1556 la maison noble de David, dans le bourg même de la Cha-

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Braquillanges dans le tome VI de ce Dictionnaire.

pelle-Spinasse. Son fils, Guillaume Braquillanges, sieur de la maison noble de David, fit son testament à Braquillanges le 20 février 1589. Il cite dans cet acte sa mère, Hélène des Moreaux, encore vivante, institue héritier universel son fils Rodolphe et demande à être inhumé dans la chapelle des Braquillanges, en l'église de Vitrac. Il peut avoir été le même personnage qu'un Guillaume Braquillanges, écuyer, sieur de David, propriétaire à Braquillanges, ainsi qualifié dans un acte du 30 mai 1578. Rodolphe Braquillanges était juge de Montagnac en 1634 ; dans un acte de la même année il est qualifié bourgeois de Tulle, deuxième consul de cette ville ; dans d'autres actes il est qualifié noble, écuyer et seigneur de Vintegeol. Il avait épousé une fille de Jean Després, maire de Tulle en 1595. Il eut pour héritier, en 1651, et probablement pour fils Jean de Braquillanges, avocat en la Cour. Ce même Jean de Braquillanges était maire de Tulle en 1676. Il fut père de Léger Braquillanges, marié à Catherine Chanal, qui, en 1719, était conseiller au présidial de Tulle.

La famille de Braquillanges s'agrégea à la noblesse dans les premières années du XVIIIe siècle et, d'après M. Champeval, se fit accorder vers 1720 des lettres de relief de dérogeance.

M. de Braquillanges prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse tenues à Tulle.

Une branche de la famille de Braquillanges résidait en Auvergne au XVIIe siècle. Un Charles de Braquillanges, écuyer, domicilié à Messeix, dans le canton actuel de Bourg-Lastic, fut confirmé dans ses droits d'exemption de tailles et privilèges de noblesse par arrêt de la Cour des aides de Clermont de 1656. C'est par erreur que Tardieu et Bouillet ont avancé que cette branche avait été maintenue dans sa noblesse lors de la recherche de 1666. On trouve, au contraire, dans la *Recherche générale de la noblesse d'Auvergne* (1656-1777), publiée en 1907 par le docteur de Ribier, que Charles de Braquillanges, sieur de la Paschévie, en la paroisse de Rouffiac, fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement de l'intendant Fortia rendu le 2 décembre 1667.

La famille de Braquillanges n'est pas titrée.

Principales alliances. : de Comte de Beyssac 1783, de Meynard de la Farge 1853, de Vassal, de Saint-Exupéry, de Rolland 1891, Vernin d'Aigrepont, de Bardet de Burc 1838, de Valon de Saint-Hippolyte, de Chapel de la Salle 1637, etc.

TOME VII

BRETON de la LEYSSONIE. Armes inconnues[1].

La famille Breton de la Leyssonie, originaire du bourg de Ségur, en Limousin, y est fort anciennement connue. M. Champeval en a donné une généalogie dans son *Dictionnaire des familles nobles ou notables de la Corrèze*. Ce travail fait remonter la filiation à un Denis Brethon qui, en 1591, était maître chirurgien à Ségur. François Breton, bourgeois, marié à Objat, le 3 septembre 1707, à Jeanne Gautier, paraît avoir pris le premier la qualification de sieur de la Leyssonie, en la paroisse de Beyssenac. Il fut père d'André de la Leyssonie, marié à Marie Abriat, qui acquit en 1756 la seigneurie de Paysac de la famille du Mas de Paysac, grand-père d'Annet Breton-Leyssonie et bisaïeul d'Annet Breton-Leyssonie, décédé en 1825, qui fut longtemps maire de Vigois. Le fils de celui-ci, Amédée Breton de la Leyssonie, né en 1810, mort presque centenaire en 1907, fut de 1848 à 1869 conseiller général de la Corrèze. Il avait épousé en 1839 M[lle] de la Pomélie dont il a laissé trois enfants. Son second fils, Charles, chef d'escadron en retraite, officier de la Légion d'honneur, a été autorisé, par jugement du 6 décembre 1899, à faire rectifier les actes de l'état civil dans lesquels son nom n'avait pas été écrit Breton de la Leyssonie.

On ne connaît pas à la famille Breton de la Leyssonie de principe d'anoblissement et on ne voit pas que ses membres aient jamais porté de qualifications nobiliaires.

Principales alliances : Abriat (de la Forest), Faulte de Vanteaux, de Guillaume du Chalard, Descubes de la Vernouille, de la Pisse, de Lasteyrie, Germain de la Pomélie, etc.

BRO de COMÈRE.

C'est par erreur qu'il a été avancé dans la notice consacrée à cette famille que le colonel Bro de Comère avait été autorisé, par lettres patentes de Napoléon III, à relever le titre de baron porté par son aïeul maternel.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille Breton de la Leyssonie dans le tome VII de ce Dictionnaire.

BROSSARD de FAVIÈRES (de). Armes (d'après l'*Armorial du Bordelais* de M. Pierre Meller) : d'*azur à trois épis d'or, liés ensemble d'argent*.

La famille de Brossard de Favières, aujourd'hui éteinte, était originaire de Tulle, en Bas-Limousin. M. Champeval lui a consacré une notice dans son *Dictionnaire des familles nobles ou notables de la Corrèze*.

Jacques Brossard, sieur du Pont, marchand bourgeois de Tulle, fut maire de cette ville en 1626 ; il avait épousé Marguerite du Pradel et en eut, entre autres enfants, un fils, Jean-Jacques Brossard, qui fut reçu en 1683 conseiller au Parlement de Bordeaux et qui fut anobli par sa charge. Il paraît avoir été aussi père d'un Jean-Daniel Brossard, sieur du Pont, qui dans les dernières années du xviie siècle exerçait la charge anoblissante de secrétaire du Roi près la Cour des aides de Montauban. Jean de Brossard, écuyer, Sgr de la Farge, fils de Jean-Daniel, épousa Marguerite de Marbotin, fille d'un conseiller au Parlement de Bordeaux. Il en eut trois fils : 1° Jean-Antoine Brossard, écuyer, domicilié à Tulle, qui possédait sous Louis XVI la baronnie de Favières, en la paroisse de Mosnac (Charente-Inférieure) ; 2° Martin Brossard, Sgr de la Farge, du Bordes, etc., qui épousa en 1772 Françoise Laselve du Chassaing et qui mourut à Tulle dès 1776 laissant un fils ; 3° Jean Brossard, qui était curé de Lisle en 1776.

La famille de Brossard de Favières a eu pour dernière représentante Mme de la Valette de Montbrun, décédée en 1908.

Principales alliances : de Marbotin, Torterue de Sazilly, de la Valette de Montbrun, etc.

BROSSET de la CHAUX (de). Armes : *de gueules à trois chevrons d'argent accompagnés de neuf merlettes de même, en orle*.

La famille de Brosset de la Chaux appartient à la noblesse de Normandie. On en trouvera un tableau généalogique dans le *Nouveau d'Hozier*.

Ce travail en fait remonter la filiation à Guillaume Brosset, écuyer, vicomte d'Alençon, dont la veuve, Anne Picolhe, passa un acte le 15 octobre 1507. Guillaume avait eu de son premier mariage avec Philippe de Saint-Denis un fils, Léonard Brosset, sieur de Cuissais, qui est mentionné dans un acte du 23 février 1510. Léonard laissa lui-même d'une alliance inconnue deux fils, François, sieur de Cuissais, marié à Isabeau de la Boesselière, et Charles, sieur de la Gouardière, ou de la Rouardière, qui furent les auteurs de deux branches.

La branche cadette s'éteignit avec Samuel Brosset, marié le 5 février 1635 à Marie d'Érard, qui fut maintenu dans sa noblesse, le

8 juillet 1667, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, et qui n'eut que deux filles.

L'auteur de la branche aînée, François, fut nommé le 11 novembre 1564, par l'assemblée des trois états de Normandie réunie à Rouen, commissaire pour les étapes et entretiens des gens de guerre pour le service du Roi en la vicomté d'Argentan. Son arrière-petit-fils, Pierre de Brosset, écuyer, sieur de la Chaux et de Cuissais, capitaine d'une compagnie de chevau-légers, fut maintenu dans sa noblesse, le 25 août 1667, sur preuves remontant à son trisaïeul, par jugement du même M. de Marle. Il avait épousé Louise-Françoise de Caignou qui, étant veuve, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Argentan).

M. Henri de Brosset de la Chaux, officier de marine, a épousé en 1894 Mlle le Bastard de Mesmeur dont il a eu un fils.

Principales alliances : d'Érard 1635, de Villereau 1599, de Jupilles 1610, de Caignou, le Bastard de Mesmeur, etc.

Il a existé dans la même région une autre famille de Brosset qui portait à peu de chose près les mêmes armoiries : *de gueules à trois chevrons d'argent, accompagnés de trois merlettes d'or*, 2 *et* 1. Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* fait remonter la filiation de cette famille à Gilles Brosset, écuyer, sieur de la Motte, qui est mentionné avec son frère Jean dans un acte du 13 mai 1469. Tanneguy Brosset, sieur de la Pommeraye, arrière-petit-fils de Gilles, fut maintenu dans sa noblesse, le 18 août 1666, par jugement de M. de Marle, intendant d'Alençon, avec ses deux fils, Gaspard et Joseph, ce dernier marié en 1659 à Madeleine le Fébure, et avec ses quatre neveux à la mode de Bretagne, Louis, Léon, Pierre et Jean, fils de son cousin germain, Jacques Brosset, sieur de la Chevalerie, marié en 1636. Léon de Brosset, écuyer, sieur de la Chevalerie, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alençon).

Une troisième famille Brosset, de la même province, portait pour armes : d'*azur à trois gerbes d'or, liées de même*, 2 *et* 1. Un tableau généalogique conservé dans le *Nouveau d'Hozier* en fait remonter la filiation à Hercule Brosset qui rendit hommage au chapitre de Chartres le 26 juillet 1460 et auquel les élus de l'élection de Chartres donnèrent acte de la représentation de ses titres le 20 avril 1482. Noël Brosset, petit-fils d'Hercule, vint se fixer à Rouen. Timothée Brosset, sieur de la Martinière, petit-fils de celui-ci, épousa à Laigle en 1594 Anne Anzeray. Ses deux petits-fils, François, sieur de la Martinière, marié en 1657 à Jeanne de Fortescu, et Robert, sieur de la Pichonnière, marié en 1666 à Marguerite Rouzée, furent renvoyés devant le Conseil d'Etat, le 12 juin 1666, par jugement de M. de Marle,

intendant d'Alençon, avec un avis fort défavorable. Ils n'en furent pas moins maintenus dans leur noblesse, le 31 mars 1667, par arrêt du Conseil d'Etat. François de Brosset, écuyer, sieur de la Martinière, fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696 (registre d'Alençon) : d'*argent à trois gerbes de sable.*

CARSALADE du PONT (de). Armes : *de gueules à un casque d'argent, taré de profil, accosté à dextre et à sénestre de deux roues du même et surmonté de sept étoiles d'or, posées en couronne, 4 et* 3. — Couronne : *de Marquis.* — Devise : *Salsus non putresco*[1].

La famille de Carsalade appartient à la noblesse de l'ancien comté de Comminges, dans les Pyrénées. Elle paraît avoir eu pour berceau la petite ville d'Aurignac. Dès la fin du xvie siècle elle possédait près de cette ville la seigneurie du Pont, dont elle a gardé le nom.

Elle a pour premier auteur connu un Jean de Carsalade (Joannes de Carnibus salsis) qui résidait à Aurignac en 1506. Un jugement de maintenue de noblesse rendu en sa faveur en 1707, dont il sera parlé plus bas, en fait remonter la filiation suivie à un noble Guillaume de Carsalade dont les deux fils, tous deux appelés Jean, partagèrent la succession par acte du 8 juillet 1558. François de Carsalade, Sgr de Laran, décédé en 1625, fut juge royal d'Aurignac. Jean de Carsalade, décédé en 1626, fut prieur de Notre-Dame de Rivet, au diocèse de Bazas.

Noble Pierre de Carsalade du Pont fut condamné à l'amende comme usurpateur de noblesse par jugement du 12 décembre 1666 de Pellot, intendant de Bordeaux. Son fils, François de Carsalade du Pont, baptisé le 4 janvier 1661, maire de Sainte-Foy d'Aurignac, fit enregistrer le 1er aout 1699 son blason à l'Armorial général. Il fut à son tour condamné, par forclusion, le 3 janvier 1699, à 2.000 livres d'amende par jugement de M. le Pelletier de la Houssaye, intendant de Montauban. Il fit d'abord réduire cette amende à 500 livres, puis fut maintenu dans sa noblesse le 23 décembre 1707, après avoir prouvé sa filiation depuis 1558, par jugement de M. Legendre, successeur de M. le Pelletier de la Houssaye.

M. de Carsalade, Sgr d'Aquin, chevalier de Saint-Louis, prit part en 1789 aux assemblées de la noblesse des comtés de Comminges et de Nébouzan.

[1] Cette notice remplace celle qui avait été consacrée à la famille de Carsalade du Pont dans le tome VIII de cet ouvrage.

Louis-Jules de Carsalade du Pont, né le 16 février 1847 à Simorre (Gers), a été nommé en 1900 évêque de Perpignan.

La famille de Carsalade a encore fourni des officiers de mérite, des chevaliers de Saint-Louis, des membres de la Légion d'honneur.

Elle n'est pas titrée.

Principales alliances : de Saint-Blancard de Saint-Victor 1589, 1621, 1690, 1790, de Coutray de Pradel 1602, de Gestas, de Sérignac de Belmont 1773, d'Asson 1801, de Laurière 1835, d'Ustou de Saint-Michel 1837, du Rieu de Meynadié, de Cortade, de Castelbajac 1878, etc.

TOME IX

CASTELNAU de la LOUBÈRE (de).

C'est par erreur que, dans la notice consacrée à cette famille, il a été avancé que la descendance de Pierre de Castelnau, Sgr de la Mauvissière et du Rouvre, mort assassiné en 1585, s'était éteinte sous Louis XIV avec Louis de Castelnau, Sgr du Rouvre, maréchal de camp, gouverneur de Bourbourg.

Pierre de Castelnau, Sgr de la Mauvissière, assassiné en 1585, avait épousé en deuxièmes noces Marguerite Sigonneau. Il en eut deux fils : 1° Christophe de Castelnau, Sgr de la Mauvissière, maître d'hôtel ordinaire du Roi, chevalier de son Ordre, marié à Renée de Boisnay ; 2° Mathurin de Castelnau, Sgr du Rouvre, mestre de camp d'infanterie, mort au siège de Montpellier en 1622. La descendance de Mathurin, le second de ces deux frères, s'éteignit, en effet, avec son fils, Louis de Castelnau, maréchal de camp, gouverneur de Bourbourg, et avec ses petits-fils, Jacques et Jérôme, qui moururent sans postérité. Christophe, fils aîné de Pierre, fut père d'Urbain de Castelnau, Sgr de la Mauvissière, mort au siège de Montauban en 1621, grand-père de Louis de Castelnau, Sgr de la Mauvissière, qui épousa en 1624 Marguerite de Tours, et bisaïeul de Christophe de Castelnau, qui vendit en 1655 à Gilles de Rougé la seigneurie de la Mauvissière, et de Gabriel de Castelnau de la Mauvissière, qui alla se fixer aux environs de Libourne. Ce dernier, lors de la grande recherche commencée en 1666, fut condamné comme usurpateur de noblesse par jugement de Pellot, intendant de Bordeaux. Il avait épousé en 1660 Jeanne Charpentier qui fit son testament en 1724. Il en eut un fils, Pierre de Castelnau, sieur de la Mauvissière, qui fut renvoyé devant le Conseil d'État, le 27 août 1708, par M. de la Bourdonnaye, un des successeurs de Pellot, et qui ne paraît pas avoir eu d'enfants de son mariage avec Jeanne Dauroux.

CAUMONT de BEAUVILLA, aujourd'hui **de la FORCE**, (de).

Il a été dit dans la notice consacrée à cette famille que sa communauté d'origine avec celle des premiers ducs de la Force, souvent con-

testée, paraissait être aujourd'hui à peu près démontrée. M. de Jaurgain vient de faire paraître un travail très intéressant et très documenté : *La Maison de Caumont-la-Force, généalogie de ses diverses branches du XVe siècle à nos jours*, dans lequel il démontre que la communauté d'origine des deux familles ne saurait être mise en doute.

C'est par erreur que, sur la foi du *Bulletin héraldique* du 25 novembre 1879, il a été avancé, dans la notice consacrée à la famille de Caumont de Beauvilla, aujourd'hui de Caumont de la Force, que le Père Anselme donnait cette famille comme éteinte. L'article consacré aux Caumont dans l'*Histoire des grands officiers de la Couronne* est l'œuvre non pas du Père Anselme, mais de son collaborateur et continuateur, le Père Simplicien. Celui-ci donne la généalogie des Caumont de Beauvilla jusqu'au jugement de maintenue de noblesse qui fut accordé le 5 juin 1669 à François, Jean et Jean-François de Caumont de Beauvilla. Il ne dit pas que ces trois frères laissèrent postérité, mais il ne dit pas non plus qu'ils n'eurent pas d'enfants.

Il a existé une branche de la maison de Caumont, celle des seigneurs de Garches, dont le point de jonction avec la souche n'est pas connu. Le chef de cette branche, Jean-Charles de Caumont, Sgr de Garches, fut maintenu dans sa noblesse, le 8 novembre 1670, par jugement de M. de Bezons, intendant du Languedoc, après avoir justifié sa descendance d'Armand de Caumont, écuyer, dont le fils Raymond, Sgr de Garches, épousa le 19 avril 1533 Jeanne de Léaumont.

CAUMONT de LAUZUN (de).

Dans l'*Histoire des grands officiers de la Couronne*, le Père Simplicien, continuateur du Père Anselme, donne comme auteur commun aux familles de Caumont-la-Force et de Caumont de Lauzun un Richard, Sgr de Caumont, qui vivait à la fin du XIIe siècle. Il se contente de nommer ce gentilhomme ; il ajoute qu'il laissa d'une alliance inconnue deux fils : 1° Bégon, Sgr de Caumont, qui fut l'auteur des Caumont-la-Force ; 2° Nompar de Caumont, *dont on fait descendre les seigneurs de Lauzun*. Ces mots *dont on fait descendre* semblent indiquer que le savant religieux considérait au moins comme douteux le point de jonction des deux familles. Il cite cependant un acte de 1211 par lequel Bégon de Caumont et *son frère* Nompar donnèrent à la maison religieuse de Grandmont le prieuré de Mérignac, près de Miramont, en Albigeois.

D'après le chevalier de Courcelles, Bégon et Nompar de Caumont auraient été fils non pas d'un Richard, Sgr de Caumont, mais d'un

Étienne, Sgr de Caumont, qui fut présent à des lettres du 3 février 1190 par lesquelles Richard Ier, roi d'Angleterre, étant à La Réole, confirma les privilèges de l'abbaye de la Sauve-Majeure, au diocèse de Bordeaux.

Moréri considère les familles de Caumont-la-Force et de Caumont de Lauzun comme distinctes. Il commence en ces termes son travail sur la seconde de ces familles : « *Outre la maison de Caumont-la-Force, il y a encore en France celle de Caumont de Lauzun.* » Il ne donne, du reste, la filiation qu'à partir du XVIe siècle.

CAZENEUVE (de), au Comté de Foix.

Cette famille parait être distincte de celle de Jean-Michel Cazeneuve né à Villenouvelle en 1772, chef de bataillon, décédé en 1835, qui fut créé chevalier de l'Empire par lettres du 25 février 1809.

CHALENDAR, ou CHALANDAR, (de).

Pierre de Chalendar, qui épousa Marie de la Prade et qui fit son testament en 1432, eut une fille unique, nommée Marie, qui épousa Armand du Prat. Bertrand, fils de celle-ci, substitua au nom de du Prat celui de Chalendar. C'est de lui que l'on fait descendre les diverses branches de la famille de Chalendar [1].

CHAMPANHET, CHAMPANHET de TAVERNOL et CHAMPANHET de SARJAS.

Les représentants de la troisième branche de la famille Champanhet ont été autorisés à joindre régulièrement à leur nom celui de : de Sarjas, les uns le 24 décembre 1874 par jugement rectificatif du tribunal civil de Lyon, les autres le 6 novembre 1877 par jugement rectificatif du tribunal civil de Privas [2].

CHAMPEVAL et CHAMPEVAL de VYERS. Armes inconnues.

Famille bourgeoise, originaire du village de Meyrignac, dans les environs de Corrèze, en Bas-Limousin. Léonard Champeval, marchand, fermier de dîmes curiales, épousa, par contrat du 19 septembre 1754, Léonarde Nouailhac de Vyers. Il fut père de Guy Champeval, qui se maria fort jeune, en 1773, et grand-père de Léonard Champeval, né en 1774, notaire à Saint-Augustin, puis à Corrèze, décédé à Tulle en 1842. Celui-ci fut adopté par son oncle, Léonard Nouailhac de Vyers, décédé en 1821, qui lui légua le château de Vyers. Il fut père d'Emile Champeval, ou Champeval de Vyers, né

[1] Communication de M. Auguste le Sourd.

[2] Communication de M. Auguste le Sourd.

en 1818, notaire, juge de paix à Lubersac, grand-père de Jean-Baptiste Champeval, né en 1847, notaire à Corrèze, auteur d'un *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze*, et bisaïeul de Joseph Champeval de Vyers, né en 1881, comptable à la gare d'Auch, marié en 1909 à Mlle de Chaumel de Dienne, et de Gabriel Champeval de Vyers, né en 1893.

Principales alliances : Nouailhac de Vyers, Aubusson 1900, de Chaumel de Dienne 1909.

CHASTAGNER du TEIL. Armes inconnues.

Famille bourgeoise du Bas-Limousin dont M. Champeval a donné une généalogie dans son *Dictionnaire des familles nobles et notables de la Corrèze.*

Antoine Chastagner du Teil, marié vers 1725 à Marie Giraud, fut reçu en 1741 conseiller au siège d'Ussel. Son fils, Pierre-Joseph Chastagner du Teil, sieur du Mazeau, marié vers 1770 à Marie-Anne Terrat, fut de 1759 à 1773 conseiller procureur principal d'Ussel. Il fut père de Pierre Chastagner du Teil, né en 1772, qui épousa le 19 ventôse an VIII Toinette Cayre et dont la descendance subsiste.

Principale alliance : de Tournemire vers 1830.

CHASTELLUX (de). La maison de Chastellux écartèle ses armes de celles de la maison de Durfort de Duras qui sont : *écartelé : aux* 1 *et* 4 *d'argent à une bande d'azur ; aux* 2 *et* 3 *de gueules au lion d'argent.*

C'est par erreur que dans la notice consacrée à la maison de Chastellux on a dit que Guillaume de Beauvoir, premier seigneur de Chastellux, avait épousé en premières noces Alix de Bourbon, fille du seigneur de Montpéroux. Il avait été, en effet, fiancé en 1360 à Alix de Bourbon ; mais ce projet de mariage fut abandonné, on ne sait pour quelle raison, et Alix épousa son cousin Gérard de Bourbon, Sgr de Vitry-sur-Loire. Guillaume de Beauvoir mourut le 6 juin 1408 laissant un fils unique qui fut le maréchal de Chastellux. Son second fils, Georges de Beauvoir, Sgr de Chastellux, nommé amiral de France en 1420, n'a jamais existé et fut inventé de toutes pièces après que les Huguenots eurent détruit, en 1568, le magnifique mausolée du maréchal de Chastellux[1].

CHAUNAC-LANZAC (de).

Jean de Chaunac-Lanzac, marié en 1718 à Marie de Clermont-Touchebœuf, en eut, entre autres enfants, deux fils : 1° Jean-Baptiste de

[1] Communication de M. le comte de Chastellux.

Chaunac-Lanzac, Sgr de Combettes, né en 1721, connu sous le titre de comte de Chaunac-Lanzac, qui épousa en 1755 Marie d'Aymerique et dont les deux fils, Louis, né en 1769, marié en 1808 à Mlle de Montalembert, et René, né en 1777, marié à Mlle de Gain de Linars, ont été les auteurs de deux rameaux actuellement existants ; 2° Jean-Baptiste-Annet, admis aux honneurs de la Cour en 1787 sous le titre de vicomte de Chaunac-Lanzac, qui épousa en 1781 la marquise de Sourdis, née Beudet, et dont le fils, Antoine-René, né à Paris en 1785, lieutenant-colonel de dragons, décédé sans alliance en 1871, fut confirmé le 17 mars 1869, par décret de Napoléon III, dans la possession du titre de vicomte[1].

CHAZETTES-BARGUES (de).

Jean-André (DE CHAZETTES) DE BARGUES, avocat au bailliage de Salers, eut son blason, d'*azur à un bateau d'argent*, enregistré à l'Armorial général de 1696. Il était fils d'Antoine de Chazettes. Il épousa Berthe de Caldaguès, fut consul de Salers en 1699 et fut anobli dans la suite par l'acquisition d'une charge de secrétaire contrôleur en la Cour des aides de Clermont.

CHEYSSAC (de), ou CHEYSSAC.

La notice consacrée à la famille de Cheyssac est à supprimer. Cette famille s'est éteinte au commencement du XIXe siècle et n'entre donc pas dans le cadre de cet ouvrage. Elle n'avait aucun rapport avec le religieux assomptionniste qui écrit dans la *Revue catholique* sous le pseudonyme de Cheyssac.

CHOISEUL (de).

Jean Ier, sire de Choiseul, est qualifié connétable de Bourgogne dans un acte de 1292. Quelques auteurs croient qu'il est le même personnage que Jean II, sire de Choiseul, décédé en 1308, qu'on lui attribue d'ordinaire pour fils.

François-Joseph de Choiseul fut créé marquis de Stainville le 7 avril 1752 par lettres de Léopold, duc de Lorraine. Son second fils, Jacques, fut nommé maréchal de France en 1783.

[1] Cette rectification a été faite à l'aide d'une communication due à l'obligeance de M. le vicomte de Gérard du Barri.

TOME XI

COCHET de SAVIGNY et de la MOTTE.

L'auteur de cette famille, Melchior COCHET, ou COUCHET, né en 1612, fut déclaré roturier en 1674 par arrêt des commissaires des francs-fiefs. Il fut anobli en 1682 par l'acquisition d'une charge de chancelier en la grande chancellerie. Il avait acheté en 1663, pour le prix de 3.400 livres, la prévôté de Marcuilly consistant en quelques rentes, cens, et droits de justice sur les paroisses de Saint-Vallier et de Pouilloux.

COLIN de la BRUNERIE.

M. d'Auriac a donné une généalogie de la famille COLIN DE LA BRUNERIE dans le tome VIII de son *Armorial général de la France*. Guigues Colin, auquel seulement il fait remonter la filiation, était en 1644 conseiller du Roi, receveur payeur des gages de la prévôté du Dauphiné. Il avait épousé Isabeau Perrin. Il fut père de Balthazar Colin, conseiller correcteur en la Chambre des comptes de Grenoble, qui fit enregistrer son blason à l'Armorial général de 1696, et grand-père de Jacques Colin de la Brunerie, né en 1695, qui continua la descendance. Le petit-fils de celui-ci, Thomas-Jacques Colin de la Brunerie, décédé en 1831, fut maire de Noyon en 1807 et conseiller général de l'Oise. Il laissa trois fils dont deux, Armand, né en 1802, et Eugène, né en 1812, ont eu postérité masculine.

CONSTANT de REBECQUE (de).

Un membre de cette famille, Jacques DE CONSTANT DE REBECQUE, ancien aide de camp du duc de Brunswick, épousa vers 1780 Catherine Seymour, d'une illustre famille d'Angleterre, nièce du duc de Somerset. Leur descendance est connue sous le nom de SEYMOUR DE CONSTANT.

Table des familles dont les notices ont été ajoutées et de celles dont les notices primitives ont été augmentées ou modifiées dans les Additions et Corrections des onze premiers volumes.



ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]